Mahfoud Bennoune

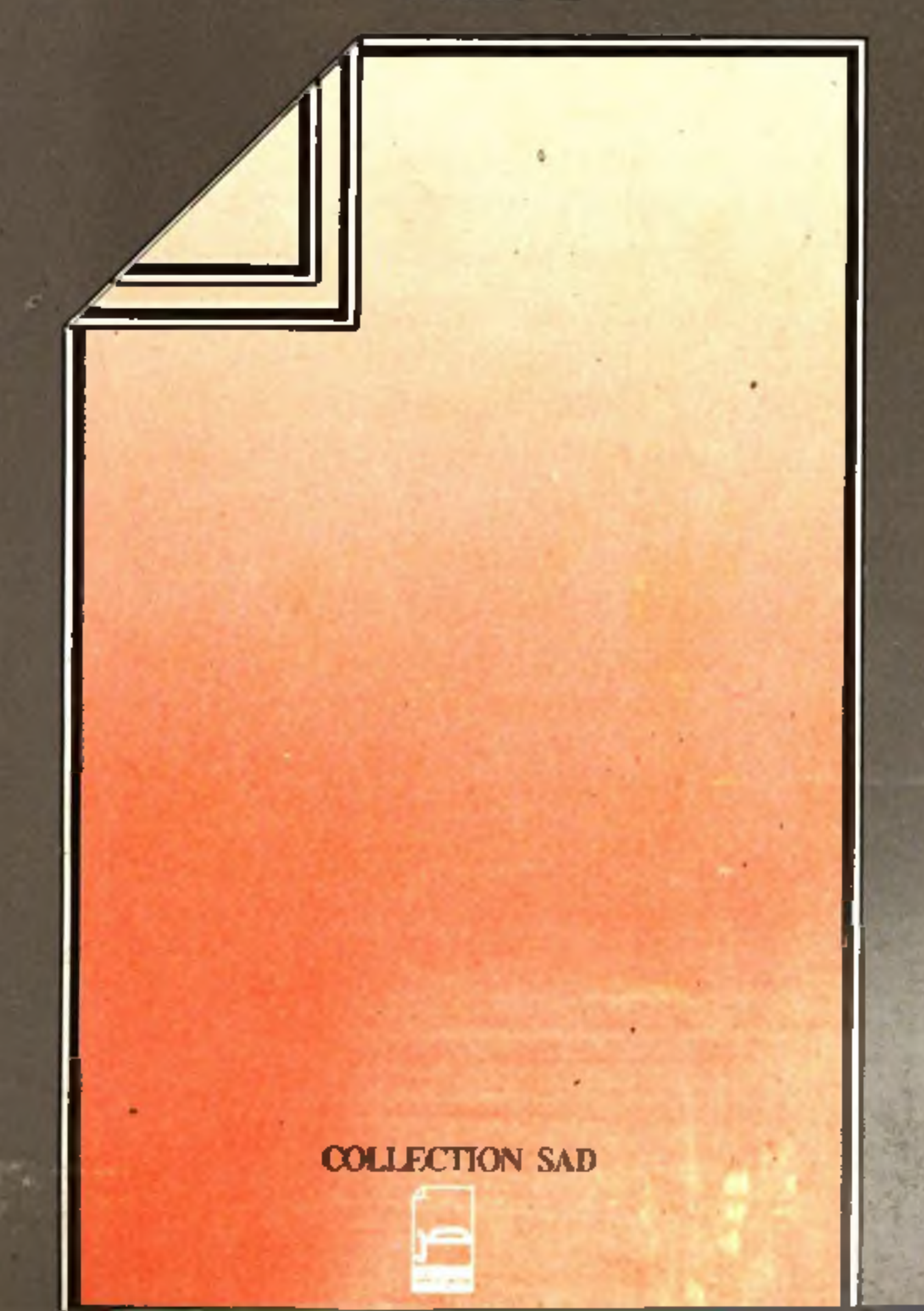
Ali El-Kenz

LE HASARD ET L'HISTOIRE

entretiens avec

BELAID ABDESSELAM

Tome 2



AHFOUD BENNOUNE

ALI EL-KENZ

LE HASARD ET L'HISTOIRE

ENTRETIENS AVEC

Bélaïd ABDESSELAM

Tome 2



Collection "SAD"
dirigée par Ali El-Kenz

Suite de la troisième partie

LES PROBLEMES DU DÉVELOPPEMENT

III

Les plans de développement :

Une stratégie qui se construit dans l'adversité

Bennoune : Peux-tu nous parler, maintenant, de l'expérience de développement et des différents plans qui l'ont marquée.

Abdesselam : Les discussions qui ont précédé ces plans remontent à plus de douze ans ; aussi, je vais m'efforcer de rassembler mes souvenirs personnels.

Après avoir été chargé du problème du gaz, de la révision des accords d'Evian, etc., j'ai été amené logiquement à me préoccuper des problèmes de développement. En outre, pour un nationaliste, son aspiration est de voir son pays atteindre le rang de développement des autres pays…

Il s'agissait d'abord de se débarrasser du carcan d'Evian et, ensuite de penser comment rattraper les autres… Bien sûr, cela supposait qu'on ait répondu aux questions : « *Qu'est-ce que le progrès ? Le développement ?* ».

Il y a, évidemment, différentes manières de concevoir le développement. Il y a deux démarches possibles : l'une qui met en avant l'objectif financier ou bien, en disant les choses autrement, celle qui a pour moteur exclusif ou quasi exclusif la recherche du profit, et l'autre qui met en orbite une action qui tend à sortir le pays d'un état pour le mener à un autre, celui atteint par les pays pris comme référence, généralement les pays développés, de l'OCDE… Et, on observe un certain nombre de critères, d'indices – consommation d'acier par habitant, formule alimentaire, ration calorifique, instruction, scolarisation, etc. – et, de proche en proche, on s'aperçoit que le développement, c'est une multitude d'objectifs à réaliser. On engage le pays, par une action déterminée, à atteindre un objectif déterminé. Le développement ne consiste pas seulement en une masse d'investissements, mais aussi en un mouvement d'actions engagées, une marche forcée…

Il faut essayer d'aller rapidement, de court-circuiter certaines étapes, etc.

On débouche alors, sur une forme d'action qui n'entre pas dans la démarche capitaliste qui, elle, consiste à lancer un certain nombre d'incitations et à attendre que les choses se réveillent d'elles-mêmes. C'est pourquoi, on retrouve, dans le langage des théoriciens capitalistes, qui ne connaissent pas ou ne veulent pas connaître la démarche socialiste, la notion de *démarche volontariste qui enfreint* les mécanismes des *lois naturelles* ou, pour employer un vocable aujourd'hui à la mode, des *lois universelles* de l'économie et du marché... Je prends, par exemple, les cimenteries. En 1968, quand nous avions nationalisé ce secteur, il y avait deux grandes cimenteries de 500 000 tonnes chacune et une petite – celle de Meftah – de 40 000 tonnes. Pour le propriétaire – Lafarge –, il était impensable de multiplier, au-delà d'une certaine limite, cette capacité. Quelques années après, nous nous retrouvons avec un programme de création de cimenteries, qui devait nous conduire à mettre en place une capacité de plus de dix millions de tonnes... Alors, selon que l'on adopte l'une ou l'autre démarche, il y a des conséquences qu'il faut accepter consciemment, et avant de s'y engager... Je vous dis cela à titre de rappel ; car, la vision du développement, j'ai eu l'occasion de vous en parler longuement, auparavant...

Bon, le plan triennal a été lancé en 1967-1969, il a été préparé en 1966, donc, dès le lendemain de la prise de pouvoir de Boumediène. A l'époque, nous n'avions pas voulu lancer un plan complet de développement, car nous estimions que nous n'étions pas suffisamment bien informés sur les réalités de l'économie algérienne et que nous ne disposions pas encore d'un certain nombre d'objectifs à accomplir, pendant ces trois années considérées comme une période préparatoire pour le lancement d'un plan qui, alors, s'inscrirait dans une perspective à plus long terme.

Du point de vue de l'industrie, les actions engagées étaient des actions d'urgence, soit dans le domaine de ce que nous avions entre les mains – il s'agissait de remettre sur pied, un certain nombre d'entreprises qui fonctionnaient difficilement, d'engager des actions de formation, des investissements complémentaires ou de remplacement –, soit les actions dans d'autres domaines où les besoins se faisaient sentir, comme dans le secteur alimentaire, soit continuer un certain nombre d'actions déjà engagées dans le cadre

du Plan de Constantine, comme la sidérurgie de Annaba, et amorcer quelques projets qui avaient déjà mûri, comme les engrais phosphatés à Annaba, le complexe d'engrais azotés à Arzew et lancer, sur le terrain, notre politique pétrolière, à partir de 1966, après les accords de 1965 avec les Français.

A ce moment-là, il n'y avait pas de problèmes particuliers à l'industrie, car elle était considérée par tout le monde comme la solution pour régler bon nombre de problèmes, notamment celui du chômage. Le problème majeur, qui se posait alors, était de créer des emplois pour résorber le chômage. En manière d'infrastructures – c'était l'idée qui prévalait à l'époque –, on considérait que la France nous avait laissé une très belle infrastructure, à laquelle il n'y avait pas grand-chose à ajouter. Il fallait, donc, se contenter seulement d'actions d'entretien... et l'on considérait même, parfois, que ce legs ne méritait même pas d'être entretenu. C'est ainsi que des aéroports ont été fermés ! On considérait qu'il y avait trop d'aéroports pour l'Algérie ! Des routes étaient abandonnées, des ports délaissés, comme inutiles... On raisonnait par rapport aux pays sous-développés... On partait de l'idée simpliste qu'on avait un chemin de fer... que la SNCFA étant déficitaire, il fallait trouver le moyen de la subventionner ; il n'était pas question de nouvelles voies ! « *Déjà, les lignes que nous avons, nous n'arrivons pas à les rentabiliser !...* » Voilà quel était alors le raisonnement. Même raisonnement pour l'agriculture : « *Comment arriver à écouler la production ?... Comment vendre à l'extérieur du vin, des oranges et des mandarines ?* » On avait, à ce moment-là, un excédent de production pratiquement dans toutes les catégories de cultures, sauf les céréalières, par rapport à la consommation nationale. On réfléchissait aux moyens de rentabiliser les domaines autogérés... On reprochait, alors, à l'agriculture de ne pas payer d'impôts, de ne pas dégager de bénéfices pour alimenter le Trésor...

Voila enfin toute la philosophie qui prévalait à l'époque. Et l'industrie était considérée comme la locomotive qui pouvait faire démarrer l'économie... Ensuite, les actions engagées sur le plan pétrolier étaient envisagées principalement dans le cadre d'une coopération avec la France. Au plan industriel, à Annaba, l'usine sidérurgique se faisait, en partie, en coopération avec les Français et les autres projets étaient des projets où, plus ou moins, les Français étaient intéressés. J'ai eu l'occasion de vous expliquer le cas d'Arzew (*ammoniac*)... Bon, on n'a pas réussi à engager ce

projet dans le cadre d'une société mixte ; mais, les Français étaient contents d'obtenir la réalisation du projet. Sur le plan de la liquéfaction du gaz, le projet de Skikda n'est pas tout à fait arrivé à maturité, à cause du problème du prix ; mais, il était envisagé avec les Français.

Bref, dans l'ensemble, il n'y avait pas d'hostilité envers l'industrie. Celle-ci bénéficiait d'un préjugé favorable, tant sur le plan interne que du côté français. Les quelques escarmouches qui ont éclaté, à l'époque, l'ont été avec la gauche – les communistes..., ils essayaient d'attaquer le régime dans son ensemble et ils disaient que *j'étais l'agent des Français* et un peu celui des Américains ; car, j'essayais de trouver une percée, du côté américain, dans le domaine pétrolier. Voilà en gros la réaction. Je vous signale, aussi, qu'à l'époque, les forces qui attaquent aujourd'hui l'industrie étaient focalisées sur l'agriculture. Pourquoi ? Parce que c'était dans l'agriculture qu'était concentré le système socialiste. C'était le domaine où la part du secteur socialiste était la plus grande, à la suite des nationalisations des terres des colons... tandis que, dans l'industrie, la part du secteur socialiste était relativement faible ; la plupart des entreprises industrielles existant dans le pays se trouvaient encore entre les mains de propriétaires étrangers, français dans leur quasi-totalité. L'agriculture était, à cette époque, l'objet d'attaques virulentes...

Vous trouverez, dans notre histoire économique du lendemain de l'indépendance et du 19 juin 1965, du côté du ministère des Finances, des tentatives d'étouffement du secteur agricole : des contrôles paralysants et empreints de la volonté de nuire, des crédits coupés – les crédits du Trésor –, sans compter, qu'à ce moment-là, les banques étaient privées. La seule banque algérienne était la Banque centrale ; mais elle n'avait pas de contacts avec les secteurs économiques, à l'exception de Sonatrach à laquelle elle servait de banque primaire, afin d'éviter que notre industrie pétrolière naissante passe par les mains des banques privées étrangères. Les autres secteurs avaient affaire soit aux banques privées françaises, soit au Trésor ou à la CAD et faisaient l'objet de toutes sortes de mesures draconiennes... *«Vous mangez de l'argent ; vous ne produisez pas, etc.»* leur disait-on. Enfin, les responsables de notre agriculture et nos domaines autogérés agricoles étaient en butte aux mêmes critiques qui sont dirigées, maintenant, vers le secteur industriel. Il y a eu, même, à l'époque, une campagne organisée à l'encontre des gestionnaires de l'agriculture : on les mettait en

prison. Plusieurs responsables des comités de gestion étaient arrêtés, sous prétexte de *détournements de fonds*. Exactement, la même chose qui se déroule aujourd'hui à propos de l'industrie. Toujours la même tactique, quand il s'agit de discréditer la gestion socialiste… Pour eux, là où il y a socialisme, il y a *le vol, le gaspillage, le coulage*. Ce dernier terme était très utilisé pour accuser l'agriculture. Cela signifiait qu'on accusait le secteur agricole autogéré de laisser couler la production, de la jeter sans valorisation. Evidemment, le ministre de l'Agriculture – à l'époque, Mahsas – était l'objet d'une hostilité accrue du fait que c'était un ancien élément benbelliste.

Mais, pour les initiateurs des forces hostiles au socialisme, l'industrie ne constituait pas encore un facteur qui les inquiétait. Ils comptaient même en faire leur complice et ils pensaient que la forme de développement que devait épouser l'industrie conviendrait à leurs appétits. Ce n'est qu'au cours du triennal que les problèmes allaient commencer à apparaître.

Il y a eu la crise avec les éléments dits de gauche. Mais, à partir de 1968, les tiraillements commencèrent à se manifester entre les forces hostiles au socialisme et l'industrie. Il y avait eu, déjà, l'anicroche à propos de la nationalisation des mines, en 1966. Mais, en 1968, cela a pris une plus grande proportion. Je vous ai dit qu'une promesse avait été faite aux Français que leurs intérêts ne seraient plus touchés en Algérie. Or, en 1967 ou 1968, on avait constitué le premier monopole industriel sur les importations : celui des produits sidérurgiques, accordé à la SNS. C'était très mal vu. Mais, on a laissé passer la chose ; car, ça visait les importations sidérurgiques sur lesquelles les Algériens étaient encore mal placés et on pensait que c'était une opération un peu particulière. Mais, l'année suivante, fin 1968 ou 1969, on a étendu les monopoles : monopoles de la Sonacome, de la Sonatrach, de la Snic, de la Sonelec… Alors, là, ça a commencé à réveiller les hostilités avec un certain nombre de forces sur le plan interne. S'ajoute à cela le fait que, dans la mise en œuvre des accords de 1965, les Français se sont rendu compte que, sur le terrain, les accords ne se développaient pas comme ils le pensaient. Car, du côté algérien, on commençait à entreprendre un certain nombre d'actions qui ne leur plaisaient pas. Il ne faut pas oublier que c'est dans le courant de 1966 que les Soviétiques sont arrivés ; qu'en 1968, les premiers travaux faits avec les Soviétiques ont commencé à apparaître… Notre source de documentation technique n'était plus uniquement française. La France n'avait plus ce monopole de l'information servant de base à

la prise des décisions algériennes... Il y a eu, ensuite, le problème du lance-ment des sociétés mixtes avec les Américains, dans les activités de forage et de géophysique.

Donc, dans le courant du Triennal, les espoirs nourris par certains ont commencé à être déçus. C'est aussi, dans le courant de 1968, que j'ai commencé à avoir mes premiers problèmes avec les hommes d'affaires... Auparavant, les monopoles, on commençait à peine à y réfléchir ; le commerce extérieur était ouvert. Les entreprises industrielles installées en Algérie étaient des entreprises étrangères. Les banques aussi. Des entreprises étrangères comme Fiat, Simca, Peugeot, Renault, Mercedes, les entreprises de vente des produits sidérurgiques, chimiques, pharmaceutiques, etc. avaient une représentation à Alger et possédaient, chez nous, leurs réseaux de commercialisation. Ces entreprises étrangères attendaient le réveil de l'économie algérienne qui se traduirait, pour elles, sous forme de commandes... A l'époque, il y avait le système des licences qui fonctionnait en Algérie comme en France. Dans cette situation, il y avait pas mal d'Algériens qui pensaient s'installer dans ce système. Il y avait déjà des entreprises étrangères qui avaient *algérianisé* leurs représentants... De sorte que, quand on lançait un appel d'offres, on voyait venir, dans les bureaux, beaucoup d'Algériens qui disaient : *« Moi, je représente telle société ! »* Et il y avait des éléments bien connus, des anciens du FLN qui, la guerre terminée, se lançaient dans les affaires...

Là où les choses ont commencé à se corser, ce fut lorsque je commençais à m'apercevoir que certains de ces hommes-là, quand ils venaient me voir ou voir une entreprise nationale sur un projet, agissaient de telle sorte à faire valoir et *valoriser* leur contact avec une entreprise nationale ou avec un ministre. Ils utilisaient leurs relations pour avoir des privilèges, des passe-droits.

Un jour, on a essayé de m'amener à signer à un affairiste étranger, un individu qui présentait toutes les allures d'un aventurier et d'un escroc, une procuration lui confiant un mandat exclusif pour initier et monter, pour le compte de l'Algérie, de grandes opérations industrielles portant sur la réalisations de plusieurs projets importants. Par ce mandat, je devais m'interdire, à propos de ces opérations, de traiter avec aucun autre groupe, abdiquant de la sorte toutes mes prérogatives de ministre, membre du gouvernement, entre les mains de cet aventurier qui ne présentait pas la moindre référence de crédibilité.

J'ai refusé tout net de lui confier un tel mandat, alors qu'il était reçu en grande pompe dans notre capitale, se déplaçant en voiture officielle entourée de motards, etc. Compte tenu de tous les parrainages dont il était couvert pour s'introduire auprès de notre système, je me suis limité à parapher avec lui un procès-verbal d'entretiens où j'indiquais que j'étais disposé à recevoir et à examiner toute offre qu'il serait en mesure de me proposer au sujet des projets qui l'intéressaient. Il ne se faisait plus d'illusions sur la suite de sa tentative.

Evidemment, mon refus m'a valu des embûches de toutes sortes et des attaques virulentes qui ont tendu à m'éjecter de l'industrie. Mais, Boumediène n'avait pas marché ; ce qui intensifia davantage l'hostilité dont j'étais harcelé.

Bennoune : Mais, en dehors de ces intérêts privés, est-ce qu'il y a eu des conflits avec des institutions de l'Etat ? Avec des ministères ? avec le Plan ?

Abdesselam : Oui, il y a eu les Finances et le Plan. Ils ont commencé par invoquer la contrainte financière..., pour justifier les actions de blocage qu'ils opposaient au développement de l'industrialisation..., mais, à partir de 1971, nos recettes financières et nos revenus en devises se sont accrus notablement, grâce à l'augmentation du prix du pétrole, à une augmentation de la production et aux effets de la nationalisation. C'est la période, aussi, où nous avions réussi à percer sur le marché financier international, c'est-à-dire à trouver des prêteurs.

Avant 1971, l'argument du Plan, lorsqu'il voulait bloquer quelque chose, c'était la contrainte financière. Il ne constestait pas l'opportunité des projets, ni notre aptitude à les réaliser ; il admettait même qu'il fallait courir l'aventure industrielle ; mais, il invoquait la contrainte financière : « *On ne peut pas, il n'y a pas d'argent.* » disait-il, quand il voulait s'opposer à certains projets.

Arrive 1971 ; on a des facilités d'argent. « *Vous disiez qu'il n'y avait pas d'argent ? En voilà à flots !* » ; c'était la réponse du président puisque les choses se passaient devant lui. Alors, les gens du Plan et des Finances perdaient pied et cédaient. C'est dans ces conditions qu'on a eu deux conflits majeurs avec les Finances et le Plan.

Le premier conflit concernait le projet *Plastique* de Skikda que nous avions initié avec les Français, avec Aquitaine. N'étant pas tombés d'accord avec cette société pour le faire avec elle, dans le

cadre d'une opération mixte, nous avons décidé de le faire nous-mêmes. Et nous avons conclu, à cet effet, un contrat avec les Japonais. Le Plan a tout fait pour le casser. Il n'a pas voulu l'approuver. Il a dit que c'était un gros projet, qui coûtait cher et qui allait déséquilibrer notre balance des paiements. Il a fallu négocier, etc. Finalement, ils l'ont retardé d'un an ! Et le retard d'un an nous a coûté quelques milliards de plus ! Mais, ils n'ont pas réussi à le faire sauter... Je devais découvrir, suite à une lettre que m'avait adressée un ministre français, que le conseiller du Plan chargé d'examiner les projets pétrochimiques présentés par l'Industrie, était un coopérant français !

Deuxième conflit majeur. Au moment de l'élaboration du premier quadriennal, on avait prévu une enveloppe de dépenses pour la recherche pétrolière et, à l'époque, étant donné que les Français étaient encore ici, du point de vue de la couverture des dépenses de prospection pétrolière, une partie devait être couverte par la part de Sonatrach et l'autre par les Français. Le budget Recherche de l'Algérie comprenait, par conséquent, la contribution directe de l'Algérie, à travers la Sonatrach, et la part qui revenait, en propre, aux Français. Mais, à partir du moment où nous avions augmenté notre capacité d'intervention en mobilisant de nouveaux et nombreux appareils de forage, en formant des équipes, etc. nous pouvions faire beaucoup plus. Aussi, à partir de 1971, avions-nous engagé un effort de recherche beaucoup plus grand ; mais, le ministère des Finances et le Plan nous disaient : « *Non ! Vous ne devez pas dépasser l'enveloppe financière fixée dans le plan* », argument purement formel, puisque cette enveloppe avait été évaluée sur la base de la capacité d'intervention dont nous disposions au moment de l'élaboration du Plan.

Mais, quand il y a eu les nationalisations, le conflit avec les Français a abouti à l'arrêt des activités de prospection, qui incombaient, auparavant, aux Français. Nous, nous avions pris le relais de ces derniers et nous devions, également, suppléer à leur retrait sur le plan financier. Les recherches qui devaient être exécutées par les Français ont été prises à notre compte. Mais, les Finances et le Plan continuaient à répondre : « *Non !* » Ils disaient : « *La Sonatrach a été inscrite dans le budget pour tant ; elle a consommé son budget, donc plus de crédits !* » On leur répondait : « *Mais, comment allons-nous laisser tomber les recherches abandonnées par la France et laisser dire, dans le monde entier, que la prospection pétrolière en Algérie se réduit en raison du*

départ des sociétés françaises ? » Ils ne voulaient rien entendre et faisaient semblant de ne pas comprendre ; ils s'obstinaient à invoquer *la discipline de planification !*

Devant cette attitude, j'ai considéré que la Sonatrach ayant épuisé son enveloppe, elle n'avait plus rien à faire et je lui ai envoyé l'ordre d'arrêter tous les chantiers du Sahara et de licencier le personnel ! (Il s'agit du personnel affecté à la recherche pétrolière). « *Pourquoi licencies-tu le personnel ?* » me demandèrent-ils. « *Comment ?* répondis-je, *Vous m'interdisez de prendre le relais des Français, puisque vous ne voulez pas accorder les crédits destinés à remplacer les fonds apportés auparavant par leurs sociétés ! J'ai consommé mes dix milliards en trois mois ; je n'ai plus de quoi payer ! J'arrête tout et j'attends jusqu'à l'année prochaine pour avoir d'autres fonds !* » (*rires*).

Les Français, après les nationalisations, disaient que, de toute façon, l'Algérie ne trouverait plus de fonds pour financer la recherche. Et les gens du Plan et des Finances, en agissant comme ils l'ont fait, donnaient une justification à l'argument français. Je leur ai écrit en leur disant : « *Vous voulez faire le jeu des Français ! A vous entendre, du fait que les Français soient partis, nos appareils sont obligés de s'arrêter ?*» Leur réponse était invariable : « *Discipline de planification* » !

Même attitude de leur part en ce qui concerne le projet Plastique de Skikda. Sous prétexte de contrainte financière, ils voulaient qu'on l'annule et apporter, ainsi, de l'eau au moulin de ceux qui s'exclamaient partout : « *L'Algérie n'a pas pu réaliser son premier projet de pétrochimie, parce que la France est partie !* »

Alors, c'est à ce moment-là que je me suis rendu à l'évidence que le Plan agissait comme une officine française. Et je l'ai dénoncé, par écrit. J'ai envoyé une circulaire aux sociétés nationales, leur disant : « *Le groupe du Plan est français. Ne parlez pas avec eux !* » (*rires*). En 1972, lorsque nos recettes commençaient à devenir plus importantes, le Plan rétorquait : « *Ah ! Finalement vous avez gagné votre bataille avec le Plan ; mais, seulement parce que vous avez eu de la chance. Nous, les éléments des Finances et du Plan, nous sommes très prudents. Nous raisonnons en fonction de la défense des intérêts de l'Algérie et du Trésor. Nous ne voulons pas que le pays aille dans l'aventure ! Vous, vous avez engagé des actions qui ont demandé au pays des efforts plus importants et finalement vous avez gagné, car vous avez eu de la chance. La*

chance d'une crise pétrolière qui a permis d'augmenter les prix. » Ainsi, « par la chance, la bataille pétrolière avait été gagnée ! » C'est le langage tenu par Mahroug ! Il me disait : « *Tu as eu de la chance ! Ce n'est pas parce que tu as eu de la chance que tu dois avoir raison !* » (*rires*).

Alors, en 1972, quand nous nous sommes mis à amplifier les projets du plan quadriennal, de nouveau l'argument *contrainte financière* ressortait. « *Attention ! Attention !* » criaient-ils en 1972-1973. Les équipes, qui avaient déjà commencé à travailler en 1963, avec la mission gaz, ont continué à approfondir leurs recherches et leurs réflexions, etc. et sortaient des projets dans tous les domaines : pétrolier, sidérurgique, mécanique, etc., tandis que les Finances et le Plan continuaient à actionner la sonnette d'alarme : la contrainte financière !

Fin 1973, nouveau bouleversement : le prix du pétrole est multiplié par trois ou quatre. De nouveau, j'entends encore les éléments des Finances et du Plan me dire : « *Ah ! Là aussi tu as eu de la chance !* ». Mais, ils ont cédé. *La contrainte financière et l'endettement extérieur du pays* étaient les principaux arguments invoqués par le Plan, devant le Gouvernement, devant Boumediène. Ce dernier était sensible à ces arguments ; il disait : « *Attention ! Il ne faut pas nous entraîner dans des dépenses que nous ne pouvons supporter...* » Mais, quand il voyait l'argent arriver, il leur répondait : « *Bon ! Maintenant vos objections ne tiennent plus !* »

L'argent du pétrole entrant, les contrats de vente de gaz étant conclus, nous avions des possibilités financières beaucoup plus larges que celles qui avaient servi de base à l'élaboration du Plan... C'est alors – à partir de 1973-1974 – quand l'argument de la contrainte financière ne tenait plus, qu'ils ont commencé à sortir d'autres arguments : *l'insuffisance des moyens et l'incapacité d'absorber la masse des investissements*, en invoquant le problème des moyens de réalisation. « *Il n'y a pas assez de moyens de réalisation et, en laissant l'industrie investir comme elle le fait, elle absorbe tous les moyens de réalisation du pays, ne laissant pas de moyens disponibles pour les autres...* » Cet argument continue à être utilisé jusqu'à aujourd'hui.

Mais, là aussi, leur argument ne tenait pas. Pourquoi ? Car, au moment où ils invoquaient cet argument, ils nous refusaient les moyens de créer des moyens de réalisation. Toute demande de crédit était refusée aux entreprises industrielles pour créer leurs

propres moyens de réalisation, pour créer des sociétés mixtes de réalisation avec l'étranger, pour former le personnel. Ils nous ont bloqué, par exemple, un institut comme l'INELEC[8] pendant deux ans, malgré le prêt de la Banque Mondiale, comme ils ont bloqué les crédits pour la construction de l'INIL[9]... L'INIL a été financé en *pirate* par la Sonatrach ; ils ont bloqué, pendant longtemps, le programme de formation du personnel qualifié.

El-Kenz : Il a été abandonné ?

Abdesselam : Oui ! Il a été abandonné par les gens du Plan. Boumediène a relancé ce programme en 1978. C'était trop tard ! C'était un programme prêt pratiquement depuis 1974 ! On ne peut pas, à la fois, invoquer un manque de moyens de réalisation et, d'un autre côté, bloquer tout ce qui était susceptible d'augmenter ces moyens de réalisation. Non seulement, ils n'ont rien fait pour amener les autres secteurs à augmenter leurs capacités de réalisation ; mais, même les capacités de l'industrie étaient bloquées. Dans le domaine pétrolier, on arrivait à leur forcer la main, car nous disposions de certains moyens qui nous ont permis d'acheter des équipements, etc. mais, dans les autres secteurs, c'était la compression totale...

Donc, on a vu que leur argument sur la contrainte financière ne tenait pas. A chaque fois qu'ils le mettaient en avant, il sautait... Il a sauté en 1971, en 1973 et il allait sauter, si Boumediène était resté vivant, en 1979, avec la nouvelle augmentation du prix du pétrole... Si Boumediène avait été vivant, il aurait foncé sur tous les projets... Mais, en 1979, on a changé de cap et de chanson et l'on disait : *« Non, pourquoi exporter le pétrole et ne pas penser aux générations futures ? »* L'objectif, en fin de compte, était de faire traîner notre développement et de l'éloigner des secteurs *sensibles*, convoités par les groupes occidentaux. D'ailleurs, c'est à partir du moment où nous avons attaqué ces secteurs sensibles pour l'extérieur, que les oppositions à notre industrialisation se sont faites plus farouches... Par exemple, à partir du moment où nous avons voulu fabriquer une très large gamme dans l'acier (produits longs, plats, aciers spéciaux...), où nous commencions à parler d'activités textiles multiples, de la gamme des produits mécaniques, du matériel agricole, de la pétrochimie, de la fabrication des *produits de base* de la chimie, de la pharmacie, de l'électronique, des câbles électriques – la bataille des câbles a été une bataille extraordinaire, c'est une sorte d'oligopole interna-

tional où le marché de l'Algérie est concédé à la France dans ce domaine – du fer blanc – qui est organisé en cartel –..., bref, c'est à partir de ce moment que nous sommes apparus comme dangereux et que les oppositions à l'intérieur se sont déchaînées.

Bennoune : Nous voudrions que tu nous parles des deux plans quadriennaux : les problèmes, toute la bataille, la conception des plans, les enjeux, etc.

Abdesselam : Il y avait deux grandes parties dans la préparation des plans de développement : d'une part, les services du Plan présentaient un rapport général qui servait en quelque sorte de rapport introductif aux discussions sur les projets et les actions à entreprendre et, d'autre part, chaque département ministériel présentait la série de projets ou d'idées de projets qu'il proposait de réaliser ou de lancer durant la période du plan.

Le rapport des services du Plan donnait l'état de l'économie du pays, dressait le bilan des moyens et des ressources disponibles, établissait une description aussi exhaustive que possible des problèmes sociaux et faisait l'inventaire des problèmes dont il lui paraissait opportun ou urgent d'entreprendre la solution. Il esquissait également une proposition de répartition des ressources disponibles entre les différents secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle du pays.

De leur côté, les départements ministériels donnaient également une vue d'ensemble de leurs secteurs respectifs et apportaient la liste de leurs projets. Mais, très souvent, surtout pour la préparation du triennal (1967-1969) et du premier quadriennal (1970-1973), la plupart des projets n'étaient pas étayés par des études complètes et approfondies, du fait que tous les secteurs en étaient encore à leur période d'initiation aux problèmes qui se posaient à eux. Les actions retenues dans les plans adoptés ne procédaient pas d'une vision d'ensemble de la société algérienne visant à la concrétisation d'une somme d'objectifs destinés à faire atteindre un palier déterminé à l'évolution et à la transformation de cette société. Les programmes retenus représentaient une série d'actions et de solutions ponctuelles destinées à régler les problèmes les plus urgents qui se posaient à nous.

Il y avait un seul secteur où les actions retenues s'inscrivaient dans le cadre d'une vision globale à l'échelle de l'ensemble de la société : celui de l'enseignement où les efforts de l'Etat étaient tendus vers un double objectif : la démocratisation de l'instruction

et l'uniformisation du taux de scolarisation à travers tout le territoire, de manière à permettre aux enfants des zones retardataires, dans les villes ou dans les campagnes, d'être scolarisés dans les mêmes proportions que les zones qui étaient relativement privilégiées dans le passé. Cela a conduit à un relèvement spectaculaire du taux de scolarisation dans nos zones rurales.

Ce ne fut que vers la fin du premier quadriennal et à l'occasion de la préparation du deuxième plan quadriennal, que l'on commença à envisager notre planification à partir d'une vision globale de notre société et des ambitions de développement inscrites dans cette vision. Cette approche a été surtout celle du ministère de l'Industrie et s'est heurtée à celle des services du Plan qui en prenaient le contre-pied en invoquant la limitation des ressources et des moyens, ainsi que le butoir extérieur.

En outre, compte tenu de l'importance de la disponibilité de ressources financières pour soutenir l'effort d'investissement que requérait le développement du pays et pour répondre à l'option faite par Boumediène de conduire le développement en comptant sur nos propres ressources, une nette priorité a toujours été réservée à toutes les opérations visant à accroître nos réserves en hydrocarbures, à augmenter notre production pétrolière et à promouvoir ou à intensifier la valorisation de nos hydrocarbures liquides et gazeux. Cette priorité faisait l'objet d'un consensus intégral durant la période où Boumediène avait exercé le pouvoir. Ce ne fut que vers la fin de cette période que certaines contestations commencèrent à se manifester de la part de quelques individus et de milieux réactionnaires et antinationaux, mais de manière timide et sans que cela ait gêné le développement de notre potentiel de production et d'exportation en hydrocarbures.

Par ailleurs, l'industrie, y compris sa partie hydrocarbures, était considérée, pratiquement par tous, comme la locomotive qui devait servir à entraîner l'ensemble de l'économie. Il y avait, là aussi, une sorte de consensus sur le rôle que devait jouer l'industrie, notamment pour résorber le chômage et pour doter le pays de sources de revenus à la mesure des besoins de son développement.

Voilà en gros, ce qui concerne la conception des plans et les approches qui ont servi à leur élaboration. Mais, on ne peut comprendre les différentes actions inscrites dans les plans et tous les faits qui ont jalonné leur déroulement, si l'on ne prend pas en compte une série de controverses et d'enjeux qui ont marqué

l'évolution du pays et même l'évolution interne du pouvoir durant les années couvertes par ces dits plans.

Pour en revenir au plan triennal, celui-ci avait été conçu comme une phase de préparation du lancement de véritables plans. Il n'avait pas de caractère impératif. Ensuite, l'accent était mis – toujours dans le cadre de la préparation des plans – sur la correction des disparités régionales. C'est ainsi qu'avait été lancé l'ensemble des programmes spéciaux des wilayas... L'accent était mis ainsi sur la valorisation des régions délaissées. Ce qui caractérisait le plan triennal et le premier plan quadriennal, c'est qu'il y avait une contrainte financière qui nous modérait. Cette contrainte venait du fait que nos ressources n'étaient pas très grandes. La production pétrolière était encore assez basse, le prix dérisoire, le gaz n'était pas encore exporté... Alors, tout cela ne permettait pas d'avoir de grandes ambitions.

Sur le plan de l'appel à l'aide extérieure, les possibilités ne se sont ouvertes que quelques années plus tard. Les seuls prêts dont nous disposions étaient des prêts gouvernementaux. Le Gouvernement français nous avait consenti, dans le cadre des accords de juillet 1965, deux cents milliards d'anciens francs de crédits. Il y avait les crédits des pays socialistes qui constituaient, sans doute, une masse importante : mais, leur utilisation n'était pas facile. C'est dans ces conditions-là que s'est faite la préparation du premier plan quadriennal. En ce qui concerne l'industrie dans ce plan, il n'y avait pas d'opposition, à ce moment-là, entre l'industrie et la direction générale du Plan. La direction du Plan, au contraire, attendait que l'industrie se remue, se réveille et soumette le plus d'idées possibles pour alimenter le Plan. Car, à l'époque, on était à court de projets.

Dans l'agriculture, le problème consistait à absorber ce qu'on avait produit. Il y avait un excédent presque partout, sauf dans le domaine des céréales où il y avait un déficit endémique, qui a commencé à apparaître avant la date de notre indépendance. On considérait même, à l'époque, que l'industrie n'aidait pas suffisamment l'agriculture à sauvegarder et à valoriser une partie de sa production, du fait qu'il n'y avait pas assez de capacités industrielles pour la transformation et la conservation des fruits et légumes dont des quantités importantes étaient purement et simplement jetées. C'est la raison principale – que l'on retrouve d'ailleurs à l'origine des unités de conditionnement de la datte que nous avions réalisées dans le Sud – qui m'a amené à faire

construire quatre usines pour la transformation et la conservation des fruits et légumes, implantées dans chacune des régions de l'Algérie connues pour leurs potentialités et leurs productions maraîchères et agrumières : les plaines de Skikda et de Jijel-Taher, la vallée de la Soummam et la région de Relizane-Mohammadia. Mais, une fois ces usines achevées et prêtes à fonctionner, il n'y avait plus de production agricole et l'on m'accuse, aujourd'hui, d'avoir fait réaliser des usines de conserves qui ne servent à rien ou qui ne tournent qu'à un taux réduit de leur capacité.

Sur le plan de l'infrastructure, l'idée répandue, comme je l'ai déjà signalé, était que celle-ci était bonne et qu'il n'y avait pas lieu de faire un effort particulier dans ce domaine. Je vous signale qu'en 1967 ou 1968, j'ai écrit au Plan et au ministère des Transports pour leur dire que, compte tenu des projets industriels envisagés, il devenait nécessaire d'installer des moyens de transport ferroviaires pour les produits lourds, car on commençait à avoir de gros problèmes, comme pour l'évacuation des engrais d'Arzew et de l'acier d'El Hadjar. On avait demandé que la ligne Est-Ouest soit doublée, d'Oran jusqu'à Annaba. La lettre au ministère des Transports contenant cette requête faisait savoir, à ce ministère, qu'en 1975, nous aurions des problèmes de transports. En outre, j'avais demandé que la ligne Djebel Onk-Annaba soit doublée ; elle était alors saturée, en mauvais état et je faisais remarquer que si la ligne était interrompue pour une raison ou une autre, le complexe sidérurgique de Annaba serait mis dans une mauvaise posture ; sans alimentation en minerai, les conséquences seraient catastrophiques. Quelque temps plus tard, le ministère des Transports me répondit en me disant qu'ayant avisé le Plan, ce dernier ne jugeait pas utile ce doublement. Et je me rappelle que, dans ma lettre, je soulignais le fait que sept ans – de 1967 à 1975 – seraient à peine suffisants pour doubler la ligne. Réponse : *« Inutile, ce n'est pas nécessaire ! »* Eh bien ! Jusqu'à présent, rien n'est fait ! Ce n'est que maintenant que l'on parle d'améliorer quelques tronçons, sans pour autant envisager le doublement de la ligne.

On avait aussi demandé, à cette époque-là, à ce que l'on crée une darse supplémentaire dans le port de Annaba. On voulait qu'il y ait, dans ce port, un nouveau bassin ; ce qui supposait l'élargissement de la jetée protectrice, la création de nouveaux quais, etc. On nous répond que des calculs montraient que les quais actuels étaient suffisants, mais qu'ils étaient mal utilisés. Comme toujours, on raisonnait selon un modèle intellectuel

abstrait. On considérait que les quais pouvaient recevoir tant de millions de tonnes et, que s'ils ne le pouvaient pas, c'est que l'organisation faisait défaut. C'est comme pour le système de commercialisation dans l'agriculture, quand on a créé les COFEL[10], l'OFLA[11], etc. La CAPCS[12] fait le point dans chaque commune, excédent-déficit, la COFEL fait la même chose au niveau de la wilaya, l'OFLA au niveau national, et ça tous les jours, chaque matin ! Mais, tout cela suppose qu'il y ait un ordinateur qui réfléchisse pour toutes les ménagères, dans toutes les communes, tous les matins, et qui fasse le point de toutes les commandes et de toutes les offres... On a inventé, en fait, un système qui ne fonctionne que dans l'imagination de ceux qui l'ont élaboré et qui n'a rien à voir avec la réalité... Et c'est le même raisonnement pour les ports...

En outre, il y avait, de la part des Finances et du Plan, une volonté de contrôle de l'Industrie. Ils voulaient instituer un système tel que tous les mouvements de l'Industrie soient soumis à leur contrôle... Alors là, il y avait – et il existe, jusqu'à présent – un conflit autour du mot contrôle. Il y a le contrôle au sens classique du terme, celui qui consiste à surveiller ce que quelqu'un fait, à s'informer de l'action d'un individu ou d'un ministère en vue de le contrôler et, donc, d'être en mesure, à tout moment, de savoir ce que tel secteur fait, comment il entreprend, comment il réagit, etc. Et puis, il y a une autre conception du contrôle. Au sens anglo-saxon, contrôler c'est, en fait, diriger. Faire en sorte que les décisions reviennent à celui qui contrôle.

Vis-à-vis du Président, vis-à-vis du pouvoir, on disait qu'il ne fallait pas que l'Industrie fasse ce qu'elle veut, qu'elle devienne *« Un Etat dans l'Etat »*... *« Il faut qu'elle soit contrôlée»*... A partir de là, on suggérait des mesures qui consistent à faire en sorte que rien ne se décide sans que les gens du Plan et des Finances donnent le feu vert et que le dernier mot leur revienne, dans tous les domaines et cas par cas. C'est de là qu'est né le conflit, qui ne s'est jamais résolu, entre l'Industrie et les Finances. Lorsqu'ils ont vu que nous allions de l'avant, que les nationalisations se faisaient, que les monopoles se constituaient, ils se sont dits : *« Si on ne tient pas en laisse ce secteur industriel, il finira par nous entraîner... »* d'où, par conséquent, ce conflit dont l'enjeu consistait à faire en sorte que le Plan et les Finances aient le dernier mot au niveau des décisions, *sans pour autant endosser la responsabilité de la bonne ou de la mauvaise marche du secteur.*

Bien sûr, il y a l'aspect de la question exposée devant tout le monde : « *Nécessité du contrôle et du suivi* » ; mais, il y a un autre aspect, sous-jacent, qui est le fait de vouloir soumettre, à l'autorité de celui qui détient les finances et le plan, le ministre de l'Industrie et d'en faire une sorte de sous-ministre... Et c'est là que le conflit s'est aiguisé car, parallèlement à cette opération, j'ai eu des échos, à l'époque, me rapportant que des hommes d'affaires algériens allaient raconter aux industriels étrangers qu'ils devaient plutôt traiter avec les Finances et le Plan qu'avec l'Industrie ; car, c'étaient les deux premiers qui donnaient l'approbation définitive à tout projet industriel. Et c'est là que l'on voyait venir la forme d'intervention qui allait se préciser plus tard : « *quel est celui qui détient la clé ?* ». C'est là que résidait le fond du conflit, qui devait atteindre son paroxysme à la fin de l'année 1969, c'est-à-dire au moment où se discutait le plan quadriennal. Et, quand la discussion du plan quadriennal a été clôturée, les Finances et le Plan ont soumis un projet de loi de finances pour l'année 1970, qui comportait une série de mesures dont la principale était que tous les projets devaient passer par une commission présidée par les Finances et le Plan, qui les approuverait ou les rejetterait.

Mon raisonnement avait été le suivant : à partir du moment où un projet est adopté et inscrit dans un plan et que ce plan est approuvé par le Gouvernement, il n'est plus nécessaire de revenir devant une commission de fonctionnaires pour discuter de l'opportunité d'un projet ! Donc, l'existence d'une telle commission signifiait la remise en cause du Plan... Dès lors le plan n'a plus de sens ; ce n'est plus une décision politique ! Leur idée ayant été rejetée, ils ont introduit la nécessité, pour contrôler les engagements financiers, pour le suivi des prêts, sur le plan externe et interne, de faire en sorte qu'aucun contrat n'entre en exécution sans l'approbation des Finances et du Plan. L'argument avancé était qu'il fallait connaître les engagements financiers, qu'il fallait être en mesure à tout moment de connaître le niveau d'endettement du pays. Mais, en fait, cela consistait à donner au ministre des Finances le droit de veto sur chaque opération. D'autant plus qu'aucun critère n'était fixé pour la manière dont le ministre des Finances exercerait son appréciation... Il y avait, ainsi, une série de mesures qui faisaient en sorte qu'un projet industriel, après avoir été mûri, était mis sous le boisseau au niveau des Finances et du Plan.

Moi, je pressentais là-dessous toutes les magouilles qui pouvaient

se faire autour de cela...On bloque un projet que d'autres éléments, par ailleurs, négocient en secret, etc. On marginalisait le ministre de l'Industrie et de l'Energie et les sociétés nationales...

Deuxième mesure qui m'avait fait réagir : celle concernant les fonds d'amortissement. Je ne me rappelle pas bien son contenu, mais une de ses conséquences était qu'elle augmentait considérablement les charges des entreprises...

En définitive, toutes ces mesures visaient à ôter tout pouvoir de décision à l'Industrie pour le remettre au Plan et aux Finances et à encombrer l'Industrie de charges qui lui interdiraient, par la suite, de pouvoir s'équilibrer financièrement. Quand j'ai vu les choses se dérouler de cette manière... J'ai eu un incident très grave au sein du gouvernement... On en était arrivé à des insultes entre ministres ! Alors, je me suis dit : « *L'affaire est cuite ; c'est inutile de continuer.* » La loi de finances a été signée, début janvier 1970. Le lendemain, je suis allé voir le Président ; je lui ai dit : « *Adieu, je m'en vais !* » – « *Qu'est-ce que c'est que ça ? Pourquoi fais-tu cela ?* » m'a-t-il demandé. Bon, on a discuté et, en conclusion, je lui ai dit : « *Puisque les affaires évoluent ainsi, ce n'est plus la peine d'insister. Je ne veux pas être un obstacle. Je ne peux pas travailler dans les conditions actuelles. La loi de finances donne tous les pouvoirs au ministre des Finances ; il n'a qu'à prendre ses responsabilités...* »

S'ajoutait, également, à cette loi de finances, l'affaire du code des marchés. On appelait code des marchés, le code qui régissait les opérations de l'administrations française, des dépensiers de l'Etat. On leur imposait, avant de pouvoir conclure un marché, de faire appel à la concurrence. C'était le code appliqué dans toutes les opérations du budget de l'Etat faites par l'administration. Mais, dans le cadre économique, dans le cadre industriel, même l'Etat français, quand il voulait opérer dans le domaine industriel, créait des entreprises publiques auxquelles il donnait un caractère industriel et commercial, afin de les soustraire, pour ainsi dire, à la réglementation de la comptabilité publique, en vue de les faire agir, à l'intérieur de l'économie, comme des industriels privés avec des méthodes appropriées au type d'activité dont elles avaient la charge. Et cela existait auparavant et ça continue de s'appliquer encore maintenant. Après les dernières nationalisations opérées par l'Etat français, les directeurs nommés à la tête des nouvelles entreprises publiques ont été dotés des pleins pouvoirs de gestion et de décision. Rappelez-vous les déclarations de

Mauroy à Matignon, disant à ces nouveaux directeurs : « *Vous avez les pleins pouvoirs pour opérer.* »

Pourquoi ? Parce que l'industriel opère dans un marché, c'est quelqu'un qui achète, qui vend, qui opère tous les jours. Il ne peut pas se soumettre, dans sa méthode de travail, aux procédures de fonctionnement des commissions de marché. On ne peut pas assimiler un industriel dans une entreprise à l'intendant d'un lycée qui doit acheter le pain, lancer un appel d'offres pour acheter les légumes, etc.

A l'époque, donc, vouloir soumettre toutes les opérations industrielles, notamment les projets, à une commission des marchés, c'était encore une autre manière d'introduire, dans le fonctionnement de l'industrie, un élément supplémentaire de blocage et de perturbation, avec cet inconvénient que la commission des marchés est une commission de fonctionnaires, qui se réunit une fois tous les quinze jours et qui est instituée à l'échelle nationale, appelée à contrôler toutes les opérations lancées par les différents opérateurs du pays. Sans doute, il se peut que, quand il s'agit d'acheter des produits simples (viande, appareils...), on peut tout de suite vérifier si une offre est bonne ou mauvaise. Mais, lorsque vous avez à réaliser un projet industriel – cela est expliqué dans le document que j'ai écrit sur l'Inspection des Finances –, vous lancez un appel d'offres. Vous donnez les caractéristiques globales de l'usine que vous voulez construire. Ensuite, plusieurs firmes industrielles vous font des offres. Et il y a autant de conceptions de faire une usine qu'il y a d'entrepreneurs ! Toutes les usines d'ammoniac ne se ressemblent pas. Au niveau du procès, il y a différents procédés ! Vous avez différentes manières de faire un pipe-line, des centrales électriques ou des cimenteries..., donc, par conséquent, avant de faire un choix..., on entre en discussion avec les divers soumissionnaires, car chacun apporte une certaine façon de concevoir les choses, qui n'est pas tout à fait celle que l'on veut.

Pour pouvoir amener un soumissionnaire à ce que l'on désire, il y a toute une série de discussions qui durent très longtemps. Ainsi, quand on lance un appel d'offres pour un projet, on le lance à une date déterminée, on reçoit des offres à des dates déterminées et, à partir delà, on se met à discuter avec les différents partenaires. Et ce n'est qu'au bout d'un certain délai qu'on arrive à mettre au point les choses. Ce sur quoi on est d'accord se trouve formalisé dans un contrat qu'on rédige et qui constitue l'objet du marché.

Voilà donc, en définitive, un document qu'on a mis des mois à réaliser – parfois plus d'une année – et qui se trouve, un jour, devant une commission de fonctionnaires qui n'ont jamais rien vu, rien suivi de son élaboration et qui auraient à dire : « *c'est bon* » ou « *c'est mauvais* » !! Sur quels critères ? ! Et comment peuvent-ils le faire ? En une demi-heure ? Même en quinze jours d'études, ils ne sont pas en mesure de porter un jugement valable !

En outre, lorsqu'on lance un appel d'offres international, il y a des gens sérieux qui répondent ; mais il y a aussi des plaisantins. N'importe qui peut prendre une enveloppe et mettre à l'intérieur une lettre disant qu'il est capable de faire ce projet-là ! Mais, un contrat c'est quelque chose d'énorme. Le contrat juridique n'a pas de sens sans annexes techniques..., alors, si l'on doit passer tout cet ensemble-là (contrat juridique et annexes techniques) devant la commission, ce n'est pas sérieux ! C'est pourquoi, si l'on veut travailler sérieusement, sur le plan industriel, on est obligé d'opérer une sélection, ce qui veut dire se renseigner pour voir quelles sont les entreprises qui, dans le domaine concerné, sont connues pour leur expérience et les retenir pour la vraie compétition ; c'est ce que l'on appelle une consultation restreinte. On les sélectionne et on les appelle à la concurrence. D'ailleurs, les constructeurs sérieux nous disent : « *S'il y a quatre ou cinq qui soumissionnent, ce n'est pas sérieux !* » Car, quand vous faites appel à un industriel et qu'il élabore son offre, celle-ci demande des frais. Pour faire des offres, en effet, il faut faire des plans, des calculs, avancer des chiffres, etc. Ce qui implique un certain travail qui demande du temps et du personnel. Vous avez donc des offres qui peuvent coûter à leur auteur jusqu'à cinquante, cent millions d'anciens francs ! Alors, quelqu'un de sérieux ne peut soumissionner une offre pour laquelle il juge qu'il a peu de chances d'obtenir le marché ! Alors, il vous dit : « *Moi, si je suis en concurrence avec n'importe qui, je n'ai pas de chances. Pourquoi voulez-vous que j'aille dépenser quarante à cinquante millions comme ça, pour rien ! Pour le plaisir de vous donner un document !* »

Ainsi donc, les gens ne soumissionnent que dans la mesure où il y a une compétition entre gens sérieux. Ils vous disent, surtout pour les grosses affaires : « *On ne dépense pas de l'argent pour rien quand on n'a pas beaucoup de chances de l'avoir...* » Et même les offres que nous recevons – dans la situation où nous étions et où nous sommes encore, nous ne sommes pas dans les conditions des

grands industriels déjà confirmés, qui font des appels seulement pour avoir des équipements ou des prestations, mais, toujours pour mettre en œuvre une technologie qu'ils maîtrisent – nous servent d'abord à nous faire une idée, nous-mêmes, de ce qu'est une usine, une cimenterie, une raffinerie, etc. C'est en comparant les différentes offres et en discutant avec les différents partenaires que les techniciens algériens arrivent eux-mêmes à se faire une meilleure idée du projet et à se former eux-mêmes. Donc, ce travail demandait, notamment au début, beaucoup de temps, car maintenant, avec l'expérience acquise, une usine comme une cimenterie ne nous est plus étrangère ; c'est une opération qui se répète. Voilà donc un travail que l'on finalise au bout de deux, trois ou quatre ans et qui, en définitive, ne peut être mis en exécution sans *l'aval* de la fameuse commission des marchés !

Ensuite, quand on arrive devant cette commission, elle prend sa réglementation et commence à dire : « *telle condition, pourquoi n'est-elle pas respectée ; telle... , etc.* » Elle ne cherche pas à savoir, à comprendre la manière dont a été élaboré le contrat ! Ses membres s'en réfèrent seulement à des critères bureaucratiques et formels ! Parce qu'il manque telle ou telle pièce, on vous rejette tout le travail de quatre ou cinq ans !! Sur le plan financier, la BCA était arrivée jusqu'à nous demander la décomposition du prix de revient du fournisseur !.. Du prix de revient des Japonais !.. Les Japonais vous disent : « *Vous m'avez appelé, dans le cadre d'une concurrence, je vous ai soumis un prix, vous l'avez comparé à d'autres, vous avez trouvé qu'il était le meilleur, vous me prenez... Maintenant, qu'avec ce prix-là je gagne ou je perde, c'est mon affaire !* » – « *Non,* répond la BCA, *il me faut la décomposition du prix de revient.* » ! C'est comme ça, qu'en 1979, faisant un bilan de l'assistance technique... les services des Finances et du Plan ont compté, comme assistance technique, tout ce qui n'est pas achat de matériel !

Je ne sais pas si vous avez eu ce document, présenté par les ministres du Plan et des Finances, en 1979-1980, où ils ont estimé les dépenses de l'Algérie, en assistance technique, à plus de quatre-vingts milliards de dinars, pendant environ la durée d'un plan pour lequel toutes les dépenses de tous les secteurs du pays ne dépassaient pas cent vingt milliards de dinars !.. Est-il possible que les deux tiers des investissements d'un pays soient consacrés aux seules dépenses d'assistance technique ? Mais personne ne s'est avisé de relever une pareille énormité, car l'objectif réel était

ailleurs : dénigrer et démolir notre politique d'industrialisation, même en avançant les pires inepties en guise d'arguments, l'essentiel étant de frapper des esprits peu avertis et d'émouvoir ceux qu'on voulait entraîner dans la cabale contre l'industrie.

Quand on a fait la décomposition des chiffres contenus dans ce fameux document élaboré en 1979-1980 sur l'assistance technique, on a découvert qu'il y avait cinquante milliards en dinars. Leur origine ? Ils avaient compté le *montage* comme assistance technique ! Tout ce qui n'était pas achat d'équipement, pour eux, c'était de l'assistance technique ! Le montage, y compris ce qui se fait ici, c'est-à-dire le travail des entreprises algériennes et les salaires des travailleurs algériens qui y ont pris part !...Et, parfois, ils arrivaient, en analysant le coût d'une machine, à mettre dans l'assistance technique le travail de l'ingénieur qui a conçu ou dessiné la machine là où elle a été fabriquée !...Et, vous les entendez s'exclamer ou s'esclaffer : *« Ah, voilà, vous achetez de l'assistance technique ! Pourquoi cette machine n'est-elle pas fabriquée ici ? »* En fait, on s'est aperçu que ce document a été élaboré à partir des fiches accumulées par la Banque centrale sur la base des renseignements qu'elle demandait aux fournisseurs sur la décomposition de leur prix de revient. C'est de là que nos experts ont tiré les énormités par lesquelles ils voulaient frapper l'imagination d'individus ignares ou mal avertis. Alors, tout cela est né de ces histoires de 1970..., moi, je voyais dans ces manœuvres, l'œuvre du Plan et des Finances pour pouvoir bloquer l'Industrie, sans assumer leurs responsabilités...

On travaille dur et, au dernier moment, on se retrouve prisonnier de la bonne volonté de la décision financière et de ceux qui détiennent la planification...

Aussi, voyant venir tout cela, ai-je dit au Président, en janvier 1970 : *« Bon, ce n'est pas la peine de continuer, on n'a pas besoin d'un ministre de l'Industrie puisqu'en dernière instance, ce sont les ministres des Finances et du Plan qui décident. Les autres ministres ne sont que des fonctionnaires... ».*

– *« Oui, je sais, il y a des désaccords, d'accord. Mais ce n'est pas une raison pour partir. Retourne à ton bureau... »* me répondit-il.

– *« Non, c'est fini. J'ai préparé mes affaires. J'ai liquidé mes dossiers et je rentre à la maison. Je viens te dire au revoir. Je n'ai plus rien à faire dans ce ministère... Il n'est pas question que je retourne à mon bureau... Je rentre chez moi !»* lui ai-je répondu.

Evidemment, cela a énervé le Président. Pour lui, c'était un acte d'indiscipline qui affaiblissait son autorité... Mais, moi, je n'acceptais pas de me soumettre au ministère des Finances et du Plan dans les conditions que l'on voulait m'imposer, d'autant plus qu'à l'époque le ministère des Finances et du Plan avait pris comme conseiller l'actuel ministre de l'Energie qu'on avait expulsé du secteur de l'énergie où il s'était signalé par des agissements allant dans le sens des intérêts des sociétés pétrolières françaises. Il l'avait désigné pour suivre toutes les affaires de l'Industrie et il suivait, à ce titre, c'est-à-dire au niveau des Finances et du Plan, les affaires pétrolières... Je vous ai parlé du rapport qu'il avait fait, quand les négociations se sont engagées avec les Français, lorsqu'il avait dit que nos demandes lancées en ce qui concerne le prix du pétrole n'étaient pas sérieuses et qu'elles n'aboutiraient à rien. Finalement, j'ai dit : *« Non, je n'accepte pas de me soumettre. »* et je suis rentré chez moi... Alors, bien sûr, démission, etc.

Le jour même ou le lendemain, la police était en bas. Une voiture de la Sécurité s'était pointée en face de la porte de l'immeuble où j'habitais, surveillant et repérant les personnes qui venaient me voir ou qui sortaient de chez moi. Au bout d'un certain temps, je vais pour téléphoner, plus de tonalité ! Parfois, les gens m'appelaient et entendaient répondre que je n'était pas là ou que *« ça ne répondait pas »*... Je suis resté quinze jours enfermé à la maison ! (*rires*).

Alors, au bout de quelques jours, comme je n'ai pas voulu rejoindre mon poste, Boumediène a signé un décret plaçant le ministère de l'Industrie et de l'Enérgie sous intérim, confiant cet intérim à Medeghri, ministre de l'Intérieur, qui est allé s'installer dans mon bureau...

L'information a circulé dans la presse, *Le Monde*, etc. Le conflit est devenu public. Et c'est à ce moment qu'un certain nombre de gens sont venus vers moi, *dont les gens du Plan* – Abdallah Khodja, ses conseillers —, pour me dire : *« Tu fais une bêtise, au moment où l'on va lancer le plan quadriennal qui repose sur l'industrie, etc. Eh bien, en te retirant, tu fais le jeu de tes adversaires, des gens qui, précisément, ont imaginé toutes ces mesures-là pour stopper, casser l'élan industriel. »*

Et toutes ces mesures, accumulées dans la loi de finances, étaient d'autant plus incompréhensibles que le rapport gouvernemental introductif au texte, qui est devenu la loi du plan quadriennal,

considérait, à l'époque – donc fin 1969, début 1970 –, que les formalités administratives étaient très lourdes et *qu'il fallait les alléger* si on voulait faciliter le lancement du plan. Donc, au moment du lancement du plan, on insistait sur la nécessité d'alléger les formalités administratives ; or, *c'est exactement l'inverse* que faisait la loi de finances ! Tout le contraire !

Quand nous avions annoncé que nous allions investir trente milliards de dinars – ce qui était considéré partout comme quelque chose d'ambitieux, de faramineux, de *volontariste*, etc. – les Français écrivaient : *« L'Algérie n'arrivera jamais à réaliser son plan. Où va-t-elle trouver l'argent pour financer ce plan, etc. etc. »* A l'époque, le plan quadriennal était considéré comme quelque chose de gigantesque et la question se posait : *« L'Algérie sera-t-elle capable d'atteindre ses objectifs ?... »* C'était au début de l'année 1970... Aujourd'hui, ça peut paraître rudimentaire comme investissement. Mais, en 1970, c'était affronter une côte raide, faire de l'alpinisme. Ces gens sont donc venus me voir et me dire : *« Tu laisses tout tomber, comme ça ! Ce sont des années de travail qui sont fichues. Tu ouvres la voie à tous ces gens-là. Et derrière, on sait ce qu'il y a ! Finalement, on a monté ça pour saboter l'industrie... Mais, en définitive, n'ayant pas obtenu du Président qu'il t'enlève de l'Industrie ou qu'il la casse, on t'a provoqué, sachant que tu allais réagir comme tu l'as fait. Pour que tu partes de toi-même, en leur laissant la voie libre ! Et, enfin, tu dessers même le Président, qui a refusé de céder à leurs pressions, etc. »*

On m'a même demandé de revenir sur ma décision de démissionner et on a ajouté que, si j'étais un véritable militant attaché à la politique que je voulais appliquer, je devais mettre mon amour-propre de côté ; que je devais accepter de me soumettre à n'importe quoi et que l'essentiel était d'être là et de faire aboutir la politique à laquelle j'étais attaché même si, pour cela, je devais passer sous les fourches caudines de tel ou tel ministre... Mais, pour moi, le problème n'était pas de passer sous l'autorité de tel ou de tel ; c'était que je voyais que ce que j'allais entreprendre allait être freiné, cassé et, surtout, je voyais – vous verrez dans mes lettres de l'époque – la situation financière que l'on préparait pour les entreprises nationales industrielles... On organisait, déjà, à l'époque, la faillite des entreprises nationales. Les types de fonctionnement imposés aux entreprises nationales industrielles étaient conçus de telle sorte que l'équilibre financier de ces

entreprises ne pouvait être atteint, que nos projets industriels étaient condamnés à être des projets déficitaires ; j'étais conscient qu'un tel résultat serait exploité, par la suite, pour dire que l'activité industrielle est déficitaire. L'expression existe dans l'une des lettres que j'ai écrites à Boumediène où je disais : « *Voilà où nous allons aboutir…* »

Par ailleurs, Boumediène, par différentes voies, m'a fait contacter pour me dire que j'étais idiot, que la manière dont j'avais agi était incorrecte, etc. et « *qu'en fin de compte, si la loi de finances n'est pas bonne, on ne l'appliquera pas et puis c'est tout ! Ou qu'on s'arrangera pour assouplir les choses dans les textes des décrets d'application.* » Mais, on a quand même présenté ma réaction comme étant celle d'un homme « *qui ne veut pas être contrôlé* », de quelqu'un « *qui veut avoir les pleins pouvoirs et faire ce qu'il veut* », « *imposer son point de vue* », *etc.*, alors qu'en matière de contrôle, j'ai toujours dit : « *Je veux bien que l'on discute un plan, que l'on confronte nos idées ; mais, une fois ce plan adopté, c'est terminé !… Vous ne m'accordez pas un projet maintenant et, ensuite, vous me créez une nouvelle commission pour le remettre en question. En matière financière, je suis d'accord pour discuter et agir sous la surveillance de tout le monde et, si quelque chose ne marche pas, soumettre le cas à l'arbitrage du Président. Mais, je ne veux pas que ma décision dépende d'un autre ministère ! Ou alors que ce dernier prenne la responsabilité du secteur industriel et de sa bonne marche… Je ne veux pas garder la charge d'un secteur dont la responsabilité reposerait sur moi, mais dont l'autorité se situerait chez un autre ministre !* »

Et avec eux, il ne s'agissait pas, pour moi, uniquement d'un problème de prérogatives entre deux ou trois ministres… Il y avait toujours, en toile de fond, ce problème des hommes d'affaires dont je vous avais déjà parlé. Car, derrière les gens qui cherchaient à me mettre les bâtons dans les roues, il y avait effectivement un certain nombre d'individus qui se préparaient à prendre leur part du gâteau qui était en train de se faire. Ayant été combattus dans mon secteur, ils ont cherché à se faire appuyer et à s'imposer par d'autres. Je vous ai dit comment on a essayé de m'imposer l'intervention de certains intermédiaires dans des affaires industrielles, de faire de moi une sorte d'affidé utilisé au service de ceux qui se tiennent derrière le rideau et se contentent de manipuler ceux qui acceptent de se soumettre à leurs volontés. De même que, dans le milieu, les grands caïds font travailler à leurs

profits les faibles qu'ils tiennent sous leur dépendance. Là, on a un système où les grands se placent dans les ministères et les postes dits de souveraineté, tandis que les autres sont relégués aux ministères et aux fonctions de gestion où l'on peut se mouiller et où, en cas de besoin, on peut les couler ou bien les faire chanter, si l'envie les prenait de jouer aux ministres indépendants et de ne pas se montrer dociles envers les volontés des grands.

Je n'accepterais jamais de faire en sorte que les opérations que j'initie servent à combler les appétits des hommes qui cherchent à tirer profit de nos opérations de développement ; je refusais de me plier à la volonté de ceux qui voulaient m'amener à obliger mes collaborateurs à travailler de manière à se rendre complices des manœuvres aboutissant à ce que des individus empochent des commissions de un, deux, trois ou dix pour-cent, tout simplement en leur permettant de se présenter, auprès de nos partenaires étrangers, comme étant ceux qui détiennent l'aval aux opérations auxquelles ces derniers sont intéressés.

En résumé, ils attendaient, de moi et de mes collaborateurs, un comportement donnant du crédit à leurs prétentions, lorsqu'ils affirmaient aux firmes étrangères : « *Cette affaire ne pas passe pas, si vous ne payez pas ! C'est moi qui détiens la clé !* » Voilà…

Au bout d'un certain temps, j'ai revu Boumediène. J'ai dîné chez lui. Il a fait allusion à mon escapade d'Oudja, me disant qu'une fois de plus un accès d'humeur me poussait à prendre ma valise et à partir… Puis, il m'a dit : « *Demain, je signe la loi du plan quadriennal* – c'était vers le 20 janvier —. *Tu viens assister…* » C'était une manière de faire savoir à tout le monde que je reprenais mes activités. Le lendemain, je me pointais au Palais du Peuple et j'assistais à la signature du premier plan quadriennal… Alors bien sûr, cela a renversé la vapeur, bouleversé la situation ! Les autres se disaient : « *On n'a pas réussi notre opération, le voilà de retour !* » (*rires*). Et cela a ouvert une autre crise entre Boumediène et l'autre groupe, crise qui a abouti à une autre décision un mois et demi plus tard…

El-Kenz : Quelle décision ?

Abdesselam : Le départ de quelqu'un d'autre ! Je crois qu'à l'époque, ce dernier avait des problèmes de santé nécessitant du repos, mais je crois, qu'effectivement, le fait que je sois revenu a été perçu, par lui et par d'autres, comme une volonté marquée de Boumediène de ne pas leur céder.

Bennoune : Tu as aussi parlé de Medeghri, placé comme intérimaire...

Abdesselam : Oui, c'est au cours de cette période-là que Médeghri m'a envoyé quelqu'un pour me dire – alors que j'étais en conflit avec lui : *« Je ne suis pas d'accord avec Belaid, je ne l'aime pas ! Mais, je reconnais que, malgré tout, dans la phase actuelle, on a besoin de lui... »* Et le quadriennal, à l'époque, était considéré par tout le monde comme le grand pari du régime... Il a dit qu'il était allé voir Boumediène pour lui demander de venir me rendre visite pour me dire de revenir et que Boumediène aurait refusé, pour une question de dignité. Car, j'aurais pensé que c'était Boumediène qui envoyait Medeghri. *« Je suis le Président ; je ne vais pas demander à un ministre de revenir ! »* aurait répondu Boumediène à Medeghri. Il lui a interdit, donc, de venir me voir. Medeghri m'a envoyé, donc, un ami commun pour me dire qu'il fallait reprendre contact avec le Président. C'était le deuxième ou le troisième jour après ma démission. Sur le moment, je n'ai pas réagi..., après j'ai réfléchi. Voilà, donc, comment s'est terminée cette histoire.

El-Kenz : C'était donc juste une année avant les nationalisations de 1971 ? Est-ce qu'il n'y avait pas un lien ?

Abdesselam : Oui, peut-être..., je suis donc revenu et on a recommencé à travailler. Pour en finir avec ce type de problèmes que je viens d'évoquer, je voudrais vous citer un autre épisode, du même genre, que j'ai vécu en 1965, c'est-à-dire au lendemain de mon entrée au gouvernement.

A la suite d'un conflit, devenu aigu, avec Slimane (Ahmed Kaid) je vais voir Boumediène et lui présente ma démission ; mais sans quitter immédiatement mon bureau, comme en 1970. Quelque temps après, Boumediène charge Medeghri de voir un peu ce qui se passe. Medeghri m'a invité. On a donc dîné ensemble. Il m'a dit : *« Si tu as un problème avec Slimane, au lieu de t'affronter à lui, viens me voir. Moi, j'arrangerai les choses. N'en fais pas un conflit ! »* Ça fonctionnait comme cela. Je soumettais les problèmes à Medeghri qui calmait les choses. Car, ils étaient en groupe. Mais, on ne réglait pas les problèmes sur le plan des principes, des lois, de la réglementation. On te règle tes problèmes comme des opérations ponctuelles. Tu as besoin d'une autorisation ? On te la donne. On te fait des facilités, etc. Mais, le levier de commande, l'épée de Damoclès reste. On te règle les problèmes ; cependant, le

jour où l'on veut te saboter, on fait ressortir toute l'artillerie. Ils ne renonçaient jamais au contrôle exclusif du levier. Quand tu cries, on t'accorde ce que tu veux : une autorisation, un déblocage, etc. Tout devient affaire de circonstances... C'est un peu l'histoire de la RDA et de la RFA sur Berlin... (*rires*).

Donc, après cette histoire de 1970, nous avons lancé des opération inscrites dans le nouveau plan quadriennal. Ah ! Entre-temps il faut dire un mot sur les monopoles, car ils ont été pour beaucoup dans la détérioration des rapports entre l'Industrie et le groupe d'Oujda[13].

El-Kenz : Oui, mais alors, Si Belaid, ce conflit entre l'Industrie et les Finances que l'on retrouve de 1965 jusqu'en 1980, on sent qu'il vous angoisse ; à travers tous vos documents, vous revenez, à chaque fois, sur ce problème... Est-ce à dire, aussi, que vous n'avez pas réussi à...

Abdesselam : J'ai surmonté des obstacles ! Mais, la source des obstacles est restée. C'est pourquoi, je me suis imaginé comme un cheval que l'on fait courir dans un champ de course, qui doit sauter des obstacles à chaque étape de sa course !

El-Kenz : Alors, la question que je vous pose et à laquelle vous répondrez peut-être à la fin de nos entretiens est : est-ce que ce conflit n'est pas simplement un conflit qui exprime non une lutte d'appareils, mais un conflit de classes, en fait ?

Abdesselam : Moi, je l'ai toujours caractérisé comme un *conflit entre des politiques*... différentes, opposées même... Une politique qu'on n'a pas réussi à éliminer, on essaye de la *saboter dans son application*. Les autres m'attaquent, non pas tellement parce qu'ils désirent me contrôler – car le contrôle, ils peuvent le faire à tout moment –, mais parce qu'ils veulent se servir du contrôle *comme d'un moyen* d'empêcher de s'exécuter une politique qu'ils n'approuvent pas... N'ayant pas réussi à imposer, au niveau du gouvernement, du Président, la politique qui leur agrée, ils cherchent à casser toute autre politique que la leur. Et c'est toujours comme ça que j'ai compris les choses et que j'ai réagi !

El-Kenz : Parce qu'on voit qu'à l'intérieur du groupe d'Oujda, vous étiez le seul grand ministre important à ne pas faire partie du clan...

Abdesselam : Moi, je ne suis pas du groupe d'Oujda. J'ai

appartenu à la wilaya V à un certain moment, mais je n'étais pas au sein du groupe d'Oujda, politiquement parlant.

Bennoune : C'est un mariage de raison que le groupe d'Oujda a fait avec Belaid, plus précisément Boumediène.

Abdesselam : Le groupe d'Oujda, à l'exception de Boumediène, pensait, au départ, que je rentrerai, par la suite, dans leurs manœuvres, que je fermerai les yeux, que je deviendrai leur complice, pour ainsi dire… mais, je n'ai pas marché !

Bennoune : J'aimerais revenir sur la question d'Ali. Tu as appelé cela un conflit politique, mais au profit d'intérêts déterminés des hommes d'affaires, des compradores… Quelqu'un comme Medeghri était allergique aux nationalisations. Il défendait, en quelque sorte, l'initiative privée et une industrie au service de l'intérêt privé… C'est ça le problème, non ?

Abdesselam : Ils avaient une certaine conception du développement, effectivement. Ils auraient souhaité une forme de développement différente. Ils considéraient que la ligne suivie était une ligne marxisante, socialiste, type soviétique… Alors qu'ils auraient voulu une ligne – Ahmed Taleb l'a dit – social-démocrate… Il n'a pas employé le terme exact de *social-démocrate* ; mais, il parlait de *socialisme à la suédoise*…

Pour lui, il fallait une forme de développement où l'Etat prend en charge les gros investissements et laisse le reste aux privés, en laissant l'économie fonctionner apparemment selon les principes du marché. C'est pourquoi, lorsque nous avions installé les monopoles, les tensions se sont accentuées et les contradictions se sont avivées avec eux, notamment quand nous avions pris les gros secteurs de l'industrie. Le commerce, qui était plus ou moins, à l'époque, sous leur influence, n'a pas subi de nationalisation. Il y avait, certes, des contrôles, compte tenu de la modicité de nos disponibilités en devises… Il y avait le système des licences ; c'était quelque chose qui existait du temps des Français, qui n'avaient pas libéralisé leur propre commerce extérieur. C'était encore le système instauré après la deuxième guerre mondiale. Les licences étaient un moyen de limiter les importations à l'essentiel. L'on donnait, de la sorte, des autorisations spéciales d'importer à des commerçants privés ou à des organismes d'Etat. La plupart des opérateurs étaient privés…, ceux du commerce extérieur étaient français et algériens.

Lorsque nous avons essayé de prendre en main l'industrie, et

qu'il fallait savoir quoi produire dans le domaine de l'industrie, nous nous sommes trouvés à court d'informations. Il y avait trois raisons essentielles qui nous ont amené, petit à petit, à installer les monopoles.

La première raison était que, dans cette recherche d'idées de projets, de l'identification des produits consommés par l'Algérie, les statistiques douanières n'étaient pas suffisantes. Car, elles étaient faites en fonction de la nomenclature douanière. Les douanes enregistrent l'entrée des marchandises en fonction de leur mode de classement. Mais, on n'a pas la description des produits. Donc, les statistiques douanières comme moyen de connaissance du marché, à travers les marchandises importées, n'étaient pas un instrument suffisant. Le meilleur moyen de les connaître – nous étions-nous dit – était d'avoir sous la main, les commandes elles-mêmes, c'est-à-dire que l'on devait avoir les informations que détient celui qui achète la marchandise. Quand l'importateur achète quelque chose, il le décrit de façon plus détaillée. C'est pourquoi nous nous sommes dit, qu'en prenant le monopole, en faisant passer par nos mains tous les produits, nous les connaîtrions. De plus, nous saurions qui les fabrique et d'*où* ils viennent. Et d'ailleurs, dans la technique de prise en main du monopole, on avait prévu deux phases : la première phase était l'exercice du monopole sous forme de visas. Tout importateur doit venir demander un visa de la société détentrice du monopole, en soumettant tout un dossier sur les produits demandés, leur description, etc. Cette phase a duré une année, parfois plus, selon la manière dont les sociétés nationales ont fonctionné. En définitive, elles ont toutes réussi à tirer avantage de cette phase. Les sociétés nationales ont dressé une nomenclature des produits importés. On avait des centaines, des milliers de fiches de produits. Cela a constitué, par la suite, un réservoir énorme pour concevoir les projets. La deuxième phase a été l'exécution directe des opérations d'importation par les entreprises détentrices des monopoles elles-mêmes.

La seconde raison est une raison financière. Ce commerce de produits qui venaient de l'extérieur, que détenaient des sociétés importatrices privées ou étrangères, était un commerce florissant ! Au moment où nous allions nous lancer dans la fabrication de produits élaborés, qui nécessitaient des investissements énormes, un effort de formation pour les ouvriers, un effort général pour tout le monde pour tenter de maîtriser la technologie, des opérations

d'investissements qui demanderont du temps pour être rentabilisées et qui auront, donc, à subir des déficits durant un certain temps, etc., il y avait pour les mêmes produits, des gens qui les importaient en se faisant de l'argent. L'idée nous est venue, alors, de mobiliser au service de l'industrialisation cet argent que des individus réalisent sur notre propre marché, au lieu de le laisser dans la poche des commerçants. En faisant de la société qui reçoit la mission de fabriquer un produit déterminé, la société qui l'importe, le commercialise, on lui donne le moyen de puiser, dans les opérations commerciales sur les produits non encore fabriqués, de quoi soutenir l'effort d'investissement, de quoi combler les déficits que l'on aura à affronter dans la mise en exploitation d'usines nouvelles.

La troisième raison concerne le pouvoir de négociation avec les firmes étrangères. On s'est aperçu que, dans la recherche de partenaires pour la fabrication de produits, après identification d'un fournisseur de licence, par exemple, quand on lui disait que pendant la construction de l'usine, on lui réservait le marché algérien, ou bien si, après la construction de l'usine qu'il nous aiderait à réaliser, les produits obtenus ne sont pas encore en assez grande quantité pour satisfaire la demande sur notre marché, on s'engagerait à acheter la différence chez lui, il nous répondait : « *Mais, je n'ai pas besoin de vous. Moi, j'ai mon marché en Algérie ! Je suis installé en Algérie. J'y ai mes bureaux, mes installations ; je n'ai pas besoin de vous pour y vendre mes produits !* »

Finalement ce fournisseur nous disait : « *Moi, votre marché, j'y suis !* » Cela a été, à maintes reprises, affirmé par les représentants de beaucoup de firmes auxquelles nous nous adressions pour obtenir, soit des licences de fabrication, soit un engineering, soit la réalisation d'une usine destinée à fabriquer, chez nous, des produits dont elles assumaient la fourniture dans leur pays d'origine. Il faut dire que ce type de problème est apparu, quand nous avons commencé à envisager l'implantation, en Algérie, d'industries spécifiques, c'est-à-dire d'industries qui ne pouvaient être réalisées que par ceux dont on deviendrait, en quelque sorte, les concurrents : les industries mécaniques, pharmaceutiques, électriques, électroniques, etc.

Alors, on s'est dit : « *Puisque c'est comme ça, eh bien ! on prend le monopole.* » Ainsi, dorénavant, une société nationale industrielle, chargée de réaliser une fabrication déterminée en

Algérie, pouvait répondre : « *Pour vendre votre marchandise chez nous, il vous faudra passer par moi !* » A partir de ce moment-là, tout a changé ! Tenez, par exemple, pour la fabrication des produits cosmétiques, les groupes avec lesquels nous avions pris contact, nous ont répondu : « *Pourquoi voulez-vous que nous vous apprenions à faire des produits cosmétiques, puisque le marché algérien est à nous !* » Mais, quand on a pu leur répondre : « *Avec le monopole, si vous ne passez pas par nous, on vous ferme le marché algérien !* », leur attitude a changé.

On a ainsi donné aux sociétés nationales chargées de promouvoir la fabrication des produits destinés à notre consommation, le monopole de l'importation sur les produits relevant de leurs secteurs respectifs. Les monopoles étaient donc un point d'appui financier, un point d'appui pour l'identification de la structure du marché et un point d'appui sur le plan de la négociation, pour obliger les fournisseurs étrangers à nous donner leur licence et leur savoir-faire (le *know how* anglais).

Les fournisseurs d'usines étaient tenus de nous donner le droit juridique d'utiliser leurs brevets et de nous révéler leur process... On aurait pu, peut-être, faire comme les Japonais et les Russes, qui reconstituent les process de fabrication à partir d'une documentation technique dont ils s'emparent. Encore, faut-il avoir le personnel qualifié pour faire cela. Mais, même dans ce cas, les Japonais et les Soviétiques font appel, quelquefois, aux industriels d'origine. D'ailleurs, les Japonais, jusqu'à maintenant, travaillent pour plus de 50 % sous licences US. Ce n'est que récemment qu'ils commencent à avoir des brevets propres. Ai-je besoin de rappeler, en outre, qu'avant de parvenir au stade qui est le leur aujourd'hui, les Japonais ont, pendant des décennies, fait exactement comme nous, c'est-à-dire acheté des licences et fait venir chez eux des assistants techniques en provenance des pays dont ils désiraient acquérir la technologie et le savoir-faire industriel. Quand ils ont réussi à bien maîtriser ce qu'ils prenaient chez les autres, ils se sont hissés à un stade supérieur, devenant eux-mêmes inventeurs, créateurs de technologies, promoteurs d'un savoir-faire plus perfectionné, élaborant des produits et des techniques d'une qualité supérieure à celle des pays dont ils ont naguère copié les modèles. Ils ont su se mettre patiemment et méthodiquement à l'école de ceux qui, de par l'Histoire, étaient en avance par rapport à eux, avant de les rattraper, puis de les dépasser. Mais, à aucun moment, ils n'ont cherché à réinventer la poudre comme s'en vantent, chez

nous, ceux qui de nos jours se targuent d'être de brillants économistes et des parangons de la science.

En instituant les monopoles, on a eu, donc, droit à toutes sortes de reproches.

On a dit que, par cette opération, le ministère de l'Industrie et de l'Energie empiétait sur les prérogatives du ministère du Commerce.

Dans la réalité, c'était faux ! Car, au moment de l'installation de ces monopoles, les opérateurs – ceux qui importaient – n'étaient pas le ministère du Commerce, ni des organismes du ministère du Commerce, mais des privés, soit algériens, soit étrangers.

Donc, j'ai pris la place des privés et surtout des étrangers et non celle d'un autre ministère, parce que les produits industriels étaient importés par les étrangers ; les privés algériens s'occupaient surtout du textile, de l'épicerie, des chaussures, etc. Mais, pour presque tous les produits à caractère industriel, c'étaient des sociétés françaises ; certaines sociétés étrangères commençaient à avoir des représentations tenues par des Algériens : Jeumot-Schneider, Brossette – pour les produits sidérurgiques –, une succursale d'Ugine-Kulmann – pour les produits d'aluminium...

Lorsque nous avons installé les monopoles, nous avons donc éliminé ces gens-là en Algérie ; nous n'avons pas pris une prérogative d'un organisme du ministère du Commerce. Ce n'est qu'après, lorsque les monopoles accordés aux sociétés industrielles étaient installés, que le ministère du Commerce s'est manifesté, disant en gros : « *Bon, si je ne me dépêche pas, il va tout me prendre.* » C'est alors, qu'à son tour, le ministère du Commerce s'est mis à instituer des monopoles et à créer des sociétés nationales pour en assurer l'exercice. Il a donné des monopoles, par exemple, aux Galeries Algériennes, à droite et à gauche... L'agriculture, de son côté, s'est mise à faire la même chose, etc.

Il s'est établi une sorte de course de vitesse, chacun semblant se dire : « *Si je ne me dépêche pas, je risque de voir mes activités passer sous la coupe du ministère de l'Industrie.* » En fin de compte, les monopoles institués se trouvent répartis sur des secteurs relevant de plusieurs ministères. Mais, ceux dont les intérêts ont été contrariés par ces monopoles ont fait du ministère de l'Industrie et de l'Energie le principal responsable de leurs maux, puisqu'ils considèrent que c'est surtout pour échapper à son emprise – à son *impérialisme* disait-on – que les autres ministères

se sont empressés, à leur tour, d'établir des monopoles sous leur contrôle. D'autant plus que les monopoles du commerce ont été conçus de telle sorte que, finalement, cela a créé un enchevêtrement extraordinaire entre beaucoup de monopoles. Certains ont agi de manière à prendre tout ce que nous avons laissé, parce que, à l'époque, il fallait bien qu'eux aussi *fassent socialistes* (*rires*).

En agissant ainsi, nous avons, évidemment, touché les intérêts des intermédiaires privés. Pourquoi ? Parce que, parmi les acheteurs de produits industriels entrant en Algérie, il y avait les administrations qui ne relèvent pas des secteurs économiques. Ces administrations ou les organismes qui en dépendent traitaient, auparavant directement avec les importateurs privés ou avec les fournisseurs extérieurs ; mais, avec les monopoles, ils étaient obligées de passer par l'industrie pour importer. Auparavant, les hommes d'affaires pouvaient agir directement sur un marché de camions, de bulldozers, etc., concernant telle ou telle administration, telle ou telle collectivité... Avec les monopoles des sociétés nationales industrielles, ils se retrouvaient contraints de passer par ce monopole qui servait, en quelque sorte, de révélateur pour déceler leurs interventions. Bien sûr, cela a multiplié et intensifié les conflits.

Des groupes, par exemple comme Caterpillar, qui nous diaient : « *J'ai mon marché et j'ai mes hommes en Algérie !* », se sont rendu compte, avec les monopoles, que ces hommes ne leur suffisaient plus pour passer. Certes, ils ont pu, quand même, conclure certaines opérations et obtenir certains marchés très forts... Mais, les monopoles n'en étaient pas moins devenus une complication pour les hommes d'affaires. Par le fait du monopole, ils se sont retrouvés sous la coupe de l'industrie... dont ils connaissaient l'hostilité à l'égard de la complaisance qu'ils apportaient aux groupes étrangers, dans les actions déployées par ces derniers pour entraver notre industrialisation.

Un jour, un privé que je connaissais m'a dit : « *Mais, enfin, tu oublies qu'à un moment donné toute l'économie algérienne était entre tes mains !* » (*rires*). Bon ! Mais, cela a été conçu dans le but de soutenir le développement et non pas pour le plaisir de placer qui que ce soit sous la coupe de l'industrie. Et c'est là que l'on retrouve la différence d'optique.

Notre stratégie de développement commandait que le commerce extérieur fût pris en main. On en avait besoin pour identifier nos

opérations d'industrialisation, pour mobiliser la plus-value commerciale qui allait dans la poche des commerçants, afin de la mettre au service de l'industrialisation et du développement du pays ; on en avait besoin comme stratégie de négociation vis-à-vis de nos partenaires étrangers. Mais, pour les autres, cela n'était pas évident. Pour eux, ce n'était qu'un moyen, un prétexte utilisé par le ministère de l'Industrie pour augmenter ses prérogatives, pour étendre son « empire », pour empiéter sur les prérogatives des autres ministères. Ils y voyaient un moyen pour le ministère de l'Industrie de les gêner, de ne pas les laisser faire ce qu'ils voulaient avec l'extérieur. En gros, le ministère de l'Industrie était interpellé, par exemple, de la manière suivante : « *Moi, je veux importer du Mercedes et toi tu as des problèmes ou tu ne veux pas travailler avec Mercedes, pourquoi veux-tu que je me plie à tes exigences envers Mercedes ?* »

On a eu en effet, des problèmes avec Mercedes. Beaucoup de gens voulaient importer des camions, des cars, des voitures Mercedes. Mais, quand nous allions voir Mercedes pour nous aider à construire, en Algérie, pour notre propre compte (Sonacome), une usine pour la fabrication de véhicules type Mercedes, il nous répondait : « *Pas question ! Mercedes ne travaille qu'avec Mercedes. Nous n'avons jamais construit d'usine pour quelqu'un d'autre ; nous ne le ferons pas davantage pour vous ! Nous, nous vendons en Algérie et nous n'avons pas besoin de vous pour le faire ! Et, de toute façon, nous n'avons jamais donné notre licence à quelqu'un d'autre !* » Telle était leur réponse, dite aussi carrément ! Notre réponse était : « *Puisque, c'est comme ça, nous achèterons du Fiat et du Deutz... Nous fermons le marché algérien à Mercedes...* » Et d'entendre, alors, ceux qui veulent acheter Mercedes : « *Voilà, il nous empêche d'acheter Mercedes, alors que c'est le meilleur !* »

Certains sont allés jusqu'à dire que j'ai utilisé les monopoles pour être le seul à pouvoir faire des affaires (*rires*)... Dans beaucoup de milieux, on affirmait volontiers que j'ai été plus malin que les autres et, qu'en définitive, je me réservais toutes les affaires ! « *C'est lui et ses collaborateurs qui vont faire des affaires* », ne se lassaient pas de répéter mes adversaires. Ce qui, dans une certaine mesure, n'est pas tout à fait sans fondement, puisqu'il s'en est trouvé qui, au lieu d'attaquer à l'extérieur, ont agi pour m'atteindre de l'intérieur, c'est-à-dire se sont attelés à s'assurer la complicité de mes collaborateurs. Et certains de mes

collaborateurs ont marché, soit par complaisance envers des individus qui leur promettaient un intéressement matériel ou des facilités, pour le règlement de leurs problèmes personnels en divers domaines, ou bien, encore, en leur faisant miroiter des possibilités de promotion, grâce aux appuis des hommes dont ils se réclamaient, au sein du pouvoir, promotion qu'ils présentaient comme pouvant intervenir par-dessus la tête de leur ministre, soit, enfin, par intimidation ou encore par le chantage.

Les collaborateurs ainsi séduits ou soumis refilent, alors, des informations et jouent le jeu de ceux qui les prenaient dans leur filet. Il y a eu beaucoup de cas de ce genre dont j'ai eu vent, par la suite, notamment après la mort de Boumediène. Des gens, parmi mes collaborateurs, qui marchaient avec des hommes qui me combattaient ! Ces hommes avaient un avantage sur moi : ils avaient des appuis qui leur permettaient de faire ce que j'étais parfois incapable d'obtenir ou d'assurer, par exemple la sauvegarde de la sécurité ou de la liberté de ceux qui suivaient fidèlement et loyalement la politique que j'appliquais ou que je défendais. Un de mes collaborateurs qui se faisait prendre, je n'avais souvent pas les moyens de le sortir d'embarras... Une fois, je vous ai raconté l'histoire de quelqu'un qui a été arrêté pour une histoire de circulation, à la suite d'une altercation avec un gendarme. Quand j'ai téléphoné à Benchérif, celui-ci m'a dit : « *Outrage à un agent de la force publique* » ; d'où placement en garde à vue, une menace d'inculpation et de mise sous mandat de dépôt. Ceux qui tombaient dans de pareilles situations s'entendaient dire : « *Va dire à ton ministre de venir te libérer !* »

J'ai eu des problèmes avec la justice, le procureur et le juge d'instruction se trouvant avec, d'un côté, le ministère de l'Industrie et de l'Energie et, de l'autre, le commandant de la sûreté ou de la gendarmerie. Mais, le juge lui-même préfère, souvent, pencher du côté du plus fort, pour ne pas être embêté, pour ne pas tomber sous un chantage quelconque... surtout certains juges... Vous savez ce qu'ils font !.. Les maux sociaux, dont on fait aujourd'hui la justification de ce que l'on appelle l'assainissement, ne sont pas l'apanage du seul secteur économique...

Un autre épisode, qui illustre encore davantage les procédés dont on se sert pour tenter de miner l'autorité d'un ministre, qui n'accepte pas de se plier aux exigences de certains barons, mérite d'être cité. Un jour, la direction de la Sonatrach m'avise que la base pétrolière et tous les chantiers pétroliers de Hassi Messaoud

se trouvent encerclés, dans une vaste opération de bouclage déclenchée par les forces de gendarmerie, appuyées par des contingents de l'armée. Renseignements pris, j'apprends qu'il s'agit d'une opération destinée, soi-disant, à vérifier l'identité des techniciens étrangers travaillant dans nos champs pétroliers, sous prétexte que ces techniciens ne se conforment pas à la réglementation concernant le séjour des étrangers sur notre territoire. Des techniciens, des ingénieurs qui se trouvaient sur leurs lieux de travail, la plupart torse nu et en short dans une région désertique, sous un soleil brûlant, se sont vu interpellés, sur leurs lieux de travail, et embarqués dans des paniers à salade, sous le motif qu'ils ne portaient pas sur eux leurs papiers d'identité, papiers qu'ils avaient laissés dans leurs camps d'hébergement ou, parfois, dans un vêtement déposé à quelque distance de l'endroit où ils ont été abordés par les forces de l'ordre ! Même sort pour des directeurs ou des représentants d'entreprises venus d'Europe pour inspecter la marche des travaux dont ils avaient la charge !

Tout ce monde a été conduit, sans ménagement, à des postes de la gendarmerie pour vérification de leur identité ou bien pour contrôle des raisons de leur présence dans nos champs pétroliers. Certains ont été relâchés au bout de quelques heures, d'autres ont été maintenus en garde à vue pendant vingt-quatre heures et plus.

Benchérif, auprès duquel j'ai protesté contre la nature des procédés dont il usait avec l'intention manifeste de nuire, m'a répondu que la loi doit s'appliquer à tout le monde et que les gens travaillant dans le secteur industriel ne sont pas au-dessus des lois. Je lui ai répondu que personne, du moins du côté du secteur dont j'avais la responsabilité, n'avait l'intention de se soustraire à l'application de la loi ; que lui, qui reproche à d'autres de vouloir se placer au-dessus des lois, a souvent tendance à s'identifier lui-même à la loi et que, pour s'enquérir des conditions de séjour des techniciens étrangers que nous avions fait venir en Algérie, dans le cadre des actions de développement initiées et menées par l'Etat, on peut procéder autrement que par ce recours à des méthodes utilisées généralement pour traquer des malfaiteurs.

En réalité, lorsque cet incident s'est produit, je n'ai pu m'empêcher d'en faire la liaison avec un autre fait survenu quelques jours seulement auparavant : quelqu'un, proche d'un grand responsable, avait approché une entreprise européenne travaillant avec Sonatrach, lui demandant de l'engager comme son représentant en Algérie. L'entreprise en question lui répondit

qu'elle est prête à accéder à ses désirs, sous réserve que sa candidature reçoive, au préalable, l'agrément de la Sonatrach. Cet agrément ayant été, évidemment, refusé, cet individu n'a pu obtenir la représentation qu'il convoitait. Aussi, ai-je considéré l'opération de la gendarmerie de Hassi-Messaoud comme un signal adressé aux entreprises étrangères, pour leur signifier qu'il leur fallait compter avec d'autres en Algérie qu'avec ceux qui sont leurs interlocuteurs directs, dans la conclusion et l'exécution des contrats obtenus par elles.

De fait, un avocat étranger auquel j'ai demandé ce qu'il pensait des mesures que nous prenions, au ministère de l'Industrie et de l'Energie, pour contrer l'intervention des intermédiaires et mettre fin aux commissions qu'ils arrivent à se faire verser par les firmes étrangères traitant avec les entreprises industrielles algériennes, m'a répondu, qu'à son avis, ces firmes continueraient, de toute façon, à verser des commissions ; car, lui ont-elles dit, leurs problèmes ne se limitent pas uniquement à l'obtention des contrats qu'elles désiraient obtenir, mais qu'il leur faut, également, s'assurer de bonnes conditions pour l'exécution de leurs prestations et, en particulier, mettre leur personnel à l'abri des tracasseries et d'ennuis divers, pour employer un langage pudique.

En réalité, on a affaire à un véritable système type mafia sicilienne qui envahit, comme un cancer, notre économie et tout notre corps social. Si ce système n'en est pas encore arrivé à pratiquer l'assassinat, comme c'est le cas dans l'Italie méridionale, il ne se prive pas de perpétrer l'assassinat politique, de s'attaquer à notre indépendance nationale et de se livrer à un sabotage caractérisé de notre effort de développement.

Alors voilà ! J'ai eu des polémiques, des altercations terribles avec beaucoup de grands responsables de services de sécurité (*rires*), ou plus généralement des services relevant des ministères dits de souveraineté !

Enfin, prenant argument de ce que j'ai pris des mesures contre des hommes se prétendant proches du Président – mesures prises, du reste, avec l'accord de celui-ci –, une coalition s'est liguée pour aller dire à Boumediène : « *Ce bonhomme-là, on t'a mis en garde contre lui. Maintenant, il s'attaque à toi ! Il vise le pouvoir ! Il a pris l'industrie, les monopoles ; il attaque les Finances. Il cherche à étendre son empire. En fait, il veut te détruire et prendre le pouvoir...* » En ce qui me concerne, je ne faisais aucune discrimination parmi les hommes chez qui je décelais des menées

nuisibles à notre action de développement ; je ne prenais nullement en considération les appuis dont ils prétendaient se prévaloir pour m'intimider ou m'influencer.

Toujours est-il que cette histoire de prise de pouvoir, on me l'a sortie dernièrement, dans la réunion du comité central, pour me suspendre. On m'a dit : « *Tu as fait l'affaire d'El Paso pour gagner l'appui des USA en vue de prendre le pouvoir !..* » Ce à quoi j'ai, du reste, répondu : « *Vous n'avez qu'à compter le nombre de mes ennemis au moment où je suis entré au gouvernement et leur nombre au moment où j'en suis sorti, pour comprendre que, si j'avais voulu prendre le pouvoir, j'aurais agi autrement ; car, je ne suis pas aussi ignorant, qu'on semble le croire, des arcanes d'une certaine manière de faire la politique. Il m'aurait suffi souvent de fermer les yeux, parfois de prêter une main complice, pour gagner les concours et les appuis qui m'auraient permis de postuler ou d'accéder au pouvoir, y compris parmi ceux qui prétendent aujourd'hui me juger.* »

Tout cela pour vous dire que ce ne sont pas de simples spéculations, ce que je vous raconte là... Alors, il arrive un moment où on en a assez (*rires*). Et il y a des gens qui viennent me reprocher le fait que j'ai servi Boumediène et le clan d'Oujda. Mais, enfin ! Avant de me critiquer, essayez de savoir dans quelles conditions j'étais ! Et quels combats j'ai eu à affronter ! Je n'ai pas trouvé beaucoup de gens à mes côtés pour m'appuyer. Bien qu'en 1970, j'ai eu des échos suivant lesquels des militaires auraient fait des interventions, des démarches – je n'en suis pas sûr – auprès de Boumediène, lui disant, à mon sujet : « *En le sacrifiant, tu fais le jeu du groupe d'Oujda.* » Il s'agissait de Chabou(14), Bencherif, Belhouchet(15), Yahiaoui(16), Draïa(17)... Dans la mesure où ces démarches ont eu vraiment lieu – les intéressés se sont arrangés, à l'époque, pour me le faire savoir –, je pense qu'elles ont été motivées peut-être par une certaine sympathie à mon égard, mais davantage, surtout, par hostilité contre le fameux groupe d'Oujda. Mais, par la suite en 1977, lorsqu'il y a eu la cassure du ministère de l'Industrie, il n'y avait plus personne. On m'a dit : « *Tous les gens qui te soutenaient t'ont abandonné, car tu as fini par mettre tout le monde contre toi. Tu ne t'es pas contenté de te heurter au groupe d'Oujda, tu es allé plus loin !* » (*rires*).

Bennoune : N'est-ce pas dû, aussi, au fait que la « compradorisation » de l'économie se faisant, en 1977 ils sont devenus plus forts et ont pu mobiliser beaucoup de gens ?

Abdesselam : Aucun de leurs appuis ne réussissait à me faire fléchir. J'ai eu des interventions de la part de beaucoup. Et, petit à petit, au fur et à mesure que l'un d'eux se révélait, je tapais dessus. Je ne faisais pas de distinction. Je prenais des mesures contre ceux dont je découvrais les malversations ou les tentatives de malversations et contre les individus qui les protègeaient ! Evidemment, au bout d'un certain temps, je me suis trouvé en confrontation avec des hommes relevant de tous les clans. Car, tant que vous vous attaquez à un seul clan, les autres ont tendance, parfois, à vous soutenir, heureux de trouver l'occasion d'éliminer un concurrent ou des concurrents. Mais, lorsque vous finissez par avoir une cible dans chaque clan, les différents groupes, de rivaux, ils deviennent alliés et se dressent en coalition contre vous.

El-Kenz : C'est ça ! Vous avez élargi le front de résistance !

Abdesselam : Exactement ! Plus grave et plus cocasse à la fois : En 1975, je découvre qu'un intermédiaire, dont le contrat d'intéressement avec une firme étrangère avait été dénoncé par cette dernière sous la pression d'une société nationale industrielle, s'est pourvu devant les tribunaux algériens contre la firme étrangère en question, que ces tribunaux lui ont donné raison en condamnant celle-ci à lui verser la commission qui lui était due, assortie de dommages et intérêts, le tout se montant à plus de cent dix millions de centimes !

Pour ces hommes d'affaires, je devenais exaspérant. Moi, un « petit ministre », un sous-fifre qui ose braver leurs puissants protecteurs, etc.

C'est vrai, le front de lutte s'est élargi. Beaucoup de gens m'en ont fait le reproche..., des amis de vieille date, des militants anciens, des syndicalistes. Selon eux, j'aurais dû me tenir à l'essentiel, à ce qui était primordial et stratégiquement prioritaire dans ma mission : lancer et réussir l'industrialisation du pays, avancer dans la réalisation des objectifs de cette industrialisation, éviter ou contourner les obstacles surgissant sur la voie que je suivais et, à cet effet, je n'aurais pas dû m'engager ou me laisser entraîner dans des conflits avec les intermédiaires et leurs protecteurs, conflits somme toute marginaux et secondaires, considérés par rapport à l'importance stratégique et capitale de la tâche qui m'était assignée.

Certains sont allés même jusqu'à dire qu'en m'engageant dans

ces conflits, je suis tombé dans le piège des adversaires de la politique d'industrialisation suivie par le pays, lesquels, pour me détourner de ma tâche et m'éliminer politiquement, me lançaient des provocations et m'amenaient à réagir de manière, précisément, à élargir le front de mes ennemis.

On ajoutait, aussi, que les conflits où je m'engageais pouvaient être perçus comme des manœuvres visant à faire éclater, au sein du pouvoir, des contradictions de manière inopportune, à un moment que le Président pouvait considérer comme prématuré. Celui-ci pouvait, par conséquent, juger que je cherchais à lui forcer la main, que je le poussais vers des épreuves dont il ne choisissait pas le moment ; bref, que j'accumulais des raisons de m'accuser de vouloir peser sur la stratégie du pouvoir dont Boumediène se réservait l'exclusivité, comme prérogative inhérente à la responsabilité suprême qu'il assumait dans la conduite de la Révolution.

Boumediène a indiqué, en effet, plus d'une fois et publiquement qu'il était conscient du problème posé par les hommes d'affaires et du danger grandissant que leur comportement faisait courir à la Révolution et que le jour viendrait où les choses devraient être mises au point avec eux. Mais, il considérait que le choix de ce jour lui incombait, en particulier, et que, dans la marche en avant du développement et de la Révolution, la stratégie politique commandait d'organiser une hiérarchie dans l'agencement des étapes composant le cours de la Révolution, dans la détermination des forces à attaquer et à réduire. C'était à lui et non à l'un quelconque de ses ministres de déterminer quand partir à l'assaut de telle ou telle force, de mettre au pas ou d'éliminer tel ou tel groupe, etc.

Cependant, d'étape en étape, Boumediène a permis à bien des forces hostiles à la Révolution et même à l'indépendance nationale de gagner du temps et, finalement, de lui survivre, pour entreprendre, aujourd'hui, de dénigrer et de détruire la politique de développement et d'émancipation nationale et sociale qu'il a menée.

Ces mises en garde m'ont incité beaucoup à réfléchir et j'avoue avoir été, plus d'une fois, tenté de les suivre. Mais, si j'ai agi comme je l'ai fait, c'était, aussi, à mon corps défendant. En réalité, ce n'est pas par goût de la querelle ou de la polémique ou bien, par une vaine propension à vouloir jouer *au père la rigueur* ou au puritain, que j'ai mené une lutte contre les intermédiaires. C'était

une nécessité qui s'imposait impérieusement à moi. D'abord, parce que ces intermédiaires et leurs protecteurs servaient d'appui aux groupes étrangers qui voulaient nous imposer leurs vues en ce qui concerne la conception et le contenu de notre industrialisation. Par exemple, certains groupes étrangers, assurés de l'appui de ceux auxquels ils servaient ou promettaient des commissions mirifiques, se croyaient en mesure d'obtenir de nous des contrats qu'ils recherchaient, sans répondre de manière satisfaisante à nos exigences en matière d'intégration, de formation de notre personnel, de garantie de bonne fin dans l'exécution des contrats, de prix, etc.

Nos cadres, qui traitaient avec eux, ressentaient souvent, de la part de ces groupes, une morgue méprisante, des attitudes hautaines et condescendantes de gens sûrs de leur affaire et ne s'estimant nullement obligés de satisfaire aux exigences qui leur étaient présentées. Rester sans réaction devant des situations de ce genre, ou bien y réagir par l'esquive, la temporisation ou, tout simplement, le laisser-faire, revenait à se croiser les bras, face à de véritables entreprises de sabotage de notre industrialisation.

En outre, les cadres et les travailleurs engagés, à différents niveaux, dans la bataille de notre industrialisation, ne se comportaient pas et n'étaient pas invités à se comporter comme de simples fonctionnaires ou agents salariés. On leur demandait de s'engager politiquement, de se dévouer, corps et âme, à leur mission. Et, de fait, ils montraient, souvent, de la foi, faisaient preuve d'abnégation, se vouant, pour la plupart, de toute leur âme, à leur travail. Comment auraient-ils pu vivifier ou même garder leur foi, s'ils avaient constaté ou simplement soupçonné que leur ministre responsable, auquel ils rendaient compte des manœuvres, des pressions et des tentations dont ils étaient l'objet, se contentait de fermer les yeux, de reculer devant la difficulté, de louvoyer, sous la justification d'une opportunité politique, finalement bien douteuse. Cela aurait conduit à une démoralisation et à une démobilisation aux conséquences désastreuses, qui auraient, en définitive compromis pour de bon l'industrialisation qu'on aurait voulu sauvegarder par des compromis conduisant à la compromission tout court.

Alors, voilà comment se sont déroulés les quadriennaux ! Vous voyez un peu dans quelle atmosphère il a été lancé ! Au début du 1er quadriennal, les conflits avec les Français ont commencé à s'aviver à cause des nationalisations, des indemnisations

réclamées, du problème du vin, des monopoles et, à travers ces monopoles, des actions visant à la diversification de nos échanges extérieurs, etc.

Les monopoles dévolus aux sociétés nationales ont permis d'ouvrir la porte à d'autres fournisseurs que les Français. On arrivait aussi à la période où l'on devait réviser les accords de 1965, c'est-à-dire donc, qu'au seuil du quadriennal, l'atmosphère, avec les Français, avait changé par rapport à ce qu'elle était au seuil du triennal. Pour moi – vous pouvez dire que c'est un procès d'intention –, autant, pendant le triennal, on n'a pas eu de problèmes avec le Plan, autant, à partir des nationalisations pétrolières, les problèmes ont commencé à apparaître avec le Plan... Je vous ai déjà dit que, pendant le triennal et durant la préparation du quadriennal, le Plan approuvait, pratiquement sans retenue, les projets industriels qui, selon ses services et ses représentants, répondaient à une demande réelle, fournissaient de l'emploi, etc. La seule objection soulevée était la contrainte financière.

A cette époque-là, la contrainte financière était un facteur déterminant ; beaucoup de choses étaient considérées comme très bonnes, mais retardées ou mises de côté parce qu'on n'avait pas encore assez d'argent et qu'on n'avait pas une idée précise de ce qu'allaient être nos perspectives financières, plus tard.

Mais, du côté de l'Industrie, il y a eu un nouveau flot de projets, parce que tous les travaux préparatoires, les prospections, etc., qu'on avait lancés, la mise en place des sociétés nationales dans toutes les branches avaient commencé à produire leurs fruits, sous forme de projets élaborés. En 1972, année fixée pour la révision du Plan, on a donc mis en avant tous ces projets. Le Président, à l'époque, raisonnait en termes de développement et de distribution des activités industrielles à travers tout le pays, parce que l'industrialisation était, alors, l'un des mots d'ordre du régime. La seule opposition majeure venait des Finances. Mais, dès qu'on trouvait un crédit et dès que les recettes pétrolières s'accroissaient, grâce à l'augmentation de la production et des prix, le Président disait : « *L'argent existe ; on a trouvé des crédits et nous avons les possibilités de rembourser à l'avenir. Pourquoi continuer à retarder les projets ?* » Les arguments du Plan tombaient l'un après l'autre et, dès qu'un projet était prêt, Boumediène donnait l'ordre au Plan d'en autoriser le lancement. Au Plan, ils allaient de déroute en déroute. Et c'est comme ça, qu'à partir de 1971, les rapports ont commencé à se dégrader entre l'Industrie et le Plan.

Quant à moi, je constate que, dans le même temps où se développait une détérioration de nos rapports avec les Français, de nouveaux problèmes, qui n'existaient pas auparavant, surgissaient avec le Plan. Et, comme il ne peut y avoir d'effet sans cause, je me dis que l'hostilité de plus en plus déclarée du Plan vis-à-vis de l'Industrie n'est pas le simple fait du hasard, d'autant plus qu'au lendemain du lancement du premier quadriennal, nous avions des rapports corrects avec le Plan. Ensuite, le responsable du Plan était venu me demander de ne plus faire d'études ; il fallait, me dit-il, laisser cela au Plan. Il ne voulait pas que l'industrie fasse des études sur le développement industriel, tout en admettant que, pour un projet déterminé, on fasse des études techniques ou des études de marché !

Selon lui, j'empiétais sur son domaine. Je lui avais répondu qu'au lieu de faire des études ponctuelles sur chaque projet, pourquoi ne pas réaliser des études globales qui serviraient à tout le monde, y compris à ses propres services et ma position envers sa thèse était la suivante : « *Le fait que tu ne veuilles pas que quelqu'un d'autre que toi fasse ce travail signifie que tu veux être le seul à maîtriser ces choses-là, à posséder la clef... Tu veux être le seul à présenter au Gouvernement des perspectives d'avenir, à lui montrer comment les choses peuvent et doivent évoluer. Dès que quelqu'un d'autre amène un éclairage nouveau et différent, ça te gêne, parce que tu veux imposer une ligne politique sous un habillage technique.* » Et, c'est comme cela que j'ai lancé des études très larges sur tous les secteurs.

Evidemment, le conflit n'a pas tardé à se manifester, particulièrement à propos de la préparation du second quadriennal. Au ministère de l'Industrie et de l'Energie, nous nous sommes lancés dans une autre perspective, différente de celle envisagée dans le passé. Alors, qu'auparavant, on travaillait à partir de la valorisation des matières premières existantes et qu'on étudiait le développement de la production en fonction de la structure précédemment enregistrée de la consommation, on a inversé, à partir de là, toutes les données et on a raisonné en fonction de la demande future : notre population devant croître selon tel taux, quel sera le niveau de la demande en biens et en services ? On prenait, comme hypothèse de travail, certains niveaux de référence. A partir de là, on évaluait, pour chaque produit, la demande par tête d'habitant : tant d'acier, tant de ciment, tant de logements, etc. dans le cas où nous voudrions conduire l'Algérie à

atteindre le niveau de l'Espagne ou de tel autre pays, en telle année, etc.

Ce faisant, nous nous sommes trouvés en opposition complète avec la démarche du Plan, qui continuait à raisonner selon les termes de l'économie classique : revenus, épargne, consommation, etc. Enfin, tous les schémas qu'on trouve dans les manuels d'économie. J'ai revu, ces jours-ci, un livre de Marchal qui, lui-même, disait : « *Pour les besoins du raisonnement, les choses se passent en de telles ou telles circonstances* » ; finalement, l'objet de ces manuels, c'est d'apprendre une méthodologie aux gens, non leur inculquer un modèle immuable de référence. La réalité de l'Algérie, d'un pays en voie de développement, est tout autre. On a affaire à de véritables explosions ; on entre dans un cycle atomique, avec des explosions en chaîne. Les multiplicateurs jouent à une vitesse vertigineuse, parce qu'on réveille un monstre qui dort, une économie qui dort. C'est une population qui se réveille à la consommation, qui s'instruit, qui change de mode de vie, etc., qui sort de la misère, du sous-développement, de la guerre ; il y a toute une série de facteurs qui se réveillent, qui s'agitent et l'explosion, chez nous, n'a pas tardé !

Chaque année, le programme d'importation gonflait considérablement et, chaque fois, nous devions le limiter, en privant nos populations d'une partie des produits demandés. Il nous fallait fabriquer nous-mêmes, sur place, ces produits et, donc construire des usines, industrialiser. Boumediène tranchait souvent en notre faveur. En ce qui concerne le développement, la perspective tracée par l'Industrie le séduisait beaucoup, plus que celle du Plan. Quand on lui disait que, dans la perspective des services du Plan, l'Algérie sera, en 1980, en retard de vingt-cinq ans par rapport à la Bulgarie, il trouvait cela inacceptable. Il considérait que la Bulgarie, la Roumanie ou même l'Espagne étaient déjà en retard. Ce qui fait que les théories du Plan sont tombées en disgrâce. De plus en plus, le Plan était discrédité vis-à-vis de Boumediène, du point de vue même de sa technicité. Il n'apparaissait plus comme un organisme de planification adapté au pays, mais comme un bureau de techniciens, de bureaucrates qui n'embrayaient plus sur la réalité d'une société qui se transforme et qui évolue. Voilà ce qui a commencé à se faire jour à la fin du premier quadriennal !

Nous arrivions à la fin du premier quadriennal non seulement avec un volume d'investissements beaucoup plus fort par rapport aux chiffres initialement prévus, mais on a abordé le deuxième

plan avec un front de réalisations, de projets en chantier, énorme ; à tel point que, sur le plan de l'Industrie, on n'avait plus rien à planifier ; tout était en marche. Il fallait seulement contenir le flot. C'est à ce moment-là que l'on a vu apparaître la théorie des grands équilibres. Non pas en vue de promouvoir un équilibre bénéfique de notre économie, mais dans le but d'y puiser de quoi accuser l'industrie, pour la dénigrer et, finalement, la freiner. Ce que le ministre actuel du Plan raconte n'est pas nouveau. Il n'a fait que reprendre les idées qui étaient déjà mises en route par Abdallah Khodja. Le grand argument de Abdellah Khodja était le butoir extérieur. « *On va se casser la figure sur le butoir extérieur ; l'endettement nous conduira à une situation déficitaire catastrophique* » disait-il.

Pour Boumediène, c'était un argument essentiel ; il ne voulait absolument pas se retrouver obligé de demander un moratoire pour la dette extérieure ou de courir derrière les financiers internationaux. Il avait peur d'être étranglé par les dettes extérieures et, de temps en temps, il hésitait. Nous aussi. Seulement, nous savions que nous avions, alors, la maîtrise de l'outil qui donnait les devises : les hydrocarbures. Toutes les autres ressources de devises avaient disparu. L'agriculture s'était effondrée depuis l'affaire du vin, les autres produits n'étaient pas importants. Les rentrées de l'émigration s'étaient réduites, surtout avec le développement du marché parallèle des devises. Mais, nous, nous préparions Valhyd et nous voyions les perspectives financières qui se dessinaient pour le pays. Nous avions le souci de la dette extérieure ; cependant, pour nous, le point de mire n'était pas le chiffre de la dette, ni le service de la dette, les fameux 20 ou 25 %, mais le niveau des ressources attendues. Notre problème était de savoir comment arriver à tenir le coup jusqu'à ce que les rentrées nouvelles et supplémentaires attendues de la vente du gaz et du pétrole deviennent effectives.

Pour freiner l'élan de l'Industrie, le Plan a commencé à plaider la théorie des équilibres globaux ; ensuite, celle du déséquilibre entre l'Industrie et les autres secteurs : l'agriculture qui ne démarre pas, l'infrastructure qui ne suit pas, les autres secteurs qui sont en retard. Ce qui était la réalité. L'Industrie avait pris un rythme accéléré par rapport aux autres ; plus l'Industrie avançait et plus l'écart augmentait. Mais, au lieu de prendre des mesures pour dynamiser les autres secteurs, on voulait freiner l'Industrie. Au lieu d'essayer d'aligner la croissance des autres secteurs sur celle

du secteur le plus dynamique, on voulait amener celui-ci à se réaligner sur les secteurs les plus retardataires, non seulement au niveau du rythme des réalisations, mais aussi sur le plan de la réflexion, ce qui est plus grave.

Le bilan de la décennie précédente avait commencé sous Boumediène, en 1977, secteur par secteur. Le rapport soumis sur les Travaux publics et les Transports, en 1977-1978, par exemple, était totalement hors du coup : pour la construction ou l'élargissement d'une route, on en était encore à calculer en fonction du nombre de voitures et de camions qui passaient. Mais, dans un pays qui se développe, as-tu besoin de mettre un cordon sur la chaussée et de compter les voitures qui passent, pour savoir s'il faut élargir la route ou la changer ? (*rires*). Même sur la Moutonnière, ils l'ont fait... Ces techniques sont valables dans les pays développés, qui ont une infrastructure installée, adéquate et où le problème est de la corriger en fonction du développement du flux de la circulation, des marchandises, des voitures, etc. Mais, dans un pays qui part de zéro, il faut ouvrir les routes, les multiplier pour provoquer, ensuite, le flot des marchandises et des véhicules.

Dans un pays qui s'engage dans la voie du développement, l'infrastructure devrait normalement précéder le reste. D'ailleurs, vous remarquez la contradiction qu'il y a dans leur raisonnement ; ils nous disent : « *Pourquoi avez-vous installé des usines dans des endroits où il n'y a pas de structures d'accueil, pas de chemins de fer, pas d'eau, pas d'habitations...* » On a fait, effectivement, beaucoup d'usines comme cela – celle des tracteurs de Constantine était considérée comme une aberration. Et, d'un autre côté, ils nous disent : « *Pourquoi avez-vous installé des usines dans les grandes villes où il y a déjà tout.* » Quand on a demandé, en 1967, le doublement de la voie ferrée Est-Ouest, ils ont estimé que ce n'était pas nécessaire. Quand on a demandé la création d'un nouveau bassin dans le port de Annaba, qui devait être le port d'un complexe sidérurgique de deux millions de tonnes d'acier et recevoir, pour cela, un million de tonnes de charbon, exporter une partie de cet acier et une partie des phosphates de Djebel Onk et qui doit, en même temps, servir de port pour les autres marchandises, ils nous ont répondu que ce n'était pas nécessaire.

Le rapport sur le transport, fait en 1977, ne préconisait , pour l'horizon 1985, aucune action nouvelle. Il ne préconisait que des actions d'amélioration des ports actuels, avec tous les problèmes

que vous connaissez en matière de stockage, etc. Ils affirmaient que les ports actuels n'étaient pas bien utilisés. Quand il s'agit de débloquer un pays en matière d'infrastructure, on installe une infrastructure pour un siècle. L'infrastructure que nous avons actuellement en matière portuaire, ferroviaire et de grands axes routiers a été faite par les Français, pratiquement en 1900. Après cette date, il n'y a pas eu grand-chose d'ajouté.

Nous, nous abordons une Algérie nouvelle, en développement ; une Algérie qui doit sortir du sous-développement où l'a laissée la colonisation et dont la démographie devient galopante, une Algérie qu'on veut rééquilibrer. Et on ne fait rien sur le plan de l'infrastructure, sous prétexte que ce que les Français ont fait est suffisant !

Un autre argument que le Plan a utilisé et auquel j'ai cru moi-même, un certain temps, était celui de la différence de nature entre les investissements dits productifs et les investissements dits non productifs. Une école, une route étaient considérées comme des investissements non productifs ; mais on ne tenait pas compte du fait que ces dépenses, dites non productives, étaient nécessaires pour la production. Comme conséquence, quand on lançait un projet industriel, une énorme partie de l'investissement était consacrée à des ouvrages d'infrastructure générale, c'est-à-dire des opérations qu'un industriel normal, dans un pays normal, ne fait pas lui-même ; elles sont à la charge de l'Etat. Et, ensuite, on nous a reproché d'avoir chargé les investissements industriels de dépenses qui devaient relever des autres secteurs. Mais, si on avait attendu les autres secteurs, on n'aurait lancé aucun projet !

Bennoune : Est-ce que c'est la fameuse maturation des projets ?

Abdesselam : Oui, c'est ça la maturation, l'une des conditions de la maturation. Ils estimaient que les études n'étaient pas suffisamment biens faites, les études de marchés, l'adéquation entre l'offre et la demande, etc. Mais, comment pouvait-on exactement dire quel était le produit voulu par le consommateur algérien ? Certains produits étaient inconnus sur le marché.

Nous raisonnions, quant à nous, en fonction de la demande future, de demandes nouvelles à naître, avec l'idée que les Algériens allaient se moderniser et, donc, demander des produits qu'ils n'avaient pas l'habitude de consommer. Nos contradicteurs répondaient : *« ça ne correspond pas au modèle de consommation de chez nous. Les projets ne sont pas mûrs, arrêtons-les ! »*

Maintenant c'est pire ; ils ne font qu'inaugurer ce qu'ont fait les autres. Le quinquennal se termine et aucun projet nouveau n'a été lancé ! Nous avons lancé, certes, des projets qui n'étaient pas suffisamment mûrs, mais nous les mûrissions chemin faisant. Nous avons corrigé certains projets en cours de route comme, par exemple, l'électroménager de Tizi-Ouzou, le laminoir de Annaba. De plus en plus, nos projets étaient mieux étudiés et, de plus en plus, on entrait dans une phase répétitive, c'est-à-dire qu'il n'y avait plus d'affaires nouvelles en soi ; on multipliait les raffineries, les usines de liquéfaction, de textiles, de métallurgie... Et comme nos contradicteurs du Plan ne pouvaient plus contenir le flot avançant de l'Industrie, ils répétaient que les autres secteurs ne bougeaient pas parce que l'industrie les avait tués, qu'elle avait aspiré vers elle les hommes, les moyens, etc.

Ce type d'argument s'est amplifié durant tout le deuxième quadriennal pour devenir un argument massue, après la mort de Boumediène. Pourtant, on ne pouvait pas dire que l'argent manquait aux autres secteurs puisqu'ils n'arrivaient pas à consommer ce qu'ils avaient. Je me rappelle avoir demandé, en 1978, à Benyahia, devenu ministre des Finances, de considérer les demandes budgétaires de la Santé ; il m'avait répondu : *« Je leur ai donné tout ce qu'ils ont demandé, mais ils ne consomment pas les crédits qui leur sont alloués. »*

Nous avions demandé à créer de nouveaux moyens, c'est-à-dire à créer des entreprises de réalisation, des bureaux d'études, etc. Car, nous étions en mesure de lancer de nouvelles entreprises de travaux. Par exemple, en 1968, nous n'avions personne pour s'occuper d'une cimenterie. Maintenant, depuis cinq ou six ans, vous avez une entreprise de travaux qui construit les cimenteries. Le génie civil de la cimenterie de Saïda a été exécuté par la SNMC elle-même. La SNMC est devenue elle-même entrepreneur, avec l'assistance technique extérieure, certes, mais l'entreprise de génie civil de la SNMC constitue, aujourd'hui, une entreprise qui réalise ses propres chantiers. Elle a non seulement réalisé des briqueteries, mais aussi des cimenteries, par ses propres moyens. La Sonatrach est devenue une grande entreprise de construction de bâtiment, de génie civil. La SN Métal était, auparavant, simplement poseuse de charpentes métalliques ; elle est devenue une entreprise qui réalise son propre génie civil et, plus que cela, une entreprise de montage d'équipements industriels. Mais, quand on demandait des crédits pour élargir ces moyens, c'est-à-dire

acquérir du matériel, former du personnel, c'était non ! Ou, alors, au compte-gouttes ! Et, la plupart de ces entreprises ont été faites par des *opérations pirates*, c'est-à-dire par de l'argent qu'on avait fait passer d'un poste à un autre pour acheter ces moyens.

La SNS a installé Génisider ; elle a créé, en plus, sa propre entreprise de travaux. La SNS est devenue réalisateur de ses propres chantiers. La Sonatrach, avec Altra, faisait le montage des cimenteries ! La Sonatrach construisait ses propres canalisations ! Elle est devenue constructeur de pipe-lines, même de gros pipe-lines. Sonelgaz, aussi, a créé sa propre entreprise de réalisation. Pratiquement, toutes les canalisations, les distributions d'énergie électrique sont faites, aujourd'hui, par Sonelgaz qui a sa propre entreprise de pose de pipe-lines, de lignes électriques, etc. Sonelec, qui fabriquait seulement des câbles, est devenue poseuse de lignes électriques ! Et, tout cela était développé, en grande partie, contre eux (nos contradicteurs du Plan).

Nous voulions amplifier ces moyens ! Nous disions : « *Laissez l'Industrie développer au maximum ses propres moyens pour qu'elle ne fasse plus appel aux moyens des autres !* » Car, on faisait appel aux autres moyens, notamment ceux de la Sonatiba ou de la Sonaghter, parce que leur plans de charge ne leur suffisaient pas. Si ces entreprises, relevant de l'Hydraulique et de la Construction, avaient eu suffisamment de barrages, de canalisations d'eau, de bâtiments à construire, elles ne seraient pas venues réaliser dans l'Industrie.

Ensuite, il y a eu le refus du financement du programme des 100 000 postes de formation du personnel, programme initié par l'Industrie et destiné à améliorer la qualité de la main-d'œuvre disponible sur le marché ; les gens qui n'avaient que leurs bras à offrir n'étaient plus intéressants. Il fallait, de plus en plus, des ouvriers spécialisés et qualifiés dans les différentes branches. Les bras existaient ; il fallait les former ! Il fallait former non seulement les jeunes, qui étaient exclus du système scolaire, pour leur donner un métier, mais aussi former une partie des adultes de 25 à 30 ans qui n'étaient plus dans le système scolaire. Il fallait leur donner une formation pour qu'ils se présentent dans les entreprises nationales non plus comme des manœuvres ou des gardiens, mais comme un personnel apte à travailler même dans un chantier de bâtiment : avoir des ferrailleurs, des maçons, etc. Refus.

Ils nous ont bloqués ! Pour financer les instituts de Boumerdes,

l'INIL, l'IAP[18], etc., on a utilisé l'argent de Sonatrach. Les sociétés françaises de pétrole, qui travaillaient en Algérie, étaient tenues, par l'ancien code pétrolier français, de verser annuellement un certain pourcentage de leurs recettes à l'Institut Français du Pétrole (IFP) et cette quote-part était supposée financer les recherches de l'IFP sur l'amélioration de la productivité au Sahara. Les Français nous disaient qu'il fallait participer à ce financement, parce que les recherches effectuées par l'IFP étaient censées nous profiter. A l'époque, cela faisait sept milliards d'anciens francs – en 1967 : c'était énorme ! Moi, avec cette somme, je préférais d'abord former des ingénieurs, des techniciens ; des études scientifiques viendraient après. Et c'est comme cela qu'est partie l'affaire des instituts de Boumerdes.

On a construit des laboratoires de recherches pour la Sonatrach, la Sonarem et la SNMC ainsi que l'INH[19], l'IAP et l'INIL. Quand on a voulu généraliser l'opération aux autres secteurs – électricité, électronique, mécanique –, on a présenté les projets de l'INELEC et de l'INGM[20] avec celui des 100 000 postes de formation ouvrière, à la Banque Mondiale, qui les a trouvés intéressants et qui a accordé un financement pour les deux instituts. Elle a même accepté de financer la partie qui devait être réalisée par les Soviétiques. Le crédit accordé par la Banque Mondiale a attendu pendant deux ans son approbation par les Finances et le Plan !

Vous voyez comment les techniques de blocage se développaient. Et les freinages se traduisaient par des augmentations de prix et nous étions obligés, pour financer ces surcoûts, d'emprunter et de payer de nouveaux intérêts sur ces emprunts.

Ensuite, est intervenu le fameux argument de la préservation des terres agricoles, vers 1975-1976. Auparavant, on avait tous les terrains qu'on demandait ; il suffisait de se rendre dans une commune, auprès d'une commission où étaient représentées la commune et les autres autorités locales pour obtenir les terrains requis pour l'implantation des projets industriels. Depuis 1975, il fallait une autorisation du ministère de l'Agriculture et quand on la lui demandait, il ne répondait pas. Des projets ont été retardés et même annulés, comme la raffinerie de Béjaïa, à cause du terrain.

Puis, est venu encore un autre nouvel argument : la protection de l'environnement. Car, on venait d'inventer un nouvel obstacle : la pollution. Avant d'autoriser un projet industriel, il fallait que Benchérif, après étude du dossier, donne son aval. Les obstacles devenaient innombrables. Et c'est là-dessus, à la fin du second

quadriennal, que nous nous sommes trouvés en face d'un nouveau type de conflit.

Le seul domaine de l'infrastructure où nous n'avons pas été bloqués était celui de l'énergie : électricité et gaz. Parce qu'il relevait directement de mon ministère. Qu'aurions-nous pu faire en matière d'industrialisation, si nous avions rencontré, à propos de l'énergie, dans les localités où nous décidions d'implanter des usines, des problèmes analogues à ceux que nous avons connus à propos de l'eau, du logement, du transport, etc., et si nous avions été condamnés à attendre l'arrivée de l'électricité et du gaz ? Comme l'électrification et la distribution du gaz relevaient de mon ministère, l'installation des lignes de transport électriques, des centrales électriques et des canalisations de distributions du gaz naturel précédait l'implantation des usines ou bien se réalisait concomitamment avec elles.

On pouvait trouver des palliatifs pour surmonter les problèmes de l'eau, du logement ou du transport ; mais, il aurait été impossible de se passer de l'électricité et même du gaz. Sans la vigoureuse impulsion que nous avons donnée à l'électrification du territoire et à la distribution du gaz, notre programme d'industrialisation se serait réduit à quelques implantations autour des grands centres urbains de la côte et n'aurait pas pu étendre les avantages nés des activités industrielles aux zones éloignées de notre pays.

Grâce à cette politique, l'Algérie possède aujourd'hui un des meilleurs réseaux de distributions de gaz naturel du tiers monde et l'électrification de notre territoire se trouve très avancée, tandis que notre capacité de production d'énergie électrique est en avance sur les besoins de consommation du pays, ce qui est normal dans un pays en plein essor économique et social.

Boumediène suivait tout cela de près et, pratiquement, sa religion était faite depuis le deuxième quadriennal, à partir de 1974-1975. Il avait alors donné son feu vert pour tous les projets industriels. La seule contrainte, qui comptait pour lui, était la contrainte financière. Et, en 1975, lors de la préparation de la Charte nationale, quand le Plan a vu que la partie économique n'allait pas être rédigée par lui, ça a été l'explosion. Le Secrétaire d'Etat et toute son équipe de théoriciens ont été complètement tenus à l'écart, et cela, ils ne me l'ont jamais pardonné. Le responsable du Plan, qui était habituellement un garçon correct et mesuré, est littéralement devenu fou de colère, lors du Conseil des ministres qui a débattu du texte. C'est là un des faits qui m'amènent à penser

que Boumediène, quelle que soit la manière dont il conduisait sa politique, restait fondamentalement un nationaliste. Quand il s'est agi d'élaborer la doctrine économique sur le plan politique, il n'a fait venir ni la Banque centrale, ni les Finances, ni le Plan, parce qu'il s'était aperçu que ce n'étaient que des techniciens – sincères ou non –, qui n'avaient rien à voir avec le souffle révolutionnaire et nationaliste du pays.

Après la Charte, en 1978, au moment où il fallait lancer la préparation du prochain plan, il avait annoncé que celui-ci devait être présenté devant le futur congrès du Parti ; il devait installer une commission de préparation qu'il m'avait demandé de diriger, les services du Plan devant servir simplement de secrétariat technique. Cela a été une nouvelle bombe ; la dernière qui a précédé de peu sa maladie, puis sa mort. Après cela, évidemment, ils ont pris leur revanche…

El-Kenz : Nous sommes loin des escarmouches de 1965 avec Kaid Ahmed…

Abdesselam : Ah ça ! Il y avait un véritable front contre moi. J'avais réussi à mettre tout le monde contre moi. Les compradores qui n'ont jamais avalé la loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, les grossistes qui ne m'ont jamais pardonné d'avoir doté les sociétés nationales de structures commerciales, ceux qui étaient contre les orientations socialistes de notre développement, les communistes et, après la mort de Boumediène, tout ce monde-là m'est tombé sur le dos.

El-Kenz : Le groupe des industrialistes, qui n'avait que l'appui de Boumediène, s'est donc trouvé dans un isolement total. Peut-être que cette expérience de développement a fini ainsi sur un échec, un échec politique ?

Abdesselam : On avait pensé qu'avec la mise en place des institutions – l'APN[21], le Bureau politique, le Comité central –, on pouvait débattre, dans la clarté, des problèmes qui étaient posés. Mais rien ! Ils ont reproché à Sid Ahmed Ghozali d'avoir fait et distribué son rapport, et ils l'ont sanctionné pour cela ! Quand ils ont lancé leur enquête sur El Paso, ils en ont discuté les conclusions à huis clos à l'APN. A huis clos ! Non pour jeter un voile pudique sur nos *turpitudes*, mais pour soustraire à l'opinion celles révélées de nos censeurs, mises à nu par l'enquête. Car, c'était…, tels étaient pris qui croyaient prendre…

Au niveau du Parti, j'étais membre du Bureau politique, responsable de la commission économique et, pourtant, le dossier sur la restructuration des sociétés nationales a été confié à Mazouzi [22], qui était responsable des affaires juridiques, avec, peut-être, l'intention de susciter un conflit entre nous. Le dossier sur les monopoles a été donné à Benhamouda. Quant à l'élaboration du prochain plan, elle a été confiée au ministre du Plan. Moi, j'étais carrément mis de côté. Et quand ils ont lancé leur campagne contre l'Industrie, en reprenant tous les arguments que nous avions eus à affronter pendant des années, j'ai voulu me défendre. J'ai rédigé des rapports que j'ai adressés à tous les responsables. Ils ont été bloqués. Il n'ont jamais été diffusés auprès de leurs destinataires.

J'étais membre du Bureau politique et je n'ai même pas pu publier un article au journal du Parti, *Révolution Africaine*.

Mais, je considère que ce qu'ils font actuellement n'est pas si négatif que cela, parce qu'ils sont en train de faire la preuve, devant tout le pays, que l'alternative qu'ils présentaient, quand ils nous critiquaient, est stérile. C'est la preuve par l'absurde mais, peut être, était-elle nécessaire, pour montrer au pays qu'il n'y avait pas d'autre politique de développement que celle que nous avions menée. Plus les années passeront, plus la décantation se précisera...

IV

Les sociétés nationales :

Des institutions qui dérangent

Bennoune : On t'a accusé d'expansionnisme, en grignotant sur les prérogatives des autres ministères, en mettant en place des entreprises « géantes », etc.

Abdesselam : Si vous aviez vu l'administration du ministère de l'Industrie et de l'Energie, après 1965 et jusqu'en 1970, c'était une administration extrêmement légère. Très peu de directions. Pendant longtemps, on avait seulement une seule direction pour les hydrocarbures et l'énergie, une pour les mines et une pour le reste de l'industrie. Trois directions opérationnelles.

Pendant longtemps, cela a été comme ça. Parce que, pendant longtemps, mon action était portée sur la recherche et la prospection ; parce qu'il n'y avait encore rien à diriger. Je travaillais par équipes ; j'avais des conseillers ; j'avais de bons collaborateurs. On travaillait par dossiers. Par exemple, en 1967-1968, ce que l'on appelle actuellement la Sonacome, c'était un dossier de recherche de projets dans le domaine des industries mécaniques et le projet qui était le plus avancé était celui des moteurs-tracteurs. Ensuite, les autres sont venus dans le sillage de ce projet. Même situation dans le domaine pétrolier. Mais là, la Sonatrach servait de support et je suivais les affaires directement, à partir du ministère.

Il y avait les sociétés nationales qui étaient lancées et qui étaient chargées de faire des études de marchés, des recherches de projets sur tous les secteurs qui leur étaient confiés. C'était, en leur sein, que le travail d'élaboration se faisait. Du côté du ministère, il y avait simplement une sorte d'impulsion, de centralisation, de direction et d'orientation. Au niveau du ministère, j'avais l'administration de quelques industries légères et j'avais quelques

collaborateurs sur lesquels je comptais pour ces problèmes. La plupart du temps, quand un collaborateur avait mené un dossier à maturité, il partait avec lui dans une société nationale. C'est le cas d'Akrouf, par exemple, qui était secrétaire général et qui s'occupait, en même temps, des problèmes spécifiques de la mécanique. Le jour où on a lancé le projet moteurs-tracteurs, il est parti à la Sonacome.

Bennoune : Qui étaient tes principaux collaborateurs ?

Abdesselam : Mes principaux collaborateurs ? C'est difficile à dire parce qu'on a toujours peur d'oublier certains. Il y avait, par exemple, Sid Ahmed Ghozali et Mohamed Liassine que j'avais déjà, auprès de moi, pendant l'Exécutif provisoire. Il y avait aussi Daoud Akrouf ; Mourad Castel est venu, par la suite, nous rejoindre parce qu'il était au Plan. Mais, déjà au Plan, il s'occupait de l'industrie. En cette période-là – jusqu'en 1970-1971 –, les rapports du ministère de l'Industrie avec le Plan étaient très bons. On accusait même le Plan d'être pro-industrie. On disait qu'il y avait comme une sorte de complicité entre le Plan et l'Industrie (*rires*). Il y avait Lamine Khène, président de l'OCI, mais qui, dans le même temps, s'occupait à titre personnel de certains projets au sein du ministère de l'Industrie et de l'Energie. Il le faisait en tant que Lamine Khène et non en tant que président de l'OCI. Il y avait, aussi, des cadres de l'OCI qui travaillaient avec moi, comme collaborateurs directs : Djamel Lakhdari ; Noureddine Aït Lahoucine, Abderrahmane Mégatelli, Noureddine Abderrahim, Abdelmadjid Benaly-Chérif, Aboubekr Mellouk, ces deux derniers disparus tragiquement dans un accident d'avion en URSS, Ahmed Said,... beaucoup de jeunes que j'avais connus, pour la plupart, comme étudiants.

Ainsi, on travaillait en camarades, véritablement. On s'était connu dans le cadre des activités du FLN, de l'UGEMA et puis, on se retrouvait là, avec de nouvelles responsabilités ; mais, les rapports humains sont restés ce qu'ils étaient. Une chose qui me procurait une profonde joie intérieure, c'était de voir ces jeunes que j'avais envoyés, quelques années auparavant, dans le cadre de l'action de formation des cadres menée par le FLN, faire leurs études dans les pays socialistes, en Europe Occidentale ou aux Etats-Unis, venir me voir et chacun de me dire : « *Voilà, mes études sont terminées. Je me mets à la disposition du pays. Que puis-je faire ?* » Et ils s'engageaient dans les actions de

construction du pays avec le même enthousiasme et la même foi qui les avaient conduits, naguère, à s'enrôler dans le FLN et l'ALN. Je leur suis resté profondément attaché. Enfin (*soupir*), d'une manière ou d'une autre...

Il y avait Tahar Hamdi qui était à la Sonatrach, Mohammed Aït Si Mohammed, Cherif Ouabdesselam, Moussa Kebaïli et Othmane Khouani qui, en plus de leurs fonctions de directeurs à la Sonatrach, étaient responsables de projets ; Mohammed Mili qui a succédé à Daoud Akrouf comme secrétaire général ; Abdellah Hacini et Omar Khélifa comme conseillers ; Noureddine Djacta, Mohamed Larbi, Nadji Rahmania, Sadek Keramane, Hamida Redouane comme directeurs et comme conseillers ; Zahir Farès, chargé de la formation et des relations industrielles. Dans les premières années de ma présence au ministère de l'Industrie et de l'Energie, Messaoud Aït Chaalal, sans appartenir à l'administration de mon ministère, m'avait apporté un concours très actif, notamment à l'occasion de la nationalisation des mines.

Djelloul Baghli, ancien du Comité Exécutif de l'UGEMA, assura le lancement et le développement de l'IAP ; Mohand Arezki Isli prit en charge la formation, le développement et l'expansion de l'INPED[23]. Hachem Malek assuma la présidence de la SN Métal dont Behidj était le directeur général. Enfin, j'ai toujours peur d'oublier certains. Ça fait fait quand même quinze ans ! (*rires nostalgiques*).

Ainsi, pendant toute cette période, il y avait un foisonnement d'idées de projets ; les problèmes de structures ne se posaient pas encore avec acuité, ni avec clarté. C'étaient surtout des groupes de travail informels. Le travail était organisé par dossier, beaucoup plus que par secteur. Pourquoi ? Parce que cette période était une période d'*élaboration*.

Ce n'est qu'à partir de 1969-1970 qu'il y a eu des lancements de projets. L'administration du ministère n'a commencé à prendre de l'ampleur qu'à partir de 1970. Alors là, on trouve une administration beaucoup plus orientée vers la prise en tutelle de ce que nous avions créé sur le terrain opérationnel, en instituant un nombre plus grand de directions : des directions opérationnelles qui avaient la tutelle des activités de production par filière, et des directions techniques à caractère horizontal, ayant une compétence s'étendant à toutes les filières, comme la direction de la planification et du développement industriel qui a été prise par Abdelaziz Khellef, l'actuel ministre du Commerce, avec une

équipe formée entre autres de Saci Aziza et Mokdad Sifi ; la direction de la formation des cadres, etc. Abdelwahab Keramane, actuellement au ministère des Affaires Etrangères, a été longtemps mon collaborateur direct pour les problèmes de l'énergie, de l'hydraulique, du dialogue Nord-Sud, etc.

La direction de la planification et du développement industriel était une direction qui centralisait toutes les actions de planification, de prévision et d'impulsion du développement ; elle comportait plusieurs sous-directions. Il y avait aussi la direction de la formation des cadres, qui suivait les actions de formation et les relations avec les syndicats. Il y avait la direction... Alors là, vous n'avez qu'à voir le Journal Officiel et vous retrouverez tout ça à travers les deux ou trois organigrammes que j'ai faits, quand j'étais au ministère de l'Industrie et de l'Energie. J'ai essayé... Mais j'avais toujours un cabinet avec des gens... Quand il y avait un problème nouveau, je le confiais toujours à quelqu'un. Par exemple, en 1973-1974, j'avais un conseiller qui s'occupait des problèmes de l'organisation de la gestion. Parce que, dans une première phase, on lançait une société nationale, généralement avec la réalisation d'un projet, avec comme objectif de prendre en charge la gestion des usines déjà réalisées ou bien la gestion des usines nationalisées.

C'était un petit noyau, autour d'un directeur général, qui devait prendre en main tout cela et, souvent, en partant de rien. Au cours de cette première phase de notre action, il s'agissait, donc, de prendre en charge les choses, de les faire marcher ; on procédait selon le processus que suivait le FLN pendant la guerre de libération nationale : un responsable avec un groupe de militants reçoivent la charge d'organiser une région et, au bout d'un certain temps, cette région devient un bastion de la révolution. J'ai déjà indiqué, précédemment, comment l'organisation du FLN s'est développée de proche en proche, jusqu'à s'étendre à l'ensemble du territoire national. Eh bien ! Pour lancer notre industrialisation, nous avons procédé de la même manière. Ce n'est qu'après que l'on a abordé, dans l'organisation de l'industrie, la phase de structuration, de mise en place des structures dans un cadre organisé. Alors là, on a été obligé de chercher des formules d'organisation. Et, pour cela, on n'a pas cherché midi à quatorze heures ; on a cherché des concours extérieurs, des conseillers étrangers. Il y a des boites à l'extérieur qui ont pour but d'organiser les grandes sociétés.

Evidemment, on nous l'a reproché : « *Vous vous êtes adressés aux trusts, aux Américains* » nous ont dit certains. Mais, en fait, on n'a fait que s'adresser aux gens qui ont la technique de l'organisation (*rires*). Ce n'est pas malin ! D'ailleurs, ce n'est pas un privilège qui nous soit particulier. Nous nous sommes adressés à de très grandes boites connues dans le monde comme étant des boites, auxquelles même des compagnies comme Esso, de grandes banques internationales, font appel, soit pour l'organisation générale de leurs activités, soit pour l'organisation d'un secteur particulier de ces activités. Nous avons eu, par la suite, à apprendre que le ministère français de l'industrie faisait appel, lui aussi, aux grandes sociétés spécialisées dans l'organisation qui travaillaient déjà pour nous.

En fait, le système d'organisation d'une unité de production, d'une entreprise industrielle ou autre, constitue une véritable machinerie dont la complexité se renforce avec le progrès et avec l'élévation du niveau des techniques utilisées. Cette machinerie a ses centres moteurs, ses engrenages, ses mécanismes de transmission et d'articulation, ses modes de fonctionnement, etc. qui relèvent d'une technologie appropriée au même titre que les technologies utilisées dans les processus de production. De ce fait, la nature des systèmes d'organisation évolue, se transforme et se perfectionne en rapport direct avec l'évolution, la transformation et l'élévation technologique des moyens de production qu'ils mettent en œuvre. On ne gère pas une usine moderne, une entreprise nationale et, encore moins, l'ensemble de l'industrie du pays comme on gère une affaire familiale. Ce fut la raison pour laquelle, là aussi, nous avions estimé qu'il fallait essayer d'acquérir la technologie de l'organisation mise au point par les autres, de la même manière que nous nous efforcions de connaître et d'assimiler leurs technologies dans les domaines de la production, des transports, de la communication, de la défense, etc.

Certes, l'on pourrait croire que, dans ce domaine, puisque nous avons été capables de mettre en place une organisation de lutte efficace pour libérer notre pays – encore que, là aussi, on ne peut pas dire que l'expérience des mouvements révolutionnaires qui ont précédé le nôtre, ne nous a été d'aucun apport –, nous aurions pu nous contenter de faire appel à notre imagination et à nos seules capacités créatives pour inventer et mettre au point le système d'organisation approprié pour notre industrie. Dans ce cas, nous

nous serions mis, alors, à tâtonner, à voir peut-être comment adapter aux besoins d'une industrie moderne les modes de gestion des activités artisanales ; bref, à essayer, là encore, de réinventer la roue.

Mais cela aurait aussi, assurément, impliqué de ne pas se lancer dans les industries complexes et de se limiter aux industries simples, celles qui s'éloignent à peine des activités artisanales.

Et c'est bien ce que souhaitent ceux qui, à l'étranger, ne se sont pas réjouis de nos choix et sont à l'origine des critiques, même internes, qui sont formulées à l'encontre de la politique d'industrialisation que nous avons suivie.

Pour notre part, nous avons estimé que le progrès, l'accès à la modernisation, la promotion du pays au stade industriel constituent un processus global qu'on ne peut compartimenter. La création des activités industrielles exigeait de nous l'acquisition des modes d'organisation adéquats à leur gestion, au même titre que les technologies nécessaires à leur processus de production. Là encore, nous étions bien conscients qu'un contrat passé avec une société spécialisée, même la plus qualifiée, ne suffit pas à nous assurer automatiquement la maîtrise des techniques d'organisation les plus efficaces et à nous faire obtenir une gestion d'emblée performante. La continuité dans l'effort d'apprentissage demeure nécessaire et les déconvenues ne sont pas exclues, avant de parvenir à des résultats satisfaisants et de plus en plus améliorés.

Une donnée que nous n'avions pas perçue au début de nos opérations d'industrialisation et dont nous avions pris peu à peu conscience dans le déroulement de nos actions et au contact des réalités, c'est qu'il ne suffit pas de former des hommes individuellement pour arriver à maîtriser les technologies qui commandent la production industrielle. Au départ, nous pensions que la réussite, parfois brillante, des jeunes que nous envoyions dans les universités étrangères ou des stagiaires que nous placions en formation auprès des usines de nos partenaires dans la réalisation de nos projets nous apporterait la maîtrise de ce que l'on appelle globalement la technologie. Mais, à l'expérience des responsabilités effectives de la gestion des différentes phases du déroulement de nos opérations industrielles : élaboration de projets, construction des usines, prises en main et conduite de leur exploitation, nous nous sommes rendus compte que la formation acquise par nos cadres et par nos ouvriers ne suffisait pas. Car, par-delà les qualités et les qualifications requises pour chacun de ces

derniers, considérés individuellement, il restait à connaître, à assimiler et à maîtriser les règles ainsi que les techniques qui commandent le fonctionnement et la conduite du collectif formé par l'ensemble de ces cadres et de ces ouvriers. Il s'agit de cette machinerie humaine évoquée précédemment, dont la marche et les performances obéissent à des lois, à des mécanismes et à des exigences bien particulières qui se surajoutent aux connaissances scientifiques et techniques acquises par les individus qui composent les collectifs. C'est comme dans le foot-ball : depuis longtemps, bien avant même notre indépendance, les joueurs algériens ont brillé sur les stades français les plus renommés. Mais, n'empêche que nous sommes encore à rechercher les meilleurs moyens de nous constituer des équipes de foot-ball performantes. Jusqu'à ce jour, nous continuons à faire venir des entraîneurs étrangers pour la formation tant de nos équipes locales que de notre équipe nationale.

Ce sont ces réalités, révélées par l'expérience, qui nous ont conduits donc, comme je l'ai indiqué, à rechercher et à acquérir un nouvel aspect de la technologie industrielle : la technologie de la gestion. Celle-ci embrasse aussi bien les méthodes et les systèmes – y compris les apports dont les a enrichis le recours à l'informatique – que met en œuvre l'organisation et la conduite d'un collectif que les règles qui régissent les relations humaines en son sein, en particulier celles afférentes au commandement à tous les niveaux et à la sélection des cadres destinés à exercer ce commandement. De proche en proche, l'expérience industrielle nous a conduits à prendre conscience que l'industrialisation ne repose pas uniquement sur l'acquisition des techniques, mais qu'elle implique aussi et corrélativement une évolution, voire une mutation culturelle. A ce stade, bien évidemment, le problème cesse d'être seulement celui d'une unité ou d'une entreprise ; il déborde sur l'environnement extérieur à celles-ci et devient celui de la société dans son ensemble. On a essayé de faire beaucoup de choses, à ce sujet, dans le cadre des entreprises. Mais, cela ne pouvait suffire et l'on retrouve le problème général de l'environnement global dans lequel a baigné et continue encore de baigner notre industrialisation. L'on retrouve aussi, dans cet environnement global, les effets de l'attitude et des agissements de ceux qui sont hostiles au développement d'une économie socialiste et d'une industrialisation qui ne favorise pas certains intérêts particuliers. Leur mot d'ordre, comme je l'ai dénoncé dans un

rapport sur le contrôle, remis au gouvernement à la fin de l'année 1978, était et demeure : « L'essentiel est que ça ne marche pas », quand il s'agit de tout problème concernant le fonctionnement de nos entreprises nationales.

Il arrive un moment, un point à partir duquel l'industrialisation ne peut avancer seule comme un segment isolé du reste de la réalité sociale et nationale. Nous en étions à prendre en compte des problèmes de cette nature et à étudier les solutions pour les surmonter, lorsqu'intervint la brutale fracture qui fit suite à la disparition de Boumediène. Les chapitres de la Charte nationale relatifs à la Révolution Culturelle, au problème du socialisme en Algérie et à la promotion technologique attestent de la prise de conscience de ce problème au niveau de la Direction politique et de la volonté de celle-ci de s'engager sur la voie de sa solution.

C'est là une phase que nous avions abordée en 1973-1974, je crois. Et l'on rencontrait d'énormes difficultés pour trouver des gens qui acceptaient de venir travailler chez nous. Ils rétorquaient à nos offres : « *On n'en a pas besoin ; on a beaucoup de travail, etc.* » Je parle des grands bureaux d'organisation, car les petits bureaux, ce n'est pas ce qui manque ; il y en a partout. Mais ce sont des plaisantins. Ils n'ont pas un grand personnel, pas de grande expérience et sont souvent d'anciens directeurs de sociétés qui forment des bureaux pour leur propre compte, pour donner des conseils aux pays sous-développés. On a essayé plutôt de frapper haut, auprès de gens connus, réputés dans le monde, et qui ont l'habitude d'organiser des activités industrielles.

On s'est penché d'abord sur l'organisation financière, l'organisation de la comptabilité. Parce que les sociétés nationales s'étaient lancées sur le tas et leur comptabilité, leur organisation financière étaient rudimentaires. Mais, au fur et à mesure que les activités industrielles se multipliaient, le besoin d'une organisation plus précise, plus rigoureuse, se faisait de plus en plus sentir, pour pouvoir satisfaire aux exigences de la gestion socialiste des entreprises : confection des bilans, calcul des bénéfices, promotion de la productivité sur des critères techniques et efficaces, etc.

Donc, rationaliser la gestion, c'est adopter une méthode moderne et appropriée d'organisation dans les domaines de la comptabilité, de l'approvisionnement, de la mise en place et de l'articulation des structures de fonctionnement, de la collecte des chiffres, de la circulation de l'information ; il fallait des circuits organisés. Ça ne pouvait plus se faire comme ça, en se contentant de scander, dans

des discours, des slogans sur la *bataille de la production, sur la rigueur dans la gestion, sur l'augmentation de la productivité, etc.*

Le ministre du Plan actuel a dit : « *On a fait appel à des Américains pour organiser la gestion socialiste des entreprises !* » Voilà comment ils ont interprété les choses ! Mais, pour mettre en application la GSE, il fallait une organisation apte à donner toutes les informations concrètes sur toutes les activités de l'entreprise, à faire ressortir clairement les résultats et les performances de la gestion qui servent de base au calcul de la part des bénéfices revenant au collectif des travailleurs et des primes à allouer à ces derniers en fonction des efforts fournis par chacun. Sinon, on ne peut pas sortir de la confusion. Maintenant, que les sociétés auxquelles nous faisions appel appartiennent au système capitaliste, je ne pense pas qu'il y ait un inconvénient quelconque à le faire ou qu'il y ait même un risque de *contamination idéologique capitaliste ou bourgeoise*, risque que l'on se garde bien, du reste, de prévenir et de combattre là où il existe réellement. Prenons une armée – par exemple, une armée d'un pays socialiste ; ce n'est pas parce qu'elle appartient à un pays socialiste qu'elle doit négliger la forme d'organisation d'une armée d'un pays capitaliste. Parce que, ce qui importe dans une armée, c'est d'être efficace. Et comme disent les Chinois : « *Le but d'une armée, c'est de vaincre l'ennemi* » (*rires*), autrement dit de gagner la bataille. Donc, ce qui importe pour une armée, c'est de disposer des méthodes d'organisation les plus efficaces pour gagner la bataille. Que cette méthode appartienne aux pays socialistes ou aux pays capitalistes, cela importe peu. Les pays socialistes sont les premiers à chercher à savoir comment les armées capitalistes se comportent sur le plan militaire, de connaître leurs méthodes d'organisation. Les Soviétiques, après leur prise de pouvoir en 1917, ont organisé leur armée en faisant appel aux anciens officiers tsaristes, puis aux Allemands.

Ainsi, pour paraphraser les Chinois, le but d'un système de gestion, c'est l'efficacité et la performance optimale dans l'utilisation des ressources à gérer. La marque d'origine de ce système de gestion n'a aucune implication sur la finalité sociale du mode de production auquel il s'applique. Donc, le fait de chercher une méthode ou une technologie n'a rien à voir avec l'idéologie, avec les orientations idéologiques. Cela, c'est autre chose ! La nature de l'idéologie n'a rien à voir avec les techniques. Et,

d'ailleurs, les sociétés d'organisation avec lesquelles nous avions passé des contrats travaillaient avec les pays socialistes. L'une d'entre elles avait un bureau à Moscou. Non seulement elle travaillait avec les Soviétiques, mais elle avait un représentant à Moscou. Ici, en Algérie, on disait : *« Regardez, voilà, on fait appel aux USA pour organiser la GSE ! »*

Malheureusement, cette phase-là, je n'ai pas pu la terminer. Je n'ai même pas pu la lancer d'une manière concrète. J'ai pratiquement quitté le gouvernement au moment où on est arrivé à signer des contrats. Il me fallait encore deux ou trois ans pour la conduire à bon port.

C'était d'abord, la définition des techniques d'organisation : comment organiser une entreprise ? Comment répartir les fonctions ? Comment décentraliser les activités, organiser les unités ? Quelles sont les fonctions communes, les fonctions particulières ? Quelles sont, par exemple, les relations d'une unité avec les fonctions centrales au sein de l'entreprise, entre ces différentes fonctions centrales elles -mêmes, entre les différents responsables ? Comment l'information doit-elle circuler ? Quelles sont les prérogatives des uns par rapport aux autres : à qui doit-on rendre des comptes ? A qui doit-on donner des directives ? De qui doit-on recevoir des directives ? Tout cela devait se mettre en place, de manière concrète, dans des manuels, dans des directives écrites. C'était un travail qui allait permettre à chacun de connaître sa responsabilité et de pouvoir travailler en toute clarté, dans le cadre des directives qui lui ont été données, sans empiéter sur les prérogatives des autres, tout en restant dans un ensemble unifié, commun, cohérent et solidaire, sans déborder de cet ensemble dans lequel l'action est inscrite. C'était fait selon une méthode visant à la décentralisation dans le fonctionnement des entreprises. Il fallait que les organismes nationaux soient organisés comme une multinationale. Car, les multinationales sont le meilleur exemple de décentralisation qui existe.

Cela a l'air de surprendre. Mais, en fait, il n'y a pas de meilleur exemple d'organisation décentralisée et, en même temps, centralisée, que les multinationales. Vous avez un état-major qui est à Londres ou à New York -- ou ailleurs --, qui dirige, impulse et contrôle des unités et des sociétés à travers le monde entier. Chacune de ces unités – où qu'elle se trouve – a tout le pouvoir nécessaire et les techniques requises pour agir dans le cadre de la politique qui lui est tracée par la direction centrale.

Mais, je voyais que les gens étaient hostiles.

Nous avions élaboré et mis au point ce programme pour l'industrie ; son coût se montait à trente milliards de centimes, pour le seul secteur des industries légères. Il y avait, là-dedans, les définitions des organigrammes, les méthodes d'organisation et, bien sûr, les programmes de formation du personnel. C'est d'ailleurs, à cet effet, que nous avons créé l'INPED et que nous l'avons développé pour être un support pour le devenir de toute cette organisation, un lieu où les gestionnaires devaient se former. Nous avions, en outre, prévu de donner une formation, dans le cadre de l'INPED, aux membres des assemblées de travailleurs. Parce qu'une ATE[24], qui joue le rôle que lui assigne la GSE[25], nécessite que les travailleurs apprennent à lire et à discuter concrètement tous les documents concernant la gestion. Car, si c'est toujours les mêmes petits cadres ou employés qui viennent parler seulement de primes et de menus problèmes de la vie courante, l'ATE ne peut pas jouer son rôle.

Il y avait, aussi, une chose très importante incluse dans ce programme : l'organisation de la recherche des normes de productivité, en vue de la définition des normes de productivité pour tous les secteurs de production. Pour cela, nous avons fait appel aux Allemands de l'Ouest qui ont chez eux une institution créée dans les années 20 – et poussée à fond, surtout sous le régime hitlérien –, et qui a pour rôle de mettre sur pied le fonctionnement des industries allemandes. En Allemagne, quand quelqu'un crée une industrie, il s'adresse à cette institution qui définit, alors, comment organiser la production et quelles sont les normes que chaque ouvrier, que chaque unité, que chaque service doit respecter. Ceci, pour pouvoir organiser un petit peu le travail sur des bases rationnelles et pouvoir juger les choses. Avec cet organisme allemand, j'ai eu beaucoup de difficultés pour obtenir son concours, car les Allemands nous disaient : « *Les méthodes allemandes ne peuvent vous convenir à vous Algériens... Nous sommes des Allemands, vous êtes des Algériens...* » J'ai dit : « *Bon, mais nous voulons nous fixer comme objectif de faire comme vous. On n'arrivera pas, sans doute, à faire comme vous à cent pour cent. Néanmoins, si on fait 90, 80, 70 ou 60 % de ce que fait la RFA, pour l'Algérie, ce ne sera pas mauvais ! Car on ne peut atteindre les 100 % du jour au lendemain !* »

Le système allemand nous intéressait parce qu'il a un caractère systématique et l'organisme qui le conçoit et le gère brasse toutes

les activités industrielles. Et, aussi, parce que c'est un organisme qui se trouve placé sous la gestion conjointe des syndicats et du patronat ; ce qui, de ce fait, dans la définition des normes, tient compte des exigences des deux parties : le syndicat cherchant à ce que les normes ne soient pas trop contraignantes pour les ouvriers et les patrons visant, bien sûr, à ce quelles soient suffisamment précises pour que le travail soit efficient.

Revenant d'un voyage à Moscou, en 1980, un ministre rapportait que ses interlocuteurs soviétiques lui avaient dit : « *Vous devez vous mettre à l'école des Allemands de l'Ouest, en matière d'organisation, de discipline et de productivité !* » Il répétait cela avec le zèle de quelqu'un qui sent son esprit soudainement saisi d'un inspiration lumineuse et qui se croit le porteur exclusif d'une idée génialement novatrice. Il a tout simplement oublié que le nécessaire pour cela avait été fait bien avant son voyage à Moscou et qu'il était parmi ceux qui, en mettant par terre le programme mis au point pour organiser et rationaliser la gestion des entreprises industrielles, nous avaient empêchés de nous mettre à l'école allemande, pour laquelle il manifestait tant d'enthousiasme.

C'est, donc là, la phase finale, une sorte de couronnement de notre processus d'industrialisation et d'édification de nos structures de production, phase que nous avons abordée lorsque les sociétés nationales ont pris une certaine ampleur et que les activités industrielles, qui leur ont été confiées, se trouvaient créées sur le terrain. Auparavant, dans la phase initiale, vers la fin des années 1960, début 1970, c'était surtout la phase de lancement et, là, on ne cherchait pas à définir bureaucratiquement les prérogatives des uns et des autres, pour des activités qui, pour la plupart, n'existaient pas encore dans le concret... Il fallait foncer, tout simplement, dans cette phase initiale qui consistait, d'abord, à impulser, à promouvoir.

Mais, après, le moment était venu, quand même, de remettre les choses en ordre, petit à petit. Evidemment, quand on ne tient pas compte de cette situation et qu'on vient de dire aujourd'hui : « *Oh ! Il y avait la confusion* », il faut voir dans quelles circonstances on a démarré ! C'était imposé par les circonstances. Lorsque j'ai été nommé Président de la Sonatrach par Ben Bella, celle-ci se réduisait au contenu de ma serviette. Je faisais faire mon travail par quelques cadres du ministère de l'Industrie, de la CAD ou de l'organisme saharien. Pendant quelques semaines, je n'avais ni bureau, ni

secrétariat, m'abritant pour travailler dans les locaux de certaines administrations qui voulaient bien m'offrir l'hospitalité. C'était là le cas aussi, à leurs débuts, de beaucoup de nos entreprises nationales industrielles avant de prendre leur élan pour devenir ce que certains envieux et des esprits médiocres ont dénoncé comme du *gigantisme, des monstres difficiles à gérer et incontrôlables*, tout simplement parce qu'il s'agit d'affaires se situant au-dessus de leurs capacités très limitées. Ensuite, l'effort qui a été fait pour rationaliser tout cela a été brisé, au moment où il allait porter ses fruits.

Voilà, en gros, pour l'organisation.

A partir du moment où on était arrivé à cette phase-là, j'avais senti le besoin d'avoir, au niveau du ministère, une administration plus charpentée. Les sociétés nationales étant mises en place, lancées, devenues des organismes opérationnels agissant sur le terrain, il fallait que le ministère, pour assurer son rôle de tutelle et de contrôle, eût une stature, une ossature appropriée, adaptée à pouvoir diriger, une ossature forte. D'abord, par la définition de structures démultipliées – ils ont dit ensuite que c'était un monstre. Mais, en fait, non ! Les fonctions étaient bien réparties et cela pouvait être dirigé. Le ministre, en définitive, n'avait affaire qu'à une dizaine de bonshommes. Et chacun, dans son secteur, avait une structure appropriée qu'il avait en main. Il fallait donc des structures appropriées et, sur le plan des hommes, des cadres dont le niveau, la formation et la qualification leur permettraient de s'imposer à ceux qui étaient dans les sociétés nationales. On avait lancé, dans les sociétés nationales, des directeurs généraux, des cadres, etc. Et, pour que le ministère puisse les contrôler, il fallait donc des hommes capables de s'imposer à ceux qu'ils allaient contrôler. Il était impératif d'avoir des hommes de qualité. C'est pourquoi, j'ai donné beaucoup d'importance au choix des collaborateurs au sein du ministère.

Et là, j'ai eu des difficultés que vous connaissez, notamment celles du salaire. Pour pouvoir mettre des gens au ministère, il fallait au moins payer, si ce n'est le même niveau que celui des cadres engagés dans les productions, au moins un niveau suffisamment élevé pour être attrayant. Et là, j'ai été obligé de donner des compléments de salaires. Moi, comme d'autres ministres, je l'ai fait de manière systématique. C'est ce qui m'a permis de recruter, au niveau du ministère, des cadres, des universitaires avec de bons diplômes, des gens sélectionnés et qui étaient devenus, pour les cadres des sociétés nationales, des interlocuteurs assez costauds !

Ce problème du dialogue entre les cadres de la tutelle et ceux des entreprises, je l'ai éprouvé, non seulement parce que c'était nécessaire, mais aussi parce que, dans la première phase, j'étais un peu le tuteur direct de tout le monde. Cela pouvait se comprendre dans la phase initiale, de lancement. Mais, à partir du moment où les unités se sont lancées, où l'on a embrassé toute une multitude de projets sur le terrain ou en préparation, d'unités en réalisation, d'autres en production, etc. je ne pouvais plus, à moi seul, être l'interlocuteur de l'ensemble des directeurs généraux, régler tous les problèmes, etc. Il fallait donc que le travail soit démultiplié, délégué et, donc, que je sois relayé par d'autres, par des collaborateurs, afin que ne remontent chez moi que les problèmes importants et qui nécessitent vraiment une décision à mon niveau...

La mise en place de l'administration au ministère ne s'est pas faite en une seule fois. Elle a évolué en fonction du développement du secteur et en fonction, bien sûr, des progrès que nous réalisions, chaque mise en place traduisant une phase dans le développement du secteur. Si vous prenez la texture du ministère de l'Industrie en 1965, vous ne trouverez que peu de choses, à la fois sur les organigrammes et sur les éléments qui y étaient ; quelques ingénieurs, quelques cadres, mais très moyens. En 1970-1972, cela a changé de physionomie. On a fait un organigramme assez large puis, plus tard, un troisième organigramme plus costaud et qui, d'ailleurs, a préparé l'éclatement du ministère de l'Industrie et de l'Energie, en 1977.

Quand cet éclatement s'est effectué, en 1977, tout était prêt, car les secteurs étaient déjà répartis. Cela s'est fait très naturellement. Alors, là aussi, à la dernière phase, il y a eu d'autres collaborateurs qui sont venus s'ajouter aux autres, au sein du ministère, comme Sid Ali Tiar, qui était au Djebel Onk, Tahar Hamdi, ancien Sonarem et de Sonatrach, Rachid Ouahmed, Mohamed Ramdani, Moncef Benaly-Chérif..., j'avais créé, également, durant cette dernière phase, l'inspection générale pour faire des enquêtes, quand il y avait des problèmes. Je lui ai assigné les fonctions suivantes :

1) – Suivre les directions de wilayate ; c'étaient des directions de contrôle qui étaient chargées de regarder, sans intervenir, pour ne pas créer des conflits. Théoriquement destinées à avoir seulement des prérogatives de contrôle, elles avaient le droit d'accès à tout sur le plan de l'information. Regarder, s'informer, alerter le

ministère, suggérer ; mais ne jamais intervenir directement. L'inspection générale canalisait l'information provenant de ces directions et préparait les décisions à prendre en conséquence.

2) Recevoir toutes les communications en provenance des assemblées des travailleurs.

Pour les ATE, il y avait, au sein du ministère, deux instances pour les suivre. D'abord, l'inspection générale qui recevait et exploitait leurs procès-verbaux et qui se penchait sur les problèmes concrets que posaient les ouvriers sur la marche de l'entreprise. Ensuite, la direction des relations industrielles et de la formation qui, elle, s'intéressait un peu au côté institutionnel de la GSE – suivi des élections de ces assemblées, des rapports de ces ATE avec la direction –, bref aux relations de travail dans le cadre du statut du travailleur ou des conventions collectives.

L'inspection générale, elle, se contentait de suivre les procès-verbaux, de voir comment tournaient les ATE dans leurs réunions, surtout avec le conseil de direction, pour pouvoir intervenir et recouper par les renseignements venant des ATE ceux provenant de la direction.

Au fur et à mesure que l'on avançait, l'organisation devenait quelque chose de plus complexe, de plus élaborée... Finalement, comme on avait de plus en plus d'activités à suivre, il fallait se structurer, donc se bureaucratiser, comme on dit – ça on n'y peut rien ; c'est comme ça...

El-Kenz : La mise en place de cette administration, qui concerne aussi bien le ministère de l'Industrie et de l'Energie que les sociétés nationales, s'est faite de telle manière qu'à la fin tout le monde commençait à critiquer cette catégorie sociale qu'on a appelée « technocratie », qui était en fait l'objet de critiques aussi bien institutionnelles – par exemple, le ministère des Finances, de l'Agriculture, etc. – que « populaires ». Tout le monde voyait ces dirigeants économiques prendre une importance extraordinaire et commençait à les critiquer... Comment donc avez-vous vu la montée de ces critiques et les réponses que vous leur renvoyiez ?

Abdesselam : Alors là, si l'on doit voir *bureaucratie et technocratie*, pourquoi les voit-on *toujours et uniquement dans l'industrie* ? Quelle différence y a-t-il entre un directeur qui est dans l'agriculture et un directeur dans l'industrie ou un directeur dans la sûreté nationale ? Ou dans le ministère de l'Education ? C'est quelqu'un qui occupe un poste hiérarchique dans une structure, au même titre qu'un autre directeur ailleurs. Quelle

différence y a-t-il entre un directeur à un échelon ou à un autre dans une organisation économique et un capitaine ou un commandant dans l'armée ? Tout secteur qui s'organise se hiérarchise. Donc, un travail hiérarchisé crée une bureaucratie – au sens d'un ensemble de gens qui occupent des fonctions déterminées dans une organisation déterminée. Et cela existe dans toute société. Et aucune société ne l'a évité jusqu'à présent (*rires*). Si c'est un mal, c'est un mal nécessaire. Aucun système n'a pu donner une autre forme d'organisation évitant l'apparition de cette classe. On ne peut pas organiser et ne pas déterminer des fonctions, donc des directeurs, des sous-directeurs, etc., hiérarchiser les choses. Les Chinois ont tenté de réagir contre cela. Ils ont abouti aux conséquences que vous savez...

Comme je vous le disais dernièrement, dans le Parti, il y a aussi le commissaire, ceux qui sont en dessous, jusqu'au chef de Kasma... L'appareil du Parti, c'est une bureaucratie aussi... et pourtant, est-ce qu'on doit empêcher le Parti de s'organiser, d'avoir ses cadres ? Le syndicat, c'est la même chose ! Il y a dans le syndicat, le secrétaire national, le secrétaire fédéral, régional, local, etc. De tous ceux-là, on peut dire que ce ne sont pas des syndicalistes, mais des professionnels du syndicalisme. D'ailleurs, Lénine lui-même, conscient du problème, n'a pas hésité à proclamer la nécessité de former et d'avoir des *révolutionnaires professionnels*...

Eh bien, dans l'économie, c'est un peu comme ça ! Que voulez-vous que je dise ? Est-ce qu'il y a une autre forme d'organisation possible ? Est-ce qu'il y a une autre manière de s'organiser, qui évite d'avoir un directeur général qui commande des sous-directeurs, des directeurs adjoints, des chefs de bureau, etc. Est-ce qu'il y a un système qui permet d'éviter cela ? Voilà le problème !

Maintenant, qu'il y ait, parmi ces gens, des éléments qui, de par leur fonction et de par leur position, occupent, parfois, sur le plan matériel, des situations qui sont différentes de celles de l'ouvrier de base, là aussi, ce n'est pas propre à l'industrie ! Et il y a une seule manière de contrer cela, c'est l'égalitarisme ! C'est facile de dire : *« sur le plan de la situation personnelle, tout le monde touche le même salaire, le général comme le caporal »* ! Est-ce possible ? Est-ce faisable ? (*rire moqueur*). Je n'ai pas vu... heu ... Alors, si on ne fait pas ça, qu'est-ce qu'on fait à la place ? Que les gens qui critiquent nous donnent une formule ! Et puis, pourquoi ne concentre-t-on ces attaques que sur l'industrie ?

S'il y a bureaucratie, il y a bureaucratie dans l'industrie, dans l'agriculture, dans l'armée, dans le Parti. Il y a bureaucratie dans toutes les structures de l'Etat. La situation du wali et celle du maire ne sont pas pareilles. Le wali, c'est un grand pacha. Il a hérité de tous les avantages matériels du préfet du temps de la France. Tout le monde sait qu'un wali, quand il est nommé, a tout un personnel à son service : des chaouchs, etc. Pourquoi, alors, on ne s'attaque pas à cela ? Moi, je n'ai jamais attaqué la manière dont un wali fonctionne.

Pourquoi tout focaliser contre l'industrie ? Ou, alors, pour se débarrasser de la bureaucratie, détruisons toutes ces structures : l'industrie, l'agriculture, l'ensemble de l'économie, l'Etat, l'armée, le Parti, le syndicat, tout ce qui comporte une hiérarchie et revêt une forme organique et instaurons l'anarchie *expression suprême de l'ordre et de l'organisation*, pour reprendre le slogan de la Fédération anarchiste ?

Finalement, ce sont des réactions de jalousie, de frustration. Ce n'est pas la première fois, dans ma vie, que je rencontre ce genre de choses, de réactions. En 1954, pour détruire le Comité central du PPA, Messali a exploité abondamment le thème de la bureaucratie, avec ses *mandarins*, ses chaouchs, etc. Que dans l'industrie, on ait donné certains avantages aux cadres, c'est exact. Mais, en 1977, quand Boumediène a ouvert le dossier de l'analyse des salaires et de la situation matérielle des cadres dans les différents secteurs de la vie du pays, on a étalé tous les avantages servis dans toutes les entreprises ; car, il n'y avait pas que l'industrie à considérer. Il y avait, aussi, Air Algérie, la CNAN, les assurances, les banques, etc. On s'est aperçu, alors, que les situations les plus avantageuses ne se trouvaient pas dans l'industrie, y compris dans la Sonatrach, dont on avait fait, pourtant, le symbole des privilèges.

Et la situation des banques ! Les gens qui y travaillaient étaient souvent beaucoup plus avantagés que ceux de l'industrie.

Mais, la hargne était toujours dirigée contre l'industrie ! Oui, nous avons donné des avantages. Mais, là aussi, il faut revenir aux conditions dans lesquelles nous nous sommes lancés et dans lesquelles nous vivions. Nous ne sommes pas dans une société qui, un beau jour, a décidé, par décret, d'éliminer toutes les situations privées. Nous sommes, quand même, dans une société qui dit vouloir faire du socialisme et, en même temps, reste encore une société dont la plupart des activités ont un caractère privé. Il y a

des situations privées dans notre pays ! Et nous avons lancé notre industrie, et notamment notre industrie pétrolière, dans un contexte où nous avions des sociétés étrangères qui travaillaient ici. Lorsque vous recrutez un ingénieur à la Sonatrach, il compare sa situation à un homologue algérien qui travaille dans les sociétés étrangères installées chez nous.

En 1968, il a fallu une décision de Boumediène pour aligner les salaires des cadres algériens de REPAL sur ceux de la Sonatrach. Et les cadres qui étaient alors chez REPAL, en ont nourri une haine – et cela demeure jusqu'à présent – contre la Sonatrach. Pourquoi ? Ils se lamentaient : *« On nous a alignés sur la Sonatrach ! »* Il y avait d'autres fonctionnaires qui, eux, disaient en écho aux salariés algériens de REPAL : *« On veut connaître le malheur d'être alignés sur Sonatrach »*. Il y avait des gens qui disaient : « *Pourquoi les gens de Sonatrach ont ceci ou cela ?* » ; mais, les gens de Sonatrach rétorquaient : *« Nous, nous travaillons bien dans le secteur pétrolier, mais dans le cadre national. Nous travaillons, donc, pour l'Etat et notre situation est moins avantageuse que celle de nos camarades qui ont les mêmes diplômes que nous et qui, au lieu de servir l'Etat, l'administration, les sociétés nationales, travaillent dans les sociétés mixtes avec les Français ou dans des organismes mixtes comme l'Organisme Saharien, ou bien, simplement, dans les sociétés étrangères, comme l'ERAP ou la CFP, ou les sociétés américaines qui étaient ici, à l'époque, de 1965 à 1970. Et, pourtant, la situation de tous ces gens qui travaillent en dehors du secteur national est nettement plus avantageuse que la nôtre. »*

En effet, la situation des gens de Sonatrach était meilleure, certes, relativement aux cadres de l'administration, mais elle était beaucoup moins avantageuse et bien en dessous de la situation matérielle des cadres algériens, qui travaillaient dans les sociétés pétrolières étrangères – CFP, REPAL. Jusqu'à la nationalisation, les Algériens qui travaillaient dans les sociétés étrangères avaient un double salaire. Ils avaient un salaire déclaré, servi en Algérie, et un complément de salaire, occulte, qui était versé de l'autre côté, en devises, parce que la comptabilité des sociétés pétrolières était tenue en France. Les sociétés pétrolières françaises ne rapatriaient en Algérie que la moitié de leurs recettes. Les cadres algériens qui travaillaient dans ces sociétés étrangères avaient, donc, la possibilité de percevoir un complément en devises, sans que cela apparaisse dans les comptes de leurs employeurs, tenus en Algérie.

Tout le monde le savait. En outre, ces mêmes cadres avaient, chaque année, de soi-disant stages à suivre à l'extérieur ; mais en fait de stages, il s'agissait simplement de séjours payés à l'extérieur. Enfin, il me faut, aussi, rappeler que beaucoup de ces mêmes cadres algériens employés par les sociétés étrangères recevaient des prêts pour acquérir des logements ! C'est pourquoi, certains de ces cadres-là sont, aujourd'hui, propriétaires de villas dans les meilleurs quartiers d'Alger. A l'époque, la REPAL leur faisait des prêts de dix, quinze, vingt millions de centimes et, en cette période du lendemain de notre indépendance, avec de telles sommes, on pouvait se payer une belle villa. Nous avions eu affaire à une véritable entreprise de séduction et de stérilisation de nos cadres, de la part des sociétés étrangères que, pour des raisons de nécessité nationale, nous devions conserver chez nous. Tous ces faits sont des facteurs qui ont pesé, quand même, sur la politique de rémunération que nous avons suivie pour lancer notre industrialisation et bâtir notre outil pétrolier national. Mais, ça, on l'oublie ! On n'en parle pas ! On ne parle que de la Sonatrach ! Mais, on n'a pas parlé des Algériens qui ont profité de certaines situations. Rien ! Et j'ai été, quand même, obligé de travailler dans ce contexte-là ou, alors, à ce moment-là, il aurait fallu raser tout cela !

A ce que je viens de vous décrire, s'ajoute le fait qu'il y avait – et qu'il y a toujours – un secteur privé en Algérie ! Comment voulez-vous que, dans un pays qui prétend construire le socialisme, ce soient précisément ceux qui travaillent pour ce socialisme qui sont pénalisés par rapport à ceux du secteur privé ! Bon, on peut concevoir les choses de cette façon et dire : « *Ceux qui travaillent pour l'Etat, on va les considérer comme des spartiates, des ikhouans de zaouia qui, à l'instar des hommes d'église dans la chrétienté, décident de se consacrer au service de Dieu et renoncent aux biens terrestres.* » (*rires*). Non mais, enfin, Bon Dieu, peut-on vraiment construire une économie avec des gens comme ça ? (*rires*). Est-ce que c'est réaliste ? Bien sûr, il peut se trouver des gens qui peuvent se consacrer entièrement à leur mission et dire : « *Je mange, je dors, et c'est tout. Je n'ai pas de femme, ni d'enfants, etc.* » Allons ! Il faut, quand même, tenir compte du contexte dans lequel nous sommes.

El-Kenz : Toujours au niveau de l'administration, ces sociétés nationales, comme Sonatrach, qui sont devenues des organismes gigantesques, absolument incontrôlables par les institutions... (*interrompu*)

Abdesselam : Alors, à ce moment-là, tout est géant ! Le problème est de savoir comment on s'organise ? Est-ce que la forme d'organisation adoptée permet ou non le contrôle et le suivi ? Je vous citais, tout à l'heure, le cas des firmes multinationales.

Ces firmes sont la propriété de personnes privées. La Sonatrach, comparée à Esso, ce n'est pas grand-chose ! Aussi géante soit-elle, elle n'a rien à voir avec Esso. Et, pourtant, ces sociétés géantes sont bien contrôlées et ceux qui en détiennent la propriété ne sont pas des gens qui jettent leur argent, comme ça, par la fenêtre ! Donc, le problème n'est pas le volume ou la taille de la société, de l'entreprise, mais celui de savoir si l'on a adopté la forme d'organisation appropriée pour tenir et suivre une entreprise. Encore, faut-il savoir de quel contrôle il s'agit. Est-ce que, à la tête de Sonatrach, il faut mettre un médiocre ou quelqu'un du niveau requis par la complexité des activités qu'embrasse la Sonatrach ? Dès lors, est-ce la personne qui contrôle qui doit s'adapter au niveau de l'industrie pétrolière en Algérie, ou bien l'industrie pétrolière en Algérie qui doit s'organiser de telle sorte qu'elle reste à la portée du niveau des médiocres, qui se prétendent investis de la mission de la contrôler ?

Finalement, en matière économique, en matière d'organisation, dans notre pays ainsi que dans les autres pays, les choses se passent comme dans la nature. Vous prenez les organismes vivants. Entre l'homme et le poisson ou l'amphioxus, l'organisation biologique n'est pas la même. Celle de l'homme, du corps humain, est conçue d'une manière beaucoup plus complexe que celle des petits organismes, comme les protozoaires. L'homme par rapport aux protozoaires, c'est bien autre chose.

Alors faut-il, parce qu'il y a des contrôleurs incapables de comprendre le fonctionnement de la Sonatrach, casser la Sonatrach et empêcher toute organisation de se mettre en place, pour que l'on reste toujours au niveau des protozoaires ? Le pays s'organise, nous sommes un pays de dix-huit millions d'hommes et, bientôt, de trente millions et le contrôle ne pourra pas se faire avec des méthodes artisanales. Mais, alors, et l'armée ?...

Prenez l'armée d'aujourd'hui et celle de la guerre de libération nationale. La guerre de libération nationale était une guerre de guérilla, faite de combats simples, d'homme à homme. Il suffisait d'avoir, dans chaque endroit, un bon groupe d'hommes, avec quelques bons chefs qui soient capables de diriger une embuscade. Ça suffisait ! Mais, maintenant, on a besoin d'avoir une défense

nationale qui couvre tout le territoire, d'un arsenal qui doit combiner, en envisageant la guerre avec l'extérieur, plusieurs armes : l'aviation, la marine, l'armée de terre avec ses différentes composantes, les blindés, l'artillerie, l'infanterie, etc. qui sache articuler tout cela et mettre en œuvre toutes les techniques qui concourent à cette articulation : les communications, la logistique, etc. Parce que, de deux choses l'une :

– ou bien on envisage la guerre sur le plan moderne et on fait face à une armée étrangère, munie de tous ses arsenaux, avec une armée moderne et capable d'utiliser l'infanterie, l'artillerie, les fusées, les avions et tout cela combiné sur le même terrain – à partir de ce moment-là, ce n'est pas celui qui commande un groupe dans une embuscade qui peut commander cette armée ou, alors, il est obligé, dans ce cas, de s'adapter à toutes les nouvelles exigences de la guerre nées du recours à la technologie, de dominer tout cela, de même qu'il devient nécessaire d'avoir des états-majors capables de diriger des ensembles, de diriger la guerre comme un ensemble et non plus comme une série d'opérations ponctuelles. Aujourd'hui, donc, le commandement dans l'armée ne peut se faire de la même manière que celui de la guerre de libération nationale ;

– ou bien, si on dit, maintenant, qu'on n'a pas besoin de ça, alors pourquoi acheter des Mig 23, des Mig 25, des Mirages, des fusées, etc. ? A moins que ce soit uniquement pour le plaisir de les exhiber dans les défilés ?

En réalité, à partir du moment où on avance, on est obligé d'entrer dans un système d'organisation plus complexe où on n'a plus affaire à des éléments de base directement, mais à des méthodes, à des systèmes. Des systèmes d'organisation qui mettent en jeu des mécanismes. Les choses deviennent pratiquement impersonnelles. On ne peut pas diriger une activité à l'échelle nationale comme on dirige une usine familiale où le patron connaît tous ses ouvriers, un par un, qui peut diriger sans avoir besoin de structures, parce qu'il sait tout et connaît tout le monde. Mais, lorsqu'on dirige plusieurs unités, on ne peut pas tout connaître ; on a affaire à des fiches, à des rapports objectifs.

La Sonatrach n'était pas ingouvernable, ni incontrôlable. On peut savoir comment elle est organisée et voir quelle forme et quel niveau de contrôle il faut mettre en œuvre pour la contrôler ; elle est contrôlable, mais non par n'importe qui. Et puis, au niveau des relations internationales, avons-nous intérêt à avoir une Sonatrach

de la taille des entreprises avec lesquelles elle travaille ou bien une entreprise ou deux nationales réduites.Quand vous négociez à l'extérieur, pour le pétrole, vous avez affaire à des costauds... Et les problèmes que vous affrontez sont des problèmes qui nécessitent une certaine force. CFP(A), en Algérie, n'était qu'une des activités de CFP. On ne peut pas comparer CFP(A) à Sonatrach... La véritable CFP est à Paris. A partir de Paris, elle domine le monde entier. ERAP, c'est la même chose ! On ne peut comparer ni CFP ni ERAP à Sonatrach. Sonatrach, c'est l'Algérie et elle n'a pas d'activités à l'extérieur. La même chose pour les autres secteurs.

Dans l'industrie, on évolue vers la concentration, pour faire face à la bagarre qui se passe dans le monde ! Regardons la France : le secteur mécanique se consolide ; Renault a absorbé Berliet et Saviem ; Peugeot a absorbé Citroën et Simca... Ils sont en train de se concentrer pour pouvoir faire face aux nouvelles activités, mais aussi pour absorber les nouveaux progrès technologiques ; parce que, pour pouvoir entreprendre de nouvelles activités de production, il faut qu'ils atteignent une certaine taille. Et l'Algérie est encore, à peine, au niveau de concentration permettant d'avoir des entreprises qui seraient susceptibles de maintenir des activités dans un secteur donné et dans un cadre moderne.Evidemment, dans les activités pétrolières, j'aurais pu mettre en jeu plusieurs sociétés, si j'avais voulu jouer la politique politicienne. Au lieu d'avoir un directeur général, j'en aurais mis trois ou quatre... ! Mais, c'est de la folie ! J'aurais fait mon jeu en tant que responsable, sur le plan personnel en augmentant, par exemple, le nombre de postes à attribuer pour satisfaire les différents clans dont j'aurais voulu gagner l'appui pour garder ma position ou, encore, comme on m'en accuse, pour prendre le pouvoir ! Mais, je n'aurais pas donné au pays un outil à la mesure des problèmes qui lui sont posés. Et puis, ensuite, puisque ces organismes multipliés à l'envi, sont appelés à travailler ensemble, au lieu que les problèmes de coordination et de contrôle se règlent à un autre niveau, ils arriveraient jusqu'à moi ! Et, d'ailleurs, ils s'en rendent compte aujourd'hui, puisqu'ils veulent créer des structures intermédiaires parce qu'ils trouvent, qu'en multipliant les organismes à l'infini, ils s'affrontent à un problème de coordination. On remonte jusqu'au ministère et on va d'un ministère à un autre. Parce qu'une direction générale, dans une société, est, avant tout, une direction de coordination, dans la

mesure où elle est assez bien organisée pour diriger les autres fonctions.

La Sonatrach n'était pas plus énorme, réunie en une seule organisation, que fractionnée en plusieurs organismes. Le tout est de savoir comment vont se régler les problèmes qu'il y a à résoudre parce que, à l'intérieur d'une même organisation, on peut avoir autant de comptabilités qu'il y a d'unités, mais disposer d'un service, quelque part, qui centralise les comptes. Donc, ça n'empêche pas le contrôle. Tous les comptes peuvent être consultés. Ce n'est pas parce que la Sonatrach constitue une seule organisation qu'elle est incontrôlable ; elle serait incontrôlable si, pour toute la Sonatrach, il n'y avait qu'un seul comptable, qu'un seul registre, retraçant, en même temps, toutes les dépenses et toutes les recettes de la Sonatrach. Là, ce serait incontrôlable.

Le fait qu'il y eut une Sonatrach, une SNS, une Sonacome, n'empêche pas, qu'à l'intérieur de chacune de ces organisations-là, chaque secteur, chaque activité ait ses propres comptes. On dit que la Sonatrach est incontrôlable. Mais, est-ce qu'on a essayé de la contrôler ? Avant de dire que la Sonatrach est incontrôlable, est-ce qu'on est allé vérifier que c'est incontrôlable ? Non ! On ne l'a jamais fait. Parce que ne n'est pas cela qui, au fond, les intéressait. Ce qu'ils voulaient, c'était casser l'outil qui était en train de se mettre en place. Voilà le véritable problème !

Jamais ils ne sont venus contrôler la Sonatrach. Et je peux dire que la Sonatrach était l'une des sociétés nationales les mieux organisées, parce que je savais qu'à travers la Sonatrach, c'était tout le potentiel du pays qui était là ! 60 à 70 % du budget de l'Etat proviennent des activités de la Sonatrach ; plus de 95 % des ressources en devises du pays proviennent des exportations pétrolières. C'est pourquoi, dès le départ, pour l'organisation de la comptabilité de la Sonatrach, j'ai fait appel à un organisme extérieur, spécialisé – américain – qui nous a fait venir sa filiale libanaise parce que ses agents parlent Français, qui s'est installé ici et a organisé notre comptabilité. Et nous avons créé, encore, une école de formation de comptables pour toute la Sonatrach et même pour toute l'industrie ! Je pouvais tolérer toute autre chose, mais concernant les comptes, ils fallait que tout soit clair, partout. D'ailleurs, a-t-on trouvé dans Sonatrach un seul dinar qui manquait ? Les document comptables, volumineux, sortaient à chaque fois. Voilà où se situe véritablement le problème.

Bon, on dit : « *C'est grand ; c'est gigantesque !* », mais

l'Algérie, aussi, est grande ! (*rires moqueurs*). Au contraire, on doit se réjouir de voir l'Algérie posséder de grands organismes ! Si par contre, on dit : « *Bon ! on n'est pas capable de contrôler des choses si grandes* », à ce moment-là pourquoi *un grand Etat* ? Il faut seulement de petites républiques... (*rires moqueurs*). Oui ! Pourquoi pas, tant qu'on y est. De petites républiques. Pas de chef d'Etat; on partagera l'Algérie en petits gouvernements... Pourquoi une grande armée ? Pourquoi un parti ? Moi, je pense que le vrai problème est que le pays avance, que le pays se développe et que le développement a ses lois.

Plus on se perfectionne et plus cela devient complexe. Et, évidemment, quand on passe à la complexité, la complexité n'est pas accessible à tout le monde ! Il faut se former, suivre le rythme ou, alors, savoir céder la place... Voilà le véritable problème. Le pays est en train de progresser, de subir des mutations et tout le monde est tenu d'avancer ou de céder la place.

L'Algérie de 1980 ne peut être contrôlée, gérée, etc. comme l'Algérie de 1962... L'Algérie de 1965 n'est pas celle de 1970 ou celle de 1973, etc. On avance ! C'est ça la nature du développement. Le développement implique un processus qui va du plus simple au complexe et qui nécessite, alors, la mise en place de méthodes d'organisation plus complexes, des personnes qui ont une technique beaucoup plus avancée. Les problèmes de gestion rencontrés aujourd'hui, ce n'est pas *n'importe qui qui peut les comprendre*. Vous prenez un hôpital. Pour fonctionner, il a besoin non seulement de médecins et d'infirmières, mais aussi – et compte tenu du développement de la médecine –, de chimistes, d'informaticiens, etc. Aujourd'hui, pour faire marcher la santé, il ne suffit pas d'avoir des médecins, même spécialisés, mais tout un personnel technique, car on ne soigne plus, à présent, avec les mêmes méthodes qu'il y a trente ans ! On a une médecine, aujourd'hui, qui fait appel à un nouveau type de personnel.

La même chose en économie. Eh bien ! L'industrie, parce que c'est l'industrie et parce qu'elle s'est créé dans les conditions actuelles, a été obligée de se créer avec des méthodes *employées actuellement*.

Je cite un exemple, sans entrer en détail dans le débat sur le problème de la technologie, sur lequel on reviendra. Pour construire une usine textile, va-t-on utiliser les nouvelles machines ou les machines d'il y a quarante ans ? Il y a des gens qui vont dans des pays éloignés et qui reviennent en disant : « *leurs usines textiles, elles sont simples ; pourquoi nous rapporter des*

machines modernes ? » Mais, les usines qu'ils ont vues ont certainement commencé leurs activités il y a vingt ou trente ans ; sans compter que ceux qui ont encore ces vieilles machines commencent à se demander s'ils doivent les garder ou les changer. Même en admettant que je veuille retourner trente ans en arrière, est-ce que je pourrais trouver seulement les machines de cette époque ? Aucun fournisseur ne me les donnera ! Car, ces machines on ne les fabrique plus. Ou, alors, le fournisseur sollicité me dira : « *Si vous le voulez, on les fabriquera spécialement pour vous et, dès lors, leur prix montera.* » Car, il s'avère plus économique d'acheter une machine plus perfectionnée et fabriquée aujourd'hui en série que des machines simples, que l'on fabriquerait uniquement pour nous, comme des prototypes (*rires*).

Au fond, quand on entend certaines critiques (*Pff !*), on n'éprouve même pas le besoin de répondre. Car, on se dit que si ces gens avaient un peu de jugeote, un peu de bonne foi, ils ne poseraient même pas ce genre de questions. Et quand j'essaye d'expliquer cela, on me dit : « *Tu parles beaucoup !* » ou bien « *Tu nous fais des cours !* » parce que je prends le temps d'expliquer. En vérité, quand j'essaye de leur faire comprendre nos problèmes, ils disent : « *Il se croit plus fort que nous !* »

Bennoune : Mais quels sont les intérêts qui se glissent derrière ces « critiques » ? Tu a dit *jalousie*, mais ça ne peut être tout.

Abdesselam : Alors là, je suis obligé de raisonner, de faire moi-même des déductions, de trop construire selon la logique, comme me l'a dit, un jour , Boumediène. Il est vrai que, parfois, on a certains éléments qui permettent de dire que ce que l'on soupçonne n'est pas totalement non fondé. Les intérêts derrière tout cela ? Il y a quand même la jalousie. Qu'est ce que tu veux, il y a des gens, parce qu'ils sont jaloux de toi ou ne t'aiment pas, te détruisent sans chercher à savoir si ça porte atteinte au pays. Parce que telle réalisation est de telle personne, pour détruire cette personne, je détruis la réalisation. L'intérêt c'est de te faire tomber ; tant pis pour les dommages qui pourraient en résulter pour le pays. Il y a des gens comme ça, surtout parmi certains de nos diplômés ; je regrette de le constater ; ils nourrissent une jalousie envers tous ceux qui émergent quelque peu dans leurs activités, qui passent pour connaître un certain succès, y compris parmi leurs proches, en qui ils voient, automatiquement, des rivaux qu'ils brûlent d'envie de voir descendre en flammes, surtout, quand il

s'agit d'éléments dits *intellectuels*, car ces diplômés se croient les intellectuels par excellence en Algérie. C'est une chose bien connue, du reste, dans le microcosme d'Alger. Par exemple, ils se plaisaient à parler de la Sonatrach comme d'un Etat dans l'Etat. En fait, il n'y avait dans leurs propos que l'expression de l'envie que leur inspirait une entreprise nationale qui grandissait sous l'égide d'autres mains.Il y a aussi autre chose. Il y a des gens auxquels l'option suivie ne plaît pas. Ils considèrent que la politique suivie est une politique socialiste, etc. Alors, au lieu de critiquer la politique elle-même – dire *« le socialisme est mauvais en soi, etc. »* – on critique et on détruit ses réalisations. Et, paradoxalement, ils se disent tous, publiquement, socialistes et qu'ils n'ont de« *leçons de socialisme à recevoir de personne !* » C'est un discours que l'on retrouve souvent. « *Ah ! Socialiste ? Nous sommes aussi socialistes que n'importe qui, etc.* » mais, tout ce qui est fait, au nom du socialisme, n'est pas bon ! Pour finir par susciter dans l'esprit de l'opinion que le système socialiste n'est pas bon. On ne s'avance pas encore jusqu'à remettre en question le socialisme ouvertement. Jusqu'à présent, on n'a pas réussi à empêcher le socialisme de s'instaurer ; alors, on a adopté cette attitude, cette façon de dénigrer, jusqu'au moment où l'on pourra réfuter, ouvertement, le système socialiste. Et, d'ailleurs, on commence à le faire, puisque, maintenant, en entend dire, de plus en plus : *«Pourquoi ne pas laisser travailler le privé ? »*

Je vous ai parlé, hier, de l'unité d'ammoniac d'Arzew, etc. Il s'est trouvé des gens, dans le Comité central et dans des réunions avec de hauts fonctionnaires, pour crier : « *Pourquoi ne pas travailler avec l'étranger ?* », c'est-à-dire : « *Pourquoi ne pas avoir fait des usines en association avec des sociétés étrangères ?* » ! Autre exemple : l'usine Sonelec de Sidi Bel-Abbès, qui fabrique du matériel électronique. Ces gens ont contesté le fait que nous l'ayons faite seuls, sans association avec un groupe étranger. La même chose pour la construction des camions. Ils reviennent aux formules que nous avons essayées et que nous avons abandonnées à notre corps défendant. Alors, aujourd'hui, ils critiquent ce qui a été fait, mais pour revenir à quoi ? Aux anciennes formules testées et rejetées. Est-ce que les étrangers ont changé de point de vue ? Est-ce qu'ils sont prêts à accepter des conditions qu'ils n'ont pas acceptées il y a dix ans ? Ou bien, est-ce de notre côté qu'il y a un changement de point de vue, c'est-à-dire un renoncement à certaines exigences d'indépendance nationale ?

Faut-il rappeler que, dans le cadre de l'Exécutif provisoire, j'avais fait accorder, suivant les procédures, alors en vigueur, du fameux plan de Constantine, un agrément à un projet pétrochimique à Arzew destiné à la fabrication de monomères et initié par une société américaine appelée SOMOS et que, dès la proclamation de notre indépendance, celle-ci avait renoncé à la réalisation de son projet ? Cet agrément avait été décidé en même temps que celui qui permit la réalisation de l'usine CAMEL pour la liquéfaction et l'exportation du gaz naturel. Les démarches effectuées, après juillet 1962, pour réactiver le projet pétrochimique en question, sont restées vaines. Selon ce que l'on disait à l'époque, la société américaine aurait transplanté son projet dans le Sud-Ouest de la France. Cette situation a compté parmi les raisons qui nous ont déterminés, par la suite, à entreprendre notre industrialisation par nous-mêmes, sans association avec des groupes étrangers.

Et on vient citer l'exemple du Brésil ! ? ! « *Pourquoi on ne fait pas comme le Brésil ?* » dit-on au Comité central ! Au gouvernement ! Oui ! « *Voilà ce qu'a fait le Brésil !* » répètent-ils. Mais qu'a fait le Brésil ?

C'est Mercedes au Brésil, Général Motors au Brésil, ce sont les multinationales au Brésil, etc., *ce n'est pas* le Brésil ; ce sont les sociétés étrangères installées au Brésil.

Ce sont des sociétés étrangères qui ont généralement servi à la fois de support et de tuteur aux industriels locaux et leur ont permis de se constituer, à leur tour, en groupes capitalistes puissants et prospères. Ces groupes, agrégés aux gros propriétaires terriens, forment l'oligarchie qui gouverne actuellement le Brésil, domine et exploite le Peuple brésilien dont la majeure partie végète dans la misère et le délabrement moral. Voilà ce qu'est la réalité au Brésil ! Est-ce bien ce qu'on veut chez nous, en Algérie ?

D'autres, toujours pour contester la valeur de notre industrialisation et dans le but de rabaisser l'exemplarité de notre expérience dans ce domaine, se plaisent à citer, en outre, les cas de Taiwan, de la Corée du Sud et d'autres pays du Sud-Est asiatique, qui sont devenus de grands pays industrialisés alors qu'ils ne possèdent ni pétrole, ni gaz naturel, ni aucune autre ressource minière d'importance. Mais, la réussite de ces pays – dans la mesure où il s'agirait véritablement d'une réussite, compte tenu des conditions politiques, diplomatiques, humaines et sociales sur lesquelles elle est fondée – tient au fait qu'ils ont eu affaire à un

capitalisme entreprenant, audacieux et conquérant, le capitalisme américain.

Les industriels et les capitalistes américains, au sortir de la deuxième guerre mondiale, ne faisaient plus de leur pays la seule assise de leur expansion. Forts de l'assurance que leur conférait leur puissance militaire dominante, à l'échelle de la planète et tout particulièrement dans la zone du Pacifique, ils se sont mis à fuir leur propre territoire national pour s'installer dans des pays qu'ils ont préalablement soumis à leur emprise politique et militaire. C'est précisément le cas de Taiwan et de la Corée du Sud.

La Corée du Sud est la partie de l'ancienne colonie nippone dévolue aux USA après la défaite du Japon. Taiwan représente le résidu de ce que fut la présence américaine en Chine et constitue le refuge de ce qui reste, après son anéantissement sur le continent par la Révolution Chinoise, du régime allié des Etats-Unis dans la lutte contre le Japon au cours de la seconde guerre mondiale, puis dans le cadre de l'opposition à l'expansion du mouvement communiste en Asie.

Aussi, les USA ont-ils implanté dans ces deux pays, la Corée du Sud et Taiwan, de puissantes bases militaires et y entretiennent-ils des forces armées locales, entièrement à leur solde. De sorte que ces deux pays du Sud-Est asiatique constituent de véritables protectorats américains qu'il est pour le moins inconvenant et illogique de comparer à un pays comme l'Algérie qui veille jalousement sur son indépendance. Aussi, est-ce bien pour cela que Taiwan et la Corée du Sud se sont révélés plus sûrs, aux capitalistes américains, que le Brésil, l'Argentine et les autres pays de l'Amérique latine, par suite de l'existence, en Amérique du Sud, de mouvements populaires importants et des poussées enregistrées par ces mouvements, en dépit des régimes militaires dictatoriaux qui servent de système politique aux oligarchies dominantes du continent latino-américain.

A l'abri des moyens militaires énormes ainsi mis en place, les capitalistes américains ont créé de multiples et gigantesques usines utilisant et exploitant à outrance une main-d'œuvre locale astreinte à se contenter de bas salaires, à se passer des avantages sociaux dont jouissent les sociétés modernes, privée des droits syndicaux les plus élémentaires et muselée par un appareil répressif obéissant au doigt et à l'œil aux autorités de Washington, sous le couvert de la défense contre l'agression ou la subversion communiste.

De plus, facteur non négligeable quand il s'agit d'évaluer les

atouts dont dispose chaque pays pour amorcer son développement, la Chine a amorcé son industrialisation il y a près d'un siècle. Elle disposait, ainsi, depuis plusieurs décennies d'une élite intellectuelle et ouvrière et d'une base d'entrepreneurs dont la majeure partie s'était précisément réfugiée et concentrée à Taiwan, au lendemain de la défaite des troupes de Tchang Kai Chek par l'armée de Mao Tsé Toung. En Algérie, au moment de notre indépendance, il a fallu tout créer à partir du néant, la construction des usines aussi bien que la formation des hommes appelés à y travailler ou à les diriger. Notre pays a connu, sous la colonisation, une entreprise de destruction physique de sa population, d'appauvrissement systématique de ses habitants et de déstructuration de sa société. Rien de tel en Chine et en Corée qui n'ont pas subi de rupture brutale dans la continuité millénaire de leurs structures sociales

Les industriels américains trouveront ainsi, dans ces pays asiatiques et latino-américains, des conditions de production avantageuses à la maximalisation de leurs profits. Ils y trouveront les possibilités d'exploitation idéales qui répondent à leurs souhaits et que la force du mouvement ouvrier américain ne leur permet plus d'obtenir dans leur propre pays. Que n'a-t-on pas dit, dans les années 1960 et 1970, sur la recherche, par les groupes capitalistes occidentaux, d'une main-d'œuvre à bon marché, de bonnes conditions d'accueil aux investissements étrangers ? Ces bonnes conditions d'accueil ne sont en réalité qu'un euphémisme pour masquer la quête d'exonérations totales ou quasi totales d'impôts sur les bénéfices, de dispenses de toutes taxations sur l'investissement et sur la production, de libre circulation des capitaux impliquant le droit au rapatriement intégral des capitaux investis et des bénéfices réalisés, d'une franchise absolue sur le plan des échanges extérieurs comportant l'absence complète ou presque complète de droits de douane et la possibilité de s'approvisionner et de vendre sans aucune entrave à l'extérieur.

Entourés de toutes ces garanties et dotés de tous ces privilèges, les groupes industriels américains se sont livrés à une vaste décentralisation de leurs activités, produisant là où ils obtiennent le coût le plus bas, vendant là où ils atteignent les prix les plus élevés, situant leurs profits là où ils bénéficient des charges et des contraintes fiscales les plus réduites et réinvestissant leurs gains et leurs capitaux là où ils rencontrent les possibilités de gains les plus prometteuses et les plus sûres.

Dans une large mesure, les usines implantées en Corée du Sud, à Taiwan et en d'autres pays du sud-est asiatique écoulaient leur production sur le marché américain. Les usines implantées au Brésil, quant à elles, servaient aux capitalistes américains à inonder les marchés des autres pays de l'Amérique du Sud, considérés comme moins sûrs ou d'un accueil moins avantageux pour leurs investissements. Certes, le Brésil, la Corée du Sud et Taiwan sont devenus, aujourd'hui, de grands pays industriels qui arrivent, dans certains domaines, à concurrencer les USA eux-mêmes et à disputer des marchés d'exportation importants aux pays européens et au Japon. Mais, ils sont arrivés à ce résultat au prix de l'aliénation de leur indépendance politique, d'un déséquilibre grave de leur société, condamnant à la misère matérielle et morale une large partie, sinon la majorité, de la population, et d'une économie désarticulée soumise à l'emprise du capitalisme étranger allié aux oligarchies locales et hypothéquée par des dettes extérieures dépassant les limites du supportable en raison des règles de fonctionnement imposées à cette économie par les multinationales et leurs associés internes.

Au demeurant, même au Brésil, à Taiwan, en Corée du Sud, en Malaisie, à Singapour et dans tous les pays du Sud-Est asiatique, qui se sont développés dans le cadre du système capitaliste, les investissements les plus lourds, ceux qui ont le plus contribué à dynamiser l'économie de ces pays, ont été le fait de l'Etat. Au Brésil, les grandes industries – celles concernant l'acier, la chimie lourde, les équipements, l'énergie, les armements, etc. – ont été initiées et développées par le secteur public. Dans certains pays du Sud-Est asiatique, des écrits et des reportages récents signalent que leurs gouvernements, tout attachés aux principes du libéralisme et de l'entreprise privée qu'ils sont, prennent conscience que leur économie repose sur une base bancale, que leur prospérité demeure fragile, parce que les industries de base leur font défaut. Elles leur font défaut, parce que le secteur privé, national ou étranger, ne leur accorde aucun intérêt. Ce secteur privé préfère se consacrer aux activités spéculatives et aux productions industrielles à rentabilité immédiate et juteuse, nécessitant des investissements relativement faibles. Il délaisse, de ce fait, les activités génératrices des biens de base et des produits intermédiaires qui assurent aux industries de transformation des approvisionnements disponibles sur le sol national, à l'abri des fluctuations du marché international.

En d'autres termes, le secteur privé sacrifie ce qui garantit la stabilité et l'équilibre global de l'économie nationale et, par là-même, ce qui donne une assise solide à l'indépendance économique du pays et, en définitive, à son indépendance tout court. Même des pays comme le Brésil, la Corée du Sud, Taiwan, la Malaisie ou l'Indonésie, où triomphe le capitalisme le plus sauvage et où prospère l'entreprise privée, prennent conscience de l'importance des industries de base, c'est-à-dire de celles que délaisse le plus souvent le secteur privé. Leurs dirigeants découvrent aujourd'hui que l'absence ou la faiblesse de ces industries constituent le talon d'Achille de la puissance économique qu'ils ont acquise par la voie qu'ils ont suivie pour leur développement. Leur prospérité apparente, en plus du coût social et politique qu'elle leur a valu, ne les met pas à l'abri de soubresauts économiques graves et peut les conduire à des lendemains qui ne chantent pas. Ce n'est donc pas auprès d'eux qu'il convient de rechercher un modèle à suivre, ni – encore moins – une référence à prendre en compte pour juger de la validité et de la solidité de la forme d'industrialisation que nous avions adoptée et qui se trouve aujourd'hui vilipendée, condamnée et sacrifiée, à la grande satisfaction de nos adversaires dans le camp impérialiste et néocolonialiste qui ne se sont jamais réjouis de voir l'Algérie s'engager sur la voie d'un développement national indépendant.

Par ailleurs, en admettant que les conditions d'accueil réservées au capitaux américains, à Taiwan et en Corée du Sud, auraient pu se réaliser en Algérie, pour les investissements étrangers, pouvait-on vraiment escompter l'implantation et le développement dans notre pays d'activités industrielles du type et de l'ampleur de celles qui existent en Corée du Sud et à Taiwan ? Les Américains seraient-ils venus chez nous comme ils sont allés dans les pays du Sud-Est asiatique ? Rien de moins sûr. Car, le marché qui intéresse au premier chef les capitalistes dans cette partie du monde où se situe notre pays, c'est d'abord le marché européen.

Or, pour l'Europe, les Américains disposaient des facilités que leur offraient les Européens eux-mêmes, qui rivalisaient entre eux en ce qui concernait les conditions d'accueil offertes aux investissements étrangers, qui sont tout bonnement les investissements américains. Faut-il rappeler la concurrence à laquelle certaines villes françaises se livraient entre elles ou avec les villes allemandes pour attirer l'implantation d'usines Ford ou General Motors pour la fabrication de voitures automobiles ?

Au demeurant, les conditions accompagnant le fameux plan Marshall étaient, à elles seules, une incitation amplement suffisante à ces investissements en Europe. De plus, les pays comme l'Allemagne Fédérale et l'Italie, de par les circonstances mêmes par lesquelles s'est terminée la seconde guerre mondiale, constituaient pour les Américains des zones d'expansion où ils s'installaient par prédilection. Y souhaitaient leur arrivée et les y attendaient avec empressement les firmes locales qui désiraient s'associer avec eux, sous différentes formes, afin de se relever des dégâts que leur avait infligés la guerre et de retrouver une nouvelle jeunesse.

Avant notre indépendance, par une de ces bizarreries nées de la fiction de l'Algérie française, notre pays était intégré dans l'espace économique couvert par le Traité de Rome instituant le marché commun européen, comme il avait été inclus, naguère, dans l'aire géographique servant d'assise au Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Aussi, dans les premières années de notre indépendance, l'Algérie était demeurée dans une situation ambiguë vis-à-vis de la communauté économique européenne, bénéficiant, pour la circulation des marchandises avec les pays de cette communauté, des mêmes règles qui lui étaient appliquées avant 1962.

Aussi, certains industriels américains, qui nous rendaient visite dans les lendemains immédiats de notre indépendance, nous demandaient-ils si notre pays continuerait à faire partie de la communauté européenne, l'Algérie leur paraissant, alors, pouvoir constituer, pour eux, une plate-forme pour écouler sur le marché européen des produits issus d'usines qu'ils auraient installées sur notre territoire.

Mais, restait-il à savoir, en admettant que la chose aurait été possible d'un point de vue historique et politique, à quelles conditions l'Algérie, redevenue indépendante et ayant recouvré pleinement sa personnalité arabo-islamique, aurait été acceptée et maintenue au sein de la communauté économique européenne et à quelles conditions les capitalistes américains auraient consenti à investir chez nous pour vendre sur le marché européen. J'ai déjà cité le cas de la société américaine qui a transféré en France l'implantation d'une usine pétrochimique pour laquelle j'avais donné l'agrément de s'installer à Arzew, au moment de l'Exécutif Provisoire.

Les Européens eux-mêmes auraient-ils admis, par-delà toutes les autres objections soulevées à cet égard, que leur marché fût ouvert,

sans restriction, à l'entrée de produits provenant d'usines implantées en Algérie par les entreprises industrielles et les multinationales américaines ?

Mais, au début de la décennie 1960, ce sont plutôt des pays comme l'Espagne et la Grèce qui attiraient l'intérêt des capitalistes américains, à la recherche d'une main-d'œuvre à bon marché, de lois sociales moins contraignantes, de normes inexistantes ou peu rigoureuses pour la protection de l'environnement et d'un climat politique non hostile, sinon favorable.

Par contre, même quand ils leur offrent les conditions économiques les plus attrayantes et qu'ils leur donnent des gages évidents de leur servilité politique à l'égard de l'Occident, les pays d'Afrique et du monde arabe ne réussissent pas à attirer chez eux d'importants investissement étrangers, américains ou européens. Les capitalistes occidentaux, qu'ils soient européens, américains ou japonais, ne s'intéressent à ces pays que comme débouchés pour l'absorption des produits qu'ils préfèrent fabriquer sous d'autres cieux. A peine consentent-ils à y implanter des usines de conditionnement ou de montage pour écouler des marchandises dont l'essentiel provient d'ailleurs. Parfois, ils acceptent d'ajouter quelques usines de sous-traitance ayant pour objet de produire localement des éléments qu'ils destinent à des ensembles industriels plus complexes situés généralement en Europe et dont la fabrication nécessite une main-d'œuvre nombreuse qu'ils trouvent à bon marché sur place. De même qu'ils acceptent, aussi, d'implanter dans ces pays d'Afrique et du Monde arabe, qui proclament inlassablement leur inféodation à l'Occident, quelques usines pour la production d'objets de bas de gamme dans différentes branches, comme les textiles, pour l'approvisionnement des circuits de distribution visant la consommation de masse et les couches les moins favorisées dans les pays développés.

Qu'il s'agisse de celles consacrées au conditionnement ou au montage ou de celles qui ont pour objet la sous-traitance ou la production de bas de gamme, ces usines nécessitent des investissements légers et ne coûtent pas trop cher aux milieux d'affaires européens et américains, désireux ou pressés par leurs gouvernements de lancer quelques os à ronger aux pays du tiers monde qui font allégeance à l'Occident. Les maigres avantages qu'en retirent ces derniers, notamment sur le plan de l'emploi, demeurent soumis aux aléas de la conjoncture dans les pays développés. C'est ainsi que, récemment, des pays comme la

Tunisie et le Maroc qui, moyennant la concession d'importants privilèges sur le plan de la fiscalité et des conditions de leur établissement, ont implanté chez eux des usines textiles travaillant pour le marché européen, se sont vus opposer les quotas d'importation décidés par les pays de la CEE afin de protéger leurs industries textiles nationales et d'en préserver les emplois. Ils en vinrent, ainsi, à se trouver dans l'obligation de frapper aux portes des institutions européennes de Bruxelles pour obtenir une modification, en leur faveur, de ces quotas. Inutile de rappeler les déclarations d'allégeance et de solidarité envers l'Europe qui ont ponctué cette quête auprès des commissions communautaires installées dans la capitale belge.

Quant aux industriels français, dont les chantres du libéralisme chez nous espèrent obtenir le concours pour l'industrialisation de l'Algérie, ils n'ont ni l'envergure, ni le dynamisme, ni la surface, ni la politique d'expansion à l'échelle mondiale de leurs homologues américains. Dans l'ensemble, ils demeurent attachés aux bonnes vieilles recettes du pacte colonial, faisant des colonies des débouchés pour les industries de la « métropole ». C'est cette politique qu'ils entendent maintenir par-delà l'indépendance que la France a été contrainte de reconnaître aux différents pays de son ex-empire colonial. Déjà, du temps de la colonisation et de la fiction de l'Algérie française, présentée comme constituée de départements faisant partie intégrante de la France, le capitalisme français et ses groupes industriels s'opposaient résolument à toute industrialisation de l'Algérie. Même sous de Gaulle, dans le cadre du fameux Plan de Constantine et malgré tous les encouragements qui leur ont été prodigués, ils n'ont consenti à promouvoir dans notre pays que de timides réalisations industrielles, limitées à de maigres activités de transformation, pour couvrir une partie relativement réduite des besoins de la consommation locale. Une sidérurgie-croupion à Annaba, deux petites usines de montage de camions et de voitures à Alger ; quelques unités de conditionnement de produits chimiques et pharmaceutiques, quelques unités de tissages textiles et de bonneteries, des unités de transformation de produits agricoles, quelques ateliers mécaniques et métallurgiques, une raffinerie avec une capacité dimensionnée pour les seuls besoins de la consommation locale dans un pays exportateur de pétrole, voilà quels étaient les plus beaux fleurons de la promotion industrielle en Algérie, dans le cadre d'une politique grandiloquente qui prétendait faire de notre territoire la portion

d'un pays développé, membre de la Communauté Economique Européenne.

Comment les grands maîtres du capitalisme français auraient-ils accepté de faire, au bénéfice de l'Algérie devenue indépendante, ce qu'ils avaient refusé d'accorder à l'*Algérie française* dont ils étaient les défenseurs les plus convaincus ?

Faut-il rappeler les difficultés rencontrées avec les groupes industriels français quand, au lendemain de notre indépendance, nous avions caressé l'espoir de nous associer à eux pour créer chez nous de grandes industries pétrochimiques pour la transformation, sur place, d'une partie de notre pétrole, de notre condensat et de notre gaz naturel en vue de leur exportation sous forme de produits élaborés et valorisés. Seules les intéressaient, comme on l'a vu, les unités aux dimensions limitées à nos besoins locaux immédiats et à moyen terme.

Avant de se hasarder à comparer l'industrialisation que nous avons développée en Algérie aux voies empruntées par des pays du Sud-Est asiatique comme Taiwan et la Corée du Sud pour attirer et implanter chez eux de grandes et multiples activités industrielles, peut-on vraiment imaginer voir les industriels français implanter chez nous d'énormes usines conçues sur la base d'un haut degré d'intégration de leurs fabrications pour approvisionner le marché français en produits pétrochimiques, en acier, en voitures, en téléviseurs, en postes de radio et en d'autres appareils électro-ménagers, etc. ?

Même les industriels ouest-allemands ou italiens n'y consentiraient pas davantage que leurs homologues français. Ils préfèrent tous recevoir nos matières premières à l'état brut et, au besoin, attirer, implanter et employer chez eux une partie de notre main-d'œuvre, quitte à chercher, ensuite, à s'en débarrasser quand la conjoncture devient difficile.

Ces éléments et ces vérités, que révèle la réalité des choses et qui ne découlent nullement de raisonnements théoriques ou d'a-priori doctrinaires, établissent que, même si nous avions fait de l'Algérie un paradis pour le capitalisme moderne et si nous avions évité de choisir le socialisme, de parler d'indépendance économique et de nous soustraire à l'emprise des multinationales, nous n'aurions pas, pour autant, réussi à faire comme au Brésil, à Taiwan ou en Corée du Sud.

Pour en revenir aux groupes français, leurs plans de redéploiement élaborés au cours des années 1960 et 1970 réservaient aux

activités implantées en France toutes les industries de base et les fabrications d'équipements, surtout les plus élaborés, ne prévoyant de décentraliser vers la périphérie, notamment celle du pourtour méditerranéen où ils situent notre pays, que quelques activités de sous-traitance et des productions légères, reposant sur une technologie simple et comportant une faible marge de valeur ajoutée.

Au moment où d'autres pays procédaient à la stabilisation ou bien à la réduction de leur production d'acier, en France, ces plans de redéploiement français lançaient de nouveaux investissements pour accroître la production d'acier dans l'hexagone. Au moment où les grandes actions de reconstruction de l'après-guerre touchaient à leur fin, à qui les sidérurgistes français destinaient-ils leur acier, sinon à des pays comme le nôtre et à ceux qu'ils considéraient comme leur périphérie et la zone d'écoulement privilégiée pour leur production ? On comprend ainsi cette réflexion, que je ne rapellerai jamais assez, qu'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay faisait à notre ambassadeur à Paris : « *Pourquoi tenez-vous tant à produire chez vous de l'acier alors que d'autres sont prêts à vous le vendre.* »

On comprend, dès lors, la campagne déclenchée et menée outre-Méditerranée contre l'Algérie, coupable aux yeux des tenants du néocolonialisme de se lancer dans des industries dont les groupes français entendaient conserver le monopole. Toutes les critiques dénigrant ce qu'on présentait comme l'option de l'Algérie pour l'industrie lourde à la *mode stalinienne*, pour les technologies de pointe génératrices de peu d'emplois et au détriment des industries légères et des technologies simplifiées qui absorbent beaucoup de main-d'œuvre, etc., procèdent de cette préoccupation des industriels français de garder pour eux-mêmes l'exclusivité des industries de base, comme du temps de l'âge d'or de la colonisation.

Croit-on sérieusement que c'est par souci de ménager nos ressources financières ou d'une meilleure politique de l'emploi pour le bénéfice de notre main-d'œuvre que les milieux économiques français ont déclenché, à travers leurs médias, leurs officines d'experts et leurs groupes universitaires, la campagne visant au dénigrement du modèle d'industrialisation suivi par l'Algérie et au rabaissement de notre effort pour réaliser un taux d'intégration interne élevé de nos fabrications ?

La réponse à ces questions ressort clairement de la satisfaction

non dissimulée, affichée ouvertement par les sphères politiques et économiques de Paris, à la constatation des changements intervenus dans le cours de notre industrialisation à la suite de la disparition de Boumédiène. Des journaux français écrivaient, sans aucune retenue, dans les débuts des années 1980, qu'il n'y avait plus de contentieux majeur avec l'Algérie à partir du moment où elle renonçait aux industries dites lourdes et de technologie élaborée. La presse française et même certains responsables politiques français ne tarissaient pas, alors, de louanges envers l'Algérie, vantant *la sagesse, le réalisme et le caractère plus raisonnable* de sa nouvelle orientation sur le plan économique. Ils ne pouvaient mieux faire pour affirmer, à leur manière, une théorie de la souveraineté limitée pour l'Algérie et pour leurs anciennes colonies en ce qui concerne leurs options économiques et le choix de leur modèle de développement.

L'Algérie aurait-elle, donc, vraiment mieux réussi son développement industriel et obtenu de meilleurs résultats de ce développement si, au lieu de suivre la voie socialiste et l'option pour une industrie nationale intégrée et indépendante, elle s'était engagée dans le système libéral ouvert au libre jeu du secteur privé local et des investissements étrangers ? Par-delà tous les faits et tous les raisonnements que l'on pourrait avancer, en vue de répondre par la négative à cette question, l'exemple de l'Egypte est assez éloquent sur les résultats et les aboutissements auxquels peut conduire l'abandon de la voie socialiste adoptée du temps de Nasser et l'engagement dans les délices du libéralisme. Tant sur le plan du développement économique, du point de vue de la dette exterieure qu'en ce qui concerne l'état de l'emploi de sa population active ou de la santé morale de sa société, la situation de l'Egypte sous le régime de l'Infitah imposé par Sadate non seulement ne s'est pas améliorée, mais s'est considérablement dégradée par rapport à la période nassérienne, sauf évidemment pour l'infime minorité constituée par la frange des profiteurs et des spéculateurs qui trouvent leur compte lorsque fleurissent les activités spéculatives, les opérations d'import-export et l'ensemble des trafics qui font le bonheur des gros négociants et des prédateurs de toutes sortes.

Est-ce une telle situation que souhaitent pour notre pays et pour notre peuple ceux qui, chez nous, vantent les mérites du libéralisme, plaident en faveur du libre développement du secteur privé et de l'ouverture de notre économie au capital étranger, comme cela se passe au Brésil, à Taiwan, en Corée du Sud ?

Ou, alors, que cessent ces spéculations sur la comparaison de l'Algérie avec des pays que l'histoire, la position géographique, les traditions héritées du passé, le statut politique et les conditions sociales éloignent d'elle à plus d'un titre et que s'arrêtent ces phantasmes sur ce qu'aurait pu être la situation de notre pays s'il avait fait son industrialisation comme au Brésil, à Taiwan et en Corée du Sud. Et, surtout, que cessent les propos et les campagnes qui tendent à dénigrer la seule politique possible de développement correspondant aux options de notre Révolution pour l'édification d'une économie nationale indépendante et pour un progrès social et culturel juste, accordant une nette priorité à la promotion des couches qui ont le plus souffert de l'exploitation coloniale.

A quoi bon s'évertuer à comparer des choses incomparables : le Brésil est un pays indépendant depuis plus d'un siècle et demi ; le peuple qui y vit est issu d'une immigration européenne dans une proportion très large ; cette population d'origine européenne exerce une influence prédominante sur la vie du pays ; de plus, donnée à ne pas oublier de prendre en compte chaque fois qu'il s'agit d'évaluer les relations de l'Occident avec les autres peuples, la population du Brésil, dans son ensemble, pratique la religion catholique.

Par ailleurs, la Corée du Sud et Taiwan sont des pays asiatiques alliés des Etat-Unis dans une région où leur confrontation avec le monde communiste a été vive. Rien qu'à ce titre, et notamment en capitaux apportés par les investisseurs privés américains, les U.S.A. y ont déversé un flot de milliards de dollars qui équivaut largement aux recettes en devises tirées par l'Algérie de ses exportations en pétrole et en gaz naturel. En outre, une grande partie de leur population et, en particulier, une frange importante de leur classe prépondérante et dirigeante sont formées de familles issues des éléments convertis par les missions chrétiennes d'évangélisation. De ce fait, beaucoup de ressortissants de ces deux pays asiatiques pratiquent également la religion catholique, comme au Brésil. Tchang Kaï Chek lui-même est de religion catholique.

Par contre, l'Algérie appartient au monde arabe et musulman, qui a mis en échec et rejeté les tentatives des missions visant à convertir ses habitants au christianisme et qui a refusé de troquer sa culture nationale pour entrer dans la latinité. Son peuple se distingue par un attachement fervent et profond à l'Islam. En

outre, le peuple algérien, depuis qu'il a recouvré son indépendance, se trouve à l'avant-garde du mouvement de solidarité arabe envers le Peuple palestinien, dépouillé de sa terre par Israël, allié de l'Occident et tête de pont de l'impérialisme américain au sein du monde arabe. Ce sont là – la religion, la culture, les traditions et les solidarités héritées de l'histoire – des facteurs d'un caractère primordial auxquels les Etats occidentaux, même s'ils ne le proclament pas toujours ouvertement, attachent une importance stratégique et prioritaire dans l'orientation de leur politique envers les autres pays. Ces facteurs sont d'un poids déterminant dans la fixation de leurs choix pour l'affectation de leurs investissements et pour la dévolution de leurs concours, quand il s'agit, pour eux, d'aider d'autres pays à émerger du sous-développement et à accéder au niveau de la puissance.

Le monde occidental, qui se dit judéo-chrétien, a eu et a toujours un problème historique avec le monde arabo-islamique ; il n'en a pas eu avec le monde asiatique de tradition boudhiste. On ne trouve pas d'équivalent au phénomène des croisades dans l'histoire des relations entre l'Europe et l'Asie. Beaucoup de gens chez nous semblent, malheureusement, ne pas en prendre conscience dans l'appréciation des conditions objectives et des données de la géo-politique qui commandent le devenir de notre pays et dictent même le choix de sa voie de développement. Quoi qu'on en dise, l'esprit des croisades subsiste encore de nos jours et influence nombre de courants qui orientent la politique internationale.

L'impérialisme occidental continue à considérer comme une atteinte à sa position stratégique et à ses intérêts fondamentaux l'élévation au rang d'une puissance développée de tout pays musulman surtout si, de surcroît, il est arabe. L'impérialisme occidental s'arrangera toujours pour exercer les actions ou susciter les causes qui empêchent tout pays arabe et musulman de réussir une politique de développement susceptible d'en faire un acteur déterminant sur la scène mondiale. C'est peut-être là que réside l'explication de tant de hargne déployée contre notre industrialisation et du travail de sape qui vise à annihiler ou à freiner les efforts de l'Algérie en vue de réussir un développement véritable qui, seul, conduit à l'émancipation effective par rapport aux emprises extérieures et à la conquête d'une position qui lui assurerait le rang d'une puissance moderne.

Il est difficile de traiter et d'épuiser ici tous les sujets que soulève

le problème de la comparaison de la voie de développement industriel suivie par l'Algérie à celle empruntée par d'autres pays, comme le Brésil, Taiwan ou la Corée du Sud. Mais, ce sont là, je crois, des éléments de réflexion qui, à mon avis, méritent d'être retenus dans le cadre d'un travail de recherche plus approfondi et d'une analyse plus documentée du problème.

En vérité, pour faire, en matière d'industrialisation, comme au Brésil, en Corée du Sud, à Taiwan ou comme en d'autres pays similaires, il ne fallait pas se libérer de la domination coloniale par une révolution populaire qui souleva les masses contre tout ce qui représentait *l'establishment* colonial. Il aurait fallu se laisser guider par un mouvement du type de celui incarné par Bourguiba ou par la monarchie marocaine, qui rassure le système capitaliste mondial ; un mouvement qui, avant même d'enclencher la phase finale de la lutte pour la libération nationale, se serait déclaré respectueux des valeurs et des intérêts par lesquels se définit le monde dit libéral. Il n'aurait pas fallu parler des couches déshéritées à libérer de l'exploitation et à promouvoir vers le progrès et la maîtrise de leur destin, d'émancipation économique, de récupération des richesses nationales, d'indépendance économique, complément indispensable et indissociable de l'indépendance politique, etc., et surtout s'abstenir de parler de socialisme, même sous sa forme la plus atténuée. Aurions-nous, du reste, réussi à conquérir notre indépendance, même formelle, et à nous dégager du carcan de *l'Algérie française* si nous avions suivi, pour notre lutte nationale, une quelconque variante du bourguibisme?

Le caractère profondément radical et révolutionnaire revêtu par notre guerre de libération nationale, sous l'emprise même de la nature du système de domination appliqué à notre pays, ne laissait pas de place à des formes de lutte qui auraient pu aboutir, chez nous, à l'instauration d'un régime conforme aux souhaits des milieux néocolonialistes et néocapitalistes du monde occidental. Ou bien, alors, pour gagner la confiance de ces derniers et bénéficier de ce qu'ils ont fait au Brésil et ailleurs – en admettant qu'il s'agisse là d'une solution correcte et acceptable à nos problèmes de développement – il aurait fallu, dès notre indépendance, opérer en Algérie une véritable contre-révolution reposant sur l'écrasement des masses populaires et sur la relégation de leurs aspirations aux oubliettes de l'histoire. A ce moment-là, d'accord. Nous n'avons qu'à faire comme le Brésil, mais à tout point de vue. Les étrangers exigeront de nous d'être comme au Brésil. Et, pour

revenir à votre question concernant ce qu'il y a derrière les multiples entraves rencontrées par notre industrialisation, c'est un peu cela, c'est-à-dire que ce sont les étrangers qui sont derrière tout cela ; ils y ont un intérêt. Ils voient se développer, finalement, en Algérie, une expérience qui n'est pas celle du Brésil. L'expérience algérienne a commencé à prendre de l'ampleur et commence à être citée. C'est devenu un modèle de référence pour beaucoup de pays du tiers monde.

On disait : « *Les Algériens ont créé une industrie mécanique, électronique, pétrolière, seuls ! Une industrie qui est à eux seuls ! Ils sont maîtres chez eux* ». Quand je fais venir un technicien américain ou français, je l'emploie, je le paye et je le renvoie quand je veux. Certes, il en tire profit lui aussi. Mais, cet étranger n'a pas d'implantation chez moi. Cette expérience a commencé en Egypte, avec Nasser et, dans une certaine mesure, au Japon, avec l'avènement de l'ère de Meiji. C'est à partir de ce moment-là que les Américains et les Occidentaux ont commencé à réagir. Nasser a fini par les balayer, par les nationaliser. Bon, nous ne sommes pas encore au point de nous passer de tous les étrangers ; mais, il y a, depuis dix ans, des équipes algériennes dirigeantes qui se sont formées et sont devenues créatrices.

Donc, en procédant selon les modalités que nous avons suivies, nous avons créé une industrie mécanique, électrique, pétrolière, sidérurgique, chimique, etc., sans avoir à faire ce qu'a fait le Brésil. Mais ça, ça ne plait pas !

Bennoune : Mais pourquoi ça ne plait pas ? A l'Assemblée nationale, autour de la question des monopoles, cette dernière s'est divisée en deux : les uns contre les monopoles – parce que désireux de protéger les intermédiaires liés à des compradores (commerçants, importateurs, intermédiaires, etc.) – les autres pour le maintien des monopoles – pour limiter et éliminer le pouvoir de ces intermédiaires. Tu me disais, aussi, qu'à un moment donné, au Conseil de la Révolution, presque tous étaient – sauf Boumédiène – contre l'industrialisation. Alors pourquoi ? Pour quelle raison? Est-ce pour le lien avec le capital étranger ? Ou bien avec les intermédiaires ?

Abdesselam : Je peux te retourner la même question. Comment des individus, qui ont contré toute une politique de développement, sont-ils restés? Je ne peux que m'interroger et avancer des suppositions. Il y a de la haine, de la jalousie, de la frustration qui existent chez une certaine catégorie de gens. Elle existe et je ne veux pas donner de noms.

Bien évidemment, il y a ma personne. Mais ce n'est pas uniquement ma personne, car je suis, également, un militant du PPA. Pour un homme comme Ahmed Taleb, je suis un militant qui vient d'un courant qui a été hostile au courant Oulémas. Les communistes, parce que je les ai combattus au nom de mon parti, me considèrent comme un ennemi du socialisme, parce que, pour eux, il n'y a de socialisme que là où ils sont, eux. Et quelqu'un qui les a combattus reste un homme à abattre. Ils ont une haine personnelle pour moi et n'ont cessé de me poursuivre de leur vindicte – et je ne regrette rien pour autant ! –, parce que j'ai lutté, non à titre personnel, mais dans le cadre du PPA et du FLN contre eux. Et il se trouve que, parmi les communistes, il y a aussi les éléments de l'ancien courant berbériste, qui était apparu au sein du PPA. Parmi les nationalistes, j'ai été de ceux qui ont combattu ce courant berbériste parmi les étudiants, puis au Parti, par la suite. J'ai été l'un des adversaires déterminés du berbérisme, du berbérisme tel qu'il a existé au sein de notre Parti. Et ces gens-là ne me le pardonnent pas !

Cette catégorie de gens existe. Alors, pour eux, tout ce que je fais, il faut le détruire. En outre, le courant nationaliste, auquel je me rattache, ne plait pas à un certain nombre de gens. De la même manière que ceux qui pensaient, hier, que la solution du problème algérien était dans une entente avec la France, pour qui la solution n'était pas dans l'indépendance, mais dans une fédération avec la France, il y a également, aujourd'hui, des Algériens qui disent : « *Nous aurions mieux fait de marcher avec la France au lieu de la contrer.* »

Il y a en Algérie un parti de l'étranger, le fameux parti français, dénoncé à plusieurs reprises par Boumédiène. De la même manière qu'en France, il y a aussi un parti de l'étranger qui, autrefois, se rattachait à l'Angleterre, puis à l'Allemagne hitlérienne pendant la courte période de Vichy et, aujourd'hui, il se réclame ouvertement de l'Amérique à laquelle il fait allégeance. Une grande partie de la bourgeoisie française considère, en effet, que son sort est lié au capitalisme américain, que ses intérêts et sa position ne pourraient être assurés sans la protection et le soutien de l'Amérique. Pour cela, elle n'a pas accepté et continue à rejeter la politique d'indépendance nationale préconisée et pratiquée par le Général de Gaulle, politique que ce dernier appelle, dans le langage qui lui est propre, la grandeur de la France. Eh bien, en Algérie, aussi, il y a une catégorie de gens qui considèrent que

leurs intérêts de classe ne peuvent s'épanouir et jouir de la sécurité que par l'appui de la bourgeoisie française à laquelle ils offrent de servir de support à ses intérêts et à ses visées dans notre pays.

V

Les travailleurs, les syndicats et la GSE :

Du conflit de classes à l'unité nationale, une nécessité ou une utopie ?

El-Kenz : Revenons un peu à vos rapports avec les syndicats. Là aussi, votre action est sévèrement jugée.

Abdesselam : Sévèrement jugée par qui? Quand on parle des rapports avec les syndicats, on ne parle que de cette histoire de 1967 et du conflit avec Ouméziane ; mais, jamais de ce que nous avons fait, par la suite, avec les fédérations du pétrole, des mines, de Sonelgaz et, finalement, avec toutes les fédérations du secteur industriel. Pendant dix ans, on a travaillé, on a mis au point des conventions qui ont réglé les problèmes à l'intérieur des unités et des entreprises et la situation des travailleurs s'est améliorée considérablement, dans tous les domaines. Il n'y a qu'à voir, à la Sonatrach, comment cela fonctionnait. Les syndicats étaient dans les comités du personnel ; ils discutaient de tout avec les gestionnaires. Bien sûr, il y avait des problèmes, des disputes entre les syndicalistes et les gestionnaires. Les ouvriers venaient chez Sid Ahmed Ghozali ou chez moi et on arrivait toujours à régler les problèmes. Ils venaient crier, se plaindre ; il y a eu des crises, etc., mais, nous arrivions toujours à régler les choses pour la satisfaction de tous, à l'intérieur de la Sonatrach.

Quant aux mines, n'en parlons pas ! Cela marchait très bien. Les ouvriers mineurs voyaient que ça marchait très bien, tant au niveau de la prise en main du secteur que d'autres choses. Et pourtant, les mineurs algériens, on le sait, sont des hommes combatifs ; sous la colonisation, ils cognaient ! ils étaient habitués à cogner contre les sociétés coloniales, avant l'indépendance et même avant 1954. Donc, ce n'est pas par manque de combativité, mais par conscience qu'aujourd'hui ils ne cognent pas. A l'époque, leur dirigeant était un ancien militant du PPA, Tahar Ouali. On en a fait même un président du comité de gestion de Sonarem. Un vieux

mineur qui avait d'ailleurs la silicose, la maladie des mineurs, conséquence de vingt ans de mine ! Ça a toujours marché avec lui.

Mais de cela, on ne parle pas. On ne parle que des cas où j'ai eu en face des communistes ! Là oui ! On les met en évidence. Certains syndicalistes, certains représentants des travailleurs, beaucoup des éléments issus de la mouvance du PCA, je ne suis pas d'accord avec eux, donc je suis contre la classe ouvrière, contre le prolétariat ! Les autres ? Parce qu'ils sont d'accord avec moi, ils ne sont pas des prolétaires, même quand il arrive qu'ils soient d'anciens communistes. Parce qu'ils ne sont pas contre l'industrie, ils ne sont pas prolétaires. Et que s'est-il passé ? Par la suite, sous l'action de Messadia et de Kaid Ahmed, toutes les équipes qui coopéraient avec l'industrie ou, tout au moins, qui n'entretenaient pas avec l'industrie une situation conflictuelle permanente, ont été enlevées comme les équipes de la fédération du pétrole et de celle des mines ; les équipes qui étaient favorables au développement de l'industrie ont vu leur congrès combiné et ont été éliminées. Ils ont aussi éliminé l'équipe régionale d'Alger. Pas celle d'Alger-centre, qui était plutôt contre l'industrie. Alger-centre, c'était plutôt des groupes gauchistes, autogestionnaires.

Ils ont organisé des campagnes contre ceux qui étaient favorables à l'industrie ; ils les ont accusés de faire des affaires, tout en étant syndicalistes. Peut-être y a-t-il eu des affairistes parmi les syndicalistes qui nous étaient favorables ; mais, je ne pense pas que ce soit là une tare spécifique aux seuls syndicalistes qui ne nourrissaient pas une hostilité systématique à l'encontre de l'industrie. On peut aussi en déceler facilement ailleurs, y compris au sein du Parti. La rumeur en a cité abondamment, mais on ne les a pas éliminés pour autant.

En 1970, Kaid Ahmed réunit les dirigeants de l'UGTA et leur dit :

– « *Vous n'êtes pas des hommes ! Vous êtes des syndicats-maison. Vous n'organisez pas de grèves !* »

– « *Mais, pourquoi faire des grèves, si on n'a pas de problèmes ?* » lui répondirent-ils.

– « *Comment? Vous n'avez pas de problèmes ?* » s'exclama Kaid.

Ainsi, toutes les équipes syndicalistes favorables à l'industrie ont été balayées de l'UGTA, avec la bénédiction des hommes au pouvoir, l'actuel Messadia, Kaid Ahmed...

Le statut général du travailleur ? Il est sorti finalement des conventions et des statuts que nous avons élaborés avec les syndicats pendant dix ans ! Le jour où j'ai voulu faire la

convention Sonatrach, j'ai écrit à Ouméziane, alors secrétaire général de l'UGTA, pour lui demander de participer à ce travail ; il m'a délégué, à cet effet, l'union régionale d'Alger. C'est comme cela qu'on a commencé à discuter. Ensuite, les dirigeants de l'UGTA nous ont dit :« *Vous faites un statut sans nous consulter !* » - « *Mais*, ai-je répondu à Ouméziane, *on a demandé ton avis ; tu nous a dit : allez-y... Alors, on a discuté avec les gens que tu as désignés.* » On a mis au point la convention Sonatrach, parce qu'on considérait que la Sonatrach était non seulement l'entreprise la plus grande, mais une entreprise vitale pour l'économie du pays, compte tenu de l'importance stratégique du secteur qu'elle couvre. On a, donc, réglé les problèmes de Sonatrach et, ensuite, on a voulu faire de la convention Sonatrach un modèle pour le reste...

Dix ans de réunions constantes ! J'avais, dans le secteur industriel – parce que, lorsque nous avons nationalisé, chaque société étrangère nationalisée avait son petit statut du personnel –, plus de trois cent cinquante situations différentes !

Les ouvriers de Sonarem étaient au-dessous du SMIG ! On a amélioré leur situation petit à petit, même si on n'a pas pu les aligner immédiatement sur ceux de Sonatrach. Les usines alimentaires, les moulins étaient dans une situation lamentable ! Et, petit à petit, on a pris en charge leurs problèmes et on les a réglés. Allez les voir maintenant, tous ces ouvriers de la SN Sempac... Par contre, ceux qui n'ont pas beaucoup gagné au change, avec leur prise en main par le secteur nationalisé, ce sont certaines catégories de chez Renault et Berliet. Ils étaient déjà très avantagés, avec leurs anciens employeurs. Certains en étaient même arrivés à ne pas souhaiter la nationalisation. Ils gagnaient plus avec le capital privé. Mais, durant ces dix années, notamment de 1970 à 1977, les entreprises nationales ont réalisé d'énormes progrès pour les ouvriers, surtout pour ceux qui étaient dans l'autogestion...

Savez-vous, qu'en 1969-1970, une demande m'est parvenue de l'UGTA me demandant d'intégrer les unités autogérées dans les sociétés nationales ? Une demande de l'UGTA ! Alors que, quelques années à peine, auparavant, certains de ses dirigeants avaient violemment critiqué l'institution même des sociétés nationales. A partir de 1969-1970, les comités de gestion demandaient leur intégration dans les sociétés nationales, parce qu'ils voyaient que, dans les sociétés nationales, leur situation serait meilleure. Les ouvriers des unités autogérées voulaient être

comme les ouvriers relevant des sociétés nationales industrielles. Mais, bien sûr, on n'est pas passé, pour cela, à la télévision ; on n'a pa eu d'articles dans El Moudjahid... Ça s'est réalisé sans qu'on en parle et on ne voulait pas en parler...

El-Kenz : Lors des conflits avec les syndicats, on a remarqué qu'il n'y avait pas seulement les syndicats qui étaient sur le terrain, avec les éléments de l'opposition, mais aussi, des éléments des institutions elles-mêmes, qui ont utilisé les syndicats et, parmi eux, des responsables du Parti. Quels sont ces éléments ? Qu'est-ce qu'ils regroupaient comme forces syndicales ? Et pourquoi, selon vous, à l'intérieur d'un même régime, des éléments de ce même régime utilisent les syndicats pour s'opposer à d'autres ?

Abdesselam : C'est trés compliqué comme histoire... comme je l'ai déjà dit, on présentait, à l'époque, le ministère de l'Industrie comme l'anti-prolétariat, le représentant de la bureaucratie, de la technocratie, du néocapitalisme, etc. Il y a eu même des tracts émanant d'organisations syndicales et de l'ORP(26) ou du PAGS(27) demandant ouvertement ma démission, en me présentant comme un agent américain. Si vous consultez les bulletins de l'ORP, vous trouverez des déclarations de cet ordre. Mais, il y a un autre aspect qui est ignoré et dont on ne parle pas : celui de la collaboration du ministère de l'Industrie avec les ouvriers et les syndicats.

Dès 1965, il y avait une opposition latente entre l'UGTA et ses éléments de gauche – les communistes – et le régime issu du 19 juin, opposition sourde, qui ne visait pas seulement le secteur industriel... Mais, petit à petit, avec le temps, c'est au niveau de l'industrie qu'allaient se concentrer les attaques des éléments dits de gauche. Ce qui a avivé cela était le fait que le ministère de l'Industrie ne s'intéressait pas à l'autogestion. Il y avait eu une entreprise appelée Norcolor, qui avait été mise sous tutelle d'un commissaire du gouvernement, du temps de Ben Bella, une petite entreprise artisanale qui appartenait à un groupe français ; je ne sais pas dans quelles conditions elle a été prise ; elle n'a pas été nationalisée. Quand je suis arrivé au ministère de l'Industrie et de l'Energie, son propriétaire est venu frapper à ma porte et je lui ai rendu son entreprise. Dans les conditions de l'époque, il importait peu de frapper un individu ! Quand on prend une mesure, elle doit revêtir un caractère général, sur une base de principe : on nationalise un secteur, une branche ; on ne frappe pas comme ça, un individu, à moins d'avoir quelque chose de précis à lui reprocher ou de lui en vouloir personnellement...

C'est une histoire qui a été montée en épingle et on a voulu en faire la preuve que j'étais un agent capitaliste, un élément favorable au patronat, contre les ouvriers, etc., ça mettait en évidence un peu cette hostilité déclarée, derrière laquelle on trouvait les communistes... ceux-ci, dans le secteur industriel, ajoutaient à l'hostilité qu'ils nourrissaient contre le régime du 19 juin, un élément subjectif, personnel, compte tenu de mes positions antérieures... en outre, dans le système de l'autogestion, les comités de gestion étaient formés de travailleurs pris sur le tas et, par ailleurs, syndiqués au sein de l'UGTA. Les grands dirigeants de l'UGTA et, à travers eux, les communistes, voyaient dans ce système un moyen de contrôler directement les unités économiques et, pourquoi pas ? de prendre l'ensemble de l'économie sous leur coupe. Aussi, avaient-ils en horreur les sociétés nationales que nous avions commencé à lancer en 1966-1967 et qui étaient placées sous l'autorité de directeurs désignés par l'Etat et échappant à leur contrôle.

Mais, il y avait aussi autre chose. A l'époque, les éléments de l'UGTA, qui se lançaient d'une manière forcenée dans leur action contre le ministère de l'Industrie et les sociétés industrielles, bénéficiaient d'une sorte d'accord tacite de certains responsables politiques, qui étaient, alors, au Parti, au secrétariat exécutif. Ils bénéficiaient aussi, probablement, de la bénédiction du ministre du Travail lui-même, des responsables dont quelques uns déjà se regroupaient autour de Tahar Zbiri. Le conflit avec l'industrie a éclaté en mai 1967 ; on était à six ou sept mois du coup de décembre 1967. Alors, on peut comprendre l'attitude de certains des éléments qui étaient autour de Zbiri et qui se disaient de gauche, donc les alliés des communistes. Mais, il n'y a pas eu que cela seulement. Ceux dont on parle moins, ce sont les autres ! A ce moment-là, c'est un peu compréhensible ; il y avait des hommes dont l'attitude peut s'expliquer certainement par un certain désir de nuire, une certaine manière de penser qu'on peut tenir l'industrie en lui créant des problèmes, une certaine façon, aussi, de m'inviter à aller *discuter*, à aller négocier... à l'intérieur du pouvoir, entre différents groupes. Quand on négocie, on reçoit ; mais, on donne également quelque chose. Pour recevoir, il faut donner.

Par la suite, le phénomène s'est précisé ; les choses sont devenues plus claires et les conflits sont devenus de plus en plus ouverts. En particulier, il s'est trouvé des gens du pouvoir qui, jusqu'à ce jour, auraient voulu que je les arrange sur leurs intérêts

particuliers ; c'étaient de grands chefs qui avaient plus ou moins leurs hommes de main ou d'affaires. Et ils auraient voulu que, dans les affaires industrielles, je passe par leurs intermédiaires ou que je laisse opérer leurs intermédiaires, en toute quiétude. Si je ne marchais pas, je recevrais des coups. Et je n'ai pas fini d'en recevoir jusqu'à aujourd'hui, puisque je suis suspendu du Comité central pour ne pas, par exemple, avoir mis certains hommes d'affaires en prison ! (*rires*) alors que la question qu'on aurait dû me poser, c'était : *« Comment ces hommes d'affaires n'ont-ils pas réussi à te mettre en prison ! »* (*rires*), compte tenu de la puissance qu'on leur attribuait du temps de leur splendeur... eh bien ! J'ai eu des problèmes comme ça. C'était comme ça. Dès que quelqu'un m'approchait et que je ne marchais pas, je m'attendais à recevoir des coups. Ainsi, ce qu'on ignore, dans ce conflit de 1967, c'est qu'il y a eu une sorte de conjonction entre la hargne dont me harcelaient les communistes et l'intention de me nuire ou de m'intimider, qui animait certains hommes du pouvoir lui-même.

Lorsque la situation a pris de larges proportions, ils ont calmé les choses, mais, en laissant quelque peu cette menace suspendue au-dessus de ma tête. Je vous ai raconté comment je me suis défendu. Par la suite, on a essayé d'exciter, de nouveau, les syndicats contre l'industrie. Il y a eu, entre-temps, un changement au sein de l'UGTA, l'équipe Benikous a remplacé celle d'Ouméziane et, dès le début des années 1970, il y a eu des interventions directes de Slimane[28] (mort maintenant) pour demander aux syndicats d'activer dans le secteur industriel...

Il y a eu, un jour, une réunion où il a parlé, comme je vous l'ai dit, de *syndicat-maison* et où il a essayé d'organiser une grève de la SN Sempac, pendant l'été 1969 ! Au début de l'été, vous vous imaginez l'impact : faire arrêter les moulins en plein été ! Boumédiène, ayant eu vent de l'affaire, est intervenu et a calmé les choses.

En 1966, certaines fédérations de l'UGTA, se détachant du groupe hostile à l'industrie, n'ont pas marché et se sont lancées dans la collaboration avec le ministère de l'Industrie, comme la fédération du pétrole et celle des mines. Eh bien, la fédération du pétrole a été liquidée, après le départ de Slimane. Des campagnes ont été faites contre les responsables de cette fédération. Pour les faire sauter, on a fait jouer des histoires de régionalisme, etc. à la fédération des mines, ils ont tenté la même opération ; mais, ils n'ont pas réussi à faire sauter entièrement la fédération.

Donc, on peut très bien constater, en examinant les choses de très près, que tous les syndicats n'étaient pas hostiles à l'industrie et ne me considéraient ni comme leur ennemi, ni comme l'ennemi ou le matraqueur de la classe ouvrière. Beaucoup de ces syndicats – et non des moindres – collaboraient parfaitement avec l'industrie. Mais, de tout cela on ne parle pas, de même qu'on ne parle pas des éliminations dont ont été victimes les responsables de ces syndicats. On ne cite et on ne met en valeur que les syndicats qui s'affirmaient par leur opposition au secteur industriel.

Mais, pendant ce temps-là, un travail s'était encore accompli, notamment à partir de 1967, quand on a commencé à travailler ensemble pour élaborer un statut unique à tous les travailleurs de l'industrie, travail qui a fini par aboutir au statut général du travailleur.

J'ai eu l'impression que ceux qui contrôlaient l'UGTA ne prenaient pas au sérieux le travail que nous avons entrepris et mené à ce sujet. Rappelez-vous leur comportement, lorsque nous les avions invités à y prendre part et qu'ils nous ont délégué l'Union régionale d'Alger... mais, quand le texte fut prêt, ils reprirent l'argument habituel à notre égard :« *Le ministère de l'Industrie nous dicte les choses d'une manière unilatérale !* » Parce que nous n'étions pas allés, personnellement, les prier de discuter avec nous. Nous nous sommes contentés de discuter avec les interlocuteurs qu'ils ont eux-mêmes désignés...

Un premier texte, portant projet de statut-type pour les travailleurs de l'industrie et de l'énergie, a été déposé, en 1968 ou 1969, au Secrétariat général du Gouvernement. C'est à partir de ce texte que nous avions élaboré la convention d'entreprise de Sonatrach, qui est pratiquement restée en vigueur jusqu'à maintenant. Ce texte est resté en rade au Secrétariat général du Gouvernement, parce que certains disaient : « *Ah ! On ne peut pas faire un statut des travailleurs pour un seul secteur ; il faut réfléchir sur tous les secteurs !* » Bon, mais si les autres ne sont pas prêts, pourquoi voulez-vous que l'industrie attende ? Pendant ce temps-là, j'ai eu à affronter beaucoup de problèmes ; chaque société nationale ; chaque entreprise nationalisée, avait un statut propre. Donc, dans le même secteur et, parfois, dans une même branche, il y avait plusieurs statuts. Parce que chaque groupe d'ouvriers continuait à fonctionner comme lorsqu'il fonctionnait sous le capital privé. Il fallait régler tous ces problèmes ! Pendant ce temps-là, il fallait que je gère, que je recrute ; mais selon

quelles modalités? Tous ces ouvriers de la SNIC, de la SN Sempac, de la SNMC, de la Sonatrach – tout ce monde-là – avait besoin d'être unifié... Alors, la position de certains, au niveau du gouvernement, était de dire qu'on ne pouvait pas donner un statut aux travailleurs de l'industrie et de l'énergie, tant que les problèmes des autres secteurs n'étaient pas réglés ! Le problème des autres n'étant pas réglé, on obligeait, pratiquement, l'industrie à vivre dans l'incohérence.

Devant cette situation, j'ai alors essayé de régler le problème par des conventions passées entre les sociétés nationales et les syndicats concernés. D'où, par conséquent, une nouvelle étape dans l'élaboration d'un statut pour l'industrie, sur la base du premier projet de statut-type déposé, en 1968-1969, au Secrétariat général du Gouvernement, avec des statuts particuliers par branche.

C'est donc, à partir de ce projet de statut – que j'ai considéré comme un modèle de référence –, que j'ai invité les sociétés nationales, par branche, à entrer en rapport avec les fédérations syndicales correspondantes, pour essayer d'élaborer une convention d'entreprise, comme cela a été fait, dans le secteur pétrolier, avec la Sonatrach. On a pu ouvrir, ainsi, un dialogue au niveau de la SN Sempac et des autres industries alimentaires, de la SNS, de la Sonacome, de la SN Metal, de la SNMC, de la SNLB, etc.

Au cours de ces discussions avec les fédérations, sur la base du projet de statut-type déposé au Secrétariat général du Gouvernement, de nouvelles objections et idées sont apparues et ont donné lieu à l'introduction de dispositions supplémentaires, qui n'étaient pas initialement prévues dans le projet de statut mis au point à la fin des années 1968-1969. D'où le dépôt, au Secrétariat général du Gouvernement, au début de la décennie 1970, d'un nouveau projet de statut-type des travailleurs de l'industrie, plus complet que celui déposé en 1968-1969. C'est de cette manière que nous sommes allés de l'avant. Aux environs de 1973-1974, nous sommes parvenus à mettre au point des textes avec l'ensemble des fédérations. Il y a eu des cas où la convention a fait l'objet d'un accord entre l'entreprise et la fédération et il y a eu des cas où entre les entreprises et les fédérations, il subsistait des points de divergences, les syndicats acceptant bien les éléments positifs mais refusant tout ce qui pouvait toucher ce qu'on appelle les acquis. Quand nous faisons entrer, par exemple, plusieurs entreprises nationalisées dans une même entreprise nationale, dans le

processus d'unification, il y en a qui gagnent, il y en a qui perdent... mais, pour les représentants de certaines fédérations syndicales, les éléments positifs, c'est tant mieux ; mais, quand il s'agit des aspects négatifs, ils refusent... en vertu de la théorie des droits acquis. Pour le ministère, il n'y avait pas de raisons que tel ou tel collectif de travailleurs soit plus favorisé que d'autres, en raison tout simplement du régime antécédent sous lequel il travaillait.

Généralement, sur le plan financier, on a essayé de favoriser la plupart des travailleurs, surtout ceux d'entre eux qui se trouvaient, alors, dans une situation nettement défavorisée. Ainsi, quand on a procédé aux reclassements, aux attributions des échelons selon la grille du nouveau statut, etc. il s'est avéré que certains travailleurs, par rapport à leur degré de qualification, percevaient plus qu'ils ne le devaient. Nous n'avons pas, dans ce cas, opéré une diminution des salaires ; on a conservé le même niveau de salaires, mais la personne en question ne percevait plus les augmentations en fonction de l'avancement ; et, avant de faire redémarrer le processus d'avancement, on attendait qu'elle atteigne, dans le cadre de la nouvelle échelle, le niveau du salaire qu'elle perçoit effectivement. On a réglé ce problème de cette façon. Mais, il restait d'autres problèmes dont je ne me souviens plus, sur lesquels il y a eu des divergences ; les fédérations ont refusé de signer, en invoquant le fait qu'elles ne pouvaient pas prendre la responsabilité de dire à leurs adhérents qu'elles ont refusé pour eux tel ou tel avantage. Ainsi, avons-nous convenu avec ces fédérations, afin de ne pas les gêner vis-à-vis de leur base syndicale, que les décisions concernant ces problèmes seraient prises au niveau du ministère, les fédérations disant, alors, à leur base : « *la décision vient d'en haut.* » Mais, généralement, c'étaient des points très secondaires, qui n'ont jamais revêtu une quelconque gravité et n'ont soulevé aucune réaction de la part des travailleurs.

De tout cela, la grande masse des travailleurs a énormément bénéficié. Ainsi, de 1970 à 1976, la situation des ouvriers n'a cessé de s'améliorer car, après l'élaboration de ce statut, l'objectif était de les aligner tous sur le secteur pétrolier. Bien sûr, certaines catégories n'ont ressenti que très faiblement cette amélioration, comme les travailleurs de la Sonacome, anciens de Berliet, qui étaient déjà assez avancés. Par contre, pour les secteurs de la chimie, pour les ouvriers de la SN Sempac qui travaillaient dans

des conditions lamentables, pour ceux des briqueteries, des mines... il y a eu un grand changement et une nette amélioration. Un progrès énorme. D'abord, sur le plan des salaires, ensuite sur le plan des oeuvres sociales que l'on a créées et développées dans des branches où rien n'existait.

Ainsi, pour tout ce qui relevait du ministère de l'Industrie et de l'Energie, il y a eu un progrès notoire. Vous pouvez en refaire l'historique, entreprise par entreprise, et voir la situation des travailleurs avant 1967, avant les nationalisations, et en 1977, au moment du lancement du statut général du travailleur que nous avons élaboré.

Dans le projet proposé par le ministère de l'Industrie et de l'Energie pour le statut général du travailleur et dans la Charte nationale, nous avions avancé l'idée de maintenir le niveau de la retraite des travailleurs et des pensions accordées aux accidentés du travail ainsi qu'aux familles des travailleurs décédés au niveau atteint par la rémunération globale du salarié concerné au moment de sa mise à la retraite, de son accident ou de son décès. Cela, afin que le standing de vie et la dignité de ce travailleur et de sa famille soient préservés et ne soient pas affectés négativement par la mise à la retraite, l'accident ou le décès. De rapides évaluations effectuées au sein du ministère de l'Industrie et de l'Energie montraient que grâce notamment à la jeunesse d'une grande partie de la masse de nos travailleurs, les charges résultant d'un tel système de retraites et de pensions seraient supportables par notre économie, la plupart des cotisants étant de plus en plus nombreux et d'un âge encore très éloigné de la retraite, tandis que les taux des accidents et des décès par rapport à la masse des salariés demeurent peu élevés. Evidemment, une telle mesure de progrès social était envisagée par nous dans le cadre de la croissance continue que nous avions assignée à notre développement et qui devait conduire au plein emploi, grâce aux ressources que nous mobilisions à cet effet à partir de l'exploitation de nos hydrocarbures. Notre politique à long terme concernant ces hydrocarbures concrétisée par le plan Valhyd assurait à notre action économique et sociale les bases de sa réussite et de sa continuité en dépit des aléas qui pouvaient survenir dans la conjoncture économique mondiale. Il y avait une cohérence adéquate entre les différentes composantes de notre politique de développement : la valorisation intensive de nos hydrocarbures, l'expansion de notre économie et le progrès social au service de nos masses populaires.

Dès lors, on ne parlait plus du ministre antisyndicaliste, matraqueur de la classe ouvrière, etc. mais, une nouvelle campagne est apparue, pernicieuse, prenant une intensité de plus en plus prononcée : *« Le ministre de l'Industrie fait des travailleurs de l'industrie et du pétrole une nouvelle classe de privilégiés, avec de bons salaires, des oeuvres sociales luxueuses, des colonies de vacances, des loisirs sportifs, etc. des centres de stage et de formation d'un niveau supérieur à celui des organismes similaires existant pour le reste des travailleurs, etc. »* Cette campagne prenait son origine auprès de certains responsables du Parti et même de membres du Gouvernement et du Conseil de la Révolution. Ceux qui se présentent comme les défenseurs des travailleurs et les porte-parole les plus qualifiés de leurs aspirations se sont trouvés soudain comme frappés de cécité et n'ont jamais réagi contre cette campagne. Mais, de cela, vous ne semblez pas avoir entendu parler. La seule image que l'on veut garder de l'industrie, c'est l'histoire de 1967. En fait, dans cette affaire de 1967, ce qu'on ne me pardonne pas, c'est d'avoir enrayé ou d'avoir contribué à enrayer le processus par lequel certains gauchistes et les éléments du Parti communiste avaient cru pouvoir s'incruster au sein de notre appareil économique et se saisir, de la sorte, d'une partie du pouvoir, d'un moyen d'influencer la politique du pays ou de peser sur elle.

Après ce long travail d'élaboration des conventions et leur signature entre les fédérations et les entreprises, nous avons constaté un certain nombre de lacunes, dans le nouveau statut lui-même. Ce qui a donné lieu à de nouvelles reconsidérations qui ont été le fruit d'un enrichissement politique, acquis notamment avec la Charte nationale, et du mûrissement de nos idées dans la recherche des meilleures conditions pour le fonctionnement de notre économie, comme celle de la rémunération en fonction de la qualité et de la quantité du travail fourni. Il y avait un certain nombre de primes qui se sont avérées mal organisées, mal assises dans le statut que nous avions mis au point fin des années 1960 et début des années 1970 et qui a servi de base aux conventions, que nous venions de mettre en place au sein des entreprises. Ces primes étaient celles destinées notamment à promouvoir la productivité, l'efficacité et le rendement.

Aussi, avons-nous éprouvé le besoin de compléter les choses de manière plus élaborée. C'est à la fin de cette période, en 1975, que nous avons élaboré un nouveau projet de statut général du

travailleur pour le secteur industriel et nous l'avons remis au gouvernement, fin 1976. Ce projet a donc été une sorte de synthèse de tout le travail mené pendant dix ans, où l'on a tenté de poser le principe de la rémunération en fonction du résultat. Ce statut, élaboré en août 1976, a été mis en chantier un an auparavant. Une commission siégeant au niveau du ministère avait eu comme rôle de le formaliser définitivement. L'idée générale – qui a toujours guidé mon travail là-dessus – était d'avoir un statut largement avancé en ce qui concerne la solution de tous les problèmes matériels, sociaux, professionnels des travailleurs, la sécurité, la formation, etc. mais, aucune concession sur le plan de la discipline et, surtout, sur le plan du travail, en disant aux travailleurs que, de toute façon, tout cela ne peut tenir que dans la mesure où les entreprises tiennent. Et les entreprises ne peuvent tenir que dans la mesure où elles réussissent dans leur mission. Sans cela, tous les avantages, et d'abord l'emploi, seraient perdus, un jour ou l'autre. Beaucoup de gens n'attendaient que l'occasion de tout remettre en question et de s'attaquer autant aux entreprises qu'aux avantages acquis par les travailleurs.

Pendant ce temps-là, la GSE se mettait en place. Elle a été préparée en 1970. Car, en 1970, on venait d'achever la nationalisation de l'ensemble du secteur industriel. Auparavant, les syndicats fonctionnaient comme avant l'indépendance : ils défendaient les travailleurs contre les patrons. A partir du moment où les usines étaient nationalisées, le patronat avait disparu. Dès lors, il était anormal que les rapports entre l'Etat et le syndicat continuent de se dérouler selon les mêmes normes qu'au moment où l'économie industrielle fonctionnait selon la loi capitaliste. En fait, dès lors que l'on s'engageait résolument dans une voie socialiste, où les moyens de production étaient entre les mains de l'Etat, on ne pouvait pas laisser exister les mêmes rapports entre les nouveaux gestionnaires désignés par l'Etat et les représentants des travailleurs. Il fallait trouver de nouvelles méthodes.

L'autogestion avait échoué... certains auraient voulu que tout cela se fasse dans l'autogestion. Mais, j'ai déjà expliqué que l'autogestion ne pouvait pas s'appliquer dans les nouvelles entreprises, que nous étions en train de créer. A un moment donné, au sein de l'UGTA, existait un état d'esprit selon lequel les entreprises devaient être gérées dans le cadre d'unités où le pouvoir serait partagé ; il y aurait eu une sorte de dualité entre l'Etat et les travailleurs, en fait une forme de cogestion Etat-UGTA.

La formule que nous avions finalement adoptée, et qui se trouve dans la gestion socialiste des entreprises, sauvegarde le principe de l'unité de direction, préservant l'autorité hiérarchique de l'Etat. Et cette idée, vous la retrouverez à travers la convention d'entreprise Sonatrach et le statut des travailleurs que nous avons élaboré avec les syndicats. Par exemple, un problème auquel les syndicats étaient sensibles fut celui du licenciement. Les syndicats auraient voulu que le licenciement se fasse par accord des deux parties. Finalement, on s'était mis d'accord avec les syndicats que, en cas de conflit sur un licenciement et si, au niveau de l'unité, il n'y a pas d'accord, cela devait remonter à l'échelle de la direction générale de l'entreprise et si, au niveau de l'entreprise, le désaccord demeurait, c'était au ministère de trancher, en dernière instance. Cela avait été accepté dans le cadre des discussions avec les syndicalistes. Et c'était un peu cela l'esprit de la GSE, qui insiste sur la tutelle unique et sur l'autorité du directeur général.

Cela répondait, à l'époque, à deux préoccupations : la première vis-à-vis des syndicalistes et la deuxième vis-à-vis du ministère des Finances qui voulait consacrer, dans les textes, que tout ce qui pouvait se faire dans l'économie et plus particulièrement dans l'industrie devait avoir l'aval du ministère des Finances. Dans les faits, cela se passe effectivement ainsi. Par exemple, tous les ministres sont soumis à la tutelle du ministère des Finances, puisque n'importe quelle décision des différents ministères passe par les Finances, quand elle a une implication financière, ce qui est souvent le cas pour les ministères dits économiques. D'où une forme de co-tutelle qui s'impose à ces derniers dans la conduite des entreprises placées sous leur responsabilité. Par contre, le ministre des Finances, lui, peut faire ce qu'il veut, sans avoir besoin de l'accord de personne, dans son secteur.

Les finances ont essayé, ainsi, à travers tout un réseau de mesures, de faire en sorte que rien ne se fasse sans leur aval. C'est précisément ce que j'ai essayé de dénoncer dans le texte sur le contrôle... Ce ministère s'érige donc, en une sorte de superautorité que l'on voulait imposer. Et de là sont nés un certain nombre de conflits. Un jour, un ministre dont je ne citerai pas le nom, m'a dit : « Si tu as un problème, viens ; on discute. Ce n'est pas la peine d'aller voir le Président... » Mais, accepter une telle proposition, c'était se lier à d'autres conditions ; cela se devine aisément.

Bennoune : Pourrais-tu préciser – c'est important pour nous – cet aspect là?

Abdesselam : (*rires*)... Non ! Il est toujours vivant... (*rires*). Le nom de la personne importe peu. C'est la démarche et ce qu'elle implique qu'il convient de retenir.

C'est pourquoi, au niveau de la charte de la GSE, j'ai insisté pour que l'on réaffirme cette unité de direction, cette unité de la tutelle, une seule autorité et non plusieurs... par conséquent, le système de la GSE a été conçu comme un moyen d'harmoniser les rapports à l'intérieur du secteur économique, entre ceux qui ont la tutelle et la gestion et ceux qui assument la représentation des travailleurs. Au lieu de laisser les rapports se faire dans un cadre conflictuel, avec d'un côté le patronnat et de l'autre les ouvriers, comme dans l'ancienne situation, où il existait effectivement un large secteur privé, on a préféré placer ces rapports dans le cadre d'une gestion socialiste des entreprises, avec d'un côté, le directeur entouré de ses assistants dans la gestion, que ce soit au niveau de la direction générale d'entreprise ou de la direction des unités, et les représentants des travailleurs de l'autre.

Les travailleurs deviennent associés à la gestion ; ils participent à la discussion de tous les problèmes de la vie de l'entreprise ou de l'unité : budget, plans, gestion du personnel, bilans, examen et affectation des résultats, etc. ils donnent leurs points de vue, contestent, peuvent saisir d'autres institutions, peuvent saisir le ministre, etc. et déclencher tout un processus d'alerte et d'interventions, lorsque, au niveau de l'entreprise ou de l'unité, il leur arrive de ne pas être d'accord sur quelque chose. Informés, ils sont en mesure de déclencher l'alerte, mais sans pour autant avoir le droit de bloquer.

Eh bien, de ce système-là, on a fait ce qu'il est actuellement. Les assemblées des travailleurs sont devenues des instruments de l'UGTA. Les textes de la GSE stipulent qu'au moment du choix des candidatures pour les ATE et ATU, ce choix se fait dans une commission mixte où sont représentés le Parti, la tutelle et les syndicats... si les trois ne sont pas d'accord, on s'en remet à l'échelon supérieur. Dans la pratique, ils ont fait jouer la majorité, Parti et syndicats se mettent généralement ensemble et marchent ensemble contre le ministère de tutelle, alors qu'en principe, comme lors du choix des candidats, par exemple dans les wilayas, les communes – pour les assemblées départementales ou communales, ou même pour l'APN – il y a une commission qui se réunit et qui choisit par consensus ; quand il y a désaccord sur un candidat, ça devient un litige politique et il y a recours auprès d'une instance supérieure qui

tranche en dernier ressort. Au niveau des entreprises, non... On fait jouer le principe de la majorité, le Parti et l'UGTA s'entendant toujours contre la tutelle. Par conséquent, les éléments qui sont dans les ATE et ATU savent que le côté avec lequel il faut marcher, c'est l'UGTA et le Parti, parce que ce sont eux qui détiennent le sort de leur choix pour être élu ou réélu, par exemple, et que parfois, il leur suffit de marcher contre la tutelle dans une affaire quelconque pour que leur position au sein de l'ATE ou de l'ATU soit confortée.

Par conséquent, cette GSE qui a été conçue pour harmoniser les rapports, au sein de l'entreprise, entre les gestionnaires et les travailleurs, s'est transformée en véritable machine de guerre entre les mains de l'UGTA et à travers l'UGTA, entre celles du Parti, donc entre les mains d'une partie du pouvoir – car vous savez ce que l'UGTA est devenue ? Un appareil soumis directement au Parti. Et quand on a mis en place la GSE, elle a été dirigée par ... Chérif Belkacem qui a eu comme collaborateur, pour ce faire, Driss Djazairi, (*ton désappointé*), avec qui j'ai eu affaire dans d'autres circonstances. Beaucoup de ses actes l'ont fait apparaître comme enclin à faire aller les choses dans le sens souhaité par des intérêts particuliers. Son comportement s'affirme, à l'évidence, comme celui d'un non Algérien, bien qu'il ait tenté, à un certain moment, de se faire donner le titre d'Emir dans des textes officiels, en invoquant l'ascendance qui le rattacherait à l'Emir Abdelkader. Alors, Djazairi, pour appliquer la GSE... inutile d'en dire davantage.

Mais il y avait d'autres personnes qui voulaient, à travers la GSE, faire en sorte que, au sein des entreprises, les seuls interlocuteurs, s'exprimant au nom des travailleurs, soient les ATE ou ATU élues, pour tous les problèmes concernant ces travailleurs, excluant de ce fait les sections syndicales. C'est une conception à laquelle je me suis un peu opposé ; mais cela s'est retourné contre moi par la suite. L'idée, à l'époque, était de briser l'UGTA en tant que *syndicat*, en faisant élire des assemblées destinées, à l'intérieur de l'unité ou de l'entreprise, à prendre en charge tous les problèmes du personnel ; dès lors, à quoi sert la section syndicale ?

Pour ces gens-là, il y aura donc autant d'assemblées que d'unités et d'entreprises. Les sections syndicales choisies dans l'UGTA n'auront plus rien à faire... et si l'on avait adopté ce système-là, on aurait abouti à faire de l'UGTA un syndicat inutile. Pour éviter cela – c'est un peu sur ma suggestion, car j'étais le seul, je crois, à soumettre cette idée qui a été acceptée –, on a fusionné section syndicale et ATU (29). Les éléments élus à la base forment, à la fois,

l'ATU et le bureau de la section syndicale de l'unité. En tant qu'ATU, ils s'occupent des problèmes de la vie de l'unité et, en tant que bureau de la section syndicale, ils s'occupent des problèmes d'éducation militante, de formation générale, etc... et des problèmes politiques. On a crée ce lien organique entre ATE et ATU et sections syndicales afin d'éviter que le syndicat ne soit complètement pulvérisé : mais, compte tenu du choix des éléments qui ont tenu cet instrument entre leurs mains, le cours de la GSE a pris une autre tournure... Elle est devenue, dans beaucoup de cas, une machine de guerre contre le secteur industriel. On venait dire aux travailleurs :« *Vous êtes les contrôleurs et les gestionnaires sont des voleurs en puissance ; il faut les surveiller...* » et certains travailleurs sont entrés dans ce jeu, qui a permis à des éléments antisocialistes de jouer au socialisme avec les ouvriers !!! Avec l'UGTA ! Bien sûr, des éléments de l'UGTA, à partir du moment où on les incitait, où on les encourageait à nourrir leur opposition envers les gestionnaires, eh bien, ils l'ont accepté, ce rôle !!

Cette GSE s'est, alors, véritablement transformée en machine de guerre contre les structures de gestion et à travers elles, contre le ministère. Et cette machine de guerre était entre les mains de l'appareil du Parti. Selon les circonstances, l'appareil du Parti, c'était qui? C'était Slimane, c'était Messadia, c'était Yahyaoui et les gens qui étaient autour d'eux. Et dans l'UGTA, on retrouvait les communistes, qui sont revenus en force à partir d'un certain moment, en 1971-1972.

El-Kenz : Qui est à l'origine de la conception de la GSE ? Quand je dis qui, ce n'est pas la personne. Est-ce que c'est le ministère de l'Industrie, le Parti ou un autre groupe?

Abdesselam : Non, à l'origine, c'est une conjonction de points de vue. Le Président avait fini par comprendre qu'il fallait trouver une formule nouvelle pour organiser les rapports entre les travailleurs et les gestionnaires au sein des unités et des entreprises, qu'il fallait sortir de l'ancien système. Je dirais même qu'il y avait, à l'époque, des gens pour lesquels il n'était pas nécessaire de créer cela ; pour eux, il y a le syndicat et l'Etat et puis c'est fini... Mais, une fois la GSE instituée, on a compris les choses de travers... Le gestionnaire se voyait sommé, selon ce raisonnement, de se plier aux exigences des travailleurs... Voilà comment le système a tourné...

El-Kenz : C'est pourquoi, un jour, vous nous aviez dit que la GSE a été un malentendu.

Abdesselam : Oui en effet... on est parti avec l'idée de faire rencontrer les gestionnaires et les travailleurs... dans un cadre organisé, institutionnel, harmonieux. Finalement, on leur a érigé un *ring* pour se battre, pour se cogner.

Mais, les ATU, ATE et l'UGTA étaient manipulées de l'extérieur, parce que leur hostilité vis-à-vis des gestionnaires et vis-à-vis du secteur industriel, en particulier, est toujours conditionnée par le fait que les membres des ATU et des ATE se savent soutenus, ne serait-ce que par le fait qu'ils savent qu'au moment des élections, *ils dépendent des autres*, c'est-à-dire du Parti et des représentants de l'appareil central de l'UGTA, et qu'ils n'ont rien à craindre du côté de la gestion. Donc, dans les conditions dans lesquelles nous vivons aujourd'hui, ils sont manipulés, ils ne sont ni libres, ni indépendants. Quand ils s'opposent à un gestionnaire, ils ne craignent rien ; mais, par contre, dès qu'ils font la moindre incartade vis-à-vis de l'appareil du Parti, ils sont éliminés. En définitive, actuellement dans l'UGTA et dans les ATU et ATE , beaucoup d'éléments sont entre les mains du Parti.

VI

Les sociétés nationales :

Un outil nécessaire pour le développement ; le transfert de technologie, une lutte sur tous les fronts

El-Kenz : Revenons aux sociétés nationales ; selon quel schéma envisagiez-vous leur organisation?

Abdesselam : Pour les sociétés nationales, j'ai eu l'occasion de vous dire dans quelles conditions elles ont été créées. On a créé ces sociétés sous l'effet des projets à lancer. On les a créées également comme structures d'accueil pour ce que nous avons nationalisé. Par la suite, nous avons opéré quelques regroupements. Par exemple, la Société des lièges a disparu avec la SNIB pour donner naissance à la SNLB ; la Sonac, qui faisait des chemises, a été absorbée par la Sonitex... Il y avait également pas mal de sociétés qui existaient et qu'on a fait disparaître pour intégrer leurs unités dans les sociétés nationales, nouvellement créées, parce qu'on était arrivé au stade où l'on voulait faire d'une société nationale une organisation de branche.

Les sociétés nationales étaient regroupées en fonction d'une famille de produits, soit du point de vue destination, soit du point de vue origine. Par exemple, on a mis dans la Sonatrach tout ce qui est d'origine pétrochimique. C'est ainsi qu'on retrouve dans la Sonatrach aussi bien les engrais, les plastiques, que le caoutchouc. Le caoutchouc, parce qu'on avait, dans nos projets pétrochimiques, un projet de pneumatiques. Le caoutchouc comporte le caoutchouc artificiel et le caoutchouc naturel. C'est la raison pour laquelle on a regroupé tout cela dans la Sonatrach. C'étaient donc des organisations de branches.

Bennoune : Quel était l'avantage de cette formule?

Abdesselam : J'étais contre la multiplicité des sociétés nationales, parce que le problème que nous avions rencontré, dans la mise en place de ces sociétés, était d'arriver à disposer, pour chaque branche, d'une cellule de réflexion, de développement... C'est-à-dire avoir, dans chaque branche, un cerveau qui embrasse tous les problèmes de cette branche. Une fois qu'on est arrivé à

savoir comment faire une usine, le problème est réglé ; donc le problème était de savoir comment faire une usine? A quoi devait répondre une usine?

Avant d'arriver à lancer un projet, il y a tout un travail de réflexion qui suppose de l'information, d'abord sur les caractéristiques du marché sur le plan interne et, ensuite, sur les techniques disponibles. Il n'y a pas une seule manière de fabriquer un produit. Pour chaque produit, il y a, de par le monde, différents brevets, différentes techniques. Donc, il fallait avoir, dans chaque branche, une organisation, une cellule qui soit capable de vous dire quelles sont, par exemple, les mille et une manières de faire des boîtes de conserves. Et nous avons eu énormément de difficultés pour arriver à avoir des noyaux, à la fois, d'économistes, d'ingénieurs, de gens aptes à diriger... des gens qui, en plus de leurs diplômes universitaires, ont une certaine aptitude personnelle à embrasser ces problèmes et un peu d'expérience. On avait une vingtaine de sociétés nationales et pour mettre en place une vingtaine d'équipes de ce genre, c'était énorme. Alors, multiplier cela par deux ou trois, c'est trouver quarante, cinquante ou cent équipes. C'est la raison pour laquelle nous avons considéré qu'il fallait conserver, dans chaque branche, une société nationale qui soit le moteur et le point d'appui de la politique du gouvernement.

Le gouvernement oriente, donne des directives. Mais, il lui fallait des structures sur lesquelles s'appuyer. Bon, d'autres diront que c'est le rôle du Plan. Effectivement, cela peut être le rôle du Plan, mais à ce moment-là, on aboutira à une situation type soviétique, c'est-à-dire à un immense système bureaucratique qui planifie une matière avec laquelle il n'a aucun contact.

L'avantage d'avoir ces équipes à l'intérieur des sociétés nationales, c'est d'avoir affaire à des gens qui touchent à la fois la réflexion, la production, la réalisation, la commercialisation. Parce qu'à l'intérieur des sociétés nationales, on faisait des études de marché, du marché interne et du marché externe, des études sur la technologie, le recensement des sociétés existant à travers le monde et susceptibles de nous aider, des sociétés d'engineering, de production et de fournitures d'équipements. Bref, avoir des gens qui réfléchissent, lancent des projets, les réalisent, connaissent les difficultés de réalisation d'un projet, les difficultés de gestion, le bilan des hommes disponibles. Pour chaque projet, on faisait un profil de tous les postes : il faut tant d'ouvriers de telle qualification, tant de techniciens de telle autre qualification, etc.,

tout cela représente une masse d'informations et de connaissances sans lesquelles on ne peut pas faire du développement. Et les sociétés nationales, c'était cela.

Par ailleurs, il fallait qu'un certain nombre de choses soient concentrées à l'intérieur d'une même branche, comme les problèmes de commercialisation. Vous ne pouvez pas lancer un projet, dans un secteur déterminé, si vous ne connaissez pas l'état du marché actuel et à venir. Il faut également suivre l'évolution de chaque produit sur le plan extérieur, parce qu'il n'y a pas de raison de considérer que l'évolution des goûts de la consommation en Algérie va différer de l'évolution de la même consommation à l'extérieur. On faisait, donc, des études pour savoir comment évoluait la consommation dans les autres pays. Il fallait, en outre, que ces problèmes-là soient centralisés.

De plus, la plupart des sociétés nationales étaient obligées, pour réaliser leurs projets, de mobiliser des moyens financiers, soit à partir des ressources internes, soit à partir de l'extérieur. Il fallait que ces moyens financiers soient concentrés, centralisés. Nous étions dans une dynamique de développement : dans chaque branche, vous avez une usine qui fonctionne, une usine qui est dans sa montée en cadence, une usine qui est en chantier, des usines en état de projets. Les usines ne sont pas toutes au même niveau ; l'usine qui tourne, qui a acquis sa vitesse de croisière, c'est normalement une usine qui dégage déjà des ressources ; une usine qui est en plein démarrage a besoin de ressources, même pour l'exploitation, car elle ne gagne pas encore sufficamment d'argent pour faire face à toutes ses charges. Une usine qui est en chantier exige des dépenses pour la construire, pour acheter l'équipement nécessaire, pour former des hommes. Avant même qu'une usine soit en chantier, on commence déjà à recruter pour ses besoins en personnel. Comment coordonner toutes ces actions si on a, dans une même branche, des sociétés nationales concurrentes qui font des études parallèles sans aucune coordination ou, alors, si on ne fait pas la coordination au niveau de la branche, on la fait à un autre niveau, celui du ministère de tutelle ou du Plan. Et on aboutira, alors, à une profusion d'organismes bureaucratiques de coordination, qui n'ont pas la souplesse et l'efficacité de ceux qui ont l'avantage d'être sur le terrain, qui sont à la fois des gens qui étudient, qui réalisent et qui exploitent.

Dans toute organisation de ce genre, il faut savoir comment

répartir les fonctions. Une organisation unique, ça ne suppose pas des fonctions confondues. Dans la Charte nationale, le rôle des sociétés nationales, au niveau de leur direction générale, est défini comme étant essentiellement un rôle d'impulsion, de développement, de planification, d'orientation et de contrôle. C'était cela les principales fonctions qui devaient se situer au niveau central ; pour le reste, au fur et à mesure que les choses se mettaient en place, il y avait effectivement un effort qui devait être entrepris, qui a été entrepris pour faire en sorte que ceux qui sont sur le terrain, ceux qui exploitent, qui commercialisent, etc. aient, dans les structures qui leur sont propres, à l'intérieur même de ces sociétés nationales, les prérogatives nécessaires pour pouvoir agir en toute liberté...

Il fallait définir et donner à chaque fonction les prérogatives nécessaires à son accomplissement. Mais, donner le pouvoir nécessaire, cela ne veut pas dire lâcher la bride sur tous les plans. Il y a un certain nombre de choses qui doivent être du ressort du directeur de l'usine et il y a un certain nombre de choses qui doivent être commandées par le centre. Par exemple, le recrutement du personnel : à un certain moment, pour recruter un chauffeur à Hassi Messaoud, il fallait l'accord du directeur du personnel à Alger de toute la Sonatrach. On s'est rendu compte que ça ne pouvait pas marcher de cette manière ; il fallait décentraliser et, en matière de recrutement du personnel, le centre devait se limiter à définir les critères, les tests à passer, le mode de rémunération, etc. une fois ces critères définis, on laisse la prérogative à celui qui est responsable, sur place, de faire lui-même le recrutement, mais dans le cadre des normes et du nombre arrêté par le centre. Par contre, pour les cadres, pour les cadres supérieurs en particulier, c'est le centre qui décide, parce que c'est une matière plus rare ; on ne les trouve pas sur place.

Evidemment, il y avait des résistances à la mise en place de ces nouvelles méthodes, à la décentralisation ; ceux qui étaient à Alger, habitués à tout commander, n'arrivaient pas facilement à se décharger d'une partie de leurs responsabilités et considéraient qu'on leur arrachait des prérogatives, car on les orientait vers des activités plus intellectuelles, moins pratiques : exploiter des chiffres, définir des orientations. C'est plus difficile de bâtir un règlement sur la base de l'expérience acquise que de remplir des fiches de recrutement. Prendre des informations et, à partir de là, essayer de bâtir quelque chose, c'est une tâche difficile. Il y avait

même des cadres qui s'étaient avérés inaptes à ces fonctions nouvelles, à la maîtrise de ces problèmes internes de frottement, de mutation, qui se posent chaque fois que, dans une entreprise, il y a une évolution, qu'on passe d'un stade qualitatif à un autre.

Au niveau d'une entreprise, il y a un certain nombre de fonctions qui ne peuvent être que des fonctions centrales. Cela mis à part, le reste doit aller au niveau de l'exécution. Chaque responsable, dans l'unité où il se trouve ou bien dans la fonction qui lui est dévolue, même au centre, doit avoir la plénitude des pouvoirs inhérents à sa tâche.

En fait, ce qu'on a voulu faire à l'intérieur des sociétés nationales, c'était de reconstituer ce que, dans les pays capitalistes, on appelle le *holding*. Dans ces pays, chaque fois qu'on crée une usine, une unité, on crée une société, une filiale qui s'organise comme une entité juridique à part. Bon, si on avait adopté exactement ce système, on aurait eu besoin à chaque fois, d'aller chez le notaire pour faire enregistrer la création d'une société pour gérer une entreprise à Annaba ou à Tebessa. Alors, on a préféré opter pour un système qui consiste, dans le cadre de la structure de la société nationale, à organiser l'unité de Annaba comme si c'était une unité à part.

Il y avait, sans doute, quelques réaménagements à faire parmi nos sociétés nationales ; mais, seulement après avoir acquis et maîtrisé tous les problèmes technologiques afférents à une branche. Tant que la technologie n'était pas encore maîtrisée, on ne pouvait pas disperser les moyens qui étaient précisément destinés à acquérir cette technologie. Voilà pourquoi on a conservé ces ensembles. Aujourd'hui, sous le couvert de la restructuration, on disperse la gestion en multipliant les centres de décision. En vérité, c'est la désintégration de la gestion dissimulée en opération de maîtrise de la gestion. Elle participe de l'entreprise de démantèlement de l'économie du pays.

Ensuite, dans le cadre de notre action, vis-à-vis de l'extérieur, il fallait avoir des ensembles forts pour pouvoir traiter avec de grands groupes. Parce que, quand vous voulez fabriquer des pneus, de l'électroménager, des voitures, des camions, des bulldozers, des médicaments, il faut que vous soyez, quand même, un organisme solide pour négocier efficacement avec les sociétés qui détiennent ces technologies à l'extérieur. Il fallait avoir en Algérie des organismes ayant une taille suffisamment importante pour faire le poids en face de nos interlocuteurs. Vous avez Renault qui a pris

toute l'industrie mécanique française. A part Citroën et Peugeot qui, eux sont concentrés sur les véhicules particuliers, tous les grands moyens mécaniques français sont dans Renault et, à l'intérieur de Renault, il y a des divisions très autonomes qui sont dispersées et, avec les récentes nationalisations, les Français sont en train de concentrer davantage pour pouvoir faire face à tous les problèmes qu'impliquent ces branches.

Il y a autre chose qui nécessitait aussi une certaine unification dans les branches ; ce sont les problèmes syndicaux, les problèmes du personnel. Au moment où on est en train de casser les sociétés nationales, sur le plan syndical, on procède à des regroupements. Là où il y avait deux ou trois fédérations, on en fait une seule. Auparavant, il y avait, par exemple, une fédération pour Sonelgaz et une fédération pour la Chimie et le Pétrole. Maintenant, on les fusionne avec les Mines, alors que les problèmes qui se posent au personnel, aux travailleurs, sont quand même très différents. Par contre, quand on organise par branche, on a affaire à des types d'activités similaires employant des personnels qui sont proches, les uns des autres, sur le plan de leur situation.

Dans le même ordre d'idées, il y a certaines actions que l'on ne peut concevoir et mener qu'à l'échelle d'une branche, ce qui suppose nécessairement une structure couvrant cette branche comme l'était la société nationale : ce sont les actions de formation, aussi bien pour les cadres supérieurs que pour la maîtrise et les ouvriers qualifiés. Une entreprise englobant quelques unités seulement ne peut pas réaliser valablement des opérations de formation et il serait encore peu indiqué que deux ou des entreprises d'une même branche entreprennent, chacune pour son compte et concurremment, des opérations de formation de même nature.

Enfin, avec des sociétés nationales couvrant, chacune, une branche déterminée et ayant une taille à l'échelle nationale, donc suffisamment large et forte, il était possible de promouvoir des oeuvres sociales adéquates au profit des travailleurs, grâce à la concentration des moyens que la surface de ces sociétés nationales permettait d'obtenir. Et je suis persuadé que, parmi les motivations qui, aujourd'hui, incitent certains à provoquer le démantèlement des sociétés nationales, sous le prétexte d'éliminer le gigantisme, il y a le désir de faire disparaître les oeuvres sociales réalisées au bénéfice des ouvriers.

El-Kenz : Vous avez parlé, la fois passée, d'un profil SNS, Sonacome, Sonatrach, qui se sont constituées, qui ont eu des histoires différentes, qui ont eu un comportement différent : Sonatrach qui s'est constituée sur la base du conflit avec la France ; SNS qui est enfant de SBS... Parlez-nous un peu de ces différents profils.

Abdesselam : Je me suis interrogé pour savoir pour quelle raison les Français, à un certain moment, ont été très influents à l'intérieur de la SNS. Je me l'explique par le fait que la SNS est née sur un projet français, initié dans le cadre du Plan de Constantine et repris ensuite, par nous, avec du personnel français ou du personnel algérien ayant travaillé pendant des années sur un projet français.

Ce plan fut lancé par de Gaulle en 1959, dans le cadre d'une vaste opération de mystification par laquelle il caressait l'illusion de détourner les Algériens de leur Révolution et de les soustraire à l'emprise du FLN, en essayant de les persuader que la France allait engager sérieusement le processus d'industrialisation de l'Algérie et que la garantie de leur avenir et de leur promotion vers le progrès était liée au maintien de la domination française sur leur pays. Il visait également à leurrer l'opinion internationale sur la portée de la politique poursuivie par la France dans notre pays, en tentant de faire croire que cette politique abandonnait son caractère d'exploitation coloniale et qu'elle s'orientait à faire de l'Algérie une région moderne de l'ensemble français, dotée d'une économie prenant de plus en plus l'image de celle d'une nation développée.

A la fin des années 1950 et au début de la décennie 1960, la sidérurgie était perçue, dans l'opinion internationale, comme le critère, pour un pays du tiers monde, de la sortie du sous-développement colonial et de l'entrée dans la voie de l'industrialisation et de la modernisaton. Cette opinion se trouvait, alors, sous l'effet de l'annonce, qui avait fait sensation, de l'aide accordée par l'URSS, sous l'impulsion de Khroutchev, à l'Inde de Nehru et à l'Egypte de Nasser, pour la construction de leurs sidérurgies nationales respectives. Ce fut, alors, une grande première dans l'évolution économique du monde, au lendemain de la seconde guerre mondiale et en plein épanouissement du mouvement d'émancipation des peuples anciennement colonisés.

De Gaulle ne voulait pas se trouver en reste par rapport à ce qui était ainsi la mode et la marque de l'amorce du processus d'industrialisation dans les pays naguère soumis à l'exploitation coloniale et impérialiste. D'où l'idée d'ériger une sidérurgie en

Algérie, dans le cadre du Plan de Constantine. Les Français retinrent, pour l'implantation de cette sidérurgie, le site de Annaba, qui constitue en Algérie le terminal de l'itinéraire par lequel était évacué le minerai de fer de l'Ouenza vers les usines de transformation situées en Europe et appartenant aux tenants de l'exploitation coloniale de l'Algérie. Ce projet devait matérialiser, en Algérie, l'idée de la transformation sur place des matières premières locales, ce qui constituait, à cette époque, un thème majeur dans les revendications des pays du tiers monde, au sortir de la domination coloniale.

Cependant, les maîtres de forges en France, tout désireux qu'ils étaient de ne pas déplaire à De Gaulle et de contribuer à donner un semblant de crédibilité à sa politique de pseudo-industrialisation de l'Algérie, n'étaient nullement résignés à laisser s'édifier sur le sol algérien un véritable centre de production sidérurgique digne de ce nom et susceptible de concurrencer leurs usines similaires installées en Europe, grâce notamment à l'exploitation des mines de fer situées en Algérie. Aussi, s'arrangèrent-ils pour mettre au point une sorte de sidérurgie-croupion, réduite aux dimensions d'un simple haut fourneau, assorti de ses installations annexes et doté d'une capacité réduite, délibérément fixée au-dessous du niveau de rentabilité économique connu, à l'époque, pour ce type d'industrie. L'aciérie était simplement esquissée, dans leur projet, comme un objectif ultérieur et lointain, c'est-à-dire renvoyé aux calendes grecques.

Au moment de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en juillet 1962, le projet de ce qu'on appellait, bien improprement alors, la sidérurgie de Bône, pour la prise en charge de laquelle les Français avaient créé la Société Bônoise de Sidérurgie (SBS), en était à la fabrication de ses équipements et à l'aménagement du site de son implantation où les travaux de génie civil avaient débuté par la construction de quelques unes des fondations et des socles destinés à recevoir la pose des équipements de l'usine.

L'Algérie étant devenue indépendante, le processus de réalisation de ce projet fut stoppé par les Français, ainsi qu'ils le firent, d'ailleurs, pour la plupart des projets, y compris des lots de logements qu'ils avaient lancés dans le cadre du Plan de Constantine et dont la construction n'était pas encore achevée en juillet 1962. L'arrêt des chantiers de ces projets non achevés participait de la politique visant probablement, alors, à imprimer dans l'esprit des Algériens que l'indépendance et le retrait des

Français signifiaient le marasme économique, le chômage et une misère accrue et que, sans le concours de la France, l'Algérie serait vouée à l'abandon et condamnée à sombrer dans la pauvreté et la régression économique.

L'une des premières offres de coopération économique de l'URSS à l'Algérie, au lendemain de notre indépendance, fut d'aider à la création de notre industrie sidérurgique nationale, à l'exemple de ce qu'elle venait de faire pour l'Inde et l'Egypte. L'un des effets de cette offre fut de réveiller les Français et de les inciter à rechercher une parade pour repousser ou limiter ce qu'ils considéraient comme une incursion soviétique dans un pays dont ils entendaient faire l'une de leurs chasses gardées. Ils offrirent, alors, de reprendre leur projet de Bône, rebaptisée entre-temps Annaba. Ils donnèrent même, à leur offre, un caractère alléchant, proposant de faire don à l'Algérie de l'ensemble de l'usine issue de ce projet.

En réalité, les Français voulaient faire d'une pierre deux coups : d'une part, attirer les Algériens pour les éloigner de la proposition de l'URSS et, d'autre part, se servir d'une partie de l'aide financière consentie par la France à l'Algérie dans le cadre des accords d'Evian pour régler les factures dues aux fournisseurs français qui avaient fabriqué les équipements destinés à l'usine de Annaba et les tenaient prêts à la livraison et en vue d'assurer un plan de charge pour les entreprises françaises qui s'étaient engagées dans ce projet ou qui s'y intéressaient.

Les experts soviétiques avaient, d'emblée, attiré notre attention sur le caractère étriqué du projet initié par les Français, avec une taille nettement au-dessous du seuil de rentabilité économique et du volume des besoins futurs de l'économie algérienne. Lorsque le Gouvernement Ben Bella leur proposa d'intervenir en complément et en aval du projet français, en prenant la réalisation de l'aciérie, ils firent observer la difficulté de construire une aciérie sortant des normes économiques connues et qui serait, pratiquement, dessinée sur mesure pour l'Algérie. Ils nous suggérèrent même de renoncer complètement à la totalité du projet français et de refaire un projet nouveau, mieux équilibré, comportant un haut fourneau et une aciérie d'une taille répondant aux exigences de la rentabilité et des besoins futurs de l'Algérie en produits sidérurgiques.

Dans les conditions de l'époque, ils nous était difficile d'imaginer que l'offre d'une usine fournie gratuitement, même limitée à la seule production de la fonte et conçue suivant une taille réduite, pouvait être considérée sans valeur et ne pas être acceptée.

Aussi, nous sommes-nous résolus à recevoir le cadeau français. Mais, ce cadeau devait se révéler bien empoisonné à plus d'un titre : d'abord, il enferma le démarrage de notre sidérurgie nationale dans le cadre étroit d'une usine considérée, dès le départ, comme non rentable, malgré le financement à fonds perdus par les Français de la partie de cette usine consacrée à la production de la fonte ; ensuite, il immobilisa sur cette usine une partie des concours financiers consentis à l'Algérie dans le cadre des accords d'Evian ; enfin, il permit aux opérateurs français, qui ont travaillé sur ce projet, de prendre sous leur influence, durant une certaine période, les cadres algériens qui ont eu la charge de lancer notre sidérurgie nationale.

Ce fut ainsi que, suivant les idées que nous insufflaient les experts français et certains de nos prétendus économistes de l'époque qui reprenaient, complaisamment, ces idées à leur compte, nous étions persuadés que la sidérurgie était une industrie structurellement déficitaire, qu'elle devait toujours être subventionnée comme industrie de base, que notre marché national n'avait pas et n'atteindrait pas, avant longtemps, la dimension requise pour absorber la production d'une sidérurgie ayant une taille correspondant aux exigences de sa rentabilité et que le marché international nous serait difficilement accessible en raison de la faiblesse de notre compétitivité ou même de l'absence totale de cette compétitivité. Il convient de dire qu'à l'époque, celle des années noires qui ont suivi, dans le domaine économique, l'avènement de notre indépendance, il fallait une dose surabondante d'optimisme pour espérer écouler, sur notre marché interne ou à l'extérieur, la production d'une usine sidérurgique. Nous n'arrivions même pas à commercialiser les 6000 tonnes de fer à béton que produisait, annuellement, une unité installée par les Français à Oran, au lendemain de la première guerre mondiale, en y transplantant une usine enlevée aux Allemands dans le cadre des réparations de guerre : *il s'agit de l'unité ACILOR.*

L'exode massif des Européens, provoqué par l'OAS au moment de l'avènement de notre indépendance, avait entraîné la contraction de notre marché interne et la paralysie de notre économie, car les Européens tenaient, alors, entre leurs mains toutes les activités du pays.

D' où toutes les idées qui avaient cours, en ces premières années de notre indépendance, sur l'étroitesse de notre marché national et l'impossibilité pour lui de servir d'assise à la création d'une

sidérurgie nationale. On a essayé de nous persuader que nous aurions, ainsi, à attendre longtemps avant que les besoins de notre consommation interne en produits sidérurgiques atteignît un volume qui nous permettrait d'assurer l'écoulement de la production issue de l'usine d'El Hadjar. Ce qui nous amena, lorsque les Soviétiques acceptèrent finalement de se charger de la réalisation de l'aciérie, située en aval du haut fourneau construit par les Français, à demander à l'URSS, qui accepta, de prendre l'engagement d'acheter toute la production excédentaire d'El Hadjar. Mais, en fin de compte, nous n'eûmes pas besoin de faire jouer cet engagement, la montée de notre consommation interne et une meilleure connaissance du marché international nous permirent d'écouler aisément la fonte, puis l'acier produits par notre usine.

Nous nous décidâmes, donc, à reprendre à notre compte le projet de la SBS, avec l'assistance technique française. Quant aux Soviétiques, nous leur demandâmes de se charger de l'aciérie suivant un module correspondant au haut fourneau déjà conçu par les Français. Mais, les experts soviétiques nous indiquèrent qu'il leur était difficile de nous fournir une aciérie répondant à ce module. Mohammed Benyahia, alors notre ambassadeur à Moscou, me dit plus tard qu'il eut à effectuer, auprès de Khroutchev en personne, une démarche, à la demande de Ben Bella, pour obtenir du gouvernement soviétique une intervention auprès de ses organismes techniques pour les amener à nous fournir l'aciérie que nous désirions dans le prolongement d'un projet français. Khroutchev donna satisfaction à Ben Bella et ce fut, de la sorte, que se lança notre aciérie d'El Hadjar. Cependant, au lendemain du 19 juin1965, nos idées sur l'industrie de l'acier et sur l'évolution future de nos besoins en produits sidérurgiques ayant commencé à se préciser, nous fîmes modifier le projet de l'aciérie de manière à porter ultérieurement sa capacité à un million de tonnes par an. L'architecture de l'usine fut révisée dans ce sens. Les deux convertisseurs dont l'installation était déjà envisagée furent dessinés de telle sorte que l'agrandissement de leur capacité fût possible dans une étape ultérieure, sans qu'il fut nécessaire de les changer ; en même temps, une place était réservée pour un troisième convertisseur à installer plus tard.

Ce fut au moment où nous prîmes cette décision de porter la capacité de notre complexe de Annaba à un million de tonnes d'acier/an, qu'un diplomate du Quai d'Orsay avait dit, à notre ambassadeur à Paris, comme je l'ai déjà signalé : « *Mais, pourquoi*

tenez-vous tant à produire de l'acier, alors qu'il y a, de par le monde, beaucoup de gens qui sont prêts à vous le vendre ? »

Comme ce fut le cas pour l'usine d'ammoniac et d'engrais azotés d'Arzew, où les milieux néo-colonialistes de France avaient tenté, par l'intermédiaire de leurs sociétés ONIA et SN REPAL, de nous cantonner dans les limites d'une unité à la capacité réduite aux dimensions, alors très étroites, de notre marché intérieur, ces mêmes milieux exprimaient leur déconvenue de n'avoir pas réussi, en ce qui concerne la production de l'acier, à nous enfermer également dans le cadre étriqué de l'usine que les maîtres des forges d'outre-Méditerranée avaient conçue pour la SBS. Sans doute, avaient-ils caressé, de la sorte, l'espoir de réserver à l'écoulement de leur propre production le marché algérien des produits sidérurgiques.

La présence des assistants techniques français au sein de la SNS et le fait que SOFRESID, émanation des sociétés sidérurgiques françaises, servait d'ingénieur-conseil à notre société nationale, ont abouti à un résultat pour le moins insolite et, en tout cas, bien représentatif du travail d'influence et d'enkystement auquel se livrent certains assistants techniques français au sein de nos structures : sous prétexte de conseiller *les meilleurs choix* pour la SNS, en ce qui concerne l'acquisition de ses équipements et la réalisation de l'aciérie, lancée avec le concours des Soviétiques et s'effectuant suivant la formule du *contrat décomposé*, dont on retrouve ici l'une des retombées négatives, les assistants français de la SNS – SOFRESID aussi bien que les techniciens intégrés dans les structures de cette société nationale – s'arrangèrent en ce qui concerne les fournitures, pour ne laisser aux Soviétiques que les équipements lourds aux coûts élevés, mais sans grande valeur ajoutée et pour faire attribuer à des sociétés françaises des lots de prestations de services et de livraison de matériels divers, lots dont le montant, bien que constituant un pourcentage relativement faible de l'investissement global consacré à l'aciérie, comportait des marges bénéficiaires très avantageuses pour ces sociétés françaises.

Telles étaient les conditions dans lesquelles s'était lancée la SNS en 1964, prenant le relais de la SBS, créée par les Français pour assurer la promotion, la réalisation et l'exploitation du projet qu'ils avaient initié dans le cadre du Plan de Constantine. Compte tenu de ce que nous étions, alors, aux premières approches de nos problèmes de développement et que nous n'étions pas arrivés

encore à dégager nos propres idées sur ces problèmes et sur les perspectives à assigner à notre politique d'industrialisation, nous nous trouvions dans une situation qui nous rendait vulnérables aux influences qu'exerçaient sur nous les partenaires avec lesquels notre coopération nous mettait en relation. De ce fait, nos cadres ont été imprégnés, dans leur manière de réfléchir et d'aborder les problèmes de développement, par des idées que leur inculquaient, même inconsciemment, les Français qui étaient auprès d'eux. Et ces Français n'étaient pas simplement des individus ; c'étaient aussi des hommes qui étaient chargés d'une mission et recevaient des directives. Il y a eu, ainsi, une action assez rude pour amener les équipes de la SNS à s'orienter dans un sens différent de celui sur lequel elles étaient lancées, au départ.

Quand des mesures ont été prises pour diversifier l'assistance technique qui servait de soutien à la SNS dans ses activités de développement, on s'est aperçu que les sociétés françaises, qui avaient assumé ce rôle auparavant et dont on voulait éliminer l'influence et même la tutelle qu'elles voulaient exercer sur notre politique dans le domaine sidérurgique, tentaient de se réintroduire dans les affaires de la SNS en se faisant sous-traitantes des nouveaux ingénieurs-conseils engagés par cette dernière. Ces sociétés françaises monnayaient auprès de ces ingénieurs-conseils les connaissances qu'elles avaient capitalisées sur les activités de la SNS ainsi que la *mémoire* qu'elles avaient accumulée sur ses installations.

Lorsque je fus amené à prescrire des mesures encore plus vigoureuses pour dégager de la SNS certains assistants techniques français demeurés en son sein ou bien auprès d'elle pour continuer à essayer d'infléchir sa politique dans le sens voulu par leurs commanditaires d'outre-Méditerranée, quelques uns d'entre eux ont tenté de s'incruster aux postes qu'ils occupaient en demandant l'acquisition de la nationalité algérienne. Ils pensaient pouvoir ainsi se fixer définitivement dans les structures de la SNS et y tenir des fonctions sensibles pour les besoins de la mission dont ils étaient chargés. L'acquisition de la nationalité algérienne, dont ils croyaient faire un gage de loyauté à l'égard de l'Algérie, ne leur coûtait rien puisqu'ils n'auraient pas perdu, pour autant, leur nationalité d'origine.

Se voyant mis, ainsi, hors d'état de nuire à l'expansion de notre industrie sidérurgique nationale, ils ont même tenté, en vain du reste, d'amener quelques cadres algériens de la SNS à quitter leur

entreprise, en essayant de les persuader, par l'intoxication, que celle-ci allait à la dérive et roulait vers l'échec. Pour eux, la dérive c'est le refus de se laisser mener sur la voie voulue par les maîtres des forges de France et de s'en remettre, en ce qui concerne la politique économique, aux conseils des experts qui se croient investis de la mission d'indiquer aux pays, naguère colonisés par eux, les choix à retenir pour conduire leur développement.

Pour mieux réussir dans leur mission d'infléchir et d'influencer nos entreprises nationales et nos structures administratives, ils se présentent généralement sous le masque d'éléments progressistes favorables au tiers monde.

Bien des choses restent encore à dire sur les procédés employés par les Français pour interférer dans notre politique de l'acier. Mais, ce n'est pas l'occasion de s'étendre davantage sur ce sujet.

Les problèmes que je décris, ici, amplement, au sujet d'une situation vécue au sein de la SNS, ne sont nullement spécifiques à cette société nationale. Nous les avons rencontrés, avec une intensité plus ou moins affirmée, à travers toutes nos sociétés nationales, y compris au sein du secteur des hydrocarbures, comme en attestent certains agissements que nous avons connus dans la SN Repal et des difficultés rencontrées par Sonatrach avec l'absorption des structures héritées des sociétés étrangères nationalisées. Ils ne sont pas près de disparaître, tant que les conditions de notre développement nous contraignent encore à recourir à l'assistance technique étrangère.

En définitive, notre industrie sidérurgique a réussi à élargir ses horizons, en dépit de ces entraves et des tentatives qui ont visé à la détourner des orientations qui lui ont été assignées par le pouvoir politique. En particulier, la direction de la SNS a eu l'agréable surprise de voir se révéler, en son sein, des cadres compétents et motivés pour relever le défi de ceux qui croyaient pouvoir continuer à peser indéfiniment sur la marche de notre industrialisation dans le domaine sidérurgique.

La SNS prend, aujourd'hui, l'allure d'une grande entreprise nationale agissant vigoureusement dans le sens du développement intensif du pays.

On a eu, également, des problèmes avec Sonelgaz pour la recon-vertir. Il était difficile de lancer Sonelgaz dans des projets d'électri-fication, de construction de lignes, car ses cadres calculaient et envisageaient les choses toujours en fonction des conceptions héritées, dans la maison, de la période où elle était

gérée par les Français, dans le cadre d'une *Algérie française*, dont le développement était orienté selon une optique différente de la nôtre. Ils calculaient généralement en fonction de la rentabilité immédiate, alors que le problème essentiel, pour nous, était d'abord l'électrification totale du pays. L'électricité, c'est un peu comme la route. La méthode de travail de Sonelgaz était un peu comme celle des travaux publics. Sonelgaz appliquait la même méthode, alors que l'électricité et le gaz, c'est quand même une infrastructure de base. Pour amener les gens à acheter des téléviseurs, pour améliorer la qualité de la vie dans les campagnes, il faut commencer par leur amener l'électricité. Il a fallu beaucoup d'efforts pour amener Sonelgaz à changer sa manière de voir. Ses cadres étaient habitués à une certaine manière de travailler, qui était celle d'un pays développé, qui avait une installation assurée et qui, à partir de cette situation, essaye simplement de soutenir une croissance limitée et raisonnée. Nos assistants techniques, dans ce domaine, étaient français. Il a fallu, là aussi, les changer complète-ment et changer, surtout, l'impulsion au sommet. La Sonelgaz est devenue, aujourd'hui, une grande entreprise qui a multiplié ses activités et qu'anime un dynamisme très actif.

On a eu des problèmes analogues à la SN Métal. SN Métal devait jouer un rôle énorme. Parallèlement à la Sonacome, nous la destinions à la fabrication des grands équipements métalliques, mécaniques et électriques. Cependant, au lieu que ce soit des fabrications en série, comme à la Sonacome, c'étaient des fabrications sur commande, des équipements qui se ressemblent plus ou moins, mais calculés et dessinés en fonction d'un projet déterminé. Quand vous voulez fabriquer un moteur – ou une chaudière – à la SN Metal, vous le fabriquez en fonction de l'installation à laquelle il est destiné. On a été gêné parce qu'on est parti sur la reprise d'anciennes unités françaises et, malheureusement, au départ, avec une assistance technique principalement française ; par exemple, Nerpic, qui est à Grenoble, avait une unité ici qu'on appelle Côte Rouge maintenant ; c'était une filiale du groupe Schneider, je crois. Et là aussi, à la SN Métal, ils ont eu du retard à démarrer, parce qu'ils étaient imbibés des idées que leur injectaient les Français, qui étaient très terre-à-terre et n'entraient pas dans notre perspective de développement. Nous lui avions assigné la fabrication, en série, de certains équipements ; mais, sa vocation principale était celle des gros équipements produits sur

commande, faisant d'elle le fournisseur de l'industrie elle-même. Elle a fini par prendre son élan.

Par contre, Sonatrach avait un plus grand dynamisme parce que, dès le départ, elle a été lancée sur des problèmes sur lesquels nous étions opposés aux Français. Pratiquement, dans ce domaine, nous faisions toujours le contraire de ce que les Français nous disaient : le pipe-line d'Arzew, la raffinerie, le projet plastique de Skikda, la prise en main des chantiers pétroliers, la commercialisation du gaz. Tout cela, ce sont des projets sur lesquels nous sommes allés à contre-courant par rapport aux Français.

La Sonacome, c'est un peu comme la Sonatrach. Nous verrons, plus loin, l'histoire du complexe de Constantine, avec les Français qui ont essayé de nous lancer sur une petite affaire pour les tracteurs et les moteurs, à partir de l'unité Ducros d'Oran et des anciens ateliers de l'air de l'armée française de Dar el Beida. On a pris complètement le chemin inverse. Dès le départ, on était sur une autre trajectoire. Idem pour Sonelec.

Vous trouvez, donc, dans le dynamisme des différentes sociétés nationales industrielles, une certaine différence d'approche, qui s'explique par les conditions historiques dans lesquelles elles ont été lancées. La SNS a longtemps traîné et encore, parfois, donnait-elle l'impression de revenir un peu sur son élan. Les Français ont toujours essayé d'infléchir notre politique de développement, d'où la confrontation de deux stratégies que l'on peut noter dans le cours de notre action de développement : d'une part, notre stratégie de développement et, d'autre part, la ligne que les Français ont cherché à nous faire adopter. Cette ligne visait, d'abord, à limiter nos perspectives sur le plan interne et, ensuite, à essayer de nous insérer dans un ensemble maghrébin où l'Algérie aurait été enchaînée au Maroc et à la Tunisie pour qu'elle ne sorte pas d'un cadre fixé et imposé, comme un train se trouve enserré dans ses rails. Ils ont toujours souhaité nous atteler à ces deux pays dont on connaît l'inféodation des couches dirigeantes au néocolonialisme et aux intérêts occidentaux.

Pour la sidérurgie, la mécanique, l'électronique, l'électricité et tout ce qui est industries de base, les Français nous disent : *« Pourquoi vous lancer dans des industries lourdes et compliquées ? Faites de l'industrie légère, de la petite transformation, du montage, etc. »* ; ce qui revient à dire : *« Faites des choses pour lesquelles vous aurez besoin de nous et éloignez-vous des industries que nous nous réservons à nous-mêmes. »*

Le problème de la maintenance, aussi, on peut en parler... l'usine de Béni Mérad, la base logistique de Sonatrach qu'ils ont cassée, était une modèle qu'on devait généraliser à toutes les sociétés nationales. Maintenant, Béni Mérad est cassée ; elle ne fait plus le travail pour lequel elle a été créée ; elle a été faite pour les grandes réparations, celle des grands moteurs, comme les turbines de la Sonatrach. Quand une turbine s'arrête, elle est envoyée en France ou en Italie. Une turbine est une machine complexe ; sa réparation suppose un personnel qualifié et la fabrication de pièces relevant d'une technologie difficile. On peut importer quelques pièces très délicates, mais l'usine de Béni Mérad devait arriver à fabriquer sur place une grande partie des pièces nécessaires. A un certain moment, par exemple, un Mig, quand il est en panne, il faut l'envoyer en URSS. Des problèmes similaires se posent pour les chars.

Tout cela est né de ce que, à la différence d'un pays développé, où tout ce qui est dans une usine sort d'une autre usine qui se trouve à proximité - en tout cas, dans le même espace économique -, tous les équipements utilisés dans notre pays ont été fabriqués hors de nos frontières. Ainsi, pour n'importe quelle réparation, il faut aller en dehors des frontières, avec tout ce que cela implique comme formalités à accomplir et comme barrières à franchir. On se trouve, de la sorte, dans une dépendance énorme. On a voulu régler cette dépendance en faisant le maximum de choses ici et on a mis en place des usines de maintenance d'un type qui n'existe pas ailleurs, parce que le besoin ne s'en fait pas sentir. Béni Mérad a été réalisée avec les Japonais, non avec les Français. Avec les Japonais, parce qu'il s'agit de problèmes qu'ils ont eu à traiter à un moment donné pour leur propre compte.

Vous connaissez le cimetière de bus de la RSTA, situé du côté de Oued Smar. Un jour, on a voulu les prendre pour les réparer à Béni Mérad. Mais il y a eu une opposition effrénée de Abdelghani. Au Conseil des ministres, l'accord a été donné pour cette opération ; cependant, quand les gens de Sonatrach sont allés les chercher, ils ont trouvé les gendarmes qui bloquaient l'entrée du parc. C'était une technique répandue.

Cette usine de Sonatrach devait servir de modèle pour les autres sociétés. Citons, aussi, les installations de maintenance de la SNS, celles de Sonacome, avec des succursales qui devaient s'installer à travers tout le pays pour traiter tous les véhicules et engins roulants. Ils ont cassé tout cela. Ils ont bloqué ce programme initié par Sonacome, sous prétexte qu'il impliquait des dépenses

énormes pour la construction de ce qu'ils présentaient comme de simples garages.

El-Kenz : Quel était leur objectif ?

Abdesselam : Comme cela, au lieu de réparer un bulldozer ou un bus, eh bien, ils en achètent un autre, avec ce que cela implique comme promesses lucratives pour certains... tous ces cimetières de bus que vous avez à travers l'Algérie, ce sont des bus récupérables. Tout ça n'est pas le fait du hasard.

Vous pouvez me dire : « *Sur quoi tu t'appuies pour avancer de pareilles affirmations ?* » Je vous réponds : « *Je ne m'appuie sur rien de concret. Je n'ai aucune information. Je n'ai rien qui me dit que ce sont les Français ou les Européens qui ont donné cette directive, mais je constate les faits.* »

Bennoune : Mais, quels arguments ont-ils avancés ?

Abdesselam : Ils disent, en gros – et comme toujours – : « De quoi tu te mêles ? Ce n'est pas ton travail… »

El-Kenz : On a reproché à l'industrie, aux sociétés nationales, d'avoir servi de tête de pont à la pénétration des multinationales en Algérie et d'avoir déséquilibré notre commerce extérieur, et donc notre politique internationale en faveur de l'Occident.

Abdesselam : Ce sont principalement les communistes qui m'ont fait ce reproche. Mais, dans cette affaire-là, ils n'ont été que le vecteur d'une propagande inspirée par les Français.

Notre politique a toujours consisté à diversifier nos échanges extérieurs et à faire en sorte qu'aucun pays ne détienne une position prépondérante dans nos relations extérieures. Or, cela touchait directement les intérêts français, car n'oubliez pas qu'en 1962, et même après – jusqu'en 1969/1971 –, notre commerce extérieur se faisait principalement avec la France. Alors, évidemment, toute tentative de diversification touchait directement les intérêts des groupes français qui voyaient ce qu'ils considéraient comme leurs places privilégiées occupées progressivement par les Allemands de l'Ouest, les Américains et, aussi, les pays socialistes. Nous avons tenté de favoriser nos relations avec ce groupe de pays et ceux qui ont reproché à l'industrie de ne pas avoir essayé de renforcer ces relations sont des gens de mauvaise foi. Parce que, s'il y avait un ministère qui, à l'époque et jusqu'en 1978, a travaillé à essayer d'établir des relations avec les pays de

l'Est, c'est bien le ministère de l'Industrie. Enormément d'efforts ont été faits, dans ce domaine, et ont donné des résultats.

Je vous ai cité le cas du vin. Quand il a fallu vendre le vin à l'Union Soviétique, c'est l'industrie qui a fait l'effort d'importer une grande partie du matériel soviétique qui a servi de contrepartie à ce vin et a permis son écoulement ; alors que les autres secteurs rechignaient à le faire, à l'exception du ministère du Commerce qui importait des graines oléagineuses, du sucre, des produits agricoles qui ne posent pas de problèmes. Mais, pour tous les produits à caractère industriel, qui sont élaborés, refus non seulement des autres ministères, y compris le ministère de l'Agriculture à qui incombait en premier le problème de résoudre l'écoulement du vin et qui refusait de recevoir du matériel soviétique, notamment les tracteurs ; mais, mauvaise humeur également de la population dont les goûts étaient façonnés par l'accoutumance aux produits occidentaux. Ce qu'on ne dit pas, non plus, c'est qu'il y a eu de véritables cas de sabotage des actions d'échanges avec les pays socialistes.

Quand je suis arrivé au gouvernement, en 1965, les relations avec les pays socialistes, sur le plan économique, étaient régies par ce qu'on appelle les accords de clearing. A l'époque, les pays socialistes achetaient beaucoup de choses chez nous : du vin, d'autres produits agricoles, des minerais, etc., mais, l'Algérie achetait très peu de marchandises chez eux, d'autant plus que les importateurs étaient, en majorité, des privés nationaux ou étrangers. Ce qui fait que les produits algériens livrés aux pays socialistes n'étaient pas payés, puisqu'ils ne pouvaient l'être que par des marchandises. En effet, dans le clearing, chaque partenaire ouvre un compte dans sa banque pour l'autre ; et, ensuite, on s'arrange pour faire un échange de marchandises qui, sur le plan monétaire, arrive à équilibrer les deux comptes.

Quand l'une des parties n'importe pas, alors que l'autre partie importe, tout se passe comme si la partie qui livre fait des crédits à celle qui achète ; et c'était notre situation en 1965, du fait que les opérateurs algériens n'importaient pas des pays socialistes. A partir de là, on faisait courir le bruit que les pays socialistes nous exploitaient et tout un courant, à travers l'administration, circulait, disant qu'il fallait casser les accords de clearing. Toute une campagne a été menée et moi-même, j'ai été chargé, une fois, de demander aux pays socialistes la révision des accords de clearing et le passage au commerce libre en devises. Or, le clearing était

fait, à l'époque, pour permettre à l'Algérie de placer ses excédents, particulièrement ceux de l'agriculture, car, alors, on n'avait pas le problème d'aujourd'hui : celui de satisfaire le marché intérieur.

A l'époque, il y avait un excédent de production et même certaines petites unités industrielles n'arrivaient pas à écouler leurs productions sur le marché intérieur, tandis que l'agriculture avait des excédents de fruits, de légumes et de vin. Le clearing devait donc permettre à l'Algérie de placer une partie de sa production. Eh bien?... Eh bien, l'effort nécessaire n'était pas fait dans ce sens et un courant s'est développé pour casser les relations avec les pays de l'Est. Mais, quand les pays socialistes ont dit : *« D'accord ! On va liquider le clearing et passer à l'échange libre »*, on a retrouvé ceux-là mêmes, qui plaidaient pour la liquidation du clearing, se mettre à accuser les pays socialistes d'abandonner le clearing. Ce sont des gens qui étaient aux finances, aux affaires étrangères et au commerce. Aucun article de journal n'a parlé de cela ! De ce problème qu'on a vécu, que j'ai vécu, parce que j'ai présidé trois comités mixtes avec les pays socialistes et que je n'arrivais pas à faire démarrer les choses. Je n'agissais que sur ce que je maîtrisais et qui était dans l'industrie – et là, je forçais les choses.

Un autre exemple. En 1970-1972, la Tchécoslovaquie nous a accordé un crédit pour douze ans, avec 2,5% d'intérêt. Nous avons utilisé ce crédit pour financer l'usine de pompes de Berrouaghia, qui a été construite par l'Allemagne de l'Est avec la coopération de la tchécoslovaquie, et celle-ci a accepté de financer, par son crédit, aussi bien les livraisons tchécoslovaques que les fournitures est-allemandes, pour un complexe de pompes, au sujet duquel nous avons rencontré des difficultés pour obtenir des offres de l'Occident, y compris de la RFA, qui avait fait une offre, mais avec un prix énorme. Ce crédit tchécoslovaque nous a donc servi à financer, pour 50 000 000 de dollars je crois, la partie devises de Berrouaghia. Mais, au moment de discuter les conditions du crédit – c'est un crédit qui a été donné un peu dans le cadre du clearing ; il était remboursable en marchandises –, les Tchécoslovaques nous ont demandé quels types de marchandises nous allions leur livrer. On a établi, à cet effet, la liste de ces marchandises et les proportions : tant de minerai de fer, tant d'acier, tant de phosphates, etc., la livraison se faisant à échéance fixe et, comme c'était un crédit sur douze ans assorti d'un différé de deux ans, la dernière échéance arrivait dans quatorze ans. On est arrivé, après des négociations ardues, à un accord qui prévoyait, qu'en cas de déséquilibre des

échanges, l'Algérie devait payer en devises l'équivalent du solde de la balance et ce, aussi bien dans le cas où la partie tchèque refuserait de prendre la marchandise algérienne, par suite d'un désaccord sur les questions qu'on ne pouvait régler au départ – telles que celle relative aux prix, définis seulement comme devant être ceux du marché international -, que dans le cas où la partie algérienne refuserait de livrer les produits convenus.

Et ici, on a, alors, crié au scandale, en m'accusant d'avoir consenti à un déséquilibre au détriment de l'Algérie, à un échange inégal aux dépens de notre commerce extérieur... mais, pour parler de déséquilibre, il faut que chacune des parties ait fait des crédits à l'autre et que les conditions de remboursement soient déséquilibrées. Car enfin ! Tu vas emprunter de l'argent chez les gens et, au moment du remboursement, tu crées des difficultés à ton créancier et tu dis : « *C'est de sa faute !!* » On me fait tout un procès là-dessus. Mais, je suis passé outre et j'ai signé un échange de lettres avec le ministre tchèque pour fixer les conditions de remboursement. L'accord ainsi convenu stipulait que, si nous n'arrivions pas à livrer les marchandises agrées par les Tchèques, nous devrions payer en devises. Les affaires étrangères, avec l'accord des services de la Présidence, écrivent alors aux Tchécolovaques pour annuler ma lettre et ils l'ont effectivement annulée. Mais, comme j'avais, malgré tout, signé le contrat de réalisation de Berrouaghia, j'ai pris ce crédit sur douze ans à 2,50% d'intérêt, au moment où, auprès des pays occidentaux, on n'arrivait à obtenir qu'un délai de sept ou huit ans, neuf au maximun, avec 7 ou 8% d'intérêt.

Quand ils ont vu que j'avais signé cet accord de réalisation, ils ont écrit à la Banque Centrale pour lui demander qu'au moment où arriveraient les échéances de remboursement de ce crédit et dans le cas où il n'y aurait pas un accord avec les Tchèques sur les marchandises à livrer, en couverture de ces échéances, de ne pas rembourser. J'ai eu toute une polémique avec Driss El Djazaïri qui était alors à la Présidence. Il avait tout fait, deux années auparavant, pour saboter l'accord avec l'Union Soviétique sur le vin et il était encore toujours là pour créer des difficultés. Cette histoire-là est caractéristique, parce que j'ai eu, à son sujet, un échange de lettres assez rude avec la Présidence. Ainsi donc, à suivre la théorie développée par ce personnage, tu prends l'argent des Tchèques, dans le cadre d'un projet qu'en fait tu ne peux réaliser qu'avec eux et, au moment de rembourser, tu sors des conditions qui te permet-

tront de t'en dispenser, sans laisser aucune porte de sortie à ceux chez qui tu auras emprunté. Je souligne que les Tchèques et les Allemands de l'Est étaient les seuls avec lesquels on pouvait réaliser ce projet de pompes. On ne pouvait le faire ni avec l'URSS, ni avec la Hongrie, et si je les avais suivis, on n'aurait jamais réalisé ce complexe. Et ça, aucun journal n'en a parlé !

Djazaïri et ses acolytes visaient, en vérité, un double coup : empêcher l'Algérie de fabriquer ses pompes et saboter ses relations avec les pays socialistes. Une fois de plus, la leçon d'une pareille situation n'est-elle pas suffisamment claire ? Toujours est-il que, dans mes lettres à la Présidence, je l'avais dénoncé, alors, pour ses méfaits. Au demeurant, on ne peut que se désoler de cette fatalité qui fait que nos chefs d'Etat laissent accéder auprès d'eux des aventuriers étrangers ou des individus qui, bien qu'originaires de chez nous, sont à la solde de l'étranger, depuis le cas de Léon Roche avec l'Emir Abdelkader, aux agents cosmopolites qui ont pénétré nos sphères dirigeantes depuis notre indépendance en 1962.

Mais, notons seulement que, d'un côté, j'ai subi toutes les difficultés et entraves, quand j'ai essayé de promouvoir les relations avec les pays de l'Est et que, de l'autre côté, lorsqu'il s'agit de reprocher à l'Algérie de ne pas avoir développé ses relations commerciales avec les pays de l'Est, c'est moi qui suis mis en cause et pas les autres.

Mais, en dehors de ces problèmes liés à nos conditions internes, il y a des difficultés, disons-le, objectives au développement de nos relations commerciales avec les pays socialistes et notamment avec l'URSS. Que pouvions-nous exporter ? Du pétrole, du gaz naturel, quelques dérivés des hydrocarbures en général. Or, l'URSS en était et en demeure toujours l'un des grands exportateurs mondiaux. Le reste des pays socialistes s'approvisionnait, en priorité, auprès de l'Union Soviétique. Nous avions vendu, dans le cadre de l'opération vin, une certaine quantité de pétrole à l'URSS ; mais, elle nous demandait souvent de lui permettre de la réexporter vers des pays occidentaux, parfois à un prix inférieur au prix que nous appliquions nous-mêmes et que nous imposions aux sociétés pétrolières étrangères opérant chez nous de respecter. En tout état de cause, les pays socialistes exigeaient toujours de payer le pétrole et les produits pétroliers en marchandises.

Pourquoi troquer contre des marchandises qui, le plus souvent,

concordaient difficilement avec nos besoins ou avec les goûts de nos populations un produit – le pétrole – que nous pouvions écouler facilement sur le marché international contre des devises fortes qui nous permettaient d'acheter ce que nous voulions où nous voulions, sans aucune contrainte? Cela, les communistes ne le savaient pas ou, plus exactement, ne voulaient pas le savoir. En dehors des hydrocarbures, que pouvions-nous exporter vers les pays socialistes? Des produits agricoles, essentiellement le vin et des agrumes, et des produits miniers. Nous l'avons fait, jusqu'à la limite de nos possibilités. Ce ne fut pas de la faute de l'industrie si les agrumes et le vin ont finalement disparu de la structure de nos exportations. Bien au contraire ! Au ministère de l'Industrie et de l'Energie, nous avions fait le maximum pour maintenir la production et l'exportation du vin, notamment vers l'URSS. Quant aux produits industriels, des accords avaient été conclus avec l'URSS pour y écouler l'excédent éventuel de notre production en fonte et en acier. Mais, nous n'avons pas eu besoin de faire jouer ces accords, parce que nous avons pu, aisément, vendre notre fonte et notre acier sur le marché international, à des conditions plus avantageuses que celles offertes par les Soviétiques. Car, quelles que soient les sympathies qui existaient, sur le plan politique, entre nous et les pays socialistes, ceux-ci ne se laissaient guider que par leurs seuls intérêts sur le plan commercial. Pourquoi, aurions-nous été les seuls à sacrifier nos intérêts et à nous comporter en piètres commerçants, pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec le commerce. Ou bien, pour reprendre les choses autrement, pour des motivations dont le seul objet aurait été de nous valoir les éloges ou l'absence de critiques de nos communistes. Au demeurant, rien ne nous contraignait à redouter les attaques de ces derniers ni, encore moins, à rechercher leur consentement ou leur appui.

Que pouvions-nous, par contre, importer des pays socialistes? Des équipements industriels ? Nous avons fait le maximum pour en acheter, lorsqu'il s'agissait d'acquérir des machines, des équipements isolés ou des biens de consommation d'origine industrielle. Ce fut l'industrie qui prit l'initiative d'introduire sur notre marché des voitures Fiat polonaises et soviétiques ou des Renault roumaines. Cela nous valut quelques problèmes avec les utilisateurs en Algérie, problèmes sur lesquels nos critiques communistes se montrent plus que discrets. Encore, convient-il de noter que, du temps où nos échanges avec les pays socialistes se faisaient dans le cadre du clearing, il nous arrivait très souvent de les voir refuser de nous

fournir, en contrepartie des marchandises que nous leur offrions ou que nous leur livrions, des produits qu'ils étaient en mesure d'écouler sur le marché capitaliste contre des devises fortes.

Quant aux projets industriels, nous avions, là aussi, poussé les choses au maximum possible. Néanmoins, nous nous sommes heurtés à trois obstacles majeurs qu'il n'a pas toujours été facile de surmonter. En premier lieu, nous ne trouvions pas toujours ce que nous recherchions auprès des pays socialistes, ces derniers étant, eux-mêmes, importateurs de technologie et d'équipements industriels en provenance des pays occidentaux, parfois sous forme de projets globaux et clef en main. En second lieu, les pays socialistes répugnaient le plus souvent à soumissionner à nos appels d'offres pour la réalisation de nos projets industriels. Ils préféraient traiter de gré à gré. Ils considéraient que leurs liens avec l'Algérie et l'esprit de la coopération que notre pays devait développer avec eux devaient les dispenser d'être mis en concurrence avec d'autres. Ce que nous ne pouvions accepter que dans la mesure où l'Algérie pouvait également y trouver avantage, notamment en ce qui concernait les prix et la qualité des équipements et des prestations fournis. Souvent, ce n'était pas le cas. En troisième lieu, les pays socialistes se sont refusés, pendant longtemps, à assumer la responsabilité de garantie de bonne fin des projets dont la réalisation leur serait confiée. Ils ne voulaient par aller au-delà de la garantie du bon fonctionnement des machines fournies, prises individuellement. Autrement dit, ils préféraient traiter avec nous selon la formule contractuelle dite du *contrat décomposé* qui exclut toute responsabilité globale en ce qui concerne la bonne marche des projets à réaliser.

Ils refusaient de traiter sous la forme du *clef en main ou du produit en main*. Ce qui ne les empêchait pas de recourir à cette formule contractuelle quand il s'agissait, pour eux, d'acquérir des usines auprès de firmes occidentales ou même de faire réaliser, par ces firmes, des hôtels. Ce ne fut que vers le milieu de la décennie 1970, que certains pays socialistes, en particulier l'URSS, ont commencé à accepter de s'engager avec nous dans des contrats *clef en main*.

Enfin, quatrième difficulté dans la mise en oeuvre de notre coopération industrielle avec les pays socialistes : les formes de financement. Les crédits qui nous étaient accordés par ces pays se limitaient au financement des seules fournitures d'équipements et des prestations en études. Ils ne comportaient pas de prêts

financiers dont nous avions besoin pour la couverture d'autres dépenses inhérentes aux projets à réaliser. Du reste, les pays socialistes eux-mêmes, pour leurs propres besoins, recouraient largement aux concours des banques occidentales, comme nous le faisions nous-mêmes.

Finalement, pour gagner et renforcer l'avantage de compter les pays socialistes parmi nos partenaires dans notre industrialisation, nous nous sommes efforcés, chaque fois que cela a été possible, de les intégrer dans des consortiums formés avec des firmes occidentales pour prendre en charge la réalisation de certains projets. Cette formule nous permettait de prendre le maximum de ce que les pays socialistes pouvaient nous fournir et d'acquérir ailleurs ce que nous ne pouvions nous procurer auprès d'eux.

Toutes ces difficultés, que nous avons toujours essayé de surmonter dans nos relations avec les pays socialistes, procédaient de ce que notre ligne de conduite était guidée d'abord par le souci de servir au mieux les intérêts de l'Algérie. Mais, nos critiques communistes agissaient comme si nous devions, d'abord, nous soumettre impérativement aux exigences de la politique extérieure de l'Union Soviétique. Ils s'acharnaient, et s'acharnent toujours, à nous reprocher de traiter avec les *revanchards* de la RFA, avec les multinationales relevant de l'impérialisme américain, avec les magnats du Japon et, d'une manière générale, avec les groupes du monde capitaliste.

Comme si le privilège de traiter avec tous ces groupes, y compris ceux appartenant à la RFA, aux USA et au Japon, devait demeurer l'apanage des seuls pays relevant du Pacte de Varsovie car, eux, ne se privaient pas de rechercher la coopération des pays capitalistes, des multinationales, des revanchards allemands, etc. soit pour leur vendre, soit pour leur acheter, soit encore pour obtenir d'eux des prêts financiers d'une grande ampleur. En vérité, tout ce qu'on peut nous reprocher, c'est d'avoir fait, pour notre pays, tout ce que les pays socialistes les plus orthodoxes ont fait pour développer leur économie et pour promouvoir, renforcer ou moderniser leur industrialisation. Faut-il encore souligner que, pour certaines de leurs fournitures, les pays socialistes et l'URSS en particulier exigent d'être payés en dollars? Comment nous procurer ces dollars, sinon en vendant, aux Occidentaux - et notamment aux USA - ce que nous pouvions exporter, c'est-à-dire du pétrole et du gaz naturel dont l'URSS est elle-même exportatrice sur ces mêmes marchés ?

Pourquoi, alors, ce qui était permis et légitime pour les pays socialistes serait-il nuisible ou inopportun pour l'Algérie? Il y a là une logique que seule la dialectique de nos communistes permet de suivre et de soutenir, dans la négation des impératifs dictés par la défense de nos intérêts nationaux et dans l'ignorance des faits inscrits dans la réalité de la situation économique internationale. En vérité, par-delà les différentes dénominations dont ils se sont affublés durant leur existence - PCA, ORP, PAGS - pour se donner une étiquette nationale, nos communistes sont demeurés ce qu'ils ont été depuis l'origine : *une région algérienne*, un simple prolongement en Algérie du PCF. Leurs mots d'ordre n'ont été généralement que la reprise, avec une coloration locale, de ceux du PCF. Puisque les communistes français, répondant sans doute aux impératifs de leur solidarité avec leurs frères soviétiques, travaillent à gêner les relations internationales des USA et de la RFA, l'Algérie devrait se plier à cette ligne de conduite et sacrifier ses intérêts nationaux pour plaire aux pontifes du PCF. D'où l'hostilité systématique des communistes de chez nous aux relations nouées et développées, sur le plan commercial et économique, avec des pays comme les USA, la RFA et les autres pays capitalistes, dans le cadre de notre politique de diversification de nos échanges extérieurs. Ce faisant, ils ont agi exactement dans le sens souhaité par les tenants de ce que le PCF appelle en France le capitalisme monopoliste *d'Etat* et qui n'ont jamais pardonné à l'Algérie d'avoir réussi à nouer des relations économiques avec d'autres pays que la France et de s'être émancipée de l'emprise du néocolonialisme français.

El-Kenz : Pour en revenir aux plans de développement, on a beaucoup critiqué les contrats clef en main ou produit en main que vous avez utilisés pour les réalisations industrielles. Comment justifiez-vous votre option pour ces types de contrats?

Abdesselam : Pourquoi on en est arrivé *aux clefs en main*, aux produits en main, etc. ? Je vous ai raconté comment on avait envisagé l'industrialisation, au début, en 1962-1963.

Comme je vous l'ai déjà dit, nous avons caressé – j'ai caressé – le rêve de pouvoir lancer des projets industriels en association avec des capitalistes étrangers, des sociétés étrangères, avec l'idée qu'en nous associant avec eux, ils nous apporteraient le financement, l'expérience, la formation, la technologie, etc. Nous les aurions pris, un peu, comme point d'appui pendant une certaine période,

jusqu'à ce que nous constituions, nous-mêmes, nos propres outils de réalisation et de gestion. Je vous ai raconté comment, finalement, ce rêve a échoué ; car, pour réussir à faire cela, il fallait non seulement accepter les conditions posées par ces partenaires éventuels, qui exigeaient d'avoir la maîtrise absolue de toutes les affaires, mais se plier ou se prêter à un ensemble de choses qui auraient abouti, tout simplement, à leur donner aussi la maîtrise sur le système politique du pays. En vérité, nous avons fini par perdre nos illusions premières et par comprendre qu'ils voulaient, au préalable, transformer notre régime politico-social, car ils ne tenaient pas à opérer dans un pays sous-développé, plus ou moins socialiste et révolutionnaire. Il leur fallait, pour investir, des régimes à la brésilienne, à l'argentine, des régimes dictatoriaux ou fascistes, entièrement dominés par le monde capitaliste et soumis aux intérêts de l'Occident. Nous avons été, alors, condamnés à nous lancer, nous-mêmes, dans l'aventure industrielle, à lancer notre industrialisation tous seuls, avec tous les risques que cela comporte.

Mais, comment faire notre industrialisation tous seuls, quand on se lance dans des industries sur lesquelles nous n'avions aucune expérience? On peut nous reprocher de nous être lancés dans des industries qui n'étaient peut-être pas urgentes comme la pétrochimie – et encore –, mais les cimenteries, ce n'est pas quelque chose dont on peut se passer. On ne pouvait pas, éternellement, importer de la pierre !!

Pouvions-nous, aussi, ne pas entreprendre de construire des usines pour la fabrication de nos textiles, de nos chaussures, des conserveries, des sucreries, des unités de jus de fruits pour la transformation de nos produits agricoles ?

D'où l'idée de recourir, dans cette phase initiale du lancement de notre industrialisation, à l'assistance technique des pays étrangers plus avancés que nous dans ce domaine. Dans un premier temps, nous avons pensé pouvoir limiter cette assistance technique à un rôle consistant simplement à nous apprendre comment organiser et conduire, nous-mêmes, l'élaboration, la réalisation et la mise en exploitation d'un projet industriel, en faisant travailler, pour notre compte, des techniciens étrangers engagés au service de nos entreprises nationales naissantes ou bien en faisant exécuter, au profit de ces entreprises, des prestations par des organismes étrangers. Dès lors, c'était l'entreprise algérienne qui prenait en main toutes les opérations de réalisation d'un projet dans le cadre de ce

que l'on a appelé le *contrat décomposé*, pratiquement par opposition au contrat *clef en main*, qui a un caractère global. Dans *le contrat décomposé*, l'entreprise algérienne passe un contrat pour chaque commande de matériel à acquérir ou de prestations à recevoir, alors que dans le cas du *clef en main*, elle conclut avec un constructeur étranger un contrat unique et global portant sur l'ensemble de l'ouvrage à réaliser, à charge pour ce constructeur de passer, ensuite, en son nom, les différents contrats partiels pour l'acquisition de tous les équipements et matériels à intégrer dans l'ouvrage à construire ainsi que ceux relatifs aux prestations qu'il aurait, éventuellement, à sous-traiter à d'autres partenaires, sous sa responsabilité.

Les déconvenues que nous ont valu nos premières réalisations, selon cette formule du *contrat décomposé*, jointes aux difficultés accrues que nous avons eues à affronter en abordant des industries plus complexes, nous ont amené, par la suite, à suivre une autre voie, qui consiste à trouver quelqu'un qui accepte de réaliser pour nous une usine, de prendre la responsabilité de la construire sous sa garantie, de nous aider à former le personnel et de nous montrer comment on organise sa gestion, de la faire démarrer et de la faire marcher jusqu'à ce que les Algériens soient capables de prendre les choses directement en main. C'est là qu'on a été amené à utiliser la formule du *clef en main*, au lieu de prendre soi-même un projet, de l'étudier, d'en faire le plan, d'organiser soi-même son propre chantier. Avec *le clef en main*, c'est le partenaire extérieur qui se charge de toutes ces opérations pour notre compte.

De plus, le contrat clef en main implique la fixation d'un prix fixe forfaitaire, définitif et non révisable ou bien révisable selon des modalités rigoureusement déterminées. La fixation d'un prix fixe présente l'avantage de mettre l'entreprise algérienne à l'abri d'une dérive non maîtrisable du coût des installations à réaliser, surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages industriels, mettant en jeu des sommes considérables. Certes, bien des contrats signés avec des prix fixes non révisables ont donné lieu à des rallonges parfois assez conséquentes. Mais, du moins ces rallonges ont-elles été négociées et consenties dans des conditions sur lesquelles l'entreprise algérienne conservait tout son pouvoir d'appréciation. Il faut dire aussi que, souvent, ces rallonges étaient la conséquence soit de défaillances intervenues du côté de l'environnement algérien en dehors des limites contractuelles, soit à d'exigences nouvelles formulées par l'entreprise nationale chargée de la réalisation de l'ouvrage objet du contrat.

Par contre, dans le contrat dit *décomposé*, le prix fait simplement l'objet d'une estimation qui ne lie nullement l'organisme qui sert d'assistance technique à l'entreprise algérienne qui assume l'entière responsabilité de la conduite des opérations de réalisation. Le prix se forme au fur et à mesure que s'effectuent les commandes et que s'exécutent les travaux de construction. Très souvent, il donne lieu à des surprises financières lourdes, les coûts réels se révélant nettement plus élevés que les coûts pris en compte dans l'évaluation initiale, généralement élaborée par l'organisme qui sert d'assistance technique à l'entreprise algérienne concernée. Cette évaluation, je le rappelle, ne revêt aucun caractère contraignant pour celui qui l'a élaborée et sert simplement de référence pour le déroulement des opérations de réalisation.

En outre, le contrat *clef en main* comporte un engagement ferme du constructeur sur un délai précis de réalisation du projet, engagement assorti de pénalités en cas de dépassement de ce délai. Là encore, beaucoup de projets lancés selon la formule du *clef en main* n'ont pas été achevés dans les délais convenus et la garantie de délai figurant au contrat pouvait apparaître comme revêtant un caractère purement formel ; mais, il n'en demeurait pas moins que l'entreprise nationale concernée pouvait, alors, prendre appui sur les clauses de son contrat et contraindre son partenaire étranger à faire diligence pour achever les travaux et à lui accorder des compensations. Rien de tel dans le *contrat décomposé*. De nombreuses entreprises étrangères, et parmi les plus grandes, se sont retrouvées dans de sérieuses difficultés par suite d'engagements qu'elles ont contractés vis-à-vis des entreprises nationales algériennes dans le cadre de contrats *clef en main* et qu'elles n'ont pas pu tenir. Parfois, les retards enregistrés par elles dans certaines réalisations étaient imputables à des causes qui ne relevaient pas de leur responsabilité ; mais, il leur était difficile d'échapper aux conséquences découlant de causes imputables aux insuffisances de leurs prévisions et aux défaillances de leur organisation et de leur aptitude à maîtriser la conduite des chantiers dont elles avaient la charge.

Tenues impérativement par ces engagements de s'exécuter, sous peine de poursuites en dommages et intérêts devant les tribunaux arbitraux internationaux, elles ont eu souvent à connaître des pertes qui ont mis à mal leur propre gestion et leur équilibre financier. A l'inverse, dans le *contrat décomposé*, c'est l'entreprise

nationale qui supporte, sans aucun recours contre ses partenaires étrangers, tous le poids des préjudices causés par les retards enregistrés dans la marche des chantiers.

Enfin, le contrat *clef en main* comporte généralement une clause de garantie de bonne fin, qui donne à l'entreprise nationale le moyen d'exiger du constructeur étranger, son partenaire dans le contrat, l'accomplissement de toutes les mesures nécessaires et l'exécution de tous les travaux complémentaires ou des rectifications requises afin que soient effectivement réalisées les performances fixées à l'usine dans le contrat de sa construction. Dans le cas contraire, cette entreprise nationale dispose des bases juridiques qui lui donnent la possibilité de se retourner contre son partenaire et de le mettre en très fâcheuse posture.

Le *contrat décomposé*, lui, ne donne aucune possiblité de recours à l'entreprise nationale et laisse celle-ci complètement démunie face à des défaillances dues dans la réalité, aux erreurs, aux négligences, à l'incapacité, voire à la mauvaise volonté ou à la mauvaise foi de l'assistant technique étranger, mais dont elle assume juridiquement la responsabilité et, surtout, la charge.

Ce que l'on appelle le contrat décomposé laisse, ainsi, à l'entreprise algérienne, commanditaire du projet à réaliser, l'entière responsabilité des multiples choix qui jalonnent la réalisation envisagée ainsi que la charge de conduire et de coordonner les diverses et nombreuses opérations qui entrent dans le processus de cette réalisation. Pour assumer cette responsabilité et cette charge, qui impliquent également d'organiser et d'exécuter tous les paiements auxquels elles donnent lieu, l'entreprise nationale doit disposer d'équipes pluridisciplinaires, bien étoffées, constituées de cadres disposant d'une formation adéquate, bien rôdés aux tâches qui leur sont confiées et aptes à assumer des missions de commandement et de négociation, puisque cette négociation est quasi permanente dans la conduite d'un *contrat décomposé*.

Quelle est la société nationale, même parmi les plus grandes aujourd'hui, qui disposait de telles équipes au lendemain de notre indépendance et au moment du lancement de notre industrialisaton ? Aucune. Et c'est là, tout simplement, le reflet du sous-développement légué à notre pays par la colonisation qui considérait l'Algérie comme *province française*, c'est-à-dire comme partie intégrante de l'un des pays les plus avancés d'Europe.

D'où, comme je l'ai indiqué, les solutions tentées, à leurs débuts,

pour la réalisation d'un projet selon la formule du *contrat décomposé*, par les premières des sociétés nationales que nous avons créées : soit l'appel à des organismes étrangers d'engineering, pour bénéficier d'une assistance et d'un soutien dans la réalisation de leurs projets, soit le recrutement, à titre individuel, d'assistants techniques étrangers, intégrés à leurs effectifs, ou bien la combinaison de ces deux formules. Cela s'est pratiqué à la SNS, au BERI qui devait devenir, plus tard, la SNERI ; à la SNMC et même à la Sonatrach, car si le premier projet lancé par celle-ci – le pipe-line pétrolier d'Arzew – a été réalisé selon un contrat *clef en main*, la deuxième phase de ce pipe-line et le petit oléoduc Béni Mansour-Alger ont fait l'objet de contrats dits décomposés, avec la coopération de sociétés d'engineering étrangères.

Pour prendre le cas de la SNS, par exemple, nous avons connu, ainsi, des situations pour le moins insolites, où l'on voyait des techniciens français, recrutés par cette entreprise et investis de fonctions en son sein, discuter et négocier, au nom de notre société sidérurgique, avec d'autres Français représentant soit la société française SOFRESID, chargée de l'assistance technique pour le premier stade du complexe d'El Hadjar, soit les fournisseurs de ce complexe. Nous avons même connu des situations plus embarrassantes encore quand des techniciens français, agissant comme directeurs ou agents de la SNS, allaient à Moscou discuter avec les Soviétiques d'affaires – celles relatives à la première aciérie d'El Hadjar – relevant de la coopération entre l'Algérie et l'URSS. Des situations analogues ont été vécues, également, au BERI, qui faisait appel à des assistants techniques appartenant à plusieurs nationalités différentes. Les projets réalisés dans ces conditions, suivant la formule du *contrat décomposé*, n'ont pas été à l'abri des aléas que nous avons rencontrés pour les projets qui ont donné lieu à des contrats clef en main.

On a beaucoup parlé des connaissances et de l'expérience acquises par des cadres algériens à la faveur du recours au *contrat décomposé*. En réalité, il ne s'agit là que d'un leurre. Car, si un certain nombre de cadres ont pu effectivement s'initier et se rôder aux multiples tâches afférentes au lancement et à l'exécution d'un projet et se sont enrichis, de la sorte, d'une technicité confirmée, nous nous sommes rendus compte que ce qui constitue l'acquis réel des opérations conduites selon la formule du *contrat décomposé* est demeuré l'apanage des organismes étrangers d'engineering et d'assistance technique : il s'agit de la capitalisation de tout le

savoir-faire que permet de constituer et de renforcer la réalisation d'un projet industriel ainsi que ce que nos gestionnaires, eux-mêmes, appellent la *mémoire* qu'engendre cette réalisation. Des cadres algériens, qui en ont eu la volonté, ont pu acquérir, ainsi, des qualifications certaines sur le plan individuel ; mais dans une très large mesure, l'acquis collectif nous a échappé lors de ces premières opérations qui ont marqué le lancement de notre industrialisation.

Tout compte fait, malgré le fait qu'il laissait à notre charge l'intégralité de l'aléa financier d'un prix non fixé à l'avance et l'ensemble du risque industriel, *le contrat décomposé*, dans ces débuts de notre industrialisation, ne nous a pas procuré tous les avantages dont on veut le créditer. Il ne s'est pas révélé plus fructueux pour nous que le contrat clef en main, auquel on l'a si souvent opposé, dans le but de faire ressortir sa supériorité et ses vertues par rapport à ce dernier.

A un certain moment du développement de notre expérience industrielle, il s'est constitué, autour de la SNS et de certaines autres sociétés nationales, une sorte d'école qui défendait les mérites et les avantages de la formule dite du *contrat décomposé*, par opposition *au clef en main et au produit en main* dont on a fait la caractéristique d'autres sociétés nationales comme la Sonatrach et la Sonacome. En réalité, c'était l'opposition de l'expérience vécue par la SNS dans la réalisation de la première partie du complexe d'El Hadjar aux expériences accomplies par la Sonatrach, avec la réalisation de l'oléoduc et du complexe d'engrais azotés d'Arzew, et par la Sonacome, à travers la construction de l'usine de moteurs et de tracteurs de Constantine.

A El Hadjar, il s'agissait d'une opération menée avec une assistance technique française pour la reprise et le développement d'un projet initialement conçu par les Français, tandis qu'à Arzew et à Constantine, on avait affaire à des projets conçus et lancés à l'encontre des recommandations et des souhaits de groupes français et réalisés avec des entreprises concurrentes de ces groupes. Mais, les déboires que nous avons connus durant la mise en production de la première phase du complexe d'El Hadjar et surtout les difficultés rencontrées par la SNS dans la construction et la mise en fonctionnement de l'usine d'électrolyse de zinc de Ghazaouet – réalisée elle aussi selon la formule du *contrat décomposé* et qui a connu de graves malformations même dans son génie civil –, s'ajoutant aux déboires que nous avons connus

dans certaines branches des industries légères qui faisaient largement appel à cette même formule contractuelle, ont contribué, par la suite, à tempérer l'enthousiasme de ceux qui, au sein des équipes de l'industrie, avaient tendance à idéaliser exagérément les mérites du *contrat décomposé*.

De fait, par-delà les discussions et les controverses qu'elles ont soulevées, toutes les formules contractuelles mises en oeuvre au début de notre industrialisation nous ont été utiles, tant par les avantages concrets qu'elles nous ont apportés dans la prise en charge de nos responsabilités de gestionnaires, que par l'expérience multiforme qu'elles nous ont permis d'acquérir, notamment à travers les difficultés et les échecs qu'elles ne nous ont pas épargnés. Notre démarche ne relevait d'aucun a priori et n'obéissait pas à un esprit de système en ce qui concerne l'utilisation de telle ou telle de ces formules contractuelles. Chacune d'elles a été mise en application, selon les situations que nous avons connues et suivant les données propres à chaque cas.

En résumé, par la force des choses, nous étions condamnés à utiliser toutes les formules contractuelles en usage dans le monde industriel ; ce qui, en définitive, constitua notre propre expérience et donna corps à notre capitalisation dans l'acquisition des méthodes et des technologies dans le domaine des réalisations industrielles.

De fait, les constructeurs étrangers, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, ont toujours marqué leur réticence à s'engager dans des contrats *clef en main ou produit en main*, qui leur imposent des obligations de prix, de délais ou de performances car, même quand ils arrivent à les contourner, ils n'échappent pas, pour autant, au contentieux et aux procès qui en résultent pour eux. D'où leur préférence pour le *contrat décomposé*, qui ne comporte pour eux aucune contrainte autrement que morale, comme ils disent. Ce type de contrat ne donne lieu à aucun recours contre eux, en cas de malfaçon ou de dérive sur les délais et sur les coûts, car la responsabilité des commandes et du risque industriel est laissée entièrement à la charge du partenaire algérien.

La leçon à tirer de cette expérience du *contrat décomposé*, comme de celles du *clef en main ou du produit en main*, dont on parlera plus loin, est qu'il est difficile d'échapper au handicap du sous-développement et que la lutte pour surmonter ce handicap et pour vaincre les difficultés nées du sous-développement implique des sacrifices, se paie chèrement et exige de l'effort et, surtout, la

continuité dans l'effort. Aucune formule magique ne permet de passer, du jour au lendemain, du sous-développement au stade industriel et ne met à l'abri des mille et une trappes par lesquelles les pays développés tentent de freiner l'ascension de pays en qui, comme c'est le cas pour le nôtre, ils voient d'abord des concurrents pour leurs industries et, parfois, des rivaux pour leur puissance. C'est avec le temps, grâce aux expériences multiples qu'ils ont vécues, à travers toutes les formules contractuelles que nous avons appliquées et au prix des succès comme des échecs qu'ils ont enregistrés dans l'action, que nos cadres, de plus en plus nombreux, se sont aguerris et se trouvent en mesure, aujourd'hui, de constituer des équipes capables d'assumer, de mieux en mieux, pleinement, des responsabilités industrielles. Malheureusement, au moment où nous commençions à toucher à ce résultat, fruit d'efforts intenses, longs et coûteux, par l'effet d'une véritable chasse aux sorcières, s'ajoutant à une insidieuse action de stérilisation des cadres expérimentés dans notre pays, ces équipes se trouvent cassées et dispersées, à l'instant même où elles commençaient à prendre de la consistance et à devenir productives.

Pour ce qui est, maintenant, du clef en main proprement dit, le fait de signer un contrat de ce type n'implique pas que l'on se remet entièrement à la volonté du partenaire, que l'on lui concède totalement le pouvoir de gérer nos biens à sa guise et que l'on abdique toutes nos responsabilités entre ses mains.

Bien au contraire, des clauses du contrat prescrivent que, dans toutes les opérations, il y ait un suivi constant de la part du maître de l'ouvrage, c'est-à-dire du propriétaire de l'ouvrage en construction. C'est-à-dire la société nationale concernée. Ces clauses prévoient même un certain nombre d'opérations qui doivent être explicitement approuvées par lui.

Contrairement, donc, à ce qui se raconte, le partenaire algérien ne s'exclut pas de l'opération et le *clef en main* ne signifie nullement, qu'une fois le contrat signé, on se contente de verser les fonds au constructeur étranger, de lui céder les commandes des opérations et de lui donner rendez-vous à la fin du chantier de réalisation, afin de recevoir la clef pour entrer dans l'usine. Ce sont là des images qu'on a essayé d'imprimer dans l'esprit de l'opinion pour discréditer, encore une fois, notre industrialisation. C'est ainsi que certains en sont arrivés à dire que nous avons eu la tâche facile pour industrialiser, puisque, à les entendre, nous nous sommes contentés de prendre le carnet de chèques en poche et de signer

des contrats à tour de bras. Aucun projet *clef en main* ne s'est fait dans de telles conditions. Du reste, à ceux qui, pour tenter de diminuer la valeur des efforts qui ont été déployés pour promouvoir notre industrialisation, prétendent qu'on peut tout faire avec l'argent du pétrole et du gaz, on peut aisément rétorquer, aujourd'hui : « Que fait-on, maintenant, avec le même argent ?»

Il est évident, cependant, que le partenaire étranger, à qui le contrat *clef en main* impose certaines responsabilités, a aussi un certain nombre de prérogatives, parce qu'il a une responsabilité financière, parce qu'il doit réparer les choses qui ne marchent pas, parce qu'il peut être poursuivi en cas de non-réussite du contrat, etc. Tout cela implique qu'on lui laisse une certaine liberté de manoeuvre, mais ça ne veut pas dire qu'il fait ce qu'il veut. Les contrats, qui ont été faits selon cette formule, l'ont été dans des conditions qui permettent à l'Algérie de suivre, pas à pas, toutes les phases de la réalisation d'un projet.

Que sur le terrain, il y ait eu des cadres qui n'ont pas exercé les prérogatives que le contrat leur a dévolues et réservées, c'est là une question individuelle de conscience professionnelle et de responsabilité. Très souvent, pour masquer et justifier leur carence ou leur incapacité, ces cadres défaillants prétendent que les clauses du contrat *clef en main* ne leur laissent aucune initiative et leur lient complètement les bras face aux représentants du partenaire étranger. D'ailleurs, ce sont des cas rares et, dans l'ensemble, nos cadres ont bien suivi leurs affaires, pour comprendre, pour voir, pour apprendre. En tout cas, ce sont là des défaillances qui ne sont pas inhérentes au seul type de contrat *clef en main*. Même dans les *contrats* dits *décomposés*, qui laissent aux organismes algériens pratiquement toute la responsabilité dans la conduite de la réalisation d'un projet, il s'est trouvé des cadres algériens qui se contentaient de suivre, aveuglément, par paresse ou par incapacité, les recommandations des conseillers étrangers, théoriquement chargés de les guider dans leur mission de suivi des opérations dont ils avaient la charge.

Mais, on ne livre pas une usine comme on livre une voiture. Une voiture, qu'on achète *clef en main*, on l'essaie et, si elle marche, on la prend ; une usine, elle, ne peut pas être livrée comme ça. Elle est amenée de l'étranger, morceau par morceau et, une fois que l'ensemble des éléments la composant sont rassemblés et montés sur le site et que la construction est terminée, le maître de l'ouvrage fait des essais. Quand on juge qu'ils sont concluants, le constructeur est déchargé de

sa responsabilité et le propriétaire prend en main la marche de l'usine avec le concours de celui qui l'a réalisée et qui devient, alors, un simple assistant technique, n'assumant pas de responsabilité globale, sauf dans le cas où la société nationale juge utile de lui confier une nouvelle mission dans la conduite de l'exploitation.

Les formules anciennes consacrées par l'usage pour l'accomplissement de ces essais prévoyaient qu'une usine qui aurait marché, sans arrêt, pendant vingt-quatre heures, quarante huit heures, devait être considérée comme étant en parfait état de fonctionnement et, par conséquent, prête à être réceptionnée par celui qui l'a commandée. Mais, dans une usine, il y a une multitude de machines, d'organes, de moteurs et le problème n'est pas la marche d'un organe ou d'un moteur : il faut que tout fonctionne en même temps, que tout s'articule harmonieusement, car l'usine est un organisme à l'intérieur duquel existent des fonctions reliées entre elles par des mécanismes divers et selon des règles cohérentes. Or, pour peu que, quelque part dans le système que représente l'usine, il y ait un organe qui fonctionne différemment par rapport aux règles générales qui doivent gouverner le fonctionnement de cette usine, celle-ci ne marche plus ou, alors, elle tombe dans un état de dysfonctionnement, qui en fait un outil qui n'accomplit pas son objet de production.

Mais, la règle, à l'époque, c'était – comme je vous l'ai dit – que, quand on met en marche une usine et qu'elle fonctionne pendant quarante-huit heures, sans arrêt, elle est considérée comme étant en état de marche et comme constituant la preuve que le constructeur s'est bien acquitté de sa mission, que celle-ci prend fin et que la responsabilité du partenaire étranger est dégagée.

C'est ce qui s'est passé à Arzew. Mais, avec cette expérience de l'ammoniac d'Arzew, on s'est rendu compte que les essais, tels qu'ils étaient consacrés par les usages internationaux, ne pouvaient suffire. Ça peut suffire pour un industriel confirmé qui connait déjà son métier et l'industrie qu'il exploite et qui, au lieu de se charger lui-même de toute la corvée que représente la construction d'une usine, en confie la responsabilité à un constructeur. Mais, pendant toute la période de construction, grâce au suivi que permet et n'exclut pas la formule du contrat *clef en main*, il est, lui, en état de juger ce qui est bon et ce qui n'est pas bon. Il est même en état de juger les plans, la conception même, avant de passer la commande du matériel et de commencer la fabrication des machines, parce qu'il connait son métier, parce qu'il maîtrise sa

technologie. Shell, par exemple, ou Esso, quand ils commandent une raffinerie, peuvent s'apercevoir de ses défauts en cours de construction. Ils n'ont pas besoin d'attendre la mise en marche. Tandis que quelqu'un qui n'a pas l'expérience, qui ne peut l'acquérir que par la pratique et l'ancienneté dans le métier, n'est en mesure de juger si l'usine peut marcher convenablement que le jour de la mise en marche. Voilà la différence.

Nous avons, alors, tiré la conclusion que les formules consacrées internationalement pour la réception des usines construites et livrées *clef en main* n'étaient pas suffisantes pour les pays du tiers monde. Ensuite, cette formule – *clef en main* – nous est apparue encore plus insuffisante, quand nous avons abordé des industries d'un type nouveau, celles concernant la fabrication des produits mécaniques, électriques, électroniques, etc. Dans les actions par lesquelles nous avions commencé, nous avions affaire à des usines automatiques, comme l'usine d'ammoniac, les usines de liquéfaction, la raffinerie ou les pipe-lines d'hydrocarbures. Dans le cas de l'ammoniac, quand les machines sont mises en marche, le gaz rentre d'un côté et, de l'autre, on recueille de l'ammoniac. Même l'aciérie présente un processus quasi automatique. On met le minerai dans le haut fourneau et on recueille de la fonte, puis on introduit celle-ci dans le convertisseur qui donne de l'acier.

A partir des déboires que nous avons rencontrés dans les premières usines réalisées *clef en main*, nous avons réfléchi à la recherche d'une formule contractuelle plus contraignante pour le constructeur, de façon que la garantie de bonne fin que nous donne ce dernier ne se réduise pas à un voeu pieux. En outre, comme je l'ai déjà dit, la recherche d'une meilleure formule pour rendre cette garantie plus concrète nous est apparue encore plus impérieuse, quand nous avons abordé les industries n'ayant pas un caractère automatique, comme les constructions mécaniques, etc. D'où l'idée de n'accepter la réception et de ne décharger le constructeur de ses responsabilités que lorsqu'on a en main le produit qui doit sortir de l'usine et que si on le voit sortir normalement, dans la plénitude des conditions définies, contractuellement, pour mettre un terme à la mission du constructeur. D'où la notion de contrat *produit en main*.

Et cette notion de *produit en main*, nous ne l'avons pas limitée, par la suite, uniquement aux industries de type mécanique, où l'on a affaire à une multitude de choses. Nous l'avons également étendue aux industries de type automatique, c'est-à-dire du type

ammoniac d'Arzew. C'est ainsi que l'on est passé de la notion de *clef en main* à celle de *produit en main*, même en ce qui concerne les usines de type automatique. De la sorte, pour qu'une usine automatique soit réceptionnée, il faut la faire marcher pendant plusieurs mois sans discontinuer. Sa réception n'est prononcée que si elle marche convenablement, en produisant ce qu'elle doit produire, dans les normes de garantie et les quantités définies contractuellement. Par exemple, si elle est faite pour mille tonnes/jour, il faut que les milles tonnes/jour sortent, et avec la qualité requise, etc., pendant plusieurs mois. A ce moment-là, on peut dire que l'usine marche bien, parce qu'elle aura subi une épreuve d'endurance. C'est comme ça qu'on a été amené au *produit en main*.

Le *produit en main* suppose, donc, que celui qui fait l'usine la conçoit, la construit, fournit le matériel, forme le personnel et installe la production, commence, sous sa responsabilité, à approvisionner et à produire. C'est lui, ainsi, qui se charge de mettre en route l'usine. C'est-à-dire, qu'en plus de ses responsabilités de constructeur, il prend également, pendant un certain temps, la responsabilité d'exploitant ; la consommation des matières consommables (matières premières, pièces de rechange, etc.) est placée sous sa responsabilité. Par exemple, pour nous sortir un moteur, il y a des quantités de fonte, d'acier, d'aluminium, etc. à utiliser, qui sont définies dans les normes de production et qui doivent être respectées dans le processus de fabrication mis en oeuvre.

Mais, pour l'application de cette formule, les choses changent, selon le type de fabrication auquel on a affaire. Pour une aciérie, le problème est relativement simple : il y a une quantité de fonte qui est mise dans le convertisseur et on recueille l'acier. Il n'y a pas beaucoup d'opérations. Idem pour les cimenteries. Les bases objectives pour vérifier la performance de l'usine ne sont pas compliquées, tout au moins dans leur définition. Par contre, le problème est devenu plus ardu quand on est arrivé à des industries de type mécanique : faire une usine de moteurs et de tracteurs, fabriquer des voitures automobiles, de l'électroménager (téléviseurs, radios, machines à laver, etc.). La question se pose de savoir ce qu'est une usine clef en main dans ce domaine-là.

Ainsi, quand il s'agit d'une usine qui, avant de sortir le produit final, doit produire les 7000 ou 8000 pièces qui le composent. Prenez le moteur de Constantine ou une voiture. Il y a 6000 ou 7000 pièces. Chaque pièce doit être bien faite. Mais, ce n'est pas

parce qu'une pièce est bien faite ou que toutes les pièces sont bien faites, que le moteur va tourner ou que le véhicule va rouler. Donc, l'usine est là, entièrement construite ; les machines sont installées ; le personnel est en place. Mais, qui prouvera que cette usine va produire des moteurs, des tracteurs ou des voitures selon les normes voulues? Parce que c'est un travail discontinu ; ce n'est pas un travail automatique ; c'est un travail où l'homme intervient de manière beaucoup plus importante que dans une usine à feu continu. Chaque ouvrier est affecté dans un atelier déterminé et a une pièce à faire. Et, les différents groupes d'ouvriers sont reliés, les uns aux autres, selon un processus approprié ; la circulation des pièces doit être faite d'une manière organisée pour que tout soit coordonné. D'où, quand on demande à quelqu'un de nous faire une usine, il ne lui suffit pas de nous faire des plans, de nous former le personnel car je ne peux avoir la garantie que cette usine marche bien que si j'obtiens le produit final, un moteur par exemple, selon les critères fixés dans le contrat de réalisation : qualité, prix de revient, qui pose le problème des consommables, etc.

Car, tu peux me ruiner si, pour faire un moteur, tu consommes, en acier ou en fonte, trois ou quatre fois les quantités nécessaires : si tu refais trois ou quatre fois une pièce fondue. C'est donc ta responsabilité de montrer que les machines utilisées, les méthodes d'organisation adoptées, la qualité de la formation donnée au personnel, les approvisionnements, les consommations effectuées concourent bien à l'obtention de l'objectif final assigné à l'usine. Aussi, est-ce à lui, c'est-à-dire au constructeur, que l'on confie, dans une phase initiale, le soin de faire marcher l'usine ; autrement dit, on l'investit, pour un certain temps et en plus de sa mission de réalisateur, du rôle d'exploitant, qui est celui de la société nationale qui aura à prendre en charge l'exploitation de l'usine.

La seule chose qu'on n'ait pas laissée au niveau du constructeur, c'est le paiement des salaires des ouvriers. C'est à lui qu'il revient, par contre, de payer les techniciens qui sont à sa charge. On a laissé, également, sous sa responsabilité la productivité de nos ouvriers. Mais, là, il y a eu des problèmes. La position de nos partenaires a été généralement la suivante : « *Il nous est difficile de garantir la productivité de vos ouvriers, si vos ouvriers n'ont pas la productivité de ceux de notre pays d'origine, des ouvriers allemands, par exemple ? Comment voulez-vous que nous finissions le moteur ? Nous garantissons la bonne marche de la machine, la qualité du four, mais nous ne pouvons pas garantir la*

productivité de l'ouvrier, qui est de chez vous. C'est un homme et il ne dépend pas de nous.» On a été, finalement, obligé de trouver un compromis sur des problèmes de ce genre.

Donc, en plus de ce qu'il fournit pour construire l'usine, il y a également un certain nombre d'opérations qui sont laissées sous la responsabilité et sous la conduite du constructeur pour la phase de démarrage, jusqu'à ce que le produit soit sorti dans les conditions définies contractuellement. Si c'est des moteurs, cela veut dire : tant de moteurs par jour, par mois, pendant un certain temps et avec toutes les pièces définies dans le contrat comme devant être fabriquées dans l'usine, parce que nous ne voulons pas de pièces venant d'Allemagne, par exemple. C'est un moteur qui doit être réalisé chez nous, avec un pourcentage d'intégration défini en termes de pourcentage, mais, également, en plus de ça, par des pièces nominalement désignées et qui devront être fabriquées dans l'usine. Une fois toutes ces conditions réunies, nous pouvons dire que le moteur est fabriqué chez nous, à 60 ou 70%, selon le pourcentage défini. On convient, donc, contractuellement, que le constructeur prend la mise en marche de l'usine pendant six mois, un an, un an et demi... jusqu'au moment où il donne la preuve que le produit sort convenablement.

Mais, avec cette méthode et ce type de contrat, le prix de la construction de l'usine devient plus grand. En fait, ce n'est pas l'usine qui coûte plus cher, parce que, dans le prix global consenti au constructeur, il y a une partie qui est consacrée à l'exploitation de l'usine, en plus de sa construction. Ce n'est pas plus cher, parce qu'on met à la charge du constructeur des dépenses que, normalement, nous devons assumer nous-mêmes. Du fait qu'il doit garantir un certain rendement, il y a toute une série de produits et une partie du personnel qu'il lui revient de payer. Or, cette surcharge des frais du constructeur, et donc du coût global du contrat, a été interprétée comme un gonflement exagéré du prix de l'usine. On ne peut pas comparer le prix de l'usine *clef en main* à son prix *produit en main*. D'abord, celui qui prend la responsabilité de l'usine, prend la rémunération de cette responsabilité supplémentaire et particulière de sortir le produit en main. De plus, il n'y a pas que cela, dans le complément qu'on donne pour le produit en main ; il y a une série de dépenses qui sont mises sur le compte du constructeur alors que, normalement, elles devraient être chez l'exploitant. Voilà comment on est arivé à cette notion de *produit en main*, parce qu'il n'y avait pas moyen de faire,

autrement, la preuve que l'usine produit un bon réfrigérateur tant que le réfrigérateur n'est pas sorti. Et tant qu'il n'est pas sorti dans le nombre convenu, avec l'intégration convenue, avec la qualité convenue et avec le prix de revient convenu, il y a toute une série de critères qu'il faut vérifier, de choses à revoir dans la conception de l'usine, de son équipement, des méthodes adoptées pour son exploitation, la formation ou même la sélection du personnel, etc.

Le produit en main est inévitable, quand on veut faire une usine qui comporte du travail discontinu où intervient la main, l'agilité et l'intelligence de l'homme.

Alors, première attaque : *« ça coûte trop cher ! »* et l'on veut ignorer deux réalités : la responsabilité supplémentaire du constructeur et le fait qu'on met à sa charge un certain nombre d'opérations supplémentaires et les dépenses correspondantes.

Cette formule du *produit en main* a été lancée, pour la première fois, avec les Allemands, quand on a rencontré le premier cas concret par lequel on est sorti des usines dites automatiques, type raffinerie, pipe-line, etc., mis à part les problèmes des usines textiles ou les conserveries de jus de fruits qui, elles, n'ont pas été réalisées selon la formule *clef en main*. Du reste, on a eu les pires difficultés à faire démarrer ces usines. On avait créé, à l'époque, au lendemain de l'indépendance, un bureau d'études algérien qui s'appelait le BERI, devenu ensuite la SNERI, qui faisait venir des ingénieurs tchèques, russes, etc. et, avec eux, on commandait du matériel, on construisait, on formait du personnel, on mettait en marche des usines ; mais, ces assistants techniques n'assumaient aucune responsabilité. Il n'y a qu'à voir dans quelles conditions toutes nos premières unités ont été faites et toutes les difficultés et le temps immense qu'on a pris pour les faire convenablement. Tout simplement, parce qu'on n'avait pas les moyens, l'expérience nécessaire pour pouvoir les dominer, bien que c'étaient des usines relativement simples.

Les premières cimenteries et les premières briqueteries, que nous avons lancées à la fin des années 1960, ont été réalisées selon des *contrats décomposés*. Nous avions pensé qu'il s'agissait là aussi, comme pour la fonte et l'acier, d'une industrie dont le processus de production reposait sur un principe simple, bien que mettant en oeuvre des équipements lourds et qu'il ne nous serait pas impossible d'en maîtriser rapidement les difficultés. Mais, la durée de leurs chantiers de construction n'en finissait pas de s'allonger et leur démarrage nous avait confrontés à des difficultés incessantes. Ce fut, à notre corps défendant, que nous dûmes, là aussi, nous

rabattre sur le *clef en main*, avant de tenter, de nouveau, une expérience laissant à la SNMC une responsabilité plus large dans la réalisation de ses projets.

Mais, on ne parle pas des difficultés qu'on a eues dans ces secteurs-là. On parle *du clef en main* d'Arzew, parce qu'il s'agit d'une usine relevant d'une branche – celle des engrais et de la pétrochimie – où nous nous sommes heurtés aux intérêts français et d'une société – la Sonatrach – qui a donné pas mal de fil à retordre aux sociétés pétrolières françaises ; mais on ne parle pas de ce qu'on a perdu dans les cimenteries, dans les briqueteries, dans les tanneries, dans les usines de textiles, notamment celles de Tiaret et de Tlemcen, réalisées suivant la formule du *contrat décomposé*. Je n'insiste pas, non plus, sur le cas des ateliers de confection, car il s'agit seulement de machines à coudre qu'on installe ; il n'y a pas de gros problèmes, à part quelques difficultés avec le personnel, etc. mais pas de problèmes sur la technologie. Mais, cela n'empêche pas qu'on s'est moqué des premiers produits de la SONAC, les premières chemises, mais enfin cela s'est fait !

La première industrie où nous avons été confrontés à ces problèmes du travail discontinu, où l'intervention de l'homme joue un rôle essentiel, a été la construction de l'usine de Constantine, des moteurs-tracteurs. Il y a eu, tout d'abord, les Français qui nous disaient : « *l'Algérie a besoin de tracteurs, essayez de faire un tracteur et un moteur pour ce tracteur* ». Il se trouve qu'ils ont installé, ici, dans le cadre du plan de Constantine, une usine de montage Renault, à Maison-Carrée, et une usine de montage Berliet, à Rouiba. Il y avait, en outre, un petit industriel français à Oran - Ducros - qui avait une fonderie et qui essayait de monter un tracteur de type *Richard Continental*. C'est le tracteur que les Français ont voulu lancer et qui n'a même pas réussi en France ; il appartient, je crois, à Renault. En France, où il y a un marché libre, ce tracteur n'a jamais pu s'affirmer. Alors, ils ont voulu nous le passer. Quand nous avons repris ce dossier, les Français avaient cru que nous allions marcher dans le jeu ; je n'avais pas alors de techniciens pour m'aider à suivre un tel projet. On s'est mis alors à prospecter ; on n'en est pas resté, évidemment, aux Français seuls. On a pris contact avec tous les constructeurs de tracteurs et, comme on devait faire, à la fois, des tracteurs et des moteurs pour les tracteurs, on a pensé faire des moteurs qui serviraient aussi à d'autres usages (pompes à eau, etc). C'est ainsi que nous sommes entrés en relations avec beaucoup de constructeurs connus de

tracteurs : Deutz en Allemagne Fédérale, Fiat en Italie, les pays socialistes... pour savoir comment faire un tracteur.

Evidemment, ça ne faisait pas l'affaire des Français. Pour eux, compte tenu des quantités de tracteurs demandées sur le marché algérien, à l'époque, il fallait fabriquer 3000 tracteurs par an. Mais, faire une usine pour produire 3000 tracteurs par an, ce n'était pas sérieux. Alors, ils nous ont dit : « *La formule qu'on vous préconise, c'est de faire ce tracteur et ce moteur en vous appuyant sur deux usines qui sont chez vous.* » Il s'agissait, en premier lieu, de l'usine Ducros, à Oran, qui était privée et avait des difficultés pour écouler sa production, parce qu'elle n'avait plus de marché ; et puis, en second lieu, des ateliers de l'armée de l'air que les Français avaient laissés à Dar el Beida. Ces derniers avaient été lancés pendant la deuxième guerre mondiale, développés ensuite, et ont servi d'ateliers de réparations pour l'aviation française pendant toute notre guerre de libération. Les Français nous ont dit : « *Ces ateliers, on va les mettre en marche, les améliorer et, en vous appuyant sur la fonderie Ducros à Oran, vous ferez le moteur des tracteurs.* » Quels tracteurs faire ? Eh bien le Richard Continental avec le moteur Perkins, qui est anglais. Parce que Berliet travaillait, à l'époque, avec le moteur Perkins, les Français n'avaient pas de moteur diesel propre à eux. Les moteurs qui étaient utilisés en France, par les différents engins, étaient des moteurs étrangers, surtout Man et Perkins... Plus ou moins adaptés aux usages français.

Mais, comme je vous l'ai dit, dans nos contacts, nous ne nous sommes pas contentés de consulter seulement les Français ; et nous avions remarqué que le *Richard Continental* n'était pratiquement utilisé par personne. Il était inexistant, même en France. Par contre, les tracteurs Fiat, Deutz, étaient connus. Et c'est dans les contacts avec ces différents constructeurs que nous avions été amenés à examiner sous quel type de contrat nous allions faire cette usine. Nos interlocuteurs – Fiat, Deutz, etc. – nous disaient : « *Nous sommes prêts à vous donner la licence* – la licence c'est une documentation – et puis, *nous vous ferons les plans, les machines et mettez-vous au travail.* » (*rires*).

Mais, comment ? On n'avait jamais fait d'usine de ce genre-là !! On ne savait même pas comment était conçue une usine de tracteurs ! Comment elle était formée, organisée, etc. C'est à partir de là que nous avons posé le problème de la responsabilité du donneur de licence. Nous leur demandions de tout produire ici ;

mais, eux, refusaient. Ils n'étaient d'accord que pour le montage. Et bien non ! le montage, rien ! Si on doit faire le produit, on le fait directement ici et toutes les pièces doivent être fabriquées en Algérie, chez nous, sauf si elles peuvent être achetées n'importe où. Mais, si dans ce produit, il y a une pièce, ou dix, ou cent, ou mille, qui ne peuvent venir que de chez le constructeur qui réalise l'usine et donne la licence, alors là, nous ne marchons pas ! Nous ne voulons pas installer une usine dans laquelle nous investissons des milliards pour, ensuite, dépendre, pour son fonctionnement, de pièces qui ne peuvent être fournies que par lui seul. C'est pour cela qu'on a défini l'intégration comme étant à 60, 70, 80%, le minimum retenu pour cette intégration étant celui correspondant à la fabrication de l'ensemble des pièces ayant un caractère spécifique, c'est-à-dire qui ne sont fabriquées que par le donneur de licence seul. Mais, partout, on nous a répondu : « *Vous voulez une usine de montage ? On peut la faire. Vous voulez intégrer ? On peut faire cela progressivement, ou bien on vous donne l'assistance technique.* », mais la responsabilité de la production, personne ne voulait en entendre parler. Fiat, rien. Deutz non plus. Fergusson non plus. Les Français étaient très hésitants ; ils ne voulaient pas s'engager, en plus du fait que le moteur et le tracteur qu'ils nous proposaient n'étaient pas fiables. On s'est bagarré pendant longtemps avec les différents constructeurs.

Celui qui a fait la première percée a été Deutz, mais associé avec Diag, une entreprise allemande d'Etat, qui était spécialisée surtout dans la fabrication des machines outils et un peu dans l'armement. Diag a accepté, pour pénétrer le marché algérien, de prendre la responsabilité de l'usine, c'est-à-dire qu'elle s'est mise un peu à notre place, a pris la licence Deutz et a dit : « *J'assume, vis-à-vis de vous, la responsabilité de la construction de l'usine.* » Il a fallu cette intervention de Deutz, et l'alliance de Diag avec Deutz, pour qu'on trouve, finalement, un partenaire qui accepte de faire une usine de tracteurs et de moteurs, en assumant la responsabilité de la conduire à bonne fin.

Nous avons eu énormément de déboires, par la suite ; mais, ces déboires sont finalement peu de choses, mis en balance avec le fait que nous avons réussi, avec le lancement de cette usine de Constantine, à lancer et à faire vivre, dans notre pays, l'industrie mécanique dont certains croyaient que l'accès nous était fermé pour longtemps.

Donc, il nous fallait, au départ, au moins trouver quelqu'un qui

prenne la responsabilité de l'usine, puisqu'on s'était lancé dans une aventure qu'on ne connaissait pas. Et là, aussi, les Français ont cru, pendant longtemps, qu'ils obtiendraient l'affaire, pratiquement à leurs conditions, grâce à l'influence qu'ils croyaient avoir en Algérie et, ensuite, en mettant en avant le cas de l'usine de Ducros à Oran, qui menaçait de licencier son personnel, et les ateliers de l'air de Dar el Beida, qui étaient inutilisés. Ils ont pensé qu'avec cela, ils allaient nous faire marcher. Jusqu'au jour où les Allemands ont accepté de financer, de construire et de prendre la responsabilité de l'usine.

Le premier contrat avec Diag, celui portant sur la construction de l'usine de Constantine, a été mis au point dans ce contexte. Alors, s'est posé le problème du choix du lieu d'implantation de l'usine. A l'époque, à Constantine, une grande partie des travailleurs étaient au chômage ; on a décidé d'y implanter l'usine des moteurs-tracteurs, pour faire démarrer l'activité économique dans la région. Boumédiène a pris la décision. Les Français ont ressenti cette décision comme un coup porté à leurs intérêts ; premièrement, parce que le fournisseur qu'on a choisi était un Allemand et, deuxièmement, parce que l'Allemagne acceptait, pour ainsi dire, de nous servir de point d'appui pour nous lancer dans l'industrie mécanique. C'est, en effet, grâce aux Allemands de l'Ouest que nous avons eu notre première percée dans l'industrie mécanique, même si, par la suite, nous avons eu quelques difficultés avec eux dans l'exécution du contrat de Constantine.

Rouiba n'était qu'une usine de montage pour des camions Berliet et c'était une usine qui appartenait à Berliet. L'objectif fixé à l'usine de Constantine était de fabriquer annuellement 5000 tracteurs et 10 000 moteurs diesel. A l'époque, produire en Algérie 5000 tracteurs par an, c'était une aventure ! On faisait un pari sur les besoins futurs de l'Algérie. A la fin de la décennie 1960, notre agriculture commandait un millier à un millier et demi de tracteurs par an. Il y a eu ici des réactions : « *Pourquoi avoir choisi les Allemands? Et ne pas avoir retenu d'utiliser les usines de Ducros et de Dar el Beida !* » réactions venues de ceux-là mêmes qui nous reprochent, aujourd'hui, d'avoir fait des usines sur la côte ! L'usine de Constantine a été un choix, alors qu'il n'y avait rien comme structures d'accueil à Constantine. On a décidé son implantation à Constantine, à l'inverse des préférences du Plan qui avait opté pour Ducros à Oran et Dar el Beida à Alger. Le Plan marchait pour la formule française. Il était contre Constantine et l'un de ses

arguments était qu'il n'y avait aucune infrastructure et qu'on sacrifiait quelque chose qui existait et qui devait être valorisé, pour quelque chose de tout à fait neuf à Constantine.

C'est l'un des arguments que Abdallah Khodja a développé devant Boumédiène. Boumédiène m'a raconté les choses, par la suite. Mais, comme il a été prévenu et a suivi l'affaire de bout en bout, il n'a pas écouté les récriminations du Plan. Dès qu'on a signé avec les Allemands, il y a eu toute une offensive auprès de lui. Il m'a lui-même cité, entre autres, le responsable du Plan et d'autres personnes qui sont allées le voir pour critiquer le projet.

Evidemment, ceux qui considéraient avoir perdu la face ou leur crédibilité vis-à-vis de leurs interlocuteurs français, auxquels ils essayaient de plaire ou dont ils recherchaient l'appui pour les consacrer comme des *experts économiques* de valeur, ne m'ont jamais pardonné d'avoir mis en échec leurs menées et montré qu'ils n'étaient pas d'un grand poids pour nous imposer les choix souhaités par certains groupes français ou par des sphères de l'administration française.

Par la suite, on a eu des difficultés avec les Allemands. Diag a fait faillite ; son directeur a été l'objet de vives critiques dans son pays. Mais, malgré tout, l'usine de Constantine fonctionne aujourd'hui. C'est une usine qui tourne. Son contrat a été signé en 1969.

Après l'usine de tracteurs-moteurs, il y a eu un deuxième projet : les camions. Avec Berliet, on a eu des difficultés. Là aussi, quand il s'est agi de faire l'usine de camions, on ne s'est pas limité à négocier avec Berliet ; on a contacté également d'autres constructeurs et on les a consultés. Et, finalement, c'est le contrat de Constantine qui a obligé Berliet à marcher avec nous. Nous lui avons dit : « *Si nous faisons l'usine de camions comme nous faisons l'usine de Constantine, nous pouvons coopérer avec vous et nous achèterons des camions Berliet pendant la période intermédiaire ou bien dans le cas où le marché algérien demandera plus de camions que n'en produira notre future usine de Rouiba. Sinon, adieu !* » Nous avons tenu ce langage, parce que nous avions apporté la preuve, alors, que nous pouvions faire une usine selon la conception que nous avions avancée. C'est le modèle allemand qui nous a servi et, de toute façon, c'est le moteur de Constantine qui servira aux véhicules de Rouiba. Nous avons encore dit à Berliet : « *Vous allez adapter votre bus et votre camion au moteur qui va sortir de Constantine. Vous avez déjà perdu le moteur.*

Maintenant, si vous voulez gagner sur le reste, il faut que l'usine que nous devons réaliser avec vous soit une usine intégrée comme celle de Constantine. »

Et, c'est comme cela que, moins d'un an après la signature du contrat de Constantine, on a pu signer, avec Berliet, le contrat de réalisation de l'usine de Rouiba. Donc, c'est grâce aux Allemands que nous avons fait notre percée dans les constructions mécaniques et que nous avons obligé Berliet à construire à nos conditions.

Mais, par la suite, les Français ont déclenché une campagne énorme, sur le plan international, contre la formule du *produit en main*. Ils ont essayé, par tous les moyens, de bloquer le *produit en main*, en s'efforçant de décourager les industriels des autres pays. Comme je vous l'ai expliqué, compte tenu de la responsabilité qu'implique pour le constructeur le contrat *produit en main*, il y a des dépenses que couvre ce type de contrat et qui ne sont pas des dépenses de construction ; les Français ont utilisé cet argument pour nous couper l'herbe sous les pieds auprès des autres pays industrialisés, par le biais du financement, en leur disant : *« ne financez pas le démarrage et la formation qui ne sont pas des fournitures, mais des opérations de fonctionnement ! »* ça, c'est une idée française pour casser le *produit en main*.

El-Kenz : Parlez-nous, un peu, de cette expérience.

Abdesselam : Qu'a été le *produit en main* pour nous ? Comme je vous l'ai dit, le rôle joué par les Allemands de l'Ouest a été important, car, qu'on le veuille ou non, c'est grâce à eux que nous avons lancé notre industrie mécanique.

Tout d'abord, en ce qui concerne les quantités de moteurs et de tracteurs retenues pour Constantine : les quantités fixées se situaient, à l'époque, au-delà de ce qu'achetait l'Algérie. Par la suite, bien sûr, les choses ont évolué.

Quand il s'agit de définir la taille d'une usine, il faut un minimum, un seuil au-dessous duquel la rentabilité est irrémédiablement compromise. Une usine de tracteurs, de moteurs, n'est pas rentable à moins de 10 000 ou 15 000 exemplaires. Et pour un pays, au sujet duquel on dit qu'il n'en consomme que 1500 ou 2000 par an, que faire, alors, avec 10 000 ?

A l'époque, on avait fixé le programme annuel de production à 4000 tracteurs à roues et 1000 tracteurs à chenilles, alors que, globalement, la consommation du pays ne dépassait pas 1000 ou

1500 unités. Nous avons pris, ainsi, un risque en doublant la production par rapport au niveau connu de la consommation. On a tablé sur la lenteur de la montée en cadence de la production de l'usine et sur la montée des besoins de l'Algérie. On a fait un pari sur l'inconnu, et sans le chiffrer. Et c'est plus tard, dans le cours du plan quadriennal, que nous avons calculé en termes de taux de consommation par tête d'habitant comparé aux taux des autres pays similaires au nôtre et en termes de liaison avec le niveau de progression de l'Algérie.

Le même problème s'est posé, quand il a fallu déterminer la capacité de l'usine de Rouiba et qui a été arrêtée à 4000 camions et 500 bus. A l'époque, l'Algérie arrivait à peine à consommer mille camions par an. Et l'on faisait des pieds et des mains pour faire écouler quelques camions Berliet en Chine ou en Egypte, par des accords politiques : « *Achetez-nous les camions Berliet parce que nous avons six cents ouvriers qui travaillent là-bas ; si vous n'achetez pas, ils seront au chômage.* » Et on a même fait des offres à Cuba. Cela a été fait par Ben Bella et Boumédiène, donc, au niveau politique le plus élevé, pour faire travailler les six cents malheureux ouvriers de Rouiba, que Berliet nous menaçait, chaque fois, de mettre dehors s'il n'avait pas de marché.

Au moment où nous avons défini le projet, il fallait quand même qu'il ait une certaine assise. On a pris la responsabilité de fabriquer 4000 camions. Mais, que faire avec les trois mille autres? On se lançait dans l'aventure. Il fallait faire cela ou ne rien faire du tout. Mais, le jour où on a signé le contrat, Berliet est venu me voir pour me dire : « *Je vous garantis qu'avant qu'on ai fini de réaliser cette usine, vous allez me demander d'en doubler la capacité.* » Et, effectivement, par la suite - c'est-à-dire au début des années 1970 - en faisant les approches et en calculant les choses en fonction des besoins potentiels et des besoins qui commençaient à se manifester, parce que le plan de développement était lancé et que l'activité commençait à se réveiller dans le pays, on ne parlait plus de 4000 véhicules industriels par an, mais de 20 000 - et on a terminé à 50 000.

Le projet sur lequel nous travaillions en 1977 était de 50 000 véhicules/an. Le nouveau projet, qui devait être fait sur Tiaret pour les gros camions, Ain Oussera pour les moteurs et Sétif pour les petits camions, était de 30 000 véhicules/an et Rouiba devait être portée à 10 000. Voilà comment a démarré l'industrie mécanique.

On a eu les mêmes histoires, quand il a fallu aborder l'électro-

ménager, les moteurs électriques et l'électronique. Et c'est encore avec les Allemands que les choses se sont faites. Mais, c'est un Américain - GTE - qui nous a permis de lancer l'électronique de Bel Abbès et un autre Américain - ITT - avec sa filiale espagnole, qui nous a permis de fabriquer le matériel téléphonique, c'est-à-dire des produits sur lesquels les autres constructeurs faisaient la sourde oreille ou bien faisaient des propositions inacceptables. Les Japonais se sont moqués de nous, quand on leur a dit qu'on voulait faire des téléviseurs chez nous.

GTE n'avait pas de marché en Algérie. On lui a offert d'acheter des appareils SABA – SABA était GTE en Allemagne – pendant la période de construction de l'usine. Quand il y a eu ce fameux contrat de GTE à Bel Abbès, comportant la fabrication en Algérie des composants électroniques, un article paru aux Etats-Unis, dans la revue *Foreign's Affairs*, reprochait au Gouvernement américain de lâcher sur la technologie, de permettre à d'autres pays d'acquérir la technologie américaine et de devenir, ainsi, concurrents des Etats-Unis. L'article reprochait au département du commerce américain de ne pas défendre le monopole américain sur la technologie et il citait, parmi les choses que le gouvernement américain ne devait pas faire, toute une série de contrats qui avaient été passés par des firmes américaines avec le Japon, la Pologne, l'URSS et l'Algérie. Il citait le contrat de Bel Abbès comme le genre de choses que le gouvernement américain ne devrait pas permettre. Il considérait que c'était permettre à d'autres pays d'acquérir une technologie qui devait rester l'apanage de l'hégémonie américaine.

C'est comme cela que s'est lancée l'industrie mécanique et électronique nationale. Nos points d'appui ont été l'Allemagne pour la mécanique et les Etats-Unis pour l'électronique.

Evidemment, c'est autant de marchés perdus pour l'industrie française et pour les types de machines et de produits dont elle voulait conserver l'exclusivité sur notre marché. Passe encore que vous fassiez de l'acier ! Passe encore que vous fassiez de la pétrochimie ! Mais, toucher à la mécanique et à tout ce qui constitue l'industrie moderne, l'industrie de pointe, c'en était trop !!! D'où une double action à notre encontre : premièrement, à l'extérieur, en essayant de décourager les formules de contrats *produit en main* et deuxièmement, à l'intérieur, en présentant le *produit en main* comme une catastrophe financière. Voilà comment cette bataille a été menée et quelle en est la motivation profonde, ainsi que l'enjeu véritable.

Quand on a lancé l'électroménager de Tizi-Ouzou, on n'a pas été guidé par le Plan. Le contrat a été signé en 1969. On nous disait, alors : « Mais, enfin ! N'importe quelle usine de réfrigérateurs dans le monde fait 300 000, 400 000, 1 000 000 d'unités ! Le montage d'accord. Mais la fabrication, sur place, avec toutes les pièces d'un réfrigérateur, ce n'est pas possible ! » Quelle était, alors, la consommation de réfrigérateurs de l'Algérie? A l'époque, on travaillait sur les statistiques de 1966, 1967 et 1968. La consommation des réfrigérateurs ne dépassait pas 10 000 à 15 000 par an. Alors comment et sur quelle base faire une usine? Idem pour les autres produits : la machine à laver, la cuisinière, le chauffe-eau... des quantités infinitésimales ! Et là, nous avons redressé nos perspectives de consommation grâce à une étude américaine faite par General Electric, qui nous a montré, qu'en Algérie, on pouvait arriver à 25 ou 30 000 unités/an. On a pris les conclusions de cette étude au sérieux, même si nos statistiques donnaient des prévisions beaucoup plus basses. On a signé le contrat. Le chantier a démarré avec un peu de retard (parce qu'il y a eu des problèmes de terrain) ; l'usine se lance, se construit et, à la fin du premier quadriennal, elle était en train de se terminer.

Mais, entre-temps, quand on a préparé le deuxième quadriennal, on a commencé, comme je vous l'ai déjà dit, à voir les choses autrement. En raisonnant en termes de consommation par habitant, d'amélioration du niveau de vie et de progression démographique et non plus par référence aux statistiques passées, on a découvert que les besoins potentiels de l'Algérie n'étaient pas ce qu'on avait cru et que notre marché intérieur pouvait absorber 200 000 réfrigérateurs par an. A ce moment-là, on a pratiquement arrêté la construction de l'usine pour la refaire entièrement. Auparavant, c'est-à-dire dans le projet initial objet du contrat signé en 1969, on avait rassemblé tous les produits dans la même usine, parce qu'il fallait quand même donner des postes d'emploi aux travailleurs de la Grande Kabylie et, pour cela arriver à employer 2500 travailleurs. Dans le projet réaménagé, au lieu de concentrer toutes les fabrications envisagées en un seul endroit, on a fractionné l'ensemble : à Tizi-Ouzou, uniquement les réfrigérateurs ; ailleurs le reste. En plus, on a retenu de fabriquer d'autres organes que nous n'avions pas envisagés de produire dans le cadre du projet initial.

On s'est lancé, donc, dans le réaménagement complet du projet et, à la mort de Boumédiène, on était en train de chercher un

nouveau partenaire, car Diag était tombé. Tous les produits que nous avions retenus, auparavant, venaient de Bosch. Et Bosch, comme Deutz, se contentait de donner la licence ; Le responsable, le meneur du projet était Diag. Sans l'engagement de Diag sur Constantine, aucun donneur de licence n'aurait accepté de s'engager avec nous. A Rouiba, Berliet l'avait fait, mais après Constantine. Pour les produits de Tizi-Ouzou, c'était Diag, comme industriel, qui était notre garant ; les donneurs de licences ne s'étaient pas engagés. Et encore, on a eu des difficultés avec le chauffe-eau, parce que le constructeur avait exigé qu'une pièce importante - le brûleur - soit fournie par lui, pièce qu'il était le seul à fournir et avec laquelle il nous tenait quelque peu ; mais, somme toute, sur une partie relativement mineure du projet. Nous n'avons pas non plus retenu d'intégration significative pour les climatiseurs dont le nombre arrêté dans le projet, pour la fabrication de ce produit, était très faible. Nous ne devions envisager le problème de son intégration que dans la mesure où le développement du marché nous aurait permis d'entrevoir un volume plus élevé et adéquat pour sa production. Les seuls donneurs de licences, qui avaient accepté de prendre la responsabilité d'un projet, ont été GTE à Bel Abbès et ITT à Tlemcen.

Il y a eu, enfin, un autre projet moins important au niveau des investissements, mais aussi important sur le plan du principe : celui des motocycles de Guelma. Il fallait trouver un constructeur. Peugeot n'a pas voulu marcher. Finalement, on a traité avec l'ex-mari de Brigitte Bardot, Gunther Grass.

Le contrat le mieux préparé et que nous n'avons pas eu le temps de concrétiser est celui de la fabrication des voitures particulières, des VP comme disent les techniciens de la branche. Il a été bien préparé, parce qu'on a pu tirer la leçon de toutes les difficultés rencontrées dans l'exécution des autres contrats *produit en main* . L'expérience vécue a été mise à profit et nos négociateurs s'étaient retrouvés mieux armés, mieux informés pour prévenir toutes les objections de nos partenaires, pour parer aux failles qu'ils étaient tentés d'inclure dans le contrat, à notre détriment. On savait quelles portes il fallait enfoncer ou verrouiller.

Renault était prêt à s'engager. Idem pour Fiat. Volkswagen s'était également montré intéressé alors, qu'auparavant, tous refusaient du prendre toute la responsabilité du projet. Ils étaient revenus sur leur position. Renault avait dit : « *Je vous garantis tout, sauf la*

productivité de vos travailleurs. » Alors, je lui avais répondu : « *Amenez vos travailleurs, puisque vous utilisez des travailleurs algériens dans vos usines. Faites marcher l'usine pendant six mois et quand vous aurez fait la démonstration que votre usine est capable de produire les mêmes voitures qu'en France, au même rythme, avec la même qualité et au prix de revient convenu contractuellement, à ce moment-là, vous partez et nous prendrons la relève.* »

Renault a accepté de prendre cette responsabilité, moyennant seulement la possibilité d'utiliser trois cents de ses techniciens, parmi un effectif de plus de treize mille travailleurs à recruter sur place. Le projet était conçu pour produire 150 000 véhicules/an, pouvant aller jusqu'à 200 000, avec un taux d'intégration élevé, dépassant 60%.

Au fond, le problème de la forme des contrats, surtout du contrat produit en main, c'est celui du fameux *transfert de technologie* dont on fait, actuellement, la tarte à la crème de pas mal de discours, de colloques et de bavardages plus ou moins inutiles, dans la réalité. En obligeant le constructeur étranger à faire fabriquer en Algérie, par les usines qu'il réalise pour notre compte et non pour le sien, des produits industriels obtenus dans les conditions définies contractuellement, avec des travailleurs algériens et un encadrement algérien, le contrat *produit en main* donne à son engagement un sens plus contraignant. Il ne peut trouver d'échappatoire à l'obligation d'apprendre aux travailleurs algériens – ouvriers et cadres – la technologie aussi bien en ce qui concerne la manipulation et la marche des machines, le travail sur pièces directement par les mains ou par le biais d'outils mécaniques ou électroniques, que du point de vue des méthodes d'organisation de toutes les filières qui concourent à la production. De ce fait, pour satisfaire aux obligations que lui fait souscrire le contrat produit en main, le constructeur se trouve tenu d'imaginer la pédagogie appropriée et les moyens adéquats pour faire en sorte qu'il ne continue plus à livrer seulement des installations matérielles, mais un outil de production, au sens complet du terme, incluant son potentiel humain et fonctionnant à l'image de ce qui existe de similaire dans son pays d'origine.

En d'autres termes, le transfert de technologie ne consiste plus à se définir par des diplômes délivrés à des cadres et des certificats de fin de stages remis à des ouvriers ou par la remise de la documentation technique formant le corps du brevet et des licences

concédées à l'acquéreur algérien ; le transfert de technologie n'est désormais considéré comme acquis et accompli que s'il est matérialisé par l'objet même qui en est la justification : le produit, avec toutes ses caractéristiques, sortant d'un outil algérien pleinement constitué.

Autrement dit, le partenaire étranger se trouve véritablement mis au pied du mur et contraint de trouver les voies et moyens de faire assimiler par les Algériens ce qui a été acquis dans son pays au prix d'une expérience à la fois longue et, souvent, douloureuse. Ou alors, il ne lui reste plus d'autre issue que d'avouer qu'il ne veut pas consentir au transfert effectif de technologie, qu'il ne souscrit apparemment à ce transfert que dans le but d'obtenir des contrats lucratifs. Sans doute, aussi, pour nous conduire à revenir au montage, sinon aux solutions à la brésilienne.

On comprend, dès lors, devant cette contrainte à laquelle ils se trouvent acculés, sans échappatoire possible, que les groupes étrangers aient eu à frapper d'une manière différente et oblique pour desserrer l'étau qui les oblige à livrer, de façon effective, la technologie dont ils veulent conserver, au fond, l'exclusivité : le recours à la manipulation interne, en s'appuyant, chez nous, sur les relais que leur offrent les envieux, les frustrés, les médiocres, les névrosés, les irresponsables, les opportunistes, les pseudo-intellectuels et faux penseurs sensibles au zéphir politique du moment, etc. tous les moyens deviennent bons pour animer et amplifier cette manipulation : la presse, le dénigrement, les idées pernicieuses diffusées à travers les relations universitaires, la mise en avant de concepts erronés et volontairement falsifiés sur les coûts, etc.

El-Kenz : Je reviens sur le « *clef en main* », « *produit en main* ». Je lisais, un jour, un document de Liassine où il disait que vous aviez commencé par les *contrats décomposés*, puisque vous vous étiez aperçus que c'était trop, que vous ne pouviez pas les maîtriser. C'est le cas du premier haut fourneau qui, à lui seul, a demandé 600 contrats. Il expliquait, ensuite, comment vous êtes passés du contrat décomposé au contrat « *clef en main* ». Il laissait sous-entendre, qu'en fait, c'était un échec au sens où, au départ, les industrialistes avaient surestimé leurs capacités de maitriser la technologie occidentale et s'étaient aperçus que ce n'était pas possible. Ils sont passés donc au « *clef en main* » et, là aussi, ils se sont aperçus qu'ils ne pouvaient, de même, maîtriser le « clef en main » et ils sont passés au « *produit en main* ». Mais Liassine affirmait qu'une grande partie des difficultés qui vous avaient obligés à passer du contrat

décomposé au « *clef en main* » et, ensuite, au « *produit en main* » n'étaient pas extérieures, mais locales : la bureaucratie, le dysfonctionnement des structures, etc.

Abdesselam : Liassine décrit l'expérience propre de la SNS qui recoupe celle des autres entreprises nationales. En effet, chaque contrat signé avec l'étranger donne lieu à toutes les procédures qui régissent nos échanges avec l'extérieur : visas de la tutelle, de la banque primaire, du Plan et de la Banque algérienne de développement, octroi de l'AGI, autorisation de transfert de la Banque centrale, ouverture des lettres de crédit à l'extérieur, opérations de domiciliation bancaire et de formalités douanières, etc.

Pour le *clef en main* ou le *produit en main*, il n'y a qu'un seul contrat qui a un caractère global et l'ensemble de ces procédures est accompli une seule fois. Les commandes détaillées et les sous-traitances se faisant en dehors de nos frontières sont exécutées à l'extérieur par le constructeur qui a obtenu le marché global passé avec la société nationale. Par contre, dans le cas du *contrat décomposé*, toutes les commandes d'équipements et toutes les prestations nécessaires à la réalisation du projet font l'objet de contrats séparés et détaillés, passés directement par la société nationale avec les fournisseurs et les prestataires de services extérieurs. Et ils se comptent par centaines et chacun d'eux donne lieu, séparèment, à l'ensemble des procédures que je viens d'énumérer pour le *clef en main* ou le *produit en main*. Cela demande du temps, exige une coordination rigoureuse et efficace, nécessite un personnel pléthorique dont le niveau devient forcément plus faible et, en fin de compte, se traduit par des retards onéreux qui s'ajoutent aux autres inconvénients inhérents aux risques et aux responsabilités que ce type de contrat laisse à la charge de nos sociétés nationales. C'est là que la bureaucratie a joué négativement

Mais, sur le fond, moi, je ne considère pas qu'on a échoué. Parce que nous nous sommes donnés comme objectif de produire de l'acier, nous l'avons produit ; de trouver, d'extraire et de valoriser nous-mêmes du pétrole et du gaz, nous l'avons réussi ; de sortir un tracteur, nous l'avons sorti ; de sortir un moteur et nous l'avons sorti ; de sortir un téléviseur et nous l'avons sorti. Je me rappelle, une fois, quand on discutait du moteur, quelqu'un m'avait fait une démonstration pour la fabrication du vilebrequin : « *C'est d'une complexité extraordinaire !* », me disait-il, et il considérait cette

pièce comme ne devant pas être retenue pour être fabriquée sur place. Eh bien ! si tu vas à Constantine, le vilebrequin, nos travailleurs sont en train de le faire, sans que cela leur apparaisse comme un obstacle majeur à surmonter. Alors, pour moi, le fait qu'on ait réussi à sortir un moteur avec ses pièces, un tracteur avec ses pièces, un camion avec ses pièces, un téléviseur avec ses pièces, c'est ça la réussite ! Des Algériens ont été capables de sortir ça ! C'est important et même capital !

Un jour, un militant, citant des propos tenus dans les cafés de la ville sur les mobylettes et les bicyclettes sortant de notre usine de Guelma, me disait que l'on reprochait à nos véhicules à deux roues d'être démodés et de ne pas soutenir avantageusement la comparaison des véhicules similaires provenant du Japon ou de Peugeot. J'ai cru même déceler, chez mon interlocuteur, une certaine délectation à se faire l'écho de propos qui tendaient quelque peu à rabaisser nos choix industriels dans l'opinion de nos concitoyens.

Ce militant, et les auteurs des critiques qu'il rapportait, oubliaient ou bien ignoraient :

– d'abord, que notre objectif à Guelma n'était pas de sortir des mobylettes et des bicyclettes répondant au modèle dernier cri du genre, prisé par les amateurs des deux roues, mais de produire sur place, par nos propres mains, un moyen de transport utile pour nos travailleurs et un objet susceptible de meubler les loisirs de nos jeunes et de nos enfants ;

– ensuite, qu'avant de réussir le lancement de cette usine de Guelma, sur la base de l'un des rares choix qui s'étaient offerts à nous à l'époque, comme je l'ai déjà indiqué, nous avons eu à essuyer les sarcasmes de ceux qui trouvaient prétentieux, de notre part, de vouloir faire fabriquer de tels véhicules - même répondant à des modèles considérés, aujourd'hui comme démodés aux yeux de nos censeurs - par des Algériens, en qui certains de nos partenaires étrangers - ceux-là mêmes qui se réjouiraient des critiques dont nous sommes l'objet quand ils n'en seraient pas les inspirateurs - ne voulaient voir que des fellahs, des péquenots à peine dégrossis et inaptes au travail industriel.

Notre réussite, c'est d'abord d'être parvenus à produire un certain nombre de choses par des Algériens, et notamment les cycles et motocycles de Guelma, et d'avoir apporté, ainsi, un démenti au scepticisme, pour ne pas dire plus, par lequel certains ont tenté de nous décourager dans cette entreprise.

J'ai indiqué à mon interlocuteur, que ceux qui ironisaient si

complaisamment sur le modèle dépassé de nos cycles de Guelma et regrettaient de ne pas disposer des cycles japonais ou français, seraient mieux avisés de s'interroger, d'abord, sur les conditions qui permettraient à leur pays de s'arracher au sous-développement, à moins que leur choix fût de laisser l'industrie à *ses maîtres*, c'est-à-dire nos exploiteurs d'hier, et de se servir de nos revenus pétroliers pour demander à ces derniers de quoi satisfaire pleinement nos goûts pour lesquels certains, chez nous, se croient aptes et dignes de prétendre aux modèles les plus avancés.

Ceux qui, chez nous, ironisent sur nos choix industriels, feraient mieux de songer que nous avons déjà encouru ce reproche pour avoir travaillé à créer et à multiplier les possibilités d'emploi sur place pour nos travailleurs, au lieu de les abandonner à l'exode pour aller se faire exploiter sous d'autres cieux. Nous avons encouru, aussi, ce reproche pour avoir cru dans les possibilités de notre peuple et fait un pari positif sur les capacités de nos travailleurs, même quand ils se trouvent affectés par le handicap de l'analphabétisme.

Là où nous avons échoué, mais momentanément, car nous avons affaire à une oeuvre de longue haleine, qui se poursuit encore et on ne peut parler d'échec que si l'on a déjà décidé de l'interrompre ; donc, disons plutôt, que là où nous n'avons pas encore réussi, c'est que nous n'avons pas pu sortir cela assez rapidement, à un rythme convenable et à un prix de revient satisfaisant. Nous avons perdu en productivité, du fait de l'organisation, qui ne s'est pas révélée parfaite, du fait que les choses n'ont pas marché au rythme voulu. C'est là qu'on retrouve la bureaucratie.

A Rouiba, tu prends un ouvrier ; lorsqu'il devient rentable, il s'en va souvent, tout simplement parce qu'on a pas pu lui offrir un logement.

Pour faire marcher les usines, il y a des pièces et des produits que vous faites venir de l'extérieur, des aciers, certains produits bruts, etc. et, au lieu d'avoir l'approvisionnement à temps, on a des retards de trois mois, de quatre mois, de six mois...

Autre exemple : lorsque vous avez besoin de former du personnel, vous avez des difficultés, soit pour les envoyer à l'étranger, soit pour construire des ateliers de formation sur place.

Voilà encore où la bureaucratie a joué négativement. Donc, il y a eu échec non pas du point de vue de l'aptitude à fabriquer des produits relevant d'une technologie élevée, mais du point de vue de la capacité de le faire convenablement, suivant les normes de

productivité prévues, c'est-à-dire des conditions à réunir pour travailler selon des rythmes supportables du point de vue du prix de revient. Il y a eu, aussi, en plus des handicaps extérieurs à nos entreprises nationales, des problèmes internes d'organisation, au sein de ces entreprises, des problèmes avec les ouvriers, le rôle de l'UGTA, les assemblées des travailleurs, qui ont crée des difficultés. Mais, n'exagérons rien ! Dans bien des usines nouvelles, on n'a pas eu énormément de difficultés.

Et encore, il me parait inapproprié de parler d'échec, même à ce sujet ; il convient, plutôt, de parler de résultat non encore atteint, d'objectif vers lequel l'on avance moins rapidement que prévu, car l'on continue à avancer, à surmonter les difficultés, surtout celles qui étaient imprévues -- et on ne pouvait tout prévoir. On ne peut parler d'échec que si l'on décide de clôre notre action d'industrialisation, de la passer par pertes et profits, évidemment en n'enregistrant comme positif que ce qui est atteint, de considérer sans valeur l'expérience acquise, qui est un acquis intemporel, et de renoncer définitivement à d'autres résultats attendus dans l'avenir, comme fruits des efforts accomplis dans le passé, et des échecs précédemment essuyés. Cet acquis intemporel et précieux se trouve enregistré et emmagasiné, en quelque sorte, dans la mémoire et à travers l'expérience des travailleurs et surtout des cadres qui ont affronté tous les problèmes que nous avons rencontrés et qui ont vécu les insuffisances et les échecs que nous avons connus. Or, les cadres se trouvent aujourd'hui éliminés, condamnés au désoeuvrement et, parfois, relégués à des tâches ou des activités nouvelles pour eux, de sorte que leur expérience, chèrement acquise, ne servira à plus rien et finira par se perdre totalement pour eux et pour le pays. Il ne faut pas oublier que la voie que nous avons choisie pour notre industrialisation revêt l'aspect d'une véritable escalade sur une pente abrupte et raide.

Prenons encore un autre exemple : celui des cimenteries. En 1968, au moment de la nationalisation des usines Lafarge en Algérie et de la création de la SNMC, je n'avais pas un seul ingénieur ou technicien cimentier algérien auprès de moi. Je ne connaissais pas non plus un seul ingénieur algérien qui ait connu une cimenterie autrement que du dehors, comme n'importe quel promeneur passant dans la rue.

Fin 1978, nous avions en production, en phase de mise en production, en contruction ou bien sur le point d'être lancées, près de quinze cimenteries avec un encadrement algérien assez avancé,

et des centaines de jeunes Algériens en cours de formation comme ingénieurs et comme techniciens supérieurs pour la branche du ciment et des *matériaux de construction*. En outre, un institut de formation d'ingénieurs, comportant une branche matériaux de construction, fonctionnait à pleine capacité, de la même manière qu'un laboratoire central doté d'un équipement moderne assumait la plupart des opérations de recherche, de mise au point et de test concernant nos usines de matériaux de construction.

Tant de réalisations en une seule décennie, en partant du néant, ne peut aller sans difficultés, sans ratés dans la marche de toutes les installations mises en place, sans le maintien d'un certain appel à une assistance technique étrangère pendant la période nécessaire au personnel algérien, entièrement nouveau dans cette profession, pour se former, acquérir de l'expérience, se perfectionner, en un mot pour maîtriser son métier et dominer les différentes technologies qu'il met en oeuvre.

Or, dès 1979, on trouve non seulement que nous avions trop d'assistance technique, mais que nous pouvions nous passer complètement de cette assistance technique. Résultat pour les cimenteries : une baisse rapide et forte de la production, baisse dont la valeur est sans commune mesure avec le montant des coûts de l'assistance technique économisés. Ce qui s'est vérifié pour la SNMC se retrouve dans le cas des autres entreprises nationales. Pourtant, le simple bon sens suffisait, en 1978, à faire comprendre à n'importe qui qu'en dix ans la SNMC ne pouvait maîtriser tous les problèmes dont elle avait la charge et se passer de l'assistance technique.

En vérité, les arguments développés pour rejeter l'assistance technique étrangère n'étaient que des alibis pour couvrir une opération visant à démolir notre industrialisation. Ne pas oublier que l'appel à l'assistance technique étrangère, au même titre que le recours à l'utilisation de formules contractuelles dites *décomposées, clef en main ou produit en main* a constitué l'un des moyens par lesquels nous avons essayé de pallier le refus des groupes industriels étrangers, et en particulier français, d'investir chez nous et de s'engager avec nous dans des opérations menées en joint venture sous notre contrôle, afin de contribuer ainsi à promouvoir notre industrialisation. D'où l'acharnement mis par les adversaires de l'expérience industrielle entreprise par l'Algérie à priver, dès le lendemain de la mort de Boumédiène, nos sociétés nationales de l'assistance technique étrangère qu'elles avaient réussi à mobiliser au service de leurs activités.

Franchement, a-t-on même le droit de parler d'un échec dans une expérience industrielle qui, en 1978, ne faisait que commencer et accumulait, déjà, de nombreux résultats positifs à son actif? Dix ans pour une expérience industrielle dans les conditions où nous avions travaillé et avec tous les problèmes et tous les obstacles que nous avons eu à affronter, ce n'était vraiment qu'un début et on ne peut parler définitivement d'échec ou de succès qu'à l'achèvement de l'expérience. Nous étions assurément très loin de cet achèvement fin 1978 et nous en sommes, malheureusement, encore plus loin aujourd'hui.

Or, cette situation qui était celle de la SNMC était aussi celle de toutes les sociétés nationales fin 1978, y compris la Sonatrach qui, bien qu'ayant démarré quelques années avant la SNMC, a eu à affronter, aussi, pendant quelques années, les problèmes de la lutte menée pour la récupération de nos ressources en hydrocarbures, puis ceux de la résorption des sociétés étrangères nationalisées. La Sonatrach n'a entamé, réellement, la plénitude de son développement qu'à compter de 1973. Prétendre dresser déjà le bilan de notre industrialisation et en tirer des conclusions définitives, c'est prendre le risque de se lancer dans des appréciations hasardeuses, à moins qu'il ne s'agisse – et c'est à mon avis bien le cas – de se saisir de n'importe quel prétexte pour donner un coup d'arrêt à une expérience dont des intérêts extérieurs puissants, liés à des coteries internes, souhaitaient, depuis toujours, la fin la plus prématurée possible, ainsi que la condamnation dans ses choix et dans ses orientations.

El-Kenz : Mais si le mouvement de développement avait été maintenu à son rythme - au rythme de 1975, 1976 – l'idéal d'un transfert réussi aurait été de repasser du « *produit en main* » au « *clef en main* » et, ensuite, au « *contrat décomposé* ».

Abdesselam : Oui, mais ça, c'est le long terme. Le long terme, c'est d'arriver à concevoir, à devenir soi-même constructeur d'usines, d'installations industrielles. Il n'y a pas de raisons pour, qu'un jour, on n'invente pas un camion. Qu'est-ce qu'un camion, finalement? C'est un équilibre dynamique entre la force motrice d'une chaîne cinétique (moteur, organes de transmission), la portance d'un pont, etc. C'est une chose qui est dans le domaine du possible, d'un possible à notre portée.

Notre idée était d'arriver à concevoir, nous-mêmes, à ne pas nous contenter de répéter la fabrication d'un produit tel qu'on vous le

donne, à l'améliorer, à y changer quelque chose et, ça, c'est l'idéal. Mais, pour cela, il faut avoir un cerveau. Et c'est pourquoi nous avons organisé des sociétés nationales concentrées. Si, par exemple, je devais avoir un cerveau pour chaque usine, je n'aurais jamais de cerveau. Finalement, les usines de Constantine, de Rouiba, de Ain Smara, la grande usine de camions que nous projetions de faire à Tiaret, Ain Oussera et Sétif, l'usine de voitures, c'était la même cellule : une poignée de cadres - pas plus d'une dizaine – pour tous ces projets. A partir du moment où vous coupez les entreprises comme ils l'on fait, il n'y a plus de cellule de conception. Plus de tête.

Dans l'entreprise qui rassemblait toutes les usines – Constantine, Ain Smara, Sidi Bel Abbès, Berrouaghia, Rouiba, etc. – On avait réussi à monter une direction de développement où il y avait une équipe, un noyau de quelques ingénieurs, et, autour d'eux, il y avait un groupe de chefs de projets. Ils commençaient à constituer le cerveau qui aurait permis, par la suite, non seulement de programmer des usines, mais de les maîtriser et, plus tard, de les concevoir ou, tout au moins, de participer à leur conception.

L'usine de liquéfaction d'Arzew – Camel – a été faite par les étrangers : on l'a récupérée par la suite. Notre première usine de liquéfaction – celle de Skikda – a été construite, *clef en main*, avec les Français. La première usine de GNL_1 d' Arzew a été, aussi, réalisée *clef en main*. Mais, pour GNL_2 et GNL_3 plus de *clef en main* ; on est revenu au contrat décomposé, avec le concours, évidemment, des engineerings étrangers, dans le premier cas Kellog ; dans l'autre, Forster Willer. Même GNL_1 d'Arzew, sa construction a été lancée sous la forme du *clef en main* ; mais, par suite de problèmes surgis avec le constructeur, Chimico, nous nous sommes permis de le mettre dehors et c'est la Sonatrach qui en a achevé la construction sous sa responsabilité, en conduisant l'opération avec, bien sûr, l'assistance d'un engineering ; mais, aussi, avec la prise en charge, par des équipes algériennes, de multiples tâches qui étaient, auparavant, assumées par des étrangers. Voilà, donc, un cas où non seulement on a appliqué le contrat décomposé, mais où on s'est permis, sur un même projet, de revenir du *clef en main* au *décomposé*.

De même, pour GNL_2 et GNL_3, nous avons engagé un engineering qui assiste Sonatrach. Moyennant le paiement de ses frais plus un bénéfice, il fait notre travail de conception et conseille Sonatrach. Il n'a qu'une responsabilité morale ;

juridiquement, il n'est pas responsable, puisque c'est Sonatrach qui prend toutes les décisions. Voilà encore un autre cas où nous sommes revenus du *clef en main* au *contrat décomposé*.

Quand les problèmes sont apparus sur GNL_1 à Arzew, j'ai rencontré les cadres et je leur ai demandé s'ils étaient capables de suivre eux-mêmes le projet ; ils m'ont répondu : « *Avec un engineering qui a la compétence et le personnel voulus, nous sommes capables de mener l'opération. Nous savons, maintenant, ce qu'est une usine de liquéfaction ; nous avons une expérience acquise sur plusieurs affaires. Faire une usine de liquéfaction nouvelle, ce n'est plus quelque chose de surprenant et d'inconnu pour nous.* » C'est comme cela aussi que GNL_2 a été fait, selon ce mode du *contrat décomposé* et que devait être fait GNL_3. Voilà donc des cas où nous sommes revenus du *clef en main*.

Par contre, il y a des cas où les réalités rencontrées sur le terrain nous ont contraints, comme dans le cas de la SNS, à revenir du *contrat décomposé* vers le *produit en main*. C'est ainsi que, dans les textiles, la plupart des dernières unités de filature, de tissage et de finissage que nous avons réalisées, l'ont été sous la forme du contrat *produit en main*. Et tout le monde s'accorde aujourd'hui pour considérer ces unités comme une réussite et à vanter la qualité de leur production, alors qu'elles ont été implantées dans des régions rurales ou n'existait aucune tradition de travail industriel.

Je vous signale aussi, que dans plusieurs cas, nous avons travaillé suivant ce que l'on a appelé le *clef en main* aménagé. Il s'agit d'une formule consistant à limiter la partie confiée à un constructeur étranger selon un contrat « *clef en main* », dans la réalisation d'une usine, à ce qui constitue le coeur de cette usine, c'est-à-dire tout ce qui forme le système de mise en oeuvre du procès. Les installations à caractère général et notamment celles relatives aux *utilités* (amenée d'eau, d'électricité et du gaz ou du fuel, etc.) étant prises en charge, pour leur réalisation, par la société nationale qui assume la promotion du projet. Elle effectue cette réalisation suivant des plans fournis par le constructeur principal, chargé de la partie afférente au procès... Elle conclut, à cet effet, des contrats par lots séparés avec d'autres fournisseurs et d'autres entreprises prestataires de service.

Une telle formule, qui combine, de la sorte, le *contrat clef en main* et le *contrat décomposé*, permet à la société nationale de disposer d'une plus grande souplesse et d'une plus large liberté

d'action et d'intervention directe dans la conduite des opérations de réalisation d'un projet industriel, tout en lui évitant de prendre à sa charge la responsabilité du risque lié à la mise en place du processus de fabrication et de l'utilisation de la technologie apportée par le constructeur étranger qui demeure, ainsi, soumis aux contraintes découlant de cette responsabilité.

Cette formule du *clef en main aménagé* a été utilisée surtout dans le cas de certaines industries légères d'importance moyenne, ne reposant pas sur des systèmes de fabrication très complexes.

Pour tous les secteurs, notre objectif final était de parvenir à acquérir la capacité de faire la conception, afin de préparer la fabrication, sur place, même d'une partie seulement des machines. C'est pour cela qu'on a lancé les machines-outils de Constantine, projet qui a été réalisé avec Diag ; une fabrication noble, la fabrication des équipements. Et on était en train de préparer un immense projet pour la fabrication de grosses pièces, destinées aux usines et aux grands ouvrages d'équipement de l'infrastructure : le complexe électromécanique qui devait être fait au Sud de Médéa, par la SN Metal. On avait commencé à le lancer avec les Soviétiques. Mais, les Soviétiques, un beau jour, nous ont freinés ! Ils nous ont dit que cette idée pouvait nous permettre de fabriquer des chars, que ça devenait un objectif militaire et qu'il fallait voir le gouvernement soviétique au plus haut niveau. On a, alors, repris le relais avec des Américains, tout en poursuivant l'affaire avec les Soviétiques. On voulait avoir deux versions sur le projet. Le complexe devait être installé au Sud de Médéa, avec un objectif de 25 000 emplois, mais pour faire de l'équipement lourd, de grosses pièces, de gros moteurs. Ce n'est plus une usine - type Constantine, Rouiba, Ain Smara ou Berrouaghia - qui fabrique le même type de produits ou de véhicules, en série.

Mais, pour réussir et faire fonctionner un tel projet, il faut avoir un engineering très fort, parce que, avant de fabriquer chaque pièce, il faut la concevoir, la dessiner suivant, sans doute, les méthodes définies par un brevet importé, mais par nos propres moyens, avec les cerveaux et les mains de nos ingénieurs, etc. et donc arriver au stade des Européens, des Américains, des Japonais, etc.

El-Kenz : Revenons aux contrats, ce que je veux dire, c'est que le passage du « *clef en main* » au « *produit en main* », selon le point de vue auquel on se place, peut être considéré comme un passage à une forme supérieure, comme il peut être un échec ; c'est l'échec d'un

groupe d'industrialisation qui n'est pas arrivé à maîtriser la société algérienne et qui demande aux entreprises non algériennes de prendre en charge la formation, etc.

Abdesselam : C'est que toutes les industries ne se ressemblent pas. Vous pouvez faire un *clef en main* sur une usine d'ammoniac, sur une raffinerie ; vous ne pouvez pas le faire sur une usine de camions ou de moteurs. Les mêmes formules ne sont pas applicables partout.

El-Kenz : Je veux dire sociologiquement, les technocrates – pas au sens péjoratif – au lieu de se développer en s'étendant à toute la société, donc en prenant en charge les problèmes de l'organisation de la société algérienne, les problèmes de formation, etc.

Abdesselam : Mais, enfin, quand même ! Vous n'allez pas demander aux gens qui sont chargés de faire une usine d'aller s'occuper de... toute la société algérienne...

El-Kenz : Oui ! Mais, ils ont accentué leur isolement social en Algérie.

Abdesselam : Mais, où voulez-vous en arriver ? Ce raisonnement vous conduit à dire que tant que la société n'est pas prête à recevoir la technologie, il ne faut pas faire d'industries.

El-Kenz : Je vais vous donner un exemple, avec un technicien d'El Hadjar, sur l'automation. Il me racontait qu'à la tuberie sans soudure, ils avaient essayé d'automatiser un certain nombre d'opérations, puis ça a été un échec ; ils sont revenus alors à une gestion manuelle. Et la personne en question me disait : « *C'était une erreur. Parce que nous avons des problèmes avec les ouvriers, le passage à l'automation nous permettait de régler en quelque sorte ce problème avec les ouvriers. Malheureusement, comme le procédé n'était pas techniquement maîtrisé, on est revenu au manuel.* » Alors, est-ce que ça ne favorisait pas, chez les techniciens et les technocrates, une fuite en avant vis-à-vis des problèmes, par exemple demander à l'automation de régler les problèmes sociaux. Demander au « *produit en main* »...

Abdesselam : Ça c'est une tendance ; vous l'avez trouvée dans un exemple concret, à El Hadjar. Mais, c'est quelque chose qui se voit à l'échelle plus générale, universelle. Et ce sont certains experts des pays sous-développés qui vous disent : « *Compte tenu du retard sociologique où nous sommes, peut-être que l'automatisation nous permettrait de régler des problèmes que*

nous ne sommes pas prêts de régler par le personnel, parce qu'il y a un certain nombre d'opérations qu'on ne peut pas faire par notre personnel. Et, en essayant de remplacer l'homme par la machine, on peut arriver à des résultats. » Et ça, c'est une tendance qui existe même dans un pays comme l'Inde. Il y a des gens qui vous disent que, si on doit attendre que tout le monde se prépare et soit prêt, il y a des choses qu'on ne pourrait pas faire. Mais, l'automation, en définitive, n'a pas réussi parce que l'adoption de moyens de plus en plus sophistiqués exige de celui qui les emploie une discipline beaucoup plus grande. Peut-être que la machine peut remplacer dix travailleurs ; mais, l'homme, qui est chargé de suivre cette machine, doit être constamment là, devant son pupitre, et doit surveiller un certain nombre d'appareils de mesure, etc.

El-Kenz : C'est la base sociale qui fonde nécessairement tout modèle d'industrialisation.

Abdesselam : C'est la politique aussi. J'ai entendu dire, un jour, à la radio, qu'en Corée du Nord, il n'y a personne dans la rue. C'est, sans doute, un cas exagéré. Mais, enfin, tout le monde est à son poste en Corée du Nord. Ils sont arrivés à un degré de mobilisation extrême ; voilà un régime où la politique est arrivée à mettre la société au travail ; ils font des choses extraordinaires.

Bennoune : La première impression que j'ai eue de la Corée du Sud, c'est cette mobilisation extrême.

El-Kenz : Tu mets ça sur le compte de la politique, mais la Corée du Sud et la Corée du Nord ont des systèmes politiques différents. Par contre, ils ont des civilisations analogues qui conduisent aussi bien au développement de la Corée du Sud qu'à celui de la Corée du Nord. Idem pour la Chine et le Japon. Au Japon, tu trouves des modèles d'organisations analogues à ceux de la Chine. D'ailleurs, les Chinois ont pris beaucoup aux Japonais.

Bennoune : Ce sont des pays qui ont une continuité historique étatique de classes, etc. Mais, le problème qui se pose, même en Corée du Sud, est politique, parce que l'ouvrier doit travailler. J'ai comparé l'administration de la Corée du Sud à notre administration. En Corée du Sud, l'oppression est effective ; c'est un régime autoritaire. Mais, si tu te présentes devant une administration, c'est une administration qui te sert. Ici, chez nous, c'est la torture. Tu te présentes devant une mairie : ce n'est pas de l'autoritarisme, ce n'est pas une dictature ; mais c'est une oppression passive. Tandis que, là-

bas, c'est une administration qui est là pour te servir. Donc, la société fonctionne. Mais, la politique, dans la Corée du Sud, est extrêmement importante parce qu'il faut une police qui oblige les gens à travailler. Mais, ici, chez nous, personne ne veut prendre de responsabilité. L'Etat lui-même, le politique lui-même, ne veut pas se lancer.

Abdesselam : Là, on arrive à un autre type de problème : le politique, y compris du temps de Boumédiène et, surtout vis-à-vis des ouvriers, quand il s'agit de les mobiliser pour travailler , on laisse cela à ce qu'on appelle les technocrates. On déclare aux ouvriers : *« On vous encourage, vous êtes les maîtres. Vous devez surveiller les gestionnaires qui mettent le doigt dans le miel, etc. »* Mais, c'est le technocrate qu'on invite à matraquer l'ouvrier pour le faire travailler ; le politique, lui, n'intervient pas et, surtout, il ne protège pas le technicien, quand celui-ci commence à être sévère et se trouve en butte aux réactions des ouvriers. Le politique a joué et joue toujours un rôle très négatif.

Bennoune : C'est pourquoi le travail n'est pas fait. Donc tu es pris dans une situation que j'ai appelée « l'équilibre de la stagnation ».

El-Kenz : Oui, c'est l'équilibre social de la stagnation. Ce que je voulais dire en posant la question à Si Belaid, c'est que le passage du « *clef en main* » au « *produit en main* » a été, socialement, de la part des technocrates, une acceptation du statu quo social.

Abdesselam : Je ne suis pas d'accord ! On ne peut pas dire que les technocrates acceptent. Le technocrate subit ; il subit quelque chose sur laquelle il ne peut rien. Et là, on revient au problème du développement.

L'industrie a pris de l'élan et, finalement, elle est devenue un monde à part. Et on était bien conscient qu'on était dans un monde à part. D'abord, il y a la pesanteur sociale qui joue l'inertie et, ensuite, il y a les hostilités de caractère politique, sociologique ou d'intérêts. Cependant, malgré cela, l'industrie s'est lancée et, en prenant cette avance, on a pris un risque, mais dans l'espoir de finir par faire avancer les autres.

Et maintenant, on dit à l'industrie de revenir en arrière. Au lieu que les forces politiques se mobilisent actuellement pour dire : *« L'industrie s'est avancée, essayons de faire arriver les autres secteurs au même rythme »*, on assiste au phénomène inverse.

Alors, là, on revient à la théorie des colonialistes et des bourgeois : *« Pourquoi sauter les phases? Il faut aller doucement ! »* Autre-

ment dit, on revient à une différence de conception au sujet du développement ; mais, ce raisonnement, on ne le trouve pas uniquement pour l'industrie. Il y a, aussi, des gens qui vous disent, à propos de l'université : « *Pourquoi 100 000 étudiants? Il vaut mieux 20 000 étudiants bien formés que 100 000 mal formés.* »

El-Kenz : Ce n'est peut-être pas la question du rythme, mais de la forme même de la marche : une avance lente, mais qui est très profonde, où l'ouvrier est amené à se considérer comme un producteur, un membre d'un collectif, etc.

Abdesselam : Je considère que, dans cette phase, il faut mobiliser l'ouvrier. Bon, il faut lui donner un certain nombre de choses et ce à quoi il peut aspirer sur le plan de sa situation matérielle, culturelle. Mais, il faut le faire travailler et, au besoin, le serrer pour cela. Or, chez nous, on a fait l'inverse. Dans les pays socialistes, on ne s'amuse pas ; il n'y a qu'à voir ce qui se passe en Pologne. Certes, il y a là-bas une situation un peu différente, une certaine oppression politique. Mais, cette oppression mise à part, ce n'est pas avec l'histoire de *Solidarité* que la Pologne peut sortir de ses difficultés. Et moi, je ne crois pas à la démocratie qui établit l'anarchie. Dans la phase où il faut affronter des difficultés énormes, il faut que les gens se mobilisent et que les structures soient capables d'organiser l'effort, d'utiliser efficacement et rationnellement les moyens et de faire respecter la discipline ainsi que la productivité dans le travail.

El-Kenz : Mais, il ne s'agit pas de la démocratie au sens « Solidarité », parce que, si on prend la réflexion sur la GSE, dans le système anglo-saxon, c'est au niveau des ateliers qu'il y a des délégués ouvriers : c'est ce qu'on appelle les « shop stewards »...

Abdesselam : Ça, c'est le système anglo-saxon.

El-Kenz : Il aurait marché en Algérie. L'ouvrier algérien est analphabète, mais il sait ce qui se passe au niveau de l'atelier, alors qu'il ne sait pas ce qui se passe au niveau des comptes économiques. D'ailleurs, les délégués des travailleurs dans les ATE sont complètement à côté de la gestion des unités.

Abdesselam : Ah ! la majorité, c'est des chauffeurs, des balayeurs... des ouvriers de faible qualification. Quand on définit la responsabilité d'une ATE et qu'on voit sa composition, il y a un décalage énorme ; mais, que veux-tu faire ? A un moment donné, j'ai voulu organiser des cours à Boumerdes, dans le cadre de

l'INPED, pour leur donner des rudiments de comptabilité, de gestion, etc. pour qu'ils puissent discuter avec la direction. Le développement, c'est un ensemble. Le politique ne s'est pas mobilisé pour le rythme et les techniciens ne pouvaient pas faire cela. Quand on vous envoie tel wali, analphabète ou presque, pour traiter avec lui de l'installation d'une usine de camions à Sétif ou à Tiaret, c'est une catastrophe !

Bennoune : D'abord, l'ouvrier à l'usine ramène plus de 50% de ses problèmes de l'extérieur. S'il était pris en charge par sa municipalité, s'il participait politiquement dans sa municipalité, il saurait que c'est un système qui défend plus ou moins ses intérêts. Au niveau de sa municipalité, au niveau de son logement, de son transport, du système global. On passe au Parti : qu'est-ce qu'ils font ces gens-là? Rien ! Au contraire, tout ce qu'ils font c'est pour démobiliser. On passe maintenant aux administrations : chef de daïra, wali, commissaire du Parti, commissaire de police, gendarme, etc. Quand je dis le politique, c'est tout ça mis ensemble. Maintenant, on revient aux technocrates. Au fond, je ne les défends pas ; mais, ce n'est pas leur fonction de mobiliser politiquement cet ouvrier.

El-Kenz : Oui, mais comme on discute de l'industrialisation, on prend comme point de mire le groupe des industrialistes, qui était le facteur actif du développement de l'Algérie. On n'attendait rien du gendarme ou du bonhomme du Parti.

Abdesselam : Mais, les *industrialistes,* comme vous dites, ne se sont pas contentés d'acheter des machines ! On a essayé de former des gens. Pratiquement, chaque contrat comporte 10 ou 15% de dépenses pour la formation, à l'extérieur et à l'intérieur. Les envois à l'extérieur concernent aussi bien les ingénieurs, les gestionnaires que les ouvriers. On a fait un effort sur le plan interne. On a lancé les instituts de technologie. Le ministère de l'Industrie et de l'Energie a lancé six instituts de formation supérieure avec un effectif dépassant 12 000 élèves, ingénieurs et techniciens supérieurs. Nous en avions programmé deux ou trois autres, mais on nous a freinés. On a envoyé des ouvriers et des étudiants, par centaines, se former à l'étranger. Nos instituts étaient ouverts aux jeunes issus des milieux populaires, particulièrement ceux dont la scolarité s'était interrompue. Des cours spéciaux étaient organisés pour relever leur niveau général et les adapter à des études techniques.

On a lancé, pour la formation professionnelle sur le site, des ateliers qu'on a voulu généraliser avec le projet des 100 000

postes. Mais, là aussi, on nous a coupé les bras. On a voulu créer des conditions de vie adéquates pour les ouvriers en organisant des loisirs pour eux et pour leurs familles ; on nous a accusés de favoriser la constitution d'une nouvelle classe de privilégiés. Alors que l'ouvrier, dans une usine, ce n'est pas le laboureur qui vit dans un domaine agricole et travaille au grand air ! le travail à l'usine est un véritable abrutissement : l'ouvrier doit se lever à cinq heures du matin pour être à huit heures à son poste. Le soir, il lui faut deux ou trois heures pour rentrer chez lui et ça recommence tout le temps. Cet ouvrier-là, il lui faut des loisirs ; il faut qu'il puisse passer ses vacances tranquillement. Il faut également qu'il puisse régler ses problèmes administratifs.

Lorsque j'ai voulu créer des secrétariats sociaux dans les entreprises pour régler les problèmes administratifs des ouvriers, on m'a dit : « *Non ! Maintenant tu veux faire le travail des maires...* » On a voulu créer des logements près des lieux de travail, on m'a dit : « *Non ! Qu'est-ce que c'est que ces ouvriers-là ? On investit pour donner à chacun d'eux un emploi – 15, 20 ou 30 millions –selon les usines et, maintenant, il faut, par-dessus le marché, lui donner un logement et un centre de santé ? Ça, c'est la création d'une classe nouvelle.* » Ce sont des réponses qui m'ont été opposées au cours des discussions sur la charte.

Si on avait pu régler tous ces problèmes-là, on aurait pu avoir, autour des usines, de véritables communautés humaines organisées différemment. A ce moment-là, quand leurs problèmes sont réglés, on peut leur faire des conférences, les éduquer et, ensuite, les attacher à leur travail en les libérant de toute une série de soucis matériels, en les rendant plus disponibles pour le perfectionnement et la formation dans le travail. Mais, quand ils se heurtent à des problèmes, ils attendent et attendent. Ils s'énervent et, un beau jour, ils partent. L'homme qui dort à huit, dans une pièce, et court le matin pour aller à son travail, arrive à l'usine déjà énervé ! Et ça, ce ne sont pas les *industrialistes* qui n'y ont pas pensé. On n'a pas, simplement demandé. On a fait des rapports, on a présenté des projets, on a avancé des propositions et on a réalisé des opérations qu'on nous a reprochées. On a été amené à faire un certain nombre de choses pour pallier aux exigences les plus pressées. Et même cela, ils n'en n'ont pas voulu.

Les sociétés nationales ont été attaquées pour gaspillage, dépenses *dispendieuses et inutiles*, etc. parce qu'on trouve que tel centre de santé est bien organisé et convenablement équipé ; qu'on trouve des

colonies de vacances chez les entreprises et que l'on repère, parfois, des tentatives de construction de logement... sans parler du transport, qu'on veut supprimer maintenant, et des cantines.

Et, pourtant, répétons-le encore, aucun de ceux qui prétendent toujours parler au nom des travailleurs ou faire écho à leurs préoccupations ne s'est élevé contre ceux qui nous ont attaqués et nous attaquent, en raison de ce que les entreprises industrielles ont fait en faveur des travailleurs.

Mais, revenons aux problèmes des contrats, au fameux transfert de technologie. Il ne faut pas considérer celui-ci uniquement comme le fait d'apprendre à faire une pièce ou une opération sur le plan technique. La technologie, c'est aussi bien la fabrication des produits que le type d'organisation de l'entreprise ou de l'unité ou que le type de comportement qu'on doit avoir dans le travail.

C'est une chose qu'on a demandée au donneur de licence, à celui qui assume la responsabilité de construire l'usine avec nous, de nous apporter, c'est-à-dire de nous prêter son concours pour transférer, dans notre propre milieu, les réflexes, les méthodes, la manière d'être dans le travail qui existent chez lui. Pour apprendre un métier dans le cadre d'une industrie, il y a l'ouvrier auquel il faut tout simplement se contenter d'apprendre à faire le geste qu'il doit accomplir, dans le cadre d'une opération à l'intérieur de laquelle on a séparé les gestes et les fonctions. Mais, à partir d'un certain niveau, il ne suffit pas de connaître l'opération à exécuter ; il faut qu'on ait une idée de l'ensemble au sein duquel le travail que l'on doit faire est inséré. C'est l'objet des stages que font les ingénieurs et les ouvriers à l'étranger, quand on les envoie dans une usine similaire à celle que nous voulons réaliser ; ou bien, quand on fait venir des assistants techniques ou des ouvriers spécialisés occuper des postes de travail au sein de nos usines, parmi nos travailleurs, pour les guider dans leurs tâches. Parce qu'il y a un certain nombre de choses qu'on ne peut pas trouver dans les cours ou les manuels. C'est en voyant l'autre travailler qu'on apprend. Même à l'intérieur d'une usine, les choses se passent un peu comme dans l'artisanat. Il arrive un moment où le transfert de technologie ne peut se faire que d'homme à homme.

Et là, on retrouve toutes les difficultés de l'environnement. Il y a actuellement, cette campagne contre l'assistance technique étrangère. Mais, les gens qui ont lancé ou inspiré cette campagne savaient ce qu'ils faisaient. Ils ont empêché l'opération d'apprentissage du mode de travail industriel, par nos ouvriers et par nos

cadres, de se poursuivre et, en fin de compte, de réussir. On raconte que des ouvriers algériens ont remplacé valablement des techniciens étrangers invités à retourner chez eux ; mais, ça dépend de ce sur quoi ils les ont remplacés. Ils les ont peut-être remplacés sur des choses qu'ils ont déjà apprises. Mais, il y a tout ce qu'ils n'ont pas encore appris et qu'ils ne trouveront pas tous seuls. L'apprentissage d'un métier et, à plus forte raison l'assimilation de ce qui a trait à la technologie, est une question de temps. Le facteur temps est essentiel et on ne peut ni en faire l'économie, ni le contracter inconsidérément.

Par exemple, le problèmes des pannes, celui des dysfonctionnements entre les différentes machines ou les différents organes d'une usine : l'assistant technique étranger, quand il a été bien choisi, quand il connaît son métier grâce à l'expérience – même s'il n'a pas de diplôme –, sait pressentir la panne, en retrouver rapidement la source, lorsqu'elle se produit ; de même qu'il sait comment remettre en ordre un mécanisme déréglé. Parce que, pour lui, il s'agit là de choses vécues, qu'il a eu à connaître et à traiter plus d'une fois. L'ouvrier et le cadre algériens, eux aussi, sont capables de faire comme l'assistant technique étranger. Mais, faut-il encore qu'ils aient eu l'occasion de rencontrer, concrètement, des difficultés sur le terrain et d'apprendre comment elles sont éliminées. Et cette occasion, c'est le temps qui la donne, de la même manière qu'un médecin n'apprend véritablement son métier qu'en voyant des malades et en observant comment ils sont pris en main, examinés et soignés par ses maîtres, par ses aînés dans la profession. Mais, là aussi, pour que cette possibilité lui soit donnée, faut-il encore attendre que les patients, qui lui serviront, en quelque sorte, d'objets d'études, tombent malades, à moins de considérer, pour accélérer sa formation, qu'il faut rendre malades les gens sur lesquels il aura à exercer ses études. Il en est ainsi dans l'entreprise.

Autrement dit, c'est à l'occasion des pannes et des divers incidents qui se produisent dans la marche d'une usine que le cadre et l'ouvrier algériens apprennent comment on vient à bout de ces pannes et de ces incidents, grâce à la présence de l'assistant qu'ils doivent voir opérer et veiller à ce qu'il n'opère pas en leur absence. Mais, en attendant que ces pannes ou ces incidents se produisent, l'assistant technique peut donner l'impression de ne rien faire, de n'être utile à rien. A moins, là encore, de mettre en panne les usines de propos délibéré, ce qui serait absurde et même sans

aucune utilité, car l'intérêt réside, de ce point de vue, dans les pannes dues à des causes imprévues. Il faut une période de temps suffisamment probante pour que ceux qui apprennent le métier de faire marcher une usine, d'en diriger l'exploitation, aient eu la possibilité d'en comprendre les arcanes, les aspects inattendus de son fonctionnement ; en un mot, qu'ils découvrent tous les secrets du métier.

Si on a rencontré, à ce sujet, des difficultés venant de l'extérieur, il y a aussi les difficultés internes. Un ouvrier algérien, face à un ouvrier étranger venu pour lui apprendre son métier, ne comprend pas pourquoi ce dernier le commande ! Mais, enfin ! Il y a, dans le métier, des astuces personnelles, qu'on ne trouve pas dans les manuels, mais qu'on apprend auprès du technicien étranger ! Il faut savoir manipuler celui qui est chargé de vous former pour qu'il vous passe son métier, car tous les hommes sont jaloux de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils pensent détenir comme une part de leur personnalité ; c'est humain ; c'est naturel. Mais, pour pouvoir amener les travailleurs à adopter cette attitude, on retrouve le rôle du politique et du niveau de civilisation car, en vérité, à travers les controverses sur la maîtrise de la technologie, y compris l'aspect maîtrise de la gestion qui en est une partie intégrante, on touche à un problème de révolution culturelle. En un mot, on arrive, là, à quelque chose qui dépasse l'aspect purement technique ou technicien de ce qu'on appelle la technologie : c'est le savoir-faire qui est un concept qui, à la fois, englobe et dépasse la technologie pour toucher à l'homme lui-même, à son comportement.

Le directeur est peut-être défaillant, mais il ne peut pas tout faire. Il aurait dû être relayé, dans sa fonction, par tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, exercent de l'influence. Or, le syndicat ne se mobilise pas pour ce genre de choses. Il se mobilise pour contrer la discipline, en s'opposant aux sanctions qu'elle entraîne, pour les heures supplémentaires, les licenciements, la sortie du travail, le mouton de l'Aïd ; mais non pour inciter les gens à se plier aux exigences qui leur permettront d'apprendre leur métier. Il n'y a pas eu cette action. On considérait que c'était au directeur de tout faire et, encore, on lui tapait dessus. Le syndicat, c'est pour défendre l'ouvrier contre le directeur. C'est un état d'esprit qui résulte de la manière dont le politique a conçu cette affaire-là. Et le politique voyait, dans ceux que vous appelez les *industrialistes*, des concurrents pour le pouvoir. (*rires*).

Pour en finir avec ce sujet, il serait erroné de croire que le recours

aux contrats *clef en main* ou *produit en main* soit un palliatif à des moyens qu'on n'a pas pu créer chez nous pour des raisons sociologiques ou politiques, etc. Prenez garde à la confusion !

Même en admettant que les conditions les plus favorables auraient été réunies chez nous pour le transfert et la maîtrise de la technologie, le recours à des contrats avec l'étranger, sous la forme du *clef en main* et du *produit en main*, serait demeuré une étape par laquelle nous devrions nécessairement passer pour acquérir la technologie et ce qui l'accompagne. Les conditions dans lesquelles vous vivez ou dans lesquelles vous travaillez peuvent influer sur votre disponibilité à apprendre, sur votre capacité d'assimilation, mais elles ne peuvent pas, à elles seules, faire que votre ignorance se transforme miraculeusement, soudainement, en savoir et que de novice vous deveniez un travailleur expérimenté, émérite ou, tout simplement, connaissant son métier. Rien ne vous dispense de commencer par apprendre, auprès des aînés, ce que les autres ont inventé et réalisé avant vous, à moins de se mettre à réinventer la poudre !...

Notes

8 – INELEC : Institut national de l'électricité et de l'électronique.

9 – INIL : Institut national des industries légères.

10 – COFEL : Coopérative de commercialisation des fruits et légumes.

11 – OFLA : Office national des fruits et légumes d'Algérie.

12 – CAPCS : Coopérative agricole polyvalente de service.

13 – Le groupe d'Oujda est constitué principalement de Boumediène, Médeghri, Bouteflika, Ahmed Kaïd, Belkacem Cherif…

14 – Chabou, ancien officier de l'armée française. Il rejoint l'ALN des frontières. Membre du comité de la zone nord (1960-1962). Après l'indépendance, il devient secrétaire général du ministère de la Défense (1962-1971). Membre du Conseil de la Révolution (1965-1971). Meurt dans un accident d'hélicoptère en 1971.

15 – Abdallah Belhouchet, sous-officier en Indochine. Démobilisé en 1955, il rejoint l'ALN et devient officier de la base de l'Est (région de Souk Ahras). Condamné en 1958, il sera amnistié après février 1960. Envoyé à la frontière malienne. Promu colonel en 1968 et chef de la première région militaire. Membre du Conseil de la Révolution (1965-1979). Membre du Comité central du Parti du FLN (1979). Inspecteur général de l'ANP et membre du Bureau politique.

16 – Mohammed Salah Yahiaoui, étudiant de l'Institut Ibn Badis de Constantine. Il rejoint l'ALN en 1955-1956. Promu commandant, membre du conseil de la wilaya I. Après 1962, il reste dans l'ANP. Il sera membre du Conseil de la Révolution (1965-1979). Promu colonel en 1968. Directeur de l'école militaire de Cherchell. En 1977, Boumediène le nomme responsable de l'appareil du Parti du FLN. Membre du Comité central et du Bureau politique de 1979 à 1980 et coordinateur national de l'appareil du Parti.

17 – Ahmed Draïa, ancien militant du MTLD. Il rejoint l'ALN. Promu officier de la base de l'Est. Arrêté dans *l'affaire Lamouri*, il sera libéré et envoyé à la frontière malienne en 1960. Après 1962, il devient directeur des Compagnies nationales de sécurité (1963). Directeur général de la Sûreté nationale (1965-1976). Membre du Conseil de la Révolution (1965-1979). Ministre des Transports. Membre du Bureau politique. Ambassadeur. Décédé en 1988.

18 – IAP : Institut algérien du pétrole.

19 – INH : Institut national des hydrocarbures.

20 – INGM : Institut national de génie mécanique.

21 – APN : Assemblée populaire nationale.

22 – Mohand Saïd Mazouzi, militant du PPA. Arrêté en 1945, il ne sera libéré qu'à l'indépendance. Membre du Comité central du Parti du FLN (1964-1965) Préfet de Tizi-Ouzou, ministre du Travail, puis des Anciens moudjahidine. Membre du Comité central et du Bureau politique (1979).

23 – INPED : Institut national de productivité et de développement.

24 – ATE : Assemblée des travailleurs de l'entreprise.

25 – GSE : Gestion socialiste des entreprises.

26 – ORP : Organisation de la résistance populaire.

27 – PAGS : Parti d'avant garde socialiste (ancien PCA).

28 - Slimane : Ahmed Kaïd

29 – ATU : Assemblée des travailleurs de l'unité.

Quatrième partie

LA QUESTION DE L'ÉTAT

I

L'intérieur du pouvoir

El-Kenz : Après le coup d'Etat, on vous fait appel. Vous mettez en place un modèle de développement qui va jusqu'à l'an 2000. Vous commencez à réaliser cette industrialisation, les nationalisations et la mise en place de sociétés nationales, etc. et on dirait que vous faites cela contre eux...

Belaïd: En effet, cela paraît aberrant !

Bennoune : Essaie d'expliquer, car cela paraît contradictoire.

El-Kenz : Concrètement, quelle était votre place au sein du Conseil de la Révolution ; par rapport au Conseil de la Révolution qui vous a fait appel...

Abdesselam : C'est une explication que je me donne à moi-même et que je donne à ceux qui me posent la question. Elle peut être rejetée, critiquée ; mais je considère cette explication comme valable, parce que je l'ai vécue. Il faut avoir vécu les problèmes pour sentir... (*ton aigri*) un certain nombre de choses.

Alors, la première raison c'est que, dans tout organisme humain, il y a toujours des histoires de personnes qui interviennent. Donc, le fait d'appartenir à un même pouvoir n'exclut pas, qu'au sein de ce même pouvoir, il y ait des rivalités, de la jalousie avec d'autres personnes, qui profitent de leur position pour vous créer des ennuis. Ça existe ; c'est humain !

Et puis, je crois que nous étions... euh... euh... dans un pouvoir – et nous sommes encore dans un pouvoir – où, du point de vue du chef, du point de vue de celui qui détient le pouvoir en dernier ressort, il n'y a pas intérêt à ce que tout *s'harmonise*... il faut qu'il y ait des contradictions pour que le chef puisse connaître, puisse diriger, ne pas être dépassé... il ne faut pas que, sous son autorité, il y ait des ententes qui l'excluent, qui le court-circuitent, sinon le chef, en haut, finit alors par ne plus rien avoir à diriger. Donc, tout

pouvoir a une stratégie qui fait en sorte que, sous son autorité, les choses ne soient pas toujours en harmonie, pour qu'au moment où des conflits éclatent, il soit saisi. C'est un peu le principe du *diviser pour régner*. Donc, quand tout va bien, cela veut dire que tout ne va pas bien pour le pouvoir (*rires*). Il faut que ça aille un peu mal pour que le pouvoir puisse intervenir. C'est un mal, donc, que toute stratégie de pouvoir cherche, au moins, à entretenir. Quand le stratège est sage, ça va. Mais, quand le stratège n'est pas sage, évidemment, cela peut aller très loin dans la dégradation des choses et aboutir même à la décomposition irréversible du système en place.

Donc, par conséquent, ce qu'on disait, c'est qu'avec les nationalisations, la création des sociétés nationales, le lancement de l'industrialisation qui s'est traduit par la mise en place de *structures importantes*, de *collectivités importantes* – Annaba, par exemple, 20 000 travailleurs organisés : Sonatrach, 120 000 travailleurs, etc. – tout cela ce sont des collectivités qui se rassemblent, qui s'unissent, qui forment des entités et qui engendrent, donc, de la force. Et tout cela était sous l'autorité du ministère de l'Industrie et de l'Energie.

On présentait, ainsi, le ministre de l'Industrie comme un empereur qui contrôlait un empire de plus en plus grand et de plus en plus puissant. Alors, on disait : « *Ça va devenir un Etat dans l'Etat, un pouvoir contre un pouvoir* » et ainsi de suite. Et donc, « *il faut essayer, de l'intérieur, de lui créer des difficultés, de monter des gens qui le contrent, des gens qui se sentent en mesure de le contrer...* » Il y en avait même qui disaient : « *Il va prendre le pouvoir* ». On disait n'importe quoi ! Il y a eu, peut-être, de la part de certains membres du Conseil de la Révolution, une plainte dans ce sens-là et le Président laissait faire... Et puis, les autres, ceux qui veulent nuire, à tort ou à raison, exploitaient un peu cette situation.

Mais, ce qui me semble être la raison principale – en dehors des histoires de jalousie, de rivalité, de conflits de compétence, des réactions subjectives de certains éléments – , c'est qu'à l'intérieur du régime, on se trouvait presqu'en face d'un système pénétré par un phénomène d'enkystement de type Mafia ! Quand on est responsable d'un secteur comme l'industrie, qui engage d'énormes intérêts, évidemment ça suscite beaucoup de convoitises et beaucoup de gens voulaient en tirer profit. J'ai eu l'occasion de vous parler de la manière dont on pouvait tirer des profits.

Comment on profite ? Vous avez d'abord les intermédiaires. Les compradores qui veulent être un peu les mandataires des grosses sociétés étrangères et faire en sorte que, sur chaque contrat conclu, ils aient leur pourcentage et, pour qu'ils aient un pourcentage, il faut qu'il y ait, forcément, une complicité au sein du système. C'est-à-dire qu'il faut que ces individus montrent qu'ils ont assez d'influence au sein du Pouvoir ou bien auprès du Pouvoir pour influer sur le cours d'une affaire. Ce qui nécessite des appuis au sein du système. Et si vous vous opposez à ce genre de choses, et si vous désirez que les choses fonctionnent normalement, vous devenez un *adversaire*. Ou bien vous marchez – et vous avez la paix nécessaire – ou bien vous voulez marcher selon certaines règles – et vous contrez les appétits de certains. Alors, vous devenez un ennemi à abattre.

Une autre manière de profiter. Dans tel secteur, il y a une série de gens qui veulent profiter tout autour. En dehors des compradores, il y a des gens qui voulaient devenir des fournisseurs. Des fournisseurs qui, évidemment, veulent trouver un marché facile. Fournisseurs de sociétés nationales. Je prends un cas des plus rudimentaires. La Sonatrach, qui se trouve dans le Sud, est la plus grande société hôtelière d'Algérie, puisqu'elle a à héberger plus de 20 000 travailleurs sur ses chantiers et ses champs de production. Ils sont ravitaillés tous les jours. L'approvisionnement de cette population, en viande, ce sont nos bouchers !... nos bouchers, avec Sonatrach, ont un marché garanti (*rires*). Ils ne se cassent pas la tête ! Vous n'avez qu'à visiter les installations hôtelières de Sonatrach et vous vous rendrez compte de la situation... j'ai combattu cela comme j'ai pu. Visitez un magasin d'une cantine Sonatrach et vous verrez quelles marchandises vous y trouverez et quelles étiquettes il y a sur les boîtes et sur les produits. Alors, quand vous incitez les entreprises à acheter au secteur national et non au privé..., je vous laisse imaginer les réactions que cela suscite.

Auparavant, la plupart des sociétés pétrolières, Sonatrach y compris, concédaient l'hébergement de leurs travailleurs à des sociétés privées. J'ai amené la Sonatrach à s'organiser elle-même pour cet hébergement. Inutile d'insister sur l'hostilité, pour ne pas dire plus, que cela m'a valu de ne pas laisser un marché aussi lucratif de 20 000 personnes à héberger à des sociétés privées, qui étaient étrangères du reste, mais associées, sous différentes formes, à des Algériens. On trouve peu d'Algériens pour développer

l'industrie hôtelière en Algérie ; mais, ils sont légion ceux qui veulent s'accaparer la plus grande et la plus juteuse entreprise hôtelière de chez nous, la Sonatrach, avec évidemment, un coefficient de remplissage à 100%, c'est-à-dire un marché garanti et un risque nul sur le dos de Sonatrach qu'on accuse, par ailleurs, de ne pas faire de bénéfices sur certaines de ses activités ou d'avoir une rentabilité insuffisante sur les hydrocarbures.

Certaines personnes à l'époque, et d'autres encore aujourd'hui, soutiennent qu'une entreprise comme la Sonatrach doit se consacrer à sa tâche essentielle : produire du pétrole et du gaz et ne pas s'embarrasser et s'encombrer de gestions superflues que d'autres pourraient et seraient prêts à assurer plus efficacement, à sa place et pour son compte. A suivre ce raisonnement, on pourrait finir pas se demander en quoi consiste la production du pétrole et du gaz. Comme si héberger les ouvriers qui travaillent dans les champs pétroliers ou bien ouvrir des pistes pour les appareils de forage, ce n'étaient pas des actions participant à la production du pétrole et du gaz.

Du reste, pour ceux qui aiment toujours se référer à ce que font les Français ou les autres étrangers, je rappellerais qu'en Algérie, avant les nationalisations de 1971, nous avions deux grands groupes pétroliers opérateurs français ou à forte participation française : la CFP(A) et la REPAL, filiale de l'ex-BRP, devenu ERAP.

REPAL avait pour règle de sous-traiter beaucoup des activités qui concouraient à l'accomplissement de sa mission de prospection et de production d'hydrocarbures : hébergement, maintenance, ouverture de pistes, etc. Par contre, CFP(A) faisait pratiquement tout par elle-même ; elle fonctionnait avec un système fortement intégré sur le plan interne. Eh bien, c'était une chose bien connue : CFP(A) avait le meilleur prix de revient par rapport à REPAL, autrement dit, elle affichait le résultat de plus performant sur le plan de la gestion, alors que les deux sociétés travaillaient sur les mêmes champs, c'est-à-dire dans des conditions identiques. Donc, si on veut nous situer par rapport aux Français, nous avons choisi chez eux le meilleur exemple, celui de la CFP(A), qui se chargeait elle-même de toutes les activités concourant à son action de production.

On ne peut mieux souligner l'inanité de certains arguments utilisés aujourd'hui contre nous. En vérité, ce ne sont que des alibis pour masquer des préoccupations d'un autre genre, d'un genre moins avouable.

Car, nous avions également retrouvé, dans la pratique des sociétés étrangères installées au Sahara, des exemples de ce que certains voulaient voir se faire par la Sonatrach, surtout après les nationalisations : ainsi, l'une de ces sociétés étrangères faisait assurer la maintenance des équipements installés sur ses champs et de son matériel par sous-traitance à une société privée appartenant à la famille de son président directeur général ! Des opérations de ce genre pullulaient autour des activités des sociétés pétrolières françaises en Algérie. Après les nationalisations, beaucoup d'Algériens souhaitaient prendre le relais des sous-traitants Français qui travaillaient pour les sociétés pétrolières et faire, ainsi, de la Sonatrach une vache à lait pour leur enrichissement. J'ai eu à connaître des heurts très rudes avec certains d'entre eux.

Autre exemple. Un jour, je suis entré dans une usine de chaussures. J'ai constaté que les semelles utilisées n'étaient pas fabriquées dans l'entreprise ! ça venait d'un privé ! donc, un privé qui fournit la SIAC à l'époque - actuellement la Sonipec - en semelles ! La chaussure qui sort est une chaussure Sonipec. Quand elle est vendue, c'est OK, mais, quand elle reste invendue, c'est la Sonipec qui souffre du stockage des semelles, puisque le privé qui a fourni ces semelles a été payé. La colle pour coller les semelles, c'est aussi un privé qui la fournit ; d'où situation identique... La même chose pour ceux qui fournissent l'emballage. Pourtant, les boîtes à chaussures, ce sont des boîtes rudimentaires ! Idem pour ceux qui fournissaient les boîtes pour les pâtes alimentaires. Le prix des produits alimentaires est, certes, réglementé. Mais, pour celui qui fournit les accessoires, il n'y a pas de limites !

Un nouvel exemple : un appareil de forage au Sahara. Avant d'installer l'appareil, il faut faire une piste d'un à dix kilomètres à travers le désert pour que les camions et le matériel puissent passer... Eh bien, cette piste était faite par des sociétés privées ! Pour la Sonatrach qui a foré, si elle trouve du pétrole, c'est un profit ; mais, si elle ne trouve rien, c'est une perte pour la société nationale ! Tandis que le privé qui a fait la piste, quel que soit le résultat, il est gagnant. Alors, je me suis élevé contre ça, en leur disant : « *Vous faites des centaines de forages et vous n'êtes pas capables d'organiser une petite structure au sein de votre entreprise pour s'occuper de la construction de ces pistes !* »

J'ai commencé à m'adresser à toutes les sociétés nationales pour leur demander de cesser de devenir des rateliers pour tous ces rats qui viennent manger de l'extérieur. La même chose pour les autres

cas... J'allais dans les magasins de matières premières des entreprises et leur demandais : « *Qui vous donne ceci ; qui vous donne cela ?* » Et, à partir de là, évidemment, les autres – les fournisseurs privés privilégiés – ont réagi violemment en disant : « *il veut nous enlever notre pain !* » Tout ce monde-là, ces gens-là, ces privés, sont au même titre que les compradores ou les commissionnaires... des gens qui ont des liaisons dans les appareils du pouvoir.

Ils ne prennent aucun risque, alors que nous, nous supportons toutes sortes de charges. Résultat : nos entreprises n'ont pas toujours des bilans brillants à la fin de l'année, alors que les privés se portent bien. Mais, lorsqu'on examine de près la situation de ce privé, on se rend compte, qu'au niveau de ses activités, il y a une offre pour deux demandes ; une véritable rente de situation ! Et *l'Etat doit investir et doit créer*, ainsi, les conditions qui permettront l'éclosion de l'entreprise privée qui engrange tout.

Tous ces intérêts ont été bousculés. Ceux qui étaient déjà installés ont été bousculés et ceux qui auraient voulu s'installer et qui attendaient les occasions qu'allaient offrir les investissements d'Etat ont été déçus. Aussi, quand nous avons parlé de cette politique d'intégration à l'intérieur du secteur d'Etat, évidemment, on s'est mis sur le dos tous les privés qui voulaient profiter de cette situation... Ce privé nous disait : « *Pourquoi créez-vous une industrie textile, alors que nous en avons, nous, une ; laissez-nous seuls. Là où nous sommes, l'Etat ne doit rien faire !* » C'est-à-dire : « *laissez-nous un monopole de fait !* » Par exemple, dans la confection : « *laissez-nous la couverture.* » Pas de développement de la confection, pas de développement de certaines activités du textile... par les sociétés nationales. A un moment donné, on disait que le privé était plus *efficace* que le secteur d'Etat. Aujourd'hui, je ne sais si vous êtes au courant, beaucoup d'industriels privés du textile se reconvertissent... Quand la Sonitex s'est organisée, elle s'est révélée capable de vendre un produit de qualité à un prix acceptable ; ce qui fait que le public se dirige vers la Sonitex. Et le privé, aujourd'hui, ne trouve plus son compte. Il ne trouvait son compte que lorsqu'il était seul sur le marché et y faisait la loi. Mais, quand le secteur d'Etat est entré dans le marché, il ne les a pas éliminés ; il leur a seulement enlevé l'immense rente dont ils bénéficiaient. Dès lors que le privé perd cette rente dans une branche déterminée, il n'est plus intéressé à y rester.

Encore un autre exemple plus significatif. A la fin des années

1960, un de nos compradores, bien connu aujourd'hui sur les places internationales, initie la réalisation d'une usine en association avec d'anciens moudjahidine. Avec cette usine, il se destinait à être l'unique fournisseur de deux grands organismes de l'Etat dont l'un relève de l'industrie. Ces deux organismes à eux seuls suffisaient à l'absorption de la quasi-totalité de la production de l'usine en question. Or, dans le cadre du programme de réalisations industrielles que nous avions proposé pour le plan triennal 1967-1969, nous projetions de construire une usine analogue à celle initiée par le compradore en question. Aussi, avait-il agi pour obtenir du gouvernement l'annulation du projet présenté par le ministère de l'Industrie, sous prétexte qu'il fallait économiser les ressources de l'Etat. En réalité, pour lui éviter d'affronter un concurrent et pour se réserver l'exclusivité d'un marché garanti et juteux. Parce que j'avais refusé de me plier à ses prétentions, je m'étais heurté à l'hostilité de quelques collègues du gouvernement, tout particulièrement après que Boumédiène eut tranché en faveur de l'industrie, en disant qu'il ne laisserait pas un privé détenir une position monopolistique sur le marché intérieur, surtout comme fournisseur unique d'organismes de l'Etat servant deux larges secteurs, l'un relevant de la production et l'autre de la consommation.

Cela m'avait valu de multiples difficultés dans l'accomplissement de ma tâche, sous forme de blocages de toutes sortes. Bien plus, lorsqu'il avait constaté qu'il n'avait pas réussi à obtenir du gouvernement l'élimination du projet concurrent du sien, en raison de l'attitude de Boumédiène, le compradore en question eut recours à un autre stratagème pour nous bloquer. Il fit pression sur les fournisseurs européens des équipements destinés au type d'usine à propos de laquelle nous nous affrontions. Il essaya d'abord de se faire attribuer par ces fourniseurs un contrat de représentation exclusive pour l'Algérie en ce qui concerne la vente de leurs équipements de manière à empêcher la société nationale industrielle, dont il redoutait la concurrence, d'acquérir les machines nécessaires à la réalisation de son usine. Il a fallu mettre en jeu tout le poids de l'intervention de notre Etat pour amener ces fournisseurs à ne pas suivre ce compradore.

En définitive, les deux usines ont été réalisées, celle initiée par le ministère de l'Industrie étant d'une capacité légèrement plus grande que sa concurrente privée et couvrant une gamme de produits plus étendue. Pendant quelques années, elles fonctionnèrent concurremment.

Puis un jour, les anciens moudjahidine, qui s'étaient associés au fameux compradore, vinrent me demander de faire racheter leur usine par notre société nationale dont ils étaient les concurrents. Ils m'apprirent que le compradore qui avait été le promoteur de l'usine à laquelle ils étaient associés les avait quittés. Ils m'affirmèrent qu'il s'était fait verser, par les fournisseurs des équipements qu'ils avaient acquis en association avec lui, des commissions substantielles qui se seraient étendues même, selon leurs dires, aux pièces de rechange achetées pour le fonctionnement de l'usine. Des commissions empochées par ce compradore à son profit exclusif et au détriment de ses propres associés privés. Ces derniers m'avaient indiqué que des commissions étaient également versées sur les équipements achetés par notre société nationale ; mais ils ne purent m'en fournir la preuve. Nos fournisseurs de leur côté, interrogés par nous, assurèrent n'avoir jamais versé de commissions sur les équipements qu'ils nous avaient vendus.

Voilà le genre de prédateurs auxquels nous eûmes à nous heurter et qui continuent probablement encore à écumer, au détriment de notre économie. Ils n'épargnent même pas les autres personnes privées qui se laissent entraîner dans leurs affaires.

Donc, au fur et à mesure que je poursuivais l'action dans ce sens-là, j'augmentais le nombre de mes ennemis et ceux dont les appétits n'étaient pas satisfaits...

Et, bien sûr, cette haine, cette opposition me sont revenues sous une autre forme, à travers les appareils, à travers les gens qui, au sein de ces appareils, épousaient leurs points de vue et qui, à un moment donné, avaient considéré que je pouvais être leur allié... De la même manière que les Français ont pensé, naguère – parce qu'à un certain moment donné, j'ai estimé utile de coopérer avec la France –, que j'étais un allié de la France.

Enfin, il y a une autre raison : c'est l'orientation politique du régime sur le plan international.

Ça, c'est pour répondre à votre pourquoi ! Ce sont des explications que je me donne à moi-même et dont je suis convaincu. En dehors des premières raisons que je vous ai citées : la rivalité, les histoires personnelles, la technique du pouvoir pour créer des contradiction, etc., il y a, finalement, ce fait que le secteur industriel a suivi une ligne qui l'a amené à s'opposer, je ne dis pas au secteur privé, mais à beaucoup d'intérêts et d'appétits.

On a essayé d'interpréter notre attitude comme une hostilité

systématique à tout ce qui est privé... Non ! Elle est contre soit les compradores, soit les profiteurs ou les parasites du système - qui veulent avoir une place prédominante dans le secteur privé - mais, pas contre l'activité privée en tant que telle. C'est le fait de ne pas laisser le privé dans une situation de monopole et de l'empêcher de profiter par des moyens tels que les commissions, etc., cela, oui, je m'y suis opposé... Et aussi par le fait, qu'en engageant des nationalisations, on a pratiquement matérialisé la ligne socialiste... On a donné un support concret à la politique socialiste. Tout cela a contribué, donc, à susciter des hostilités qui se sont exprimées par des actions diverses. Chacun, par la position qu'il occupait, essayait de *gêner, de saboter, de nuire, de casser...* Et l'appareil du Parti, qui est le parti d'avant-garde, etc. – y compris l'UGTA – n'a pas échappé au courant pénétrant toutes les sphères et tous les milieux du pays pour en faire des vecteurs pour les menées déclenchées contre la politique socialiste et les réalisations qui la matérialisent et la confortent.

Bennoune : Mais, qui étaient ces gens-là ? Des membres du Conseil de la Révolution ? Etaient-ils nombreux ?

Abdesselam : Il y en a plusieurs. Il y en a même d'autres... Il y a eu des membres du Conseil de la Révolution, des ministres, mais aussi des membres de l'armée, du Parti, des gens qui auraient voulu que cette politique ne se lance pas... Suivant leurs souhaits, même si le Président voulait la faire, le responsable du secteur concerné aurait dû faire semblant de ne pas comprendre ou bien agir pour ne pas faciliter les choses. Voilà le rôle qu'on aurait voulu me voir jouer. Ce sont, là, des réflexions que j'ai entendues...

Bennoune : Est-ce que cette hostilité contre cette politique a abouti à une hostilité contre l'industrialisation?

Abdesselam : En définitive, c'est ce qui s'est produit. Bien que... contre l'industrialisation ? A un certain moment, ils étaient pour l'industrialisation, mais une industrialisation qu'ils auraient voulu voir se dérouler un peu en fonction de leurs appétits. Une industrialisation avec des compradores qui tournent autour, une industrialisation avec toute une série d'activités annexes qui leur profitent, une industrialisation qui laisse se développer un secteur privé parallèle sans le gêner, une industrialisation qui laisse tout le commerce de gros entre les mains du privé. Par exemple, ils disaient : *« Pourquoi enlever au privé le commerce de gros du*

textile ? » La Sonitex vendait, auparavant, presque toute sa production à une dizaine de personnes, à travers l'Algérie ! et ces dix personnes prenaient cette production et la répartissaient... à leur guise. Quand le petit privé, commerçant ou confectionneur, allait vers la Sonitex, elle le renvoyait, en lui répondant qu'elle avait vendu sa production à tel ou tel. Et ce petit privé se retrouvait entre les mains du grossiste qui achetait tout le textile de Sonitex.

Entre autres choses, par exemple, on m'a reproché d'avoir supprimé les grossistes du tabac. Il y avait, à l'époque des Français, des grossistes Algériens à Annaba, Constantine, Oran, etc. qui recevaient le tabac et le redistribuaient. Il s'agit d'une activité bien rémunérée et qui est, en réalité, une rente de situation, car l'écoulement du tabac ne pose aucun problème, surtout en Algérie où il n'y a pas de concurrence entre les marques. En donnant ce travail à la SNTA, on a récupéré le produit de cette rente au profit de l'entreprise.

D'autres grossistes existaient pour la farine et la semoule ! Imaginez un peu le cas de ceux qui vendent la farine en gros ; ils n'ont même pas besoin d'avoir un dépôt ! La farine va de la Sempac directement chez les boulangers et elle se vend ! Pas de problèmes de stockage ni de mévente ! Les gens mangent tous les jours. Le grossiste se contente souvent d'encaisser sa marge et ne se dote même pas de moyens de transport pour livrer sa marchandise. Idem pour la semoule qui va chez les petits commerçants. Quand nous avons organisé la Sempac, nous nous sommes dit pourquoi ne pas nous occuper de ce problème nous-mêmes, d'autant plus que lorsqu'il y a pénurie pour une raison quelconque, les critiques retombent sur la SN Sempac. Autant, donc, tenir nous-mêmes en main tout le circuit de la distribution et barrer la route aux spéculateurs. Sans compter que cette activité comporte une marge lucrative, qui permet à l'entreprise nationale de parer à des charges et à des contraintes qui lui sont imposées par ailleurs : marge de trituration bloquée, etc.

D'où l'idée, aujourd'hui en honneur, de séparer la production de la commercialisation, afin de casser les sociétés nationales et de leur enlever les avantages qu'elles gagneraient en valorisant elles-mêmes leur production.

Si je m'étais contenté de faire seulement des usines, sans me mêler d'autre chose, on m'aurait tressé des couronnes d'or et je serais, aujourd'hui, le roi de l'Algérie.

El-Kenz : Les hommes d'affaires semblent avoir joué un rôle important dans les difficultés rencontrées par l'industrie. Pouvez-vous nous dresser leur portrait.

Abdesselam : Ce que j'ai retenu des hommes d'affaires, d'une manière générale, c'est qu'ils ont tendance à considérer que, pour que leurs affaires marchent bien, il leur faut des appuis dans le pouvoir. Ils raisonnent, pratiquement, comme les petits citoyens qui, pour avoir un emploi, cherchent d'abord un appui dans une administration ou dans un ministère. Un tel a les épaules larges, entend-on dire souvent. C'est la même chose pour celui qui veut faire des affaires.

Parfois, les appuis recherchés dans les administrations servent, simplement, à accélérer le réglement de problèmes courants, ce qui n'est pas grave en soi. Mais, parfois aussi – et c'est fréquent –, on cherche à créer des liens organiques, matériels entre le monde des affaires et les hommes qui sont dans les appareils de l'Etat...

Pour m'expliquer, je vous donne un exemple. Quelqu'un – un responsable — était, une fois, en voyage à l'étranger quand, un beau jour, il voit une personne qu'il connaissait – une ancienne haute personnalité du FLN – arriver dans sa chambre d'hôtel. Ce visiteur avait pour lui un cadeau de grande valeur qu'il lui offrait à l'occasion d'un événement familial. Quand ce responsable a refusé, son visiteur a été froissé. Mais, le responsable en question, lui aussi, était froissé. Il savait que s'il avait accepté, il aurait retrouvé, le lendemain, son visiteur en face de lui, avec une demande quelconque de sa part.

Voilà comment ça commence. Il a tenté cela avec quelqu'un qui a refusé, mais j'imagine que ses semblables et lui doivent tenter ce genre de choses avec tout le monde. Alors, de proche en proche, les gens qui acceptent, qui marchent et qui croient se lier d'amitié, se retrouvent être obligés de rendre service. Parfois, ce n'est pas grave. Mais, ça peut aller plus loin... Jusqu'à rechercher des complicités de gens qui, dans les administrations ou dans les entreprises nationales, font du favoritisme, donnent des passe-droit ou deviennent même des compères et des complices dans certaines opérations, surtout lorsqu'il s'agit d'opérations dans lesquelles l'Etat est impliqué, soit comme fournisseur, soit comme acheteur. Et c'est comme ça que la corruption se répand.

Les hommes d'affaires ont également tendance à considérer que l'Etat ne doit pas les gêner, lorsqu'ils lancent une affaire. Par exemple, dans le domaine industriel, ils ne veulent pas que l'Etat

lance une affaire semblable à la leur ; ils n'aiment pas la concurrence, surtout celle de l'Etat. C'est le cas du promoteur de l'usine que nous avons évoquée précédemment.

Il y a, bien sûr, ceux qui travaillent à l'intérieur du pays, qui créent des entreprises ; ceux-là sont les moins nocifs et il suffit de les contenir, pour les amener à jouer un rôle positif. Ceux qui sont dotés de véritables qualités d'entrepreneurs, qui ont un esprit créateur et acceptent de prendre des risques, ont pris une part active et large à notre effort de développement. Ils ont su donner à notre économie des outils de réalisation et des fournitures appréciables. Ils ont bénéficié, à ce titre, de l'obligation faite aux partenaires étrangers des entreprises nationales industrielles de réserver la priorité aux services et aux fournitures d'origine locale. Beaucoup d'entre eux ont connu, de la sorte, des réussites remarquables. Ferhat Abbas me disait un jour : « *Il n'y a jamais eu autant de milliardaires chez nous que depuis que vous faites du socialisme !* » Il n'avait pas tort. Reste à savoir ce que ces éléments du secteur privé – entrepreneurs, industriels et gros commerçants –, devenus milliardaires, font de l'argent qu'ils ont gagné grâce aux investissement initiés par l'Etat ; c'est là une autre histoire... L'histoire qui explique, sans doute, que l'Algérie est, aujourd'hui, le seul pays au monde qui ne tire pratiquement aucun avantage de son émigration sur le plan des recettes en devises. Au début de la décennie 1970, les recettes en devises de notre émigration se chiffraient, par an, à près d'un milliard de francs français... (de francs lourds). Aujourd'hui, elles s'élèvent à peine au tiers de ce chiffre qui ne couvre même pas les allocations en devises servies à nos touristes ou les frais médicaux des malades que nos services de santé envoient se soigner à l'étranger. Les recettes en devises provenant de notre émigration devraient se situer annuellement à près de dix milliards de francs français. Le Maroc, qui a une émigration en Europe bien moins nombreuse que la nôtre, reçoit plus de six milliards de francs par an. Cela provient de ce que beaucoup d'Algériens, surtout parmi les éléments du secteur privé, disposent de capitaux importants et les font transférer à l'étranger, en pratiquant des compensations privées avec l'émigration.

Parfois, ils utilisent ce système de change parallèle pour acheter des biens ou des équipements qu'ils font rentrer en Algérie, ce qui est un moindre mal, même s'il provoque un certain désordre dans la structure de nos importations et rend plus difficile le service

après-vente et l'entretien, entre autres, du parc roulant du pays. Mais, souvent, le système parallèle sert à ceux qui le pratiquent pour monter des affaires à l'extérieur avec de l'argent gagné dans notre pays, qu'ils vident ainsi de sa substance et qu'ils privent, de la sorte, de recettes en devises considérables qui auraient pu servir à couvrir les besoins prioritaires du peuple et à soutenir le développement national.

Ajoutons, à tous ces dommages, le préjudice que subit notre pays par suite de l'instauration d'un taux de change parallèle et frauduleux qui dévalorise sa monnaie et favorise les poussées inflationnistes au sein de son économie, par suite de l'existence de ce système occulte de transfert de ses capitaux.

En dehors de ces privés entrepreneurs ou industriels, qui travaillent à l'intérieur du pays, il y a les autres, ceux qui sont à l'affût de ce que l'Etat entreprend avec l'étranger, qui se proposent de tout faire pour les étrangers, etc., ceux-là sont extrêmement nocifs. Et il y a des sociétés qui se sont créées à Alger et mènent leurs activités sous le couvert d'activités de services. Mais, quand on regarde de plus près, ces menus services ne servent que de camouflage pour payer des services d'une autre nature.

« Je suis l'homme de tel secteur. Pour que ça marche, il faut passer par moi... » tel est le langage qu'ils tiennent généralement aux sociétés étrangères qui viennent prospecter en Algérie ou qui présentent des offres en réponse aux demandes de nos entreprises nationales. Il y en a qui arrivent aux menaces. Ils menacent les fonctionnaires et, parfois même, les ministres. Ils les traitent comme leurs valets. Ils menacent carrément quand ils ont l'appui de ceux qu'ils croient très puissants, ou bien ils menacent en essayant de discréditer ceux qui ne se prêtent pas à leur jeu, qui refusent de se plier à leurs exigences, en donnant de faux renseignement sur eux ; en répandant, à leur sujet, des rumeurs malveillantes, etc. Certains sont arrivés à s'assurer une certaine notoriété à l'extérieur. A l'instar de leurs semblables dans d'autres pays, ils s'efforcent de séduire les organismes de sécurité afin de gagner leur mansuétude ou leur protection en offrant de leur servir d'informateurs ou d'honorables correspondants. Ils ne manquent probablement pas de faire les mêmes offres de services aux pays dans lesquels ils abritent le produit de leurs activités douteuses.

Encore deux exemples pour illustrer la nocivité de ces individus et la puissance des moyens dont ils disposent.

En 1976, par suite des mesures prises au ministère de l'Industrie

et de l'Energie pour neutraliser l'intervention des intermédiaires et pour essayer d'appréhender des preuves de leurs agissements, certaines grandes entreprises américaines, en relations d'affaires avec l'une de nos sociétés nationales, nous avaient fait connaître qu'elles avaient été approchées en vue de verser des commissions à des sociétés dites de service qui servaient d'écran à des intermédiaires. Lorsque nous avions insisté auprès des dirigeants de ces entreprises américaines pour obtenir la communication des noms des personnes qui les avaient approchées ou de celles qui se tenaient derrière les sociétés de service en question, l'un d'eux nous fit savoir, sans ambages, qu'il préférait renoncer définitivement au contrat qu'il recherchait en Algérie et même ne plus s'intéresser au marché algérien que de prendre le risque de nous fournir les informations que nous lui demandions. Il nous précisa qu'il avait été menacé de l'enlèvement de ses enfants dans le cas où il nous révèlerait les noms des personnes qui lui avaient demandé de leur verser des commissions. Il nous indiqua, en outre, qu'à la suite de ces menaces, il avait pris des dispositions pour parer à toute éventualité en faisant enregistrer et consigner auprès d'un notaire des déclarations destinées à identifier ses agresseurs dans le cas où quelque chose lui adviendrait et l'empêcherait d'agir directement.

Par ailleurs, vers la même période, c'est-à-dire en 1976-1977, j'avais demandé à l'un de nos ambassadeurs et au représentant de la Sonatrach dans un grand pays de l'Europe occidentale d'essayer d'obtenir des services autorisés et des patrons des grandes entreprises de ce pays des informations sur les intermédiaires qui se mêlaient de nos affaires ou qui avaient obtenu ou tentaient d'obtenir des commissions à propos de contrats passés avec les sociétés nationales algériennes. Cet ambassadeur et ce représentant de la Sonatrach m'avisèrent, tous deux, que les responsables gouvernementaux et patronaux auxquels ils s'étaient adressés à cet effet leur avaient fait connaître qu'ils auraient intérêt à ne pas se mêler de ces choses-là et que le genre d'informations qu'ils recherchaient risquait de leur valoir de sérieux ennuis et même de mettre leur vie en danger. Ce sont là des faits que j'ai vécus et qui ne relèvent pas de la simple imagination.

Maintenant, il y a les autres hommes d'affaires, ceux qui espéraient prospérer, sans effort, dans le sillage des investissements qui ont été faits, surtout au niveau des fournitures. Ça va du boulanger qui alimente un lycée ou une cantine dans une

société nationale jusqu'aux grands fournisseurs. Il y a, également, les commerçants en gros. Un jour, je reçois de petits confectionneurs privés et de petits détaillants. Ils m'ont dit : « *Pouvez-vous nous aider à trouver auprès de la Sonitex, telle ou telle catégorie de tissus.* » Je leur ai répondu : « *Allez à la Sonitex* » Ils m'ont alors rétorqué : « *Quand nous allons à la Sonitex, elle nous renvoie chez le privé !* » J'ai fait une enquête et j'ai su que la Sonitex vendait son tissu en le donnant aux gros commerçants, les grossistes en textiles. Finalement, j'ai appris que le gros de la production de Sonitex passait entre les mains d'une poignée d'individus. Les gros commerçants viennent acheter toute la production. Ils la stockent et, ensuite, ils la distribuent à leur manière. C'est là que j'ai pris la décision de dire : « *Non ! A partir d'aujourd'hui, la commercialisation de la production de Sonitex doit se faire par nous.* »

A un moment donné, le ministre du Commerce avait créé des sociétés de commercialisation, comme la SNCOTEC, etc., qui avaient pris en main la distribution des produits Sonitex. C'était l'une des situations les plus pénibles connues par Sonitex : production non-enlevée par SN Cotec, commande d'articles sans rapport avec les désirs de la clientèle, etc.

Beaucoup de privés auraient souhaité voir les choses se dérouler ou continuer à se dérouler comme elles se passaient à l'ONACO. En 1977, le ministre du Commerce lui-même m'a affirmé avoir découvert que cet office servait pratiquement d'entrepôt aux grossistes qui, eux, faisaient la distribution, moyennant une marge substantielle sans même se donner la peine de se doter d'une infrastructure pour le soutien de leurs activités. En effet, quand la marchandise arrive de l'extérieur, l'ONACO la vend aux grossistes ; les grossistes ne la prennent même pas chez eux. Ils la revendent et leurs clients vont se servir directement dans les dépôts de l'ONACO. C'est, du moins, ce qu'a affirmé, en 1977, le ministre du Commerce lui-même.

Dans les autres sociétés nationales, le même phénomène commençait à prendre corps. Quand nos entreprises industrielles nationales ont commencé à produire et qu'elles ont pris une certaine position dans l'approvisionnement de notre marché, il s'est trouvé, en aval des entreprises, toute une série de gens qui, prenant sous leur contrôle exclusif un quartier, un secteur – parfois une ville ou une région – achetaient les marchandises venant des sociétés nationales et les revendaient sans problèmes. Ils gagnaient

des millions, des centaines de millions. J'ai trouvé un grossiste, en 1977-1978, qui faisait avec une société nationale plus d'un milliard de centimes de chiffre d'affaires.

Evidemment, le jour où l'on a décidé le contact direct entre les sociétés nationales et les détaillants privés, avec la suppression des grossistes qui avaient une marge officielle de 10 ou 20%, je me suis fait de nouveaux ennemis. Ils m'ont dit : « *Vous voulez tout faire, y compris notre métier !* » Et encore, s'ils ne faisaient que leur métier, c'est-à-dire assumer la fonction de distributeur dans les limites permises, ce ne serait pas un mal. Mais, ils profitaient de leur position pour imposer aux détaillants le prix qu'ils désiraient, faisant peser, ainsi, une charge lourde et injustifiée sur ce commerce. Ils prenaient la marchandise de l'Etat et en faisaient une matière à spéculation. Je les ai supprimés du circuit des sociétés nationales industrielles ; mais, je ne les ai pas interdits par la loi. Seulement, petit à petit, on les a doublés sur le terrain et la population a réagi favorablement à notre initiative, comme en a témoigné la ruée du public vers les dépôts et les magasins témoins de détail des sociétés nationales industrielles. Car, même pour le détail, nous avions, comme le stipule la Charte nationale, créé des magasins par les sociétés nationales, afin d'offrir aux consommateurs une possibilité de recours contre une augmentation anormale des prix par les commerçants privés ou une pénurie suscitée artificiellement par ces derniers.

Là encore, comme vous pouvez le constater à la lumière de ces exemples et comme cela a été le cas pour l'idée que nous avons caressée naguère de pouvoir réaliser certains de nos projets en association avec des groupes étrangers et où nous nous sommes trouvés, finalement, obligés d'entreprendre seuls notre industrialisation, nous avons agi, si l'on peut dire, à notre corps défendant, c'est-à-dire davantage sous l'impératif de la nécessité que, pour des raisons doctrinales, dogmatiques, suivant des allégations que l'on entend assez souvent. Et, avec cela, vous trouverez des gens pour prétendre que nous avons, en quelque sorte, frappé les commerçants, surtout les grossistes, d'un ostracisme injustifié. On tend à présenter ces derniers comme des victimes, des gens actifs et industrieux qu'on a empêchés de travailler. Mais, on ne dit pas grand-chose des difficultés qui harassent les citoyens quand les privés réussissent à placer sous leur coupe un secteur quelconque de la distribution.

Quelles que soient les tares et les insuffisances du secteur public,

son intervention permet, malgré tout, dans bien des cas, d'atténuer les difficultés que font peser les pénuries et les prix prohibitifs sur les couches populaires, surtout sur la partie de ces couches dont les revenus demeurent encore très faibles.

Enfin, il y avait encore une autre voie qu'utilisaient certains patrons du secteur privé pour tirer profit du secteur public, plus exactement pour le gruger et le voler : les délais de paiement consentis par certaines sociétés nationales à des commerçants ou à des industriels privés. Ces commerçants et industriels mettaient plusieurs mois, parfois même une année et plus pour régler les marchandises que leur livraient, en grosses quantités, certaines sociétés nationales, ce qui revenait à leur consentir des crédits qui étaient évidemment gratuits pour eux mais qui, souvent, pour les sociétés nationales concernées, ne l'étaient pas, car les produits qu'elles livraient, dans ces conditions, représentaient la contrepartie des découverts que leur consentaient les banques avec un taux d'intérêt conséquent : 6% et plus. Cela signifie tout simplement que ces privés travaillaient et réalisaient de gros bénéfices avec l'argent de l'Etat.

En 1976 et 1978, nous avions nationalisé deux entreprises industrielles et un grand magasin de commerce. L'examen de leurs comptabilités, à cette occasion, a révélé que de nombreuses institutions publiques détenaient sur eux de fortes créances : les impôts, les assurances sociales, les sociétés nationales qui leur servaient de fournisseurs, etc. Evidemment, de telles situations n'auraient pu exister sans la carence ou la complicité de certains cadres de l'Etat. Mais, c'est le genre de choses qu'aiment nombre de privés qui ne se plaignent du secteur public que lorsque des avantages aussi exorbitants leur sont supprimés. Quand des mesures étaient prises, comme les nationalisations que je viens de signaler, pour mettre un terme à de tels abus, on ne tardait pas à enregistrer une intensification de la campagne de dénigrement menée contre le secteur d'Etat.

Cela n'empêche pas que nous avons fait beaucoup pour le privé, notamment pour lui permettre de prendre part à la réalisation de nos investissements. Nous l'avons aidé et encouragé là où il pouvait être d'un certain apport pour notre économie en contrepartie d'interventions où il prenait des risques. Nous n'avons combattu que ceux qui recherchaient des marchés assurés avec des bénéfices garantis, c'est-à-dire des parasites qui voulaient s'attribuer des fromages sans difficultés.

Bennoune : Est-ce que le nombre des grossistes tend à se multiplier?

Abdesselam : Ah oui. Le nombre augmente, surtout depuis 1970. Jusqu'en 1970, comme je vous l'ai dit, beaucoup de gens s'étaient installés en Algérie comme représentants des groupes étrangers, de toutes sortes de sociétés ou bien comme intermédiaires. Quand on a commencé à se rendre compte de la manière dont ces gens travaillaient, j'ai commencé à donner des directives pour les contrer. Ils ont, alors, commencé à agir de manière indirecte. Leur technique, c'est de se procurer des documents.

Par exemple, quand il y a un appel d'offre, ils s'arrangent pour s'en procurer des photocopies qu'ils envoient aux sociétés étrangères, en faisant reconnaître par ces sociétés, dans des contrats en bonne et due forme, l'exclusivité de leur représentation et un intéressement exprimé en pourcentage dans le cas où les dites sociétés obtiendraient le marché objet de l'appel d'offre que l'intermédiaire a porté à leur connaissance. Et quand, à partir de je ne sais quelle date, il y a eu une circulaire qui instituait, pour l'examen des offres, des commissions où on a fait rentrer tout le monde : les services de sécurité, le Parti, différentes administrations, etc., les fuites se sont multipliées, permettant aux intermédiaires d'obtenir des renseignements sur les concurrents des groupes dont ils servaient les intérêts. Le contrôle devenait difficile, sinon impossible, le nombre de gens admis à l'exercer s'étant multiplié. Il s'est constitué, alors, entre les intermédiaires et leurs complices des sortes de groupes, de lobbies, avec des chefs grands ou petits, avec de véritables réseaux tissés à travers plusieurs services de l'Etat et des entreprises nationales...

Bennoune : Dans quelle mesure ont-ils gêné l'effort de développement national et, surtout, de l'industrialisaton?

Abdesselam : Gêné dans le sens d'empêcher une affaire de se faire... pas tellement. Mais, c'est vrai dans la mesure où ils ont faussé le jeu et où ils ont pris de l'argent, souvent des sommes importantes. Ils peuvent gêner dans la mesure où ils faussent le jeu de la compétition extérieure, quand ils peuvent arriver à faire croire qu'ils ont la clé de l'attribution des marchés pour lesquels nous faisons appel à la concurrence. Et, en se présentant comme alliés de tel ou tel groupe, ils éliminent les autres groupes.

Il est évident qu'à l'extérieur, un fournisseur, qui apparaît comme lié à un personnage réputé, à tort ou à raison, comme important en

Algérie, dissuade les autres de se présenter devant un appel d'offres . « *Avec tel ou tel personnage derrière, pas besoin de se présenter. C'est le client de ce personnage qui aura le marché* », entend-on dire dans beaucoup de cas. Et, sur certaines affaires, on n'arrivait plus à enclencher la concurrence et on sentait qu'il y avait quelque chose derrière qui empêchait les gens de se présenter.

Ils gênent aussi dans la mesure où ils peuvent perturber les cadres qui travaillent sur les projets. Au lieu de travailler normalement, ces derniers, lorsqu'ils obéissent aux injonctions d'un intermédiaire, se mettent à multiplier les offres, les études, apparemment pour essayer de détecter des anomalies. Mais, en vérité, pour faire chanter le soumissionnaire le mieux placé qui s'aperçoit, alors, que son offre ne passe pas et finit, parfois, par céder, c'est-à-dire par payer la commission qu'on lui demande. Et, évidemment, ça augmente les délais, les coûts et ça gêne.

Bennoune : Sur le plan politique, ils ont contribué à renforcer cette hostilité, cette opposition à l'industrialisation nationale !

Abdesselam : Ils ont contribué à tout ce qui pouvait discréditer l'industrie. Toute la campagne qui s'est faite contre l'industrialisation, ils en ont assumé une très grande part. Ce sont des gens qui connaissent beaucoup de monde, dans l'administration et dans les cercles du Pouvoir. Il leur est facile de les monter contre nous. Sur le plan interne, ils ont joué un rôle très nocif.

Quand il y avait Boumédiène, leur action n'aboutissait pas, quand il s'agissait de ministres ou, même, de certains directeurs. Un homme comme Ghozali, ils ont essayé de le casser par tous les moyens. Quelqu'un comme Aït El Hocine(1), ils l'ont pourchassé continuellement. La commercialisation du pétrole et du gaz représentait de très grosses affaires dans lesquelles ils n'arrivaient pas à faire leur beurre. Certains de ces intermédiaires étaient montés contre Aït El Hocine, mais ils n'arrivaient pas à l'abattre. Il a suffit que Boumédiène disparaisse...

Pour beaucoup de gens, je suis un homme qui a une fortune colossale... qui a des milliards en Amérique, en Suisse... partout... Et, il y a certainement des gens que je ne connais pas, qui sont de bonne foi, qui sont dans le système et qui disent : « Celui là, il a fait son beurre dans l'industrie. Maintenant, c'est fini. Il est repu. Qu'il laisse la place aux autres. » et ils le pensent très sérieusement, intoxiqués qu'ils sont par toutes les rumeurs dont ils ont été

abreuvés par les individus qui ne me pardonnent pas d'avoir contré et, parfois, fait échouer leurs rapines. En fait, ces calomnies viennent de ces gens-là. Ce sont des gens qui font beaucoup de mal.

El-Kenz : La nocivité de ces gens, de ce groupe de compradores, est-elle comparable à celle des institutions qui, au sein de l'Etat, ont tenté de freiner l'industrialisation du pays?

Abdesselam : Elle a sa part dans la nocivité des institutions. Par exemple, dans l'attitude des gens des Finances, il y a ceux qui sont, comme ça, par formation, parce qu'ils croient que leur rôle c'est de gêner et de fatiguer ceux qui réalisent. Je me rappelle le cas d'un ancien directeur de ce ministère qui est un bonhomme qui gêne énormément, quand il est dans un poste. Mais, c'est un homme honnête. Sur le plan opérationnel, il est parfois nocif. Mais, c'est un homme très honnête. Il est simplement déformé par sa formation et par l'idée qu'on lui a inculquée de son rôle.

Par contre, il y a d'autres qui gênent parce qu'ils sont poussés par ces intermédiaires ou par leurs hommes. Ils le font sur ordre. Mais, il est difficile d'évaluer ce qui était le plus gênant parce que, finalement, tout ça ce sont des choses qui se sont additionnées. Malgré tout, le tort causé par les administrations est beaucoup plus grave. Elles retardaient des projets d'une année ou de deux, ce qui coûtait de l'argent, sur tous les plans. Elles contribuaient, en fin de compte, à empêcher les choses de se faire ou à se faire d'une manière très désavantageuse pour le pays. Mais, tous ces facteurs se sont relayés pour freiner l'industrie, l'empêcher de créer des moyens qui lui auraient permis de mieux maîtriser son mouvement.

El-Kenz : Dans le Conseil de la Révolution, il n'y avait pas seulement les intérêts que vous représentiez, ceux de l'industrialisation de l'Algérie, les intérêts économiques de l'ancien mouvement national, il y avait d'autres intérêts qui étaient représentés par les compradores, les parasitaires, des intérêts d'alliance avec la France. Donc, il y avait une coalition d'intérêts représentés au sein du Conseil de la Révolution et vous, vous n'étiez qu'un élément. Alors, une question : pourquoi vous a-t-on laissé faire ? Le rapport des forces était-il en votre faveur?

Abdesselam : C'est que, dans l'ensemble, je réalisais quand même une ligne politique qui correspondait à l'orientation de la Révolution. Et puis, c'était une politique qui allait dans le sens que désirait le chef de l'Etat. *L'appui de Boumédiène a été*

déterminant. Et derrière Boumédiène, il y avait, quand même, d'autres forces ; l'ANP, dans son ensemble, était derrière la politique de Boumédiène, y compris les nationalisations. Ce qui n'empêche pas, à l'intérieur de l'armée, la présence d'éléments mécontents de cette politique et souhaitant l'inverse. Mais, ces éléments étaient obligés de se taire. Ils étaient pour une politique inverse, plus favorable à leurs intérêts ; mais, au sein du corps auquel ils appartenaient, ils ne pouvaient rien !

Ce sont des gens qui recherchaient des *complices* pour faire leur jeu, de manière *sournoise* ! Ce qui les intéressait, c'est que je sois, pour ainsi dire – par rapport à la ligne de la Révolution et à celle du Président – *déloyal*. Ce qu'ils avaient oublié, c'est que *je n'étais pas n'importe qui !* J'étais, quand même, un ancien militant du PPA et un produit du FLN ! Et je ne suis pas venu, sans convictions, dans ma fonction de ministre. Ce n'était pas une sinécure !

Pour moi, être ministre, était une position comme une autre pour accomplir ma mission de militant et pour vivre *mes convictions, pour les réaliser, pour leur donner corps !* Ça, ils l'ont oublié ! Voilà...

Alors, effectivement, à la fin, ils disaient : « C'est un doctrinaire, un idéologue. Ce n'est pas un homme politique. Ce n'est pas un élément pratique ! Un élément politique, c'est un élément qui doit composer... » et ainsi de suite...

Quelqu'un m'a dit : « *Boumédiène nous a trompés. Si on a fait le 19 juin, ce n'est pas pour recommencer ce que Ben Bella faisait. Boumédiène disait qu'il était contre la forme de socialisme de Ben Bella, contre l'autogestion, l'anarchie, le désordre, etc. Mais, après le 19 juin, il a maintenu l'autogestion agricole. Et, ensuite, petit à petit, il s'est lancé lui aussi dans la voie des nationalisations. Boumédiène a fait ça par démagogie pour gagner la faveur de la population ; il a suivi, finalement, une voie contraire à celle sur laquelle nous croyions être d'accord avec lui.* » Quant à moi, je me suis retrouvé là et, au lieu d'être complice avec eux, comme l'on fait d'autres ministres, je suis devenu, à leurs yeux, complice de Boumédiène contre eux. Ils ont lancé des actions de provocation pour me faire partir de moi-même – ce que j'ai fait effectivement en 1970. Ils ont profité de leurs prérogatives, des concessions qu'ils arrachaient à Boumédiène pour m'amener à partir ou bien amener Boumédiène à me faire partir. Je recevais des coups de toute sortes. Ils disaient : « *Il est devenu puissant. Il faut casser son ministère, etc.* »

Mais, de ce côté-là, Boumédiène avait résisté. C'est pour ça que, quoiqu'on dise de lui, dans les questions importantes, il ne tranchait pas dans le sens voulu par les autres. Il a permis à cette politique d'industrialisation de s'appliquer. Et quand Boumédiène disait : « *L'industrialisation, sans moi, n'aurait pas pu se faire !* », il avait raison. J'y étais, peut-être aussi pour quelque chose, avec ceux qui ont travaillé dans le secteur industriel. Mais, il n'en demeure pas moins que, politiquement, tout cela n'aurait pas été possible sans la présence et l'autorité de Boumédiène en tant que Président.

Evidemment, l'hostilité n'a fait que s'amplifier. Et moi, dans ma position, je n'ai pas reculé devant l'hostilité, ce qui m'a amené, en dernier lieu, à me heurter aux hommes qui se prétendaient et se voulaient les proches de Boumédiène. Ces derniers n'ont cessé, alors, de lui répéter : « *Voilà ! Tu l'as protégé et, maintenant, il se retourne contre toi, puisqu'en nous attaquant, il agit contre ton régime qu'il veut discréditer et mettre en difficulté !* »

El-Kenz : Vos rapports avec Boumédiène, comment étaient-ils, humainement et politiquement.

Abdesselam : Humainement et politiquement, ils ont toujours était bons. Je le voyais seul et nous restions ensemble, parfois, une demi-journée. On parlait de tout. Il s'informait. Il aimait discuter. Sur le plan humain, c'était bien. Mais, il avait sa conception du pouvoir, quoiqu'il ne faut pas mettre tout sur le compte du machiavélisme.

Pour lui, chacun avait une mission. Moi, je voyais à travers le ministre des Finances et celui du Plan des gêneurs qui, manifestement, organisaient des actions qui étaient destinées à faire obstacle à ce que je faisais. Pour lui, non ! Il me disait : « *Toi, tu es chargé de faire de l'industrie. Le ministre des Finances est chargé de contrôler ce que tu fais ; celui du Plan, aussi.* » Mais, eux, sous prétexte de me contrôler, me mettaient les menottes aux mains. Mais, pour lui, c'est comme à la wilaya, quand nous étions à Oujda ou quand il était, avec d'autres, à Ghardimaou. Il répartissait les tâches et chacun devait rester dans son domaine ; lui était le grand arbitre.

Mais, à un certain moment, on a profité du contrôle pour faire pression. Ça, il s'en apercevait. Mais, il réagissait très tard. C'est un peu sa méthode à lui ; il réagit très lentement. Tous les conflits qu'il a eus concernant l'industrie, il les a toujours réglés en faveur

de l'industrie, mais avec beaucoup de retard. C'est ainsi que, pour le logement, il s'est toujours opposé à ce que l'industrie construise des logements, en disant que c'était la tâche du ministre de la Construction. Quand il a vu que le problème devenait grave, il a changé plusieurs fois de ministres. Cela n'a pas réglé le problème du logement pour autant. Il a fait la même chose, quand il a empêché le secteur industriel de lancer son programme de la formation professionnelle et, quand il a fini par l'autoriser, c'était à la fin de sa vie.

El-Kenz : Donc, il n'avait pas une conception globale du développement.

Abdesselam : Il n'appréhendait pas les choses de cette manière... Les actions de développement, c'est quelque chose qu'on ne peut pas parcelliser en laissant différentes théories s'affronter sur le terrain. On ne peut pas avoir une théorie au niveau du plan et une théorie au niveau de l'industrie.

Les planificateurs qui étaient avec Abdallah Khodja n'ont pas changé de plan, de doctrine, avec le changement de ministre. Et, au niveau d'Abdallah Khodja, c'étaient des théories droitières.

Au moment où la campagne, déclenchée en Algérie après 1979 contre notre politique d'industrialisation, battait son plein, certains observateurs avaient été frappés par la concordance entre les arguments et les thèmes développés chez nous, généralement sous l'inspiration des éléments relevant des services du ministère du Plan et des critiques formulées en France à l'encontre de cette même politique par un groupe formé autour d'un nommé Emile El Kaïm. Or, ce que ces observateurs ne savaient pas, c'est que ce même El Kaïm était l'un des conseillers les plus écoutés de Abdallah Khodja et du Plan avant 1979. Nos services du Plan avaient bien changé de ministre après la disparition de Boumédiène ; mais, ils n'avaient pas changé d'inspiration. Davantage encore, les idées qu'ils étaient, plus ou moins, contraints de refouler en raison de la présence de Boumédiène, ils se voyaient non seulement invités désormais à leur donner libre cours, mais ils profitaient des circonstances qui leur étaient offertes pour en faire la doctrine officielle du pouvoir.

Emile El Kaïm était originaire d'Algérie et était l'un des condisciples de Abdallah Khodja à l'Université de Toulouse. En 1955, il semblait proche du Parti communiste algérien et figurait parmi les éléments qui s'étaient opposés à nous, avec virulence,

lors de la création de l'UGEMA. A la conférence préparatoire tenue à Paris, en avril 1955, pour organiser le congrès constitutif de l'UGEMA et pour départager les partisans de la thèse d'une union nationale de nos étudiants, constituée sur une base nationaliste, avec la participation exclusive des étudiants d'origine musulmane et les tenants de la thèse opposée, soutenue par les communistes qui voulaient ouvrir cette union nationale aux étudiants non-musulmans, Emile El Kaïm était l'un de ceux qui avaient été désignés par le groupe communiste pour soutenir leurs idées et pour contrer l'action des étudiants nationalistes.

Par la suite, il semble s'être éloigné du Parti communiste pour se rapprocher du FLN. Il prit part aux activités de ce dernier à Toulouse et il eut, à ce titre, des démêlés avec la police française. Finalement, on le retrouve dans la mouvance de la gauche française proche du Parti socialiste et des milieux que certains appellent, en France, la *gauche américaine* ; milieux qui ne se distinguent aucunement par une sympathie particulière envers les pays du tiers-monde qui pratiquent une politique d'indépendance nationale et audacieuse, notamment dans le domaine économique.

En 1962, pendant mon passage à l'Exécutif provisoire, Abdallah Khodja, qui a vraiment de la suite dans les idées et dans ses relations, me l'avait fait rencontrer. Emile El Kaïm se trouvait, alors, à la tête ou au sein d'une société d'études dénommée Prohuza et travaillant pour le compte de l'OCRS sur le problème des zones arides du Sahara. Par la suite, il a formé une autre société d'études, dénommée Europ-Expansion, qui travaillait, semble t-il, exclusivement en Algérie, notamment pour les services du Plan. Il avait sans doute changé de coloration dans le paysage politique français, mais il n'avait rien perdu de sa virulence contre le nationalisme algérien. Ses attaques contre notre industrialisation en Algérie, dont vous connaissez maintenant les fondements, l'inspiration, les orientations et les objectifs, se situent en droite ligne dans la continuité de l'hostilité qu'il a toujours nourrie contre le nationalisme algérien. Son opposition à notre politique industrielle est de la même veine que celle qu'il nous a manifestée lors de la création de l'UGEMA en 1955.

Le plus curieux dans cette histoire est que certains éléments des services du Plan qui, du temps où Boumédiène était à la tête du pays, venaient se plaindre auprès de moi de l'influence nocive que le fameux Emile El Kaïm et son équipe exerçaient sur les orientations du Plan, ne se sont pas privés d'emboucher

allègrement les trompettes de ce même El Kaïm, après la disparition de Boumédiène, pour attaquer et dénigrer notre politique d'industrialisation.

Par ailleurs, un phénomène, dont on ne se rend pas compte, c'est le rôle nocif joué chez nous par l'idéologie dominante en France du fait que le pouvoir y était exercé, surtout depuis 1958, par la droite. Celle-ci s'est installée d'une manière stable et cette durée de la politique de droite en France a fini par imprégner toute la société française, la presse, l'université, etc. Et, en Algérie socialiste, quand on voit les mécanismes intellectuels des gens qui sont supposés réfléchir, ils développent des idées de droite parce qu'ils subissent l'influence de ce qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée. C'est là l'une des formes de la colonisation culturelle qui s'est poursuivie et même amplifiée depuis l'indépendance.

La théorie monétariste a été développée en Algérie et elle a été considérée, ainsi que le dit Brahimi[2], « *comme une loi universelle de l'économie* », alors qu'elle est seulement la théorie d'une catégorie d'économistes. Il n'y a pas une théorie universelle de l'économie. Toute théorie est au service d'une certaine conception de la société et du développement.

Et l'erreur de Boumédiène était de penser faire coexister, au sein d'une même politique, des théories opposées. Les démarches que nous faisions sur le plan industriel se heurtaient totalement aux idées qui étaient à l'origine de la démarche du Plan, des Finances. Ça ne pouvait pas coller. On pouvait tolérer des individualités rivales, concurrentes, mais pas des théories contradictoires !

Et ça, c'est peut-être une faiblesse de la part de Boumédiène. Mais, ça peut être, aussi, une technique du pouvoir, un calcul politique. Un jour, au cours d'une discussion avec lui sur ces problèmes, il m'a tenu ces propos : « *Mais, enfin, jusqu'à quand vas-tu continuer à ne pas admettre qu'on puisse prendre des décisions injustes à ton égard ?* » car, une décision injuste à l'égard d'un ministre ou sur un problème déterminé peut être une décision utile politiquement, du point de vue du chef suprême, du souverain. Parce que, au niveau d'un chef d'Etat... vous savez ? Il est parfois difficile de comprendre le cours des choses. Qui ne dit qu'à un certain moment il n'a pas joué la ligne de gauche et, ensuite, éprouvé le besoin de revenir un peu à droite. Boumédiène était un grand admirateur de Nasser et Nasser faisait ce jeu-là. Ça, ce sont des choses qui existent dans le tiers-monde et même ailleurs.

Par exemple, après 1977, après la Charte qui a été le summum de la vision de gauche, on a eu l'impression que c'était le départ en fusée sur une politique de gauche encore plus vigoureuse. Mais, il a senti, peut-être, qu'il était allé un peu trop loin et qu'il fallait calmer un peu les choses. Cela paraît, pour des militants de base, quelque chose d'incompréhensible. Mais, au niveau d'un stratège du pouvoir, ce n'est pas du tout exclu, d'autant plus quand ce stratège porte sur ses épaules l'écrasante responsabilité de conduire le sort d'un pays et le cours d'une Révolution, au milieu d'un monde truffé d'obstacles et recelant des dangers périlleux.

Par exemple, après 1976-1977, il a tout fait pour essayer de récupérer Bouteflika et lui donner satisfaction. Parce que Bouteflika, c'est connu, c'était l'un des supports du courant libéral dans le pouvoir. C'est une question que je me pose maintenant : est-ce que, après la Charte – et on pensait que la Charte c'était le lancement, l'engagement à fond dans le socialisme –, Boumédiène n'a pas voulu donner un petit coup de barre à droite, laisser le balancier revenir un peu dans l'autre sens ?

Ce sont des choses qui m'échappent, des points d'interrogation, quoique, dans le fond, tout dans l'action de Boumédiène semblait aller dans le sens de la Charte, même s'il a pu, à un certain moment, donner l'impression d'hésiter. Mais, il y a un élément dont il faut tenir compte : Boumédiène se considérait comme le support, le pivot de cette politique révolutionnaire, par laquelle il engageait l'Algérie dans la voie socialiste, dans le non-alignement actif, dans la lutte contre le néocolonialisme, dans la lutte pour un ordre économique international nouveau. Il était conscient de heurter des intérêts très puissants, de déclencher contre lui des hostilités très grandes. En soutenant une politique de nationalisations, d'industrialisation, d'extension du secteur socialiste, etc. il était conscient, sur le plan interne, de se heurter à des forces qui se mobilisaient de plus en plus intensivement contre lui. Ces forces qui étaient hostiles ne l'étaient pas uniquement contre moi ; elles s'exprimaient, certes, par des manifestations contre l'industrie, entre autres. Elles me prenaient pour cible, parce que j'étais plus facile à viser ; mais, peut-être qu'à travers moi, elles finissaient aussi par viser celui qui me soutenait sur le plan politique. Il y avait des oppositions contre lui.

A l'extérieur, aussi, il heurtait des intérêts énormes, des intérêts français, des intérêts occidentaux. Il pouvait éprouver, à un certain moment, une sorte de frayeur et considérer que son régime était en

cause et que sa vie même et sa tête étaient en jeu. Du reste, certains de ceux qui l'entouraient ne manquaient pas de le lui suggérer, de le lui faire sentir, au cours des grandes actions qu'ont été les nationalisations, la Révolution agraire, l'action vigoureuse pour un nouvel ordre économique international, la Charte nationale, le soutien au peuple sahraoui, à l'OLP, au sommet de Rabat, contre le roi Hussein soutenu par les Occidentaux et leurs alliés arabes, etc. N'oubliez pas la fureur de la campagne hystérique, déclenchée contre lui par la presse française vers la fin de sa vie, le soutien actif accordé par la France au Maroc de Hassan II contre l'Algérie, etc.

Donc, il ne faut pas voir dans sa démarche uniquement une démarche égoïste et machiavélique. Il devait tenir compte de l'ensemble des forces opposées, redouter leurs réactions et prévenir leurs embûches.

El-Kenz : Ces forces travaillaient à l'intérieur même du Conseil de la Révolution qui était donc loin d'être homogène. On aimerait savoir quels étaient les intérêts représentés et quels étaient les rapports de force entre ces différents groupes ?

Abdesselam : Ça, je crois vous l'avoir dit. En gros, il y avait les deux lignes. Il y avait la ligne telle qu'on l'avait appliquée dans l'industrie ; le combat de l'industrialisation est un combat global, il fallait créer toute une série d'instruments pour pouvoir avancer contre les intérêts hostiles au socialisme et puis, il y avait une ligne – je ne dis pas tout à fait libérale – mais, une ligne qui aurait laissé une très large place au jeu des intérêts privés. Le jeu, ça va de celui qui appuie les commissionnaires, de ceux qui partagent sur les contrats avec l'extérieur jusqu'au développement des activités qui tournent autour du secteur socialiste, à l'intérieur du pays.

Il y a quelqu'un que je n'hésite pas à nommer, parce que c'est un élément sournois dans sa manière d'agir, Ahmed Taleb, qui était droitier dans ses conceptions et ses idées, mais sans le montrer. Et c'était un des ennemis de notre politique. Il a toujours été contre cette ligne. Son genre d'objections : « *Les sociétés nationales veulent tout faire !* » – manière de dire : « *Il faut laisser un peu aux autres !* » Et les autres... c'est le privé ! En gros, sa ligne c'est le modèle politique tunisien, une politique social-démocrate, un socialisme à la suédoise, comme il lui arrivait de le dire. Or, l'économie suédoise est à 80% privée. C'est le socialisme de la

redistribution ; tu laisses les gens travailler et après tu prends les impôts ; l'Etat doit se contenter des grands investissements et des projets lourds, à maturation lente, qui ne produisent pas des bénéfices immédiats et juteux.

Ahmed Taleb n'est pas le seul à défendre une pareille conception du socialisme ; il y a Bouteflika et d'autres qui la soutiennent. Il y a des gens qui auraient voulu que, finalement, on en vienne à une politique capitaliste. En France, actuellement, on vous dit : « *La sidérurgie, oui ! Il faut la nationaliser parce que ça ne rapporte plus rien* » car, la sidérugie n'intéresse plus le privé en France. C'est ce que disent Chirac et Barre après les nationalisations faites par Mitterand. Le secteur sidérurgique, oui, c'est une bonne nationalisation, parce que c'est devenu non rentable, ça n'intéresse pas le capital privé ; alors, que l'Etat s'en charge ! Comme il s'est chargé de l'électricité, du gaz, de la SNCF et de tout ce qui ne rapporte rien. Auparavant, toutes ces activités étaient tenues par les privés. Maintenant qu'elles sont devenues des secteurs non juteux, on laisse l'Etat s'en occuper. Mais, là où il y a du bénéfice, il faut laisser le privé travailler.

Alors, chez nous aussi, en Algérie, certains auraient voulu que le secteur d'Etat se limite aux grands projets et laisse les petits projets aux privés, ainsi que tout ce qui est commerce. Ces gens considèrent que j'ai fait de l'excès de zèle. Ils disent que j'aurai dû laisser tout le secteur de la petite industrie aux privés et, surtout, qu'il ne faut pas toucher au commerce ; ni le commerce extérieur à travers les monopoles, ni le commerce intérieur à travers le commerce de gros.

De même, en ce qui concerne l'emploi, ces mêmes gens en sont arrivés à voir dans la politique de résorption du chômage, menée par l'Etat, un préjudice porté au secteur privé. Demandant, un jour, à un privé où en étaient les affaires, il m'a répondu : « *Ça ne marche pas bien à cause de l'Etat* » – « *Pourquoi l'Etat ?* » lui ai-je répliqué. « *En distribuant des salaires à tout le monde, il nous empêche de travailler, puisque nous ne trouvons plus personne à embaucher* » m'a-t-il dit, tout simplement. De telles récriminations, qui trouvent écho dans les sphères du pouvoir, montrent qu'il y a, en Algérie, des gens qui regrettent les temps jadis où les crève-la-faim s'empressaient auprès des patrons privés, pour trouver de quoi gagner leur pain. Ces gens voient dans l'industrie le principal facteur qui contrarie leurs appétits et leur désir de continuer à dominer la société algérienne. Cela rappelle la période

des années 1920 et 1930, quand les colons d'Algérie avaient imposé des restrictions à l'émigration des Algériens vers la France parce que, disaient-ils sans aucune fausse honte, cette émigration les privait de la main-d'œuvre dont ils avaient besoin localement pour leurs exploitations agricoles. Eux, aussi, trouvaient alors que l'industrie d'outre-Méditerranée pervertissait la main-d'œuvre indigène en lui offrant de meilleures conditions de rémunération que les salaires de misère servis par les colons en Algérie. Aussi se plaignaient-ils que l'exploitation capitaliste en France offrit à notre main-d'œuvre un refuge pour échapper quelque peu à l'exploitation des colons. On retrouve la même mentalité chez certains des nôtres aujourd'hui. Voilà les grandes lignes qui étaient en opposition dans les sphères du pouvoir, en dehors des histoires de rivalités, d'animosités personnelles, etc.

Et vous avez des partisans de cette ligne droitière dans le Conseil de la Révolution, dans le gouvernement... Même parmi les cadres, vous avez des cadres de l'industrie qui vous disent : « *Pourquoi on fait tout ça ?* » C'est qu'eux-mêmes étaient intéressés à pouvoir devenir des pourvoyeurs de marchés pour le secteur privé. Ça donne de petits avantages, une position au sein du secteur d'Etat, et ça peut être une manière de profiter. On se fait donner des cadeaux ; on se fait intéresser. C'est ainsi qu'un jour, j'ai découvert, dans un secteur régional d'une entreprise nationale, que le directeur de cette région, qui devait lancer des marchés pour l'exécution de certains travaux, signait des contrats avec son frère, qui était patron d'une entreprise de réalisation dans le domaine concerné... Et les exemples de ce genre sont nombreux.

Si j'avais laissé faire tout cela, je me serais retrouvé imbriqué dans un réseau d'intérêts ; j'aurais gagné sur le plan personnel, matériel et même de ma carrière. Mais c'était incompatible avec mes convictions.

II

La Charte nationale
une accélération avortée de l'histoire

El-Kenz : Vous avez dit tout à l'heure que la Charte c'était le *summum* de la politique de gauche de Boumédiène. Parlez-nous un peu de cette expérience.

Abdesselam : C'était en 1975, au mois d'avril, après le sommet de l'OPEP. Boumédiène m'avait convoqué et dit : « *On a fait la charte de la révolution agraire, celle des entreprises socialistes, reste l'industrie. Essaie de me faire un projet de charte industrielle ; essaie de rassembler nos idées là-dessus. Tout cela a été énoncé dans différents discours, dans des rapports, dans le discours à l'ONU, dans le mémoire qu'on a remis à l'OPEP, aux non-alignés et, au lieu de laisser tout ça épars, essaies de le rassembler dans un document écrit. Mais*, a-t-il ajouté, *il faut que tu le fasses tout seul. Personne d'autre ne doit y participer !* » Pourtant, l'assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur le développement d'avril 1974, a été préparée au ministère de l'Industrie. Le discours de Boumédiène à l'ONU a été fait par une équipe de l'Industrie, au ministère de l'Industrie. Même chose pour le sommet de l'OPEP, le discours de clôture pour les non-alignés, le mémoire sur l'énergie à la conférence des non-alignés, qui est une partie importante du programme économique de cette conférence et qui a été fait à l'Energie. Mais, pour ce sujet de charte, il m'a prescrit de le faire seul et en secret. Je me suis enfermé dans mon bureau et j'ai commencé à cogiter. J'ai essayé de rassembler tout ce que nous avons dit et écrit et je ne pouvais pas faire appel au concours de mes collaborateurs.

Au mois de mai, je lui ai remis le projet ; il m'a dit : « *Tu n'as pas traité tout. Je t'ai parlé de l'industrie, mais il faut parler de toute l'économie. Ta mission, c'est de me faire une charte qui embrasse toute l'économie.* » – « *C'est encore plus difficile pour moi, surtout seul* » lui ai-je répondu. C'est alors qu'il m'a dit : « *Pour te dire la vérité, il ne s'agit pas d'une charte industrielle ;*

je veux lancer une charte nationale, pour préparer le congrès, les institutions et je te charge de me faire la partie économique de cette charte nationale. »

J'ai repris le travail et, début juin, je lui ai remis le document. Le 19 juin, quand il a fait le discours où il a lancé l'idée de la charte nationale et annoncé l'élaboration prochaine de la constitution, ainsi que l'organisation d'élections présidentielles et législatives, il avait, déjà, sous la main les textes initiaux du projet de charte nationale.

Je me suis aperçu par la suite, qu'en même temps qu'il m'avait demandé de faire le papier économique, il avait appelé Benyahia pour faire un projet politique et Lacheraf pour un projet de charte culturelle.

Après le discours du 19 juin 1975, il a convoqué un certain nombre de personnes – Rédha Malek, Mohammed Benyahia, Mostefa Lacheraf et moi-même – et nous a dit : « Maintenant, il faut prendre ces textes-là et en faire un projet de charte nationale. » Il a ajouté : « Je mets avec vous Bouteflika, s'il vient. »

Bouteflika boudait, alors, à l'extérieur. Il considérait la charte comme une blague, du bla-bla-bla. A l'époque, il voulait arriver à faire une constitution et réduire les pouvoirs de Boumédiène. Ils étaient un certain nombre à considérer que Boumédiène, en assumant les pleins pouvoirs que lui avait accordés le Conseil de la Révolution en juillet 1965, ne tenait pas compte d'eux.

Nous nous sommes, donc, trouvés à quatre, pendant tout l'été 1975, avec l'objectif d'élaborer un projet de charte, à partir des premières ébauches que chacun avait faites de son côté. Et là, vous voyez un trait de caractère de Boumédiène ; parce que, si Boumédiène avait des défauts, il avait quand même des qualités. Quand il s'est agi de faire le texte fondamental de sa politique, de la politique du pays, de la Révolution, il a fait appel à de vieux militants nationalistes : Lacheraf, Benyahia, Malek et moi-même. Il a puisé dans le vieux tréfonds. Quand certains ont appris la chose, ils sont allés le voir et ont protesté en disant : « *Comment ! Tu fais une commission de la Charte nationale sans nous !* » C'est lui-même qui nous a raconté le fait, en nous disant, selon ses propres termes, qu'il était harcelé par des «*jalousies de vieilles filles* ». Mais, il leur avait répondu : « *C'est mon droit de choisir qui je veux, ce n'est pas une commission installée officiellement et qui a des prérogatives officielles ; il s'agit d'un groupe de travail qui m'aide à faire mon boulot.* » C'étaient Ahmed Taleb et

Benhamouda (*rires*)... pour poser explicitement leur candidature à la rédaction de la charte. Il les a écartés en leur disant : « *Si vous avez des points de vue, vous n'avez qu'à me faire des papiers.* » Ce qu'ils ont fait ; Ahmed Taleb a fait dire, par la suite par le truchement de son ami Paul Balta, qu'il a participé à la rédaction de la Charte. Ce qui est faux ! C'est une chose qu'il n'a jamais avalée et qu'il n'a pas pardonnée à Boumédiène, auquel il reprochait, déjà, d'être un arabisant non- issu des Oulémas.

Dans une large mesure, il est à l'origine des rumeurs disant que Boumédiène était un communiste ou qu'il versait dans le communisme. Comme naguère, au Caire, le cheikh Brahimi, son père, taxait de communistes tous les étudiants algériens qui refusaient sa tutelle politique et s'engageaient dans la ligne politique nationaliste incarnée par le PPA, puis par le FLN. On s'est, donc, mis à quatre, au travail. On a relu tous les textes ensemble ; on se faisait des remarques, etc. On a passé un mois entier, toujours dans la perspective de la politique, suivie par le régime, du programme de Tripoli. On retrouvait, à ce moment-là, l'atmosphère nationaliste. Nous étions quatre anciens militants MTLD : Lacheraf, Benyahia, moi et Rédha Malek, qui était sympathisant. Quand nous étions à l'université, il était (Rédha Malek) – sans être organisé dans le parti – un nationaliste. Ce n'était ni un UDMA, ni un Ouléma. En plus de cela, Benyahia, Lacheraf et Rédha Malek avaient participé à la rédaction du programme de Tripoli, en 1962.

On a essayé de faire un texte qui soit dans la continuité de toutes les idées qui ont servi de base au mouvement nationaliste. On a passé un mois et demi à discuter et à mettre les choses au point. On s'est, ensuite, réparti les tâches. Trois rédacteurs : Mostefa Lacheraf, Rédha Malek et moi-même ; Mohammed Benyahia, participait aux discussions. Il a surtout essayé de mettre au point la partie politique.

A partir de deux ou trois refontes des ébauches initiales, on a élaboré le projet définitif, qui a été présenté à Boumédiène, début novembre 1975. Ce projet devait être prêt pour le 1er novembre ; on était en retard de vingt jours.

Ce document devait être communiqué au gouvernement et au Conseil de la Révolution. Malheureusement, à ce moment-là, au mois de novembre 1975, Franco meurt et l'affaire du Sahara reprend de plus belle. Et le projet s'est trouvé en sommeil, avec l'éclatement de la crise avec le Maroc.

Je vous donne un détail. Après l'affaire du Sahara et la tension de 1975, Bouteflika est parti au mois de juillet ; il n'est plus revenu. Il n'a plus remis les pieds en Algérie jusqu'au mois de décembre 1975. Il a fallu la conférence de Paris pour le dialogue Nord-Sud, pour qu'il vienne à Alger où il a passé une nuit, pour repartir le lendemain. Il clamait partout que la Charte et tout ce qui la concernait n'était qu'une vaste fumisterie.

On a repris, finalement, le projet le 15-16 février 1976, avec réunion conjointe du Conseil de la Révolution et du Conseil des ministres, pour discuter de la Charte nationale.

Boumédiène leur met le projet entre les mains – chacun d'eux avait son document – et leur dit : « *On va le lire de la première ligne à la dernière.* » Il y avait quelqu'un qui lisait et, au bout de chaque paragraphe, on s'arrêtait et on discutait. « *Etes-vous d'accord ou non ?* » disait chaque fois le Président. On a passé un mois, matin et soir... Conseil des ministres et Conseil de la Révolution, tout le monde était là : Benchérif, Draïa, Chadli... Au fur et à mesure de la lecture, certains se disaient : « *C'est foutu ! C'est la voie communiste ! Boumédiène veut faire comme Castro* » (*rires*). Parce qu'à travers l'analyse, surtout dans la partie idéologique, on présentait l'évolution de la société selon une optique qu'on considère comme marxiste, mais qui, en fait, est devenue une optique universelle. Ils considéraient comme une inféodation au marxisme le fait de dire qu'il y a différents stades dans l'évolution de la société humaine, la phase féodale, la phase bourgeoise et la phase socialiste et que le socialisme naît et se confond avec l'industrialisation. On ne conçoit pas de stade socialiste, dans l'évolution d'une société, sans l'industrialisation, qui introduit la transformation de la société, qui conduit la société au socialisme.

Parce que c'est avec l'industrialisation que nait la production collective, que se forment les grands ensembles, etc., et que l'accès au stade moderne passe par l'industrialisation. Un peuple qui n'est pas industrialisé ne peut pas être un peuple moderne, à tout point de vue, même dans la manière de penser. Le passage à la phase industrielle, dans son ensemble, entraîne des transformations profondes dans la société... Et, ensuite, l'accent mis sur l'appropriation collective des moyens de production, la lutte contre les tendances bourgeoises, contre l'exploitation de l'homme par l'homme...

Alors, c'est là qu'ils se sont dits : « *C'est terminé ; l'Algérie est passée de l'autre côté.* » Quand le texte soumis à la discussion

souligne la nécessité d'éliminer des traditions sociales négatives, héritées de l'histoire, ils crient au reniement de l'Islam, à l'imitation des régimes marxistes-léninistes dans le rejet de la religion. Pourtant, quoi de plus rigoureusement conforme à la doctrine de l'Islam, au sens du Message apporté par notre Prophète, que l'élimination de l'exploitation de l'homme par l'homme ?

Faut-il considérer que parce que Marx et Lénine en ont parlé, l'exploitation de l'homme par l'homme est une chose qui n'existe pas ? Doit-on aussi considérer que l'impérialisme n'a rien à voir avec le capitalisme parce que Lénine a parlé de « *l'impérialisme stade suprême du capitalisme* » ? Et si malgré tout, l'on parle de ces concepts, doit-on, pour autant, passer nécessairement pour des marxistes-léninistes intégraux qui ont renié l'Islam ou qui se sont écartés des principes de l'Islam?

Est-il nécessaire de rappeler, aussi, que tout au long de sa mission et, tout particulièrement durant les premières années de cette mission qu'il vécut à la Mecque et qui, pour lui, furent les plus difficiles, notre Prophète plaidait intensément en faveur des déshérités et que ceux-ci furent les plus nombreux et parmi les premiers à soutenir son action et à le défendre contre ses adversaires? Certes, des hommes comme Abou Bakr Esseddik, Omar Ibn El Khettab, Othmane Ibn Affane, qui comptent parmi les compagnons les plus anciens et les plus en vue du Prophète, étaient de riches notables appartenant à l'aristocratie mecquoise de l'époque ; mais, dans le contexte social qui a marqué les débuts de l'Islam, ces nobles compagnons de la première heure du Prophète, par leur comportement et leur adhésion à la nouvelle doctrine et à la nouvelle éthique apportées par l'Islam, faisaient exception aux règles observées par les membres de leur classe et étaient dénoncés par ces derniers comme ayant renié leurs traditions et porté atteinte à l'ordre social établi. Il n'est pas question ici de faire des nouvelles idéologies contemporaines qui se réclament du socialisme l'équivalent de ce que furent l'Islam et le Message apporté par notre Prophète au moment où fut fondée notre religion.

Par contre, le comportement des privilégiés d'hier et de la période qui précéda l'apparition de l'Islam ainsi que les procédés qu'ils utilisaient pour tenter de sauvegarder leurs intérêts de classe, n'ont rien à envier à ceux dont usent ceux qui, de nos jours, s'opposent aux transformations progressistes introduites par notre

Révolution à travers son option socialiste. Aujourd'hui, comme hier, les idées tendant à l'instauration d'une justice sociale effective et à la promotion des couches les plus déshéritées dans l'ordre social ancien sont combattues par la calomnie et par l'anathème.

C'est pour avoir adhéré aux conceptions progressistes prescrites par l'Islam en faveur des pauvres, des personnes dépourvues de position sociale prépondérante et des orphelins que Abou Bakr, Omar et Othmane furent proscrits par leurs propres clans. Aussi, peut-on dire que, dans la controverse qui oppose, en Algérie, les éléments progressistes acquis aux idées du socialisme aux partisans d'un système social révolu qui s'attaquent aux orientations et aux acquis de notre Révolution en faveur des couches populaires, les meilleurs défenseurs de l'Islam et ses adeptes les plus conséquents ne sont pas ceux qui font le plus de bruit au nom de cet Islam et qui se prétendent les porte-flambeaux de notre religion.

Pour ce qui est de la propriété privée, chez nous, le texte de la Charte, depuis ses premières ébauches, en proclame le respect, mais dans la prise en compte de l'intérêt général de la société, considérée dans son ensemble ; ce qui, encore une fois, s'inscrit en droite ligne dans l'œuvre accomplie par les grands législateurs de l'Islam et, au premier chef, par le premier et le plus éminent d'entre eux, le Prophète. Dans les grands moments qui ont marqué l'apogée de notre civilisation islamique, la question de la réglementation de la propriété privée, des activités du secteur privé, s'est posée et a fait l'objet de mesures édictées pour sauvegarder et faire prévaloir les intérêts supérieurs de la communauté des Croyants, de la Nation dirions-nous aujourd'hui. Pourquoi, alors, notre Révolution qui est un des grands mouvements révolutionnaires de l'époque contemporaine ne songerait-elle pas, elle aussi, à réglementer la propriété privée et ses activités en accord avec l'éthique islamique, mais aussi, en répondant aux exigences du progrès social des temps modernes? Certains nous ont fait tout un procès d'intention à propos de la notion de *propriété exploiteuse*, nous accusant de pointer l'index sur la notion même de propriété et de viser, par ce biais, à introduire le communisme au sein de notre société. Quelqu'un m'avait même dit que, par cette formule, on avait accolé une sorte d'insigne infamant sur le dos de tout propriétaire ou de tout

possédant. Doit-on, dans ces conditions, pour faire plaisir à tous les propriétaires et exploitants privés et pour les déculpabiliser, proclamer ou laisser penser que la propriété, sous toutes ses formes, n'est pas exploiteuse ? Qu'aucune forme de propriété n'est exploiteuse ? Doit-on, pour écarter l'accusation de verser dans le communisme, taire les abus qu'engendre la propriété privée, surtout quand elle atteint une taille qui fait d'elle une position dominante sur la société ?

Pourtant, notre Charte nationale, qui institue et garantit la propriété privée non-exploiteuse en lui donnant une définition large et réaliste, se distingue fondamentalement du communisme qui, lui, exclut toute forme de propriété privée sur les moyens de production et interdit des activités comportant l'emploi de travailleurs salariés au service d'un patron, quelle que soit la surface des moyens dont dispose ce patron ? Alors, quand on entend ces gens-là dire : « *Ne touchez pas à l'Islam !* », on ne peut s'empêcher de relever, dans leurs discours, des relents de : « *Ne touchez pas au grisbi !* »

Quant aux analyses accusées de revêtir une connotation marxiste, n'en avons-nous pas usé tout au long de notre combat contre le colonialisme, quand il fallait pourfendre les théories coloniales sur le mythe de la *mission civilisatrice* de la colonisation française, et de la colonisation européenne en général? Personne ne songeait, alors, à nous taxer d'adeptes du marxisme et du communisme, à part, évidemment, les porte-paroles du colonialisme. Ceux qui, dans leur raisonnement, usent, consciemment ou inconsciemment, depuis des générations, de la logique cartésienne qu'ils ont acquise sur les bancs des écoles du colonisateur, sont-ils à considérer, pour cela, comme ayant renié l'Islam et embrassé la philosophie ou la religion dont se réclame ou est issu Descartes ?

Parler du rôle que jouent les conditions de vie dans l'évolution des sociétés à travers l'Histoire et, par conséquent, décrire la succession des structures sociales à travers les âges, est-ce vraiment s'affirmer nécessairement en adepte du marxisme, alors que l'origine de cette forme d'analyse des conditions objectives des transformations de la société et de la marche de l'Histoire se trouve dans les écrits d'un auteur bien de chez nous, celui-là, Ibn Khaldoun, qui a écrit la majeure partie de son œuvre en Algérie même ? Quelle religion, plus que l'Islam, et quel prophète, plus que le nôtre, ont tant recommandé d'user et de s'inspirer de la science pour la solution des problèmes de la vie ?

Faut-il, enfin, considérer de grands réformateurs de l'Islam tels que Ibn Toumert, Djamel Eddine El Afghani, Mohammed Abdou ou Abdelhamid Ibn Badis, comme de fieffés renégats de notre religion, puisqu'ils se sont fixés, comme objectifs de leur action et de leur doctrine, de combattre et d'éliminer les traditions négatives de notre passé ?

En vérité, c'étaient là des dérivatifs destinés à masquer une ligne politique qui n'osait pas dire son nom, à faire un procès d'intention à une politique qu'on se gardait bien de combattre à visage découvert, parce qu'on la savait profondément enracinée dans la conscience de notre peuple, de notre base militante et qu'il ne s'agissait pas du tout d'un choix imposé par la volonté d'un seul homme.

Pourquoi, alors, tant qu'on y est, ne pas nous accuser aussi d'être des adeptes du marxisme sur le plan idéologique et philosophique parce que nous pratiquons le système du parti unique et du centralisme démocratique selon le modèle léniniste ? Pourquoi ne sort-on cette accusation que lorsqu'il s'agit de ce qui touche à la propriété privée ?

La prétendue coloration marxiste et communiste que certains ont essayé à tout prix d'attacher à notre Charte nationale en 1976 n'a pas plus de fondement que les allégations des éléments communistes qui, parce que nous avons appliqué à notre économie certaines formes d'organisation empruntées au système capitaliste ou bien parce que nous empruntons à la démocratie bourgeoise certains concepts sur les droits individuels et sur les libertés démocratiques, nous accusent, de leur côté, d'avoir une inclination pour l'idéologie occidentale et d'être des adeptes du capitalisme.

A certains Oulémas qui nous accusent, aujourd'hui, d'avoir voulu engager l'Algérie dans la voie communiste ou d'avoir tenté de donner une coloration marxiste à notre Révolution, aurais-je la cruauté de rappeler une formule attribuée à Ibn Badis pendant la période faste du fameux congrès musulman algérien vers la fin de la décennie 1930 et par laquelle il définissait le communisme comme le levain du peuple ? Durant les années qui ont précédé le 1er novembre 1954, les propagandistes du PCA ne se lassaient pas de se référer à cette déclaration de Ibn Badis sans qu'ils fussent le moins du monde contredits par les Oulémas.

De même, certains partisans de Abbas, qui tendent à accréditer l'idée d'un Boumédiène inféodé au communisme, préféraient naguère le compagnonnage du PCA. Ils militaient activement pour

la laïcité avec l'approbation tacite de leurs amis de l'Association des Oulémas et pourfendaient le PPA-MTLD de se référer à l'Islam comme l'un des fondements de l'Algérie nouvelle pour l'avènement de laquelle il consacrait son action.

Les accusations contre ce que fut notre politique, émanant des prétendus défenseurs de l'Islam, ne valent pas plus que celles proférées par les communistes. En réalité, le recours même à ce type d'accusations traduit la difficulté pour nos adversaires de nous attaquer sur notre propre terrain, c'est-à-dire celui des options que nous proclamons comme les exigences de notre nationalisme. Aussi, ces adversaires – ceux qui parlent au nom de l'Islam, autant que les autres – éprouvent-ils le besoin de nous prêter d'abord un visage et des conceptions qui ne sont pas les nôtres pour se donner ensuite le rôle de les récuser et de nous condamner. Quand on pratique une politique réellement indépendante, on reçoit des coups de deux côtés et c'est la rançon de notre indépendance et de notre liberté d'action et de pensée qui demeure entière envers toutes les idéologies extérieures.

En fin de compte, derrière les querelles soulevées par certains, au sujet de l'Islam, se cachaient les préoccupations de ceux qui rêvaient d'une Algérie indépendante où prédominerait le capital privé, le système capitaliste, pour appeler les choses par leur nom. Au cours de la discussion qui a suivi, un orateur, passé à la télévision, l'a relevé explicitement, disant que les objections avancées sur la conformité de la Charte et de notre orientation socio-économique aux principes de l'Islam servaient de paravent aux tenants de la propriété privée, qui n'entendaient pas se voir fixer des limites à leurs ambitions et à leur emprise sur la société. Ils en veulent aux marxistes et aux communistes, non d'être athées, mais de toucher au principe sacro-saint de la propriété privée.

C'est au cours de ces discussions que j'ai eu des incidents. Comme je défendais, parfois avec vivacité, les projets que j'avais rédigés, on a sorti la rumeur selon laquelle je cherchais à imposer mon point de vue. Intervenant un jour au sujet d'un passage, qui n'a pas été fait par moi mais par Rédha Malek, dans la partie idéologique et où on disait que l'industrialisation permettait le passage à la modernité et, surtout, le socialisme, je fus vivement pris à partie par Benhamouda, car pour M. Benhamouda, ce passage signifiait que le socialisme, c'était l'industrie... Que c'est le ministre de l'Industrie seul qui réalise le socialisme en Algérie !

C'est comme ça qu'ils ont tourné la chose. On a été obligé de revoir la rédaction de ce passage, pour éviter les malentendus.

Ils ont fait des provocations. Il y aurait eu une cabale entre Benhamouda, Benchérif et d'autres pour essayer de créer un incident leur donnant un prétexte pour sortir, afin d'interrompre le processus d'élaboration et de lancement de la Charte. Sentant la provocation devant la tournure que prenait ma controverse avec Benhamouda, je me suis retenu et je me suis calmé, ce qui a coupé court à la manoeuvre. En définitive, Boumédiène leur a dit : « *Vous n'avez qu'à exposer vos points de vue.* » Mais, évidemment, ils étaient gênés et ne voulaient pas explicitement dire le fond de leur pensées.

On a eu, comme je vous l'ai dit, les remarques de Taleb sur le *socialisme à la suédoise*, tendant à réserver à l'Etat uniquement les grands investissements et à laisser les privés *travailler*. Mais, comme toujours, il évite de se découvrir, préférant laisser à d'autres le risque de s'exposer.

Cependant, ce qui les a le plus contrariés et embarassés, c'est la notion d'appropriation collective des moyens de production et celle de *propriété privée exploiteuse*. Affirmer clairement que le capital n'est pas exploiteur, ils ne pouvaient pas le dire, car ils ne voulaient pas apparaître comme défendant, en quoi que ce soit, le capitalisme, refusant, en somme, d'afficher leur véritable identité idéologique. Ils étaient coincés.

Au fur et à mesure que la discussion se déroulait, on notait les remarques. Il y avait, quand même, beaucoup de démagogie ; ils étaient tous pour le socialisme. C'est là qu'on a eu une sortie de Abdallah Khodja, qui n'a pas avalé le fait, qu'à ses yeux, on ne tienne pas compte du Plan ; il considérait qu'on n'avait pas accordé une grande place au Plan. Mais, le Plan devait obéir à la politique du pays et non pas imposer son point de vue sous le couvert de la technicité. Le Plan n'était que la mise en oeuvre de la politique adoptée par le pouvoir.

Au bout d'un mois, la discussion s'est terminée et Boumédiène a conservé le même groupe de quatre pour la rédaction finale de l'avant-projet. Il nous a dit : « *Vous reprenez ce texte et vous le réécrivez à la lumière des points de vue qui se sont exprimés au cours de la discussion du Conseil de la Révolution et du Conseil des ministres. Essayez de tenir compte de toutes les idées et objections qui ont été formulées.* » Il a demandé à chacun des membres du Conseil de la Révolution et du gouvernement de lui envoyer son point de vue par écrit. C'est comme ça qu'Ahmed

Taleb, Larbi Tayebi, Benchérif ont fait leurs papiers. Il y avait des choses sensées. Taleb a essayé de défendre la berbérité du peuple algérien, faisant référence notamment à un texte d'Ibn Badis.

Sur le plan idéologique, il y avait des gens du côté de Yahiaoui qui raisonnaient dans le contexte spécifique aux arabisants, pour lesquels la nation algérienne n'existait pas ; pour eux, il n'y avait qu'une nation arabe. On a eu des accrochages là-dessus. Ahmed Taleb a ajouté un peu la dimension, berbère, par démagogie et par calcul politique, ont pensé certains, qui le soupçonnaient de vouloir s'attirer la sympathie des partisans des thèses berbéristes.

Donc, on s'est retrouvé à quatre et c'est à ce moment-là que Bouteflika s'est joint à nous. Selon des propos qui m'ont été rapportés, il m'a accusé, avec Benyahia, *« d'avoir fait virer l'Algérie au rouge »*. Un ministre de ses amis m'avait fait la remarque dans ces mêmes termes. Au cours de la discussion, au sein du Conseil de la Révolution et du gouvernement, il nous a sorti l'Islam, la défense de l'Islam ; le texte, selon lui, n'était pas suffisamment islamique (*rires*). Mais, à la fin de la discussion, quand il a vu la tournure générale prise par les débats, il est revenu à gauche, à des termes plus ou moins socialisants. Et, quand on s'est retrouvé pour remettre au point le texte, après la discussion du Conseil de la Révolution et du Conseil des ministres, il était là, mais il ne voulait pas apparaître comme le bonhomme qui freine et qui joue la réaction. Toute sa technique a été de dire : *« Le texte est trop long ; essayons de condenser. »* Et, sous forme de condensation dans tous les domaines, les idées étaient exprimées de telle sorte que ça pouvait signifier n'importe quoi. Quand on comprime une idée, ça devient une idée très générale, qui peut donner lieu à toutes sortes d'interprétations.

Ensuite, il a essayé de nous glisser, dans le chapitre relatif à la constitution, des principes qui auraient limité les pouvoirs du président. On a, donc, refait un nouveau texte, qui est repassé devant le Conseil des ministres et le Conseil de la Révolution. Mais là, la discussion n'a duré qu'une semaine, parce que le Président avait dit : *« Vous connaissez le texte, est-ce que vous avez des remarques à faire sur ce qui a été ajouté ? »* On n'a pas eu à relire tout le texte ; on a fait quelques rectifications et, le texte ayant fait l'objet d'un accord, il a été lancé pour la discussion publique, le jour du 1er mai.

Boumédiène a créé une commission pour suivre la discussion publique. C'est là qu'on a retrouvé Messadia pour le Parti, Ahmed

Taleb pour le côté presse et information et Benhamouda. C'est une commission qui se réunissait une ou deux fois par semaine, pour faire le point avec Boumédiène de la discussion publique.

Tous les organismes du Parti et de l'Etat étaient chargés de faire la synthèse sur la discussion. On a eu à ramasser les procès-verbaux des wilayate, ceux des organisations de masse, du CNES(3), des réunions de fonctionnaires... Au bout d'un mois, quand la discussion s'est terminée, on a rassemblé tout cela.

Il y a des gens – Bouteflika et Benhamouda – qui ont demandé que le projet final revienne ensuite au Conseil des ministres ; mais Boumédiène leur a dit : *« C'est fini. Vous avez donné vos points de vue. Maintenant, c'est le résultat de la discussion du peuple et il n'y a rien à changer. Ça passera au référendum. »*

On a donc pris tous les documents issus de la discussion des réunions populaires et chacun de nous a essayé, à travers tous les procès-verbaux, de relever toutes les idées nouvelles et intéressantes ainsi que celles qui émanaient simultanément de plusieurs sources différentes et qui faisaient, ainsi, l'objet d'un consensus et on a enrichi le texte. C'est ainsi que j'ai eu à traiter la partie économique, en prenant en compte, notamment, les rapports de l'UGTA, de la commission de la Révolution agraire, etc. Le rapport le plus hostile a été celui du CNES. On a mis au point le texte. Il est passé à l'impression et, ensuite, à la publication dans tous les journaux du pays.

La réponse générale au texte a été une adhésion massive aux idées qu'il contenait. On a même été obligé de freiner sur certains points ! En particulier, sur le plan de la propriété privée. Les gens demandaient la suppression radicale de la propriété. Si on devait suivre le courant qui venait de la base, il fallait liquider toute la propriété privée ! Dans les discussions populaires, dans les organisations de masse, c'était encore plus radical.

A la réunion des cadres, où on a présenté la synthèse que nous avions faite de la discussion publique, on avait mis en couleur tous les passages, qui ont été ajoutés ou modifiées à la suite des discussions publiques. De sorte que les gens savaient quelle était la différence entre le projet initial et le projet élaboré après les débats populaires.

En lançant l'ouverture de la discussion populaire du texte de l'avant-projet de la Charte nationale, Boumédiène a déclaré, face à la foule des travailleurs réunis à la salle Harcha, le 1er mai 1976 : *« Voilà quelle est notre politique ; elle est formulée noir sur*

blanc. Nous la soumettons à votre discussion et à votre critique. A vous de dire, maintenant, si elle est bien également la vôtre, de l'approuver ou de la rejeter. Si votre réponse est affirmative, nous continuerons à aller de l'avant ensemble ; si votre réponse est négative, nous vous dirons adieu ! »

En fait, il répondait, du haut de la tribune de ce meeting populaire, à tous ceux qui, y compris dans son entourage, ne cessaient de répéter que Boumédiène suivait une politique sans rapport avec les aspirations populaires ; que les grands axes qu'il suivait dans l'action de développement du pays allaient à l'encontre des désirs du peuple ; que cette politique n'était que le résultat de la pratique d'un pouvoir personnel et ne correspondait pas aux idéaux de notre Révolution, etc. En d'autres termes, il les invitait à se découvrir, en même temps qu'il appelait toutes les forces du pays à se révéler et à se classer, par rapport aux options et aux actions engagées sur le terrain, dans tous les domaines. Les masses populaires, les citoyens n'étaient nullement invités à s'engager dans le noir, à formuler une adhésion aveugle, puisque ce sur quoi ils allaient se prononcer leur était connu, de manière concrète, à travers les actions mises en œuvre, et leur était clairement énoncé et communiqué, dans un texte diffusé par les journaux, lu à la radio et à la télévision, dans la langue nationale et en français, bien avant le jour du vote !

Certains membres du Conseil de la Révolution ne s'y sont pas trompés. Ils ont considéré toute cette publicité et cet appel de Boumédiène aux masses comme une opération dirigée partiellement contre eux. L'un d'entre eux a employé, un jour, une formule en disant : « *Il a organisé une émeute contre nous.* » Surtout que, dans les discussions populaires, beaucoup de gens sont allés jusqu'à dénoncer publiquement certaines personnes, citant ouvertement leurs noms.

Tous ces débats ont été enregistrés, mais il y avait une sélection dans les séquences passées à la télévision. A un moment donné, on passait pratiquement tout, puis, finalement, il y avait des passages qui ont été censurés. La sélection était faite par Taleb, évidemment.

El-Kenz : Avec Boumédiène ?

Abdesselam : Enfin, il le consultait. Théoriquement, on devait le faire ensemble, mais on ne pouvait pas aller, tous les jours, à la RTA. Il y avait des choses qui étaient un peu fortes.

Pendant cette période, il y a eu l'opération *Abbas - Benkhedda - Khereddine - Lahouel*... C'est une opération plus ou moins téléguidée par certains membres du Conseil de la Révolution, qui semblent avoir agi, probablement par Khereddine interposé, de telle sorte à faire croire, au quarteron en question, que le régime était sur le point d'éclater et qu'il était temps de prendre date et de se positionner pour la suite. Mais, pour les inspirateurs de cette opération, il fallait que Boumédiène se sente menacé et qu'ils puissent aller lui dire : « *Pendant que tu agis pour nous affaiblir, il y a un danger qui se dessine de l'autre côté, un danger pour ton propre pouvoir, pour tout le régime. Nous n'avons pas intérêt à nous diviser ; au contraire, il faut nous rapprocher, serrer les rangs. Il n'y a que nous qui pouvons te soutenir et te défendre.* » Selon les rumeurs qui me sont parvenues, alors, ils seraient même allés jusqu'à lui dire que, par delà Benkhedda et Lahouel, il y avait moi, que j'étais dans le coup.

Mais, Benkhedda et Lahouel ne m'avaient jamais rien dit. Par contre, Abbas était venu me voir, un jour, et m'avait annoncé : « *Je sais que vous êtes en train de préparer le texte d'une charte ; mais, moi aussi, avec un certain nombre d'autres personnes, nous préparons quelque chose et le jour où vous sortirez votre texte, nous sortirons le nôtre.* » Finalement, ils l'ont sorti un peu avant, au mois d'avril 1976.

Les quatre signataires de ce téxte avançaient, comme prétexte de leur initiative, le danger d'une guerre frontalière avec le Maroc. Ils accusaient Boumédiène de vouloir la déclencher. En vérité, je demeure, pour ma part, convaincu que ce prétexte leur a été inspiré par certains membres du Conseil de la Révolution, qui cherchaient à mettre en branle tout ce qui était susceptible de déstabiliser Boumédiène. Ils s'étaient secrètement réjouis, à ce titre, des répercussions de l'incident algéro-marocain survenu en février 1976, nourrissant le secret espoir que l'armée ferait payer à Boumédiène les dégats que lui a valu cet incident. Mais, un deuxième incident, qui a eu lieu quelques semaines après le premier, toujours au même endroit – à Amgala – a permis d'effacer l'impression négative suscitée par le précédent affrontement et a provoqué une profonde satisfaction dans notre opinion. Le roi Hassan II en a éprouvé un vif dépit. Mais, si dans la déclaration publique qu'il fit après le second Amgala, il a exprimé sa fureur et formulé des menaces envers l'Algérie, dans une initiative plus discrète, il fit savoir à Boumédiène que les deux

Amgala faisaient un match nul, que l'honneur était sauf et que, désormais, il fallait agir en sorte que les armées des deux pays évitent de s'affronter directement. Ce dont Boumédiène a convenu aisément, tout en maintenant un soutien vigoureux et ouvertement déclaré à l'action des patriotes sahraouis.

Au moment, donc, de la parution de la déclaration des quatre, le danger de guerre qu'ils affirmaient vouloir prévenir et qu'ils prétendaient, par la suite, avoir écarté, n'existait que dans leur imagination, sous l'inspiration de ceux qui s'efforçaient de provoquer la déstabilisation de l'Algérie : Hassan II pour des raisons évidentes ; certains milieux politiques internes, qui ne voyaient pas venir d'un bon œil la Charte nationale, la Constitution, l'élection présidentielle et les élections législatives.

Certains membres du Conseil de la Révolution ne cachaient pas non plus leur déception et leur hargne à la suite du deuxième incident d'Amgala. Ils étaient déçus que l'affront infligé précédemment à l'ANP ait été lavé et que Boumédiène ait trouvé, ainsi, le moyen de redresser la barre.

Les discussions suscitées autour de la Charte nationale et de la Constitution ont permis à Boumédiène de clarifier, dans un débat public, les questions par lesquelles certains milieux, y compris des membres du Conseil de la Révolution, tentaient de contester sa politique et même son pouvoir. Du moins, les avait-il acculés et mis au pied du mur. Mais, comme toujours, ils se sont dérobés au débat et se sont bien gardés d'exposer publiquement leurs idées et de dire en quoi ils s'opposaient aux actions politiques, économiques et sociales dont ils se désolidarisaient en privé et dont ils imputaient la responsabilité au seul Boumédiène. D'où, alors, leur réaction par des moyens obliques, par une campagne menée sournoisement, en vue de coller une étiquette communiste à la Charte nationale, et pour inférer, ensuite, de cette étiquette que le régime de Boumédiène s'était inféodé au système soviétique.

Comme c'est le cas, du reste, pour toutes les opérations par lesquelles la réaction tente toujours de contrer les mesures populaires qui bousculent ses intérêts ou ne les arrangent pas ; les adversaires de notre orientation socialiste ont cherché à mobiliser autour d'eux la masse des petits, en multipliant, par les actes et par le comportement de leurs agents au sein du système, les sources de mécontentement pour le public.

De même que, pour s'opposer à la Révolution agraire, ses adversaires ont essayé de regrouper autour d'eux tous les petits

propriétaires, tous les petits commerçants, tous ceux qui exploitent un patrimoine privé sous quelque forme que ce soit en leur faisant croire que la propriété privée était menacée dans tous les domaines. Telle était la tactique suivie par les adversaires de la politique économique et sociale de Boumédiène, avec la bénédiction de certains grands responsables du régime.

La Charte nationale était redoutée, parce que les partisans de la réaction avaient compris qu'elle allait aboutir à faire approuver, par les masses, l'orientation socialiste de la politique de développement suivie par le pays ; la Constitution et les élections étaient redoutées par certains membres du Conseil de la Révolution, qui pressentaient bien qu'ils allaient perdre la position privilégiée, qui était la leur, malgré les récriminations qu'ils formulaient à l'égard de ce qu'ils n'hésitaient pas à dénoncer comme le pouvoir personnel de Boumédiène. Ce dernier, en effet, assumait formellement la direction du pays au nom du Conseil de la Révolution et en vertu de l'ordonnance par laquelle ce dernier lui avait accordé, en juillet 1965, les pleins pouvoirs de gérer les affaires de la Nation. Avec la Charte nationale et la Constitution, Boumédiène allait donner, à son pouvoir, une base institutionnelle nouvelle et différente, lui permettant de se dégager de la légalité et de la légitimité que lui conférait, jusqu'alors, le seul consentement du Conseil de la Révolution.

Pour les membres de ce conseil, il fallait reprendre en main Boumédiène ; mais ils sentaient qu'il leur était difficile de se passer de lui. D'où les manoeuvres par lesquelles ils espéraient rétablir leur emprise sur lui et, partant, sur le pouvoir.

El-Kenz : La Charte adoptée massivement a donc renforcé le pouvoir de Boumédiène et des éléments progressistes au Conseil de la Révolution et elle a rendu possible un virage à gauche de la politique suivie jusqu'alors. Or, voilà que ceux dont on attendait l'élimination se retrouvent à des postes ministériels importants, sinon stratégiques, pour le futur programme de développement : l'hydraulique, le transport... Comment expliquer ce revirement paradoxal des choix de Boumédiène ?

Abdesselam : Je crois que lui a raisonné en homme de pouvoir. Draïa était directeur de la police, Benchérif responsable de la gendarmerie, tous deux membres du Conseil de la Révolution. Il ne voulait pas les éliminer. Pour la modification de la direction politique, il attendait le congrès. Mais, son intention et sa méthode semblaient viser, alors, à éloigner les membres de cette direction

politique des postes d'autorité considérés comme sensibles et comme des positions susceptibles de conférer une force permettant de peser sur le pouvoir. Les transports et l'hydraulique, de ce point de vue, ce n'était rien. Seulement des responsabilités de gestion, comme d'autres membres du Conseil de la Révolution en avaient eu, avant eux.

Bennoune : Est-ce qu'on peut considérer ces positions, après la Charte, comme un recul tactique en préparation d'un congrès qui les aurait balayés ?

Abdesselam : C'est difficile, je ne sais pas... Parce que Boumédiène avait les problèmes de son pouvoir. Là où il était, il y avait des forces hostiles. Dans l'armée, il y avait des hommes qui n'étaient pas d'accord avec sa politique. Certes, il avait avec lui le gros de l'armée, la jeunesse, le peuple. Mais, le peuple, c'est un mythe. Les gens qui tiennent les choses, ce sont ceux-là qui complotent.

A quoi ça sert d'avoir le peuple avec soi, si les gens qui tiennent les moyens du pouvoir sont contre. Avec la Charte, il a triomphé. Mais, il s'est rendu compte qu'il y avait des forces autour de lui, des gens qui tenaient les leviers du pouvoir, qui détenaient des armes et que c'étaient des gens qui étaient liés à d'autres groupes. Je crois qu'il a pris conscience de cela. Il devait composer. Est-ce simplement tactique ? Est-ce qu'il a voulu amorcer un coup de barre à droite, après avoir poussé les choses jusqu'au bout sur le plan révolutionnaire ? Ça, on ne sait pas.

J'ai eu cette impression et je le lui ai reproché ! Je considérais que, en maintenant Bouteflika et les autres au gouvernement, il leur donnait des chances. Par la suite, j'ai eu une explication plus longue avec lui. Ensuite, il m'a appelé pour prendre la préparation du plan à présenter devant le congrès ; il a essayé, aussi, de me faire travailler sur le statut général du travailleur.

El-Kenz : Vous aviez dit que la sécurité militaire...

Abdesselam : La sécurité militaire ne trouvait pas à son goût certaines initiatives de l'industrie. Dans l'ensemble, ses éléments étaient pour la politique menée par Boumédiène. Mais, il y avait aussi, en son sein, des forces qui étaient hostiles à l'orientation économique du régime, en tous les cas, qui étaient contre moi. Ils considéraient que j'étais difficilement maîtrisable, il m'arrivait de me heurter à certains éléments qui se prétendaient leurs protégés.

J'allais voir Boumédiène fréquemment ; il m'appelait souvent. On restait, ensemble, à discuter quatre, cinq heures, sur tout. Pour certains éléments de la sécurité militaire, je devenais une sorte de concurrent. Je lui apportais, parfois, des informations. Ils auraient voulu, peut-être, avoir un Président qu'ils soient les seuls à informer, c'est-à-dire à guider, qu'il ne prête l'oreille qu'à eux. Ils ont senti, à un certain moment, qu'il commençait un peu à s'émanciper, par rapport à eux. Parce que, jusqu'à un moment, tout ce qu'ils lui disaient, c'était pour lui le Coran. Quand il a pris de l'assurance, il aimait consulter beaucoup de gens, s'informer directement par lui-même, recueillir des avis divers, etc. Il a dû se rendre compte que ce que lui racontaient ses services de renseignements n'était pas toujours très juste et, évidemment, cela se faisait au détriment de leur propre influence. Eux détestaient tout élément qui, auprès de lui, acquiert de l'influence et est écouté !

Après la Charte nationale, on a parlé de deux complots visant sa vie ; il était menacé. Il a eu des informations très sérieuses de l'extérieur l'avertissant qu'il était visé par les Américains, que ces derniers avaient programmé sa liquidation physique. Il se savait en danger. Bon, ses ennemis n'ont pas pu lui créer de la déstabilisation. Sur le plan politique, il dominait la situation. Il avait le peuple avec lui ; il menait les choses. Avec l'histoire du Maroc, il a fait sortir le peuple dans la rue. Pour l'histoire de la Charte, les gens sont sortis dans la rue. Donc, le seul moyen de l'éliminer, c'était de l'assassiner. Et il y avait eu deux alertes très importantes, à l'intérieur de sa garde. Il avait ses informations de l'extérieur. Sa sécurité personnelle dépendait de ceux qui étaient autour de lui. Quand ta sécurité est assurée par un bataillon, qui est commandé par tel chef, il suffit que ce chef de bataillon trahisse et tu es « foutu ».

Sans doute, les hommes choisis pour assurer cette sécurité et le ou les chefs chargés de leur commandement sont d'une loyauté à toute épreuve. Mais, qui sait ? Une blessure causée par un geste ou une remarque maladroite, une déception faisant suite au refus d'une faveur ardemment désirée, etc., sont susceptibles de causer des ravages dans une âme humaine et constituent toujours la faille que guettent les conspirateurs. Nous sommes, encore, un Etat jeune, né d'une Révolution et, comme tous les pays du tiers monde, nos institutions, quelle que soit leur solidité, demeurent, dans une large mesure, tributaires de la loyauté des hommes qui les composent envers le détenteur de la magistrature suprême. Ce

n'est pas le fait du simple hasard si ces pays connaissent fréquemment des ruptures brutales de leurs régimes politiques et voient les successions au pouvoir se régler, le plus souvent, non par le jeu régulier des mécanismes institutionnels, mais par des coups de force.

Certains imputent cette situation à l'absence de liberté dans les régimes du tiers monde, au système du parti unique, etc. Mais, les pays qui ont connu le système dit pluraliste, n'ont pas montré une meilleure solidité ni brillé par leur stabilité et ne se sont pas vus épargner des renversements politiques par la violence. L'Algérie est encore, de ce point de vue, l'un des pays qui ont connu une stabilité remarquée.

C'est avec l'épreuve du temps et la pratique renouvelée des générations que se forgent les traditions de stabilité, qui donnent, aux institutions, leur pérennité et leur solidité et leur permettent de s'imposer, par delà et par dessus le prestige, le charisme et l'autorité personnelle de ceux qui détiennent le pouvoir ; c'est dire la fragilité qui peut affecter la position d'un chef d'Etat, même quand il apparait tout puissant.

Boumédiène était conscient qu'il devait faire très attention. Finalement, le mur de sécurité dressé autour de lui s'est révélé infranchissable et difficile à percer. Le roi Fayçal d'Arabie Saoudite s'est révélé plus vulnérable, de ce côté-là. Mais, qui sait si une main traîtresse, à l'intérieur ou bien au cours d'un voyage à l'étranger, n'a pas réussi à atteindre Boumédiène sur le plan de sa santé ? Il y a eu des choses troublantes au cours des derniers temps, qui ont précédé sa disparition. Nous en parlerons plus tard.

Quand on voit les choses telles qu'elles se présentent maintenant, on se rend bien compte qu'il y avait pas mal de gens, à l'intérieur de l'armée, qui étaient contre la politique de Boumédiène. Aujourd'hui, ils le disent ouvertement. Mais, en tout cas, la masse de l'armée dans son ensemble, le corps des officiers, étaient en général d'accord avec la politique de Boumédiène. L'armée se classait nettement à gauche. L'armée était patriote, fidèle aux options révolutionnaires du pays. Elle l'a bien marqué, le jour de sa disparition. C'est grâce à sa position que le courant révisionniste a été endigué.

A part quelques individualités, pour des raisons qui sont les mêmes que pour les autres, à part l'armée, le reste du système Boumédiène était connu. On savait, avec la police, comment les choses évoluaient. On savait, en ce qui concerne certains autres

ministères, quelles étaient leurs orientations. Le ministère qui, non seulement travaillait à réaliser la politique de développement suivie par Boumédiène, mais militait pour et la défendait, à travers des textes, au-delà même de son propre domaine, c'était celui de l'industrie.

Quand il a fallu, par exemple, faire le discours de clôture des non-alignés, Bouteflika ayant refusé de le rédiger, Boumédiène m'a appelé avec Belkacem Chérif. Nous lui avons préparé le discours en une nuit et c'était un peu pour atténuer, à l'époque, le conflit qui avait surgi entre Boumédiène et Brejnev, à propos du non-alignement. Je ne sais pas si vous vous rappelez du message de la direction soviétique à la conférence au sommet des non-alignés à Alger, message qui condamnait, dans une certaine mesure, le non-alignement. Dans ce discours de clôture, Boumédiène a dit que la révolution d'octobre a été certainement pour quelque chose dans le mouvement mondial qui a ébranlé le système colonial et qu'elle a été, de ce fait, d'un certain apport pour nous. Mais, il a souligné en même temps, que l'aide la plus large, la plus ouverte à notre lutte de libération nationale, nous l'avons trouvée auprès des pays qui se trouvaient précisément représentés à cette conférence au sommet d'Alger. Il a affirmé, aussi, notre appartenance au tiers-monde, qui a des problèmes qui lui sont spécifiques et qui le différencient des deux autres camps qui s'affrontent sur la scène internationale, etc. On militait pour cette politique-là.

Ensuite, il y a eu les discours et les mémoires pour l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU et pour le sommet de l'OPEC.

Puis, il y a eu la fameuse conférence de Paris que Giscard voulait patronner. Boumédiène l'a empêché de prendre une tournure hostile à l'OPEC, comme il a, une année auparavant, en demandant la convocation de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur les matières premières et le développement, fait tourner court la manoeuvre de Kissinger visant à réunir une conférence sur l'énergie, par laquelle il se proposait d'entraîner la majorité des pays du tiers-monde à condamner les décisions de l'OPEC sur le réajustement des prix du pétrole et, du même coup, faire éclater le mouvement des non-alignés. Et c'était moi qui était chargé de tous les contacts, qui ont précédé et préparé cette conférence. Bouteflika est venu au moment de la réunion de la conférence où il a présidé la délégation algérienne. Mais, toute la préparation de la conférence, pendant un an, s'était faite au ministère de l'Industrie. Je recevais tous ceux qui venaient de France, des Etats-Unis et

d'ailleurs pour des consultations avec l'Algérie. J'ai fait préparer les dossiers. Et les équipes qui travaillaient à Paris, au moment de la préparation de la conférence et des travaux qui l'ont suivie, étaient, en grande partie, de l'Industrie.

Par conséquent, aussi bien pour l'intérieur que pour l'extérieur, l'Industrie apparaissait comme l'un des supports les plus importants de cette politique, qui ne voulait plus se limiter à l'industrialisation.

L'industrialisation en Algérie était devenu un modèle. On a nationalisé en Algérie et on a appris à tous les autres à nationaliser. On a lancé l'industrialisation en Algérie et notre expérience était prise en exemple par beaucoup de pays qui cherchaient quelle voie suivre pour s'industrialiser. On a condamné le montage et on a montré aux autres comment prendre une forme de développement qui condamne le montage. On a développé l'industrie de base et invité les autres à ne pas se contenter de faire de l'industrie légère. On a condamné ceux qui font du conditionnement et on a invité les autres à faire une industrie de type intégré, en nous appuyant sur le modèle algérien, type d'un développement national solide. L'extérieur voyait les choses de la même manière que certaines forces internes. On a nationalisé le commerce en Algérie et on a invité les autres pays à maîtriser leur commerce extérieur.

Les Français, nous le savions déjà, ne voulaient pas de cette politique, depuis très longtemps. Mais, à travers l'action de Giscard, cette hostilité s'est encore amplifiée. J'ai été reçu par lui, à l'Elysée, en décembre 1974. Nous avons parlé de la conférence de Paris et il m'avait dit qu'il voulait aboutir à un accord international où le prix du pétrole devrait être fixé par les producteurs et les consommateurs. Je lui ai répondu : « *Nous avons mis des années pour acquérir ce droit de fixer les prix de notre pétrole et il ne nous est pas possible, aujourd'hui, de renoncer à ce droit. Bien sûr, nous fixerons le prix du pétrole en fonction de la situation du marché international de l'énergie. Mais, nous le ferons seuls. C'est un droit que nous avons acquis au prix de beaucoup d'efforts et, maintenant, nous ne sommes pas prêts à le partager.* » Il voulait qu'on fasse comme pour le café, c'est-à-dire aboutir, pour le pétrole, à un système où un prix sur lequel le consommateur n'est pas d'accord ne passe pas. Il semblait même que l'accord auquel il songeait pour le pétrole, devait, en plus du prix, fixer également les quotas de production, dans le cadre de décisions conjointes producteurs-consommateurs. Je lui ai dit

ensuite : « *Pourquoi devrions-nous limiter l'objet de la conférence internationale uniquement aux problèmes qui intéressent les pays développés ? Nous aussi, nous avons des problèmes qui nous intéressent. Vous envisagez de réunir une conférence internationale, parce que vous êtes intéressés.* »

Et, parmi les problèmes que nous avons posés à cette conférence, quand elle s'est réunie, il y a eu celui des prix de tous les produits industriels, pour ne pas se limiter à l'examen du seul prix du pétrole ; mais aussi, celui du transfert de technologie. On leur a dit : « *Bon, même quand on fait un contrat clef en main ou produit en main, en définitive, il n'y a pas de garantie absolue que la technologie est transférée. Nous voulons obtenir des engagements très précis que, lorsque vous nous aidez à faire une usine de camions, par exemple, cette usine marchera bien.* » Des problèmes que nous avions mis en évidence dans notre propre industrialisation, nous voulions leur donner une dimension internationale. Et ça gênait tous ces pays-là. Ils disaient : « *Bon, vous avez acquis votre indépendance, vous avez nationalisé et maintenant vous fixez les prix du pétrole. Vous avez créé des groupes de producteurs de fer, de cuivre, etc. Que nous reste-t-il comme moyens de puissance, à part la technologie ? Maintenant, si vous nous obligez à vous la donner, que nous reste-t-il ?* » Et ils l'écrivent. Il leur fallait nous liquider ou, à tout le moins, briser notre élan.

Et en Algérie, ce sont les équipes de l'industrie qu'on voit à l'ONU, à l'OPEP, à la conférence de Paris, etc. Des discussions ont eu lieu avec les plus hauts responsables, avec des Allemands, des représentants de la CEE, avec le sous-secrétaire d'Etat américain spécialement chargé de suivre la préparation de la conférence de Paris. Au cours des travaux qui se sont tenus, dans le cadre de cette conférence, le représentant américain, avant de faire quoi que ce soit, venait voir le délégué de l'Algérie, Messaoud Aït Challal. Quand je l'avais invité à dîner, au cours de l'une de ses visites à Alger, il m'avait dit : « *Je suis très heureux de me retrouver à Alger, parce que c'est ici que nous avons décidé de la conférence de Paris, puisque le jour où nous nous sommes mis d'accord, vous et nous, il n'y a plus eu de problèmes.* » Giscard a certainement entendu parler de cela, parce que le même point de vue a été donné par Kissinger à Bouteflika, quand ils se sont rencontrés à Paris.

La position de la France, qui avait pris l'initiative de demander la

réunion de la conférence, n'était pas déterminante. Pour faire aboutir son initiative, elle se voyait acculée d'obtenir l'accord de l'Algérie, même bien plus, de lever le préalable posé par l'Algérie pour étendre l'objet de la conférence à tous les problèmes du développement intéressant le tiers-monde et ne pas se limiter au seul cas du pétrole. Au cours de son voyage en Algérie, en mars 1975, Giscard a essayé d'infléchir la position de Boumédiène, mais en vain. La convocation de la conférence, que Giscard voulait réunir dès le printemps 1975, fut ajournée. Elle ne fut décidée, pour décembre 1975, que lorsque l'Algérie et tous les Etats amis s'étaient entendus sur son ordre du jour.

Manifestement, à Paris, le chef de la délégation américaine allait toujours voir le chef de la délégation algérienne pour lui dire : « *Je vais soutenir tel ou tel point de vue.* » Tout cela faisait de l'Algérie un pays jouissant d'un rayonnement extraordinaire. Et c'étaient des équipes de l'industrie, qui étaient un peu partout et qui défendaient ces points de vue-là. A Lima, même chose. C'était le ministère de l'Industrie, qui était la cheville ouvrière de la délégation algérienne. Avec l'amplification prise par le mouve-ment des non alignés, à l'époque, cela a donné une dimension considérable à notre politique, notamment en ce qui concerne le développement.

Donc, il y avait des forces à l'extérieur, en plus de celles se trouvant sur le plan interne, qui voyaient l'industrie militer et rendre concrète cette politique qui, effectivement, nationalisait le commerce extérieur par les monopoles, qui industrialisait tous azimuts, ne laissant pas de place prépondérante au secteur privé.

Pour toutes ces forces, il fallait casser tout cela et éliminer l'homme qui animait cette politique avec Boumédiène. Il fallait que je sois écarté de là. Ils ont tout fait pour me discréditer ! A travers tout le pays, ils ont fait dire que j'étais sorti avec six ou sept milliards que j'avais volés, etc. Certains ont essayé, par tous les moyens, de m'impliquer dans de ténébreuses malversations. Boumédiène lui-même, m'avait informé qu'on lui avait apporté toute une mallette pleine de papiers, fabriqués de toutes pièces, tendant à établir que je le trahissais, que je m'étais fait verser des commissions faramineuses et que je m'étais créé des affaires florissantes à l'étranger. Les services de sécurité, qui semblent avoir eu à les examiner, les auraient jugés sans valeur, n'apportant aucune preuve tangible. Ce sont, en partie, ces faux que certains ont essayé, mais en vain, d'exploiter et d'utiliser contre moi, après sa disparition.

J'ai eu, moi-même, entre les mains des documents dont l'origine semblait être des services secrets étrangers et qui, prétendant relater et faire une synthèse des rumeurs circulant dans différents cercles de notre capitale, me mettaient en cause dans différents domaines. Ils rapportaient, entre autre, l'allégation selon laquelle je disposerais d'un magot de deux millions et demi de dollars en Suisse, confié à la gestion d'un ancien camarade d'université. J'avais transmis ces documents à Boumédiène qui m'indiqua, alors, qu'il en avait déjà reçu une copie qu'il me montra. Nous procédâmes, ensuite, à une comparaison de dates pour savoir quel était celui des deux qui les avait reçus en premier ; c'était lui. Nous nous interrogeâmes, ensuite, sur les buts visés par ceux qui s'étaient arrangés pour nous faire parvenir de tels documents.

Au cours de mon audition par la commission centrale de discipline du Parti, en 1981, certaines questions qui m'avaient été posées m'avaient paru directement inspirées par le contenu de ces documents. Je fis alors observer, au président de cette commission, que certains des textes qu'il croyait détenir comme des *pièces à conviction* n'étaient autres que des documents que j'avais remis moi-même à Boumédiène. Je précisais au président de la commission de quelle source je les tenais et qu'ils figuraient dans les archives de Boumédiène, sous forme de deux copies dactylographiées différemment. Il en convint parfaitement. Il m'indiqua à son tour, la fragilité des éléments à la base de certains des *dossiers* qu'on lui avait confiés, me signalant, au passage, que lui-même était victime d'accusations du genre de celles qui étaient dirigées contre moi.

Boumédiène, lui, connaissait très bien les auteurs de ces jeux et n'ignorait rien des véritables intentions qui les animaient ; mais, il lui arrivait de céder et c'est pour cela qu'à un moment donné, je lui ai dit : *« Je m'en vais ; je ne peux pas lutter contre tout ce monde-là. Alors, reste cette politique : si c'est ta politique, tu n'as qu'à la défendre et si ce n'est pas ta politique, pourquoi resterai-je ? Je comprends qu'il me faille lutter contre des gens contre lesquels tu ne peux rien faire, mais pas contre ceux qui ne doivent leur position qu'à ton soutien et dont tu tolères les agissements. »*

El-Kenz : Donc, ce n'est pas après la mort de Boumédiène qu'il y a eu un changement, mais avant.

Abdesselam : Non ! le changement intervenu en 1977 est un

recul par rapport à ma personne, mais non sur le plan de la politique ; celle-ci a continué. Il n'y a pas eu de changement d'orientation, après la coupure du ministère de l'Industrie et de l'Energie. Sur le plan de ce qui se faisait en 1977, dans l'industrie, il n'y a pas eu de changement politique ; c'est la même politique qui continuait à se faire et Boumédiène maintenait, donc, son soutien pour que les choses se poursuivent comme avant. Mais, après sa disparition, c'est la politique elle-même qui a changé. En 1977, c'était le recul par rapport à ma personne, mais ce recul ne leur a pas permis de changer de politique. Pour Boumédiène, ce n'était pas un recul par rapport à sa politique.

El-Kenz : Il a quand même enlevé Lacheraf ?

Abdesselam : Lacheraf, il ne l'a pas enlevé. Il est parti après sa mort. Et c'est Lacheraf qui a souhaité partir. Quand Lacheraf avait soumis son projet de réforme de l'Education au gouvernement, Boumédiène lui avait donné le feu vert. Il était encore au gouvernement, quand Boumédiène est mort. Chose unique dans sa bouche, ce dernier m'avait dit, au moment où il l'avait appelé au gouvernement comme ministre de l'Education : *« Je considère comme un honneur pour moi d'avoir à mes côtés un homme de la valeur intellectuelle et de la probité morale de Lacheraf. »*

Lacheraf avait un jour fait paraître deux articles au journal *El Moudjahid*, qu'il avait signés comme ministre de l'Education, alors qu'il aurait dû le faire – et c'est ce que lui fera remarquer Boumédiène – comme professeur. Quand ces textes ont paru, un professeur d'université, A. Cheriet, lui a répondu dans le quotidien de langue nationale *Ech Chaab*. Ensuite, il a été interpellé par l'Assemblée Nationale, qui a demandé à l'entendre. Boumédiène l'a exhorté à y aller pour y défendre son point de vue et il l'a soutenu devant le Conseil des ministres, quand il a exposé son programme. Mais, Lacheraf a refusé de se rendre devant l'Assemblée nationale, convaincu qu'une cabale était montée contre lui. Il a lâché parce que, je crois, il a mal pris le fait que Cheriet lui ait répondu publiquement et dans les termes où cela a été fait. Il n'acceptait pas – et il avait raison – qu'on mît en doute son attachement à la langue et à la culture arabes.

Ensuite, Lacheraf a révoqué la majorité des directeurs de l'éducation nationale : trente directeurs, qui étaient là depuis l'indépendance et avaient servi fidèlement l'Etat. Du jour au lendemain, il les a mis dehors, parce qu'il les estimait hostiles à

l'impulsion nouvelle qu'il voulait donner à notre éducation. Il voulait avoir les coudées franches et ne pas voir son action entravée par des hommes en qui, à tort ou à raison, il discernait un certain attachement aux conceptions qu'il projetait de modifier ou de remplacer complètement. Malgré cela, Boumédiène l'a soutenu et lui a facilité la tâche.

Il lui a aussi donné son accord pour relancer l'enseignement du français, mais concurrement avec l'anglais, ce que beaucoup de gens n'ont pas accueilli d'un bon oeil.

Boumédiène a soutenu Lacheraf ; c'est ce dernier qui n'a pas voulu se battre, considérant que la politique qu'il appliquait était celle du gouvernement et non son entreprise personnelle.

Boumédiène a donné, donc, son accord pour la poursuite de l'arabisation, assortie de certains correctifs, en même temps qu'il a approuvé la relance de l'enseignement du français, mais concurremment avec celui de l'anglais, en disant : « *On n'élimine pas le français, mais il ne doit pas rester seul, c'est-à-dire qu'il y aura toujours l'arabe comme langue de base ; mais, dès le primaire, il y aura et l'anglais et le français.* » Alors, quelle a été la réaction des Français, quand ils ont appris que l'Algérie allait s'angliciser, dès le jeune âge ? Ce qui veut dire que, dans quinze ans, on aurait eu des gens qui parlent anglais comme nous parlons français maintenant.

Lacheraf a commis, sans doute, une erreur, car dans ce genre de chose il n'avait qu'à faire ce qu'il avait à faire, sans l'écrire et le crier sur tous les toits, ce qui a soulevé contre lui toute une campagne qui l'a peut-être ébranlé et découragé.

El-Kenz : C'est un peu l'erreur qu'a commise Si Belaïd avec le plan VALHYD.

Abdesselam : C'est vrai, dans une certaine mesure. A l'époque, Boumédiène a donné son accord pour que ce plan soit appliqué. C'est après sa mort que les choses ont changé. Les adversaires de sa politique brûlaient d'envie de prendre leur revanche et de casser cette politique ; ils reprochaient quelque chose au pétrole. Ils lui reprochaient d'avoir permis à Boumédiène de mener à bien sa politique. A l'époque, ils souhaitaient voir s'abattre sur l'Algérie une catastrophe majeure, qui susciterait, dans le pays, une crise grave, qui servirait de prétexte à la remise en cause de toute la politique de développement et de toute l'orientation socio-économique suivies par Boumédiène.

Par exemple, pour eux, le sabotage de la révolution agraire visait à provoquer une situation où il n'y aurait pas assez de légumes, ni assez de fruits, ni assez de blé pour manger, de sorte qu'il en résulterait une révolte populaire en Algérie contre la révolution agraire, qu'ils ne cessaient de présenter comme la source de tous nos maux. Mais, à partir du moment où l'argent du pétrole permet d'importer du blé et tout ce qu'il faut pour manger, les gens s'en moquent. Le pétrole est apparu, alors, comme la source de leurs déboires, à ceux qui voulaient trouver un moyen, des possibilités de manoeuvre, pour remettre en question la révolution agraire et, d'une manière générale, toute l'orientation socialiste. C'est comme ça qu'ils raisonnent.

Au moment où les textes concernant la révolution agraire avaient été discutés au sein du Conseil de la Révolution et du Conseil des ministres réunis en session commune, Boumédiène avait interrogé le Plan sur les perturbations qui allaient affecter notre production agricole du fait des transformations que devaient subir nos exploitations agricoles, en raison de l'application de la Révolution agraire. Il avait demandé, aussi, à combien d'années le Plan estimait la durée de ces perturbations. Le responsable du Plan lui avait répondu que ses services s'attendaient à une baisse de notre production agricole pendant une dizaine d'années, délai que ces services estimaient nécessaires à la mise en place et au rodage des nouvelles structures d'exploitation prévues par la Révolution agraire avant d'atteindre la plénitude de leur rendement.

Boumédiène était bien conscient des problèmes qu'allait poser, dans l'immédiat, l'application de la Révolution agraire. Il avait toujours clairement énoncé que la démarche qu'il suivait pour la mise en oeuvre des options de la Révolution et l'application du programme de Tripoli, qui en trace les objectifs, reposait sur une hiérarchisation des étapes de telle sorte que chacune d'elles sert de soutien à celle qui la suit. S'assurer d'abord des positions les plus sûres et les plus productives avant de se lancer à l'assaut de celles qui présentent le plus de difficultés, telle était la ligne de conduite de sa démarche.

Ce fut pour cette raison qu'il avait indiqué souvent, notamment aux réunions du gouvernement, que c'était en vertu d'un choix délibéré que, dans sa stratégie politique, il n'avait abordé la phase de cette Révolution agraire qu'après l'achèvement de celle de la récupération des ressources naturelles du pays et, en particulier, la récupération des hydrocarbures. Conscient des problèmes qu'allait

susciter la mise en oeuvre de la Révolution agraire, il tenait, avant de les affronter, à s'assurer de l'atout que constituait la maîtrise des revenus du pays issus de nos hydrocarbures. C'est là l'une des choses que les adversaires de la Révolution agraire et, d'une manière générale, les adversaires de la socialisation de notre économie et de notre vie sociale n'ont jamais pardonné au pétrole. La nationalisation de nos hydrocarbures, que les patriotes et les masses populaires ont saluée comme une victoire du Peuple et de la Révolution, a été perçue par eux comme un fait négatif, sinon comme une défaite.

El-Kenz : D'accord pour Lacheraf. D'accord pour le recul sur les personnes. D'accord sur la démarche. Mais, il y a eu, aussi, un recul sur la politique. On ne peut pas faire une politique de gauche avec des gens de droite.

Abdesselam : Je crois qu'il est retombé entre leurs mains, quand il s'est agi de discuter de la Constitution et, surtout, de la partie de cette Constitution concernant la succession. Je ne sais pas ce qui s'est passé... « *J'ai perdu pied en juillet 1976* », me dit-il un jour ; mais sans me donner d'autre précision.

Après l'adoption et la promulgation de la Charte, il m'a informé qu'il allait reprendre, pour élaborer le projet de Constitution, le même groupe qui avait travaillé avec lui le texte de la Charte. Par la suite, il changea d'avis et se limita à s'adjoindre uniquement Bouteflika, Benyahia et Bedjaoui. Seulement un membre du Conseil de la Révolution, un membre du gouvernement et un juriste, me dit-il. En vérité, c'était le résultat d'une pression exercée par Bouteflika, qui voulait éliminer des tractations dans la confection du texte constitutionnel, ceux qui étaient susceptibles de le contrer, en particulier moi-même. Je l'avais, déjà, bloqué dans certaines de ses tentatives, pendant la mise au point finale du texte de la Charte nationale.

Le projet de constitution a été discuté au Conseil de la Révolution entre eux, avant d'arriver au Conseil des ministres. Ils lui avaient dit : « *Il faut que ce soit nous, d'abord, qui discutions de cette question.* » Ils voulaient savoir quel serait leur rôle, après l'adoption de la nouvelle Constitution. Je ne connais pas les détails ; mais, il leur aurait laissé entendre qu'ils demeureraient comme direction politique jusqu'au Congrès. Cependant, au lendemain de ce Congrès, il songeait à les enlever du gouvernement, à leur enlever toute prérogative exécutive.

Boumédiène nous avait dit que la discussion sur la Constitution devait durer un jour ; elle a duré une semaine. Après cela, il a formé une nouvelle commission pour rédiger le projet et c'est là qu'il nous a réintroduits pour prendre part à l'élaboration de la Constitution. Je n'ai pas beaucoup suivi la question auparavant ; mais, sur le problème de la succession, je savais qu'il y avait quelque chose... que Bouteflika avait essayé de reprendre le dessus. Celui-ci avait, en effet, compris qu'il avait commis une erreur en se rendant à l'extérieur, laissant Boumédiène, comme il l'a dit, sous l'emprise d'autres. Il fallait qu'il se raccroche à lui, qu'il reprenne le dessus.

On a fait un nouveau préambule de la Constitution. On a enlevé tous les passages douteux, qui donnaient l'impression de revenir en arrière sur la Charte, de la même manière que les articles, par lesquels Bouteflika pensait se faire désigner comme successeur du Président, ont été profondément remaniés, dans le sens que l'on connait.

Ensuite, ce fut le référendum pour l'adoption de la Constitution et les élections présidentielles. Puis, ce fut la préparation des élections à l'Assemblée nationale. Comme tous les ministres j'ai été désigné pour organiser les élections. J'ai été envoyé à Oran. Enfin, il y a eu le remaniement ministériel. Ce remaniement ministériel a été précédé par une campage de rumeurs, à travers toute l'Algérie, disant que j'avais fui, que j'avais pris de l'argent, alors que j'étais parti en vacances pour quelques semaines, au mois de mars.

J'étais parti avec l'idée de démissionner. C'est que, entre-temps, il y a eu des affaires où j'ai eu encore à affronter un certain nombre d'hommes. Les épreuves devenaient dures et harassantes. Quand on est arrivé au remaniement ministériel, j'ai demandé à Boumédiène de me laisser partir, en lui disant : « *Tu m'as dit, lorsque je suis venu te demander de me libérer de mes fonctions, en 1972 et 1974, qu'il fallait attendre que l'étape en cours se termine. Maintenant, cette étape semble achevée, puisque tu as fait adopter une Charte et une Constitution. La politique est définie ; ces gens-là sont contre cette politique et tu le sais. Quand la Constitution a été discutée, j'ai défendu le principe d'un Président fort. Bouteflika voulait imposer la direction collective. Je t'avais dit d'accord pour la direction collective, mais pas avec ces gens-là. On peut parler d'une collégialité dans le cadre d'un régime où tout le monde est d'accord sur la*

politique à suivre, où il y a des divergences sur la manière de conduire la politique, mais non sur le contenu de la politique elle-même. Quand les choix de tous sont les mêmes, il y a unité de volonté. D'ailleurs, dans la Constitution, la direction collective est définie comme impliquant l'unité de volonté et l'unité de doctrine. C'est un amendement que j'ai proposé et qui a été accepté. Sinon, il vaut mieux avoir plusieurs partis ; les choses seront plus claires. Par conséquent, d'accord pour une direction collective, mais pas avec ces gens-là. Si tu veux, quand même, les maintenir et sauvegarder cette politique, réserve-toi les moyens de passer outre à leurs objections. Si ces gens-là demeurent au gouvernement, moi, je ne reste pas. Bouteflika, Bencherif et les autres, je ne peux pas rester avec eux. »

Je lui ai dit, ensuite : « *Tant qu'il m'arrivait d'être en opposition avec Zbiri, Chérif Belkacem, Kaïd Ahmed, Médéghri, tous ces homme-là étaient tes amis ou se rattachaient à des groupes politiques importants ; peut-être que tu ne pouvais pas opter contre eux, en faveur de mes thèses. Mais, Abdallah Khodja, Ayachi Yaker, Mahroug, qui te doivent tout et n'existent que par toi, s'ils trouvent assez de courage pour attaquer notre politique d'industrialisation, c'est qu'ils se sentent forts de ton soutien... Pourquoi veux-tu que je mène des combats quotidiens contre des gens, qui sont soutenus par toi ? Bouteflika, par exemple, sur tous les points de vue, est contre cette politique ; pourtant il est là... Alors, maintenant, choisis une politique et choisis les hommes qu'il faut. Je n'ai pas de problèmes personnels avec Bouteflika. Il représente une autre tendance.* »

Boumédiène m'a, alors, fait cette réponse surprenante : « *Le problème entre Bouteflika et toi, c'est de savoir lequel de vous deux va me remplacer le jour où je disparaîtrai. Toi et Bouteflika, vous vous disputez ma succession.* » Et je lui ai rétorqué : « *Puisque tu crois que c'est comme cela, que Bouteflika et moi, c'est la même chose, chacun employant seulement des méthodes différentes pour arriver à te succéder, si tu crois que je défends la politique du développement tout simplement parce qu'elle constituerait, pour moi, la meilleure voie pour prendre ta place, alors, je ne marche plus.* » Et j'ai ajouté : « *Si j'avais voulu prendre le pouvoir, me positionner pour ta succession, je ne me serais pas bagarré avec tout le monde. Or, j'ai coupé tous mes câbles ; j'ai brûlé tous mes vaisseaux ; je suis en guerre avec tout le monde.* » Il m'a répondu : « *En te disant cela, je ne t'accuse*

pas de chercher le pouvoir. Je te le dis pour que tu t'élèves au dessus des querelles subalternes et pour que tu te comportes en homme d'Etat. »

En conclusion, je lui ai donné ma démission. C'est là qu'il m'a dit : *« Si tu t'en vas, moi aussi, je m'en vais. Il n'y a pas de raison pour que tu t'en ailles. Le régime repose sur un certain nombre d'hommes et aucun de ces hommes ne doit partir. »* Il m'a laissé entendre que j'étais l'un des éléments sur lesquels le régime reposait. Il m'a répété : *« Si tu t'en vas, moi aussi je m'en vais. Il y a un village socialiste, du côté de la Kabylie, que je viens d'inaugurer ; j'irais chez eux. »* Et puis, il a sorti une nouvelle formule : *« Si tu t'en vas, tu me crées un problème politique. »* Et c'est ce qui m'a amené à réfléchir.

Ensuite, il m'a demandé mon point de vue sur la structure du gouvernement, les ministres, etc. Je lui ai dit : *« Mais, tu as déjà fait la répartition et tu as choisi les nouveaux ministres. Bouteflika est en train de le dire à tout le monde. Tu as tout fait. »* Evidemment, il était contrarié ! Et, j'ai ajouté : *« On raconte que mon ministère est très grand. Que j'ai un empire, etc. Mais, aussi grand que soit mon ministère, il est mieux géré que celui de Bouteflika. Quelles que soient les défaillances qu'il y a chez moi, il y en a moins que chez les autres, ceux qui attaquent l'industrie. »*

Mais, devant son opposition à mon départ, j'ai réfléchi. Si je partais, je passerais pour celui qui joue le dur, qui veut tout ou rien, etc. Encore une fois, j'ai accepté de rester, mais en lui disant : *« Toi, tu as pensé à créer deux ministères de l'Industrie. Moi, je t'en propose trois : les deux confiés à Liassine et Ghozali, le troisième pour l'industrie légère. c'est moi qui le prends. Les autres te disent que le ministère de l'Industrie et de l'Energie est un grand ministère, que j'ai un empire. Eh bien, je vais leur démontrer que si j'ai été un grand ministre, un "empereur", je suis capable également, d'être un petit ministre, car je suis, avant tout, un militant. Je reste et on ne dira pas qu'il y a un problème entre Boumédiène et moi. Je reste au gouvernement, mais avec l'assurance que la continuité sera maintenue dans le secteur que je quitterai et la continuité ce sont les hommes. Je souhaite que le relais soit pris par des cadres pris parmi ceux qui ont contribué à l'industrialisation, au sein du ministère qui va être transformé. Quant à moi, je serais heureux de garder une partie de cette industrie ; avec un petit ministère... mais, je ne change pas de secteur. Je m'occuperais d'affaires mineures, de la SN Sempac, du couscous..."* (*rires*).

Après m'avoir écouté, il me tend son calepin où il me demande d'y inscrire, de ma main, la répartition des différentes activités et compétences industrielles issues de l'ex-MIE, entre les trois ministères à créer. Puis, il réfléchit et me dit, à la fois sur un ton déterminé et ému : « *Encore une fois, tu me surprends. De toute façon, ce remaniement n'est qu'une solution transitoire. Quant aux conflits que tu as eus avec certains et les inimitiés que tu penses avoir suscitées à ton égard, sache que le couteau qui t'égorgera sera celui qui m'égorgera, moi aussi.* » Et, on s'est quitté sur cet accord.

Le lendemain, vers onze heures, il m'appelle – je pensais qu'il avait changé de point de vue – et me demande : « *Est-ce qu'on a bien réfléchi à ce qu'on a fait hier soir ; moi, je n'ai pas dormi de la nuit.* » Et je lui ai répondu : « *On a tout à fait bien réfléchi.* » Rassuré, il m'a raccompagné, selon son habitude, jusqu'à la porte de son bureau et, au moment de nous quitter, il m'a dit : « *C'est bien que tu sois resté ; sinon, ça aurait été l'occasion pour beaucoup de sabler le champagne.* »

Et c'est comme cela que l'ancien ministère de l'Industrie et de l'Energie a été coupé en trois.

En fait, ce sont les autres qui l'avaient influencé. Il m'a avoué que l'idée de couper le ministère n'était pas nouvelle chez lui, qu'elle datait très exactement de juillet 1970. Il pensait que le ministère de l'Industrie et de l'Energie n'aurait jamais tenu, si je n'avais pas été là. Il fallait le diviser, comme il l'avait fait pour l'éducation, les finances, le plan, etc.

Bennoune : Mais, il n'a jamais pensé à diviser l'Agriculture ?

Abdesselam : L'agriculture, les secrétariats d'Etat dont on a annoncé la création, c'était simplement une opération de couverture politique. Boumédiène avait commencé à faire connaître le remaniement par petits morceaux, et, quand la coupure du ministère de l'Industrie et de l'Energie a été rendue publique, il a pu lui sembler difficile de faire comprendre que l'Agriculture ne subisse aucune modification. Il avait tenté de faire quitter l'Agriculture à Larbi Tayebi et le garder comme membre du Conseil de la Révolution. Tayebi lui a dit : « *Non. Ou je reste comme ministre ou bien je prends ma retraite et je quitte le Conseil de la Révolution.* » Auparavant, il a essayé d'en faire un président de l'Assemblée nationale et c'est devant son refus que Bitat a été désigné pour cette fonction. Alors, pour ne pas donner

l'impression qu'il pénalisait le ministre de l'Industrie sortant, il annonça la création de deux secrétariats d'Etat à l'Agriculture. Mais, c'était une décision fictive et je crois bien qu'il a été convenu qu'il en serait ainsi.

Autre chose qu'on ignore et dont on ne parle pas : il a essayé, à l'occasion de ce remaniement, d'éloigner Boutéflika du ministère des Affaires étrangères, en lui offrant la vice-présidence de la République. Mais, Bouteflika, comme Larbi Tayebi, a résisté, déclarant qu'il n'accepterait la vice-présidence que cumulée avec le ministère des Affaires étrangères et que, s'il devait quitter ce ministère, il préférerait se retirer complètement.

Bennoune : Il y a eu aussi une rumeur disant que tu allais prendre l'Agriculture.

Abdesselam : On en parlait beaucoup. Mais, Boumédiène ne m'en a jamais parlé. J'ai aussi entendu dire, par un membre du Conseil de la Révolution, qu'il voulait me nommer comme Premier ministre et qu'il avait rencontré une forte opposition auprès des membres du Conseil de la Révolution, qu'il avait consultés. Mais, il ne m'en a jamais parlé, non plus.

Pour l'Agriculture, je crois que certains responsables de la sécurité militaire étaient derrière cette idée, parce que, pour eux, l'objectif était de me faire partir de l'Industrie. Donc, n'importe quel moyen, qui pouvait me faire quitter l'industrie, était bon. Ils disaient, à l'époque : *« Il a bien réussi à l'Industrie. Il faut qu'il aille redresser l'Agriculture. »* Et, en 1979, quand Chadli a été élu, on a retrouvé la même idée, celle de me faire partir, moi à l'Agriculture et Ghozali à l'Hydraulique, sous prétexte que nous avions bien travaillé à l'Industrie et que nous devions nous atteler ensemble pour redresser l'Agriculture et l'Hydraulique. L'objectif, qui était derrière cette idée, était toujours identique : nous balayer de l'Industrie. Du reste, ceux qui l'avaient suggéré étaient les mêmes qu'en 1977.

Avec Chadli, j'ai accepté l'Agriculture, mais je lui avais dit : *« Après avoir travaillé pendant quinze ans, je suis en droit d'espérer accéder à une fonction moins chargée, qui me permettrait de voir les choses d'un point de vue plus large et moins contraignant. Mais, j'accepte de prendre l'agriculture. Mais, à ce moment-là, je la prends pour faire une grande politique dans l'agriculture et l'hydraulique ; je prends les deux en même temps, avec un ou deux secrétariats d'Etat. »* J'avais

ajouté d'autres considérations sur la continuité dans l'industrie. Il a trouvé que c'était trop. « *Comment trop ?* lui ai-je dit. *J'accepte de faire partie d'un gouvernement ayant Abdelghani comme Premier ministre et l'agriculture et l'hydraulique, c'est trop pour moi ? Premier ministre, ce n'est pas trop pour Abdelghani ?...* » Comme vous le savez, j'avais fait élaborer, quand j'étais à l'industrie, un grand programme pour l'agriculture. Je ne m'engage pas dans une politique à la petite semaine. Dans l'état où elle est, notre agriculture a besoin d'un programme à long terme. Ce n'est pas par un coup de baguette magique que l'on parviendra à la redresser. Il faut engager le pays, l'agriculture dans une politique qui la transforme profondément et l'élève au niveau moderne ; il y a là de grandes actions à faire. Mais, si c'est uniquement pour aller m'affronter avec les comités de gestion, ça ne m'intéresse pas.

D'autre part, vers la fin 1978, j'avais établi une note à l'intention de Boumédiène, dans laquelle je préconisais de transformer complètement les conditions et les structures présidant à l'exploitation des terres agricoles appartenant, anciennement, aux colons et qui avaient été nationalisées en 1963. Je proposais une solution en deux volets.

En premier lieu, toutes les terres susceptibles d'être raccordées en superficies homogènes et continues devraient être érigées en grandes exploitations modernes organisées sous la forme d'entreprises fonctionnant selon le modèle des entreprises industrielles et jouissant de toute l'autonomie nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

En second lieu, les terres restantes : celles qui, de par leur situation, l'état du relief, etc. – n'étaient pas susceptibles d'être remembrées et regroupées en exploitations modernes, devraient être découpées en parcelles et cédées en toute propriété à des agriculteurs sans terre, mais présentant toutes les garanties de l'aptitude à pratiquer l'agriculture.

Inutile d'ajouter que mes suggestions supposaient la disparition de ce qu'on appelait, et que l'on continue à appeler improprement chez nous, l'autogestion agricole et qui n'a rien de ce qui définit véritablement l'autogestion.

L'idée de regrouper certains domaines actuels en unités homogènes et continues avait pour objet de doter notre agriculture d'un secteur d'Etat puissant et efficace, apte à servir de soutien à la Révolution agraire et de levier pour une politique socialiste dans le

domaine agricole. Selon les estimations que l'on m'avait fourni à l'époque, ces unités modernes agricoles organisées en entreprises pouvaient couvrir un tiers ou la moitié des terres anciennement détenues par les colons et nationalisées en 1963. Evidemment, cette idée ne souleva aucun enthousiasme auprès de certains milieux bien déterminés. D'une part, certains groupes d'ouvriers de l'autogestion, intéressés à ce que se maintienne et dure la confusion qui caractérise l'autogestion et qui permet les abus et les détournements dont profitent malheureusement beaucoup d'individus peu scrupuleux ; d'autre part, les accapareurs et les prédateurs des biens de l'Etat pour qui tout ce qui est susceptible de pourrir davantage le secteur socialiste agricole et de faire échouer sa gestion est à prolonger et à intensifier, de façon à faire apparaître que seule la privatisation de nos terres agricoles peut constituer une solution valable à la gestion de nos terres agricoles nationalisées. Il ne faut pas oublier que beaucoup de nos aspirants bourgeois, même parmi les authentiques combattants de la libération nationale, n'ont jamais pardonné à Ben Bella et à Boumédiène de ne pas leur avoir permis de s'approprier les terres des colons. Pour eux, tout ce qui était de nature à renforcer la viabilité du secteur socialiste et à garantir son efficacité et sa rentabilité dans l'agriculture comme dans les autres activités, était donc à combattre et à faire échouer. Comme je l'ai indiqué, l'essentiel de leur point de vue est que ça ne marche pas dans le secteur socialiste.

C'est ainsi que se forment certaines conjonctions qui, à première vue, apparaissent contre nature mais, en réalité, recouvrent des intérêts bien concordants qui ont pour caractéristiques communes l'accaparement des biens du Peuple récupérés grâce aux sacrifices des masses populaires et la négation de l'intérêt national.

En 1979, j'avais fait diffuser cette note à travers toutes les cellules du Parti, dans le cadre de la discussion à la base du dossier qui devait être soumis à l'examen du Comité central. S'agissant de suggestions venant de moi, elles ont été combattues d'emblée, certains par hostilité envers ma personne, d'autres par allégeance aux meneurs du jeu de l'époque au sein du pouvoir, beaucoup, enfin, parce qu'ils désiraient aboutir, déjà, à la privatisation totale des terres récupérées sur la colonisation.

En acceptant de prendre l'agriculture et l'hydraulique avec Chadli, je pensais pouvoir, ainsi, mettre en oeuvre ces idées. Chadli lui-même semblait les approuver et les trouver très

intéressantes. Mais, du moment que, pour d'autres raisons, je me trouvais en désaccord avec le pouvoir, mes idées cessaient d'être intéressantes même là où elles avaient été initialement accueillies comme des suggestions positives et novatrices.

Pour en revenir en 1977, certains s'étaient arrangés pour préparer le remaniement du gouvernement avec Boumédiène, remaniement dont l'innovation principale devait être mon élimination de l'industrie. Je n'étais au courant de rien. Bouteflika voulait mettre quelqu'un de ses proches à l'énergie. Quand on a coupé le ministère, il fallait la continuité dans la politique : Liassine là où il y a la sidérurgie ; Ghozali à l'énergie, où nous avons longtemps travaillé ensemble. Ghozali était déjà ministre avant 1965 et il avait refusé d'entrer au gouvernement, après le 19 juin 1965, malgré l'insistance de Boumédiène. Mais, il l'a quand même pris au gouvernement, en 1977. Sa nomination à l'énergie a été considérée comme une défaite par Bouteflika, qui a estimé avoir perdu une bataille.

El-Kenz : Quel a été le rôle de l'armée dans la discussion de la Charte. Un débat devait se dérouler dans les casernes mais, finalement, il n'a pas eu lieu ?

Abdesselam : Il a eu lieu... Mais, enfin, ils ont apporté un texte et ils se sont intéressés surtout au côté défense nationale. Mais l'armée, à l'époque, était derrière Boumédiène. Lors de la discussion finale de la Charte, à la conférence des cadres, au Club des Pins, il y a eu une déclaration de l'armée, lue par Abdellaoui qui était, alors, chef du commissariat politique, et qui disait, en résumé : « *Le moment est venu, maintenant, de choisir. La politique est tracée ; ceux qui sont pour doivent avancer, les autres n'ont qu'à se retirer.* » Lors de cette réunion finale des cadres, l'armée a pris, donc, officiellement position pour la Charte et contre les réactionnaires. L'armée, à l'époque, était là ; elle n'intervenait qu'à travers Boumédiène, jamais en tant que groupe à part.

Bennoune : Dans les discussions que tu as eues avec Boumédiène, il t'a informé qu'à partir de juillet, ils l'avaient fait changer de ligne. Est-ce qu'il t'a donné des éléments. Pourquoi, exactement, a-t-il changé ? Qu'est-ce qu'ils lui ont dit ?

Abdesselam : Un jour, il m'a simplement dit :"Il y a des dessous que tu ne connais pas"... finalement, ces gens-là, sont derrières des hommes d'affaires et il n'y aurait pas d'affairistes sans eux.

Deuxièmement, leurs options sont contre les options de la Charte et du socialisme, la socialisation des moyens de production, du commerce extérieur ; de tout cela, ils ne veulent pas.

Du reste, il serait injuste de penser que ces liens avec les hommes d'affaires revêtent toujours un caractère intéressé ou délictueux. Il ne faut pas oublier que beaucoup des hommes qui se sont lancés dans les affaires, au lendemain de l'indépendance, sont d'anciens membres de l'ALN et du FLN. D'aucuns l'ont fait par choix personnel ; d'autres, en plus grand nombre, s'y sont résignés par nécessité, pour gagner leur vie, parce qu'on ne leur a pas laissé d'autre issue. N'exerçant plus aucune fonction dans les structures de l'administration, de l'économie, du Parti ou de l'armée, ils devaient s'assurer, par eux-mêmes, leur gagne-pain, sans rien perdre, pour autant, de leurs convictions nationalistes, ni même de leur fidélité aux options socialistes de la Révolution, malgré leur engagement dans les activités du secteur privé.

A tous, il paraissait normal de recourir au soutien de leurs anciens compagnons d'armes ou de leurs anciens camarades de lutte, pour les aider à régler leurs problèmes ou bien pour obtenir un coup de pouce pour le lancement de leurs affaires. Et ceux, demeurés au sein des appareils du pouvoir et y occupant des fonctions en vue, avaient parfois tendance à considérer leur autorité et leur prestige mis en cause, quand ils n'obtenaient pas satisfaction dans une intervention. Ils comprenaient difficilement que des responsables, se situant à un niveau hiérarchique subordonné au leur, puissent leur opposer des objections afférentes à un intérêt général de nature supérieure à celui des intérêts dont ils se font les protecteurs bénévoles ou non. En vue d'éviter ou d'atténuer ces difficultés, nées de susceptibilités personnelles, je m'étais fait presque une règle de répondre toujours favorablement aux interventions qui me parvenaient, lorsque leur objet ne dépassait pas les limites d'une décision de faveur, même d'un passe-droit, qui ne touche pas aux intérêts vitaux du patrimoine et de l'action de l'Etat.

El-Kenz : Mais, c'est quand même paradoxal. Voilà un président qui, depuis douze ou treize ans, donne l'impression de traîner un clan ; il lance un débat national. C'est la première fois qu'il est accepté par le peuple et il recule...

Abdesselam : Il m'avait dit, un jour : « *Tu veux que je fasse le dictateur, mais je ne le ferai pas !* » Il voulait que les choses soient

faites d'une manière institutionnelle : il était d'accord pour changer la direction politique ; mais, il estimait que c'était au futur congrès de le faire.

Quelqu'un m'a rapporté qu'à un moment donné, voyant que le congrès du FLN était retardé, il voulait élargir le Conseil de la Révolution, en y introduisant quelques nouveaux membres par cooptation, notamment des ministres... Mais, il n'a pas pu le faire, les autres ne voulant pas en entendre parler.

Un autre exemple qui illustre les méthodes politiques de Boumédiène : son comportement vis-à-vis de ce qu'il appelait lui-même le parti français. Il connaissait les agents de ce parti, y compris ceux qui faisaient partie de son entourage le plus immédiat ; mais, il n'a rien fait pour les éliminer et les mettre hors d'état de nuire à sa politique et au pays. Il partait, sans doute, de l'idée que lui étant à la barre, ce parti français n'arriverait pas à dévier la Révolution de son cours ni à porter préjudice aux intérêts du pays.

De cette façon, les éléments les plus actifs de l'immense cinquième colonne que nous a léguée l'administration coloniale sont demeurés incrustés dans toutes les structures de l'Etat, très souvent à des postes élevés et sensibles. Après 1979, certains d'entre eux n'ont pas hésité à se révéler sous leur véritable visage et furent parmi ceux qui manifestèrent, avec le plus d'acharnement, leur hostilité à notre politique d'indépendance nationale.

De la même manière, quand il arrivait à quelqu'un de dénoncer devant lui les antisocialistes qui sévissaient à l'intérieur de l'appareil de l'Etat, Boumédiène réagissait vivement : « *Comment peut-il y avoir des antisocialistes alors que je suis là ?* » avait-il dit, un jour, à l'un de mes collaborateurs qui avait osé soulever devant lui les agissements de certains hauts-fonctionnaires contre le secteur socialiste. Il voit dans de telle remarques une mise en cause de sa vigilance ; tout se passe comme si on lui disait : « *Mais, ne vois-tu pas ce qui se passe ?* » Il lui arrivait de convenir que les observations qui lui avaient été faites étaient fondées ou bien on le voyait, de lui-même et après l'écoulement d'un certain temps, reprendre à son compte et les énoncer comme si elles venaient de lui, les accusations ou les appréciations que d'autres ont formulées auprès de lui, concernant les agissements de ces agents du parti français et des éléments antisocialistes opérant au sein du régime. Mais, il n'entreprenait rien de concret pour neutraliser ces

individus et les mettre hors d'état de nuire. Quand il percevait, de leur part, quelque atteinte à sa personne, il lançait à leur encontre des algarades plus ou moins sévères et il n'allait pas plus loin.

Bien sûr, sur l'essentiel, il ne leur cédait jamais et ce fut l'une de ses qualités les plus méritoires. Il devait probablement estimer qu'il lui suffisait simplement de tenir en échec les tentatives du parti français et des antisocialistes et que ce qu'il faisait à ce titre le dispensait d'aller plus loin pour neutraliser les forces hostiles à la politique qu'il menait au nom de la Révolution.

Il préférait, souvent, agir de manière allusive, indirecte, ce qui engendrait des malentendus qui empêchaient beaucoup de gens de saisir le sens de sa politique.

Parlant, un jour, avec lui de ses discours et des mises en garde qui y étaient formulées à l'intention des cadres, je lui avais demandé : « *Pourquoi réserves-tu toujours ta sévérité et tes admonestations aux cadres quand tu évoques, dans tes discours, les problèmes concernant l'attrait de l'argent et la corruption, alors que tu ne peux ignorer que ce sont des responsables politiques à un haut niveau, au Conseil de la Révolution et au Gouvernement, qui donnent le mauvais exemple ?* » Il me répondit, avec un froncement de sourcils : « *Mais, qui te dit qu'en parlant des cadres, je ne vise que les cadres subalternes et que j'en exclus les autres ? Quand je parle des cadres, j'entends absolument tous les cadres, à tous les degrés de l'échelle hiérarchique et je vise en premier lieu ceux qui détiennent les responsabilités les plus élevées dans le pays.* »

Boumédiène ne se doutait pas, cependant, que ceux qui l'écoutaient, eux, prenaient ses paroles au pied de la lettre et n'en faisaient nullement l'exégèse pour savoir quelles étaient véritablement les cibles visées à travers ses discours. Il en résulta une atmosphère de suspicion et d'hostilité à l'égard des cadres dont beaucoup furent découragés et commençaient à se démotiver.

Cela compte parmi les causes qui ont altéré les relations, au sein des sociétés nationales, entre les cadres gestionnaires et le reste des travailleurs.

El-Kenz : Et nous revenons à la même question : Boumédiène s'est appuyé sur les masses populaires, sur les populations qui venaient l'applaudir, etc. Et cela a renforcé sa position vis-à-vis du groupe qui partageait le pouvoir avec lui. Mais, il n'a pas songé à mettre en place des structures capables de canaliser, mobiliser et organiser le peuple politiquement. Comment expliquer cela ?

Abdesselam : Là, je ne peux que répondre comme observateur, au même titre que vous. Parce que je n'étais pas dans l'intimité de Boumédiène. Je le connaissais bien, mais il ne m'est pas arrivé de discuter avec lui très intimement sur toutes les questions, notamment celles relatives au pouvoir. Et je me demande si, parmi ceux qui ont travaillé avec lui et étaient dans son entourage, il en existe qui connaissaient complètement sa pensée intime. C'était un homme très secret, comme tout homme de pouvoir. *« Savoir dissimuler est le savoir des rois »*, disait Richelieu. Il ne faut pas oublier que Boumédiène a été porté au pouvoir par l'armée, non par le peuple. Ensuite, prenant appui sur l'armée, il a mis en oeuvre une politique qui, petit à petit, lui a acquis la sympathie, l'adhésion des masses populaires. Il a mis du temps pour arriver à ce résultat.

En 1965, je me rappelle, il passait dans la rue ; les gens le regardaient, le reconnaissaient et ne bougeaient pas. J'ai circulé en voiture avec lui, à travers Alger, et il m'arrivait de percevoir chez lui quelque chose comme le désir que les gens l'applaudissent. Cependant, pour eux – les gens de la rue – c'était sans doute quelqu'un qui s'était emparé du pouvoir, sans eux. Et c'est tout. Et il a mis du temps pour acquérir la popularité qui était sienne au moment de sa mort.

Mais, il y a un certain nombre de groupes qui lui sont restés hostiles. Ceux qui espéraient voir une Algérie s'organiser économiquement dans le sens de leurs intérêts particuliers. On a assisté, quand même, à un phénomène extraordinaire. Boumédiène a fait une politique qui a permis à beaucoup de gens de s'enrichir. Et ce sont ces gens-là qui lui en veulent le plus. Tous ces compradores, ces entrepreneurs, ces commerçants, sans la politique de Boumédiène, n'auraient jamais pu accumuler les richesses qu'ils possèdent aujourd'hui. Et malgré tous les avantages qu'ils ont tirés de la politique de son régime, ils lui sont restés hostiles.

Boumédiène était arrivé à avoir une certaine dimension politique, mais il était conscient d'une réalité et il le disait : l'instrument du pouvoir restait l'armée. Il n'a pas mis l'armée dans la politique, peut-être pour ne pas favoriser des ambitions politiques à l'intérieur de ses rangs, mais c'était, et surtout, une manière de sauvegarder l'unité de l'armée. On ne peut pas le considérer uniquement comme un machiavélique. Tenir l'armée en dehors de la politique, c'est un signe de sagesse. L'armée, c'est quand même l'instrument de défense du pays ; il ne faut pas qu'elle soit rongée

par la politique et les intérêts. Elle doit rester un peu au-dessus et en dehors de la mêlée. Si l'armée se divise, se casse, c'est le pays qui est cassé. Donc, tout en s'appuyant sur l'armée, en étant assuré de la sécurité et de la solidité du pouvoir par l'armée, il maintenait l'armée en dehors du pouvoir, du pouvoir de tous les jours.

Maintenant, quiconque veut quelque chose, tente d'aller voir un officier. Et ça, c'est malsain comme situation. Avec lui, non ! L'armée en était consciente. Elle ne jouissait pas directement de l'exercice du pouvoir de tous les jours, mais elle était consciente qu'elle avait une place privilégiée dans le pays et que le régime, c'était elle ; elle était son bouclier.

Donc, faire émerger une autre force, un parti solide et prépondérant, c'était prendre le risque de créer une force concurrente à l'armée. Et pour quelqu'un qui était l'émanation et l'incarnation même de cette armée, qui avait pris le pouvoir au nom de l'armée, il lui fallait réfléchir, à plus d'une fois, avant de susciter la formation d'une force capable de s'opposer à elle. Et là, j'essaye simplement de comprendre ce qui a pu se passer dans son esprit. Que le parti s'organise, que les organisations de masse s'organisent, mais pas au point de devenir une force capable de contrer l'armée, comme, par exemple, le BAATH en Irak – le BAATH qui massacre des officiers de l'armée pour imposer son point de vue. Nasser avait, lui aussi, suivi la même politique que Boumédiène. Je pense que Boumédiène devait penser à former un parti qui encadre, qui tient les masses, mais non jusqu'au point de créer, vis-à-vis de l'armée, le sentiment qu'il est en train de se passer d'elle ; d'abord par attachement personnel, parce qu'il était un officier issu des rangs de cette armée et, ensuite, parce que c'est grâce à elle qu'il a consolidé son pouvoir. Il a traversé des phases difficiles, mais toujours avec l'armée derrière lui.

Je vous ai parlé des nationalisations pétrolières. Il avait mis sa tête en jeu et c'est l'armée qui lui a donné la force et le courage d'aller de l'avant. Et il savait très bien que c'était l'armée qui était l'enjeu de toutes les intrigues extérieures. Pour empêcher un coup d'Etat, il faut éviter que, dans l'armée, naissent des forces qui réfléchissent en des termes de renversement. Et, de la même manière que, lui, aurait cherché à les éliminer du pouvoir en créant une autre force à côté... eux, aussi, pouvaient lui faire le coup inverse. Donc, j'imagine que ces questions-là ont dû, quand même, se poser chez lui. D'où, peut-être, ou bien un refus de créer un parti solide, capable de s'imposer comme une force face à l'armée, ou bien la difficulté qu'il a dû rencontrer pour faire cela et

la nécessité de le faire très discrètement et très doucement, en faisant évoluer les choses d'une manière progressive, insensible. D'ailleurs, il versait dans le parti pas mal d'anciens officiers de l'armée, anciens de l'ALN. Pour lui, ce n'était pas facile. A la fois pour des raisons personnelles – parce qu'il était issu de l'armée – et pour des raisons stratégiques. Il savait qu'il y avait pas mal de gens qui attendaient qu'il trébuche, pour essayer de dresser l'armée contre lui.

Dans un pays en voie de développement, il faut être conscient et réaliste ; il n'y a pas de pouvoir solide sans l'armée. A moins de supprimer complètement l'armée, comme a fait le Costa Rica ; mais, le Costa Rica peut supprimer complètement son armée, parce que ce n'est pas un Etat. C'est une sorte de république bananière, à peine un peu plus importante que la principauté de Monaco. Il lui suffit d'avoir une bonne police pour régler la circulation et pour arrêter les voleurs. Mais, un pays comme l'Algérie ne peut pas ne pas avoir une armée solide.

A un certain moment, Boumédiène a donné l'impression de délaisser l'armée en tant qu'outil militaire. Après avoir signé avec la Tunisie, en 1970, et avec le Maroc, en 1972, les traités réglant le tracé définitif de nos frontières avec ces deux pays voisins, il semblait considérer que l'Algérie ne courait plus le risque d'un conflit extérieur majeur et qu'elle n'avait plus besoin d'une armée très forte. Il a négligé les problèmes d'armement, voulant sans doute éviter de faire apparaître l'Algérie comme un pays militariste, qui engloutit des sommes énormes dans les armements, alors qu'elle a des problèmes immenses de développement à résoudre, qu'elle doit promouvoir le progrès social de sa population, etc. C'est dans ce sens qu'il a tenu à ce que l'ANP participe directement aux tâches d'édification du pays, sur le plan social et économique : route transaharienne de l'unité africaine, barrage vert, construction de villages socialistes agricoles, mise en valeur des terres, etc. Par ces réalisations, il voulait faire de l'armée une institution très proche du peuple, par son esprit et par ses actions.

Certains disent, qu'ayant accédé au pouvoir suprême en s'appuyant sur l'armée, il connaissait mieux que quiconque le poids que l'institution militaire pouvait faire peser sur le pouvoir et qu'il avait cherché à affaiblir l'armée pour éviter que quelqu'un d'autre ne rééditât, à son égard, les opérations qu'il avait lui-même menées contre le GPRA, puis contre Ben Bella. Thèse qui me

paraît très contestable, car pour faire un coup d'Etat, point n'est besoin d'un armement lourd et sophistiqué. Par contre, le souvenir du rôle qu'il fit tenir à l'armée dans son action contre le GPRA et, ensuite, à l'encontre de Ben Bella, ainsi que les séquelles des événements de décembre 1967, consécutifs à la rebellion d'une partie de l'armée sous l'impulsion du colonel Zbiri, ont dû peser dans le fait que Boumédiène, tout au long de la période où il exerça le pouvoir suprême, ne s'est pas dessaisi de la responsabilité de la défense nationale et du commandement direct de l'ANP.

En 1973, à l'occasion de la guerre d'octobre, il a pratiquement livré à la Syrie et à l'Egypte tout l'armement dont disposait l'Algérie. Mais, la reprise de l'expansionnisme marocain au Sahara et le soutien accordé par la France à l'agression du Maroc contre le peuple sahraoui ont rappelé à Boumédiène qu'il s'engageait dans une voie dangereuse en négligeant l'équipement de l'ANP et que les pelles et les bulldozers ne peuvent remplacer les fusils et les chars... Ces événements ont contribué à le persuader, et les Algériens avec lui, que l'Algérie, que la Révolution algérienne, au même titre que toutes les révolutions authentiques, ne peuvent se passer d'une armée solide et puissante, dotée d'une grande capacité dissuasive et, au besoin, offensive. C'est ainsi que, dans les dernières années de sa vie, il entreprit de renforcer considérablement le potentiel de l'ANP, bien que, lors de l'agression marocaine contre le peuple sahraoui et l'Algérie, en 1975, le peuple algérien ait fait la démonstration de ses grandes capacités de mobilisation quand la patrie et la Révolution sont en danger.

Quand il a été constitué, le Conseil de la Révolution représentait l'armée. Par la suite, certains de ses membres sont sortis de l'armée ; d'autres sont restés : Belhouchet, Chadli et Benchérif. Comme ministre de la défense et chef d'état-major, Boumédiène avait l'armée sous son autorité et sous son contrôle. Les autres appartenaient à l'armée officiellement, à titre personnel, mais ils n'avaient plus prise sur elle. Il pouvait constituer un parti comme force parallèle à l'armée, donc susceptible de lui constituer un contre-poids, mais il était conscient qu'il ne fallait pas le faire, que c'était dangereux pour lui et, sans doute, pour l'unité et la stabilité du pays.

On peut critiquer cela. Mais, d'un point de vue politique, sur le plan de la sauvegarde du pouvoir, il a eu raison.

El-Kenz : Il a eu raison, mais contre le développement économique et contre le développement politique.

Abdesselam : Eh bien ça... mais, enfin ! Même le développement économique qui a eu lieu n'aurait pu avoir lieu, sans les quinze années de Boumédiène.

Et puis, vous posez la question, comme si lui pouvait faire ce qu'il voulait. Ce n'est pas parce qu'il était le chef suprême qu'il pouvait s'amuser à manipuler les choses à sa guise. Est-ce qu'il pouvait le faire ? Et, à ce moment-là, il fallait qu'il joue gros ! Et il n'a pas voulu jouer.

En 1971, les Français ont pensé lui faire un coup. Ils pensaient qu'il y aurait une révolte dans l'armée. En 1975, le roi du Maroc pensait que, du côté de l'armée, il y aurait un coup contre Boumédiène.

Bennoune : Mais, il contrôlait l'armée... même Benchérif, que tu viens de citer, n'avait pas tellement de pouvoir...

Abdesselam : Il la contrôlait, oui ! Mais, moi, j'essaie de me mettre à sa place. Il la contrôlait parce qu'il avait, à son égard, un comportement qui n'amenait pas l'armée à lui retirer sa confiance. Mais, le problème ce n'était pas uniquement Benchérif et les autres. C'est que, dans l'armée elle-même, parmi les officiers, il y en avait qui n'étaient pas d'accord avec lui, qui le critiquaient même, ouvertement. Il y avait certains militaires qui ne voulaient pas de la politique économique et socialiste, telle qu'elle se faisait... Qui étaient contre les pays socialistes et voulaient se lier à l'Occident.

Je ne vous donne pas ses raisons ; j'essaie d'imaginer quelles ont pu être ses raisons. Je n'ai pas reçu ses confidences. J'essaie, à travers les problèmes tels que je les ai vécus, d'imaginer comment se posent les problèmes et se passent les choses, mais je n'ai pas d'éléments qui me permettent d'affirmer cela comme des faits certains.

Tenir et conduire le pouvoir à la tête d'une nation, ce serait une grave erreur de considérer que c'est facile, que l'on peut faire ce que l'on veut. Et c'est dur... C'est trop dur. Il faut naviguer constamment entre les récifs.

Les choses peuvent donner, parfois, l'impression de marcher toutes seules, suivant un mécanisme bien huilé. Mais, il faut, inlassablement, se tenir en éveil, à l'affût du moindre signe de perturbation, de dégradation, et réagir judicieusement, au besoin préventivement, avant que ne se déclenche la tempête et que les choses échappent à votre contrôle.

Une initiative malheureuse, une fausse manoeuvre... et c'est la perte de l'équilibre, le dérapage et parfois la culbute. Car, l'essence du pouvoir, c'est la confiance que l'on inspire, l'adhésion que l'on entraîne, le sens de l'équité et du juste équilibre dans la manière de tenir et de conduire les différentes forces sociales et politiques qui sont l'assise de ce pouvoir. Cette confiance, cette adhésion, le sentiment de la justice éprouvé par les gouvernés, s'acquièrent lentement, difficilement, à travers une action et une pratique de longue haleine, qui demandent des années. Mais, ils peuvent se dégrader et se perdre très rapidement, en très peu de temps. Beaucoup d'exemples historiques l'ont montré, y compris dans notre propre pays. Il faut s'intéresser à l'histoire de notre pays, étudier comment s'y est déroulé l'exercice du pouvoir et en tirer les leçons.

Vous savez, il y a très peu de raisons de penser que nous avons fondamentalement changé, par rapport au passé. Certes, les luttes de notre mouvement nationaliste, la guerre de libération nationale, ont contribué à éduquer politiquement notre peuple, à lui donner une maturité politique remarquable. Mais, cela ne rend pas l'exercice du pouvoir plus facile. Bien au contraire, cela l'a, peut-être, rendu plus délicat encore, plus exigeant.

Voilà, en gros, comment je vois les choses.

El-Kenz : Vous avez employé une belle image tout à l'heure. Il était, en fait, prisonnier de trois cercles. Le premier cercle était la sécurité militaire, au niveau de tout ce qu'il lui arrivait comme information. Le deuxième cercle, un peu plus large, celui du Conseil de la Révolution, ses amis du clan d'Oujda, etc. Et le troisième cercle, celui des cadres et responsables des autres institutions...

Abdesselam : Enfin, là, on va un peu plus dans les détails. Mais, pour Boumédiène, la sécurité militaire, c'était plus qu'un service de sécurité ; c'était un véritable système politique parallèle. La sécurité militaire était organisée partout, avec ses agents. La sécurité militaire, ce n'était pas uniquement des officiers, qui font du renseignement dans le cadre de la défense nationale classique ; elle avait des structures qui fonctionnaient pratiquement comme une organisation d'encadrement de tous les secteurs d'activité du pays. Elle constituait une sorte de courroie de transmission. C'est un système qui recueillait des informations et qui diffusait des informations. C'est un moyen qui agissait directement sur les masses, parfois beaucoup plus que le parti. Certains considéraient

que les bruits et rumeurs qui sortaient régulièrement, ce n'était pas le fait du hasard. Est-ce Boumédiène qui ordonnait cela ? C'est difficile à dire ; car, il lui est arrivé, plus d'une fois, d'en être victime. En tout cas, ce sont des choses qui se passaient. Du jour au lendemain, la même rumeur circule de Tébessa jusqu'à Maghnia. Ce qui tend à dénoter l'existence de directives et d'un chef d'orchestre clandestin. Qui était-il ? Je n'en sais rien.

Pourquoi ce système ? C'est que, là, on continuait le système de renseignements constitué par le FLN pendant la guerre, sous l'égide du CCE et du GPRA. Le regretté Abdelhafid Boussouf en a été le créateur, l'organisateur et le dirigeant jusqu'à l'indépendance. Il a su insuffler à tous les membres des services dont il avait la charge, un esprit de corps profondément enraciné qui s'est maintenu bien au-delà de l'indépendance et de la disparition du GPRA. Cet héritage a été, ensuite, recueilli par Boumédiène à travers la défense, qui en a fait la sécurité militaire.

Le rôle qu'elle a joué depuis l'indépendance porte la marque de cet héritage. Cette continuité d'une tradition purement FLN-ALN lui a donné la place qu'elle tient dans la vie politique du pays. Certains de ses responsables, que j'ai eus comme stagiaires à l'école des cadres de la wilaya V, ont des idées et des réflexes authentiquement nationalistes. Le service créé par le GPRA ne se contentait pas de recueillir des renseignements, des informations. Il en faisait la synthèse et en tirait des analyses, pour éclairer la direction de la Révolution, parfois lui tracer les perspectives à envisager, suggérer même les actions à entreprendre. C'est cette tradition que Boumédiène a voulu maintenir.

Mais, les risques d'un tel système sont connus. A force de suggérer, on finit pas insister, puis par peser sur le pouvoir, voire par exiger de lui, surtout lorsqu'on a – à tort ou à raison – le sentiment de connaître beaucoup de choses que les autres ne connaissent pas, de savoir les dessous qui échappent à ceux qui naviguent en surface ou planent dans les airs. C'est là, d'ailleurs, une tendance commune à tous les services spéciaux dans le monde, y compris dans les pays de démocratie de type occidental. D'où, là aussi, la nécessité de rééquilibrer, de faire contre-poids, ce qui n'est possible que dans une forme d'ouverture vers le débat démocratique qui implique la transparence, laquelle exclut, du même coup, la « mystérite » qui favorise les jeux de ceux qui agissent dans l'ombre.

Je crois qu'après la Charte, Boumédiène voulait lancer une forme

de démocratisation, installer des institutions délibérantes, l'Assemblée populaire nationale, etc. Amener les gens à parler des problèmes du pays, lâcher un peu de lest, alors qu'auparavant, les décisions se prenaient au sommet, dans un cadre restreint. Il voulait, de plus en plus, qu'un certain nombre de choses puissent être discutées dans des assemblées, etc. Et, donc, donner un peu plus de pouvoir à un certain nombre d'institutions ; mais, évidemment pas au point de mettre en place des organismes capables de le remettre en question. Ce qui explique un peu son hésitation. Il avait peur de lâcher au point de voir les choses lui échapper totalement.

Peut-être voulait-il renouer avec l'expérience démocratique du CNRA, qui a marqué la vie du FLN pendant la guerre de libération, avec l'institutionalisation des instances dirigeantes de notre Révolution depuis le congrès de la Soummam. Au cours des sessions du CNRA, que Boumédiène et l'état-major ont contribué à éliminer, les responsables du FLN et de l'ALN discutaient amplement des problèmes qu'ils avaient à résoudre ; il leur arrivait même de s'étriller abondamment dans le feu de la discussion ; cependant, une fois les débats clos et les décisions prises, ils se retrouvaient mobilisés en une seule volonté autour des dirigeants qu'ils ne ménageaient pas dans la critique, mais qu'ils continuaient à investir de leur confiance pour la conduite de l'action de la Révolution. Des hommes qui ont été écartés, dans certaines circonstances, ont été rappelés par la suite, retrouvant même, parfois, des fonctions et des positions plus importantes. Un éloignement du pouvoir ne prenait pas toujours la signification d'un anathème, d'une damnation éternelle. Au fond, c'est un peu cela la démocratie.

Cependant, dans la perspective de cette ouverture vers une forme de vie politique plus démocratique, Boumédiène était celui qui avait le moins à craindre pour sa position personnelle. Il avait acquis une notoriété, une autorité et une largeur de vue dont il tirait l'élévation nécessaire qui lui permettait de dominer des débats inhérents à la pratique démocratique. Il aimait souvent dire, pendant les délibérations du gouvernement : *« Il faut que le sujet soit épuisé par la discussion. »*

Certes, on ne se défait pas facilement des habitudes acquises. Dans cette mise en route du passage du régime des pleins pouvoirs, institué au lendemain du 19 juin 1965, à un régime constitutionnel comportant des instances délibérantes, on sentait quelques

grincements. Cependant, Boumédiène montrait qu'il possédait la capacité de les surmonter. Il avait, d'ailleurs, déclaré un jour, devant le Conseil de la Révolution et le Conseil des ministres réunis ensemble, au moment de l'élaboration du projet de constitution : « *Je vous préviens, je jouerai le jeu jusqu'au bout. Dorénavant, chacun aura à rendre compte et à s'expliquer sur son action autrement que devant moi.* » C'était une manière de dire aux autres qu'ils auront, eux aussi, à affronter l'opinion à visage découvert. Or, dans cette perspective, beaucoup des membres du Conseil de la Révolution ne voyaient pas venir les choses avec réjouissance. Ils étaient moins sûrs de leurs aptitudes à faire face aux exigences des instances délibérantes et, en tous cas, il devenait clair qu'ils supportaient mal d'avoir à partager leurs prérogatives et d'être contestés, d'autant plus qu'ils se savaient discutés parmi les cadres et au sein de l'opinion populaire. Ils l'ont montré, du reste, par la suite. Le rejet qu'ils ont opposé à l'idée d'élargir le Conseil de la Révolutin, début 1977, en est l'une des preuves.

Bennoune : Son erreur a été, précisément, de ne pas avoir eu assez d'audace. Il était conscient de tous ces parasites qui tournaient autour du Conseil de la Révolution. Il était conscient de toutes ces forces-là et, finalement, il n'a pas osé agir et les affronter.

Abdesselam : Mais, je vous ai déjà dit que sa stratégie était une stratégie d'équilibre. Ces gens-là se manifestaient par une certaine prudence. Ils étaient timorés dans leur propre secteur ; mais, leur hostilité vis-à-vis de l'industrie faisait un peu son jeu aussi.

Bon, ça le gênait dans la mesure où ça pouvait gêner l'application de cette politique industrielle, qui était la sienne. Mais, il fallait, en même temps, que les gens qui étaient dans l'industrie ne se retrouvent pas comme ça, le chemin libre, sans que personne ne les contrôle. Il fallait qu'il y ait des gens qui les contrent, pour qu'ils ne deviennent pas, eux-mêmes, une force trop importante, qui déséquilibre le pouvoir. Seulement, ce qu'il ne comprenait pas ou qu'il comprenait trop lentement, c'est que la manière dont les gens s'y prenaient pour contrer l'industrie ou la contrôler, aboutissait à casser l'industrie. Ils ne se contentaient pas de contrôler et d'empêcher que les gens de l'industrie ne deviennent trop puissants, sur le plan du pouvoir. Ils exerçaient cette fonction de contrôle, qu'il leur avait concédée, de telle sorte qu'ils n'atteignent pas seulement les hommes de l'industrie, mais l'industrie elle-même.

El-Kenz : On peut dire qu'il était d'accord pour la politique industrielle, pour la politique de développement du pays, mais pas au point de remettre en cause sa propre sécurité politique et donc tout le système qu'il avait mis en place.

Abdesselam : Ah, bien sûr... bien sûr ! Evidemment, aucune politique pour lui ne valait la remise en cause de sa sécurité politique.

Fin 1974 et début 1975, Boumédiène a prononcé quelques discours retentissants, à Tizi-Ouzou, Constantine et Tlemcen, signifiant à ceux qui s'intéressaient aux affaires, à l'argent, d'avoir à s'éloigner des appareils du Parti et de l'Etat. Beaucoup de gens s'attendaient, alors, à assister à un véritable tremblement de terre politique dans le pays. Mais, rien ne s'est produit. Pourquoi ? Sans doute, à cause de la crise du Sahara occidental où l'on serait tenté de voir la main de la réaction interne et externe, en vue de contrecarrer la nouvelle avancée révolutionnaire annoncée par Boumédiène. Je crois, pour ma part, qu'avant d'aller plus loin, il a estimé nécessaire de faire la Charte nationale et la Constitution. La Charte nationale, pour faire approuver par le peuple les options sur lesquelles il s'appuyait. La Constitution, afin de dégager son pouvoir de la base légale qui était, alors, la sienne, celle du Conseil de la Révolution, et de lui donner une assise institutionnelle nouvelle tirant sa légitimité du suffrage universel et de la sanction populaire. Il était arrivé, dans le déploiement de sa politique, à un point où il sentait la nécessité de se libérer, du moins jusqu'à une certaine limite, du contrat qui le liait à ceux qui avaient été ses compagnons pour la conquête du pouvoir et dont les rangs s'étaient, au demeurant, bien éclaircis.

Du reste, dès 1966, à l'occasion d'un remaniement ministériel, il m'avait confié qu'il se fixait comme objectif de doter le pays d'une direction politique nouvelle, formée par des cadres jeunes et compétents, mais qu'il ne marcherait vers cet objectif que progressivement, par touches successives. *« Il y a,* m'a-t-il dit, *un certain nombre de gens qui sont montés dans le train et je suis obligé d'aller avec eux jusqu'à ce que les circonstances permettent de les renouveler. »* Certes, ses choix n'ont pas toujours été très heureux en ce qui concerne la sélection des hommes ; mais, la volonté de bien faire y était.

Enfin, en 1975, il avait une autre raison, plus fondamentale et plus urgente, de donner la priorité à la Charte nationale et à la Constitution. Au cours de son voyage au Vietnam, l'année

précédente, il y a eu la chute tragique d'un avion où il a manqué, par miracle, de monter. La chute de cet avion, comme on le sait, a coûté la vie à une équipe de journalistes algériens.

Vers la même période, au cours d'une tournée de travail dans la wilaya de Sétif, un autre miracle lui évita, grâce à un extraordinaire concours de circonstances, de périr dans un accident d'hélicoptère. Son programme prévoyait, pour un après-midi, une visite dans la daïra de Bougaa. L'aller s'effectua en voiture, par la route, et le retour, en fin de journée, devait avoir lieu par hélicoptère. Les différentes visites et les séances de travail prévues au programme s'étant quelque peu prolongées au-delà de l'horaire prévu, le directeur du protocole de la Présidence comprit que le Président ne pouvait pas regagner Sétif, chef-lieu de la wilaya, avant la tombée de la nuit. Or, le déplacement par hélicoptère ne pouvait s'effectuer que de jour. Le directeur du protocole décida, donc, que le retour s'effectuerait par la route, comme à l'aller. Il ordonna, alors, à l'hélicoptère de regagner sa base à Sétif avant la tombée de la nuit. L'hélicoptère ne devait jamais rejoindre sa base. Il s'écrasait au sol au cours de son trajet, entraînant dans la mort tout son équipage. L'hélicoptère était de fabrication française, de la marque Puma. C'était le deuxième hélicoptère de ce genre que nous perdions de cette façon, le premier s'étant abîmé au cours de l'accident qui avait coûté la vie au colonel Chabou et à ses compagnons.

Puis, fin 1974, Boumédiène apprit, d'une source sérieuse, que sa vie était en péril, une puissance étrangère s'étant jurée de travailler et de parvenir à sa liquidation physique. Tous ces faits firent comprendre à Boumédiène l'urgence qu'il y avait à mettre en place une procédure stricte pour pallier à une éventuelle vacance de la fonction de chef de l'Etat et à asseoir sur des bases institutionnelles les fondements de sa politique. D'où sa préoccupation primordiale de faire consacrer sa politique par une Charte nationale approuvée par le peuple et de régler le problème de sa succession par la mise en place d'institutions nationales. Le processus qu'il avait mis en route devait s'achever par le congrès du FLN, d'où devait sortir une nouvelle direction politique mettant fin, définitivement, au mandat du Conseil de la Révolution, afin d'empêcher que ce dernier organisme, dont l'effectif s'est singulièrement rétréci au fil des années, ne devienne la direction politique en place à la tête du pays, en cas de vacance de la fonction de chef d'Etat.

Par ailleurs, dans mes conversations avec lui, Boumédiène insistait souvent qu'il lui fallait d'abord appliquer, inscrire dans la réalité, le programme du FLN, donner corps aux grandes promesses, aux options de la Révolution, avant d'aborder la phase finale de la mise en place des institutions définitives du régime. Il estimait que, pour conduire les grandes actions fondamentales qui découlaient de ce programme, il lui fallait avoir et garder les coudées franches : les nationalisations, le lancement de l'industrialisation, la Révolution agraire, la médecine gratuite, l'équilibre régional, la démocratisation de l'enseignement à tous les niveaux, l'édification des structures de l'Etat, l'institution des assemblées populaires avec l'organisaiton des collectivités locales et la gestion socialiste des entreprises, etc.

Mais, une fois ces grandes actions engagées et conduites à leur terme ou bien parvenues à ce qu'il appelait leur point d'irréversibilité, il songeait que le moment était venu d'aborder l'étape finale de son oeuvre : doter le pays d'institutions définitives parmi lesquelles il situait au premier plan la Charte nationale qui définit la politique et la physionomie du pays à long terme.« *La Révolution, me disait-il un jour, doit maintenant atteindre sa maturité et assurer sa consolidation et sa stabilisation.* » On le sentait nettement préoccupé sur les moyens d'assurer la pérennité de son œuvre. Je crois que ce fut comme cela, en plus des autres raisons que j'ai déjà indiquées, qu'il aborda la phase de l'élaboration de la Charte nationale et de la Constitution en 1975-1976.

Initialement, il avait même envisagé de tout achever fin 1976, au plus tard le 19 juin 1977, terme qu'il s'était fixé pour la tenue du congrès. Il m'avait même affirmé, en avril 1976, sa résolution d'en finir avec l'adoption de la Charte nationale et de la Constitution le mois de juin suivant, prévoyant de faire passer les deux textes en un seul référendum. L'ampleur prise par l'élaboration et la discussion de la Charte ne lui laissa pas le temps matériel de tenir cet objectif. De ce fait, il ne put se lancer dans la préparation du congrès pour fin 1976, ni pour le 19 juin 1977. Il n'a pas pu achever ce processus. Certains s'étaient ingéniés à l'en empêcher. Probablement pour éviter d'avoir à se trouver confrontés à d'autres hommes, au sein d'une direction politique nouvelle, en cas d'ouverture de sa succession, ou bien dans l'espoir d'arriver à lui arracher, en leur faveur, une sorte de testament pour cette éventualité.

El-Kenz : Vous parlez, dans un de vos documents, du risque de l'entrepreneur et vous disiez que le système financier, en Algérie, était tel qu'il élimine toute possibilité d'entreprendre, puisque la notion même d'entreprise contenait celle du risque. On peut renvoyer ça au système politique lui-même. Le système politique était figé. Boumediène avait choisi une politique industrielle qui contenait, en elle-même, un risque : c'était d'arriver à des institutions qui soient adaptées à cette nouvelle politique économique.

Abdesselam : Ah oui. Mais, de ce côté-là, il n'était pas au-dessus de la mêlée. C'est le moins qu'on puisse dire. Il voulait bien que les choses se transforment, mais en étant bien sûr que ça se transforme dans un sens qui le renforce... Pour lui, le changement politique ne pouvait se faire que dans la mesure où ça ne remettait pas en cause le pouvoir.

Bennoune : Mais ce changement, il l'a tout de même lui-même provoqué. Il pouvait alors le capter, le suivre.

Abdesselam : L'une des choses qui l'ont encouragé, dans ce domaine, c'est l'adhésion qu'il a eue des étudiants. L'adhésion, que lui a apportée la jeunesse estudiantine, l'a énormément encouragé à aller de l'avant. Il avait le sentiment que la jeunesse, qu'il avait formée, était une force pour lui.

Mais, à partir de 1975, il faut tenir compte du fait que l'affaire du Sahara l'a beaucoup occupé. Il aurait pu agir plus rapidement, s'il n'y avait pas eu l'affaire du Sahara. Il ne faut pas oublier qu'elle l'a accaparé pendant deux ou trois ans et a, peut-être, gêné sa stratégie. Il avait besoin de mobiliser l'armée et la population. Son pouvoir était menacé jusqu'à la menace physique. Enfin, je n'en sais rien, peut-être qu'il ne croyait pas qu'il y avait d'autres forces valables. La réalité étant ce qu'elle est, il jouait entre les différentes forces qui étaient là, en s'appuyant tantôt sur les unes, tantôt sur les autres. Pour lui, par exemple, les forces de droite, il ne fallait pas les éliminer, mais les contenir. Si elles devenaient trop importantes, il déclenchait un autre système pour les contrer et lorsque les autres devenaient trop importantes, à leur tour, il faisait l'inverse ; c'était un jeu de balance.

Est-ce que, réellement, il aurait pu éliminer la bourgeoisie en tant que telle ? C'est difficile d'éliminer la bourgeoisie. Il n'y a qu'une seule manière de le faire ; c'est ce qu'ont fait Lénine et Staline. A partir du moment où l'on accepte son existence matérielle, elle ne peut pas ne pas se manifester, d'une manière ou d'une autre, sur le

plan politique. On ne lui permet pas de s'installer à l'Assemblée, d'avoir des forces qui parlent pour elle. Mais, elle réapparait sous d'autres formes. Des gens qui existent, qui ont de l'argent, qui accumulent des fortunes, qui font du commerce, qui font de l'industrie, etc., on leur dit : « *Sur le plan politique, on ne veut pas vous entendre. Vous n'avez pas le droit de faire un parti, ni même une association.* » Du temps de Ben Bella, il y avait l'union des commerçants. Elle a été supprimée. Mais, ce n'est pas pour autant que cette bourgeoisie a disparu. On la trouve sous forme de groupes de pression, d'alliances familiales, de pénétration dans les différents rouages du pouvoir, etc. Il vaut mieux, dans ce cas, le système pluraliste, parce que c'est plus clair. Cependant, il est plus difficile de gérer dans un système libéral que dans un système à parti unique. Dans le premier, il faut être conséquent et efficace, dans une confrontation à visage découvert. Tandis que, dans le second, tout devient souterrain. Ce sont les intrigues, les menées sournoises, les manoeuvres pernicieuses par derrière le rideau ; le jeu politique devient un bal masqué. Les médiocres et les coquins y trouvent leur compte.

III

La mort du président Boumediène et ses conséquences politiques

El-Kenz : Dans ce système, toutes ces forces s'équilibraient dans le pouvoir de Boumediène et le système lui-même n'était viable que si le point d'équilibre était solide. Or, et contre toute attente, Boumédiène tombe gravement malade et meurt. Parlez-nous un peu de cette période.

Abdesselam : Pour la maladie, je n'ai pas grand-chose à dire. Ça a été une surprise. J'étais, je crois, le dernier ministre qu'il a reçu en audience. Je ne rentre pas dans les détails de cette discussion. Je l'avais vu le 10 ou le 12 septembre. Il était fatigué. Mais, il avait l'habitude d'être toujours malade, en cette période de l'année. En été, il était souvent grippé. Je pensais que c'était une grippe, un peu plus prolongée. Mais, je ne soupçonnais pas autre chose.

Ce jour-là, j'avais demandé à le voir parce que je devais partir en mission en Allemagne. Il était malade. Le lendemain même de ma demande d'audience, il m'a appelé. Je suis allé dans son bureau. Je ne devais pas rester longtemps avec lui. Mais, il m'a retenu assez longuement, comme toujours. On a discuté un peu de ma prochaine mission ; mais, surtout – et c'était la première fois que je l'apprenais –, il m'a parlé des contacts qu'il avait avec le roi Hassan II et de la rencontre qu'ils allaient avoir à Bruxelles. Il m'avait demandé mon avis. Je lui ai suggéré de la reporter – à l'époque, je pensais qu'il fallait régler d'abord le problème avec la Mauritanie pour enlever une pièce du dossier du roi. Enfin, je passe sur les détails. En tous cas, il avait décidé d'y aller. Le rendez-vous était fixé pour le 20 septembre, dans la capitale belge. Mais, il m'avait parlé d'une chose, qui m'avait frappé et dont je n'avais pas saisi la portée, sur le coup. Il m'avait dit : *« Le roi m'a fait dire que si on ne se voit pas cette fois-ci, on risque de ne se voir jamais ! Pourquoi, le roi m'a-t-il dit cela ? »*... Je le revois, encore, frappant la table du bout de son index et me répétant plusieurs fois cette dernière question : *« Pourquoi le roi m'a-t-il dit cela ? »*

Mais, je ne pensais pas du tout à la disparition de Boumédiène. On avait toujours laissé entendre que la cause de sa fatigue était connue... Mais, pourquoi le roi lui avait-il dit : « *Si on ne se voit pas cette fois-ci, on ne se verra jamais ?* » De quel indice ou de quelle information disposait, alors, Hassan II que, passé le mois de septembre 1978, il n'avait plus de chances de rencontrer Boumédiène ? C'est l'une des énigmes qui, pour moi, entourent les circonstances de la disparition de ce dernier.

Enfin, nous sommes restés ensemble pendant quatre heures, de douze heures à seize heures. Avant de le quitter, à une remarque que j'avais formulée sur la situation qui prévalait dans l'atmosphère de la capitale, pendant l'été 1978, il m'avait répondu : « *Je ne laisserai pas un Sadate derrière moi* » ; mais, pas en riant, comme d'habitude, quand on parlait de ces histoires. Ce jour-là, il avait un visage crispé, résolu. Bon, on s'est séparé et ça a été notre dernier entretien. Je l'ai revu une seule fois après, mais il était, alors, très très fatigué.

Au Conseil des ministres suivant cette rencontre – le dernier qu'il a tenu –, il était de très mauvaise humeur ! Il était malade. Je l'ai revu, par la suite, quand il y a eu le voyage de Castro. Celui-ci reparti, Boumédiène avait pris l'avion pour Damas et, au retour de Damas, il est parti pour Moscou. Quand il est revenu de Moscou, il nous a reçus, mais ne nous a rien dit sur la gravité de sa maladie. J'étais assis... il m'a dit : « *Tu es morose* » et je lui ai répondu : « *Non, je suis calme...* »

Quand on est sorti – c'était la dernière fois que je le voyais –, il me fit un geste de sa main, par lequel j'avais cru comprendre, sur-le-champ, qu'il voulait me dire : « *Prépare-toi, tu verras ce qu'on va faire...* » c'est-à-dire le grand nettoyage... (*rires*). Mais maintenant, je me demande si ça ne voulait pas plutôt dire : « *Attends ! Tu vas voir ce qui va t'arriver.* » Car, compte tenu de sa maladie, il est difficile d'imaginer qu'il pouvait croire qu'il lui restait beaucoup de temps à vivre. Ce qui m'incite, donc, à penser que son geste voulait me dire : « *Attends un peu et tu verras ce qui va t'arriver, toi qui faisais tant le dur avec moi ! Tu vas te retrouver tout seul, avec ceux que je vais laisser derrière moi.* » (*rire nerveux*).

Il est mort des complications d'une maladie qu'on présente comme très rare et d'une forme encore plus rare de cette maladie. En fait, tout semble indiquer que le diagnostic du mal qui a emporté Boumédiène n'a pas été établi clairement. La cause réelle

de sa mort demeure encore un mystère, sauf, peut-être, pour ceux qui l'auraient préméditée et perpétrée.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'en disparaissant, il n'a laissé absolument aucun signe sur ce que devait être sa succession, aucune recommandation. Bouteflika voulait se présenter un peu comme le continuateur, comme le successeur presque désigné ; il a essayé de s'accrocher ; mais, il n'y avait rien. Boumédiène n'a absolument rien fait pour marquer, par un geste quelconque, que quelqu'un pouvait être son prétendant à la succession.

Il faut retenir deux faits, qui se sont déroulés auparavant. Quand il y a eu le premier incident d'Amgala, il est parti à Moscou pour savoir ce que les Soviétiques pouvaient faire pour l'Algérie, en cas de crise grave. Avant de partir, il a laissé une enveloppe cachetée. Il l'avait laissée à Amir, qui était secrétaire général de la Présidence... Et il a avisé les membres du Conseil de la Révolution, en leur disant : « *Je m'en vais à Moscou et s'il m'arrive quelque chose, j'ai laissé une enveloppe chez Amir.* » On n'a jamais su ce qu'il y avait dans cette enveloppe, mais les gens disaient qu'il donnait un mandat à Bouteflika, dans le cas où il disparaîtrait.

A l'époque, en 1976, il n'y avait ni Constitution, ni Charte. Il n'y avait rien. Par la suite, il y a eu la Constitution, qui définissait une procédure de succession.

Le premier projet de cette constitution, avec des articles prévoyant une fonction de premier vice-président de la République, semblait ouvrir nettement la voie de la succession à Bouteflika. Mais, Boumédiène a hésité et a fait marche arrière. En vérité, s'il avait cédé à l'insistance de Bouteflika, au cours de l'élaboration du premier projet de la Constitution, il s'était évertué, ensuite, à torpiller cette tentative. Il m'avait demandé de me prononcer. Mais, j'avais refusé d'intervenir dans ce genre d'histoire. Les autres membres du Conseil de la Révolution se sont, finalement, chargés de cette besogne.

La Constitution a, donc, défini la procédure de succession, comme on le sait : en cas de disparition du chef de l'Etat, le président de l'APN assure l'intérim jusqu'aux nouvelles élections. Quand j'ai vu Boumédiène, pour la mise au point finale du texte, il m'avait dit : « *Oui, c'est la meilleure formule. Le président de l'Assemblée Populaire Nationale assure l'intérim ; lui, il se tient hors du jeu. Il ne doit pas se présenter, pour laisser aux autres le soin de se débrouiller et de régler le problème entre eux.* » Et, c'est ce qui s'est passé.

D'ailleurs, le jour de sa désignation comme candidat à la présidence de la République, le problème s'était posé de savoir comment procéder à cette désignation. Tout le monde savait que c'était lui le candidat, puisqu'il était là. Mais, selon quelle procédure le désigner ? Alors, Bouteflika avait suggéré qu'il fût proposé par le Conseil de la Révolution. C'était en réunion. Boumédiène a réagi violemment ; il leur a dit : *« Je ne veux pas être le candidat du Conseil de la Révolution. Je ne veux pas qu'on dise que je suis le candidat de mes collaborateurs. »* Mais, en fait, je crois que, politiquement, cette attitude avait une signification et voulait, plutôt, dire : *« Je ne veux pas être votre homme. »* Il avait réagi très violemment et résolument. C'est de là qu'est sortie l'idée de le faire désigner par la base. On avait pensé, à l'époque, faire prendre, à une kasma quelconque du parti, l'initiative d'envoyer un *télégramme demandant au frère Boumédiène* de se présenter. Finalement, à l'occasion de la réunion des cadres au Club des Pins, Messadia s'est présenté, au nom de la base, au nom des militants, en disant que les militants demandent à Boumédiène de se présenter.Boumédiène venait de faire son discours sur la Constitution et avait quitté la salle. Il m'avait demandé : *« Qu'est-ce que je fais maintenant ? »* Et je lui avais répondu : *« Va dans le petit salon et attends. »* (*rires*)... Il était un peu gêné... Il était un peu timide, quelquefois.

Sa candidature a, donc, été proposée par la conférence des cadres répondant aux souhaits de la base.

Partant de ce précédent, j'ai proposé, à la commission chargée de préparer la tenue du IVe congrès du FLN, que le candidat à la Présidence, qui est aussi le candidat au secrétariat général du Parti, soit directement choisi par le congrès et que, par conséquent, les candidats à cette candidature se portent, aussi, directement devant les membres du congrès, qui auront à les départager, par un vote secret et démocratique. De ce fait, le congrès du FLN revêtirait le caractère d'un événement politique majeur dans la vie du pays et ne se bornerait pas à constituer un rassemblement rituel, pour l'enregistrement d'une musique soigneusement mise en partition à l'avance. Ma proposition n'a pas été retenue. Elle a rencontré une forte oppositon, tempérée par quelques appuis bien timides.

L'argument principal, qui lui a été opposé, est le suivant : devant un congrès, un président au pouvoir charismatique ou un candidat à l'éloquence flamboyante a beaucoup de chances d'emporter la décision en jouant la démagogie. Il faut donc se méfier de

l'inclination de la base à se laisser emporter par des impressions superficielles au détriment de critères plus sérieux et plus fondamentaux, qui seraient mieux appréhendés et appréciés par un groupe restreint de responsables, moins sensibles à la magie du verbe et à l'envoûtement du charisme du chef. D'où la nécessité de réserver, au comité central, le choix du secrétaire général et du candidat à la Présidence, le congrès se bornant simplement à entériner ce choix.

Ma proposition part de l'idée que le parti unique excluant le pluralisme sous sa forme classique, dite bourgeoise, on pourrait faire jouer pleinement la démocratie en son sein, puisque son congrès est réputé rassembler l'avant-garde révolutionnaire de la nation et l'élite qui impulse et encadre la vie du pays, dans tous les domaines. Bon ! passons...

Ainsi, Boumédiène n'a rien laissé pour orienter les choses, après sa disparition. En gros, son comportement en cette occasion signifiait : « *Vous avez la Constitution, débrouillez-vous !* » Et finalement, c'est ce qui s'est passé !...

Après sa mort, on s'est retrouvé devant le vide et le Conseil de la Révolution, compte tenu du fait que le congrès n'a pas pu être tenu. Le congrès du Parti, de retard en retard, n'a pu se réunir de son vivant. Ils ont gagné du temps. Le congrès devait être tenu avant fin 1976, ensuite avant fin 1977, puis avant fin 1978 et, enfin la décision a été prise de le réunir en mars 1979, avant le 19 juin 1979.

De toute façon, le parti dont on parle dans la Charte, c'est un parti qui n'existe pas encore et c'est là toute la confusion. La Charte définit un parti qui n'existe pas. En fait, on a défini ce que doit être le parti, partant de l'idée que ce qui existe n'est pas le parti, mais un appareil qui ne représente pas, véritablement, l'élite révolutionnaire du pays, même si l'on rencontre toujours dans ses rangs des militants authentiques et sincères qui demeurent résolument fidèles aux principes et aux options de notre Révolution. Donc, le problème était de savoir, pour mettre en place une direction politique nouvelle, s'il ne fallait pas attendre que ce parti, imaginé à travers la définition de la Charte, soit mis en place et commencer par nettoyer le FLN de ses bois morts et, ensuite, entreprendre la reconstruction du Parti, en recrutant des militants parmi les forces vives de la nation. Et, enfin, à partir de là, c'est-à-dire d'un FLN rénové, assaini et revigoré, organiser le congrès. On ne peut pas faire le congrès comme l'émanation d'une base qui ne représente pas grand-chose.

Mais, cependant, si on avait suivi cette procédure, il aurait fallu patienter au moins trois ou quatre ans, avant de réunir le congrès. La logique des choses commandait bien que la Charte apparaisse comme une émanation du Parti, qu'il aurait fallu d'abord réorganiser ce parti, y introduire un sang nouveau, institutionaliser le tout et, ensuite, faire la Charte et la Constitution, comme des actes et des oeuvres découlant rigoureusement de l'inspiration et de l'action du FLN. Cependant, à partir du moment où une telle procédure demandait, pour aboutir, un délai de trois ou quatre ans, on ne pouvait pas attendre et on a donc inversé les choses : on a fait la Charte et la Constitution, laissant la réorganisation du parti au bout du processus.

Il a résulté, de cette inversion, un curieux paradoxe : c'est que tout cela – Charte nationale et Constitution – a été mené et réalisé au nom du Conseil de la Révolution, un organisme moribond et dont une bonne partie des membres était hostile aux options et aux choix institutionnels fixés par ces deux textes fondamentaux. A la mort de Boumédiène, ce qui restait du Conseil de la Révolution était communément appelé, dans l'opinion, « *la bande des huit* ».

Aussi, partant du fait que ces textes fondamentaux, qui devaient constituer l'oeuvre essentielle du Parti et de son congrès, avaient été élaborés suivant une autre procédure, avons-nous indiqué à Boumédiène que l'objet du congrès du parti se limitait, désormais, à refaire les statuts du FLN et à désigner une nouvelle direction politique. On lui a dit qu'au lieu d'entreprendre de régénérer le parti par la base et d'attendre, pour cela, des années avant de réunir le congrès, on pouvait commencer à le régénérer par la tête et, qu'à cet effet, il suffit de rassembler 1000 ou 1500 personnes, parmi tous ceux qui assument la conduite des activités au sein des différents secteurs de la vie du pays et parmi les militants, anciens membres du FLN et de l'ALN, et d'en faire un congrès qui voterait les statuts et désignerait une nouvelle direction politique. C'est comme cela que les choses se passent dans tous les pays révolutionnaires, l'essentiel étant simplement d'adopter les statuts puisque, pour la doctrine, c'était réglé avec la Charte... mais, je crois que Boumédiène a été un peu travaillé par les autres, à ce sujet... Il était prêt à marcher dans cette idée-là. En tout cas, il pensait ainsi en mai 1976. Ensuite, il a été travaillé, je ne sais pas par qui, et on l'a amené à reporter la convocaton du congrès du FLN. Je crois que Yahiaoui a joué un certain rôle à ce sujet.

Avec l'arrivée de Yahiaoui à la tête de l'appareil du Parti, l'idée

prévalut de tenir le congrès du parti après avoir réuni les congrès de toutes les organisations de masse, afin de se servir de ces organisations de masse comme d'un moyen de régénérer un peu la vie politique. Et je crois, qu'avec Yahiaoui, il a été convenu aussi de laisser jouer la démocratie au sein des organisations de masse, ce qui revenait, en réalité, à ouvrir un peu la voie aux éléments communistes.

Boumédiène comptait sur les paysans, l'UGTA, l'UNJA, les femmes et un peu sur les moudjahidine, pour donner un nouveau souffle au FLN. Alors, une fois lancé ce cycle des congrès des organisations de masse, le congrès du parti du FLN s'est trouvé différé en fin de course.

Pendant l'année 1978, se sont tenus les congrès de l'UNPA, de l'UGTA, des moudjahidine et des femmes. Celui de la jeunesse, qui devait se réunir à la fin de l'année, a été reporté en raison de sa maladie et s'est tenu après sa mort. Après le congrès de la jeunesse – le dernier de la série des organisations de masse –, il devait y avoir le congrès du Parti. Mais, sa maladie étant intervenue... Et puis, il est mort.

Quelque temps auparavant, à Yahiaoui qui lui demandait d'associer davantage le Conseil de la Révolution à la gestion des affaires du pays, Boumédiène a répondu : « *Tu veux réveiller un corps inerte.* » Il ne se doutait pas, alors, qu'à peine une année plus tard et, par suite de ses hésitations, sa mort allait redonner vie à ce corps inerte et remettre le sort du pays entre ses mains l'espace d'un moment, celui qui a permis de régler le problème posé par la succession.

Personnellement, je me demandais ce que j'allais faire. Déjà, avec Boumédiène, j'avais eu pas mal de difficultés, quand il était là. Mais, entre nous, il n'y avait pas de différence d'orientation, ni de doctrine. J'avais avec lui des problèmes sur la manière de mener les choses, sur la façon de conduire les rapports avec les autres ministères, avec les autres groupes, mais non sur les objectifs, ni sur les orientations. Mais, avec presque tout le reste, j'étais en opposition, ouverte ou latente. Très rares étaient les gens du système, avec lesquels je n'avais pas eu de conflit.

Les seuls avec qui je n'ai pas eu de confrontation directe, c'étaient Chadli et Belhouchet. Je ne connaissais pas le fond de leur pensée. Je n'ai pas eu à m'affronter avec eux. Il s'est avéré, par la suite que de loin, ils pensaient beaucoup de mal de moi. Ce sont des choses que j'ai apprises plus tard.

Cependant, je dois à la vérité de dire que, malgré certaines altercations qui nous ont parfois opposés en raison de conflits surgis entre nos services respectifs, le frère Ahmed Draïa a eu envers moi un comportement et des gestes fraternels pour lesquels je lui demeure reconnaissant.

Début 1970, quand j'avais tenté de quitter le gouvernement et au lendemain immédiat du décès de Boumédiène où il m'était arrivé un jour, au cours d'une réunion du gouvernement présidée par Rabah Bitat qui assumait l'intérim de la présidence de la République, de laisser entendre que je songeais à quitter le système, Ahmed Draïa était intervenu avec insistance auprès de moi pour me demander de ne pas me décourager et de ne quitter en aucun cas le gouvernement. « *Tu dois rester parmi nous quoi qu'il arrive* », me dit-il avec beaucoup de vigueur en ces deux circonstances. Il lui arrivait, aussi, de me mettre en garde contre les embûches politiques que me tendaient mes adversaires.

Il m'avait fait mettre en garde également, par l'un de ses assistants immédiats, contre le comportement de certains de mes collaborateurs qui se livraient à des malversations à travers les opérations industrielles et commerciales dont ils avaient la charge.

Certes, il ne m'avait pas fourni les preuves dont il aurait pu disposer à ce sujet ou bien les faits concrets sur lesquels reposaient ses soupçons, mais ses informations se sont révélées exactes par la suite.

Des faits survenus ultérieurement avaient confirmé la culpabilité des personnes envers lesquelles il m'avait invité à me tenir sur mes gardes.

Dans le contexte où nous vivions, ce furent là des marques d'une sympathie fraternelle et d'une solidarité militante que je n'oublie pas et pour lesquelles je garde à Ahmed Draïa une profonde reconnaissance.

La dernière confrontation que j'ai eue et qui m'a attiré beaucoup d'ennuis et d'inimitiés, a eu lieu autour de la loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Au ministère de l'Industrie, on avait continuellement des conflits avec des intermédiaires et l'expérience de certains cas vécus nous a amenés à proposer le réaménagement du droit en vigueur en Algérie, pour lutter contre ces gens-là. Lors de la révision du code pénal, en 1975, je me rappelle très bien que Boumédiène avait demandé, aux ministres de la Justice et du Commerce de l'époque, si des dispositions particulières sur les affairistes avaient été prévues. Ces deux ministres avaient répondu par l'affirmative.

Le projet de texte de cette révision a été soumis, au préalable, à l'avis de tous les ministres. Mon ministère a eu, donc, à l'étudier à ce titre. Mais, malheureusement, nous ne l'avons pas examiné sérieusement, le code pénal étant perçu, dans notre esprit, comme l'affaire du ministère de la Justice. Or, dans ce code pénal, version 1975, il y avait certes une interdiction visant les intermédiaires, mais elle se bornait, en termes sybillins, à proscrire : « tout intermédiaire nouveau, sans besoin réel constaté. » Allez-y comprendre quelque chose, avec une telle formulation ! On s'est aperçu de la supercherie, lorsque le ministère de l'Industrie a été informé d'une décision de justice d'un tribunal algérien, condamnant une société étrangère à exécuter un contrat passé avec un intermédiaire algérien, contrat que cette société avait dénoncé unilatéralement sur l'injonction de l'entreprise nationale, qui était son partenaire. Cette affaire, s'ajoutant à d'autres affaires de même nature, nous a fait découvrir la faille, à mon avis, voulue qui, dans le corps de notre droit, laissait la voie royalement ouverte aux activités des intermédiaires dont tout le monde s'accordait, par ailleurs, à dénoncer le rôle nocif envers notre économie.

Tout en donnant l'impression de proscrire le rôle des intermédiaires et la pratique des commissions qui lui est inhérente, puisqu'ils constituent généralement le vecteur par lequel s'opère la corruption, messieurs Boualem Benhamouda et Ayachi Yaker les ont, en fait, légalisés et institutionnalisés, comme l'ont relevé nos tribunaux dans des jugements rendus en bonne et due forme.

En 1981, pour trouver un prétexte sur quoi fonder ma suspension du comité central, dont la motivation réelle relève d'autres raisons moins avouables, on m'a reproché de ne pas avoir poursuivi en justice des intermédiaires auxquels je m'étais contenté de faire rembourser les sommes qu'ils avaient, de mon point de vue, indûment perçues. Je dis de mon point de vue, car, si je devais m'en tenir aux dispositions de la loi élaborée par Benhamouda et Yaker et à la jurisprudence des tribunaux fonctionnant sous la gestion de notre ministre de la Justice de l'époque, je n'avais même pas à agir pour exiger ce remboursement, puisque les sommes concernées ont été perçues dans le strict respect de la loi. Dans l'un des jugements rendus par les tribunaux d'Alger, sur une affaire similaire, il était expressément énoncé que les commissions versées étaient moralement répréhensibles, mais juridiquement légales. Alors que je les ai signalés aux membres de la commission centrale de discipline qui m'avaient interrogé, on s'est bien gardé

de faire état de ces éléments d'information et de cet aspect des choses devant le comité central, de manière à influencer l'opinion de ses membres à mon détriment. On m'a reproché d'avoir manqué de rigueur dans ma gestion et de vigilance dans mon action de contrôle ; mais, on a rien trouvé à redire pour ce qui est de la gestion de Benhamouda et de Yaker qui ont fait élaborer une réforme du code pénal qui a eu pour résultat, sinon pour objet délibérément recherché, d'institutionnaliser et de légaliser la pratique des commissions si préjudiciables à notre économie et ce, en abusant de la confiance du Président et du gouvernement puisque, répondant à une question de Boumédiène, en plein Conseil des ministres, ils avaient expressément indiqué que le nécessaire était fait pour proscrire et réprimer l'activité des intermédiaires. De la même manière, on n'a rien entrepris à l'encontre d'un avocat du barreau d'Alger qui a donné à des sociétés étrangères des consultations attestant que les mesures que j'avais édictées dans la rédaction de nos contrats, pour éliminer les intermédiaires, n'avaient aucune valeur, du point de vue de la législation algérienne, légitimant ainsi, au nom de notre loi, les commissions versées par ces sociétés.

Et pour comble du paradoxe et de l'ironie, Benhamouda et Yaker ont été appelés à voter et ont voté la décision me suspendant du comité central pour manque de rigueur et insuffisance de contrôle dans ma gestion.

Donc, c'est en partant de là, c'est-à-dire des affaires dont j'ai eu connaissance, que j'ai fait un projet de texte où j'ai essayé de contrer toutes les astuces utilisées par les intermédiaires pour situer et mener leurs opérations dans la stricte conformité avec la loi. Après avoir été présenté à Boumédiène, le texte passe au Conseil des ministres. Le Secrétariat général du gouvernement l'avait distribué, sans indiquer de quel ministère il venait. Les gens ont cru qu'il venait du ministère du Commerce. Au Conseil des ministres, silence lourd... Boumédiène leur dit : « *Etes-vous pour ou contre ?* » Aucune opposition ne s'est exprimée. Le ministre du Commerce s'est vu obligé, ensuite, de dire partout qu'il n'y était pour rien. Abdelghani, alors ministre de l'Intérieur, est intervenu auprès de lui pour demander des explications et c'est là qu'il a appris que le texte venait de moi. D'autres interventions, allant dans le même sens, ont eu lieu. Dès qu'ils surent que le texte venait de moi, ils comprirent qu'ils ne pourront plus le bloquer, ni le modifier dans un sens favorable à leurs intérêts.

Un responsable important avait, à l'époque, l'un de ses proches, qui avait une société d'affaires installée à Alger. Celui-ci prenait, parfois, ses rendez-vous de manière quasiment officielle. Son cas était bien connu sur la place d'Alger.

Le nouveau texte proposé pour le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur prescrit l'interdiction de toutes les sociétés de ce type. Donc, pour tous ces messieurs, ce texte rend illégales toutes leurs combines. Auparavant, les intermédiaires travaillaient secrètement, mais dans la légalité. Le texte avait pour objet de rendre illégales, contraires à la loi algérienne, toutes ces affaires, en interdisant toute intervention d'un Algérien privé dans les affaires du commerce extérieur de l'Algérie, à l'intérieur ou à l'étranger, de même qu'il proscrivait, pour nos entreprises nationales, tout recours à des intermédiaires qu'ils fussent étrangers ou algériens.

Le texte est passé à l'Assemblée nationale. Et là, il y a eu une levée de boucliers contre nous et, notamment, de la part de ceux qui n'ont pas osé se dévoiler au cours de la réunion du Conseil des ministres et qui se sont évertués à rameuter leurs amis parmi les députés à l'Assemblée populaire nationale. Ils laissaient entendre à ces derniers que le texte aurait été présenté contre la volonté du Président. Certains, forts de leurs contacts, en ont vite conclu : « *C'est un texte contre Boumédiène.* » Ils réussirent à susciter un certain trouble au sein de l'APN. Les députés hésitaient et se demandaient ce que voulait exactement Boumédiène. Finalement, le débat s'est ouvert à l'Assemblée. J'ai été désigné comme représentant du gouvernement ; j'ai soutenu le texte avec l'aide des commissions spécialisées de l'Assemblée. Le texte a été encore enrichi et renforcé. Après la discussion, les gens ont commencé à comprendre et il y a eu, à l'Assemblée, un certain clivage. Mais, la grande majorité des députés était pour le texte, qui a été voté à une écrasante majorité.

Certains juristes avaient soutenu, alors, que les sanctions pénales prévues par la nouvelle loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur ne pourraient pas être appliquées par les tribunaux, sans une réforme du code pénal afin d'introduire, parmi la panoplie des crimes et délits énoncés dans le corps de ce dernier, les infractions nouvellement définies par la nouvelle loi. Aussi, le texte sur le monopole a-t-il été présenté en deux parties. La première partie a été très largement votée ; la deuxième partie, concernant la réforme du code pénal, a eu comme adversaires les

partisans des intermédiaires, qui ont voulu manoeuvrer et livrer une bataille d'arrière garde, afin de rendre sans effet les dispositions prévues dans la première partie. Ils étaient menés par un député, qui allait devenir un personnage important après 1979. Je ne savais pas, à l'époque, quelles étaient ses relations.

Au cours du débat final à l'Assemblée, Boumédiène était absent ; il se trouvait à l'étranger. En son absence, j'ai préféré ajourner la question soulevée par la modification du code pénal. Et quand on est revenu devant l'Assemblée, celle-ci n'a pas compris le texte proposé sur la réforme du code pénal. En fait, on avait annulé un article du code pénal sans le remplacer par un autre et l'Assemblée avait voté tout juste à la limite de la majorité. Afin d'éviter l'occasion d'un incident, je n'ai pas cru devoir révéler, devant l'ensemble des députés, la manoeuvre amorcée par certains de leurs collègues pour revenir sur la portée du premier texte qu'ils venaient d'adopter. La majorité de l'Assemblée en a conçu une certaine mauvaise humeur. Mais, son appui à la loi a été massif, établissant, conformément aux dispositions de la Charte et de la Constitution, le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur.

En fait, la querelle sur le code pénal n'a été qu'une bataille d'arrière-garde tentée par les adversaires de la loi qui frappait les intermédiaires à la racine même de leurs opérations frauduleuses.

Boumédiène s'est rendu, par la suite, devant l'Assemblée, dans une réunion privée avec les députés. Ces derniers lui ont parlé du problème de la corruption. Il leur a dit : « *Vous parlez de corruption, alors que, quand on vous a présenté un texte réprimant une forme de cette corruption, vous avez failli ne pas le voter.* » Donc, après le vote du texte, quand les députés l'ont vu et interrogé, il a pris personnellement position pour leur dire : « *Je vous ai envoyé un texte pour lutter contre la corruption.* » Il a apporté, ainsi, un démenti catégorique à tous ceux qui, par leurs manoeuvres plus ou moins téléguidées en coulisses par des membres du Conseil de la Révolution, ont essayé de faire croire, qu'en définitive, la loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur était une sombre histoire, une opération menée par le ministère de l'Industrie et qu'elle était dirigée contre Boumédiène personnellement et, qu'en proposant ce texte, j'avais mis Boumédiène lui-même en difficulté.

Pour revenir aux auteurs de ces manoeuvres, Boumédiène m'a dit : « *Ces gens-là commencent à me taper sur les nerfs. Certains vont jusqu'à dire que je fais des affaires et je commence à en avoir*

assez ! » Ces paroles, je les ai entendues de sa propre bouche. Toujours est-il qu'avec cette histoire, il a commencé à prendre ses dispositions envers les affairistes. Certains de ces derniers se faisaient de plus en plus hardis, n'hésitant pas à intervenir, parfois ouvertement, dans les affaires de l'Etat et à jouer aux éminences grises du régime.

En ce qui me concerne, par le texte voté par l'Assemblée populaire nationale, rendu encore beaucoup plus précis et plus dur que le texte initial présenté au nom du gouvernement, grâce aux amendements élaborés en accord avec les commissions de l'APN, j'avais bouclé la boucle (*rires*).

C'était la lutte, la haine... D'ailleurs, vous voyez maintenant, devant n'importe quelle difficulté dans l'économie, on dit : « *C'est la loi sur le commerce extérieur qui en est la cause.* »

Après 1979, il y a eu une offensive pour supprimer cette loi. Mais, l'Assemblée a réagi et a fait tourner court cette manoeuvre. Ils n'ont pas renoncé, pour autant, à chercher les moyens de la casser... Certes, les affaires ne continuent pas moins à se faire comme avant, mais le fait est, qu'actuellement, les sociétés étrangères, qui versent des commissions, savent qu'en agissant de la sorte, elles violent la loi algérienne et cela gêne considérablement les hommes d'affaires. Ils ne sont plus tout-puissants et sentent que leur crédibilité est atteinte, car les sociétés étrangères peuvent leur dire : « *Si vous avez le régime avec vous, si vous êtes forts, supprimez la loi ! Et ne nous obligez pas à effectuer des opérations qui nous mettent en infraction ouverte avec votre législation et nous exposent à des poursuites judiciaires, y compris devant les tribunaux de nos propres pays.* » Ces messieurs là ont, donc, perdu de leur superbe et sont sortis de cette histoire très affaiblis...

Evidemment, j'étais devenu leur point de mire... Et quand Boumédiène est tombé malade, toutes ces haines-là se sont ravivées. Et, en le voyant disparaître, j'ai considéré que mon rôle était terminé. Et je me suis posé la question : « *Dois-je rester dans le système ou, dès le départ, leur dire adieu.* » J'hésitais.

Mais, il y avait un point sur lequel je ne dissimulais pas mon opinion : éviter que la succession de Boumédiène aboutisse à la *sadatisation* de l'Algérie. Dans une lettre adressée, en janvier 1979, aux membres de la commission chargée de préparer le congrès du FLN, je dénonçais cette menace de la *sadatisation* qui planait sur notre Révolution et que j'avais déjà évoquée dans un rapport destiné à Boumédiène, fin 1978.

Il faut dire qu'à cette époque, pour moi comme pour beaucoup d'autres militants, l'homme à travers lequel se profilait cette sadatisation de l'Algérie, c'était Abdelaziz Bouteflika. D'abord, en raison des opinions qu'on lui connaissait tant sur le plan diplomatique que dans le domaine des options économiques et sociales de notre développement interne. Ensuite, parce que durant les derniers mois qui avaient précédé la mort de Boumédiène, il s'était beaucoup agité pour gagner certaines sympathies extérieures comme si quelque chose lui avait laissé présager l'ouverture proche de la succession du chef de l'Etat. En particulier, il fit beaucoup pour gagner les grâces de l'Elysée. A l'occasion du 14 juillet 1978, il fit parvenir à Giscard d'Estaing un message de félicitations au nom de Boumédiène, mais en s'arrangeant pour faire savoir, à Paris, qu'il en était l'initiateur et l'auteur. Le contenu de ce message comportait des termes contestables. Boumédiène, auquel j'en avais fait la remarque, trouva qu'il contenait « quelques mots de trop », pour reprendre ses propres termes.

Par ailleurs, l'actualité de l'été 1978, chez nous, était marquée par le renversement du régime de Ould Dada en Mauritanie et la nouvelle donne que cet événement introduisait dans l'évolution du problème du Sahara occidental. Des consultations s'étaient engagées à ce sujet entre Alger et Paris. Bouteflika en profita pour rendre visite, deux fois de suite en l'espace d'un mois, à Giscard d'Estaing à l'Elysée. Le recevant pour un compte rendu à Brioni où à l'invitation du maréchal Tito, il prenait quelques jours de repos après le sommet de l'OUA à Khartoum, Boumédiène l'interpella en ces termes : « *Enfin, es-tu le ministre des Affaires étrangères de Giscard ou le mien ? Tu lui as déjà rendu une visite pour une première consultation ; pour la seconde consultation, c'était à lui à m'envoyer son ministre des Affaires étrangères et non à toi à te précipiter, une seconde fois, dans son bureau !* »

Mais, Boutéflika n'en avait cure ! lors du retour de Boumédiène de Moscou, quelques jours avant d'entrer dans le coma qui devait se terminer par sa mort, Bouteflika s'arrangea pour faire survoler le territoire français par l'avion qui le ramenait d'URSS en Algérie. Boumédiène avait effectué plusieurs voyages en URSS ; jamais il n'avait survolé, pour cela, le territoire français, ni prescrit d'adopter un itinéraire qui l'aurait conduit à traverser l'espace aérien de la France. Mais, à l'instant où il s'apprêtait à accompagner Boumédiène dans un voyage qu'il avait, sans doute,

beaucoup de raisons de considérer comme le dernier que celui-ci aurait à effectuer, Bouteflika tenait probablement à susciter l'occasion d'envoyer à Giscard d'Estaing un autre message et, peut-être, un signal. Dans le contexte qui était alors celui des relations entre l'Algérie et la France, le contenu de ce message apparut étrangement insolite à beaucoup de monde, y compris à son destinataire. Cependant, au moment où les spéculations qui envahissaient son esprit lui laissaient probablement entrevoir l'espérance de connaître un destin national, Bouteflika ressentait, sans doute, le besoin de donner à l'Elysée, et sous la signature de Boumédiène, des gages sur ses bonnes dispositions dans le futur.

Aussi, dès la mort de Boumédiène, beaucoup de ceux qui s'inquiétaient des menaces qui pesaient sur la continuité de la politique menée sous son égide, et dont j'étais du nombre, s'étaient mobilisés pour barrer la route de la succession à Bouteflika, en qui ils voyaient véritablement l'incarnation de l'anti-Boumédiène.

Pour tenter quelque peu de se laver de cette réputation, Bouteflika força la main à ses collègues du Conseil de la Révolution pour lire l'oraison funèbre du président disparu ; mais, il ne réussit à convaincre personne de sa brusque conversion à une ligne politique qu'il pourfendait encore, très peu de temps auparavant.

Au cours d'une explication avec lui, je lui avais exposé toutes les raisons pour lesquelles je ne le considérais pas comme l'homme qualifié pour succéder à Boumédiène. Certes, personne ne se faisait d'illusion sur les véritables sentiments qui animaient les membres du groupe résiduel du Conseil de la Révolution à l'égard de la politique de Boumédiène. Mais, en raison de ses attitudes antérieures, Bouteflika polarisait sur lui l'opposition de beaucoup de ceux qui se préoccupaient de la continuité de la ligne politique pratiquée par ce dernier. D'autres protagonistes, tapis dans l'ombre, attendaient, eux, que la garde fût baissée pour manifester ouvertement, et avec une virulence plus accentuée, leur hostilité à une ligne politique qu'ils n'avaient suivie qu'à leur corps défendant. Ahmed Taleb, qui se rangeait alors derrière Yahiaoui, devait révéler, plus tard, sur le plan de la politique extérieure, des inclinations pro-occidentales encore plus prononcées que celles que l'on reprochait à Bouteflika auquel il ne ménageait pas ses critiques du temps de Boumédiène. Le souci primordial pour beaucoup d'éviter l'éclatement d'une crise dans les circonstances dramatiques suscitées par la maladie puis par la mort de

Boumédiène, fut à l'origine de l'inhibition qui empêcha de dénoncer et de révéler, au grand jour, la contre-révolution qui se tramait derrière le paravent de l'unité nationale.

El-Kenz : L'enterrement de Boumédiène a été, en lui-même, un fait politique d'une importance extraordinaire. Comment est-ce que cela a été ressenti par la classe politique algérienne ?

Abdesselam : Pour certains, c'était un encouragement. Mais, pour d'autres, une gêne. Tous ceux qui se préparaient à changer, à bouleverser les choses, en ont été contrariés. Des gens avaient eu une trouille terrible. Il y a des choses que l'on ne sait pas. Un ministre, membre du Conseil de la Révolution, avait même préconisé qu'on transporte la dépouille mortelle de Boumédiène directement du Palais du Peuple, par hélicoptère, jusqu'à Guelma, pour qu'il n'y ait pas de manifestations populaires dans la capitale. Il avait très peur et ne voulait pas se trouver en face de la foule. Certains ont dit : « *Pas de funérailles officielles ; seulement une petite cérémonie au Palais du Peuple et un hélicoptère jusqu'à l'aéroport et, ensuite, Guelma.* » Ensuite, ils ont voulu l'emmener directement, par hélicoptère, du Palais du Peuple jusqu'à El Alia.

Ce sont les gens de la sécurité et de l'armée qui ont décidé, en définitive, de ce qu'il fallait faire : Palais du Peuple, Grande Mosquée, cimetière d'El Alia. Mais, à la sortie de la mosquée, la foule, énorme, était devenue incontrôlable. Des jeunes criaient : « *Vous allez le trahir !* » Au carrefour, on était bloqué, la foule était compacte, intraversable. Et certains tremblaient. Ils ont proposé : « *On va passer par le port, on sort de l'autre côté et on évite ainsi la foule.* » D'autres, plus avisés, leur ont répondu : « *Les gens sont en train d'attendre depuis ce matin pour voir passer le corps du Président. Si on fait ce que vous dites, on aura une émeute à Alger.* »

Remarquez, il y a la tradition musulmane qui veut qu'on porte le corps d'un défunt, pendant son transfert au cimetière. Les tentatives pour s'emparer du cercueil, ce n'est pas du fanatisme comme le croient les Européens, mais le respect d'un rite sacré chez les Musulmans. Donc, à la sortie de la Grande Mosquée, des voitures commençaient, déjà, à faire demi-tour vers l'Amirauté, pour prendre la direction de la Moutonnière. Mais, heureusement, des responsables de la sécurité se sont opposés à la tentative de détournement du cortège funèbre. On a alors fait venir des voitures munies de pompes à eau pour fendre la foule et ouvrir la voie au

cortège funèbre, qui a suivi un itinéraire traversant toute la ville jusqu'à la sortie d'El Harrach. Des groupes de jeunes, qui n'ont pas pu voir passer le cortège ou l'approcher, se sont mis à lapider les voitures officielles à leur retour vers Alger, après la cérémonie d'inhumation.

El-Kenz : Après cela, les choses se sont précipitées. Vous faites partie de la commission pour l'élection de Chadli Bendjedid. Puis, on vous retrouve au Bureau politique...

Abdesselam : Comme je vous l'ai dit, j'hésitais beaucoup à rester, mais je me suis dit qu'on pouvait continuer. Boumédiène est mort, mais on avait, quand même, l'avantage d'avoir une Charte, qui traçait la politique et une Constitution. On pouvait continuer la même politique... Ce qui n'excluait pas des rectifications et des améliorations. D'ailleurs, le bilan – ce dont on ne parle pas – a été commencé par Boumédiène, en fin 1977.

Boumédiène m'avait appelé pour la commission de la préparation du plan pour le congrès. Normalement, on devait aborder les choses dans cette perspective ; j'ai plaidé dans ce sens-là. Mais, enfin, je sentais que, malgré tout, les choses ne seraient plus jamais comme avant...

Déjà, pendant qu'il était malade, les membres du Conseil de la Révolution se réunissaient entre eux. Ils parlaient de tout changer, de tout bouleverser, de liquider l'affaire du Sahara, de renverser complètement la politique économique, etc., et ça ne semblait pas faire de difficultés entre eux. C'est l'intervention et la prise de position de l'armée qui a endigué ce flot et mis un terme, dans l'immédiat, aux visées des chantres du reniement.

La désignation de Chadli Bendjedid comme candidat à la succession de Boumédiène a été présentée comme le gage de la fidélité à la ligne politique révolutionnaire tracée par ce dernier et de la continuité dans l'action engagée et poursuivie par le président défunt. Désigné parmi les membres du Bureau politique qui eurent la charge, après la tenue du IVe congrès du FLN, d'animer la campagne d'explication pour l'élection du nouveau président de la République, j'eus moi-même, au cours de réunions publiques tenues dans les wilayas de Sétif et Béjaïa, à développer ces thèmes de la fidélité et de la continuité comme la signification majeure du choix de Chadli Bendjedid comme successeur de Boumédiène. Tous les membres du Bureau politique qui participèrent à cette campagne axèrent, également, leurs interventions publiques à

travers les wilayas qu'ils eurent à visiter, sur ce point central du sens donné à la candidature de Chadli Bendjedid.

Quand Boumédiène est mort, une commission de préparation du congrès a été désignée. J'y étais. Je me suis retrouvé, ensuite, au Bureau politique... Je veux simplement rappeler que j'ai accepté d'aller à l'Agriculture, au début, mais à la condition que la continuité soit assurée dans l'industrie. Je ne peux pas aller faire quelque chose dans l'agriculture, pendant qu'on détruit, derrière moi, ce que j'ai fait pendant quinze ans à l'industrie...

Ensuite, les contacts se sont pratiquement rompus jusqu'au jour où on m'a présenté la liste du nouveau gouvernement : tel à l'Energie, tel autre aux Finances, tel autre encore au plan, tel autre aux Transports... J'ai compris que c'était fini. On a eu beau m'affirmer que ce n'était pas vrai, que c'est toujours la continuité, etc. Mais, non ! J'avais compris ; c'était fini. Mais, c'était difficile de démissionner à ce moment-là. Je suis donc resté au Bureau politique ; mais, je savais qu'on allait vers des conflits sans fin.

J'avais passé quinze ans avec Boumédiène, avec lequel je n'avais pas eu de problèmes graves. Des liens de confiance et d'amitié réelles s'étaient créés entre nous et, pourtant, j'avais eu à affronter des difficultés énormes et j'en avais assez ! Alors, à plus forte raison, maintenant, après sa mort, ça allait être pire. Avec Boumédiène, je luttais et je savais que, sur l'essentiel, il ne cèderait pas. Il cédait, quand il s'agissait de donner raison à tel ou tel ministre sur une affaire déterminée. Mais, sur l'orientation générale, il n'avait jamais cédé...

Et je me suis dit que ça allait être pire qu'avant et c'est comme ça que je me suis éloigné du gouvernement, en disant que je ne pouvais pas m'engager dans une nouvelle expérience, pendant qu'on détruisait l'ancienne.

Ceux qui ont eu, à cette époque, l'influence la plus nocive ont été Yahiaoui et Taleb. Déjà, avant la mort de Boumédiène, à l'occasion d'une réunion informelle à laquelle le Conseil de la Révolution a convié les membres du gouvernement, répondant à une intervention où j'avais dit que le pays n'était pas en danger, que la succession de Boumédiène pouvait être assurée avec succès dans la continuité, qu'il y avait toutes les raisons d'avoir confiance en l'avenir, Ahmed Taleb a dit : « *Ah ! Boumédiène n'a pas fait que de bonnes choses ! Il y a beaucoup d'aspects négatifs à revoir dans ce qu'il va léguer.* » Il était, lui, son ministre conseiller à la Présidence. On l'a très peu entendu, alors, parler de ces

aspects négatifs, en présence de celui qu'il était censé éclairer de ses lumières. Il était le seul à tenir de tels propos, alors que Boumédiène gisait encore, agonisant, sur son lit de mort à l'hôpital. On sentait que, pour lui, le drame que vivait, alors, le pays n'était que l'occasion tant souhaitée qu'il attendait pour prendre sa revanche sur la Charte qui s'est faite parfois contre lui, sur les orientations qu'il n'a jamais avalées et qu'il considérait comme prosoviétiques, sur la politique économique qui ne plaisait pas aux milieux auxquels il se rattachait.

Quant à moi, j'avais déjà commencé, du temps de Boumédiène, à rédiger un tas de rapports pour essayer de clarifier le maximum de choses. Je les ai diffusés. Quelques temps après, il y a eu l'affaire El Paso qui a été poussée par des éléments connus pour leurs attaches avec Yahiaoui. Le Président a laissé faire et, ensuite, il s'est laissé embarquer sur les histoires de gaz et on est entré dans les conflits. La séparation était devenue inévitable.

Une chose que j'ai faite à la commission des affaires économiques : le lancement d'une campagne pour le recensement des grosses fortunes. J'ai élaboré un rapport et un projet de loi pour limiter et contrôler les fortunes. Comme principe, on passe tout le monde à la toise : « *Qu'avais-tu le 1er juillet 1962 ? Et qu'as-tu aujourd'hui ?* », en commençant par les membres du Bureau politique.

Alors, là, (*rires*), la boucle, dont je vous ai déjà parlé, s'est rebouclée. J'ai présenté cela comme un projet d'assainissement. Eux, pour satisfaire les exigences de l'opinion, qui réclamait qu'une action soit engagée contre la corruption et l'enrichissement illicite, pensaient prendre des boucs émissaires et les livrer à la vindicte populaire. Le projet que j'avais fait élaborer concerne tout le monde et ne vise personne en particulier ; tout le monde, c'est-à-dire à commencer par nous, membres du Bureau politique, le Président de la République, etc., de manière à donner l'exemple et à ne choquer personne.

En fait, l'idée qui a été à la base de ce projet sur le contrôle des fortunes n'était pas nouvelle. Je l'avais déjà développée dans un rapport adressé à Boumédiène et à tous les membres du gouvernement, à la fin de 1978. J'en avais parlé avec Boumédiène, au moment de la présentation de la loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur et il m'avait autorisé à en faire mention au cours des débats ; ce que j'ai fait. Vers la fin de sa vie, Boumédiène semblait se préoccuper beaucoup du problème de la

corruption et de l'enrichissement illicite et réfléchir aux mesures à prendre pour réagir contre ce fléau.

Peut-être, aussi, au fond de lui-même, avait-il pris conscience de la contradiction majeure dans laquelle se trouvait pris son régime avec, d'une part, la Révolution agraire qui avait enlevé leurs terres à des propriétaires souvent de dimension modeste et, d'autre part, l'apparition d'une classe de nouveaux riches, se multipliant de manière prolifique, amassant et parfois affichant effrontément des fortunes atteignant des dimensions sans commune mesure avec la valeur des propriétés terriennes. De ce fait, la Révolution agraire commençait à prendre l'allure d'une mesure injuste, alors qu'elle était censée constituer l'un des axes fondamentaux de la politique de la Révolution conduite par Boumédiène et que, par définition, elle visait à l'instauration de la justice sociale dans notre pays. La rumeur publique ne cessait de s'enfler des échos, de plus en plus ouverts, sur le *régime des milliardaires*. Tout se passait comme si on avait choisi de pénaliser les possédants les plus faibles et, somme toute, les moins nocifs.

C'était là un aspect des choses qui caractérisaient, chaque jour plus nettement, notre paysage politique à la fin de la décennie 1970. Ses implications psychologiques et politiques n'avaient certainement pas échappé à l'attention de Boumédiène qui s'était toujours montré sensible à tout ce qui concernait le renom de sa politique et de son régime, surtout auprès des masses populaires.

Déjà, en 1975 ou 1976, dans le sillage des fameux discours qu'il avait prononcés à Tizi Ouzou, Constantine et Tlemcen, il avait demandé à tous les membres du Conseil de la Révolution et du gouvernement de remplir des formulaires comportant un questionnaire détaillé sur la situation patrimoniale et les moyens de vie de chacun d'entre eux et de chaque membre de sa famille, envisagée dans toutes ses ramifications : conjoints, ascendants, enfants, frères, soeurs, beaux-parents, beaux-frères, belles-soeurs, etc. Des membres du Conseil de la Révolution se sont montrés offusqués qu'on leur demandât de tels renseignements et ont refusé – du moins l'ont-ils laissé entendre – de répondre à ce questionnaire. Boumédiène, à qui j'en ai fait la remarque, m'a déclaré : « *Qu'ils répondent ou non au questionnaire, il arrivera un jour où se fera une confrontation entre ce que chacun prétend posséder et les faits que la réalité fera ressortir et, à ce moment-là, chacun comprendra à quoi sert le formulaire et ce qu'il en coûtera de ne pas l'avoir rempli.* »

Au cours de l'année 1978, en réunion du Conseil des ministres, il a annoncé qu'il avait ordonné une enquête systématique sur les biens et les moyens de vie d'une certaine catégorie de hauts fonctionnaires de l'administration et des hauts responsables de la Défense, en précisant que cette enquête n'était qu'une première étape, dans une opération qui irait plus loin. Dans la dernière année de sa vie, il m'a donné l'impression de songer à une nouvelle avancée révolutionnaire, axée sur une opération contre la corruption et l'enrichissement illicite. Dans une allocution publique, prononcée devant le Conseil national de l'UGTA et retransmise à la télévision, il a déclaré : *« Nous savons qu'un certain nombre de gens vivent dans l'opulence et mènent un train de vie dispendieux. Nous aurons à nous en occuper un jour ; mais chaque chose arrivera en son heure. Nous avons à respecter un ordre de priorité dans nos tâches. »* Je résume de mémoire, mais je crois que c'est là la substance de sa déclaration. On retrouve là une de ses idées favorites, qui paraît avoir inspiré son action depuis le 19 juin 1965 : la priorité est aux grandes actions révolutionnaires pour le progrès économique et social et la réalisation des bases matérielles et sociales du socialisme : récupération des richesses nationales, nationalisation des grands moyens de production, lancement du développement, création des moyens et des structures servant d'appui au développement, généralisation et démocratisation de l'enseignement, révolution agraire, médecine gratuite, équilibre régional, etc.

Pour réussir dans cette action multiforme, la mobilisation de toutes les forces est nécessaire, y compris celles des gens qui, en guise de contre-partie à leur concours ou à leur absence d'hostilité, profitent du fruit du développement pour s'enrichir, même de manière illicite. Le problème posé par le cas de ces gens devra être classé comme marginal, par rapport aux tâches qui sont considérées comme stratégiques, et sa solution ne devra être envisagée qu'en une phase ultérieure, venant après la consolidation des étapes prioritaires.

Cependant, de marginal, ce problème a fini par prendre une dimension capitale, donnant à sa solution un caractère d'urgence de plus en plus vital. Car, la corruption, l'enrichissement illicite, l'opulence affichée sans vergogne vis-à-vis des masses dont les conditions de vie, malgré les progrès obtenus, restent difficiles dans bien des domaines, menacent d'empoisonner tout le corps social de la nation d'un mal de moins en moins maîtrisable.

Sans doute, Boumédiène était-il arrivé à la conclusion qu'il ne pouvait différer davantage de s'attaquer à ce mal, sans compromettre dangereusement et, peut-être, irréversiblement, toute l'oeuvre qu'il avait accomplie depuis le 19 juin 1965. De la même manière que d'autres ont dû pressentir, dans ses méditations et dans certains de ses gestes, les prémices d'une tornade qui les éprouverait ou les emporterait.

Beaucoup de gens sentaient que quelques chose se préparait. Les membres du Conseil de la Révolution pressentaient qu'il se détachait d'eux. Bouteflika et ceux qui s'étaient associés à lui dans la campagne menée en 1977 contre l'industrie donnaient la nette impression de marcher sur des sables mouvants et Boumédiène m'avait bien souligné, en 1977, que la formation gouvernementale qu'il venait de constituer n'était qu'une solution transitoire.

Aussi, certains membres du Conseil de la Révolution, une fois dissipée la frayeur que leur a causée la crainte d'être emportés par un raz de marée populaire du fait que Boumédiène n'est plus là pour les protéger, n'ont-ils pas caché leur soulagement, à la fois d'être débarrassés de Boumédiène et de voir que le sol ne s'est pas soulevé sous leurs pieds, après la mort de ce dernier. D'où la campagne de rumeurs que l'on a entendue en 1979-1980 : « *Boumédiène est mort au bon moment. S'il était encore en vie, il se serait engagé dans une phase répressive, car il voulait faire comme Castro et faire proclamer l'entrée de l'Algérie dans le marxisme-léninisme. Il avait déjà dressé, avant sa mort, une liste de cinq mille personnes à arrêter et à interner, etc.* » Beaucoup de gens sont venus me répéter ces propos alarmistes, qui ont préludé au dénigrement qui allait se déclencher contre toute l'oeuvre de Boumédiène.

Sur le ton de la confidence, on a susurré à l'oreille de certaines personnes, surtout parmi les cadres, que leurs noms figuraient sur les listes des hôtes de camps spécialement aménagés pour l'hébergement des victimes de la répression préparée par Boumédiène.

Ses adversaires les plus hargneux se sont révélés être parmi ceux qu'il appelait ses « *compagnons* ». Il les avait toujours couverts de sa protection face aux critiques acerbes dont ils étaient l'objet de la part de l'opinion populaire et les avait maintenus au pouvoir à bout de bras.

Mais, eux, dès qu'il a été enseveli dans sa tombe, ils se sont acharnés à détruire tout ce qui peut rappeler son souvenir, et ce fut

ainsi qu'ils ont voulu attenter même à sa réputation d'un chef d'Etat qui a exercé un pouvoir quasi absolu et qui n'a pas, pour autant, laissé l'image d'un homme sanguinaire et répressif. De fait, Boumédiène a toujours répugné à réprimer. Il a épargné la vie de ceux qui ont tiré ou fait tirer sur lui.

A sa mort, les prisons étaient presque vides de tout prisonnier politique. Il s'apprêtait même à élargir Ben Bella ainsi que les derniers détenus condamnés à la suite des événements de décembre 1967, y compris les auteurs de l'attentat qui avait failli lui coûter la vie en avril 1968.

Quant à Ben Khedda, Abbas, Kheireddine et Lahouel, qui se sont attaqués violemment à sa politique dans un domaine de sécurité nationale, il s'est contenté de les assigner à résidence dans leurs domiciles respectifs, alors que Bouabid, au Maroc, pour avoir émis des critiques moins graves contre la politique de son roi au sujet du Sahara occidental, a été arrêté, emprisonné et condamné par les tribunaux.

En vérité, la réaction, comme toujours, agit en brouillant les pistes, en suscitant le trouble dans les esprits. Quand on entend ses partisans crier aux blasphèmes envers Dieu et la religion, il faut comprendre qu'il ne faut pas toucher à la propriété privée et à l'argent, qui est son véritable dieu et son culte préféré.

C'est dans ce contexte que j'ai fait élaborer le fameux projet sur le contrôle des fortunes. Il s'inspirait davantage de dispositions existant dans les pays dits libéraux que du radicalisme socialiste. Il visait simplement à établir la transparence des situations patrimoniales et de l'accumulation des fortunes, à assainir les choses dans l'avenir en éliminant ou en limitant les abus. Quand au passé, il se contentait d'en clarifier certains faits, d'en régulariser d'autres.

Cela n'a pas empêché certains de me considérer comme un irresponsable, d'autres de me reprocher de chercher à déstabiliser le régime, voire toute la société algérienne ; les plus indulgents ont trouvé, tout simplement, que ma proposition relevait de la folie. Ceux qui se voulaient malicieux ont tenté de donner à croire, de faire accroire que mon projet n'était rien d'autre qu'une manoeuvre subtile destinée à empêcher le déclenchement de la campagne d'assainissement qui se préparait, en lui opposant l'idée démagogique d'une action difficile ou impossible à réaliser, afin d'inférer, ensuite, de cette difficulté la non-légitimité et l'arrêt des opérations ponctuelles visant certaines personnes qui se

considéraient en danger. Evidemment, on n'hésitait pas à ajouter que, par cette manoeuvre, je cherchais simplement à me protéger moi-même. En somme, on voulait accréditer la thèse que j'avais eu recours à la démagogie du tout ou rien, pour m'opposer à la fameuse campagne dite d'assainissement, dont on connait aujourd'hui la portée et la signification.

J'ajoute que, corrélativement à ce projet de texte sur le contrôle des fortunes, j'ai mis au point un ensemble de propositions d'actions à entreprendre, sur le plan extérieur, dans le but de donner, en quelque sorte, un prolongement diplomatique à la loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Ce sont des notes à l'intention des ministères concernés et des projets de notes diplomatiques à l'intention des gouvernements des pays partenaires de l'Algérie dans le domaine des échanges commerciaux et de la coopération économique. Il s'agissait d'effectuer, ainsi, certaines démarches aussi bien auprès des instances internationales qu'en direction de ces pays développés qui sont les principaux partenaires de l'Algérie dans le domaine des échanges commerciaux et des relations financières et économiques.

La loi proscrivant l'intervention des intermédiaires preneurs de commissions et servant de couverture à la corruption, ne pouvait s'appliquer, faute de preuves, sur les actes de ces intermédiaires. Or, ces actes sont parfaitement connus des gouvernements dont relèvent les entreprises étrangères qui versent les commissions, puisque ces entreprises sont tenues de les déclarer aux services de leurs pays respectifs, soit en application des dispositions fiscales, soit en vertu de la réglementation des changes. Ces gouvernements connaissent donc aussi bien le montant des commissions versées que la liste nominative de ceux qui en sont les bénéficiaires. C'est le cas, en particulier, de la France, où les services spécialisés de la rue de Rivoli centralisent ce type d'informations.

En Belgique, il s'agit d'une pratique consacrée par des textes officiels, publiés au journal officiel, et connus de tous. C'est dire l'énorme pouvoir de chantage que détiennent ces gouvernements sur le personnel politique et sur les cadres des pays en voie de développement qui sont victimes du trafic éhonté que représentent les commissions et les pots de vin versés à l'occasion des contrats qu'ils passent avec l'extérieur.

La campagne que j'ai proposé de mener, sur le plan diplomatique, pour dénoncer cette situation et essayer d'obtenir la coopération des gouvernements des pays qui sont nos partenaires dans les échanges

extérieurs et dans la coopération économique, devait prendre comme axe le thème suivant : pour les pays en développement, le problème de la corruption liée à la pratique des commissions revêt l'aspect d'un fléau aussi grave que le fléau de la drogue dans les pays développés. Pour lutter contre le fléau de la drogue, les gouvernements des pays développés demandent et souvent obtiennent le concours et l'appui des pays du tiers-monde qui servent d'origine aux substances dont est extraite la drogue qui ravage leurs sociétés. En contrepartie, et comme preuve de leur bonne volonté et de leur bonne foi, les gouvernements des pays développés devraient prêter assistance à leurs partenaires du tiers-monde qui veulent lutter contre le fléau de la corruption. Les gouvernements des pays développés qui auraient refusé de prêter cette assistance, se seraient vus dénoncés, devant l'opinion publique internationale, comme les complices d'un fléau social dont les ravages pour la santé morale des nations du tiers-monde sont aussi néfastes que les maux dont souffrent les pays atteints par le phénomène de la drogue. De cette manière, une sorte d'anathème se serait trouvé jeté sur les gouvernements complices de la corruption et aurait ôté toute légitimité à leur appel à l'aide dans la lutte contre la drogue. De même que les cris des gouvernements occidentaux, aujourd'hui, au sujet de ce qu'ils appellent le terrorisme international, sonnent faux, quand on sait toute la complicité qu'ils prêtent au phénomène de la corruption qui pourrit le tiers-monde.

Informés de ces intentions, certains diplomates des pays occidentaux nous ont fait remarquer que notre démarche tendait à leur demander de nous aider à faire la police chez nous. C'est vrai, dans une certaine mesure, parce que les éléments de preuve des crimes et des délits que nous voulions réprimer chez nous se trouvent presque exclusivement entre les mains des Etats qui sont nos partenaires dans nos échanges extérieurs. De sorte que les gouvernements qui prétendraient éprouver de la répugnance à nous aider à faire la police chez nous sont généralement ceux-là mêmes qui couvrent de leur complicité les opérations frauduleuses qui affectent notre économie et pourrissent notre société. Aussi, pourquoi ne serions-nous pas fondés, pour organiser, à l'extérieur de nos frontières, la traque des intermédiaires et de leurs complices, à requérir la même assistance que celle sollicitée et parfois exigée par les USA et les pays européens qui demandent à des pays du tiers-monde de les aider à faire la police chez eux, en ce qui concerne la drogue ?

Cependant, il faut prendre garde de tomber dans un angélisme puéril. Les gouvernements occidentaux ne refusent pas de communiquer les informations qu'ils détiennent au sujet des commissions versées aux intermédiaires uniquement parce qu'ils ne voudraient pas aider les pays du tiers-monde qui ont la volonté de lutter contre la corruption. Très souvent aussi, les commissions versées, bien que déclarées comme destinées à acheter des complicités au sein du tiers-monde, servent en réalité à couvrir des détournements au profit des industriels, des fonctionnaires ou des hommes politiques des pays développés, de même qu'elles servent de moyens de transferts de fonds en faveur des partis politiques de ces pays, qu'ils soient de droite ou de gauche. Les amitiés politiques dont se prévalent, souvent, en Europe ou en Amérique, certains intermédiaires sont assez éloquentes à ce sujet.

D'importantes sommes versées ainsi à des intermédiaires, qui prétendent agir en hommes de paille de fonctionnaires ou dirigeants du tiers-monde, font l'objet, en réalité, d'un partage entre ces intermédiaires et les industriels des pays développés. Ces industriels, même quand ils appartiennent au secteur privé, s'assurent de la sorte le moyen d'empocher des revenus considérables qu'ils abritent dans des comptes secrets à l'étranger, à l'insu du système fiscal de leurs pays d'origine.

Inutile de souligner, qu'en avançant de pareilles idées et de semblables propositions, c'était parler de la corde dans la maison du pendu. Je suis apparu, pour certains, comme quelqu'un qui cherchait tout simplement à avoir leur peau ; d'où leurs réactions et les multiples actions qu'ils ont déclenchées ou encouragées pour obtenir la mienne.

Par la suite, quand fut entreprise la fameuse campagne d'assainissement, dans le but évident de satisfaire l'opinion populaire en lui offrant quelques victimes expiatoires, l'ironie de l'Histoire a voulu que la commission chargée de sélectionner les dossiers des affaires à traiter et à soumettre à la justice fut présidée par Abdelghani. On ne pouvait mieux faire pour souligner la dérision de la chose et pour marquer la désinvolture avec laquelle était considérée notre opinion populaire.

Le texte sur le contrôle des fortunes rédigé, on devait le diffuser auprès de la base du parti pour être discuté, etc. Il a été bloqué ! Et avec de grandes menaces à peine voilées. Voilà comment s'est terminée mon aventure.

El-Kenz : Je suis étonné quand vous parlez de Yahiaoui comme ayant été votre ennemi parce que tout le monde disait, à l'époque, qu'il y avait un grand duel entre Bouteflika et Yahiaoui. Yahiaoui était présenté comme le seul continuateur de la politique économique de Boumédiène.

Abdesselam : De ce côté-là, sur le plan de la politique économique, il était peut-être l'un des plus grands critiques. Il était braqué sur l'industrialisation avant la mort de Boumédiène. Alors que, sur le plan personnel, il me semblait avoir avec lui de bons rapports, des rapports de respect, corrects. Il s'était laissé entourer de médiocres, d'agents même de sociétés étrangères, tel l'actuel ministre de l'énergie, qu'on avait exclus de l'industrie et qui sont alliés, chez lui, comme conseillers, se présentant comme des valeurs victimes de considérations régionalistes ou autres. Et je crois qu'on lui a dit que je n'aimais pas les arabisants et ce sont des considérations, comme celle-là, qui l'ont braqué. Et il a beaucoup fait pour développer l'idée que le pays était endetté, qu'on avait vendu le pays, etc. Et il s'est retrouvé, comme cela, aux côtés de Taleb...

El-Kenz : C'est quand même étonnant ! Yahiaoui, le « procommuniste », et Taleb, le « libéraliste », travaillant ensemble.

Abdesselam : Ahmed Taleb a joué la carte Yahiaoui, avec la question de l'arabisation, pendant la Charte. Yahiaoui et Taleb se sont retrouvés presque du même côté contre Lacheraf. Yahiaoui n'a pas compris les choses immédiatement et directement. Il voyait en Lacheraf l'ennemi de l'arabisation et messieurs Benhamouda et Taleb jouaient les arabisants, les chantres de la langue arabe et de l'Islam. Ils ont marché avec Yahiaoui. Mais, le jour où ils ont vu que le pouvoir n'était pas chez lui, ils l'ont laissé tomber. C'est après qu'il s'est rendu compte quel genre de types ils étaient. Au début, il croyait en eux ; ils prirent sur lui une influence énorme. Mais lui, je lui accorde les circonstances atténuantes ; il était militaire, un peu loin... Il n'avait pas encore une vision assez claire des choses.

Dans un premier temps, ils se sont coalisés avec lui, contre l'industrie pour ensuite se retourner contre lui.

Dès le lendemain du changement, au congrès extraordinaire, c'est l'industrie qui a été prise comme cible. Ils se sont entendus avec les gens du Plan, avec les représentants de l'UGTA, avec tous les communistes et les gens dits de gauche. En somme, j'avais réuni

contre moi, à la fois, la gauche et la droite. Il y avait peut-être des divergences entre ces deux tendances. Mais, quand il s'agissait de l'industrie, elles s'entendaient. Les seuls qui ont été plus ou moins corrects, ce sont les représentants de l'armée ; je ne parle pas des individus, mais de leurs textes, de leurs prises de positions officielles. Il y avait toujours une certaine mesure dans leurs propos. Ils n'ont pas exprimé officiellement des condamnations ou des anathèmes. Mais, pour le reste, n'en parlons pas ! Les commissaires du parti, les organisations de masse, tout l'appareil s'était mobilisé contre l'industrie et quand j'ai vu que les textes que j'avais faits n'avaient pas été distribués, j'ai pris ma décision.

Je ne serai pas un obstacle. J'ai défendu mon point de vue en soulignant que je ne serai pas l'homme de deux politiques. « *Vous voulez changer de politique, ça arrive dans tous les pays du monde. Mais moi, je ne peux pas détruire ce que j'ai fait.* » ai-je déclaré.

Le problème s'était déjà posé au moment où Boumédiène agonisait. Il y a eu la réunion du Conseil de la Révolution et du gouvernement dont je vous ai parlé. J'avais alors exprimé mon opinion en leur disant, en gros, quelle était ma position pour l'avenir : premièrement, sauvegarde de l'unité nationale qui est primordiale et, pour moi, l'unité nationale c'est d'abord l'unité de l'armée. Il ne faut pas qu'il y ait des luttes pour le pouvoir, qui fassent apparaître une cassure dans l'unité nationale. Deuxièmement, la continuité, en ajoutant que s'il y avait à choisir entre la continuité de la politique de développement et l'unité nationale, je choisis l'unité nationale. Parce qu'une fêlure dans l'unité nationale, c'est difficile à réparer, tandis que s'il y a un changement dans la politique de développement, on peut toujours le rattraper. Troisièmement, sauvegarder la mémoire de Boumédiène. Je ne veux pas de déboumédianisation. Voilà comment j'ai défini ma position et je l'ai répété devant le comité central, avant de partir.

Un problème sur lequel nous nous sommes affrontés, dès la mort de Boumédiène et la préparation du IVe congrès, et sur lequel je me suis heurté à Yahiaoui et à d'autres, a été la question de la révision de la Charte. Ils voulaient, soi-disant, en préciser certains points. Je leur ai dit : « *La Charte, on vient de l'adopter, il n'y a pas deux ans. Les gens disent et crient : « Appliquez la Charte ! » Et on va leur parler de sa révision ! On va préciser quoi ? Et quelle forme de précision va-t-on avancer ? Qu'y a-t-il de*

nouveau depuis l'adoption de la Charte ? Rien ! Sinon la mort de Boumédiène. A peine est-il mort que, déjà, vous parlez de remettre en question la Charte. »

J'étais contre toute révision de la Charte, parce que je voyais venir les choses. Sous forme de révision... je sentais les idées de Taleb. Il y avait un certain nombre de concepts sur lesquels ils voulaient revenir : l'orientation socialiste et surtout le socialisme défini essentiellement comme l'appropriation collective des moyens de production. Autres choses qu'ils n'ont pas avalées : la définition d'un secteur privé exploiteur et d'un secteur privé non exploiteur, la condamnation du capitalisme en tant que forme d'organisation sociale, la nationalisation du commerce extérieur, etc. Sur le plan culturel, le concept de la nation algérienne n'a pas plu à certains. Ils trouvaient que c'était trop. Je sentais qu'il y avait des tentatives pour revoir tout cela. Ils voulaient avoir un texte qui n'interdit rien, parce que le texte de la Charte interdit formellement certaines choses. D'ailleurs, actuellement, ils se trouvent gênés pour faire avaliser un certain nombre de dispositions.

Certains voulaient également réviser la Constitution, qu'ils considéraient comme un burnous taillé sur mesure pour Boumédiène ; ils voulaient essentiellement revoir et réduire les pouvoirs du président de la République. Yahiaoui soutenait fortement ce point de vue. Quant à moi, j'ai toujours pensé que, dans un pays comme le nôtre, il faut un pouvoir fort. J'avais défendu cette idée avec Boumédiène et je continuais à la défendre avec Chadli, parce que, pour mener une révolution, il faut un pouvoir fort.

J'ai fait partie de toutes les commissions qui ont préparé la révision de la Constitution jusqu'au moment où le projet de révision a été présenté à l'APN, et j'ai toujours défendu le maintien des prérogatives du président. Avant la désignation de Chadli comme candidat et après son élection.

Mais, ceci étant, je défends également mes prérogatives, en tant que membre de la direction politique, c'est-à-dire le droit de dire mon point de vue. Avant la tenue du IVe congrès, quelqu'un m'avait en effet rétorqué – c'est Messadia – *« Et si le Président dévie ? »* Et, je lui avais, alors, répondu : *« S'il dévie, on parle, on prend parti. Le Président n'est pas seul. »*

Par la suite, non seulement ils ont maintenu les prérogatives constitutionnelles du Président, mais ils sont allés encore plus loin,

en enlevant au Bureau Politique les pouvoirs qui devaient être les siens. Même les dispositions démocratiques, prévues pour l'élection des responsables à différents niveaux de l'organisation du parti, ont été abandonnées ou réduites, pour revenir à des méthodes plus autoritaires. Pourquoi ? D'abord, parce que les permanents de l'appareil du parti ont dit : *« Si les responsables aux différents échelons des structures du parti sont désignés par voie élective, qu'allons-nous devenir ? »* Car, ils pressentaient bien qu'ils ne tarderaient pas à être balayés par la base. Ensuite, parce que les dirigeants supérieurs tenaient à avoir, au niveau de chaque échelon de la structure du parti, non pas des responsables élus tenant leur autorité de la base, mais des bureaucrates nommés, entièrement sous la coupe et à la dévotion de ceux qui les ont nommés. Nous fûmes seulement quelques uns, au sein du Bureau politique, à soutenir le principe de la désignation des responsables des fédérations (mouhafadhates) par voie élective. Nous n'avons pas été suivis.

Ensuite, ils ont fait du congrès extraordinaire, le congrès de la condamnation de l'industrie, essentiellement. Ce qui est grave, c'est qu'ils ont repris tous les thèmes développés par la presse française contre le développement algérien. Ils n'ont même pas eu la pudeur de respecter les formes, de faire en sorte que les textes officiels du congrès du FLN ne reprennent pas ces thèmes : l'endettement, le gigantisme, les investissements énormes qui ne créent pas beaucoup d'emplois, le taux de marche très bas des unités industrielles, l'agriculture sacrifiée, les secteurs sociaux sacrifiés, etc. Ils en sont venus, ainsi, à faire des thèses des Français le programme du FLN.

Tout s'était passé, en 1979-1980, comme si brusquement la mort de Boumédiène prenait la signification d'un coup par lequel le fameux parti français s'était emparé des leviers de commande de la politique algérienne.

En vérité, on n'a jamais rien sacrifié ! Il y a des secteurs qui sont en retard. D'abord, à cause du Plan et puis à cause du caractère timoré des gens qui étaient dedans. Ce n'est pas un choix politique qui a fait que l'agriculture se trouve en retard. Par ailleurs, les Français eux-mêmes disent qu'ils ne se sont pas suffisamment industrialisés ; comment prétendre, alors, que l'Algérie se soit surindustrialisée?

L'usine de liquéfaction de gaz n'est pas faite pour créer beaucoup d'emplois. Dans la Charte, on le dit ; on ne fait pas une industrialisation uniquement pour créer des emplois. Il n'y a pas

que cela. On a du gaz ; doit-on le vendre oui ou non ? L'usine d'acier ne crée pas, au million investi, le même type d'emplois et le même nombre d'emplois que le textile. L'objectif d'une industrie de base, ce n'est pas de créer uniquement de l'emploi. C'est de fabriquer des produits de base pour d'autres activités. Ou, alors, que l'on dise qu'il ne faut pas faire de l'acier, qu'il ne faut pas exporter le gaz. Si on ne liquéfie pas le gaz pour l'exporter, il faut le laisser sous terre ou bien laisser d'autres le faire, c'est-à-dire laisser faire les sociétés françaises. Et avec quoi payer notre développement ? Mais, dans toute cette histoire, je suis un peu responsable ! j'ai raisonné en tant qu'intellectuel ; je n'ai pas été malin sur le plan politique.

En effet, pour la préparation du IVe congrès, Yahiaoui et les autres m'avaient demandé de préparer le prochain plan, qui devait être discuté et adopté devant ce congrès. Je leur avais dit que je ne pouvais pas faire cela en quinze jours et je leur avais proposé de limiter l'objet du IVe congrès à l'adoption des statuts du parti, à la désignation du Bureau politique et du Comité central, ainsi qu'à la nomination du candidat à la présidence de la République et de prévoir un congrès extraordinaire pour discuter du plan, ce qui nous donnait le temps de faire un bilan sérieux et de discuter, à partir de cette base, des orientations du futur plan. Finalement, sur le plan politique, je ne me suis pas montré bien avisé, parce que, si j'avais été malin, j'aurais dit *« Oui, je vous fais le plan »* ; on aurait préparé tout de suite un texte en disant aux congressistes : *« Voilà le bilan. Ceci est bon ; ceci est mauvais, etc.* » et on aurait fait adopter le plan au IVe congrès. L'affaire aurait été réglée et le tour aurait été bien joué, surtout si l'on se rapporte à l'atmosphère encore marquée par la brusque disparition de Boumédiène et si l'on tient compte que le IVe congrès s'est tenu sous le signe de la continuité et de la fidélité à la ligne tracée par Boumédiène.

Mais, en avançant l'idée d'un congrès extraordinaire, je leur ai donné le temps de se préparer, de faire leur cuisine à leur manière. Ensuite, ils se sont servis du congrès extraordinaire pour revoir même les statuts du Parti, pour modifier les prérogatives du Comité central, du Bureau politique, etc.

Mais, finalement, je ne regrette pas, malgré tout, ce qui s'est passé, ce que j'ai fait, car, quoiqu'on fasse, il restera toujours quelque chose de la période 1965-1979... Quelle que soit l'amertume que l'on peut ressentir devant certaines positions, face à certaines attitudes, je n'ai pas le sentiment d'avoir perdu mon

temps. Et je me demande, parfois, dans quelle mesure ce qui s'est passé n'était pas souhaitable, n'est pas, en fin de compte, bénéfique et salutaire. On a défendu une ligne politique contre des critiques qui se voulaient une alternative. Et, finalement, en prenant eux-mêmes les choses en main, en détruisant maintenant ce qui a été fait, ceux qui nous ont critiqués vont faire eux-mêmes la démonstration de leur propre inutilité. Bon, ils vont passer quelques années à taper sur le passé. Mais, un jour, les gens leur diront : « *Qu'avez-vous apporté ? Les sociétés nationales étaient grandes, vous les avez cassées. Qu'avez-vous mis en place ? L'industrialisation était mauvaise, qu'avez-vous fait en échange ? Le pays était endetté ? Où en êtes-vous de votre côté ?* »

La contre-épreuve, c'est eux qui vont l'apporter. A quel prix ?... Mais, enfin, que voulez-vous ?...

Dans une des lettres que j'avais écrites à Boumediène, je lui disais que seule la politique du pire pouvait faire la preuve de l'inanité des critiques qui nous étaient adressées. Et ce sont eux qui auront à la faire, maintenant. On n'a plus besoin de faire la politique du pire pour mettre en évidence les défauts de l'autre politique, qu'on voulait nous opposer, puisque, maintenant, le pire est là.

Je ne suis pas parti, à la mort de Boumédiène. Si j'étais parti, ils auraient dit : « *Voilà, il s'en va pour ne pas affronter les problèmes.* » Finalement, le coup est venu de chez eux. Je leur ai dit que j'étais prêt à partir, mais que c'était à eux de décider de ce départ.

Aujourd'hui, j'ai la conscience tranquille. Je ne suis pas heureux de voir ce qui se passe, mais je n'ai pas conscience d'avoir abandonné et de ne pas avoir, surtout, alerté et mis en garde. J'ai préparé des projets que j'ai laissés, et non seulement dans le domaine industriel, mais aussi dans l'hydraulique, dans l'agriculture, dans les transports, etc. Je n'ai pas le sentiment d'avoir échoué dans aucun domaine. Il y a eu des échecs partiels, des non-succès, mais sur des affaires qui n'étaient pas terminées, où le dernier mot n'était pas dit, des tentatives qui n'ont pas abouti dans une action toujours en cours. Le plus grave échec que nous avons connu est celui de l'usine d'ammoniac d'Arzew, mais on était certain et on était sur la voie de corriger tout cela, sans compter qu'on avait lancé deux autres unités d'ammoniac, aussi importantes – l'une à Arzew, à côté de la première, et l'autre à Annaba –, et dans de meilleures conditions.

De la même manière qu'on était, aussi, sur le chemin du redressement en ce qui concerne d'autres unités à propos desquelles nous avions connu des déboires consécutifs à des erreurs d'exécution ou de conception, à une insuffisance de moyens ou de suivi ou à des difficultés externes, comme les usines textiles de Tiaret et de Tlemcen, la raffinerie de Béjaïa, l'usine de papier de Mostaganem, etc.

Pour le fonctionnement des usines, ils ont donné, je crois, un taux de 40 %, calculé comme moyenne de l'année 1978 ou 1979. A le prendre tel quel, on est, tout de suite, tenté de le considérer comme le signe d'une catastrophe nationale. Mais, regardons de plus près. Ce taux est une moyenne calculée sur toute la durée d'une année calendaire, c'est-à-dire sur une période allant du 1er janvier au 31 décembre, de l'utilisation de la capacité installée d'une usine. D'abord, il est difficile, même dans les pays les plus avancés, de trouver des installations industrielles marchant à 100 % de leur capacité théorique. C'est comme pour les taux de remplissage des avions d'une compagnie aérienne de transports ou des hôtels de l'industrie touristique ; quand on a un taux de 70 %, on s'estime très heureux. Dans l'industrie, c'est presque la même chose.

Ensuite, ils ont calculé leur moyenne en une période où, en Algérie, beaucoup d'unités industrielles, surtout les plus importantes et les plus complexes, se trouvaient, soit au début de leur démarrage, soit en phase de montée en cadence. Ce qui signifie, pour le démarrage : une unité qui entre en production au 4e, 5e, 8e ou 10e mois de l'année n'aura tourné que pendant 8/12, 7/12, 4/12 ou 2/12e de cette année. Comme, au démarrage, elle ne marche pas à pleine capacité et, si elle marche, disons à 15 %, 20 % ou 30 % de cette capacité – ce qui déjà, serait un très bon score –, elle aura donc, en définitive, fonctionné au cours de cette année à 15 %, 20 % ou 30 % des 8/12, ou des 7/12 de sa capacité théorique, et ainsi de suite...

Pour la phase de montée en cadence des unités industrielles en production au commencement de l'année considérée, le taux de marche se situe encore à un niveau inférieur à celui de la vitesse de croisière.

L'on voit aisément, à la lumière de ces quelques exemples, que, pour une année se situant dans une période où un grand nombre d'unités étaient soit en phase de mise en route, soit en phase de montée en cadence, les performances des usines, qui marchent à un niveau maximum de leur capacité, se trouvent singulièrement

occultées, à travers le calcul de la moyenne annuelle globale, par les performances des autres unités. Je ne parle pas des usines qui tournent à un faible taux de leur capacité, tout simplement parce qu'elles manquent de matières premières comme c'est le cas de certaines unités de transformation de produits agricoles.

Je suis même fondé à prétendre qu'un taux global de 40 %, obtenu dans de telles conditions, représente un score plus qu'honorable. Je ne veux nullement masquer les difficultés que nous avons rencontrées. Mais, à l'inverse, il ne faut pas non plus masquer les bons résultats enregistrés.

Dans le même ordre d'idées, parce que nous étions en une phase de notre développement où les unités industrielles entrées en production représentaient encore une faible proportion par rapport aux unités en cours de construction ou à l'état de projets en étude, les frais généraux situés au niveau des sièges des sociétés nationales atteignaient un volume qui pouvait apparaître comme anormalement élevé à des esprits non-avertis. Car, toutes les dépenses afférentes à ces projets en cours d'étude, d'élaboration ou de construction sont enregistrées, sur le plan comptable, au niveau du siège de la direction générale de la société nationale qui initie ces projets. Ces dépenses englobent les salaires des cadres et autres employés affectés à ces projets, les frais d'études et de suivi des réalisations, ainsi que les frais de formation incluant les présalaires versés aux stagiaires et les coûts de cette formation. D'où tout ce qu'on a pu dire au sujet des sociétés nationales budgétivores qui absorberaient des ressources énormes et immobiliseraient un nombre élevé de cadres au détriment de la production. Evidemment, on se garde bien de dire que c'était là le coût du développement. Du reste, des projections faites sur l'évolution de nos sociétés nationales industrielles en 1975-1976 faisaient apparaître une décrue très nette de leurs frais généraux au fur et à mesure que les unités qu'elles réalisaient entreraient en production, les frais les concernant passant alors du niveau du siège de la société nationale à celui de l'unité qui dispose alors d'une compte d'exploitation qui lui est propre.

Maintenant, on prétend avoir réduit les frais généraux grâce à la restructuration des entreprises, c'est-à-dire à leur démantèlement, et on invite les envieux à se réjouir de la disparition des directions générales des grandes sociétés nationales et on se targue d'avoir obligé la plupart des cadres qui y travaillaient auparavant, à rejoindre les unités de production et à se fixer en dehors des

bureaux de la capitale. En vérité, sous cette apparente opération de décentralisation, se cache le coup d'arrêt asséné au développement de notre industrialisation. On procède au redéploiement des cadres, quand on ne les élimine pas purement et simplement ou bien quand on ne les accule pas à l'oisiveté, parce qu'il n'y a plus de projets à étudier, à promouvoir, à réaliser ou à suivre.

Evidemment, avec les procédés qu'ils ont utilisés, ils feront apparaître comme un bon effet de leur gestion la progression normale des unités qui étaient en phase de démarrage ou de montée en cadence au moment de leur arrivée, comme le coq croit faire lever le jour par les vertus de son chant.

Pourtant, peu de gens ont prêté attention à la manière dont les choses leur ont été présentées. Il y a d'abord ceux qui, de bonne foi, pensent que les techniciens du Plan font un travail technique et se contentent de reproduire les chiffres puisés dans la réalité ; ils oublient, cependant, que ces mêmes techniciens font partie des équipes qui ont toujours reproché à l'industrie de ne pas épouser leurs idées inspirées généralement par les officines d'outre-Méditerranée ou de la Banque mondiale et qu'ils ont profité de l'occasion qui leur a été donnée, de jeter le discrédit sur une politique à laquelle ils n'ont pas adhéré. Ces techniciens étaient d'autant plus enclins à dénigrer l'industrie que les nouveaux responsables politiques du pays ne leur demandaient nullement de faire un travail purement technique et de se contenter de fournir un bilan objectif sur notre politique d'industrialisation sous la direction de Boumédiène. Bien au contraire, ces responsables politiques caressaient dans le sens du poil les ressentiments que les équipes du Plan nourrissaient à l'égard de l'industrie, puisque ces équipes étaient expressément invitées à détecter, à mettre en exergue et, au besoin, à fabriquer tout ce qui était susceptible d'abaisser et de discréditer notre politique d'industrialisation. *« Essayez, leur disait-on, de trouver quelque chose, de nous mettre entre les mains tout ce qui peut permettre de liquider la politique industrielle et d'abattre ceux qui ont contribué à sa réalisation et, en premier lieu, l'ancien ministre de l'Industrie de Boumédiène. »*

Ils oublient aussi, ces gens qui prêtaient complaisamment l'oreille à ce que disaient les services du Plan en 1979-1980, que la tricherie réside non pas dans les chiffres, mais dans les données qui ont servi de base à leur calcul. Il y a, enfin, les gens qui, d'entrée de jeu, ne se sont nullement préoccupés de savoir si ce

qui leur a été présenté est juste ou faux. Ils ont trouvé de quoi conforter leurs préjugés et se délecter dans leurs passions de haine ou d'envie ; ça leur suffit.

Voilà comment on fait le bilan de quinze années d'histoire du pays. En réalité, en guise de bilan, ils ont voulu instruire un procès, assouvir de basses aspirations de vengeance et préparer la voie à un renversement de politique.

A croire encore ce qu'ils disent, dans tous leurs écrits, on a échoué dans le domaine du transfert de technologie. C'est faux.

On nous a dit qu'on était incapable de fabriquer un moteur. Aujourd'hui, on sait le faire et avec toutes les pièces importantes qu'il contient. Même chose avec les téléviseurs ; ces appareils sont fabriqués chez nous et ça marche. Peut-être que nous ne sommes pas arrivés à fabriquer cela avec le rythme et la productivité voulus. Mais, c'est là une question de temps, de perfectionnement. En outre, ce rythme dépend de beaucoup de facteurs, qui sont extérieurs aux sociétés nationales : de la stabilité du personnel qui dépend de l'habitat, des approvisionnements, de l'environnement. Mais, la technologie a été acquise et maîtrisée.

Tout ce qu'on s'était fixé comme objectifs, on l'a atteint. Ce sont des ouvriers algériens qui les font. Les fabrications les plus compliquées qu'on s'est fixé de faire sont faites. Reste le problème du rythme, du perfectionnement, de la productivité, etc. Ça, c'est une question de temps, surtout avec les difficultés extérieures, les conditions qui ne dépendent pas uniquement de l'industrie. Certains objectifs que nous nous sommes assignés, en manière d'intégration pour la fabrication de certains produits, n'ont pas été atteints rapidement ou n'ont pas été atteints du tout. Cela tient essentiellement aux difficultés inhérentes à cette intégration, surtout dans sa gamme la plus élevée, qui demandait des délais plus longs.

Mais, cela tient aussi à ce que, depuis quelques années, on demande aux entreprises concernées d'augmenter le volume de leur production au détriment de l'intégration locale : plus de tracteurs, de moteurs, de camions, de réfrigérateurs, de climatiseurs et de téléviseurs, même si c'est avec davantage de pièces importées. C'est véritablement caresser dans le sens du poil beaucoup de monde : les cadres et les ouvriers dispensés de l'effort de fabriquer sur place certains biens, surtout les plus compliqués, ainsi que les constructeurs et assistants étrangers, plus intéressés à fournir les pièces à partir de leurs propres usines, ou

de celles de leurs associés, que de redoubler d'application pour apprendre aux travailleurs algériens à les fabriquer eux-mêmes, sur place. Du reste, ceux qui incitent, ainsi, à la facilité sont généralement ceux-là mêmes qui se gaussent de la lenteur de l'intégration obtenue dans nos usines. En tout état de cause, je ne pense pas qu'il y ait eu des échecs fondamentaux. Il y a eu des non-succès, des objectifs non-encore atteints, mais on était sur une bonne voie, dans un processus d'action qui était en cours et qui allait d'amélioration en amélioration. N'oublions pas que nos objectifs étaient un peu ambitieux. Dès le départ, nous avons fixé la barre un peu trop haut, pour peser sur l'effort et mobiliser plus intensément les énergies.

Nous aurions pu nous contenter d'activités relativement simples, distribuer la manne pétrolière, comme le disent certains, non pas à travers l'industrialisation, mais par le biais des actions que préfère le privé : l'immobilier, le commerce, la consommation, les activités spéculatives en général, que prisent si bien les tenants du secteur privé, du moins certains d'entre eux. Nous aurions créé aussi des emplois, peut-être même autant d'emplois que nous avons créés en faisant ce que nous avons fait ; mais, ces emplois auraient été d'une nature différente, d'un niveau de qualification nettement moins élevé, d'un caractère moins permanent, plus mobile, d'une catégorie qui n'aurait pas donné autant de possibilités de promotion à nos travailleurs et à nos jeunes cadres. Nous n'aurions pas eu à affronter les problèmes de maîtrise de technologies que nous connaissons et nous n'aurions pas dépensé autant pour la formation des ouvriers et des jeunes destinés à des fonctions d'encadrement. Mais, en suivant une telle voie, la voie que semblent préférer ceux qui disent : « *Pourquoi nous lancer dans des choses qui nous dépassent, qui sont au-dessus de nos capacités ?* » nous aurions privé notre pays de chances de promotion réelle ; nous n'aurions pas satisfait à l'exigence de notre nationalisme qui commande, aujourd'hui, de construire la nation, en lui donnant les bases nécessaires à sa vigueur et à sa vitalité, parmi les autres nations. Nous n'aurions pas doté notre pays des activités qui créent de la richesse de façon permanente, qui font du travail de l'homme, manuel ou intellectuel, la source de la plus-value qui représente la vraie richesse.

En entendant les sirènes du complexe d'infériorité et du renoncement qui ne cessent de nous dire : « *Faisons la politique de nos moyens* » – sous-entendu de nos moyens de gens faibles et

inférieurs –, on se croirait revenus quarante ans en arrière, en 1946, au temps de l'UDMA.

L'échec de notre industrialisation, surtout de notre industrialisation telle que nous l'avons conçue et menée, serait un échec de *l'homme algérien* ; parler de l'échec de notre industrialisation et s'en réjouir, c'est dire que l'homme algérien est incapable d'absorber et de dominer certaines techniques modernes. En effet, dans cette phase initiale de notre développement – car, il ne s'agissait que d'une phase initiale –, nous n'avions rien voulu créer de nouveau chez nous ; nous voulions simplement faire, chez nous, par nous-mêmes, ce que d'autres font chez eux par eux-mêmes. En un mot, bien copier et bien reproduire nous-mêmes ce que d'autres ont créé et réalisé avant nous.

Dire qu'une telle politique est un échec, c'est proclamer que l'Algérien est un être incapable de se hisser au niveau technique atteint par les autres, qu'il est frappé d'une tare indélébile qui le condamnerait à demeurer pour toujours un être inférieur. Que les nostalgiques de *l'Algérie française* le disent et le souhaitent, cela répond à l'idée qu'ils se font de *l'Algérien*, de *l'Arabe*, de *l'indigène*, et caresse leurs fantasmes sur une Algérie réduite à la régression, une fois sortie de l'orbite française. Que les plumitifs serviles et mercenaires ou de faux journalistes, se réclamant le plus souvent d'un tiers-mondisme militant, s'acharnent à coup de mensonges, de faux chiffres et de statistiques truquées, à inculquer dans les esprits que l'industrialisation en Algérie a été une aberration qui ne pouvait aboutir qu'à un échec, cela leur va bien dans le rôle de valets qu'ils se sont donné en vendant leur âme au néo-colonialisme et à l'Occident. Mais, que des Algériens et, de surcroît, des Algériens exerçant des responsabilités politiques au nom du FLN, se livrent aussi allègrement à des critiques qui, non seulement dénigrent injustement l'action de leur peuple, mais portent atteinte à sa dignité, voilà bien qui dépasse l'entendement, qui atteste que la race des béni-oui-oui n'est pas éteinte chez nous, que tous les harkis ne sont pas passés de l'autre côté de la Méditerranée et même que les plus dangereux de ces harkis sont toujours parmi nous !

L'affaire de notre industrialisation est, en réalité, une affaire politique de dimension nationale qui intéresse tous les patriotes préoccupés, avant tout, par les intérêts et la dignité du pays, par delà les préférences partisanes, les préjugés sectaires et les intérêts de classe.

Certes, vous pouvez me rétorquer que ce que nous avons fait à donné lieu à l'éclosion d'un grand courant d'activités privées, qui ont permis à beaucoup de gens de s'enrichir de façon rapide. Mais, ce n'était là que des effets induits, des effets secondaires de notre action, non l'essence même de cette action.

En fait, ce qui est bien, c'est qu'il faut que le pays voit la contre-épreuve. Avec la disparition de Boumédiène, le pays a la possibilité de faire la comparaison. Ces gens prétendaient qu'on les avait écartés, qu'ils étaient empêchés de s'exprimer et de faire valoir leurs qualités, leur compétence ou leurs idées, etc. Eh bien , maintenant, on va les voir à l'œuvre ! Quant à ceux qui disent que le prix à payer, pour une telle contre-épreuve, est trop élevé, ils n'ont rien fait pour empêcher la catastrophe.

Pour ce qui me concerne, malheureusement, je n'avais pas le pouvoir et vous pouvez me demander pourquoi je n'ai pas travaillé pour avoir le pouvoir, puisque le propre d'un homme politique est d'essayer d'acquérir les moyens de sa politique. Mais j'étais incapable de le faire, comme aujourd'hui je suis encore incapable de le faire. Je suis chez moi, je ne fais rien pour solliciter les gens.

Faire de la politique, c'est sortir de chez soi, aller dans les cafés, dans les universités, aller jouer aux cartes dans les salons, quérir des adhésions ou des appuis par-ci, par-là. Est-ce faisable pour quelqu'un comme moi, dans les conditions actuelles en Algérie ? Et très peu de gens, d'ailleurs, s'intéresseraient à ce que je dirais, parce qu'ils penseraient que je le fais parce que je ne suis pas d'accord avec le pouvoir, parce que j'ai perdu une situation ou une position que je chercherais à récupérer ou bien parce que je voudrais faire échouer ceux qui m'ont éliminé. Au demeurant, je ne vais pas voir les gens parce que j'aurais le sentiment de les gêner (*rires*)...

Par contre, si je reprenais une position quelconque, il yaurait beaucoup de gens qui suivraient ...(*rires*).

Notes

1 - Nordine Aït El Hocine, militant du FLN à la zone autonome d'Alger. Recherché, il part en France d'où il se rend au Maroc. Condamné à vingt ans de prison par contumace, le FLN l'envoie étudier aux Etats-Unis. De retour en Algérie, après 1962, il est conseiller au ministère de l'Industrie et de l'Energie et à la Sonatrach. Il devient plus tard directeur puis vice-président de cette société nationale jusqu'en 1979.

2 - Abdelhamid Brahimi rejoint l'ALN des frontières. Secrétaire de Chadli Bendjedid, promu officier. Après l'indépendance, il devient préfet de Annaba (1964-1965). Enseignant à l'Université d'Alger, puis représentant de la Sonatrach à Washingon (1978-1979). Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire en 1979, puis premier ministre et membre suppléant du Bureau politique du Parti du FLN.

3 - CNES : Conseil national économique et social.

Cinquième partie

RETROSPECTIVES ANALYTIQUES

I

L'Etat et le développement

El-Kenz : Si Belaid, nous avons parcouru avec vous une longue période de l'histoire de notre pays. De la deuxième guerre mondiale - date de votre entrée au PPA-MTLD - à l'année 1980 - date de votre exclusion du Bureau politique du FLN -, nous avons analysé ses événements marquants, décortiqué ses faits significatifs. Ce long et si instructif voyage est maintenant arrivé à sa fin. Il reste à en tirer les conclusions générales qui constitueront, à la fois, les leçons pratiques de votre expérience et la synthèse théorique de votre analyse.

Et, pour commencer, une question que nous avons, Mahfoud et moi, plus d'une fois posée : celle du pouvoir et de l'Etat. Nous n'arrivons toujours pas à comprendre comment celui-ci peut se donner comme objectif principal l'industrialisation du pays et se comporter, dans sa pratique quotidienne, contre cet objectif ?

Abdesselam : Oui, mais... l'erreur que beaucoup de gens commettent, quand ils voient les choses de l'extérieur et quand ils entendent les discours du président, des ministres, quand ils lisent ce qui s'écrit dans la presse, c'est de croire que c'est tout l'Etat qui est mobilisé dans l'industrialisation. Alors, ils demandent : « *Pourquoi les choses se passent ainsi ?* » Mais, dans la réalité, l'industrialisation est devenue l'affaire d'un homme ou d'un ministère. Boumédiène, lui-même, m'avait dit : « *Les gens disent que l'industrialisation, c'est toi et moi...* »

Au départ, ce n'était pas comme ça. Au départ, tout le monde – enfin, en gros – sympathisait avec l'industrialisation ; c'était le cas d'une large partie du gouvernement. Mais, ensuite, je vous ai raconté comment mes relations se sont détériorées avec, pratiquement, tout le monde, surtout avec ceux qui m'appuyaient au début. Ce qu'on appelait le *groupe d'Oujda* – Bouteflika, etc. – nous appuyaient à fond, parce qu'ils croyaient que j'allais être dans leur jeu ou que les choses allaient se passer comme ils voulaient. Mais, par la suite, les conflits sont nés et se sont avivés.

Quand l'industrie voulait faire de la formation, on disait : « *Voilà,*

il vient se promener dans mon jardin. Il vient me prendre mon travail » ou bien « *il veut faire la démonstration qu'il sait faire mieux que moi...* » Les réactions sont comme ça. La même chose pour l'habitat, pour les transports, pour la commercialisation. Je vous ai raconté que, quand on avait institué les monopoles dans l'industrie, on avait pris la place des privés. Mais, cela ne les a pas empêchés de dire :« *Maintenant, il vise le commerce.* » Medeghri m'avait écrit une lettre pour me dire : « *Je ne suis pas d'accord pour les monopoles que tu demandes, parce que tu vas prendre les prérogatives du ministre du Commerce.* »

Dans la réalité, c'est comme cela que les choses se passaient. Et il y a aussi la technique du pouvoir... de Boumédiène. C'est ainsi, qu'un jour, il m'a dit : « Laisse les autres travailler ; tu veux tout faire. »

Non, moi, je ne veux pas tout faire. Si j'avais trouvé sur le marché ce qu'il me fallait, si mes travailleurs avaient trouvé où se loger, je n'aurais pas posé le problème du logement. Si les gens avaient pu régler leurs problèmes de santé, je n'aurais pas abordé ce problème. Si les transports étaient réglés, je n'aurais pas posé ce problème. Je les pose, parce qu'ils se posent à moi. Et que je suis obligé de les régler pour faire marcher les usines... Quand j'ai dix mille travailleurs à transporter, chaque matin, et à faire revenir, chaque soir, et quand le travailleur me dit : « *Je ne suis pas à l'heure, parce que je n'ai pas trouvé de transport* », cela pose un problème à la gestion des usines où sont employés ces travailleurs. Quand c'est un, deux ou trois qui posent cette difficulté, ça peut passer, car on peut leur répondre que c'est leur affaire. Mais, quand ce sont dix mille qui le disent, ça devient mon problème, parce que ça perturbe le travail.

Or, quand je fais acquérir, par les entreprises nationales, les moyens qui leur permettent d'assurer elles-mêmes le transport de leur personnel, on s'écrie : « *Il immobilise un immense parc d'autocars pour deux voyages par jour, pendant que le peuple manque de bus !* » Quand les unités et les entreprises souffrent, dans leur productivité et dans leurs résultats, des effets de l'absentéisme dû aux difficultés de transport, on se met à gloser sur « *les entreprises industrielles peu rentables, déficitaires, marchant à un faible taux de leur capacité, etc.* »

Mais, quand j'invoquais ces faits comme arguments, eux, me répondaient : « *Ça, c'est une technique que tu utilises pour mordre sur les activités des autres.* » Voilà comment ils raisonnaient ! Alors, que faire ?

Bennoune : Mais, il y a l'intérêt global de l'Etat et de la société. Cet intérêt est incarné par un Président de la République. Il a nommé le gouvernement, il a défini les priorités, adopté le plan. Or, les contradictions intersectorielles, interministérielles, de groupes, arrivent à remettre en cause la cohérence de l'Etat. Tu étais conscient de cela, puisque tu as essayé de démissionner plusieurs fois et, chaque fois, tu as renoncé à partir, tout en sachant, qu'à moyen ou à long terme, cette incohérence allait créer de graves problèmes.

Abdesselam : Oui, je le savais et j'ai essayé d'agir pour éviter ces incohérences... Il fallait partir et, chaque fois que je voulais partir, on me disait : « *Il faut avancer malgré les difficultés ; c'est ça le pays. Si tu pars, les pertes seront encore plus grandes.* » Je me suis battu tout le temps...

Voyez les lettres, les polémiques que j'ai eues avec les différents ministères et avec le Président lui-même. En 1972, déjà, le Président m'avait fait envoyer une lettre par Amir dans laquelle il me disait : « *Pas de polémiques entre les ministres.* » Je lui avais répondu : « *D'accord, je peux me taire. Mais, à ce moment-là, il faut taire certaines choses.* »

J'avais le choix entre me taire et ne pas créer de polémiques entre les ministres, ou poser le problème et créer des polémiques. Poser ces problèmes-là, les faire connaître au Conseil, à tout le monde. Ça s'est arrêté là. Ça n'a pas changé et ça n'a pas réglé les problèmes.

Il y a eu des lettres, des documents, des rapports. Il y a eu la Charte, à travers laquelle j'ai essayé de poser ces problèmes-là en termes politiques pour amener les gens à choisir clairement leurs orientations. Je me suis défendu. J'ai essayé de parler au Conseil des ministres. J'ai parlé au Président lui-même. J'ai fait rapport sur rapport. Que voulez-vous que je fasse d'autre ? Sortir dans la rue ! Faire une manifestation ! (*rires ironiques*). Après tout, j'étais ministre dans le gouvernement. Et puis, les gens qui pouvaient manifester, m'aider, faisaient le contraire. L'UGTA n'a pas essayé d'aider, d'appuyer.

El-Kenz : Peut-être qu'ils n'étaient pas au courant...

Abdesselam : Ils ne pouvaient pas ne pas être au courant. Mais, ils préféraient taper sur l'industrie. Il ne faut pas quand même cacher les choses.

El-Kenz : Voilà donc un pouvoir, un régime politique que vous dérangez et qui vous maintient tout en contrariant vos actions. Il avait donc aussi besoin de vous ?

Abdesselam : Ils avaient besoin un peu de cette industrialisation, de cette dynamique. C'est peut-être vrai, mais ils pensaient que c'était aussi un danger. Ils disaient que j'allais devenir trop puissant, prendre le pouvoir. Un beau jour, quelqu'un était venu me dire qu'un coup d'Etat contre Boumédiène était prêt et que ses auteurs n'attendaient que moi. C'était un ami qui me parlait, ainsi, en 1976 (*rires*). On voulait créer un mythe, donner aux gens l'impression que le ministre de l'Industrie était un danger politique pour le pouvoir.

Bennoune : Quand on dit danger, on ne veut pas dire que tu étais là pour comploter. Mais, l'industrie en elle-même allait accélérer une dynamique, une transformation de la société qui engendrerait de nouvelles forces sociales, etc.

Abdesselam : Durant les premières conversations que nous avons eues, je vous ai signalé cet aspect. Parmi les gens qui agissaient contre l'industrie, il n'y avait pas que ceux qui étaient touchés dans leurs intérêts matériels ; il y avait, aussi, ceux qui ne voulaient pas du type de société sur laquelle allait déboucher cette industrie. Quelqu'un comme Ahmed Taleb ne voulait pas de cette industrie, qui s'orientait suivant un modèle que lui, dans son esprit, assimilait au modèle soviétique. Beaucoup de forces ne voulaient pas de ce qu'apportait l'industrie ; c'étaient des forces hostiles. Parfois, chacune des différentes hostilités, dont je vous ai parlé, pouvait se résumer dans un seul homme... parce que ses intérêts ne sont pas satisfaits, parce qu'il est jaloux ou parce qu'il a une autre conception du développement. Mais, ces différentes hostilités peuvent, aussi, se confondre et se réunir dans une même personne. Or, il s'est produit, avec le temps, une sorte de convergence entre toutes ces forces hostiles pour casser cette industrie.

Bennoune : Mais, c'est tout de même bizarre, parce que c'était le seul secteur, pendant longtemps, qui a donné quelque chose de concret au régime pour se légitimer.

Abdesselam : J'ai raisonné en fonction d'une certaine vision de l'Algérie, car la vision que j'avais pour mener cette politique industrielle, ne pouvait pas se limiter à la seule industrie. Pour pouvoir lancer tout ce que nous avons fait, je me suis fait une vision de l'Algérie tout entière. J'ai fait un travail qui, normalement, aurait dû être fait par ceux dont c'était le rôle de

considérer et d'étudier les choses globalement. Je me le suis imposé à moi-même. Je ne pouvais pas amener les gens à penser comme moi. Quand je faisais un exposé, on disait : « *Il nous donne des leçons.* » – Je parle au Bureau politique. Ils disaient : « *Il parle trop. Il nous casse les pieds. Chaque fois qu'il prend la parole, on a l'impresion d'entendre un cours...* » Que veux-tu faire..? (*rires*). Vous n'avez pas l'air de comprendre. Il faut avoir vécu ces histoires-là...

Alors, faute de voir ces idées adoptées par les autres, je me suis tracé cette perspective-là. Il se trouve que Boumédiène était d'accord avec cela.

Bennoune : Comment se fait-il, alors, qu'ayant compris l'analyse et les implications de tout cela, Boumédiène ait continué, sur le plan politique, à agir comme s'il ne l'avait pas compris ?

Abdesselam : J'imagine que, pour lui, cette vision de l'Algérie devait se faire à son niveau, qu'il demeure le meneur du jeu. Et dans cette vision, je dois réaliser la partie concernant l'industrie. Quant au reste, il chargera d'autres de le faire.

Bennoune : Mais, il voyait qu'ils ne suivaient pas !!!

Abdesselam : D'abord, est-ce qu'il l'a vu ? Et, ensuite, le problème de Boumédiène, c'est que, parfois, il faut se battre pendant des années pour l'amener à être sensible à quelque chose. Et puis, enfin, c'est un homme de pouvoir. Il devait se dire : « *Celui-là, je lui donne trop. Il sera bientôt à ma place.* » (*rires*).

Bennoune : Mais, pourquoi n'a-t-il pas essayé de mettre, progressivement, à la tête des différents secteurs, des hommes qui partageaient plus ou moins cette vision du développement ?

Abdesselam : Vous me demandez d'expliquer le pourquoi des décisions de Boumédiène... Je l'ai côtoyé pendant des années, j'ai travaillé avec lui. J'essaye de comprendre, mais je ne peux pas dire que je suis complètement dans le coup. Lui devait croire que les hommes qu'il avait mis étaient valables.

Bennoune : Il était trop intelligent pour croire cela.

Abdesselam : Oui, mais il raisonnait selon sa formation. Il avait lui-même ses contradictions. Il avait ses propres critères d'évaluation... Cependant, il faut dire qu'il a manqué d'une certaine cohérence dans la politique de développement. Parce qu'il a tardé à réagir et parce que c'est un homme qui a exercé le

pouvoir suprême et qu'il estimait que c'était à son niveau que des problèmes semblables devaient se poser et se régler.

Vers la fin de sa vie, après la Constitution, il commençait à parler de premier ministre. Dans son esprit, le premier ministre était quelqu'un qui devait s'occuper de la gestion, conduire toute la politique de développement. Pour que lui se consacre à la haute politique, à la diplomatie, à la défense, un peu à la manière gaullienne. Il faut également remarquer que, quand il avait proposé de créer le poste de premier ministre, il a rencontré des oppositions.

Quand on en a discuté, lors de l'élaboration de la Constitution, Benhamouda avait dit : « *Nous n'avons pas besoin de ce poste. Ce sera un concurrent pour le Président ...* » Pourquoi Benhamouda avait-il dit cela ? Parce que, dans son esprit, c'était moi qu'il voyait venir... Et quand, en 1979, après la mort de Boumédiène, on s'est mis à reparler de la Constitution, Benhamouda, oubliant ce qu'il disait deux ans auparavant, se répandit en récriminations, parce que Boumédiène n'ayant pas nommé de premier ministre, son gouvernement s'est trouvé sans tête, pendant son agonie, personne ne pouvant prendre l'initiative de le réunir. Je lui ai dit : « *Ecoute, je te rappelle ton intervention au cours du Conseil de la Révolution et du Conseil des ministres, pendant l'élaboration de la Constitution. Tu t'es, alors, opposé à la création même du poste de premier ministre. Voilà pourquoi Boumédiène n'avait pas nommé de premier ministre.* »

Boumédiène pensait à quelqu'un qui le débarrasserait de la gestion. Pendant longtemps, il suivait lui-même tous les problèmes de développement. Il lisait tous les rapports, suivait tous les secteurs. Il avait une mémoire extraordinaire. Il connaissait tous les problèmes des wilayas, des communes même. Ça lui plaisait. J'imagine, qu'au bout d'un certain temps, ça l'a fatigué... Il avait atteint une autre envergure que celle qu'il avait en 1965 et ça, c'était venu quand il allait mourir... et on a eu, comme premier ministre, Abdelghani... Que faire ?

El-Kenz : Est-ce qu'il a atteint cette envergure grâce à la politique industrielle ? Imaginons qu'il n'y ait pas eu cette politique industrielle, Boumédiène serait-il resté le chef d'un clan...?

Abdesselam : J'imagine qu'il n'y a pas que la politique industrielle. Malgré tout, il y a d'autres choses.

Bennoune : Lesquelles ?

Abdesselam : Il y a la formation, l'éducation un petit peu, l'équilibre régional...

Bennoune : Je m'excuse, mais si on consulte les statistiques des pays qui sont à notre niveau, leur taux de scolarisation est le même. La Tunisie a fait mieux que nous dans le domaine de la scolarisation.

Abdesselam : Oui, on le dit, la Tunisie, le Maroc, etc. Enfin, je ne sais pas. Il est évident que ce qui a donné un caractère à l'Algérie, c'est son industrialisation. Mais, que voulez-vous ? Si je l'affirme, ils diront : « *Celui-là, pour qui se prend-il ?* »

Bennoune : Ici, il ne s'agit pas de ça ; on essaie de comprendre un peu ce qui s'est passé et surtout cette poignée, ce clan, qui a gouverné, qui a mené le pays. Il faut comprendre ce qu'ils ont fait.

Abdesselam : Boumédiène, je lui cherche des circonstances atténuantes. J'essaie de dire que, lui aussi, n'a pas eu la tâche facile. Mais, enfin, il a été pour quelque chose dans le maintien de cette situation...

Pourquoi l'a-t-il fait ? Parce qu'il l'a voulu dans une certaine mesure ; mais, aussi, parce qu'il a été prisonnier du système qui l'a amené au pouvoir. Ce n'est pas moi qui l'ai aidé à prendre le pouvoir ; ce n'est pas moi qui l'ai aidé à se débarrasser de Zbiri... Et Boumédiène avait le sens de la fidélité à ses amitiés. Il se faisait un point d'honneur de ne jamais lâcher ceux qui, à un moment ou à un autre, se sont engagés avec lui.

S'adressant à Kadhafi et à ses compagnons du Conseil de la Révolution libyenne, au cours de leur première rencontre à Benghazi, quelques jours après leur accession au pouvoir, il leur faisait la recommandation suivante : « *Surtout, prenez comme règle de ne jamais vous séparer, quelles que soient les divergences qui interviendraient entre vous dans l'avenir et quelle que soit la gravité de ces divergences.* »

Au demeurant, en ce qui concerne ses compagnons, qui se sont opposés à lui et dont il s'est séparé, Boumédiène n'a jamais pris l'initiative de frapper le premier. Il n'a réagi contre Zbiri et ceux qui l'ont suivi dans son aventure que lorsque l'ancien chef d'état-major de l'ANP a mis en marche ses chars sur la capitale. De même, qu'il n'a fait écarter Ahmed Kaid du Conseil de la Révolution que lorsque ce dernier s'est mis à l'attaquer ouvertement dans des réunions publiques.

Donc, ce sont là des circonstances atténuantes. Il a été obligé de

maintenir ces hommes-là, qui se trouvaient encore avec lui au Conseil de la Révolution en 1978, parce qu'il devait estimer qu'ils lui étaient nécessaires pour assurer la stabilité du pouvoir. On a fait beaucoup de choses, mais on aurait pu faire énormément mieux, sans les obstacles qu'on a rencontrés.

Par exemple, Bourguiba avec Bensalah ; il lui a donné tous les ministères dont il considérait la maîtrise nécessaire à l'exécution et à la réussite de la politique qu'il lui a assigné d'appliquer. Par la suite, il l'a jeté en prison. En 1970, on m'a promis ce sort. Certains disaient alors : « *Il ne perd rien à attendre ! Il lui arrivera ce qui est arrivé à Bensalah.* » Et ça se répandait en Algérie : « *Il va finir comme Bensalah.* » Beaucoup de gens me disaient : « *Tu es fou. En te lançant comme cela, sans prendre tes précautions, un jour ils vont te tomber dessus. Tu vas payer !* » Et c'est arrivé !

En 1979, ils ont essayé de me démolir, dès le lendemain de la mort de Boumédiène ! Ils se sont mis à fouiller à travers tout pour trouver quelque chose, de quoi me discréditer et m'abattre. Si je suis encore là, c'est qu'ils n'y sont pas arrivés. Ils ont essayé de me monter des affaires. Ils ont essayé de me coller une histoire sur la raffinerie de Béjaia, d'en faire une catastrophe, de me l'attribuer et de me traduire en justice. L'affaire d'El Paso, pour eux, c'était une occasion de me couler.

Bensalah n'a pas pris ses précautions, mais Bourguiba lui a tracé la politique à suivre et lui a donné tous les moyens, puisqu'il a placé entre ses mains plusieurs ministères. Si, en me traçant la politique à appliquer, on m'avait également explicitement défini et accordé les moyens requis par cette politique, les choses auraient peut-être marché autrement. J'aurais accepté, et dans cinq ou dix ans, ils m'auraient jugé. On aurait pu faire beaucoup de choses...

El-Kenz : Ceci nous amène à la relation entre pouvoir et développement. Vous nous dites que le pouvoir vous a aidé, malgré tout. C'est grâce à lui qu'il y a eu industrialisation. En vous écoutant, on voit, au contraire, que c'est en dépit de ce pouvoir que s'est faite l'industrialisation.

Abdesselam : Les autres auraient voulu...

El-Kenz : Mais les autres font partie de ce pouvoir. Le pouvoir est un système ; ce n'est pas un individu ; c'était tout un système politique qui a freiné, entravé !...

Abdesselam : Oui ! Mais, si vous dites que le pouvoir est un système, c'est ce système-là qui m'a permis de faire le peu que j'ai fait.

El-Kenz : Oui ! Mais est-ce qu'on ne peut pas dire que vous avez été l'alibi du pouvoir passé et que vous êtes maintenant la victime de ce pouvoir présent ?

Abdesselam : ... (*rires*)... On peut dire beaucoup de choses. Il est évident que l'industrie a servi le pouvoir. Sur le plan international en 1973, tout le prestige qu'a eu l'Algérie, sur le plan économique, à travers le non-alignement, à travers son modèle de développement, elle le doit, en grande partie, à sa politique industrielle et énergétique. J'étais fait pour servir le pouvoir et non pas pour m'en servir.

Dans le cadre de ce système, malgré tout, on a fait quelque chose. Et c'est, d'abord, grâce à Boumédiène, qui nous a permis de faire ce qui a été fait et qui m'a maintenu pendant longtemps...

El-Kenz : Tout cela nous ramène à la question des préalables politiques du développement. Revenons un peu en arrière, au temps du PPA-MTLD et du FLN. Il y avait alors beaucoup de gens, de groupes avec lesquels vous étiez en conflit. Mais, il y avait aussi, et surtout, un consensus partisan et politique qui était d'arriver à l'indépendance de l'Algérie par les moyens de la lutte. C'est cela un parti et plus qu'un parti, un bloc historique constitué de plusieurs couches sociales qui s'alliaient pour atteindre un objectif commun. Or, quand on revoit la situation politique, après le coup d'Etat du 19 juin 1965, ce n'est pas du tout cela. Ça apparaît certes comme cela au niveau du discours officiel, mais le discours n'était qu'un masque. Et dans tout cela, vous avez été l'empêcheur de tourner en rond, un étranger dans le groupe.

Abdesselam : Pas tout de suite, quand même... Plus tard.

El-Kenz : Il n'y avait pas de consensus institutionnel sur le développement du pays et toute la machine mise en place, à travers vous et les cadres qui vous entouraient, apparaît plus comme une base de soutien et de légitimation du système Boumédiène que l'axe central de sa politique.

Abdesselam : Au départ, il n'y avait pas que Boumédiène. Tout le groupe d'Oudja m'appuyait. Ce n'est que vers 1970 que ça a éclaté avec eux. Et, même quand j'ai donné ma démission, à cette époque-là – et ça, je l'ai appris par la suite –, des gens comme Draïa, Benchérif, Chabou, Yahiaoui, Belhouchet, etc. seraient allés voir Boumédiène pour lui dire de me maintenir. Ensuite, petit à petit, beaucoup d'entre eux se sont retournés contre moi, à cause des histoires que je vous ai racontées.

Bennoune : Mais l'appui de ces gens-là n'était qu'un appui tactique. Il n'avait rien à voir avec l'objectif fondamental.

Abdesselam : Il ne faut pas demander à ces gens-là plus qu'ils ne peuvent comprendre.

El-Kenz : Mais, eux-mêmes représentent des forces sociales.

Abdesselam : Je prends un exemple parmi les dirigeants actuels. J'ai voulu parler avec lui des problèmes de l'hydraulique. J'ai présenté des projets. Ça ne l'a pas intéressé. Ce qui l'intéressait, c'est quelqu'un, qui serait venu lui dire : « *Dans un mois, dans six mois, dans un an... je vais régler les problèmes de l'eau. Je vais calmer les gens, qui sont en train de crier qu'ils n'ont pas d'eau.* » Certes, ce sont là des problèmes immédiats qui requièrent d'être traités avec une certaine urgence. Il ne s'agit nullement de les négliger et de ne pas en tenir compte. Mais, cela ne doit pas empêcher de porter le regard vers l'horizon qui s'ouvre sur l'avenir. Or, nos dirigeants ne veulent pas se prêter à appréhender une vision de l'Algérie de demain et, à partir de cette vision, mettre en branle tout un processus de développement, sur le plan de l'hydraulique par exemple, en vue d'avoir de l'eau en quantité suffisante pour l'industrie, pour l'agriculture, pour transformer l'agriculture, pour la population. Cela doit s'inscrire dans une trajectoire, qui s'étend sur vingt ans ; mais, c'est quelque chose que certains, intellectuellement, n'arrivent pas à saisir. C'est ce qu'ont dit, au sujet de ce programme, certains membres de l'Assemblée populaire nationale.

Le problème, c'est que certains de nos dirigeants ne peuvent pas – même s'ils en ont la volonté – avoir cette vision-là ; ils ne savent pas ce qu'est un projet. Ils peuvent être de bonne volonté ; mais ils ne peuvent pas comprendre cela, en admettant qu'ils n'aient pas d'autres arrière-pensées.

Peut-être, aussi que, pour ces gens-là, l'industrialisation pose des problèmes, soulève des menaces. Il y a des réflexes qui se sont, probablement, déclenchés chez eux, au sujet de l'industrie. De la même manière que, certainement, dans l'armée, j'imagine que les officiers, les jeunes cadres de l'armée qui s'occupent de stratégie et des problèmes techniques des différentes armes, doivent avoir du mal à se faire comprendre par certains de ceux qui les commandent. Le malheur ou le bonheur, c'est qu'il n'y a pas eu de guerre. Il faut une guerre pour que les lacunes apparaissent. Si, par malheur, aujourd'hui, il y avait une guerre, ce ne seront certainement pas

ces gens-là qui dirigeraient l'armée. Il faudrait bien, alors, qu'il y en ait quelques-uns qui sachent comment agir et quoi ordonner. La différence avec l'industrie, c'est que nous sommes continuellement dans la guerre. C'est une bataille de tous les jours. Effectivement, le vrai problème qui se pose, c'est celui de la direction politique du pays. C'est une direction sortie de la guerre de libération et qui ne s'est pas préparée à assumer ce rôle. C'est une autre Algérie qui est née maintenant. En fait, la direction politique est dépassée et elle se débat pour se maintenir. Pour eux, c'est une question de survie.

Que voulez-vous ? Si nous étions dans un système démocratique, où les choses sont publiques, où on peut s'exprimer à la télévision, dans les journaux, évidemment, on aurait été en mesure d'influer sur le système politique. Je n'ai pas le droit de parler. Même statutairement, je n'ai pas le droit de parler.

Bennoune : Mais, pourquoi as-tu agi ; est-ce que c'est ton patriotisme qui t'a amené à servir ton pays, sachant qu'il y aurait des difficultés et, qu'au moins, il fallait essayer ?

Abdesselam : Je le savais. Mais, qu'est-ce que je pouvais ? Là, j'avoue mon incapacité, objective ou subjective. Je n'ai pas fait de politique. J'aurais dû agir à l'intérieur du système ou me créer des forces politiques sur lesquelles m'appuyer... Je pensais faire une politique qui servait les couches populaires, le pays, les cadres, les travailleurs et ce sont les premiers à me tomber dessus ou leurs représentants. Je ne sais pas ce que pense le petit travailleur. Je n'ai pas la possibilité de le voir. De temps en temps, je suis l'objet, comme ça, de gestes de sympathie de gens inconnus, dans la rue, dans les services de certaines administrations où il m'arrive de me rendre. Une fois, j'étais à Paris. J'allais monter dans un car, à l'aéroport. Il y avait des émigrés. Alors quelqu'un a dit : « *Laisse passer, c'est un de nos grands chefs.* » Mais cela, politiquement, ne pèse pas lourd même si, moralement, on y trouve quelque réconfort. Les universitaires, ce sont des intellectuels qui peuvent comprendre ; or, ce sont les premiers à tirer sur l'industrialisation. Ils n'ont pas fait un effort de recherche pour la vérité. Pas tous.

Bennoune : Quand tu as présenté ta démission à Boumédiène, en 1977, tu lui avais dit : « *Moi, j'ai tout rompu, j'ai tout cassé...* » C'est comme si tu n'avais plus de support. Tu as tout misé sur la politique de développement et d'industrialisation, comme si tu avais rompu avec le passé ! Qu'est-ce que tu as voulu dire par là ? Est-ce que tu voulais dire que tu avais laissé tes amis, le Parti ?

Abdesselam : J'ai essayé de lui poser le problème que vous me posez. J'ai essayé de lui dire que c'était le moment d'avoir une équipe cohérente. Voilà, en résumé, quels ont été mes propos : « *Tu as choisi une politique, tu as suscité un débat à travers le pays. Tu as soulevé le pays pour discuter cette politique et faire un choix. Il est évident que ces gens sont contre cette politique. Jusqu'à présent, je me suis bagarré avec eux, parce qu'il fallait défendre cette politique à l'intérieur du système. Mais, maintenant, le moment est venu pour que les gens qui sont d'accord avec cette politique restent et que les autres partent. Il faut trier.* » Et lui de me répondre : « *Le problème entre toi et Bouteflika est de savoir qui me remplacera, à ma disparition.* » Il pensait, donc, que chacun avait une tactique propre pour prendre, le moment voulu, sa place. Je lui avais, alors, dit : « *Si j'avais voulu prendre ta place, je ne me serais pas créé autant d'ennemis comme je l'ai fait.* »

Mais, pour moi, le problème du PPA est loin. Il n'existe plus en tant que Parti. Nous étions rentrés dans un autre système, le FLN. Et, à l'intérieur de ce système, je n'avais aucun appui et je n'ai pas cherché à en avoir. Dans les différentes positions que j'ai prises, je n'ai pas agi en fonction des appuis politiques, mais en fonction de ce que me dictait ma conscience. Notamment, sur le plan des hommes d'affaires, si j'avais voulu acquérir des appuis politiques, il m'aurait suffi d'avoir des attitudes différentes, sans me mouiller avec eux. Je me serais assuré des appuis et je ne me serais pas coupé les ponts, comme je l'ai fait. Et j'aurais agi autrement. J'aurais créé des clans, des courants. Tout le monde a des courants, sauf moi.

El-Kenz : Mais, la réponse de Boumédiène est une réponse absurde.

Abdesselam : Je pense plutôt qu'il s'agit d'autre chose. Boumédiène a toujours vécu, tant avant son accession au pouvoir suprême qu'au moment où il l'exerçait, avec un entourage formé d'un noyau réduit composé d'amis et de compagnons avec lesquels il débattait de ses problèmes les plus importants et les plus confidentiels ; avec lesquels il partageait ses préoccupations sans, pour autant, les associer à tous ses secrets ; avec lesquels, enfin, dans des conversations intimes et informelles, il discutait et mûrissait ses décisions et ses choix. Il semblait faire sienne la conception qui veut que le chef doit toujours veiller à garder pour lui l'exclusivité de certains secrets comme le signe de sa

prééminence vis-à-vis de son entourage immédiat. Même pour le noyau de ses intimes, le chef se doit de demeurer quelque peu imprévisible pour entretenir l'aura de mystère qui entoure la prééminence de sa position et qui doit lui réserver, toujours, un certain effet de surprise pour maintenir et renforcer son autorité.

A l'intérieur de ce noyau, il disposait d'éléments proches, sur lesquels il s'appuyait dans les moments difficiles, qu'il mettait en compétition quand il avait à trancher entre des thèses opposées ou divergentes et qu'il s'arrangeait à maintenir, par rapport à lui, dans des positions telles qu'aucun d'entre eux ne prenait de prééminence sur les autres, de sorte que le chef qu'il était demeurait toujours le pivot de l'ensemble et continuait à tenir, seul, le levier du jeu d'équilibre qu'il instaurait et entretenait autour de lui. C'était une façon de s'assurer de l'existence, autour de sa personne, d'un noyau d'hommes fidèles et sûrs, sans pour autant, que l'un quelconque de ces hommes pût, un jour, émerger du lot, s'en détacher et devenir, pour lui, un rival pour la première place : celle du chef suprême. Je crois qu'il s'agit là d'une préoccupation commune à tous les hommes qui détiennent le pouvoir suprême, le pouvoir souverain.

Or, au fil du temps, par l'effet de la mort ou des éliminations politiques, ce noyau intime qui entourait Boumédiène dès le début de sa carrière, ce que l'on a appelé le *groupe d'Oujda*, avait fondu. Boumédiène, lui-même, me l'avait dit un jour et je l'avais entendu le répéter devant d'autres : « *On a parlé du groupe d'Oujda. Mais, où est donc, le groupe d'Oujda, aujourd'hui ?* » dit-il, en désignant chacun des membres de ce groupe par allusion aux conditions de son éloignement ou de sa disparition. « *Il n'en reste pratiquement rien.* » C'était pendant l'élaboration de la Charte. Bouteflika, lui-même, se tenait, alors, ostensiblement éloigné de lui. Je vous ai dit qu'il avait tout fait pour le récupérer ; mais, j'imagine que ce n'était pas pour demeurer dans une sorte de tête-à-tête permanent avec lui, comme l'espérait, sans doute, Bouteflika.

Pour moi, qui venais d'un horizon éloigné du sien, sinon opposé, l'idée ne m'avait jamais caressé l'esprit que je pouvais être l'un des prétendants à la succession de Boumédiène, ni que ce dernier songerait un jour à m'inviter à y prétendre. Compte tenu de ce qu'était ma position ou de l'idée que je m'en faisais, je considérais que la mission qui m'était confiée se limitait à assumer convenablement la politique dont j'étais chargé, à mener à bien l'industrialisation du pays selon la ligne qui m'était assignée et qui

correspondait à mes convictions, en même temps que je me réjouissais de pouvoir contribuer à mettre les options de la Révolution en oeuvre et à défendre ses idées dans tous les domaines qui m'étaient ouverts.

Il est vrai que, depuis 1965, beaucoup de choses avaient changé dans mes relations avec Boumédiène. J'étais conscient de la confiance qu'il me faisait, en dépit des quelques problèmes qui, parfois, provoquaient des grincements passagers dans ces relations. Paradoxalement, ce fut au moment où mon ancien ministère se trouva coupé en trois, dans les conditions que j'ai relatées et où je n'en conservais que la partie relative aux industries légères, que mes rapports avec Boumédiène accédèrent à un stade qualitatif plus élevé. Lui-même me dit un jour : « *Nos relations d'amitié n'ont jamais été aussi intimes que maintenant. Nous nous parlons franchement et avec confiance dans beaucoup de domaines que nous n'abordions pas auparavant.* » C'était au cours de l'année 1978, lorsqu'il me demanda de présider la commission chargée de préparer notre troisième plan de développement et de le présenter au congrès du FLN dont l'échéance approchait et qui devait marquer le parachèvement de la mise en place des institutions politiques nationales du pays. Je dois avouer que, de mon côté, je marquais une certaine réticence à m'introduire dans un cercle où m'attendaient des hostilités et des antipathies que je n'ignorais pas. Même quand on bénéficie de l'amitié et de la confiance d'un chef d'Etat de la qualité de Boumédiène, il est difficile de faire de la politique - car il s'agissait bien de cela -, sans un minimum de relations d'amitié et de confiance avec d'autres. Je n'avais *d'atomes crochus* avec pratiquement personne d'autre que Boumédiène parmi ceux dont je pressentais la présence au sein du nouveau groupe que ce dernier cherchait à réunir autour de lui.

Aussi, si je devais donner une signification, aujourd'hui, à la réponse qu'il me fit lorsque j'avais évoqué devant lui les divergences qui m'opposaient à son ministre des Affaires étrangères, ce serait dans le sens de la reconstitution autour de lui, d'un autre noyau restreint, fait de confiance réciproque, du genre de celui qu'il avait perdu. Evidemment, dans son esprit, faire partie de ce noyau, c'était avoir vocation à lui succéder, c'est-à-dire compter parmi les candidats au pouvoir. Cela, bien entendu, ne signifiait pas qu'il considérait, alors, que sa succession était ouverte ; mais, j'imagine que, pour lui, cette succession constituait

l'enjeu qui devait servir de base à la formation du noyau de collaborateurs intimes qu'il recherchait. L'idée qu'il avait des hommes l'avait peut-être conduit à penser que la fidélité, l'attachement aux idéaux de la Révolution, aux objectifs du nationalisme, etc. n'étaient pas suffisants pour s'attacher le dévouement et le zèle des hommes, même les plus proches. Il fallait, en plus, que ces hommes eussent quelque chose à espérer gagner pour l'avenir, une ambition à combler pour qu'ils rivalisent d'ardeur et d'attachement envers le chef.

Bouteflika avait espéré obtenir une telle position pour lui seul ou, à tout le moins, pouvoir se tenir plus rapproché du chef que tout autre. La manière dont s'étaient déroulés les débats sur la Charte nationale et la Constitution avaient montré que Boumédiène se refusait à exaucer ses voeux, tout en excluant, par ailleurs, de le laisser s'éloigner de lui. Bouteflika demeurait, alors, le seul survivant du *groupe d'Oujda*. D'autres ont pu dire qu'il avait tout fait pour qu'il en fut ainsi, afin qu'en cas de *nécessité*, il se retrouvât seul *disponible* dans la situation qui lui ouvrirait la voie du pouvoir suprême. Mais, Boumédiène ne lui concéda pas ce privilège et avait fait tourner court toutes les manoeuvres par lesquelles cet aspirant à sa succession tentait, presque désespérément, de lui arracher, ne fût-ce que l'esquisse d'une inclination qui le prédestinerait à cette éventualité. Tout en le gardant auprès de lui, il cherchait à lui adjoindre d'autres dans ce rôle, c'est-à-dire à lui susciter des rivaux. Peut-être pour le punir ; mais certainement, aussi, parce qu'il n'avait jamais admis de se trouver placé dans une telle situation et ne s'y était jamais trouvé dans le passé.

Inutile de noter, en outre, que s'il se refusait de demeurer en tête à tête avec Bouteflika, il ne tenait pas non plus à n'avoir avec lui que le tandem que j'aurais constitué avec ce dernier en guise de noyau que Boumédiène cherchait à reconstituer autour de lui, en ce moment de l'évolution de son régime. Il songeait certainement à intégrer d'autres hommes également au sein de ce noyau. Au cours d'une conversation avec lui sur ce type de problèmes, il me dit tout d'un coup : « *Toi, Bouteflika et Taleb, je ne vous lâcherai jamais.* » Il a sorti de lui-même le nom de Taleb, puisqu'il n'était pas question de lui dans cette conversation. Il le considérait, probablement, comme quelqu'un qu'il pourrait toujours mobiliser à son service, alors qu'il ne pouvait ignorer ses attaches ni l'hostilité qu'il nourrissait à l'encontre de certains aspects de sa politique. Il est vrai que Taleb, alors, ne manquait pas de le

courtiser, d'essayer de le persuader qu'il était acquis à sa politique, au contraire de ce qu'il dit aujourd'hui.

Après l'étape commencée le 19 juin 1965 et qu'il considérait comme achevée avec l'adoption de la Charte Nationale et de la Constitution, s'ouvrait pour lui une étape nouvelle. Dans cette étape nouvelle, en plus de la mise en place des institutions et de la définition de sa ligne politique à long terme, il s'attelait à régénérer et à remodeler, pièce par pièce, l'édifice humain de son pouvoir, autrement dit, à faire émerger autour de lui de nouvelles équipes dirigeantes et un nouveau noyau pour animer et tenir ces équipes. Il mettait en oeuvre, ainsi, l'idée qu'il m'avait avancée, un jour, en 1966, de doter le pays d'une équipe dirigeante nouvelle faisant largement appel aux élites intellectuelles. Me téléphonant, au cours du remaniement de 1977, il me dit : « *Je viens de nommer Abdelmalek Benhabyles à la Justice, en lui disant qu'avec lui, au moins, on ne me reprochera pas de ne pas avoir mis un homme honnête à la Justice.* » Il était manifestement heureux de compter, dans son nouveau gouvernement, des hommes comme Rédha Malek, Sid Ahmed Ghozali et Mohammed Liassine. Que les hommes qu'il songeait à attirer auprès de lui, au sein de ce noyau intime, soient de tendances divergentes ou même opposées, cela lui importait peu en soi, l'essentiel étant que ces divergences ou ces oppositions ne s'expriment pas hors du cercle restreint formé autour de lui et qu'il se réserve d'être le seul habilité à trancher en dernier ressort toutes les questions concernant les choix et l'orientation de la politique dont il assumait la charge.

Pour le reste, il avait laissé comprendre à tout le monde, pendant la discussion de la Constitution, qu'il n'entendait pas désigner de dauphin de son vivant.

Donc, sur le coup, au moment où il me fit la réponse que j'évoque précédemment, je n'avais pas saisi ce que pouvait être la signification de ce qu'il me disait ; mais, c'est ainsi que je le comprends aujourd'hui. Cela me paraît d'autant plus plausible que, me reprenant après la vive protestation par laquelle j'avais réagi lorsqu'il mentionna l'idée d'une rivalité entre Bouteflika et moi pour sa succession, il me dit : « *En te disant cela, je ne t'accuse pas de chercher le pouvoir, mais je te le dis pour que tu te comportes en homme d'Etat.* » Pour lui, probablement, il n'y avait pas de mal à prétendre à sa succession, si l'on était un homme d'Etat digne de ce nom.

Par la suite, il m'avait dit :« *Tu t'es fait beaucoup d'ennemis. Tu t'es fait couper les ponts. Mais le couteau qui t'égorgera devra passer par moi.* » Ce qui signifiait : « *Je suis là et tant que je serais là, personne ne te touchera.* » Et quand Boumédiène dit cela, ça a un sens, de la valeur. Ce n'est pas un mot en l'air. Il faut lui rendre cet hommage ; c'était un homme qui avait une parole, qui ne trahissait pas. Bon, ça, c'est sur le plan personnel, mais ça ne réglait pas les problèmes de fond.

Bennoune : Mais il avait mal compris ce que tu lui avais dit.

El-Kenz : Ou bien, il a compris, mais a fait semblant de ne pas comprendre.

Abdesselam : Non ! Non ! Il a bien saisi.

El-Kenz : Parce qu'en fait, ce sont deux partis, Bouteflika et Abdesselam, ce sont deux Algéries différentes ou bien, alors, c'est l'homme de deux politiques.

Abdesselam : Ça, je le lui ai dit un jour, au Conseil des ministres. Je lui ai dit : « *Il y a deux politiques. Il faut que tu nous expliques la politique du pays.* » Dire ça à Boumédiène, en réunion, ce n'est pas n'importe quoi ! Il a encaissé le coup. Par la suite, Bouteflika a essayé de me contacter par l'intermédiaire d'autres ministres. Parce qu'il pensait que c'était Boumédiène qui m'avait dit de dire cela (*rires*).

El-Kenz : Vous n'avez donc pas réussi à avoir le consensus institutionnel qui aurait permis au développement de prendre sa vitesse de croisière. En partie, parce que Boumédiène était un despote – selon moi – et qu'il avait besoin – c'était un despote éclairé – de jouer le double jeu. Mais, est-ce qu'il n'y avait pas une possibilité de rechercher un consensus social, par exemple avec les ouvriers ?

Abdesselam : (*rires*)... Comment ?

El-Kenz : Par exemple la GSE...

Abdesselam : On a essayé de faire de la GSE un cadre pour cette alliance sociale. Je vous ai raconté l'évolution des rapports avec l'UGTA. On a essayé de régler les problèmes des ouvriers, leur statut. Je vous ai raconté le processus qu'on a suivi, à travers l'industrie, pour unifier la situation des travailleurs. Je vous ai cité les améliorations très grandes, très larges qu'on a apportées pour régler leurs problèmes. Et j'ai essayé de faire en sorte qu'à l'intérieur de la GSE, les rapports soient harmonieux. Mais,

l'UGTA était en d'autres mains. Elle était manipulée par le parti communiste et par l'appareil du Parti ou par d'autres forces. Ça n'a été qu'une opposition constante de leur part.

Et, le jour où Boumédiène est mort, quand les problèmes se sont posés dans les réunions, les représentants des travailleurs, sans exception, étaient contre moi. Et quand on m'a mis en accusation devant le Comité central, ils ont tous voté mon exclusion.

El-Kenz : Mais ce n'étaient pas les représentants des travailleurs.

Abdesselam : C'étaient des élus.

El-Kenz : Ils étaient imposés par le Parti.

Abdesselam : Alors, j'aurais dû créer des commissions ouvrières clandestines comme le PCE au temps de Franco (*rires*).

Bennoune : Peut-être que tu as négligé cet aspect parce que tu avais des possibilités de manoeuvres dans ce secteur-là.

Abdesselam : C'est tout un autre système. Je ne me suis pas préparé pour cela. J'aurais dû créer, peut-être, un parti dans le parti. Mais, ça n'aurait pas été très loin. C'est quelque chose dont on se serait aperçu. Parce que le système est suivi par les services de sécurité. On ne peut pas lancer une histoire comme ça, sans que les services de sécurité ne s'en rendent compte et qu'ils s'aperçoivent que je suis en train de mettre en place un réseau d'alliés et d'amis. On m'aurait cassé les reins tout de suite.

Bennoune : Oui, mais un système despotique.

Abdesselam : Dans un système autoritaire, dès que tu constitues une force, on te casse, parce que tu t'engages dans une logique où tu te heurtes au système. Ce n'est pas facile.

El-Kenz : On peut comprendre, Si Belaïd, sans arriver comme vous le pensez à l'ingratitude du peuple. On peut comprendre que les ouvriers, qui sont nés à travers ces plans, ne soient pas sensibles au sort de l'industrie, parce qu'ils ne pensent pas avoir gagné ; parce qu'ils ne sont pas logés. Je les ai vus vivre dans les grands complexes industriels à Skikda, à Annaba... Ils vivent dans des conditions lamentables, avec des problèmes de partout : école, santé, transport... mais, pour eux, ce n'est pas le gendarme ou le responsable du Parti qui est responsable de leurs problèmes, c'est le directeur de l'unité où ils travaillent, car ils ont cristallisé sur leur lieu de travail toutes leurs revendications.

Bennoune : Ils ne savent pas.

Abdesselam : Que voulez-vous que j'aille faire ? Des discours à la télévision ! Je l'ai fait, une fois, pour répondre à des articles parus dans le journal *El Moudjahid* et attaquant l'industrie de manière à la fois insidieuse et virulente. Mais, le ministre de l'Information de l'époque, Bachir Boumaza, avait pris cela pour une attaque le visant personnellement et alla s'en plaindre à Boumédiène qui ordonna de ne pas diffuser ma déclaration. Evidemment, dans mes propos, je n'avais pas ménagé Boumaza, sans le nommer ; car, je savais bien qu'il était l'inspirateur des attaques publiées par *El Moudjahid*.

Bennoune : Mais, la situation a évolué de telle manière que les usines et les unités ayant été forcées de prendre en charge un certain nombre d'opérations qui ne relevaient pas de leurs compétences, c'est devenu comme si l'unité devait le faire.

Abdesselam : Bon, je peux prendre une fonction commerciale ; je peux prendre les marchandises et les livrer au gens. Mais, pour faire des logements, il faut que je dispose de terrains, d'argent.

Il y a eu des chantiers de construction où on nous a arrêtés avec les gendarmes. La gendarmerie ! Je ne peux pas lutter contre les gendarmes. Je ne dispose même pas d'un corps armé semblable aux gardes forestiers, comme le ministre de l'Agriculture, à une certaine époque – du temps de Larbi Tayebi – qui y recourait, dans certains cas, pour défendre les positions de son ministère.

Et il n'y a pas de terrain. Avec la Sonatrach, on a construit Boumerdes, parce qu'on était dans un terrain qui était déjà acquis depuis la colonisation, au bénéfice de la cité administrative de Rocher Noir. On nous avait donné un terrain supplémentaire, parce que l'agriculture n'était pas encore intervenue dans cette wilaya. Et encore, vers la fin, ils nous ont bloqués, la banque ne payant pas de factures pour les logements, même sur les fonds d'exploitation de la Sonatrach. Et on a eu des factures avec un ou deux ans de retard.

On a caché certaines choses ; on a acheté du ciment pour les usines et on l'a affecté à des logements. Mais, il y a des choses qu'on ne peut pas cacher. Et heureusement que Boumédiène était encore vivant.

Bennoune : C'est vraiment une industrie qui a été faite malgré le pouvoir. Ça se confirme de plus en plus.

Abdesselam : Oui... Par exemple, pour beaucoup de contrats, le Plan disait non et c'est Boumédiène qui débloquait. C'est comme cela que les choses se sont passées. Sans l'appui de Boumédiène, un chantier comme Boumerdes n'aurait même pas été ouvert. On n'aurait pas fait le quart de ce qui a été fait dans l'industrie et l'énergie. Mais, une fois qu'il donne l'accord pour un chantier, les autres disent : « *Ok, mais le reste, l'industrie ne s'en occupe pas.* » Et, sous prétexte de contrôler, ils nous sortent tous les problèmes. Le Plan et les Finances invoquent chaque fois les dettes, les devises, etc. Pour les autres secteurs, il faut tenir compte de ce que j'ai dit dans un des rapports concernant le financement à 100 %, par le crédit, des opérations industrielles. De cette façon, on a laissé tous les crédits budgétaires à la disposition des autres secteurs. Le type d'argent qu'on a utilisé pour faire l'industrie n'était pas utilisable par les autres secteurs, car on ne pouvait pas emprunter à la BNA pour faire une cité ou un hôpital ou une route. Finalement, on a laissé toutes les recettes définitives en fonds dépensables pour les autres secteurs. C'est là une décision essentielle.

Or, on dit que l'industrie a tout pris. C'est inexact. Elle ne le pouvait pas, parce que, dans la limite des ressources réelles disponibles, l'industrie n'a pas pris un sou. Tout cet argent était laissé aux autres. L'industrie s'est enfoncée, en se finançant par le recours aussi bien au crédit intérieur qu'au crédit extérieur. Par la suite, on a dû rembourser les dettes qu'on a contractées, mais ces dettes ont été remboursées également par le supplément de rentrées engendrées par l'utilisation des crédits ainsi mobilisés. Le gros poids de la dette a été supporté par l'industrie et toutes les autres ressources étaient laissées aux autres secteurs. Les crédits de la Banque mondiale, les crédits gouvernementaux venant de pays étrangers, qui sont accordés à des conditions favorables de durée et d'intérêts, l'industrie n'en a pas pris beaucoup.

Tous les types de crédits utilisables par les secteurs dits non productifs (secteurs sociaux, infrastructures, etc.) étaient à la disposition de ces secteurs. Mais, à la Banque Mondiale, quand Mac Namara m'a dit : « *Je vous assure cent cinquante millions de dollars par an en devises* », ces secteurs étaient à court de projets. Ils présentaient, sous forme de projets, de maigres documents faits par de petits bureaucrates, qui affirmaient : « *Nous n'avons pas besoin de recourir aux bureaux d'études étrangers* » ; mais, quand ils présentent un projet, il ne tient pas debout. Maintenant, ils n'ont plus rien.

Non seulement, on n'a pas réalisé beaucoup de projets dans ces différents secteurs, mais on n'a pas, non plus, préparé l'avenir par des études de projets à tenir prêts pour le moment où le pays aurait les moyens de les réaliser.

Le préalable aurait été, pour créer une Révolution, de s'appuyer sur une idée claire, de disposer d'une équipe qui symbolise l'idée, au nom de laquelle se fait cette révolution. Ce que nous n'avons pas. D'ailleurs, révolution, en arabe, veut dire tout et n'importe quoi ! Mais, une révolution, c'est une idée, c'est un projet, c'est un grand dessein, c'est une certaine vision de la société ou de la nation. On renverse l'ordre existant des choses pour arriver à un autre ordre, différent, meilleur et supérieur. Il faut que ce soit clair. Il n'y a pas eu de révolution de ce genre chez nous. On a chassé les Français, gagné l'indépendance. Ça, c'était simple. Mais, après ?

Pour eux, le programme de Tripoli, c'est pour les intellectuels, pour avoir un papier. Pour eux, il n'y a pas de relations entre le texte et la réalité. Le programme de Tripoli, c'est comme un chant. Il faut avoir un hymne national, un drapeau et de quoi alimenter le tambour de l'armée ; c'est tout ! Ça n'a même pas de conséquences. Ils ne l'ont même pas discuté. Il a été adopté en quelques heures. Normalement, ça aurait dû être le coeur de la bataille entre eux. Rien. Avec des gens qui agissent ainsi, on ne peut pas aller loin.

El-Kenz : C'est, peut-être, ce qui est arrivé à la Charte nationale aussi.

Abdesselam : La Charte nationale ? Un peu... Elle s'est faite dans l'action de développement. La Charte est venue, ensuite, codifier pratiquement ce qui a été lancé sur le terrain. La bataille a été plus dure. Là, ils ont compris, parce qu'ils ont vu les choses se faire dans le concret. Ils ont essayé d'utiliser la Charte nationale pour revenir en arrière, mais ils n'ont pas réussi. La différence, sur le plan politique et économique, entre la Charte et le programme de Tripoli et même la Charte d'Alger, c'est que, cette fois-ci, c'était non seulement le problème de l'Algérie émancipée, mais aussi celui de son industrialisation qui était en train de se faire, de la mise en oeuvre de beaucoup de transformations sociales et économiques : la révolution agraire, le monopole sur le commerce extérieur, la prise en main par l'Etat d'une partie importante du commerce interne, la médecine gratuite, etc. Et là, ils ont essayé de revenir sur certaines choses.

II

La révolution :
Le parti et le peuple

El-Kenz : Le mouvement national s'est donc continué par le biais d'une stratégie de développement qui n'avait plus d'assises solides. Au plan politique, ce mouvement s'est stérilisé. Il n'y a eu aucune réflexion politique. Le système du pouvoir qui est en place, c'est un peu l'avatar du système soviétique. Parti unique, comité central, etc. Or, il aurait fallu réfléchir sur les problèmes politiques d'un pays en développement et mettre en place les institutions qui lui correspondent.

Abdesselam : Mais, les Soviétiques ont un système qui correspond à quelque chose. Ils ont un corps de doctrine qui est élaboré et un système qui lui est adapté. Tandis que nous, on a un système, mais pas de doctrine, du moins avant la Charte nationale ; c'est un organe sans âme, sans rien...

El-Kenz : C'est, peut-être, ce qui a manqué le plus. On le sent à travers votre dernier écrit, où vous dites tout le temps : « *Il faut débattre. J'ai voulu débattre, finir avec la rumeur. Plus de truc sournois.* » Vous étiez prisonnier. Votre parole ne passait plus. Et c'est, peut-être, le fait qu'on n'ait pas assez réfléchi sur le débat.

Abdesselam : On n'a pas cherché à réfléchir. Le système ne veut pas de ça. Ils ont une « *trouille bleue* » de tout ce qui est débat. Les dirigeants du Comité central disent : « *Sans discussions* », quand certains problèmes sont proposés pour être inscrits à l'ordre du jour. Ils ont peur du débat. Il y a une régression par rapport à Boumédiène. Boumédiène n'aimait pas être contredit ouvertement, publiquement, comme en un défi à son autorité ; mais, il acceptait la discussion. Il était capable d'affronter une discussion ; quand il disait quelque chose, ça avait un sens.

Maintenant, pour n'importe quoi, ils veulent s'arranger pour exclure tout débat. Après 1965, on pouvait admettre que, pendant un certain temps, il fallait que les gens se taisent. Mais, le système

devait évoluer vers une certaine ouverture. On ne peut pas tout fermer indéfiniment. C'était une nécessité. Or, au moment où il a commencé à s'ouvrir, il s'est refermé. On doit aller vers une forme d'ouverture, d'une manière ou d'une autre. Même les Soviétiques, dans le cadre de leur propre système, ont énormément évolué, tout en étant ce qu'ils sont. Ils ont énormément évolué par rapport à ce qu'ils étaient, il y a quinze ou vingt ans. Ils font des sondages ; ce sont des gens qui, de plus en plus, comptent avec l'opinion. Ils ont affaire à un type d'hommes, qui ne se contentent plus d'écouter, qui veulent parler, dialoguer, etc. Et pourtant, chez eux, ce n'est pas comme dans notre système. C'est un système fort, mais qui s'ouvre. Et les histoires qui se passent en Pologne, ce sont des choses dont ils tirent les conséquences. Ils évoluent, sinon la marmite éclatera un jour.

Chez nous, c'est soit la fermeture, soit l'ouverture, mais pour les démagogues et les hypocrites. Evidemment, ce sont des gens qui discutent pour ne rien dire ou bien font semblant de discuter, pour faire l'éloge du pouvoir.

Il faut habituer les gens à parler. Moi, je pense qu'il n'y a pas de risques, pour le système, de s'effondrer. Cependant, mon avis est qu'il n'est pas souhaitable de renoncer au système du Parti unique. C'est prématuré et même dangereux. Car, le pluralisme risque de réveiller les démons du régionalisme, de l'esprit de clan, de la surenchère, sans compter la voie royale grande ouverte aux intrigues et aux menées de l'étranger. Ensuite, si l'on pense que le nationalisme populaire et révolutionnaire n'a pas encore achevé sa tâche, il est nécessaire qu'il continue à tenir les rênes du pays, c'est-à-dire à s'incarner dans un parti d'avant-garde, qui exerce le pouvoir. Parce qu'il faut que le pays conserve une certaine cohérence, une certaine épine dorsale. Il ne faut pas oublier que nous sommes un jeune pays, un jeune Etat. Il y a des traditions qui ne sont pas encore bien établies. Il faut que les choses soient plus ou moins contrôlées. C'est à l'intérieur du FLN que doit, d'abord, s'effectuer l'ouverture vers la démocratie. Sans exclure, pour autant, que certaines tendances puissent s'exprimer librement, en dehors de ses structures. On pourrait tenter d'aménager un espace de liberté à l'intérieur ou en marge du parti unique du FLN et sous son égide, de façon que certaines idées, contraires aux idées officielles ou qui en seraient simplement différentes, puissent s'exprimer et se faire connaître. Cela pourrait se faire à l'occasion des grandes réunions du Parti ; conférences, congrès, etc. ou bien

au sein d'une chambre qui siègerait parallèlement à l'Assemblée populaire nationale, mais sans prérogatives pour voter les lois, avec seulement le pouvoir d'en discuter et d'émettre un avis.

Pourraient notamment figurer, au sein de cette Chambre, comme membres à vie, d'anciens membres du FLN et de l'ALN qui ont exercé des responsabilités d'un certain niveau pendant la lutte de libération nationale et qui n'exercent plus de fonctions actives dans le présent. Cela leur permettrait de disposer d'une tribune pour exposer leur point de vue sur les affaires de la Nation qu'ils ont contribué à faire libérer. On pourrait également y admettre, dans les mêmes conditions, des personnalités qui auraient exercé des responsabilités importantes pendant un nombre d'années déterminés, dans le cadre des structures du Parti et de l'Etat. De même qu'il serait utile que fassent partie de cette Chambre, mais ès-qualité, des représentants des organisations de masse, et même professionnelles, des collectivités locales et de certaines communautés urbaines importantes.

Toujours dans le cadre de cet espace de liberté aménagé sous l'égide du FLN, il conviendrait de laisser une liberté totale au jeu démocratique au sein des organisations de masse. L'accès aux congrès nationaux et régionaux de ces organisations, ainsi qu'à leurs instances dirigeantes à tous les niveaux, ne devrait plus être subordonné à l'agrément préalable du Parti, notamment par la levée de l'obligation faite aux candidats à ces instances d'avoir la qualité de militant du Parti. Ce dernier devrait, néanmoins, déployer tous ses efforts pour gagner la confiance de la base des organisations de masse de manière à continuer à en tenir les rênes, sans exclure l'expression, en leur sein, de tendances différentes de la sienne propre. Cette expérience avait commencé à être mise en oeuvre par Boumédiène avec Yahiaoui. Elle avait profité, dans l'immédiat, aux éléments communistes ; mais, elle aurait pu, par la suite, si elle avait été poursuivie, profiter également à d'autres courants.

La confrontation à d'autres courants obligerait, de la sorte, le FLN – qui doit garder un rôle d'avant-garde dans la conduite et l'animation de la vie politique dans le pays – à approfondir davantage ses idées, à travailler plus sérieusement ses projets, de manière à mieux affûter ses armes pour affronter des opinions opposées aux siennes, ainsi que pour répondre aux critiques qui lui seront adressées ou bien pour en tenir compte, quand elles revêtiront un caractère constructif et exprimeront des objections

fondées. De cette façon, le FLN parviendra certainement à revigorer les idées dont il est porteur, à s'adapter de manière adéquate à l'évolution de la société et à s'ouvrir aux grands courants novateurs qui travaillent la pensée universelle.

Au sein du PPA, la confrontation avec les partis, qui nous étaient hostiles ou qui suivaient simplement une ligne différente de la nôtre, a constitué un facteur d'émulation, de formation et de maturation qui a compté pour beaucoup parmi les éléments qui ont aguerri nos militants. Durant la guerre de libération nationale, l'affrontement avec la propagande colonialiste et les répliques qu'il a fallu opposer aux thèmes diffusés et développés par la diplomatie et les médias français ont contribué largement à la formation et au perfectionnement des responsables et des militants du FLN. Je suis sûr que, de nos jours, aussi, l'émulation et la confrontation des idées se révèleront encore comme un facteur de renouvellement et de consolidation pour le FLN, que guettent la sclérose et la routine qu'engendre l'usure du pouvoir.

En particulier, j'estime que notre système n'a rien à redouter de l'existence légale d'un parti communiste, qui n'est bon que pour critiquer (*rires*). Il ne peut pas avoir une grande influence ; on peut lui répliquer facilement (*rires*). On a aussi les Frères musulmans (*rires*).

Par ailleurs, un homme comme Ferhat Abbas exprime un courant de pensée qui existe réellement dans notre société ; il s'agit du courant représentatif de gens qui, dans le passé, tout en bénéficiant de situations relativement privilégiées par rapport à la masse de leurs compatriotes, tenaient assurément à se libérer de la discrimination coloniale, voulaient bien retrouver une dignité nationale ; mais, qui ne redoutaient pas moins l'émergence d'un pouvoir qui serait entre les mains de ceux en qui ils ne voyaient d'abord que les laissés-pour-compte de la société, les envieux et les partageux, c'est-à-dire des gens dont la seule présence et dont la seule condition sociale étaient perçues comme une menace mettant en péril la situation de ceux qui se considéraient comme jouissant de privilèges enviés et convoités. On comprend, ainsi, la frayeur qui semble s'être emparée de Ferhat Abbas au Caire, en 1954, quand il eut vent que quelque chose se préparait en Algérie et que, dès son retour à Paris, il courut aviser Mitterrand et le supplia de faire des réformes susceptibles d'arrêter la *catastrophe*, la catastrophe étant une situation où les choses échapperaient totalement aux gens qu'incarne Ferhat Abbas. D'où leur souhait,

depuis toujours, que la France demeure présente et les rassure de sa protection. Hier, c'était par l'intégration des Algériens dans l'égalité, au sein de sa propre société, ou bien sous la forme d'un Etat algérien autonome au sein de l'Union française, où la tutelle serait exercée par la France. Aujourd'hui, par le biais d'un régime liant ses intérêts à ceux de la France.

Autrement dit, un régime dont l'objectif prioritaire devrait être la consolidation d'une bourgeoisie nationale, disposant d'une assise matérielle étendue et prenant une place consistante et solide au sein de la société. Comme toutes les bourgeoisies, notre bourgeoisie estime que le pouvoir lui revient de droit, mais que ne se sentant pas encore assez forte pour l'exercer pleinement, elle a besoin du concours de la France, ou plus exactement du concours de la bourgeoisie française, pour guider ses pas, pour lui servir de support pendant le temps de sa consolidation, quitte à la tenir sous sa tutelle, en laquelle elle voit surtout une protection et une assurance donnée à ses mouvements.

Ce furent des préoccupations analogues qui ont inspiré les démarches politiques de Bourguiba en Tunisie et de Mohamed V au Maroc. Dès l'accession de leurs pays à l'indépendance, ils ont enrayé le développement des mouvements d'essence populaire, éliminant les éléments qui en étaient issus ou les ramenant à la raison par divers moyens, c'est-à-dire à l'entente avec l'ex-puissance coloniale, comme en Côte d'Ivoire avec Houphouët Boigny.

Ce courant continue à exister chez nous et ses références sont précisément ce qui se fait en France, en Tunisie, au Maroc et en Côte d'Ivoire. C'est le fameux parti français qu'on gagnerait à voir se présenter à visage découvert, au lieu qu'il continue, dans un anonymat apparent, à infiltrer notre système politico-économique, à la faveur de la confusion dans laquelle se complait notre régime.

Cependant, dans un pays comme l'Algérie, il ne faut pas arriver à beaucoup de nuances. Il ne faut pas arriver à émietter la vie politique. Même dans les pays démocratiques, de vieilles démocraties comme l'Angleterre ou les Etats-Unis, la vie politique s'organise autour de deux grands courants. Dans un pays comme le Japon, le pouvoir est entre les mains d'un groupe. Bon, à l'intérieur de ce groupe, il y a toutes sortes d'histoires et de tendances. Mais, il y a quand même un groupe qui assure la permanence de l'Etat et de la vie politique du pays.

Au bout de vingt ou trente ans, il est temps que les choses

changent un peu plus profondément. Mais, dans la phase où nous sommes, on ne peut pas changer une politique en plein essor.

L'industrialisation, on ne pouvait pas la modifier de fond en comble, alors qu'elle était en train de se lancer. Pour faire de l'industrialisation, il fallait vingt ans. Notre industrialisation ne s'était lancée véritablement qu'avec les plans quadriennaux, surtout avec le second. C'est-à-dire que l'on doit situer le commencement de son élan au début de la décennie 1970. L'élan était pris pour la fin du siècle, pour 1995-2000. Bon, à l'horizon 1985-1990, on peut, peut-être, commencer à réfléchir. A cette échéance, il y a probablement un certain nombre de choses à repenser, à revoir. Mais, en cours de route, comme ça, ce n'est pas possible. Les équipes ne sont pas bien en place. Les structures ne sont pas bien assises. Les problèmes d'environnement ne sont pas réglés. L'industrie ne s'est pas consolidée. A partir de 1985-1990, on aurait pu arriver même à fermer des usines, à les transformer complètement, à réorienter beaucoup de choses.

Mais, si nous devons agir dans le respect de notre éthique socialiste, on ne peut envisager la fermeture d'une usine même déficitaire ou devenue obsolète, ni démanteler une entreprise qui ne répondrait plus à son objet ou qui n'accomplirait plus sa mission, ni la remodeler en la dégarnissant d'une partie de son personnel, en se contentant de réduire au chômage et de jeter à la rue des travailleurs qui se trouveraient, ainsi, privés de leurs emplois.

De telles opérations ne pourraient s'accomplir que si elles prenaient le sens d'une reconversion tendant à un redéploiement des effectifs dégagés vers d'autres activités de production ou de services jugées plus utiles à la société et plus fructueuses sur le plan financier et économique. Mais, la possibilité d'un tel redéploiement ne peut exister que dans le maintien du développement de notre industrie. Car, c'est ce développement de notre industrie qui permet l'expansion des activités de production et des activités de services que celle-ci induit et multiplie. Dans la stagnation ou la régression qu'implique irrémédiablement l'arrêt du développement industriel, l'élimination des unités déficitaires ou obsolètes, la mise à mort des entreprises devenues inutiles ou incapables d'assurer leur équilibre financier, entraîneraient fatalement la mise au chômage de collectifs entiers de travailleurs sans possibilité, pour eux, de se recycler, avec toutes les conséquences sociales que provoquent de telles situations. Sans compter l'aggravation

qu'introduirait une telle éventualité dans ce contexte, celui de l'arrêt du développement industriel, dont la caractéristique principale est le non-emploi des jeunes qui, arrivant sur le marché du travail, en vagues de plus en plus nombreuses sous l'effet de la progression démographique, ne trouveraient pratiquement aucune possibilité d'embauche, même dotés d'une qualification et d'une formation meilleures que celles de leurs aînés. Or, c'est déjà la situation que commence à connaître notre pays qui se ressent maintenant des conséquences de l'annulation de beaucoup de projets industriels intervenue au début de la décennie 1980. Ces conséquences iront en s'aggravant en raison de l'arrêt quasiment complet de tout développement industriel que nous vivons depuis quelques années.

Par ailleurs, s'il est dans l'ordre normal des choses de débarrasser l'économie des unités et des entreprises qui ne sont plus d'aucun apport positif pour elle et qui l'obèrent de charges préjudiciables et inutiles, il demeure qu'avant d'en arriver à une telle éventualité, il convient de s'être assuré que tout le nécessaire a été fait pour permettre à ces unités et à ces entreprises d'opérer leur redressement avant de les condamner. Il s'agit, entre autres, de mesures destinées à débloquer les rigidités ou les dysfonctionnements dont elles seraient affectées par suite d'erreurs dans leur conception initiale, de décisions organisationnelles de nature à asseoir leur gestion sur des méthodes modernes et efficientes, de l'apport d'une assistance technique améliorée et efficace qui permettrait à leurs travailleurs d'acquérir effectivement et de bien maîtriser les technologies qu'ils mettent en oeuvre. Les injections périodiques de subventions pour éponger les déficits accumulés ne sont d'aucune efficacité quand elles ne sont pas accompagnées d'actions menées pour identifier valablement les causes de ces déficits et de mesures clairement énoncées pour éliminer ces causes et corriger toutes les lacunes dont souffrent ces unités et ces entreprises.

Se contenter de combler, régulièrement, les déficits accumulés sans les assortir de mesures de redressement adéquates, c'est s'installer dans une situation de déficit endémique et s'engager sur la voie qui conduit inexorablement à la liquidation du secteur socialiste. C'est bien là ce que recherchent, depuis toujours, les adversaires de notre orientation socialiste pour lesquels les injections d'argent pour soulager la trésorerie des unités et des entreprises en difficulté ne sont que des alibis destinés à donner

des entreprises publiques l'image d'entités incapables de soutenir leur propre existence par elles-mêmes et maintenues artificiellement en vie, sur le dos de la collectivité nationale, par une ponction sur les impôts versés par les contribuables. Ces alibis visent, en définitive, à lasser et à exaspérer les responsables et l'opinion du pays, de manière à leur faire avaler plus facilement la liquidation des entreprises publiques et, en fin de compte, à les convaincre de la nécessité de s'écarter de la voie socialiste et de faire appel au secteur privé, présenté alors comme la seule planche de salut qui reste pour sauver l'économie du pays et pour sortir celui-ci de l'ornière des déficits endémiques.

C'est là une technique que l'on a vu fleurir dans tous les pays qui ont choisi *l'infitah* et qui ont fait ou font campagne pour vanter les mérites du libéralisme économique. Elle ne manque pas, aussi, d'adeptes chez nous. Elle est l'une des menaces qui pèsent sur le cours de notre Révolution. C'est dans la dynamique du développement et dans le mouvement dialectique des succès et des difficultés qu'il engendre, qu'il devient possible d'envisager et d'opérer la reconversion des entreprises déficitaires et non viables. On ne peut affronter avec succès un tel problème dans la stagnation qui conduit à la régression.

L'industrialisation, ce n'est pas quelque chose qu'on peut faire en quatre ou cinq ans. On peut faire une usine en trois ou cinq ans, mais l'industrialisation, c'est quinze ou vingt ans. Le cycle complet, c'est plus long encore ! Certains parlent de cinquante ans ! Mais, chez nous, on aurait pu, au bout de vingt-cinq ans, remodeler beaucoup de choses. Je vous ai dit pour quelles raisons on a créé de grandes sociétés nationales. Peut-être qu'au bout de dix ou quinze ans, ces raisons se poseraient différemment. On pourrait, à ce moment-là, revoir les structures d'une manière différente. Faire éclater les choses, tout en gardant une certaine cohérence. Il ne faut pas oublier que si le régime dure depuis 1965, l'industrialisation, elle, je le répète, n'a pris véritablement son élan qu'avec la décennie 1970, avec le lancement du premier plan quadriennal.

Bennoune : Est-ce que pendant les discussions que tu as eues, en tant que membre du Bureau politique, tu leur as expliqué que les sociétés nationales, qui leur paraissaient des sociétés géantes, étaient nécessaires pour faire face à de grandes sociétés multinationales ?

Abdesselam : Mais, on n'a même pas eu de discussions.

D'abord, j'étais président de la commission des affaires économiques. Normalement, c'était à moi de m'occuper de cela. Mais, ils ont confié ce problème à Mazouzi, qui était aux affaires générales. Sans doute, aussi, comme je vous l'ai déjà dit, dans le but de nous opposer l'un à l'autre. Il n'y a pas eu de débat. Ils lui ont demandé de réunir une commission, de constituer une équipe et de faire un rapport. Pour moi, c'était classé !

De toute façon, je défendais des positions connues. La cassure des sociétés nationales est une idée très vieille. Ce sont certains éléments des services de sécurité qui semblent en être à l'origine. Boumédiène, lui ausi, voulait les faire éclater. On lui a fait rentrer cette idée dans la tête. Mais, il l'aurait fait pour deux ou trois sociétés nationales, non pour toutes les entreprises.

Ils sont arrivés avec des préalables, des préjugés. La plupart sont comme ça. Les équipes qui sont au pouvoir sont arrivées avec l'idée de casser. Les autres sont indifférents ou bien ils ne comprennent pas ou bien ils suivent les hommes du pouvoir, les plus forts.

Bennoune : Alors, l'idée remontait à la période Boumédiène.

Abdesselam : Moi, je sais que Boumédiène en parlait. Il raisonnait comme ça. Il disait : « *Est-ce que ce n'est pas devenu trop gros ?* » en parlant de certaines sociétés nationales. Sonatrach est trop grande ; or, elle ne fait même par la CFP en France.

Je me suis dit : « Tant qu'ils y sont, il faut couper aussi l'armée en plusieurs morceaux. » (*rires*).

Bennoune : Le fait que la Sonatrach soit devenue un Etat dans l'Etat a donc effrayé Boumédiène.

El-Kenz : Ça devenait une institution au sens américain du terme, un ensemble social organisé et cela leur a fait peur.

Abdesselam : De toute façon, l'industrialisation devait conduire à une restructuration de la société sur des bases qui étaient difficilement acceptables par beaucoup de gens du système politique.

Bennoune : Dans un de tes documents concernant la politique salariale, tu écris : « *Les ennemis de tout bord du socialisme s'entendent pour associer celui-ci à l'inefficacité économique... A cette occasion, il est bon de rappeler les mises en garde de la Charte nationale contre le gauchisme, qui fait le jeu de la réaction... Ils (les gauchistes) se distinguent par leur hostilité systématique à l'autorité à*

laquelle ils prétendent substituer la démocratie révolutionnaire ou le socialisme démocratique, qui ne sont rien d'autre qu'un appel au spontanéisme rudimentaire et irresponsable... Ils aboutissent, en fait, à empêcher les structures de l'Etat socialiste de se constituer, de se consolider, etc. **»Ce texte appelle plusieurs questions...**

Abdesselam : Et la droite les utilise pour faire tomber le socialisme et, ensuite, ce sera leur tour... Voyez le Chili...

Bennoune : D'accord, mais cet Etat et ce Parti, dont tu parlais dans ce texte, n'existaient pas et cela c'est toi-même qui nous l'a appris au cours de ces entretiens. Alors, comment veux-tu que le peuple se mobilise autour de quelque chose qui n'existe pas. Et ensuite, que seule une direction politique responsable aurait pu créer une structure de mobilisation et d'encadrement qui mobilise ce peuple. Or, tu nous l'as montré, rien n'a été fait dans ce sens et c'est la direction politique elle-même qui s'est refusée à mettre en mouvement le peuple.

Abdesselam : J'ai écrit cela à propos de l'industrie. J'écris toujours à partir d'expériences concrètes et vécues. Ce que je décris là, ce sont des conflits qu'on a eus, à l'intérieur du secteur industriel, entre les cadres des sociétés nationales et les syndicalistes. Parce que l'oeuvre de l'édification du socialisme, d'industrialisation, n'est pas uniquement la construction des usines, c'est aussi la formation de l'homme, son adaptation au travail industriel et, ensuite, l'adoption des formes d'organisation et de vie qu'implique l'industrialisation dans les structures économiques. Et ces structures, ce sont d'abord les sociétés nationales. Et ces sociétés nationales, qui sont appelées à gérer cette industrie, c'est-à-dire à concevoir des projets, à les lancer, à gérer les usines, à les rendre rentables, sont d'immenses machines d'organisation, qui doivent fonctionner selon un certain nombre de règles. Et, dans ces machines, on ne peut pas fonctionner sans construire une organisation, qui implique une hiérarchie, des structures où il y a des gens qui commandent et des gens qui sont commandés. C'est la loi de la nature. En tout cas, moi, c'est ce que je pense.

Or, dans cette oeuvre, on a toujours rencontré des syndicalistes – pas tous – qui travaillaient, chaque fois, à détruire cela. Nous n'étions pas dans un pays qui a ses structures déjà assises et qu'il s'agit seulement de modifier, en quelque sorte, de l'intérieur. Il fallait construire, mettre quelque chose en place et, dans cette

construction-là, beaucoup de ceux qui prétendaient parler au nom des ouvriers, étaient là non pas pour aider cette construction, mais pour essayer, à travers des problèmes, peut-être réels et légitimes en eux-mêmes, de s'attaquer à la hiérarchie, au directeur en tant que directeur. Je ne parle pas des directeurs pris individuellement - il y a certainement des gens qui commettent des erreurs ; mais ça, ce sont des cas personnels. L'attitude de certains syndicalistes était telle, qu'en définitive, ils attaquaient l'instauration même de l'autorité.

Je l'ai écrit dans deux ou trois documents où je disais que, si on ne réussissait pas la mise en place de cette organisation de la gestion, tout allait s'écrouler, parce que ça ne sert à rien d'investir et de créer des sociétés énormes, si on n'arrive pas à tenir la machine. Et ça, on ne peut pas l'obtenir quand les cadres, qui sont chargés des responsabilités de direction, sont constamment harcelés par des gens qui viennent leur parler au nom des travailleurs. Ce raisonnement particulier à une société nationale, je le généralise au pays.

La construction de l'économie ne peut se faire que comme continuation de la mission du mouvement nationaliste révolutionnaire. Après l'indépendance, le mouvement nationaliste n'a pas terminé sa tâche. Auparavant, on donnait au terme nationalisme une acception qui avait pour sens la lutte pour libérer la nation de l'occupation coloniale, l'action en vue de la résurrection de la nation, contre ceux qui niaient l'existence de la nation algérienne ou contre ceux qui ne voyaient l'avenir de l'Algérie que dans le cadre de la France. A l'époque, c'était ça être nationaliste : vouloir un Etat souverain et indépendant de la France. De ce point de vue, les UDMA n'étaient pas nationalistes ; les Oulémas non plus.

On pouvait comprendre, qu'à partir du moment où cette nation a été réinstaurée dans sa souveraineté, le nationalisme n'avait plus d'objet. En somme, tout le monde est devenu nationaliste de fait, puisque l'Algérie a recouvré son indépendance. Donc, on pouvait en inférer que le nationalisme en tant que tel n'avait plus de sens. Mais, pour moi, le nationalisme continue. Parce que cette nation, il ne suffisait pas de la libérer ; il fallait encore la construire en tant qu'Etat. La nation est concrètement, matériellement, perçue à travers l'existence d'un Etat, avec ses structures et son organisation dans tous les domaines. La tâche du nationalisme, maintenant, c'est la construction du pays.

Ce travail de construction incombe toujours à une élite

nationaliste, exactement dans les mêmes termes que l'oeuvre de la conquête de l'indépendance. Pour moi, par conséquent, cette oeuvre ne pouvait être prise en main que par des nationalistes, au sens plein du terme, c'est-à-dire des militants algériens, qui veulent faire de leur nation un pays fort. Et un pays fort, pour moi, c'est un pays qui arrive à un niveau de développement et de structuration, qui le rend capable de résister à toutes les agressions extérieures. Ce n'est pas parce que nous avons sorti la France que, pour autant, nous avons échappé aux convoitises étrangères. Tant que le pays reste sous-développé, relativement aux autres pays et, en particulier, aux pays qui l'entourent - l'Europe est à 800 kilomètres, à une heure d'avion de nos côtes - tant que l'Algérie reste un îlot de sous-développement, elle reste sujette à de nouvelles formes de domination. Donc, le but du nationalisme, aujourd'hui, c'est de travailler pour arriver à faire parvenir son pays à un niveau de développement, qui le rende suffisamment fort pour rejeter toute agression extérieure.

Mais, vous me direz que l'erreur que je commets à travers mon texte, c'est de laisser croire au lecteur que le parti d'avant-garde c'est le Palais Zighout Youcef ou l'immeuble de la Place Emir Abdelkader. Non ! Les appareils qui siègent dans ces locaux n'ont rien à voir avec l'avant-garde dont je parle. Pour moi, le FLN ce ne sont pas les appareils en place aujourd'hui, ni même la base telle qu'elle est dans sa configuration actuelle ; mais, c'est d'abord l'incarnation des valeurs nationales et du projet de société dont nous rêvions pour notre peuple, une société faite de justice et de progrès, surtout en faveur des couches les plus déshéritées ; en un mot, le FLN, c'est l'incarnation de l'idée de nation dont est porteur le nationalisme populaire algérien, depuis ses origines.

Rendant compte au Conseil de la Révolution en février 1977, sous la présidence de Boumédiène, de la mission que je venais d'accomplir à Oran à la tête de la commission chargée de préparer les élections législatives dans cette wilaya et de procéder à la sélection des candidats à l'APN, j'avais indiqué que la base militante du Parti, telle que je l'avais découverte à Oran, ne me paraissait en aucun cas constituer cette élite que devait représenter le Parti et à laquelle les textes institutionnels qui venaient d'être promulgués - La Charte nationale et la Constitution - conféraient le rôle de guider la politique du pays. Au cours des assemblées générales que j'avais tenues à l'époque et des rencontres avec les éléments qui encadraient les cellules de toute la kasma d'une ville

comme Oran, qui est la deuxième ville du pays, je m'étais rendu compte de l'absence, des rangs du Parti, des forces vives qui animent, font vivre et tiennent le pays.

Il faut donc, que l'élite nationaliste se regroupe et devienne l'élément guide, l'élément dirigeant. Vous allez me dire qu'avec ce que nous avons fait, nous avons mis la charrue avant les boeufs, qu'il aurait fallu que ce parti se forme pour entreprendre cette oeuvre-là. A ce moment-là, on aurait attendu longtemps. On aurait subordonné la mise en route d'un certain nombre d'opérations à la résurgence de ce parti. Ce que doit être ce parti, vous le trouverez à travers le texte de la Charte. C'est quelque chose qui ne s'exprime pas directement, mais qu'on retrouve à travers le sens de la Charte. Le Parti qui est décrit dans la Charte, c'est un parti qui n'existe pas. La Charte a défini, d'une manière explicite, les objectifs autour desquels doit se regrouper le parti. Et ce parti, tel qu'il est défini dans la Charte, ne peut être qu'une autre forme du même nationalisme que pendant la période de la lutte pour l'indépendance. Le parti nationaliste, aujourd'hui, doit conduire l'édification du pays au même titre que le PPA, auparavant, a conduit le mouvement national jusqu'au déclenchement de la lutte armée et que le FLN a conduit la guerre de libération nationale jusqu'à la proclamation de l'indépendance.

Le FLN, tel qu'il s'est transformé au fil des années depuis l'indépendance, peut-il se régénérer et redevenir l'avant-garde militante et dirigeante de la Nation ? N'est-ce pas un rêve ? La poursuite d'une idée devenue impossible ? Je me pose la question et, à vrai dire, je ne me nourris plus d'illusions au sujet de la réponse à lui donner.

Pendant la lutte du PPA et durant la guerre de libération nationale, notre mouvement nationaliste, et en particulier le FLN, a constitué un rassemblement dirigé par un noyau de patriotes révolutionnaires et fondamentalement dévoués à la Nation. Aujourd'hui, ce noyau s'est brisé et dispersé. Comment reconstituer alors l'avant-garde dans le contexte d'un parti qui détient et exerce le pouvoir ? N'aboutirions-nous pas, simplement, à reconstituer un rassemblement formé d'opportunistes ? Auparavant, venir au PPA et surtout au FLN, c'était se destiner au sacrifice. L'acceptation du risque représentait en elle-même un critère de sélection. Mais, comment sélectionner aujourd'hui et, surtout, qui doit sélectionner ? Voilà la difficulté, car du fait que nous sommes dans la période de l'exercice du pouvoir et non de la lutte pour le conquérir, il y a des

professionnels du Parti qui s'engagent dans le FLN avec le même état d'esprit et les mêmes objectifs personnels que ceux qui se lancent dans une aventure, dans une affaire commerciale ou bien se portent candidats à une carrière professionnelle.

Par ailleurs, lorsqu'il fonctionne dans ces conditions et à la lumière de l'expérience que nous avons vécue et que nous vivons encore, le système du Parti unique conduit au double jeu. Les opposants mêmes à la politique officielle du FLN et des valeurs que ce dernier se propose de faire triompher recherchent l'avantage de se faire parrainer par le Parti et par ses instances dirigeantes. Car les adversaires de la Révolution, malgré l'hostilité qu'ils portent à celle-ci, et qui souvent confine à la haine, demeurent persuadés que le parti unique que symbolise le FLN est toujours le porteur de la légitimité nationale et révolutionnaire qui justifie l'existence même du pouvoir. D'où l'ambiguïté qui fonde le double jeu que l'on remarque au sein du système du Parti unique : d'un côté l'on rejette et l'on combat les valeurs dont ce parti est le porte-flambeau, de l'autre côté, et en même temps, l'on cherche à s'introduire à demeure dans ses rangs parce que, de par son origine et son rôle historiques, il est la source du pouvoir.

Je pense qu'il y a là un cercle vicieux d'où l'on ne pourra s'échapper sans une certaine ouverture. Et cette ouverture ne pourra être réelle que si elle débouche sur une certaine confrontation de nos idées – les idées que nous faisons porter au Parti FLN – avec d'autres idées, dans un débat clair où la participation de tous serait acceptée.

Les nationalistes patriotes et révolutionnaires trouveront peut-être, alors, la possibilité de se reconnaître et de se regrouper pour former un noyau solide, apte à tenir en main les destinées de la Nation et à servir de guide au Peuple dans la construction de cette Nation dans tous les domaines.

Mais, l'ouverture à un certain dialogue ou même à la confrontation avec des courants extérieurs au parti FLN ne sera possible que si ce FLN réussit à développer, en son sein, la démocratie interne. Cela implique le droit pour la base militante de choisir ses représentants et ses dirigeants à tous les niveaux, sans aucune intervention du sommet et des échelons supérieurs de la hiérarchie, la possibilité de remettre en question, dans le cadre de débats libres, les thèses et les propositions avancées par les instances dirigeantes et, le cas échéant, la reconnaissance de l'existence de courants minoritaires, étant bien entendu que les

décisions de la majorité s'imposent à tous, y compris aux minoritaires, et constituent la seule loi applicable pour la conduite de la politique du Parti.

Bennoune : Est-ce que Boumédiène partageait cette appréciation que le Parti n'existait pas, qu'il était à construire ?

Abdesselam : Oui, dans l'ensemble, oui. Boumédiène partageait cette opinion, d'autant plus qu'il était mieux placé que n'importe qui pour savoir que le parti n'existait pas, parce que, peut-être, il n'en voulait pas à un certain moment. Ce n'est pas un problème qui est né avec Boumédiène ; c'est un problème qui est né de la crise même du MTLD.

Quand on a lancé à la fois le FLN et l'Armée de Libération, en principe le FLN devait être le guide de la Révolution ; mais, en réalité, c'était l'ALN qui avait le pouvoir réel.

Après le congrès de la Soummam, on a essayé de redonner la primauté au politique sur le militaire. Mais, ça a duré à peine une année. Car, dès que les responsables de l'ALN, qui se trouvaient à l'intérieur, se sont retrouvés à l'extérieur, la première des choses qu'ils ont faites a été de liquider cette clause. En effet, ce qu'on ignore, c'est qu'à la réunion du CNRA de septembre 1957, au Caire, on a rayé cette clause de la plate-forme issue du congrès de la Soummam et on a fait entrer tous les colonels au CCE. Ils l'ont comprise ou interprétée comme signifiant la prééminence des éléments dits politiques sur les militaires. Alors qu'il s'agit simplement de la prééminence de l'aspect politique des choses et de l'action sur les préoccupations purement militaires. Le FLN et l'ALN n'organisaient pas des embuscades, des attaques ou des attentats pour le plaisir de faire parler la poudre, mais comme soutien à des objectifs politiques, à des préoccupations politiques. Bien plus, une action militaire qui ne donnait pas de résultat positif sur le plan politique ou qui pouvait comporter des répercussions politiques fâcheuses était contraire à la ligne de conduite du FLN. Sur le plan des hommes, les principaux postes de responsabilités étaient confiés à des responsables politico-militaires, précisément pour éviter tout malentendu au sujet du concept de la prééminence du politique sur le militaire. De cette façon, le congrès de la Soummam avait établi le principe de l'unité de direction. Mais, ce principe a été battu en brèche par la décision prise au Caire en 1957.

Par la suite, Boumédiène a continué sur cette lancée et, quand il a pris le pouvoir en 1965, il a installé des gens au secrétariat

exécutif du parti, mais il ne leur a pas donné comme mission de le reconstruire. D'ailleurs, quand on disait à Chérif Belkacem : « *Tu as échoué dans ton action de restructuration du parti,* » il se plaisait à répondre : « *la mission que j'ai reçue n'était pas de faire le parti, mais de le tenir.* »

En vérité, au lendemain du 19 juin 1965, Boumédiène a hérité d'un appareil dans le parti, constitué sous l'égide de Ben Bella. Le problème, pour lui, dans l'immédiat, était de le tenir et d'éviter qu'il ne s'érige en obstacle à la consolidation du nouveau pouvoir. C'est par une lente évolution que l'appareil du parti a opéré sa reconversion, pour passer de la période de Ben Bella à celle de Boumédiène. C'est là un aspect des choses qu'il convient de ne pas oublier, quand on considère les rapports de Boumédiène avec le parti. Il n'y a pas que le problème de la position de l'armée. Il y a cette donnée qu'originellement, l'appareil du parti était un héritage ben belliste, qui, forcément, ne pouvait pas ne pas soulever certaines réticences du côté de Boumédiène.

Bennoune : Mais, tu es un ancien militant et tu sais distinguer l'ALN, du temps de la guerre, et l'armée, issue du 5 juillet. Donc, pour l'époque de la guerre, il s'agissait de militants, du PPA-MTLD, qui avaient pris les responsabilités militaires. Ce n'étaient pas des militaires mais des militants condamnés à faire la guerre parce que les conditions, les circonstances, le moment, l'imposaient. Mais, à partir du 5 juillet, nous avons une armée des frontières qui est une armée professionnelle ; l'ALN et l'ANP ce n'est pas du tout la même chose et l'ANP n'est pas seulement une continuation de l'ALN, mais quelque chose de très différent.

Abdesselam : Bon... Il ne faut pas considérer l'armée des frontières comme quelque chose de tout à fait nouveau. Bon, il y a eu l'injection de quelques officiers venus de l'armée française. Mais, ceux qui ont constitué l'armature de cette armée des frontières...

Bennoune : C'était une injection très très forte.

Abdesselam : C'était une injection de cadres, qui ont contribué à relever le niveau technique de l'ALN aux combats. Certains ont pris part à ces combats et y ont reçu des blessures. Mais, ceux qui avaient le commandement, même dans l'armée des frontières, ce sont des gens venus de l'intérieur, des rangs de l'ALN formée dans les maquis ; Boumédiène est passé, d'abord, dans l'intérieur. Je ne sais pas si c'est six mois ou un an. Mendjeli est sorti de l'intérieur ; Slimane aussi, ainsi que Azzedine.

Tous ceux qui ont commandé cette armée des frontières –Saïd Mohammedi, le colonel Sadek, les colonels qui ont été fusillés dans l'Est – ce sont ceux-là qui ont formé l'armée des frontières.

Au demeurant, certains de nos hommes politiques, qui critiquent aujourd'hui l'armée des frontières, ne manquaient aucune occasion, avant juillet 1962, d'aller la courtiser à Ghardimaou ou à Berkane. Ils étaient flattés de la passer en revue et de se faire présenter les armes par ses unités.

Quoiqu'on puisse dire du rôle qu'elle a tenu dans notre jeu politique, elle a servi d'armature à l'édification et à l'installation des structures de l'Etat, après l'indépendance.

Bennoune : L'armée des frontières s'est professionnalisée et, à partir du 5 juillet, c'était différent.

Abdesselam : Elle s'est professionnalisée, c'est-à-dire qu'elle a devancé un peu les événements. Même l'ALN de l'intérieur se serait professionnalisée, après le 5 juillet. C'était sa vocation normale de devenir une armée comme les autres. Boumédiène et les autres, qui sont sortis à l'extérieur, ont pris un peu les devants pour se professionnaliser avant les autres. Donc, même en admettant qu'il n'y ait pas eu d'armée des frontières jusqu'en 1962, nous aurions quand même eu une armée professionnelle après 1962.

En 1962, avec l'armistice, les militaires, anciens militants, qui avaient pris le pouvoir se sont affirmés à travers la lutte ; ils sont devenus des colonels, des militaires par la force des choses. De toute façon, la professionnalisation de l'armée devait venir après l'indépendance, de la même manière que l'appareil politique du FLN s'est professionnalisé, après l'indépendance, dans l'administration, l'économie, la diplomatie, etc.

Bennoune : Je ne suis pas contre la professionnalisation de l'armée, mais elle a entretenu l'illusion que c'était une armée qui n'est pas comme les autres. Elle s'est professionnalisée, mais elle a gardé son rôle et son influence politique et c'est là le problème qu'on s'est posé et c'est le vide politique qui a été créé.

Abdesselam : De toute façon, que ce soit à partir de l'armée des frontières ou à partir d'une armée reconstituée à partir des éléments de l'intérieur, l'essence du pouvoir avait déjà évolué pour devenir un pouvoir à base militaire et on a négligé le parti, qui est devenu une sorte de prolongement politique de l'armée, son appendice politique, alors que, théoriquement (parce que toutes

ces théories sont sorties de l'expérience de Lénine), le parti est la source de tout ; il dirige tout, y compris l'armée.

L'armée, même dans le système soviétique, n'est pas quelque chose qui est seulement au service du parti, et dans n'importe quelle condition. L'Armée Rouge forme une entité, qui pèse d'un certain poids ; mais, c'est tout de même le parti qui garde la prééminence, tout en étant obligé de tenir compte de l'armée parce que, en URSS, ce sont des éléments politiques qui ont dirigé les choses et ces éléments sont restés en place. Chez nous, malheureusement ou non, ce n'est pas le cas. Le centre du pouvoir s'est déplacé, surtout depuis le 19 juin 1965. Tout a basculé du côté de l'armée. Sur le plan politique, le parti a échoué en tant que force ; l'organisation politique s'est avérée incapable de tenir les choses et Ben Bella, lui-même, pour prendre le pouvoir, s'est appuyé sur l'armée !

C'est cela qui a donné à l'armée sa prédominance. Elle est devenue l'arbitre des situations politiques. Il ne faut cependant pas ramener les choses uniquement à 1962. L'histoire de 1957 et la liquidation de Abane, c'était la liquidation de l'émergence d'un pouvoir politique à caractère non militaire.

El-Kenz : Civil ?

Abdesselam : Non, on ne parlait pas de civil à l'époque, puisque tout le monde connaissait le même risque. Le militaire, c'est celui qui tient les armes, celui qui tue et se fait tuer ; mais, sur le plan du risque personnel, tout le monde donnait sa vie. L'un travaillait avec son intelligence ou au moyen de sa plume, l'autre travaillait avec son art du combat et au moyen de sa mitraillette, mais tout le monde était exposé aux balles de l'ennemi.

Abane, Ben Khedda, etc. avaient fait don de leur vie et se sont exposés, au même titre que les autres. Du reste, le sort de Ben M'hidi aurait pu être celui de Ben Khedda, puisque ce fut en venant arrêter ce dernier que les parachutistes sont tombés sur Ben M'hidi.

En 1957, Ben M'hidi a été assassiné par les Français, parce qu'ils voyaient en lui l'un des organisateurs du 1er novembre et l'un des membres du CCE. Mais, juste après l'arrestation de Ben M'hidi, ils annoncèrent qu'ils avaient identifié le cinquième membre du CCE et qu'il s'agissait de Idir Aïssat. Idir Aïssat était déjà interné dans un camp de concentration depuis près d'un an à l'annonce de cette nouvelle. Quelque temps après, on apprenait l'assassinat de Idir Aïssat, comme ce fut le cas pour Ben M'hidi. Donc, cette

distinction entre civil et militaire n'avait pas de sens, du moins en ce qui concerne les risques encourus.

Mais, parce qu'à l'époque Abane et Ben Khedda avaient représenté le côté politique, les colonels les ont écartés fin 1957.

Il y a eu, ensuite, après 1957, le coup de 1959 ; la dissolution du GPRA. Le premier GPRA a été dissous en juillet 1959 ; il n'a été reconstitué qu'en janvier 1960. Pendant six mois, le pouvoir a été exercé par trois colonels – Bentobal, Boussouf et Krim – au nom de l'armée. Ce qui a amené cette dissolution du GPRA a été une réunion des colonels à l'intérieur sous l'égide de Amirouche(*). Ali Kafi, chef de la wilaya II, avait refusé de marcher.

Ali Kafi est l'un de nos responsables politiques qui ont exercé un commandement sur le terrain. Il est l'un des rares officiers de l'ALN qui, après une sortie à l'extérieur, ont eu le courage et pris le risque de retraverser le barrage électrifié, dans le sens de l'aller vers l'intérieur, et ont rejoint, ainsi, leurs camarades de combat. Avec ses compagnons, à la tête de la wilaya II, il a eu la sagesse et le courage d'épargner à sa wilaya les ravages de la « bleuite » qui, malheureusement, a décimé l'encadrement de certaines autres wilayas. Il a eu l'intelligence de déceler, d'emblée, une opération des services ennemis dans les menées qui ont intoxiqué Amirouche et l'ont conduit à commettre les excès par lesquels il a

(*) *Cependant, il faut prendre garde de jeter la pierre aux colonels qui s'étaient réunis avec Amirouche. Chacun d'entre eux exerçant des responsabilités lourdes et quotidiennes sur le terrain, à l'intérieur du pays, était confronté à des problèmes graves et multiples, sous l'effet du développement de la lutte et de l'intensification des opérations répressives de l'armée française se conjugant avec les innombrables manoeuvres par lesquelles les autorités coloniales tentaient de fissurer les rangs de nos combattants et de détourner nos populations de la Révolution menée par le FLN. Chaque colonel affrontait ces problèmes dans sa wilaya. Il savait que, dans la ou les wilayas voisines, ses pairs affrontaient aussi des problèmes analogues. Mais, aucune coordination n'était rationnellement établie entre eux, mis à part ce qui se faisait à l'occasion de contacts sporadiques, liés le plus souvent aux affinités personnelles qui liaient tel responsable à tel autre.*

Le GPRA, qui était l'autorité responsable placée au-dessus des chefs de wilaya, était à l'extérieur, à la fois loin des réalités de la lutte sur le terrain et privé de moyens de communiquer rapidement et en toute sécurité avec les commandements des wilayas. Comme à la veille du congrès de la Soummam, l'existence d'une structure ou d'une forme de coordination à l'intérieur même du pays se faisait cruellement sentir.

Ce fut, je crois, de cette manière que Amirouche et ceux qui s'étaient joints à lui avaient justifié leur initiative de se réunir. Pour les membres du GPRA qui avaient pris, en septembre 1957 au Caire, la décision d'annuler le principe de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur et qui, dans le sillage de cette décision, avaient maintenu la direction de la Révolution à l'extérieur des frontières sans se préoccuper des nécessités de la coordination sur le terrain de la lutte à l'intérieur du territoire national, l'initiative du colonel Amirouche et de ses collègues prenait l'effet d'un boomerang.

accompli, de ses propres mains, l'oeuvre de destruction que l'ennemi appelait de ses voeux pour décimer nos rangs.

Pour en revenir au processus qui a consacré la prééminence des militaires dans notre pouvoir, les colonels, qui avaient suivi Amirouche, avaient pratiquement dénoncé le GPRA ; et ce sont encore dix autres colonels, réunis à Tunis, qui ont, à eux seuls, remodelé le système issu du congrès de la Soummam. Ils ont refait la composition du CNRA, y introduisant de nouveaux membres et en excluant d'autres. Cette histoire du pouvoir entre les mains de l'armée est une caractéristique du mouvement FLN.

Et c'est pour cela, qu'à partir de ce moment, toute personne qui veut prendre ou conserver le pouvoir en Algérie doit avoir le concours de l'armée.

Comme je vous l'ai déjà dit, toutes les révolutions authentiques ont donné naissance à des armée puissantes, qui sont devenues, par la force des choses, un levier déterminant du pouvoir politique et un facteur crucial dans les jeux qui se déroulent en son sein. La Révolution française a donné les soldats de l'An II, puis les armées napoléoniennes ; la Révolution d'Octobre a engendré l'Armée Rouge ; la Révolution chinoise a forgé l'Armée Populaire de Libération et la Révolution vietnamienne a créé l'armée qui a fini par mettre en échec la superpuissance américaine. En Algérie, l'ALN a capitalisé sur elle tout le rayonnement de la Révolution qui a libéré le pays et mis par terre la toute puissance coloniale. Le renom de l'ALN, l'autorité qui découle de ce renom, la force persuasive ou dissuasive qui s'attache à son rôle historique et à l'impact de son existence ont été endossés par l'ANP qui, en plus du poids que lui donne la détention des armes, dispose encore, aujourd'hui, de l'influence et de la considération que lui confère le legs dont elle est le dépositaire.

Dans toutes ces révolutions,chaque fois que la direction est à la hauteur de ses responsabilités, *la politique commande aux fusils* comme disent les Chinois ; mais, lorsque la direction est défaillante et qu'elle ne maîtrise pas les problèmes posés par la conduite de la Révolution et que ses membres ne sont pas - ou ne sont plus - du niveau requis par les responsabilités qu'ils assument, ce sont les fusils qui dictent la politique.

Bennoune : Mais, l'origine de ce mal se trouve dans l'échec du parti PPA-MTLD qui a été incapable de déclarer la guerre de libération nationale en tant que parti. Cette guerre a été déclenchée par des militants du parti, mais en dehors du parti.

Abdesselam : C'est exact. L'origine du mal se trouve dans le parti. C'est l'échec de sa direction parce que, même à l'intérieur du PPA-MTLD, il y a eu, à la veille de 1954, un antagonisme. En 1947, ils avaient décidé d'organiser, à l'intérieur du parti, une structure militaire – l'OS – et, à partir de 1949, ils ont donné la priorité à l'OS. A partir de ce moment-là, l'OS avait la primauté sur tout.

Les éléments, qui étaient dans l'OS, ont acquis une certaine importance par rapport aux autres (à l'OP), aux éléments dits politiques. Ensuite, il y a eu le coup de 1950 et le démantèlement de l'OS. Alors là, certains qui se considéraient, à tort ou à raison, comme ayant été plus ou moins méprisés par les membres de l'OS, ont été tentés de prendre leur revanche et se sont mis, à leur tour, à froisser quelque peu leurs camarades de l'organisation spéciale, qui a été durement éprouvée par la répression. D'où des contestations de personnes, des conflits, etc. Et, lorsque le parti a abordé la guerre, avec la chute de Messali, la destruction de son organisation, sans direction valable, les militants, tous issus de l'OS, qui ont pris l'initiative de prendre les armes, ont repris le dessus et ont émergé dans l'action.

Bennoune : Ce sont les anciens militants du parti qui ont pris la charge de cette armée ; à partir de 1962, ils n'étaient plus là.

Abdesselam : Ceux qui sont restés sont leurs héritiers. Au fond, Boumédiène lui-même a été le produit d'un système, qui a été créé par Boussouf et non par lui. Ce qu'on appelle *l'armée des frontières* – au sens de 1962 – c'est quelque chose qui a commencé à se façonner au Maroc avec Boussouf, et l'installation de Boumédiène à l'Etat-major général n'a été que la généralisation, à l'ensemble des frontières, des méthodes déjà éprouvées à l'Ouest, avec ce qu'elles avaient de positif ou de négatif.

On parle de l'échec de la direction ancienne, mais c'est aussi l'échec de la direction du 1er novembre. Le coup de l'avion a détruit la direction ; il y avait Ben Bella, Khider, Aït Ahmed, Boudiaf - sans compter les morts (Benboulaïd, Ben M'hidi, Didouche, etc.) Si tous ces dirigeants du 1er novembre étaient restés, peut-être que les choses auraient pris une autre tournure. Benboulaïd, par exemple, aurait été colonel ; mais, il serait resté le militant ancien, etc. ou bien Didouche ; on n'aurait jamais dit le colonel Didouche - on savait bien qu'il était colonel ; mais, c'est quand même le militant Didouche.

El-Kenz : Vous travailliez donc dans un régime politique qui a été

enfanté à travers plusieurs coups de force, depuis 1957 et même plus loin, depuis 1949-1950, avec la création de l'organisation spéciale. Ce sont plusieurs coups de force dont les effets politiques se sont accumulés et ont abouti au dernier, celui de juin 1965, avec la dernière équipe, celle de Oujda, qui était militairement la plus professionnelle, mais la moins politique. Dans cette équipe, vous représentiez le parti de l'avenir...

Abdesselam : Finalement, l'idée avec laquelle nous avons travaillé était d'arriver, à travers l'industrialisation, à reconstituer une base sociale qui servirait d'assise politique au socialisme et à notre nationalisme, axée sur l'exigence de l'indépendance nationale et sur la primauté aux aspiraitons et aux intérêts des masses populaires. Certains nous ont dit que c'était une erreur d'avoir affirmé que, chez nous, ce n'est pas le prolétariat, qui a fait la révolution socialiste, mais l'inverse... à travers la création des activités industrielles.

El-Kenz : Vous nous dites, maintenant, la révolution à travers l'industrialisation. Mais vous nous avez montré qu'il n'y avait pas de révolution, tout au plus une industrialisation, et encore freinée, déformée...

Abdesselam : Non, quand même, il y avait une révolution, malgré tout. Le mouvement qui a soulevé le peuple, etc.

El-Kenz : Mais, cela date de 1962 ? Du mouvement de libération nationale de 1945 ?

Abdesselam : Mais, le mouvement se continue. C'est à partir de ce mouvement-là que tout se fait... même l'armée de Boumédiène, d'où est-elle sortie ? S'il n'y avait pas eu le soulèvement du 1er novembre 1954, même cette armée qu'on critique, avec tous ses défauts, c'est tout de même la révolution qui l'a enfantée ! Car, qu'on le veuille ou non, ce n'est pas l'armée française. Même l'armée des frontières, qu'on le veuille ou non , ce n'est pas l'armée marocaine. Vous n'avez qu'à voir la différence. L'ANP, en Algérie, par son origine, par sa formation, est complètement différente de l'armée marocaine. En 1956, quand les Français ont reconnu l'indépendance du Maroc, ils ont fait transfert au roi de tous leurs régiments d'origine marocaine. Les tabors, les officiers, etc. qui étaient dans l'armée française, sont passés en bloc et sont devenus l'armée marocaine, en changeant d'uniforme. Ce n'est pas le cas de notre armée.

En 1962, il y a eu des éléments très épars, issus de l'armée française et de la force locale, qui ont été absorbés par l'ALN. Quelques uns d'entre eux étaient déjà en relations avec les services de Boussouf, avant l'indépendance. Mais les harkis sont partis.

Donc, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de révolution. Il y a, dans le déroulement de la révolution, des déviations à droite ou à gauche ; mais, il y a quand même la révolution, qui est à l'origine de tout, à l'origine même de la légitimité du pouvoir. Vous dites : « *Ces gens-là étaient contre tout développement, parce que ça bouleverse les structures, etc.* »; j'en arrive à douter. Parce que certains éléments, si on leur avait permis de faire des affaires, ils se seraient fichus du reste, et tu fais tout le bouleversement que tu veux.

Bennoune : Je ne suis pas d'accord avec toi. Ils ne te laisseraient pas, une fois qu'ils font des affaires. Ils ne veulent pas que tu bouleverses tout.

Abdesselam : C'est vrai, c'est possible... mais, enfin... non... parce que si on s'en tient aux textes, aux apparences, les textes adoptés et soutenus par cette armée sont les textes les plus révolutionnaires qui soient... Sur le plan des textes, des options proclamées, l'armée des frontières a soutenu le programme de Tripoli, la Charte d'Alger, la Charte nationale, les nationalisations, la révolution agraire ; et toutes les mesures à caractère révolutionnaire, qui ont tendu, plus ou moins, à transformer la société algérienne, ont bénéficié du soutien de l'armée en tant que groupe, que corps. Ce corps a marché de 1965 jusqu'à 1978 dans un sens déterminé, parce qu'il y avait un homme à sa tête et j'imagine aussi que cet homme n'était pas seul, qu'il avait avec lui la majorité du corps des officiers.

Mais, il faut tenir compte du fait que ces gens-là manquent de culture. Certes, ils conservent, un peu, un certain souvenir de ce qu'ont été les thèmes discutés, quand ils étaient dans le parti. Mais, malheureusement, sur le plan de la formation politique, ils n'ont pas beaucoup progressé, à part les choses qu'ils ont apprises dans la pratique quotidienne des responsabilités. Sur le plan théorique, ils ne se sont pas instruits. Parmi ceux qui ont assumé des responsabilités élevées, notamment au sein du CCE ou du GPRA, certains, par l'expérience et la confrontation des idées et des conceptions avec les dirigeants d'autres pays, ont réussi à acquérir des connaissancs non négligeables et à avoir une vision

plus claire et plus haute des problèmes politiques, que pose la direction d'une révolution.

Boumédiène s'est instruit et c'est l'un des rares qui se soit instruit, tout en travaillant. Il s'est instruit en lisant ; il a écrit des choses. Mais, la plupart des autres sont restés au même niveau, primaire. Certains semblent même être arrivés à considérer que, du moment qu'ils ont réussi à accéder à des responsabilités élevées, ils n'ont plus besoin de s'instruire, que leur promotion est le signe de leur compétence, qu'elle les dispense de chercher à apprendre davantage et que, pour la marche quotidienne des affaires dont ils ont la charge, il y a suffisamment de khodjas pour assumer la besogne. Au fond, c'est comme cela qu'ils voient le rôle des intellectuels et il faut bien constater que ceux-ci sont nombreux à se prêter à ce rôle et à s'en réjouir.

Cependant, je dis bien que ce n'est là que l'attitude de certains parmi nos responsables. Gardons-nous des généralisations hâtives et sommaires et des malentendus qu'elles engendrent. Car, il s'est trouvé beaucoup de responsables d'origine populaire, officiers de l'ALN, colonels de wilayas, etc. qui ont travaillé à améliorer leur propre niveau et qui ont aidé de manière soutenue et efficace nos intellectuels à assumer leur rôle dans notre Révolution, de même qu'ils ont défendu ces intellectuels quand ils étaient l'objet de certains comportements injustes. Dans de nombreux cas, de jeunes étudiants ont trouvé un accueil fraternel et ont connu, parfois assez rapidement, des promotions aux responsabilités les plus élevées, ce qui est une marque à la fois de la confiance qu'ils ont inspirée à leurs chefs et du degré de conscience militante et de sens du devoir de ces derniers – qui sont d'origine populaire – qui ont compris l'intérêt de doter le pays et la Révolution de cadres formés et intellectuellement armés pour affronter les problèmes de leur peuple.

Donc, au fur et à mesure que la Révolution avance, elle a besoin, pour être conduite, d'hommes capables de lire un livre. L'industrialisation transforme les choses.

A partir du moment où on installe l'usine et un certain type de production et d'organisation, on change par conséquent la mentalité des gens. C'est ce que l'industrie a de différent, relativement aux autres activités. Elle introduit une nouvelle conception de la vie, du monde, même chez les gens analphabètes. C'est exactement le même phénomène qui se produit, lorsqu'un paysan va travailler en France ; au bout d'un certain temps, il s'ouvre à des conceptions, à des idées nouvelles.

Normalement, dans une révolution socialiste bien ordonnée, c'est le parti qui guide tout cela. C'est le pouvoir politique qui est l'avant-garde consciente, qui pense avant les autres et pour les autres. C'est la théorie léniniste de la Révolution ; selon Lénine, le communiste comprend l'intérêt des prolétaires mieux que le prolétaire lui-même. Le prolétaire lui-même ne peut pas découvrir seul la voie socialiste. C'est l'intellectuel, issu généralement de la bourgeoisie, qui la lui fait découvrir... parce qu'il a eu la possibilité de s'instruire, d'accéder à la culture. C'est comme cela que les marxistes expliquent l'évolution dans l'histoire. Mais, cela, en Algérie, nous a manqué. En fait, ce qui a permis à l'industrie de se lancer, c'est que le pouvoir l'a considérée – avant d'être un moyen de transformer la société – comme un moyen de se consolider lui-même.

El-Kenz : C'était un fait de légitimité.

Abdesselam : C'était un moyen. Une fois le pouvoir installé, en place, il fallait faire ce qui était susceptible de lui assurer l'appui des masses. C'est comme cela que les choses sont venues, en gros. Je dis en gros, parce que je ne veux pas faire de procès d'intention aux gens. Même parmi les gens que nous avons combattus, il y avait peut-être des éléments sincères. Mais, toujours est-il que si je suis cette théorie que vous soutenez, peut-être qu'il aurait fallu commencer par aller lutter pour créer d'abord le parti.

Bennoune : Non, non ; ce n'est pas ça, ce n'est pas ça...

Abdesselam : N'ayant pas ce parti, il fallait lancer cette industrialisation. Mais, j'aurais souhaité, qu'au moins à l'intérieur de cette industrialisation, il y ait une certaine cohérence.

El-Kenz : Mais, il ne peut y avoir une cohérence d'un segment dans un système qui ne l'est pas. Et l'une des erreurs du groupe des industrialistes que vous représentez est, me semble-t-il, d'avoir isolé le fait industriel de la société et d'avoir cru qu'il était possible, à moyen terme, de bouleverser tout le système par le biais de son segment industriel. Mais c'est l'inverse qui s'est passé ; ce qui est conforme à la logique des ensembles.

Abdesselam : Ce que je ne comprends pas, c'est que vous dites que les industrialistes ont isolé ce segment. Ils ne l'ont pas isolé ! Pour vous, c'est un acte délibéré de la part de ces industrialistes ! Or, c'est un isolement qui leur a été imposé, c'est la nature des choses qui a fait qu'ils se sont trouvés isolés. Ou alors, à ce moment-là, ils n'auraient

pas dû faire ce qu'ils ont fait. Dans ce cas, je vous pose la question : *« Qu'est-ce qu'on aurait dû faire et qu'on n'a pas fait ? »*

Bennoune : Mais, pourquoi, en tant que groupe industrialiste, vous n'avez pas posé un préalable politique ?

Abdesselam : Quel est ce groupe industrialiste et à quel moment il aurait dû poser ce préalable politique ?

En 1965, on était une petite poignée, on ne comptait pas. Je reprends le fil des événements. En 1963, Ben Bella m'a appelé pour m'occuper du gaz. J'étais tout seul. Ensuite, je n'avais qu'une petite poignée avec moi. En 1965, je suis devenu ministre... Il n'y avait pratiquement personne à l'industrie. La Sonatrach venait à peine de naître.

Est-ce que ce petit groupe de quatre, cinq, dix ou vingt cadres aurait pu poser un préalable politique ? On n'était même pas crédible...

Bon, maintenant peut-être, si on se rassemblait, on pourrait au moins représenter ce que nous avons fait, mais parce que nous avons passé quinze ans à faire quelque chose. On peut parler au nom de ce que nous avons fait et encore, on nous dira : *« Vous l'avez fait au nom de la Révolution. Ce n'est pas votre propriété. »* Alors, à quel moment aurait-il fallu poser cela ?

Si j'avais voulu raisonner en termes de préalables politiques, j'aurais essayé de parler politique avec Ben Bella, en 1963. Mais, il m'avait dit, quand il m'avait appelé : *« Nous ne sommes pas d'accord sur le plan politique, mais es-tu prêt à t'occuper du gaz ? »* Selon votre point de vue, j'aurais dû refuser ; j'aurais continué mes études de médecine ou d'économie. J'aurais fait des affaires et je serais bien maintenant. Ou alors, j'aurais fait comme Boudiaf ou Aït Ahmed, les suivre dans leurs mouvements d'opposition ou me liguer à d'autres pour créer mon propre mouvement. A quoi cela aurait-il abouti ? De quel apport ont-il contribué à l'édification du pays, ceux qui l'ont fait ? Ils se sont marginalisés et se trouvent, aujourd'hui, en dehors du coup et complètement éloignés des réalités de l'Algérie.

Pour moi et pour tous les militants qui se trouvaient dans une situation similaire à la mienne en 1962, 1963, 1964 ou 1965, le choix était entre travailler pour l'Algérie, sous la direction de Ben Bella puis de celle de Boumédiène, ou bien lutter contre ce que l'on continue d'appeler la dictature, au besoin avec le recours à l'aide de la France, du Portugal de Salazar ou du Maroc. Car, c'est

bien cela la réalité de bien des mouvements dits d'opposition, qui se sont manifestés en Algérie depuis 1962. A ceux qui leur reprochaient et leur reprochent de se compromettre avec des régimes adversaires de l'Algérie, certains des promoteurs de ces mouvements d'opposition répondent cyniquement que l'essentiel était de conquérir le pouvoir. Ce qui signifie que travailler à conquérir le pouvoir, au nom de la démocratie, conduit à tout justifier, y compris le concours de l'occupant d'hier ou de régimes dictatoriaux et antipopulaires. Dans ces conditions, quel reproche pourrait-on adresser, sur le plan moral, à Ben Bella et à Boumédiène si leur seul crime fut d'avoir utilisé la force pour s'emparer du pouvoir ? Du moins, pourraient-ils invoquer à leur décharge, que pour ce qui les concernait, eux, ils s'étaient appuyés, dans leur entreprise, sur des forces exclusivement algériennes. Ben Bella, pour ce qui s'est passé en 1962 – j'exclus ce qu'il fait actuellement – et Boumédiène pourraient légitimement rétorquer, à l'encontre de ceux qui les avaient combattus au nom de la lutte contre la dictature et pour la démocratie, que, eux aussi, avaient le droit de n'exclure aucun moyen pour la conquête du pouvoir, en vue de mettre en oeuvre leurs idées au service de la Révolution.

Ceux qui se sont compromis et continuent à se compromettre avec l'étranger, et tout particulièrement avec des régimes honnis dans le tiers monde pour leur caractère antipopulaire, ne sont pas fondés à reprocher à ceux qui ont choisi de servir l'Algérie de s'être compromis avec ce qu'ils appellent le régime ou la dictature de Boumédiène.

Pour en revenir à votre question, à quel moment aurait-il fallu poser ce problème des préalables politiques ? En 1965 ? En 1970 ? 1974 ? 1977 ? Quand et comment ?

Je vous ai raconté que je l'ai posé différentes fois et sous différentes formes. Ma démission de 1970, le conflit que j'ai eu avec Boumédiène en 1977, c'était cela et, chaque fois, les gens, parlant au nom de la sagesse, du sens politique, me disaient : « *Bon, le préalable politique n'est pas résolvable. Mais, en attendant, est-ce que tu dois renoncer à mettre en place l'industrialisation ?* ».

Bennoune : Dans le contexte...

Abdesselam : Dans le contexte, il fallait faire quelque chose ou ne rien faire du tout ! Mais, ce que je relève, c'est que, parmi les gens qui se disent de gauche en Algérie – les progressistes, les

socialistes et ceux qui sont d'accord pour une transformation de la société dans un sens socialiste, contre la formation d'une bourgeoisie et le renforcement des gens de droite - personne ne s'est levé pour défendre cette industrialisation.

El-Kenz : Mais il faut, peut-être, changer de perspective ? Vous, vous voyez cela du côté du pouvoir, d'un segment de ce pouvoir qui demande à la société de l'aider pour se débarasser des autres segments. Parce que vous, vous savez ce qui se passe. Mais, pour le travailleur, l'intellectuel, le simple citoyen qui, eux, ne savent rien, le segment de pouvoir que vous représentiez n'était pas le leur, mais l'allié des autres. Pour eux, vous ne travailliez pas contre Benchérif, par exemple, mais avec lui et contre eux. Vous avez apporté de l'eau au moulin de Benchérif, Bouteflika etc.

Abdesselam : Comment ? Alors, à ce moment-là, si on se place du côté du travailleur, je n'aurais pas dû créer toutes ces structures dans lesquelles il trouve, aujourd'hui, sa place dans la vie.

Il faut aller jusqu'au bout, quand on pose ces questions. Il faut accepter toutes les conséquences ! Sous quelles formes, on a apporté de l'eau au moulin de Bouteflika ? Je passais mon temps à me bagarrer avec Bouteflika. Et vous me dites que j'ai apporté de l'eau au moulin de Bouteflika ? Mais, vous posez des questions sans donner de réponses ! Il fallait dire ce qu'il aurait fallu faire.

Bennoune : Mais, tu viens de le dire toi-même. Nous, on essaie d'expliquer cette situation. Tu viens de dire que l'industrie a été utilisée pour légitimer le pouvoir ; tu disais, aussi, que tu as servi le pouvoir, que tu n'étais pas au pouvoir, à part pour signer des contrats, mettre en place des structures, etc.

Abdesselam : Alors, je vous retourne la question. Fallait-il, pour ne pas permettre à Boumédiène de trouver une légitimité à son pouvoir, ne pas faire ce que nous avons fait ?

Vous n'êtes pas les seuls à me dire cela. Beaucoup de gens sont venus me dire : « *Si Boumédiène est arrivé à avoir la position qu'il a eue, c'est par ta faute.* »

Bennoune : Pour nous, maintenant, c'est clair. D'ailleurs, je vais te dire ce qu'on pense de Boumédiène. Boumédiène était un mégalomane, mais un mégalomane qui avait parfois des idées intéressantes. Tu as été l'instrument de réalisation de ses idées. Tu as traduit ses fantasmes de grandeur dans l'action de développement, dans l'industrialisation. Mais, il ne t'a pas aidé à créer les conditions politiques qui auraient consolidé ce développement.

Abdesselam : Il ne m'a pas aidé à créer ces conditions, mais je vous ai dit pourquoi. Peut-être pour ne pas se créer un concurrent. Je vous ai dit qu'à la fin de sa vie, il me regardait comme un candidat au pouvoir. Les autres voyaient, dans tout ce qui consolidait les *industrialistes,* comme un danger pour eux.

On peut discuter des méthodes employées par Boumédiène pour prendre le pouvoir. On peut, à tort ou à raison, critiquer ou réprouver certaines des façons dont il a exercé le pouvoir. Mais, on ne peut nier qu'il a utilisé ce pouvoir pour servir les aspirations des masses populaires et relever la condition des couches les plus déshéritées, pour consolider l'indépendance nationale, édifier une économie moderne, libérée de toute dépendance étrangère, pour construire un Etat solide et pour donner, à l'Algérie et à la révolution algérienne, un rayonnement international de premier plan.

En travaillant avec lui, j'ai conscience d'avoir rempli un devoir national et je lui suis redevable de m'en avoir donné l'occasion et de m'avoir assuré d'un soutien large et efficace, quelles que soient les réticences qui ont parfois accompagné ce soutien.

Même parmi les Algériens qui critiquaient le plus la politique de Boumédiène et se considéraient comme lésés, dans leurs intérêts, par cette politique, nombreux étaient ceux qui se félicitaient des réalisations de leur pays sous le régime de Boumédiène et se disaient fiers de la place conquise par l'Algérie, sous sa direction, dans l'arène internationale.

Cela explique le large consensus qu'il a réussi à réunir autour de son action, malgré les réserves que sa pratique du pouvoir a toujours suscitées dans certains milieux de notre société.

El-Kenz : Mais, en plus de cette hostilité politique dont on comprend maintenant les origines, il y a une hostilité sociale manifeste et, notamment, de la part des travailleurs, qui ont souvent rejeté les structures d'autorité et les systèmes organisationnels qui leur ont été imposés dans les nouvelles usines. Et cela, c'est plus grave, parce que le rejet est le fait non des ennemis de l'industrialisation, mais de ses alliés. Et c'est, peut-être, au niveau de la démarche organisationnelle que les industrialistes ont commis des erreurs, en particulier lorsqu'il ont importé des systèmes de gestion et qu'ils ont tenté de les appliquer mécaniquement.

Abdesselam : A part l'autogestion, qui ne gère rien, et la gestion directe par un syndical irresponsable, car les gens de l'UGTA veulent bien exercer le pouvoir de gestion mais refusent

d'assumer la responsabilité de bien faire marcher la gestion, nous avons appliqué ou cherché à appliquer les systèmes de gestion, qui nous paraissaient correspondre le mieux aux exigences d'une bonne gestion, dans l'époque où nous vivons.

Ces systèmes, nous ne les avons pas appliqués mécaniquement, mais nous avons essayé de mettre en place un système spécifique à notre expérience - la gestion socialiste des entreprises. Mais, la GSE a été déformée par les autres, qui en ont fait un instrument contre l'industrie ; ils ont fait, des assemblées des travailleurs un instrument de guerre pour combattre les directions, les cadres.

El-Kenz : Oui, mais à partir du moment où elle a été prise en main par d'autres organisations...

Abdesselam : Par le Parti ; par l'UGTA.

Bennoune : Mais, tu savais que ça allait impliquer la collaboration du parti et du syndicat ; et le syndicat est contrôlé par le parti.

Abdesselam : Oui ! Alors, il fallait refuser la GSE. Je comptais sur mes interlocuteurs, qui étaient dans le milieu syndical. Mais, ces interlocuteurs ne m'ont pas écouté ; ils ont préféré écouter Kaid Ahmed. Pourquoi ne leur posez-vous pas la question à eux ? Ils ont écouté, par la suite, Yahiaoui et, après, Messadia. Ceux-là avaient le contact avec les travailleurs.

Quand il s'agissait des cadres, des directeurs, ils leur ont parlé toujours en termes de méfiance. Nous sommes des éléments suspects qu'il faut contrôler, surveiller. Nous sommes les ennemis de la nation, de la société, des travailleurs et du socialisme. Les travailleurs voyaient, à travers les cadres, des ennemis et ils se sont dressés contre eux. Et ça, ce n'est pas le fait du hasard. Sans parler des communistes, qui ont fait un travail de sape. Même à l'intérieur du système, on travaillait contre nous. Que voulez-vous faire dans ces conditions ? S'arrêter ?

On a continué à combattre. On a écrit. On a essayé d'expliquer. Mais, ça n'a rien donné. On a échoué. Vous ne pouvez pas dire qu'on n'a pas tenté de le faire ; mais, on l'a fait dans une hostilité générale. Parce que toutes ces tentatives, que je faisais pour homogénéiser le système industriel, étaient perçues comme une tentative personnelle pour mettre le pouvoir à mon service, pour ne pas dire encore dans le but de m'emparer du pouvoir, tout court. On ne laissait même pas faire des conférences avec les travailleurs. Tout ce qui pouvait apparaître comme destiné à m'apporter

quelque chose sur le plan personnel, j'essayais de l'éviter, parce que je savais que ça allait créer des difficultés au secteur dans lequel je me trouvais. J'ai essayé d'agir comme un militant discipliné, travaillant pour un pouvoir, qui n'est pas le mien. Le pouvoir était ce qu'il était.

Je vais plus loin. Après la mort de Boumédiène, après le IV[e] congrès, je suis passé au parti. Au parti, je me suis trouvé à la tête d'une commission économique. J'ai essayé, dans le cadre du parti, comme membre du Bureau Politique, de rassembler dans cette commission les cadres de l'administration, des sociétés nationales, du syndicat et du parti. Alors, ils se sont mis à dire : « *Il va constituer un nouveau gouvernement.* » On ne s'était réuni que deux ou trois fois. Ça n'a pas duré. On avait créé des sous-commissions où on avait mis ensemble des syndicalistes et des cadres venant de divers secteurs pour leur apprendre, pour les amener à discuter en commun. Ils ont cassé cette commission.

L'industrie n'a pas fait suffisamment de propagande. Mais, quand on sortait quelque chose, ça n'était pas diffusé. Nous aurions créé un journal, ils nous auraient dit : « *Vous voulez tout faire, même un journal !* » On a tenté une aventure, mais dans un monde qui n'était pas disposé à l'accueillir. Quand on construisait des usines, ça les intéressait, parce que ça donnait un sens à leur pouvoir, mais dès que ça remettait en cause leurs intérêts ou leur position, ils étaient prêts à les casser. Ils sont beaucoup plus sensibles à un article du Monde, à ce que peut dire un expert français, qu'à tout ce qu'on a pu écrire. Quand j'étais au parti, j'ai distribué autant que j'ai pu mes rapports. Mais, les gens ne les ont même pas lus, y compris les soi-disant intellectuels.

El-Kenz : Vous étiez dans un ghetto institutionnel.

Abdesselam : Oui. Mais, les gens de l'UGTA savaient dans le détail tous les problèmes ; ils n'en ont jamais parlé ! Jamais !

Bennoune : Une question plus générale, maintenant... Tu parles souvent du « pays », de la « nation », rarement du « peuple ». Pour un vrai militant du PPA-MTLD, c'est quand même étonnant. Car, tu sais bien, quand tu parles d'industrialisation, de développement, etc. que rien de cela ne peut se faire sans impliquer le peuple.

Abdesselam : La plupart du temps, cela dépend du style, de la phrase. Mais je n'emploie pas le terme pays pour l'opposer au terme peuple. Ce n'est pas dans ce sens-là. Peut-être que, dans

certaines sociétés, le pays est une notion de droite, un concept de droite. Mais, moi, je ne vois pas la différence entre le peuple et le pays. C'est une question de langage ; chacun a sa manière de parler. Ça dépend de quel sujet on parle. Je ne vois pas la différence.

El-Kenz : Il y a pourtant dans tout cela plus qu'une question de style. J'utilise une image pour me faire comprendre. On a l'impression que vous voulez construire un beau pays, comme on construit une belle demeure. Vous nous avez parlé principalement du procédé pour construire cette maison ; mais de celui qui va l'habiter – du peuple donc – rarement. Et l'avez-vous consulté pour cela ? D'ailleurs, comme Mahfoud vous avait parlé, un jour, du peuple, vous lui avez répondu que c'était une abstraction.

Abdesselam : C'était une abstraction sur le plan politique. On parlait, alors, en termes de pouvoir et de lutte pour le pouvoir. Lorsque vous vous liez à une classe déterminée, c'est quelque chose de palpable, c'est une force, qui peut vous appuyer ou s'opposer à vous. Si j'avais voulu me lier à certains groupes d'intérêts, j'aurais bénéficié de leur soutien, de leurs forces ! Il suffisait de travailler avec cinq ou six personnes et on aurait mobilisé toute une force. Mais, quand on fait des choses qui bénéficient au peuple, à tout le monde, ce peuple ne se manifeste pas. Je crois que ce qui a été fait dans l'industrie l'a été pour le peuple et non pour moi. Où est ce peuple ? Il n'y a rien. Par contre, un homme d'affaires, quand vous le touchez, il est là. Quand vous lui rendez service, il fait sentir sa force. Voilà la différence. Le peuple c'est une abstraction ; c'est à la fois tout le monde et personne.

On a travaillé pour les masses populaires, c'est l'évidence. Mais, au moment où les problèmes se posent, où il y a des luttes, le peuple est absent. Voilà comment je considère que le peuple est une abstraction. Mais, au Comité central ou dans les cercles du pouvoir, les problèmes se posent en des termes différents. Quand les gens, qui ont été touchés par la loi de 1978, ont réagi, on a senti leur présence. La loi de 1978, portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur pour combattre les intermédiaires, a été faite pour défendre les intérêts du peuple. Aujourd'hui, on m'attaque là-dessus, parce que le fondement même des attaques dont je suis l'objet, c'est un peu cela. Et les gens qui ont été touchés par cette loi ont pu, finalement, faire prévaloir leur point de vue et faire sentir leur force. Le peuple, rien.

El-Kenz : Peut-être que le peuple ne s'est pas senti aussi bénéficiaire que vous le pensez. Parce que, si on prend les statistiques, les deux tiers de la population ouvrière en Algérie vivent dans des bidonvilles. C'est un fait social important.

Abdesselam : On leur a créé, au moins, de quoi vivre. On ne peut pas dire que leur situation, aujourd'hui, n'est pas meilleure que ce qu'elle était, il y a quinze ans. Avant que cette industrialisation existe...

El-Kenz : Mais, généralement, les gens ne réfléchissent jamais par rapport à leur passé, mais en fonction de leurs perspectives à venir.

Abdesselam : La conclusion c'est que, pour être au pouvoir, ce n'est pas avec le peuple qu'il faut composer. Il faut composer avec les forces organisées. Le peuple, il ne faut pas compter sur lui. Les gens qui parlent du peuple, comme cela, sont des imbéciles – il ne s'agit pas de vous, mais de moi. Faire la politique consiste à composer avec les forces organisées de manière formelle ou informelle, mais avec une force qui existe. Le peuple n'est pas considéré comme une force.

Bennoune : Mais, l'indifférence populaire est due au fait que les gens vivent dans des conditions très pénibles. Et pour les gens du peuple, c'est l'Etat qui est responsable de cette situation. Et quand on leur a dit que c'est l'industrialisation qui est la cause de tous leurs maux, ils y ont cru.

Abdesselam : Je sais, ils ne réfléchissent pas. Aujourd'hui, le pouvoir dit n'importe quoi à travers la radio et la télévision et on le croit.

El-Kenz : Non, le peuple ne croit pas. Il a cru une fois ; c'était en 1976.

Abdesselam : Enfin, ce que le pouvoir dit sur l'industrialisation, vous le retrouverez dans les couches populaires !

El-Kenz : Non, ce n'est pas vrai. J'ai chez moi cent cassettes enregistrées avec des contremaîtres, des ouvriers et des cadres de toute l'Algérie. Venez les écouter. Ça n'a rien à voir. Ce n'est pas vrai. J'ai passé un an à sillonner toute l'Algérie..

Abdesselam : Bon, les couches populaires sont convaincues qu'on a bradé le gaz... Qu'on a vendu l'Algérie... Qu'on a installé les multinationales, etc. Si c'est ça l'industrialisation pour eux, ils n'ont qu'à se débrouiller autrement ! Tant pis pour eux !

El-Kenz : Comment se présente l'industrialisation pour un ouvrier moyen qui n'existe pas en Algérie ? Ils disent : « *Nous ne comprenons rien !* »

Abdesselam : Même en admettant que ces gens-là comprennent. Politiquement, ils sont inexistants.

El-Kenz : Oui, mais leur absence politique est importante. Quand, dans une société donnée, les catégories sociales productives sont absentes du jeu politique, c'est que..

Abdesselam : Parce que, finalement, le peuple, c'est les organisations de masse, c'est l'UGTA

El-Kenz : Non, le peuple, c'est les usines, les chantiers, les travailleurs.

Abdesselam : Mais, l'usine c'est l'UGTA, aux yeux des ouvriers.

Bennoune : Ah non ! Mais, non ! Toi-même tu l'as dit : il y a une coupure entre ces gens-là et l'usine.

Abdesselam : D'accord ! Ceux qui sont dans les appareils ne représentent pas réellement les travailleurs. Mais, quand ils réunissent une assemblée, au moins que les gens se lèvent et parlent.

Bennoune : Qu'est-ce que tu veux, les gens ont peur !

Abdesselam : Les gens qui sont appuyés par des colonels ou des commissaires du parti n'ont pas peur. Mais, ceux qui optent pour le peuple, se retrouvent tout seuls. Les gens qui savent s'allier, se ménager des forces au niveau qu'il faut, font carrière sur le plan politique. Mon erreur - si erreur il y a -, c'est que je n'ai pas suivi ces forces. Et voilà, je me retrouve dehors.

Je ne le regrette pas. J'ai suivi mes convictions, mon idéal. Mon père m'avait dit : « *Fais tes études et, ensuite, deviens commerçant et laisse tomber la politique.* » Mais, je ne regrette rien. Cela fait près de cinquante ans, maintenant.

Mais, sur le plan politique, ce sont les autres qui tiennent le haut du pavé et ils le tiendront longtemps encore. Finalement, je n'ai pu rester dans le pouvoir qu'autant que j'ai pu rester aux côtés de Boumédiène et parce que ça le servait. Ça a servi son pouvoir. Le jour où il a disparu, je me suis retrouvé dehors, tout seul. Quand il y a eu le fameux vote du Comité central pour m'exclure, seuls

quelques uns ont voté Non et, parmi eux, il y en a qui l'ont fait par amitié personnelle ou par honnêteté. Mais, les autres – ceux qui sont censés représenter le peuple – n'ont rien dit ou, plus exactement, ils ont voté pour mon exclusion et ils devaient en être très heureux.

Finalement, j'ai toujours pris des positions favorables aux travailleurs, aux classes populaires. Mais, aucun d'entre eux n'a levé le petit doigt. Si j'avais servi les intérêts des autres, j'aurais trouvé beaucoup de défenseurs. D'ailleurs, je ne serais pas arrivé à cette situation.

El-Kenz : Si Belaïd, que pensez-vous du droit de grève ? Cette question peut paraître hors de notre sujet actuel, mais je crois qu'elle le concerne directement.

Abdesselam : Quand il y a eu la Constitution, j'étais contre ce droit de grève dans le secteur public. Je me suis opposé aux éléments de l'UGTA qui défendaient le droit de grève, parce que je considère que c'est une antinomie, à partir du moment où nous sommes dans un secteur nationalisé et où c'est l'Etat qui dirige les choses.

Je considère que le pouvoir exprime l'intérêt des travailleurs et qu'il y a des structures de concertation, qui permettent, aux gestionnaires et aux travailleurs, de se retrouver ensemble pour discuter et régler leurs problèmes. Je ne vois pas pourquoi on ferait une grève. La grève contre qui ? La grève est un instrument de lutte du prolétariat dans le cadre du système capitaliste. Mais, ici, c'est un moyen de lutte contre qui ? A moins que les travailleurs ne considèrent que le pouvoir qui gère, qui dirige, n'est pas le leur, n'agit pas dans leur intérêt.

Si on part de cette conception, à ce moment, le droit de grève a ses justifications. Parce qu'on règle, alors, les problèmes par un rapport de force : « *Je fais grève pour avoir telle chose.* » Dans ces conditions, au lieu de déployer les efforts les plus intenses pour assurer le plein emploi, on laissera subsister un volant de chômeurs très confortable pour peser sur ceux qui croient s'opposer à nous, dans ce rapport de force. Au lieu de soutenir par le concours de l'Etat le démarrage de l'industrialisation, on marchera pas à pas et tant pis pour l'indépendance économique nationale, pour la promotion de la nation, pour le progrès social en faveur des travailleurs, etc. Pourquoi payer des salaires et des présalaires dans des usines, qui ne produisent pas encore ou produisent très peu ?

Ce qui est encore plus illogique, c'est lorsque, d'un côté, vous réclamez le droit de grève pour faire aboutir vos revendications et, d'un autre côté, vous suivez ceux qui vous disent que les entreprises nationales ne sont pas rentables. Toutes les critiques émises contre l'industrie, *qui n'est pas rentable, qui perd de l'argent, qui a des capacités non utilisées* sont reprises par les syndicalistes qui, dans le même temps, demandent le droit de grève pour faire aboutir des revendications d'augmentation de salaires ou imposer des primes.

Par exemple, quand ils ont fait grève à Draa Ben Khedda, parce qu'ils n'ont pas obtenu des primes de rendement auxquelles ils n'avaient pas droit, selon les critères établis, je leur ai dit : « *Si je ne représente pas les travailleurs parce que je suis ministre de l'Industrie, alors dites-le ouvertement. En ce qui me concerne, j'estime que je représente un pouvoir que ces travailleurs considèrent comme le leur, qu'ils applaudissent et ovationnent comme tel, à chaque occasion. S'ils font grève contre moi, c'est qu'ils considèrent que je ne suis pas des leurs. Pour ma part, je n'ai pas conscience, dans ma position de ministre, de gestionnaire de cette industrie, de représenter des intérêts contraires à ceux des travailleurs.* » Voilà comment j'ai raisonné. Et je continue à raisonner comme ça.

Pourquoi, y a-t-il l'état de guerre en Pologne ? Parce que le droit de grève n'est pas admis. Parce que s'ils admettent le droit de grève, ils sont obligés de reconnaître qu'ils ne représentent pas les travailleurs. C'est ce que disent les Occidentaux : « *Le PC, c'est une nomenklatura, c'est une nouvelle classe, etc.* » Le pouvoir perd alors la source même de sa légitimité. Parce que le pouvoir communiste se définit comme l'expression suprême des intérêts de la classe ouvrière.

Chez nous, si on considère que nous sommes une autre classe par rapport aux travailleurs, il faudrait accepter toute la logique de cela. Le pouvoir s'organise en conséquence et c'est la guerre...

El-Kenz : Non, mais vous dites : « *Je suppose que l'Etat représente les travailleurs* », mais vous savez qu'il ne les représente pas. Et, en attendant qu'il les représente, vous ne pouvez pas enlever aux travailleurs le droit de grève. Puisqu'au moment de cette constitution, vous saviez que l'Etat ne les représentait pas, qu'il n'y avait qu'une infime partie de l'Etat qui représentait les travailleurs.

Abdesselam : Mais, enfin ! C'est l'Etat de leurs intérêts. Si

jamais une entreprise coule, ce n'est pas Benchérif ou un autre... qui en pâtiront.

Ils font grève pour de petites choses, sur une cantine, sur une prime. Ils veulent encore la prime de rendement pour tout le monde, qu'il y ai rendement ou non, aussi bien pour ceux qui travaillent que pour ceux qui ne travaillent pas. Ils ne font pas grève parce que les sociétés nationales ont été cassées, mais ils font grève contre un ministre, un directeur. Ils ne font pas de grèves politiques sur des objectifs nationaux. Ils s'en foutent !

III

Conclusion :

Les leçons d'une époque

Bennoune : Essayons de conclure maintenant. Tu as la cinquantaine passée, plus des deux tiers de ta vie, depuis le PPA-MTLD ; c'est une longue expérience politique. Es-tu content de cette expérience ?

Abdesselam : Ah ! Ça, je vous l'ai dit. Je ne regrette rien. Une expérience, il faut la prendre globalement, avec tous ses aspects bons ou mauvais;

Bennoune : Sur le plan humain, qu'est-ce qu'elle t'a appris ?

Abdesselam : C'est difficile à dire comme ça. Sur le plan humain, cela m'a appris à connaître les hommes. Je ne dis pas que j'ai une connaissance parfaite des hommes, mais j'en ai une certaine connaissance.

Dans l'ensemble, je n'ai pas une mauvaise idée de l'Algérien en tant que tel. C'est le système dans lequel il vit qui fait que les choses se déroulent comme on le voit. Mais, dans l'ensemble, il y a chez le peuple algérien beaucoup de choses positives. Ce qu'on a vécu dans l'industrie montre qu'il a des potentialités énormes, quand on sait le prendre, le faire marcher, quand on lui montre l'exemple dans l'action et le dévouement, quand on sait lui inspirer confiance, lui donner des raisons d'être fier, etc.

Le peuple algérien, dans une certaine mesure, ignore les potentialités qu'il porte en lui-même ; mais ces potentialités, comme je viens de le dire, existent et sont immenses. C'est le rôle de son élite d'avant-garde de les lui révéler et c'est en cela, au fond, que réside l'essence d'une Révolution. Quand la Révolution cesse de faire cela, c'est-à-dire quand elle n'est plus capable de révéler et de mettre en valeur les potentialités de création et de promotion que recèle le Peuple, que contiennent les masses populaires, elle cesse d'être la Révolution.

L'action envisagée dans la Charte nationale en faveur de la jeunesse – de toute la jeunesse de notre pays – avait pour objet de

faire en sorte que les élites dirigeantes de la nation, les élites d'encadrement de l'ensemble des domaines de la vie de notre Peuple ne sortent pas des seules couches sociales ou des quelques couches sociales capables, en raison de la situation privilégiée dont elles bénéficient, de pourvoir à l'éducation de leurs enfants.

En mettant les bienfaits de cette éducation à la portée de tous par l'intervention de l'Etat à travers des œuvres multiples et collectives à réaliser à cet effet, cette action définie par la Charte nationale constitue le moyen le plus efficace d'ouvrir la voie de la promotion aux enfants issus des familles les plus pauvres ne disposant pas encore du niveau requis pour assurer, seules, à leurs enfants une éducation élevée et une formation poussée au stade le plus supérieur. Le slogan « *La famille doit aider l'école* » favorise, en réalité, la bourgeoisie et ceux qui n'ont pas besoin de l'aide de l'Etat pour bien éduquer et instruire convenablement leurs enfants. L'essence de la Révolution réside dans la substitution des élites, ou tout au moins dans l'accès aux rangs des élites de ceux qui, auparavant, en étaient écartés. La Révolution, c'est la promotion, au niveau de tous les postes dirigeants de la vie du pays, des fractions de la nation qui ne peuvent y accéder lorsque les conditions de l'évolution de la société font que l'élite qui tient les rênes de la nation n'est que l'expression exclusive d'une couche sociale déterminée et limitée.

Notre action, telle qu'elle ressort de la Charte nationale, visait, dans sa finalité, à l'émergence dans notre pays d'élites nouvelles issues des couches populaires les plus étendues.

« *Contentons-nous de faire ce que nous pouvons* » entend-on dire souvent aujourd'hui. Mais de quelle capacité s'agit-il ? De celle qui existe à l'état potentiel au sein du peuple ou de celle que les auteurs d'un pareil langage ressentent en eux-mêmes ? Certains hommes commettent l'erreur de ramener les possibilités de leur peuple au niveau de leurs propres possibilités et l'on tombe dans un pessimisme démobilisateur qui affaiblit et même annihile l'élan populaire. Et c'est le processus irrémédiable de la régression qui s'amorce et conduit au recul et à la déroute devant l'Histoire. Aimer son peuple, c'est l'inciter à s'élever et à prendre l'élan vers le haut, vers des valeurs plus élevées, vers le succès, c'est-à-dire vers tout ce qui permet de surmonter les obstacles, de transcender les handicaps et de vaincre, en définitive, ce qui s'oppose à l'accès au progrès.

Et je pense que, dans cette industrie, s'il n'y avait pas eu tous ces obstacles qu'on a rencontrés et cette cassure intervenue après

1979, on aurait pu aboutir à des choses extraordinaires. C'est le côté attachant de cette expérience. Mais, ce n'est pas sans amertume et une certaine peine que je vois se perdre les chances du pays, du peuple, pour reprendre votre terme favori.

Mais, sur le plan personnel, je me dis : « *Après tout, peu importe. J'ai fait ce que j'ai pu.* » C'est un peu une manière de se dégager, mais ça ne veut pas dire que je reste indifférent au sort de ce pays, auquel je suis attaché depuis près de quarante ans. C'est avec une certaine tristesse que je vois, maintenant, les choses évoluer... Quand je dis : « *Il faut faire de l'Algérie une grande nation, au même niveau que les autres* », pour moi ce n'est pas un rêve ; c'est une réalité très crédible, très faisable. Avec du temps, des peines, pas mal de ratés, etc. Mais, c'est faisable, à portée de main de notre génération.

Aujourd'hui, ça fait mal au coeur de voir ces chances se perdre. Et, peut-être, se perdre définitivement. Parce que le monde évolue et que les conditions se transforment...

On n'avait pas beaucoup d'atouts, sur le plan matériel ; on avait le pétrole et le gaz. Mais, c'est peu par rapport aux autres ressources, qui existent dans le monde. Mais, si on avait continué à utiliser cet atout, on aurait gagné énormément de choses, qu'on ne peut plus gagner à l'avenir. On aurait permis à l'homme algérien de se suffire à lui-même. D'arriver à un stade où il pourrait se passer du pétrole et du gaz. Or, maintenant, on l'enfonce et, à l'avenir, il se passera encore moins du pétrole, ou du gaz, ou d'une autre source de revenus.

S'il avait acquis cette mutation, que lui auraient apportée le développement et l'industrialisation, il serait arrivé à un stade où il aurait vécu de son travail. Le gaz et le pétrole seraient devenus, pour nous comme pour les autres, une simple matière première, source d'énergie. Actuellement, pour nous, le pétrole et le gaz ne sont pas seulement des sources d'énergie ; on ne cherche pas le pétrole et le gaz comme les Yougoslaves, pour faire marcher les moteurs, ou les Soudanais, pour allumer les lampes. Pour nous, le pétrole et le gaz, c'est un moyen d'avoir de l'argent, d'accumuler, pour faire notre développement, sauter les étapes que d'autres pays sont obligés de subir pour des raisons financières. Faut-il souligner qu'un grand pays comme l'URSS, qui est l'une des premières puissances économiques du monde, demeure encore tributaire, dans ses échanges avec le monde extérieur, de ses ressources naturelles - le pétrole, le gaz naturel, le charbon, l'or et les minerais rares et

précieux - pour se procurer des devises fortes. Chez nous, ce problème financier, on avait les possibilités, avec notre pétrole et notre gaz naturel, de l'éviter ou d'en réduire l'ampleur et de pouvoir accélérer, à fond, notre développement, jusqu'à la limite des capacités humaines et organisationnelles du pays.

Cela, on est en train de le perdre et on ne sait pas ce que va être l'avenir. Pour l'acquisition de ces moyens d'industrialisation, ou bien on va chercher ailleurs ce qui existe déjà et bénéficier des avances acquises par les autres – ce qu'on appelle la technologie –, ou bien, alors, on se met à réinventer la poudre, comme dit Brahimi. Eh bien, en suivant cette nouvelle conception, nous aussi, nous allons nous mettre à chercher comment faire une machine pour fabriquer les souliers. Ça peut durer un siècle, deux, dix... On a perdu du temps ; on n'y peut rien ; c'est le résultat de l'Histoire. On est en retard. Toutes les choses que les autres ont inventées, pendant que nous étions dans notre retard, avant notre réveil, avant notre résurrection, on n'a pas besoin de les réinventer. Tout ce qu'on peut acquérir chez eux, à prix cher ou pas cher, on l'acquiert, on l'implante chez nous et, puis, on arrive à devenir soi-même inventeur. On gagne du temps. Or, ça, qui nous dit que c'est encore possible. S'il y a une guerre, c'est fini. Tandis que si nous avions poussé assez bien notre développement, même s'il se produit une guerre, on peut continuer à subsister. Mais, s'il y a une guerre, aujourd'hui, c'est fichu.

De Gaulle disait, un jour, à ses officiers, en 1959 : « *La vitalité d'une nation, c'est lorsqu'elle est prête à la guerre.* » Et un pouvoir qui dirige une nation, c'est un pouvoir qui doit toujours raisonner dans la perspective de la guerre, c'est-à-dire dans la perspective où il se trouvera mis au pied du mur pour assurer la survie de la nation. Un pouvoir, qui écarte de son esprit la perspective de la guerre, n'est pas un pouvoir digne de ce nom. C'est dans son aptitude à prendre en charge et à réussir la survie de la nation que réside, en fin de compte, la source même de sa légitimité. C'est comme pour l'homme. Il faut qu'il soit toujours capable de défendre son foyer et de se défendre. Sinon, si avant même de combattre, il se considère déjà comme battu, il n'est pas digne de sa qualité d'homme et de chef de famille.

Chez nous, c'est comme cela. Nous ne sommes pas prêts, aujourd'hui, pour faire une guerre. Je ne parle pas d'une éventuelle escarmouche au Sahara avec Kadhafi, mais d'un affrontement avec un ennemi solide, qui risque de mettre en danger notre vie en

tant que nation. Or, une guerre, aujourd'hui, peut se présenter à nous de deux façons : comme une agression, genre 1830, qui nous vise directement ou comme une situation survenue dans le monde et qui perturbe les relations internationales. On n'est pas capable de faire face ni à l'une ni à l'autre. Aujourd'hui, pour faire la guerre, on est obligé d'acheter jusqu'aux cartouches, de faire venir tout de l'extérieur. Tant qu'on fait cela, on ne peut pas faire la guerre. On n'est pas capable de réparer nos appareils et engins militaires. On ne peut faire la guerre que pour la durée des stocks que nous avons : une semaine, un mois ou deux ou dix... et c'est fini !!!

A commencer par le pain, les pommes de terre, les oeufs, les médicaments, les pneus, etc. on n'en a pas ! C'est ça le sous-développement. Une nation n'est pas une nation, quand elle a des problèmes de ce genre. Une nation doit tenir debout, sur ses pieds, et pouvoir se suffire à elle-même, pour ce qui est essentiel à la vie ou, plus exactement, à la survie. Les étrangers rigolent de nous, pays sous-développés. On fait des défilés, on déploie des drapeaux, etc. Mais, au fond d'eux-mêmes, ils se moquent de nous. Nous ne sommes pas, à leurs yeux, des Etats viables, solides.

Le nationalisme consiste, aujourd'hui, dans l'effort pour dépasser cette situation, essayer de gagner du temps, parce que nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir. On ne sait pas comment et quand apparaîtra la catastrophe. Si c'était dans cent ans, ça irait encore ; on aura le temps... Mais, si c'est dans deux ou trois ans... Si le monde tient le coup jusqu'en l'an 2000, c'est déjà beaucoup... Il faut pouvoir vivre et tenir le coup chez nous. Mais, si cette catastrophe nous tombe dessus aujourd'hui, nous sommes finis.

La Charte nationale était un programme qui devait conduire l'Etat, la nation, le peuple – puisque vous aimez ce mot – à pouvoir tenir un peu. Comme certains animaux, quand il y a l'hiver, ils se replient, hibernent et vivent sur leurs réserves. Mais, nous-mêmes, un hiver, nous ne pouvons pas le passer, sans un apport de l'extérieur. Vous êtes peut-être jeunes par rapport à moi ; j'ai plus de cinquante ans. Je me souviens de la seconde guerre mondiale. Si les circonstances de cette guerre mondiale devaient revenir maintenant, je ne sais pas comment les choses se passeraient. Ça sera pire que la jungle. C'est d'abord en fonction de ça qu'on raisonnait et non en fonction de la rentabilité d'une entreprise, etc.

Dans la vision qui nous a toujours guidés dans la politique d'industrialisation, dans la vision de la Charte, nous prenions comme horizon l'an 2000. A cette échéance, l'Algérie sera un pays de trente-cinq millions d'âmes, c'est-à-dire disposant d'une population à peine inférieure à celle de la France de 1940 ou équivalente à celle de l'Espagne aujourd'hui. A cette échéance aussi, la génération qui a vécu la naissance du mouvement nationaliste, qui a conduit son développement, déclenché la Révolution et réalisé l'indépendance du pays et qui a entrepris la reconstruction de la nation, aura achevé de s'éteindre ; tandis que la génération née après l'indépendance atteindra sa pleine maturité. Dans cette vision, nous projetions de voir la génération qui s'en va définitivement, laisser à celle qui tiendra, alors, le destin de la nation, un pays viable, disposant d'un peuple instruit, aguerri, adapté au monde industriel, émancipé de tout ce qui sert d'origine à la servitude, vivant dans une société équilibrée, cohérente, ne souffrant pas de cette fracture, qui s'appelle l'injustice sociale inhérente au libéralisme archéo ou néo, une société ayant une économie solide, structurée, reposant sur une industrie nationale intégrée, couvrant toutes les branches nécessaires à la vie des populations, une agriculture rénovée et moderne, capable de suffire à tous les besoins vitaux des habitants, un territoire doté d'une infrastructure adéquate à la vie d'un pays moderne, une défense largement autonome et garantissant l'indépendance nationale. Bref, une nation bien debout sur ses pieds, tenant son rang parmi les autres nations, sans complexe et sans crainte de l'avenir.

Cette vision n'était pas un simple rêve, pour nous. Je crois, toujours, qu'elle est capable d'insuffler à notre jeunesse un enthousiasme et une exaltation qui la tirent vers les sommets, qui la poussent au dépassement de soi, à se consacrer corps et âme au service d'une ambition nationale grandiose, qui la propulsent vers l'élévation des valeurs nobles ; actuellement, on semble préférer les solutions qui lui procurent des dérivatifs qui l'attirent vers les satisfactions passagères du football, les délectations chloroformantes des loisirs fugitifs ou bien qui la conduisent à se réfugier dans les voies figées de l'intégrisme religieux.

Parallèlement au programme industriel que nous mettions en oeuvre, nous avions mis au point, au sein du ministère de l'Industrie, un vaste programme pluriannuel pour le développement de l'agriculture, reposant sur l'irrigation d'un million

d'hectares, dans les zones considérées actuellement comme pauvres sur le plan agricole.

Pour mettre en oeuvre cette irrigation, j'ai préconisé, avec des études approfondies à l'appui, de transvaser vers les plaines des hauts plateaux des eaux à capter sur des sites situés près du littoral et qui seraient excédentaires par rapport aux besoins des plaines et des agglomérations des régions du Tell. Des barrages, dont les études d'exécution étaient prêtes pour certains d'entre eux, devaient être édifiés à travers tout le territoire et notamment près des côtes, de manière à ne laisser pratiquement plus aucune goutte d'eau s'écouler vers la mer.

Nous disposions, au ministère de l'Industrie et de l'Energie, à la fin 1976, d'un projet complet et détaillé, y compris les plans d'exécution, pour la reconversion, au profit de l'irrigation de l'agriculture, des barrages hydro-électriques d'Erraguen sur le Djen-Djen et d'Ighir Emda près de Kherrata. Notre démarche partait de l'idée que l'Algérie disposant d'énormes ressources en gaz naturel, elle pourrait désormais produire son électricité par le moyen de centrales thermiques à gaz et ne plus se payer le luxe de faire tourner des turbines produisant du courant électrique sous la pression d'une eau qui se jette directement dans la mer à la sortie de ces turbines, alors que 60 km plus loin et à 600 m plus haut, d'immenses et riches plaines agricoles manquent d'eau pour donner toute la mesure de leur fertilité.

Des études et des plans similaires avaient été également préparés pour la mise en valeur agricole d'importantes superficies au Sahara, dans le voisinage de nos bases pétrolières, de manière à faire de ces bases non plus des camps appelés à disparaître avec l'épuisement des gisements de pétrole ou de gaz, mais des centres de vie destinés à survivre au pétrole et à contribuer au peuplement de nos zones désertiques. Des études pédologiques, selon un maillage convenable, avaient été également exécutées à travers toute l'Algérie du nord, pour déterminer et délimiter les superficies comportant des terres arables et constituées en couches suffisamment épaisses pour se prêter à une agriculture féconde et intensive.

Une telle opération exigerait, évidemment, des investissements lourds, et beaucoup de nos experts, économistes, planificateurs et techniciens objectaient qu'elle serait anti-économique, car l'eau d'irrigation coûterait, dans ces conditions,un prix prohibitif pour les agriculteurs. J'ai répondu et je continue à penser que cette eau devrait être fournie à l'agriculture gratuitement ou à un prix

modique et que l'Etat devait prendre à sa charge, totalement, tout ce qui est nécessaire pour la capter, la transférer, la stocker et la distribuer, comme il prend en charge le réseau routier et le système de l'enseignement à tous les nivaux. Donner de l'eau à tous et, surtout, doter l'agriculture des moyens qui lui permettraient d'assurer la valorisation de l'ensemble de notre potentiel agricole et de réaliser l'autosuffisance alimentaire du pays, ce sont des objectifs qui relèvent, pour moi, de la stratégie globale du pays pour créer et assumer les conditions de son équilibre interne, de son indépendance économique et de son indépendance tout court. Il ne s'agit pas là d'une affaire où l'on peut se limiter à raisonner selon les critères de la rentabilité financière, comme le faisaient beaucoup de ceux qui, aujourd'hui, se lamentent que l'on ait sacrifié l'agriculture à l'industrie.

Toutes les études et tous les plans concernant cette opération pour l'irrigation et, aussi, l'approvisionnement en eau de la population et de l'industrie, ont été fournis aux services de l'Hydraulique, à tous les ministères, à l'APN et à toutes les wilayas du pays.

Ces études et ces plans, fruits de dix années de travail, établissaient nettement, si leur exécution était entreprise avant la fin de la décennie 1970, qu'à l'horizon 2000 ou 2005, c'est-à-dire à un moment où notre population avoisinerait ou dépasserait les trente-cinq millions d'âmes, l'Algérie arriverait à produire la totalité de ses besoins en céréales dont le blé, en fruits, en légumes secs et frais, en sucre, en produits oléagineux, en produits laitiers, ainsi qu'une proportion très large de ses besoins en viande.

Le programme retenu dans l'étude, parmi une trentaine de scénarios possibles, était évalué sur la base d'une ration alimentaire équilibrée et moderne. Seul demeurait un certain déficit pour les viandes rouges, déficit qui semble d'ailleurs commun à tous les pays méditerranéens. Un responsable italien m'avait indiqué, un jour, que l'Italie importait chaque année pour plus d'un milliard et demi de dollars en viande. Mais, en Algérie, il restait encore d'autres possibilités à envisager, notamment dans le cadre de la mise en valeur agricole de certaines zones sahariennes, pour renforcer les potentialités en élevage de notre pays.

Les travaux de réalisation de ce plan étaient à la mesure des resssources dont disposait, alors, l'Algérie. Les matériaux et les équipements nécessaires pouvaient être fournis, en partie – et de plus en plus largement – par l'industrie algérienne, au fur et à mesure de son développement et de sa consolidation.

Mais, l'un des personnages qui, en Algérie, se veut l'un des défenseurs de notre agriculture, a estimé qu'un tel programme conviendrait plutôt à des Allemands et n'était pas à la portée des Algériens. Un autre, qui se voulait malin, objecta que ces études seraient suspectes et même inspirées par la CIA, parce que l'une des sociétés américaines qui les avaient effectuées, avait indiqué dans ses références qu'elle avait exécuté des études pour le compte du Pentagone et que l'un de ses dirigeants était passé à la tête de la NASA.

Quant aux ingénieurs ou à ceux qui essaient de se faire passer pour tels, ils se sont seulement interrogés sur l'utilité d'études et de travaux dont les résultats ne seraient atteints qu'au bout de vingt ans. Le délai de vingt ans que j'ai indiqué concerne, en réalité, la réalisation totale du programme et le point d'arrivée à l'objectif de l'autosuffisance alimentaire complète et non le commencement, qui intervient beaucoup plus tôt, des résultats de ce programme.

Enfin, ceux qui se croyaient les plus avisés ont répandu la rumeur, quand j'ai présenté toutes ces études au gouvernement, que je voulais étendre encore mon empire et accaparer sous ma coupe l'hydraulique et même l'agriculture.

Pour ce qui est, enfin, de ceux qui, chez nous, prennent leur inspiration auprès des spécialistes de Paris pour le développement des pays du tiers monde qui prônent, pour ces derniers, de s'orienter vers l'agriculture et de ne pas trop s'engager dans l'industrie, ils ont considéré que ce plan pour la promotion d'une agriculture algérienne sur des bases modernes, mettant au service de son développement les ressources de la science et de la technologie, relevait de *l'agro-business* et favoriserait la technocratie, au détriment de la paysannerie. Pourtant, dans ses perspectives, ce plan n'excluait aucunement le rôle de la petite paysannerie. Bien au contraire, il comportait toutes les conditions qui auraient permis d'élever sa productivité et, partant, d'améliorer son sort. Mais, en l'occurrence, le sort de notre paysannerie sert, une fois de plus, d'alibi à ceux qui refusent à notre pays l'accès à sa modernisation et aux bases de son indépendance. Cependant, aucun esprit sérieux ne peut soutenir que notre agriculture, limitée aux seules possibilités de notre paysannerie, cantonnée dans ses méthodes traditionnelles, même assorties des meilleures améliorations que lui procurerait le recours à certaines techniques modernes, pourrait parvenir seule à régler le problème

fondamental de l'Algérie sur le plan agricole : couvrir ses besoins alimentaires avec les produits de son sol et du travail de ses habitants.

Les colonisateurs français, de leur temps, se contentaient d'exploiter les régions d'Algérie favorisées par la nature pour les activités agricoles. Leur rôle, dans notre pays, était de tirer avantage de ses ressources et non de régler les problèmes qui se posent à sa population. La France n'avait aucun intérêt à engager des investissements énormes pour étendre le potentiel agricole de l'Algérie et l'élever au niveau des besoins de sa population, alors que, pour faire la soudure de tout ce qui est nécessaire à la couverture de ces besoins, elle disposait des excédents de sa propre production agricole. Celle-ci était, et se trouve, de plus en plus à la recherche de débouchés extérieurs pour l'écoulement de beaucoup de ses excédents. Pourquoi aurait-elle, donc, entrepris de produire en Algérie, à des surcoûts élevés par suite de frais engagés pour corriger et compenser les handicaps de la nature, des denrées agricoles telles que le blé, le sucre, l'huile, le maïs, le lait, le beurre, la viande blanche ou rouge, etc. alors qu'elle dispose, chez elle, de surplus qu'elle est obligée de subventionner ou de transformer à des conditions très onéreuses. Tout le monde se souvient encore du problème des bouilleurs de crus en France, en raison de la surproduction de la betterave sucrière.

Par contre, pour l'Algérie, le problème se pose en des termes différents ; il s'agit, même, à proprement parler, d'un problème stratégique : assurer la couverture de ses besoins alimentaires, par sa propre production et, le cas échant, assurer sa propre survie en tant que nation. Car, en cas de crise internationale grave, l'attrait des prix bas des produits agricoles sur le marché mondial se transformerait en piège périlleux. Il suffit de rappeler le chantage que brandissaient souvent les pays développés vis-à-vis de ceux du tiers monde depuis le relèvement des prix du pétrole pour prendre toute la mesure du danger qui pèse sur les pays qui se laissent prendre au mirage des produits agricoles bon marché, offerts par les pays développés, très souvent à coup de subventions importantes aux exportations de leur agriculture.

D'où, par conséquent, l'idée avancée, depuis plus d'une décennie, par l'ex-ministère de l'Industrie et de l'Energie, de développer en Algérie une agriculture moderne même au prix d'investissements considérables qui situeraient le coût de nos produits agricoles au-dessus de ce que l'on appelle les cours

mondiaux. C'est là la seule garantie de notre indépendance et de notre sécurité nationales. Mais, cela suppose, aussi, l'émergence d'une agriculture qui repose davantage sur le capital et sur la technologie que sur la main-d'oeuvre. Une telle agriculture ne peut réussir si on lui impose de supporter le poids d'une main-d'oeuvre pléthorique dont la charge se surajouterait aux surcoûts découlant des énormes investissements nécessaires à sa création et des frais afférents aux techniques modernes et onéreuses requises pour son exploitation. A moins de se résigner à suppléer partiellement ou totalement aux techniques modernes par le recours à cette main-d'oeuvre nombreuse, mais à très bas niveau de rémunération et aux prestations sociales réduites ou nulles.

Ce serait alors retomber dans le schéma de l'exploitation coloniale et condamner nos masses rurales à végéter indéfiniment dans la misère, en leur faisant comprendre qu'elles doivent s'estimer comblées de trouver de quoi assurer leur subsistance et que l'accès aux bienfaits du progrès leur est interdit pour toujours. Ce serait, aussi, pour l'Algérie, se retrouver au même plan que beaucoup de pays du tiers monde, dont les régimes se vantent de disposer d'une agriculture prospère, parfois en raison de facteurs naturels favorables, mais le plus souvent, également, par suite du maintien d'une politique salariale très faible et, pratiquement dénuée de tout avantage social en ce qui concerne la main-d'oeuvre agricole.

En dehors de ceux qui regrettent les temps écoulés où ils pouvaient exploiter une masse rurale démunie de tout, quel Algérien, digne de ce nom, accepterait que tel devrait être le sort d'une grande partie de notre population, sous le régime de l'Algérie redevenue libre et que, pour cette partie importante de notre populaiton, l'indépendance se ramènerait à une opération blanche – pire même, à une opération au solde négatif – alors qu'elle a payé chèrement, sans doute plus chèrement que d'autres, le prix de cette indépendance ? Car, elle se retrouverait celle qui aurait consenti les sacrifices les plus lourds sans rien gagner, en fin de compte, pour le changement et l'amélioration de ses conditions d'existence.

Aussi, la promotion chez nous d'une agriculture capable d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays et de garantir à ceux qui y travaillent l'accès à un niveau de vie moderne, au même titre que les autres catégories de la population, ne peut se faire que conjuguée à une industrie large et puissante, qui lui procure les

biens industriels dont elle a besoin, pour s'édifier et fonctionner et qui la soulage de l'excès de main-d'oeuvre, consécutif à la forte démographie que connaît le pays.

Dans la perspective que nous nous sommes tracée pour la conduite de notre politique de développement, nous avons toujours considéré l'industrie, non comme le concurrent ou un quelconque substitut de l'agriculture, comme le prétendent nos détracteurs de tous bords, mais comme, à la fois, le complément nécessaire et le soutien indispensable et irremplaçable de l'agriculture. Mais, d'une agriculture à l'échelle des problèmes nationaux, qu'ils soient économiques ou stratégiques, du pays.

Quant à l'idée d'utiliser de l'eau à une altitude plus élevée de quelques centaines de mètres à celle de sa captation, elle n'est pas plus aberrante que celle qui, depuis des siècles, conduit les Hollandais à construire de gigantesques digues pour arracher à la mer quelques lambeaux de terre à cultiver, ou celle qui amène les Américains et les Soviétiques à percer des canaux de plusieurs centaines de kilomètres pour irriguer les plaines fertiles de leurs zones désertiques, ou celle qui pousse les Chinois à percer des galeries à travers leurs montagnes et à creuser des canaux sur les flancs de ces montagnes pour apporter l'eau là où ils en ont besoin. Chaque pays conçoit les solutions et réalise les ouvrages que ses conditions naturelles lui imposent pour les corriger ou pour suppléer à leurs lacunes.

Dans le même ordre d'idées, subventionner une production agricole pour la rendre supportable aux consommateurs nationaux ne constitue en rien une monstruosité ou un non-sens économique, puisque d'autres pays le font, et notamment ceux qui nous tentent, nous inondent et, en même temps, nous menacent de leurs produits agricoles bon marché, précisément, grâce aux subventions de leurs gouvernements. Pourquoi les subventions, qui servent depuis des années à soutenir des produits agricoles importés, ne serviraient-elles pas à atténuer les surcoûts d'une production agricole nationale ?

Pourquoi, une solution qui serait valable dans certains pays, pour alléger les charges d'une production qui exporte, ne serait-elle plus valable quand il s'agit d'un pays qui voudrait soutenir une production qui évite le recours obligé à l'importation - ce qui équivaut à une exportation - et, aussi, qui libère d'une dépendance dangereuse pour la souveraineté et la sécurité du pays.

Je me suis étendu quelque peu sur ce sujet, dans le cadre de ce

travail qui ne permet pas de l'épuiser complètement, parce que, à la lumière de cet exemple, on s'aperçoit que l'on retrouve le même type d'arguments ou d'objections, qu'il s'agisse de l'industrialisation ou d'un grand dessein dans l'agriculture, dès que nous voulons envisager les choses dans la perspective de toujours du nationalisme algérien : édifier solidement les bases et les structures de la Nation, réaliser les conditions de l'indépendance nationale. Les mêmes contestataires, les mêmes théoriciens, les mêmes dénigreurs conjuguent leurs menées pour tenter de tourner nos idées en dérision et de bloquer nos initiatives. Boumédiène se montrait séduit par ces projets. Il les suivait de près et se préoccupait du problème de notre autosuffisance alimentaire. Ce fut pour cela qu'il avait décidé d'inscrire, dans le programme de développement arrêté par la Charte nationale en 1976, les actions et les objectifs découlant de ces projets pour l'agriculture et l'hydraulique ; en particulier, l'irrigation d'un million d'hectares dans l'Algérie du nord et la captation de plus de 40 % des eaux de ruissellement du pays, avec la réalisation d'une cinquantaine de barrages de grande capacité.

Lui ayant demandé, un jour, pourquoi il ne les mettait pas encore en exécution, il me fit la réponse suivante : *« Il y a des gens que la jalousie empêche d'accepter les idées et les projets venant d'autres.* » Plutôt la ruine du pays que de le voir sauvé et prospère, selon des solutions qui risquent de procurer quelque mérite ou renom à ceux qui sont tenus en haine uniquement parce qu'ils se préoccupent de faire du bien à leur peuple et de faire avancer leur pays. C'est là, je crois, l'un des problèmes-clefs qui sont à l'origine des blocages que nous rencontrons dans la vie politique en Algérie, et, en définitive, à l'origine des blocages qui affectent notre développement.

Il y a des gens qui semblent s'être fait une spécialité d'attendre que vous avanciez une idée ou une initiative pour qu'immédiatement ils déploient toute leur hargne et toute leur capacité de nuisance pour la contester, la dénigrer et la détruire.

Aussi, m'a-t-il paru utile d'ajouter, au panorama que nous avons embrassé rapidement sur les problèmes de notre industrialisation, cette incursion sur ceux de notre agriculture et de ses perspectives dans notre pays.

Ajoutons, enfin, pour achever l'énumération de ce qui a été fait dans l'industrie, ce que nous entreprenions dans le domaine de la formation des hommes, etc. Dois-je rappeler seulement que

l'effectif des instituts relevant de l'industrie, pour la formation des ingénieurs et des techniciens supérieurs, dépassait les dix mille élèves.

Le développement intensif de notre industrialisation devait servir à procurer à notre pays les moyens de couvrir, dans une large mesure, par sa propre production interne, les immenses besoins que devait inférer la construction de son infrastructure économique, sociale et culturelle, ainsi que la montée en flèche de sa demande en biens de consommation de toutes sortes, demande consécutive à l'élévation du niveau de vie de notre population dont la progression démographique commande, par ailleurs, une croissance continue et élevée de notre potentiel de production, en même temps qu'elle constitue un facteur essentiel de cette croissance. Fallait-il condamner notre pays, comme le souhaitent certainement les pays industrialisés développés, à demeurer tributaire des importations pour les millions de tonnes de ciment et d'acier, pour les énormes quantités de câbles, de verre, d'ouvrages de menuiserie, de fournitures en produits d'origine pétrochimique, pour les immenses volumes d'équipements domestiques les plus variés, pour les millions de tonnes en objets de chaudronnerie et pour les milliers d'engins divers, nécessaires à l'édification de son infrastructure économique, sociale et culturelle (barrages, adductions d'eau, routes, autoroutes, voies ferrées, moyens de transport ferroviaires, routiers et maritimes, logements, écoles, lycées, universités, hôpitaux, équipements sportifs, etc.) dont la réalisation porte sur des programmes vastes, s'étendant au moins, sur deux décennies complètes ?

Il suffit de faire le bilan de tous les besoins découlant de ces programmes pour se rendre compte de l'importance stratégique de tous les projets inscrits dans notre plan d'industrialisation. Ceux qui dénigrent inconsidérément cette industrialisation ignorent que nous, à la différence de nos censeurs, nous avons fait l'évaluation de tous ces besoins et que ce sont les impérieuses nécessités découlant de ces besoins qui nous ont déterminés à entreprendre notre industrialisation selon les dimensions et avec les objectifs que nous lui avons assignés. Les pays industrialisés occidentaux – et la France en premier lieu – auraient voulu nous voir consacrer nos revenus, issus de la valorisation des hydrocarbures, à acheter chez eux tout ce qui est nécessaire à la couverture de ces besoins immenses et continus. Ils ne tenaient pas à voir l'Algérie se servir de ses revenus pétroliers et gaziers pour se doter d'une industrie

puissante et diversifiée, qui les priverait d'un marché aussi vaste et durable.

De ce fait, si elle s'en était tenue aux souhaits des Occidentaux, l'Algérie se serait limitée à rétrocéder le produit de ses exportations en pétrole et en gaz naturel aux pays développés, en échange de marchandises, contribuant ainsi à la prospérité des économies de ces pays. Elle se serait retrouvée, en fin de compte, à l'épuisement de ses réserves en hydrocarbures, privée de moyens de se procurer des ressources en devises sans qu'elle se fût dotée d'un outil de production interne, capable de lui procurer, sur place, les biens nécessaires à son développement et à sa consommation. Est-ce vraiment ainsi que l'on peut assurer à notre peuple *un avenir meilleur* ?

Par ailleurs, l'annulation ou le report intervenu, depuis 1979, de plusieurs projets importants tels que le complexe pétrochimique de Skikda, destiné à la production des multiples dérivés de la transformation du pétrole et du gaz naturel, qui servent de produits de base à de nombreuses industries, notamment dans la chimie, l'usine des pneumatiques de Bouira, le complexe sidérurgique ouest, l'usine d'aciers spéciaux d'Ain M'Lila, l'usine d'électrolyse de l'aluminium de M'Sila – si indispensable à l'industrie et au bâtiment où il sert de substitut au bois –, les nouvelles usines de véhicules industriels de Tiaret, Ain Oussera et Sétif, les usines d'engins de travaux publics de Chalghoum El Aid, l'usine des véhicules particuliers d'Oran, les usines destinées à la fabrication des jantes, des ressorts et du matériel électrique nécessaires à tous les véhicules roulants, l'usine des produits sodiques, l'usine de Ksar El Bokhari, projetée pour la fabrication des équipements destinés au transport et à la distribution de l'énergie électrique, et bien d'autres projets qui ont pour effet de bloquer le processus d'intégration de nos différentes industries. Cette intégration avait pour objectif de permettre à l'Algérie de disposer d'un tissu industriel cohérent dont les diverses parties se complètent et se soutiennent les unes les autres, de manière à donner à notre pays la possibilité de réduire au strict minimum sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur et à renforcer les bases de son autonomie dans les multiples secteurs de la production économique et, partant, de son indépendance tout court.

Autrement dit, nous nous sommes assignés comme objectif de parvenir à faire en sorte que tous les inputs dans le tableau de nos échanges inter-industriels soient d'origine nationale, au maximum

possible. Pour établir l'ensemble des projets formant ce programme et pour déterminer la nature et la quantité des différents produits à obtenir de chacun de ces projets, des équipes composées d'éléments venant de toutes les entreprises et de tous les services techniques du ministère ont travaillé ensemble durant des mois, dans le cadre de groupes inter-branches et exploitant les études et les enquêtes que chaque entreprise a effectuées dans la sphère qui lui est propre.

Grâce à l'augmentation des prix du pétrole au cours des premières années 1970, le lancement et la réalisation de tous ces projets étaient parfaitement possibles, n'étaient-ce les décisions prises en 1979-1980 et qui ont abouti au blocage de la croissance de notre production pétrolière, puis à l'abaissement brutal du niveau de cette production, sous prétexte de réserver une partie de nos ressources en hydrocarbures au bénéfice des générations futures, ensuite à l'abandon de plus de la moitié de nos contrats de vente de gaz naturel ; enfin, à la dissipation d'une grande partie de nos revenus en devises pour l'importation d'une profusion de biens de consommation dont notre peuple pouvait encore se passer et la réalisaion de projets non prioritaires.

Par suite de l'annulation ou du report de tous ces projets, notre industrie conservera, pour toujours, un caractère étriqué et déséquilibré, la maintenant dans une situation où elle demeure tributaire des apports extérieurs pour la presque totalité de ses activités de production.

Notre industrialisation, telle qu'elle a été conçue et lancée, n'était donc nullement fondée sur la création d'un immense secteur extraverti au sein de notre économie, ni le fruit d'une mégalomanie maladive et démesurée ou le fait d'une tendance inconsidérée à l'imitation servile de ce qu'on appelle - non sans quelque malveillance - le modèle soviétique. Bien au contraire, elle était fondée sur la nécessité découlant du choix de promouvoir le bien-être de notre peuple et de hisser notre nation au rang des nations modernes, c'est-à-dire une nation apte à soutenir son existence et sa vitalité face aux autres nations. Des études approfondies avaient été mises en route pour la création de nos industries de l'armement. Elles parvenaient à leurs premiers résultats et nous en étions à prospecter pour le lancement de nos premières usines dans ce domaine, lorsque survint la mort de Boumédiène fin 1978.

Maintenant, tout cela semble se perdre de vue ou se trouve tourné

en dérision, à la grande joie de nos ennemis extérieurs qui ne se sont jamais réjouis de l'émergence d'une Algérie forte, prospère et fière. Depuis 1979, il est fréquent d'entendre les dirigeants de notre économie se vanter d'avoir réalisé, dans tel ou tel secteur, en une, deux, trois ou quatre années, autant sinon plus ou le double de ce qui y a été fait durant plus d'une décennie auparavant ou bien depuis l'indépendance jusqu'à l'arrivée de ces super-managers à la gestion de nos affaires. Quand bien même ces prétentions seraient fondées et ne relèveraient pas d'un triomphalisme du genre de celui qu'ils reprochent aux anciennes équipes, au moins pourraient-ils convenir que les années de l'ère précédente, qu'ils s'évertuent tant à vilipender, ont eu le mérite de créer et de rendre disponibles tous les moyens – personnel formé, moyens de production et ressources financières, etc. – qui sont aujourd'hui entre leurs mains et leur permettent si aisément d'atteindre les performances dont ils s'attribuent la gloire.

Chacun essaie de régler ses petits problèmes quotidiens et de vivre au jour le jour et tout paraît se faire pour inciter les Algériens à se laisser aller dans ce sens. Ils se moquent de ce qu'ils peuvent devenir demain.

Les ressources qui devaient soutenir l'effort requis pour faire passer dans la réalité concrète cette vision de l'Algérie de l'an 2000 sont, maintenant, brisées sous prétexte de laisser aux générations futures quelques réserves supplémentaires d'énergie. Le spectre du chômage qu'on a réussi à juguler et à résoudre ne tardera pas à réapparaître. On embouche les trompettes venues d'outre-Méditerranée, en guise de révision corrective de notre politique de développement.

Lorsque je prends la charge d'une responsabilité, je songe au jour où je dois la quitter. C'est une règle que je me suis toujours imposée. Je crois pouvoir dire, aujourd'hui, que je n'ai aucune raison d'être mécontent de ce que j'ai fait, mis à part les erreurs et les lacunes inhérentes à toute entreprise humaine. Je me retire donc la tête haute.

Je ne regrette rien et je ne considère pas que j'ai perdu mon temps. Je n'ai servi aucun clan, aucune région particulière, au détriment de l'intérêt national et de l'ensemble du pays pris dans sa globalité. J'ai essayé d'apporter les avantages de l'industrialisation à toutes les régions d'Algérie, de n'en priver aucune. De nombreux projets ont abouti, mais d'autres, plus nombreux encore, n'ont pu être engagés dans le cadre de cette entreprise colossale

qu'a été notre industrialisation. Si l'on cherche, en dépit de tout et en particulier en dépit de ce qu'a été ma vie, à m'imputer des inclinations en faveur d'une région déterminée que j'aurais servie mieux que d'autres, ce ne peut être qu'en négation de la volonté qui m'a toujours animé de servir tout le pays et non pas des intérêts sectaires.

Par contre, je m'enorgueillis de la confiance et de l'attachement que m'ont toujours témoignés tous les militants que j'ai connus, de quelque région qu'ils fussent et, en particulier, de celle des frères de la wilaya II, où plongent mes racines militantes depuis ma prime jeunesse, sans mésestimer, pour autant, les liens qui me rattachent à toutes les autres wilayas, à travers les circonstances que j'ai vécues dans le PPA et dans le FLN.

J'ai fait ce que j'ai pu. J'ai travaillé. J'ai lutté. Mais, évidemment, on n'a pas réussi à faire cela dans des conditions, qui auraient permis d'assurer la continuité. De ce côté-là, j'ai raté le coche, depuis très longtemps. Pas depuis 1978, ni 1965 ; mais, peut-être, en 1953-1954. Peut-être que j'aurais dû raisonner autrement. Mais, même à cette époque-là, je n'arrivais pas à me lancer dans des histoires de clans, de groupes... Par incapacité ou par répulsion ? Je n'en sais rien. Mais, quand on agit sur le plan politique et qu'on n'a pas de forces avec soi, pas de *açabia*, qu'on ne noue pas ou qu'on ne sait pas nouer des alliances, on ne peut pas aller très loin ; le chemin se brise. Heureusement qu'il ne s'est brisé qu'au bout de près de vingt ans après l'indépendance.

Certes, des offres ne m'avaient pas manqué – et des plus alléchantes – pour me retenir dans le système mis en place après le décès du Président Boumédiène. On n'avait pas cherché, d'emblée, à m'écarter. Loin de là !

Mais, comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer aussi bien dans des apartés avec certains maîtres du nouveau pouvoir qu'en séance plénière du comité central, je ne pouvais me résoudre à servir une politique qui prenait le contre-pied de celle que j'ai servie et pratiquée pendant quinze années. Ma conscience de militant se refusait et se refuse à renier mes convictions par opportunisme en vue de continuer à occuper une place dans le pouvoir.

Cela dit, il faut se garder de tomber dans un pessimisme outrancier, de voir tout en noir. Il est malheureusement devenu presque d'une coutume constante, chez nos hommes politiques, de considérer que le monde approche de sa fin lorsqu'ils ne sont pas ou qu'ils ne sont plus au pouvoir.

Ceux qui accèdent au pouvoir commencent par dresser un bilan négatif sur l'oeuvre de ceux qui les ont précédés, de manière à accréditer l'idée qu'ils ont pris en charge une situation désastreuse obérée d'un héritage très lourd et à s'attribuer, ensuite, l'avantage d'un redressement positif et d'une réussite exemplaire.

Ceux qui quittent le pouvoir ou s'en trouvent éliminés s'évertuent à montrer que la désolation submerge l'oeuvre qu'ils ont léguée à leurs successeurs et que la désertification envahit le terrain qu'ils ont quitté. Il suffit de se rappeler les propos tenus par les hommes qui ont accédé au pouvoir après 1979 ou d'entendre la description lugubre que Ben Bella fait de la situation de l'Algérie d'après le 19 juin 1965 pour s'en rendre compte.

Je ne désire nullement verser, à mon tour, dans ce travers.

Je souhaite vivement que mes dires ne soient par interprétés dans ce sens. Car, le monde ne s'arrête pas de tourner parce que tel ou tel individu n'est plus aux commandes des affaires du pays.

Au cours de la session du comité central qui a précédé la réunion du Congrès extraordinaire du FLN en 1980, j'avais déclaré que je n'étais pas de ceux qui se considèrent comme nés et destinés, par vocation, à occuper des responsabilités de direction ou autres et en viennent, par là, à penser qu'ils sont toujours indispensables à la marche des choses.

Malgré ce que l'on en dit, le pays continue à vivre et, dans beaucoup de secteurs, à avancer. Il y a, en dépit de tout, des choses qui tiennent dans le corps de la nation et qui permettent au pays de résister aux épreuves qui l'assaillent.

Le régime actuel - il faut bien employer ce terme puisqu'il est d'usage, maintenant, de parler de l'ancien régime ou de l'ancienne équipe, quand certains évoquent la période vécue sous Boumediène - enregistrera certainement à son actif beaucoup de réalisations qui seront autant d'acquis pour l'Algérie et qui, dans l'ensemble, matérialiseront des objectifs et des actions inscrites déjà dans le programme de la Charte nationale dès 1976. Sur un certain nombre de points, des progrès se concrétiseront et des résultats louables seront atteints, notamment dans les domaines des infrastructures économiques, sociales et culturelles et dans celui des structures administratives. Sinon, ce serait désespérer complètement de la vitalité de notre peuple et de son aptitude à assumer son destin.

Quelles que soient les défaillances de ses dirigeants, un peuple ne perd jamais ses vertus et réussit, toujours, à assurer la sauvegarde

de ce qui est essentiel en lui et à ne pas perdre complètement le fruit de ses efforts et de ses sacrifices. Cela n'exclut pas, que lorsque viendra le jour – et il viendra inévitablement –, où sera dressé le bilan de la période actuelle, les ombres qui apparaîtront au tableau risqueront de constituer le reflet de ravages profonds affectant la substance et le potentiel mêmes du pays. Les dommages seront ressentis d'autant plus douloureusement qu'en bien des domaines ils pourraient s'avérer irréversibles.

C'est ce qui me désole et m'emplit de tristesse, quand je considère les perspectives heureuses qui s'ouvraient naguère pour l'Algérie et qui semblent se perdre de plus en plus aujourd'hui. Néanmoins, comme je l'ai déjà indiqué, je ne considère pas cela comme une raison de désespérer de l'avenir du pays et de perdre confiance dans les capacités dont notre peuple a toujours fait la démonstration pour surmonter les périls les plus graves et pour se dégager des situations les plus difficiles.

Bennoune : Ce que tu viens de dire montre que le peuple est aussi victime...

Abdesselam : Oui, il est victime. Quelqu'un m'a dit : « *Le peuple, si tu lui fais du bien, il ne se souvient pas de toi ; mais, si tu lui fais du mal, il ne s'en souviendra pas non plus.* » (*rires*).

Cela, c'est un élément du peuple qui me l'a dit. Néanmoins, je ne désespère pas du peuple algérien, ni de l'avenir. Notre peuple donne bien l'impression, en certaines circonstances, de se laisser aller, de se laisser égarer. Mais, bien des indices montrent aussi que cela ne dure pas longtemps, qu'il a un sens du discernement qui lui permet de retrouver rapidement le cours véritable que suivent les choses et de quel côté se situent ceux qui le trompent.

Il admet beaucoup de choses, accepte la discipline et les contraintes ou les renoncements qu'elle implique, quand il sent que ses dirigeants ou ceux qui le dirigent vont dans le bon sens, celui de ses intérêts, de l'avenir du pays, du salut et de la grandeur de la nation. Mais, il sait le moment venu, montrer qu'il n'est pas dupe, lorsqu'il devient clair que la politique menée en son nom sert, en réalité, d'autres fins que les siennes et s'écarte de la ligne nationale. Il réagit, alors, souvent au moment où l'on s'y attend le moins et d'une façon qui, presque toujours, surprend ses ennemis et ceux qui se bercent de l'illusion d'avoir trompé sa vigilance et abusé de sa confiance. C'est pourquoi, dans ces moments de difficultés, je me rappelle toujours que notre mouvement nationaliste, notre

Révolution, chaque fois que les circonstances ont semblé, dans le passé, les conduire au naufrage, ont su opérer leur redressement et ont réussi à se forger des forces nouvelles, pour reprendre la marche en avant. Rappelez-vous : 1945, 1949, le 1er novembre 1954, le 20 août 1955, décembre 1960, 1962, 1965, etc. Chaque fois, le mouvement repartait et reprenait son ascension.

Je me dis toujours qu'il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi, cette fois encore. L'axe de notre Révolution s'est toujours retrouvé dans la bonne direction.

Bennoune : Tu as toujours été un homme d'action. On a maintenant fait le cheminement de ta vie. Tes anciens collaborateurs disaient que Belaïd est quelqu'un qui ne peut pas rester sans action, désoeuvré. Comment supportes-tu ton temps ici, au 9ème étage ?

Abdesselam : Je me considère comme en exil ou comme un prisonnier. J'ai toujours vécu avec cette prespective. Je lis.

Bennoune : Qu'est-ce que tu lis ?

Abdesselam : N'importe quoi ; beaucoup de livres d'histoire. Depuis que j'ai quitté le Bureau politique, c'est surtout l'histoire que je lis.

Bennoune : Pourquoi l'histoire ?

Abdesselam : Parce que ça me détend. L'économie demande un effort de réflexion. Dans l'histoire, je trouve pas mal de choses qui m'éclairent, en observant des situations similaires à celles qu'on a vécues. J'aime beaucoup lire l'histoire. Sur la deuxième guerre mondiale, sur la révolution socialiste, sur de Gaulle.

De Gaulle, bien sûr, a été pour nous un adversaire implacable, même l'adversaire le plus implacable. Mais, il a été aussi notre partenaire, quand la France s'est trouvée acculée à reconnaître la réalité de notre existence nationale et s'est décidée à traiter avec le FLN et à rendre sa liberté au peuple algérien. Cependant, l'intérêt que suscitent la vie et l'œuvre du général de Gaulle ne réside pas, pour moi, dans ce qu'il a fait à propos de l'Algérie ; il tient à ce que le fondateur et le chef de la France Libre a eu, lui aussi, comme nous, bien que dans des circonstances différentes et avec des moyens plus consistants, à impulser et à organiser la résistance d'un peuple qui a perdu sa liberté, à défendre les intérêts et l'honneur de sa patrie face à ses adversaires et à ses alliés, à remettre sur pied sa nation et à lui rendre sa place parmi les autres

nations dans le monde. A bien des égards, il a eu à affronter beaucoup de problèmes similaires à ceux que nous avons rencontrés, à surmonter bien des obstacles qui rappellent ceux qui ont jalonné la lutte des nationalistes algériens et à vaincre des refus, des réticences ou des hésitations d'une nature proche de celle des difficultés qu'ont eu à aplanir les promoteurs et les militants du PPA, puis du FLN.

Le télégramme de condoléances qu'il a adressé à l'Ambassadeur d'Egypte à la suite du décès du Président Nasser et quelques semaines à peine avant de quitter lui-même ce monde, atteste qu'au fond de son âme l'ancien chef de la France libre était conscient de la similitude, en bien des domaines, de son aventure avec celle des nationalistes arabes parmi lesquels, probablement, il ne pouvait pas manquer de situer les nationalistes algériens au premier rang. Par l'une de ces tournures de phrases allusives, dont il avait le secret, il y évoquait, en effet, une comparaison entre son action pour le redressement de la France et la lutte de Nasser pour la résurrection de la nation arabe.

Ce télégramme, qui fut l'un des derniers actes politiques de sa vie, sinon le dernier, peut être considéré comme une sorte d'hommage rendu à ceux qu'il avait combattus impitoyablement, parce que leur nationalisme s'était trouvé en confrontation avec le sien. Par-delà les problèmes qui nous ont opposés à lui, il demeure que sa vie et son oeuvre de grand patriote au service de son pays comportent des enseignements utiles et féconds à tous ceux qui ont pour idéal de lutte l'indépendance nationale et le bonheur de leur peuple.

J'ai lu, aussi, beaucoup de choses sur la manière dont s'est déroulée la révolution bolchevique, y compris des écrits qui ont été faits par des non-marxistes, ou des antimarxistes, par des antisoviétiques. Ça m'apporte un éclairage nouveau. Alors, je revois des processus que j'ai vécus. Ça m'amuse (*rires*) et, en même temps, ça m'instruit. Je commence aussi à lire des livres d'histoire sur l'Algérie ; Ibn Khaldoun, l'histoire des dynasties proprement algériennes. Là, également, il est intéressant de revoir, à la lumière de l'expérience vécue, comment se posaient, chez nous, dans l'ancien temps, les problèmes du pouvoir, les problèmes des relations des populations avec le pouvoir... disons que c'est... amusant et instructif. Mon défaut, c'est que je ne prends pas de notes.

Bennoune : Tu ne songes pas à écrire ?

Abdesselam : J'y songe. Mais, j'écris difficilement. Je me suis laissé un peu aller de ce côté-là. J'aurais peut-être dû maintenir le rythme ; mais, après 1980 et cette tension qu'on a vécue, depuis la mort de Boumédiène, et toutes ces histoires... même, après avoir quitté, ils m'ont embêté. L'année dernière, je me suis préparé au pire.

Bennoune : Comment tu as pu supporter cela ?

Abdesselam : Je me suis dit : « *Je reste ici.* » Je leur ai dit, au Comité central : « *Je suis là. J'assume mes responsabilités !* »

Dans un rapport assez volumineux, envoyé au Bureau politique en 1980, sur tous les problèmes de notre développement, soulevés depuis la disparition de Boumédiène et qu'on s'est bien gardé de diffuser, j'indiquais – de la manière la plus claire et la plus explicite – que je lançais un défi à quiconque prétendrait m'impliquer dans une malversation, une opération frauduleuse, une affaire de corruption ou de pots-de-vin de le dire et d'en fournir toutes les informations et toutes les preuves qu'il pourrait connaître ou détenir à ce sujet. J'ai répété la même position devant la commission de discipline du Comité central qui m'avait interrogé, en lui précisant que le pouvoir disposait de tous les moyens d'investigation que détient l'Etat, y compris à l'extérieur de nos frontières, pour s'informer de tout ce qui pourrait se révéler comme une malversation, une fraude ou un détournement dans ma gestion. Les fameux comptes secrets ou à numéros, dont on parle tant, à propos des banques suisses, sont une véritable passoire pour tout Etat qui voudrait sérieusement se donner les moyens de les percer.

Tout le monde sait les enquêtes auxquelles l'on a procédé, dès le lendemain de la disparition de Boumédiène, pour tenter de monter quelques affaires à mon encontre. Mais, tout cela s'est avéré vain ; tout juste, pourrait-on relever des erreurs ou des insuffisances de gestion que l'on tenterait de m'imputer personnellement.

Quelles que soient ces erreurs ou ces insuffisances, elles supporteront avantageusement la comparaison, j'en suis de plus en plus convaincu, avec celles qui commencent à s'accumuler, depuis 1979, et dont l'ampleur et la nocivité s'affirmeront encore davantage avec le temps.

J'attends, donc, sereinement ce sur quoi on voudrait m'interpeller.

J'étais là, pendant qu'on attaquait des gens, parce qu'ils ont collaboré avec moi. Je suis resté. J'ai attendu. J'ai répondu au juge d'instruction. On m'a appelé devant la commission de discipline du Comité central. Ils ne m'ont pas laissé tranquille.

Bennoune : Maintenant, tu es tranquille ?

Abdesselam : Je n'en sais rien, je ne sais pas ce qu'il y a dans leur tête. Moi, je suis là et le fait d'être là semble les gêner. Ils auraient voulu que je parte. Je partirai peut-être un jour, mais pas maintenant.

Bennoune : Tu partirais où ?

Abdesselam : Je n'en sais rien. J'ai écrit ce que je me devais à moi et à ceux avec lesquels j'avais travaillé Je leur devais d'être présent, au moment où on les attaquait.

Alger 1982 - 1987

Table des matières

Suite de la troisième partie

Dépôt légal, 1er Semestre 1990.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'Entreprise nationale des arts graphiques
Unité de Réghaïa, Algérie
1990

LE HASARD ET L'HISTOIRE

entretiens avec

BELAID ABDESSELAM

Un homme d'action qui, selon la tradition politique algérienne est peu enclin à "dévoiler" : deux universitaires - dont l'un ancien maquisard - qu'un système politique étriqué ne pouvait que tenir éloignés des centres de décisions ; tels sont les protagonistes -sous forme d'entretiens - de cette rencontre autour de l'histoire de l'Algérie.
Un ouvrage inhabituel dans une société où le silence de ceux qui font l'histoire et l'impressionnisme analytique de ceux qui l'écrivent sont de règle. Ce livre constitue donc un événement tant par son apport politique que par la méthode analytique, toujours rigoureuse et alimentée à des sources "de première main", qu'il propose.

120 DA.

DA.

89 10 08 01 1/9/